UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

I

1663

REVUE

DE

SYNTHÈSE HISTORIQUE

REVUE

DE

SYNTHÈSE HISTORIQUE

DIRECTEUR : **HENRI BERR**

TOME VINGT-SEPTIÈME

(NOUVELLE SÉRIE. — TOME I)

D'AOUT A DÉCEMBRE 1913

PARIS

LIBRAIRIE LÉOPOLD CERF

12, RUE SAINTE-ANNE, 12

135-335-
26/11/14

ED. MIGNOT
78, BOUL^d SAINT-MICHEL

J. TALLANDIER
75, RUE DAREAU

1913

D
1
R4
t. 27

« NOUVELLE SÉRIE »

La *Revue* entre dans une période nouvelle. Les changements que subit son organisation ne peuvent que la mettre dans des conditions meilleures pour agir avec une pleine efficacité.

Matériellement, elle se modifie quelque peu, sans rien perdre des qualités typographiques qu'une imprimerie très attentive lui avait données à ses débuts. Et elle paraîtra désormais avec une régularité que des circonstances diverses avaient empêché cette imprimerie de lui assurer dans ces derniers temps.

Au point de vue de l'action scientifique, elle se complète par une *Bibliothèque*. Indépendamment des « publications » qui se détachent d'elle depuis l'origine, il était naturel que le mouvement d'idées qu'elle sert, que la volonté de synthèse qu'elle exprime aboutît à des œuvres et, par suite, se traduisît dans le domaine de la librairie.

La théorie de l'histoire est nécessaire ; et, au moment où la *Revue* s'est fondée, elle était trop négligée, — en France du moins. Elle permet de dégager, de préciser des problèmes — très différents des questions méthodologiques que soulèvent les recherches d'érudition. Nous avons ici distingué nettement les deux degrés du travail historique : érudition et synthèse érudite, science et synthèse scientifique. Sans doute nous avons — au premier degré — encouragé les études de méthodologie, activé la synthèse d'érudition, contribué à une organisation meilleure du travail et en particulier au rapprochement des spécialités ; si aujourd'hui le concept d'histoire, unifiant la diversité des disciplines historiques, s'étend aux manifestations les plus variées de l'activité humaine, on ne saurait guère contester que la *Revue* y soit pour quelque chose. Mais notre préoccupation essentielle a été de promouvoir la théorie de l'histoire, d'élucider les principes et de préparer les cadres d'une science explicative — aussi distincte de la pure analyse ou de la pure narration que de la philosophie *a priori*. Il nous a semblé que, peu à peu, dans les discussions provoquées ou enregistrées par la *Revue*, une doctrine se constituait, tout au moins que se formulaient des hypothèses régulatrices de la science. Nous avons même essayé de condenser les résultats de ce travail collectif, d'ébaucher une logique de l'histoire-science.

Nous croyons, maintenant, qu'il y a autre chose encore à faire que de la théorie, ou de timides essais d'application dans des articles étroits. Il faut continuer à élaborer la logique de la synthèse, mais il faut tenter plus hardiment la synthèse. Beaucoup d'érudits et d'historiens pragmatistes restent sceptiques sur l'efficacité de nos recherches : elles leur apparaissent comme un luxe philosophique et non comme l'armature même de l'histoire dans sa constitution définitive. Cependant, voici qu'insensiblement quelque chose de ce travail logique, de ces tendances explicatives passe dans l'histoire concrète. Nous en pourrions donner diverses preuves. Mais l'œuvre récente qui nous paraît répondre le mieux à l'idée de synthèse, c'est ce beau livre, *Philippe II et la Franche-Comté, Étude d'histoire politique, religieuse et sociale*, d'un historien que connaissent bien les lecteurs de la *Revue* : Lucien Febvre. On peut donc aller résolument dans ce sens.

On y peut aller par deux voies : par celle des études de détail, où la préoccupation de synthèse se limite, circonscrit son objet — dans le temps, dans l'espace, en ce qui concerne les problèmes à traiter ; par celle de la synthèse totale, qui embrasse le temps historique, l'espace mondial et la multiplicité des problèmes logiques. Les deux voies — quoi qu'il puisse sembler au premier abord — sont également bonnes à suivre. Et c'est par une synthèse intégrale — mais collective, bien entendu — que débutera notre *Bibliothèque*. Il n'est point douteux que les synthèses partielles ne doivent être plus précises, plus pénétrantes, plus probantes : cependant, pour incorporer aux études historiques, en général, cette préoccupation explicative, pour animer l'ensemble d'un esprit de science, rien ne saurait valoir un essai de synthèse plénière.

Et puis, il s'est produit, dans le domaine de nos études, un fait qui ne pouvait nous laisser indifférents : la renaissance de l'Histoire Universelle. Nous avons signalé ici, à diverses reprises, la floraison allemande de la *Weltgeschichte*, et nous avons promis de l'étudier plus complètement[1]. Ce mouvement procède de causes multiples et répond à des besoins manifestes. Il était souhaitable qu'avec ses ressources propres et à sa façon la France y participât. Sur l'œuvre de synthèse collective que nous annonçons aujourd'hui, véritablement scientifique d'intention, silencieusement élaborée, et dont les premiers volumes paraîtront en 1914, bientôt nous renseignerons plus amplement les lecteurs de la *Revue*. Ce qu'il nous reste à dire aujourd'hui, c'est dans quelle mesure la *Revue* elle-même se trouvera affectée par l'œuvre qui est née d'elle, quels avantages elle en pourra retirer.

1. *La Synthèse historique en Allemagne*, suite (à paraître) de *La Synthèse en Histoire*.

Les volumes de la Bibliothèque, en donnant sur une foule de points l'inventaire de ce qui est fait et de ce qui reste à faire, en fournissant l'équivalent de nos Revues générales, — ou plutôt bien davantage, — allègeront notre programme si chargé, si difficile et si lent à réaliser dans l'espace dont nous disposons. Les Revues générales que nous donnerons seront choisies de façon que, l'œuvre et la *Revue* se prêtant un mutuel appui, un tableau, aussi complet que possible, des résultats actuels du travail historique se trouve dressé en une dizaine d'années.

Nous multiplierons, d'autre part, nos Revues critiques qui permettent de discuter des ouvrages et des questions d'actualité. Nous continuerons nos efforts pour faire de la *Revue* ce que, depuis l'origine, nous avons désiré qu'elle soit, — une publication active et militante, non passive et simplement enregistreuse. Nous terminerons prochainement la série d'études consacrée à l'organisation des *Bibliothèques, Archives, Musées*. Nous en avons inauguré une, récemment, sur l'état des études historiques dans les divers pays de haute culture. Nous poursuivrons la série, qui a été très appréciée et, avec des variantes, souvent imitée, des *Régions de la France* ; celle aussi de nos numéros spéciaux, — en la diversifiant. Comme nous l'avons fait pour l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie, la Russie, nous étudierons, dans cette série, d'autres grandes individualités collectives : mais nous inaugurerons bientôt, par un numéro consacré à l'Histoire de l'Art, des fascicules d'un genre différent : pour chacune des spécialités qu'embrasse la synthèse historique, ils présenteront un groupement d'articles où seront traitées principalement ces questions de méthode et d'organisation du travail dont la *Revue* a fait son objet essentiel. Peut-être même nous attacherons-nous, dans des fascicules homogènes, à tels problèmes déterminés de la synthèse, qu'il s'agira d'étudier tout ensemble de façon théorique et dans l'histoire concrète. Nous aurions ainsi trois séries parallèles de numéros spéciaux, et nous en viendrions peu à peu à publier alternativement un numéro spécialisé et un numéro échantillonné, au contraire, des préoccupations multiples de notre programme, — alternativement un numéro qui aille plus à fond et un numéro qui embrasse davantage.

Nous l'avons dit souvent : nous ne redoutons rien tant que la demi-stérilité de la routine : nous souhaitons que la *Revue* se renouvelle sans cesse et qu'elle s'ingénie perpétuellement — pour mieux servir, à la fois, les intérêts permanents et les besoins momentanés de la science historique.

H. B.

LA COMPARAISON

ET LA MÉTHODE COMPARATIVE

EN PARTICULIER DANS LES ÉTUDES HISTORIQUES

INTRODUCTION

« De toutes les opérations de l'esprit humain, la comparaison est peut-être la plus fréquente[1] » : si la conscience psychologique est le sentiment d'une différence, c'est-à-dire s'il faut, pour qu'il y ait une représentation consciente, qu'il se produise un changement dans les phénomènes qui agissent sur le moi inconscient, la comparaison est au fond de toute sensation[2]. Mais cette théorie a été critiquée, peut-être est-elle trop générale ; il est, du moins, certain que la comparaison « est à la base de toute activité psychique[3] », car « penser » c'est « comparer[4] », tout au moins quand il s'agit d'une pensée vraiment active.

Aussi, sans oser prétendre que la comparaison soit au fond de l'image dont la formation paraît être l'opération intellectuelle la plus simple, on pourrait, avec la *Logique de Port Royal*, soutenir que le concept ou idée générale s'obtient par la com-

1. Dictionnaire Larousse, art. Comparaison, t. IV, p. 770, colonne d.

2. H. Höffding, *Esquisse de psychologie* fondée sur l'expérience, trad. Poittevin, 1900, p. 148. A. Hannequin, Le nouvel organe du néo-criticisme. *Études d'histoire des sciences et d'histoire de la philosophie*, publiées avec préface de A. Grosjan, 1908, t. II, p. 292.

3. K.-B. Aars. Les hypothèses comme bases des idées générales et des abstractions. *Congrès de Philosophie de Genève*, 1904, p. 411. Cf. « La comparaison est la forme fondamentale de l'acte de connaître, à tous les degrés de son développement. » Höffding, *o. c.*, p. 287.

4. Höffding, p. 230.

paraison des sensations ; mais, cette théorie ayant été également contestée, nous n'irons pas jusque-là. Il faut, du moins, reconnaître que le jugement, « l'acte essentiel de l'intelligence[1] », sinon « l'acte le plus simple de l'esprit[2] », a pour source la comparaison, puisque tout jugement résulte de la comparaison de deux images ou de deux concepts : non seulement tout jugement réfléchi est comparatif, mais le jugement spontané est par lui-même une comparaison[3]. Le jugement, qui est l'aperception des rapports, est essentiellement actif et toutes les opérations proprement intellectuelles s'y ramènent ; le raisonnement, par exemple, est un jugement plus étendu qui provient de la comparaison de trois idées ou de deux propositions. A plus forte raison, trouverons-nous la comparaison à la base de l'abstraction sous toutes ses formes[4] et de la généralisation[5].

Aussi aura-t-elle sa place dans toutes les opérations intellectuelles complexes, spontanées ou réfléchies, par exemple dans la perception extérieure quand nous évaluons les distances et, si on l'a vue à tort dans la reconnaissance des souvenirs, dans la croyance et dans l'erreur, il est hors de doute qu'elle joue un rôle dans la localisation du souvenir, dans la formation ou la déformation de la personnalité, phénomènes fondés sur la comparaison des souvenirs et des différents états psychologiques et dans l'imagination active, réclamant le choix des images qui s'établit par comparaison.

Si la comparaison existe partout où il y a réflexion, choix, activité de l'intelligence[6], à plus forte raison sera-t-elle au fond même de l'acte volontaire, car celui-ci implique « un examen comparatif des motifs et des mobiles qui sollicitent la volonté[7] » ; elle est également à la base de l'activité morale, qui suppose le choix du meilleur, l'adaptation de la vie à un

1. E. Boirac, *Cours de philosophie*. p. 91.
2. Hannequin, *Revue de métaphysique et de morale*, novembre 1906, p. 786.
3. Boirac, p. 93.
4. Aars, *art.* cité, p. 410-11 et 414.
5. Chr. Sigwart, *Logik*, 2e éd., Tübingen, 1904, t. I, p. 349.
6. On peut, par suite, appliquer à la comparaison ce que W. James, dans sa psychologie, dit du choix, qui est, pour lui, au fond de toute pensée et de toute volonté et constitue une fonction essentielle de la vie consciente.
7. A. Vessiot, *De l'éducation à l'école...*, Paris, 1885, p. 340.

idéal rationnel, le souci constant de la réciprocité et de la répercussion de nos actes.

La comparaison, d'ailleurs, est loin d'être absente de notre sensibilité : si la sensation et la pensée l'impliquent, on la trouvera au fond du plaisir et de la douleur physiques et surtout moraux[1]. Aussi paraît-elle être à la base des principaux sentiments, d'une façon positive ou négative : tandis que dans la sympathie la comparaison est instinctive, dans la modestie elle est souvent consciente ; l'émulation et la confiance naissent d'une comparaison avantageuse, le respect de la constatation d'une supériorité, c'est-à-dire d'une comparaison qui nous est défavorable sans nous écraser. Réciproquement, l'antipathie peut provenir d'une comparaison qui nous blesse, la vanité est une inaptitude à la comparaison, la défiance et l'envie résultent d'une comparaison désavantageuse.

On peut aller plus loin et affirmer que tout ce qu'il y a dans l'homme d'élevé et de propre à sa nature repose sur la comparaison ou l'implique à un degré quelconque : la curiosité sera ainsi le besoin de comparer ce qui nous entoure soit à nous-mêmes soit à ce que nous connaissons, l'altruisme le souci de nous comparer à nos semblables et la sociabilité l'aptitude à cette comparaison particulière, comme le tact et la délicatesse en sont l'aptitude générale. La comparaison est au fond de la raison, qui est une faculté de contrôle, comme au fond de toute l'activité de l'esprit humain : la pensée, l'affectivité comme la vie pratique reposent sur des comparaisons, qui sont pour l'homme le seul moyen de communiquer avec l'univers au milieu duquel il se trouve.

Il n'en saurait être autrement. Nous ne nous connaissons nous-mêmes que successivement, nous ne connaissons directement ni nos semblables, ni les choses qui nous entourent, nous les entrevoyons seulement par les rapports qu'ils ont avec nous ou entre eux et que nous percevons : en d'autres termes, nous ne savons rien que par une comparaison qui part de nous pour aboutir à nous. Grâce à ce procédé, au lieu de rester isolés dans le monde, comme une monade qui n'aurait ni porte ni

1. Voir les passages de Bichat et de H. Rivière, dans l'*Encyclopédie* Larousse *art.* cité, p. 770 c.

fenêtre, nous nous prolongeons en quelque sorte nous-mêmes au dehors, en y retrouvant quelque chose qui nous touche encore par quelque côté.

Par suite, la vie d'un homme ordinaire n'est guère qu'une succession, une extension et une mise au point de comparaisons perpétuelles. L'éducation et l'instruction sont une suite de comparaisons pour les enfants comme pour les parents et les maîtres ; elles seront d'autant plus complètes qu'on les rendra plus variées, c'est-à-dire qu'elles reposeront sur des comparaisons plus fréquentes : commencées dans la famille, continuées par l'école, elles s'achèveront par l'exercice de notre profession et s'épanouiront grâce aux relations sociales.

Car on n'apprend pas que dans sa jeunesse et à l'école ; on s'instruit durant toute son existence dans le grand livre de la vie. L'expérience est un constant appel à la comparaison, puisqu'elle enrichit nos connaissances et rectifie perpétuellement nos jugements ; quelle que soit l'origine de cette expérience, qu'elle provienne de la vie normale ou des leçons du malheur, le résultat en est toujours le même, augmenter le sens comparatif ; toutefois, il est certain que la vie moderne y devient de plus en plus propre, parce qu'elle est un champ d'expériences toujours plus étendu.

Aussi devons-nous rechercher, tout au moins avant l'âge mûr, tout ce qui peut étendre le champ de nos comparaisons : vie sociale, voyages, étude des langues ou lectures. Il est bon pour l'homme de ne pas vivre isolé, mais de fréquenter ses semblables, de s'entretenir avec eux et de les observer : c'est la seule manière de se connaître et de les apprécier à leur véritable valeur. Nul ne doit, autant que possible, rester toute sa vie confiné dans son pays d'origine : les voyages nous font apprécier des pays différents de ceux qui nous étaient familiers, nous révèlent l'existence et le bien fondé de mœurs que nous serions tentés de croire impossibles ou ridicules ; ils forment, non seulement la jeunesse, mais l'homme fait. L'étude des langues complète cette formation en nous obligeant à penser d'une façon différente de celle qui nous était ordinaire. La lecture studieuse, cette excursion de l'esprit à travers les temps et les lieux et cette conversation intérieure avec les plus grands

esprits, nous permet enfin de profiter à tout âge de l'expérience accumulée de l'humanité.

La fréquence et l'importance de la comparaison ainsi établies, nous nous proposons d'étudier successivement, d'abord en quoi consistent la comparaison et la méthode comparative, quel est leur rôle en général ; ensuite quel est l'usage de la comparaison en histoire ; enfin quelle place occupe la méthode comparative dans les sciences historiques.

I

LA COMPARAISON ET LA MÉTHODE COMPARATIVE EN GÉNÉRAL

Qu'est-ce donc que comparer? On a donné de la comparaison diverses définitions peu satisfaisantes. C'est, dit le chevalier de Jaucourt, « une opération de l'esprit par laquelle nous considérons diverses idées pour en connaître les relations [1] », ce qui est à la fois trop vague et trop spécial. « L'attention appliquée » aux « relations entre les choses s'appelle la comparaison, qui n'est donc qu'un jugement plus précis », écrit Pierre Janet [2]. Cette définition un peu meilleure a l'avantage de faire ressortir l'activité de l'esprit dans la comparaison ; mais elle est encore trop peu générale et ne considère pas le phénomène dans sa manifestation la plus simple, la comparaison de deux termes. Aussi existe-t-il des définitions à la fois plus rigoureuses et plus claires, comme celle que, depuis Leibniz [3], on répète généralement, en disant que comparer est « examiner simultanément les ressemblances et les différences [4] » ; mais on ne dit pas en quoi consiste cet examen, qui paraît être l'essence de la comparaison.

L'insuffisance de ces tentatives semble prouver qu'il est très difficile, sinon impossible, de définir la comparaison : c'est non seulement un acte simple qui, comme tel, ne comporte pas de définition, mais encore un acte de l'esprit qui ne peut

1. *Encyclopédie* Diderot, 1778, t. VIII, p. 719 a.

2. *Manuel de baccalauréat* de l'enseignement secondaire. *Philosophie*, Paris, 1905, p. 63.

3. « *Comparare* est considerare, in quo duo conveniant et differant. » Table des définitions, s. d. (1702-1704). L. Couturat, *Opuscules et fragments inédits de Leibniz*, Paris, 1903, p. 496.

4. *Dictionnaire* de Littré, t. I, p. 695 b. Cf. La comparaison est « une opération par laquelle l'esprit examine deux concepts et se demande en quoi ils se ressemblent et en quoi ils diffèrent ». P. Regnauld. *Grande Encyclopédie* (Lamirault), t. XII, p. 165 b.

être décrit qu'incomplètement par le langage. Cependant l'étymologie et surtout la synonymie du mot comparaison permettent d'en éclairer la notion. Le français *comparaison* vient directement du latin *comparatio*, qui est lui-même issu du verbe *comparare*, dont le sens primitif paraît être associer, réunir[1] : la comparaison apparaît ainsi comme une *réunion*. C'est ce qu'indique aussi le mot de *rapprochement*, souvent employé, dans un sens plus ou moins figuré, pour désigner la comparaison ; il y a donc, entre ces deux opérations, une identité tout au moins partielle.

En faisant rentrer ces deux mots dans la définition précédente, nous dirons que comparer deux choses, c'est les rapprocher pour en apercevoir les ressemblances et les différences ; telle est, croyons-nous, la définition la plus convenable qu'on ait donnée de la comparaison[2]. Ce rapprochement peut avoir lieu de deux façons, matériellement ou mentalement : on peut rapprocher dans l'espace deux objets sensibles ou dans l'esprit deux images ou deux idées — et cette première opération revient à la seconde — pour apercevoir en quoi ils ressemblent et en quoi ils diffèrent. Mais, si toute comparaison est un rapprochement, la comparaison étant une espèce du genre rapprochement, réciproquement tout rapprochement n'est pas une comparaison, car un rapprochement ne donne lieu à une comparaison que s'il est perçu par l'esprit, s'il se traduit par des images ou des idées exprimant les ressemblances ou les différences[3]. La comparaison est donc essentiellement une opération intellectuelle qui consiste à rapprocher des objets d'ordre matériel ou mental pour en apercevoir simultanément les ressemblances ou les différences. Toute comparaison comprendra donc deux stades : le rapprochement et la conscience de ce rapprochement. Aussi la comparaison est-elle éminemment active : elle peut provenir d'un rapprochement involontaire, mais n'a lieu que si ce rapprochement provoque une sorte de réaction de l'esprit

1. Tel est aussi le sens de *conferre*, apporter avec, réunir, rapprocher.

2. « Action de mettre deux objets en présence, de les *rapprocher* pour établir leurs rapports et leurs différences. » Larousse, t. IV, p. 770 c.

3. Cf. « Deux objets peuvent nous être présents en même temps, sans que nous les comparions : il y a donc un acte de l'esprit qui fait la comparaison, et c'est cet acte qui constitue l'essence de ce qu'on appelle relation, rapport, lequel acte est tout entier chez nous. » Jaucourt, art. cité de l'*Encyclopédie*.

et, le plus souvent, elle est voulue, cherchée par nous.

Après avoir reconnu ce qui constitue l'essence de la comparaison, nous allons essayer d'en analyser le fonctionnement ordinaire en étudiant successivement les conditions générales ou particulières et le processus proprement dit de la comparaison, bornée au cas de deux objets. Les conditions générales en sont d'ordre subjectif et en quelque sorte négatives. La première de toutes et la plus indispensable est le bon sens : de même que l'observation matérielle requiert la justesse du coup d'œil, la comparaison, opération purement intellectuelle, suppose un esprit rassis, capable d'apercevoir les choses telles qu'elles sont, sans les exagérer, ni les déformer. La seconde condition est la mémoire, qui est nécessaire pour reconnaître et, au besoin, retrouver les objets de comparaison et c'est précisément pourquoi, outre l'habitude qu'elle nous en donne, l'expérience acquise est un moyen d'enrichir et de rectifier ces comparaisons ; mais cette condition est moins rigoureuse que la précédente : il suffit d'un minimum de mémoire et on peut remédier au défaut des souvenirs immédiats par l'étude approfondie et récente ou par la notation écrite ; la mémoire humaine est même un instrument si peu sûr qu'il vaut généralement mieux s'en rapporter à la lecture ou à l'écriture qu'au souvenir. Enfin la dernière condition générale est « l'analyse préalable des deux concepts et leur réduction par l'abstraction aux éléments idéaux qu'ils comprennent[1] », c'est-à dire la séparation dans les objets à comparer des parties qu'on peut mentalement rapprocher.

Par suite, le point de départ de toute comparaison doit être nous-même : notre moi en est à la fois la base et le terme. Nous ne connaissons les autres, avons-nous vu, que par comparaison avec nous-même et nous ne nous connaissons que par comparaison avec les autres : le γνῶθι σέαυτον, proclamé par les théologiens et les philosophes grecs, est ainsi la condition *sine qua non* et l'aboutissement de toute connaissance humaine. Il y a là, semble-t-il, un cercle, mais c'est un cercle inévitable : la raison, qui est le moyen indispensable de toute connaissance et dont l'aptitude à la comparaison n'est qu'une face ou une partie, en est en même temps le critère nécessaire. Il y a là, de plus, un danger,

1. P. Regnauld, *art.* cité de la *Grande Encyclopédie.*

puisque, tout au moins dans les comparaisons où entre en jeu notre personnalité, nous sommes à la fois juge et partie ; mais ce danger diminue à mesure que nous perfectionnons l'outil qu'est la comparaison, que nous la rendons plus juste et que nous nous mettons mieux à notre place réelle dans l'univers. Les cas où nous sommes nous-même en cause ne sont, d'ailleurs, pas les plus nombreux ; de plus, il est des procédés pratiques qui empêchent l'auto-contrôle, comme la division du travail dans la vie sociale ou la séparation des pouvoirs dans la vie politique. L'individu peut, d'ailleurs, éviter ce danger par le commerce de ses semblables : un véritable ami sait jouer vis-à-vis de nous le rôle du bon censeur que Boileau recommande au poète et rectifier notre jugement.

Les conditions particulières de la comparaison sont, au contraire, objectives et positives. Il faut comparer entre eux des objets qui aient quelque rapport et, autant que possible, des rapports naturels, comme des objets de même nature, des espèces du même genre ou des individus de la même famille. Cette comparaison ne doit pas porter sur les caractères secondaires et accidentels qui ne font pas corps avec l'objet, mais sur les caractères importants et essentiels qui en constituent la nature propre. Ainsi la comparaison suppose dans les objets à comparer, sinon une identité partielle, constatée ou postulée, du moins une certaine uniformité ; mais ce n'est pas là-dessus uniquement que doit porter l'opération : on ne peut pas plus comparer des choses tout-à-fait semblables que des choses qui n'ont entre elles aucun rapport, la comparaison suppose en quelque sorte la diversité dans l'unité[1]. Pour comparer deux objets, on élimine ce qu'ils ont de commun, c'est-à-dire ce qui appartient au genre, pour ne considérer que les traits de l'espèce ; on porte son attention, non sur ce qui constitue une même famille, mais sur ce qui en individualise les membres. Aussi, pour être féconde, toute comparaison devra-t-elle tenir

1. Cf. La comparaison s'applique parfaitement aux corps vivants, grâce au « concours de l'unité essentielle du sujet principal avec la diversité des modifications effectives. Sans la première condition, la comparaison n'aurait aucune base solide, sans la seconde, elle manquerait d'étendue et de fécondité ; par leur réunion, elle devient à la fois possible et convenable. » Aug. Comte, *Cours de philosophie positive*, 4e éd., Paris, 1877, t. III, p. 240.

compte à la fois des ressemblances et des différences, ne pas exagérer les ressemblances en négligeant les différences caractéristiques, mais réduire les ressemblances à leur juste valeur en faisant ressortir les différences fondamentales.

Ces précautions prises, comment procède notre esprit quand il compare? « Il faut, d'après Joubert, dans les comparaisons passer du proche au loin, de l'intérieur à l'extérieur et du connu à l'inconnu[1]. » On doit, en d'autres termes, aller « du dedans au dehors, de la chose signifiée au signe[2] », du sujet à l'objet, puisque c'est le moi qui est le point de départ de la comparaison. Il faut, par suite, aller « du simple au complexe, de l'état élémentaire et uniforme à la disposition multiple et variée[3] ». Il convient donc de partir de ce qui est certain pour saisir ce qui ne l'est pas, de se référer pour ce qu'on ignore à ceux qui le savent, en un mot, de ramener l'inconnu au connu. Aussi, pour que toute comparaison réussisse, faut-il « que la chose qu'on y emploie soit plus connue ou plus aisée à concevoir que celle que l'on veut faire connaître[4] ».

Dans cette marche, l'esprit est éminemment actif : « nous comparons en portant alternativement notre attention d'une idée à une autre, ou même en la fixant en même temps sur plusieurs[5] » et, la comparaison consistant à apercevoir « deux idées du même coup et à se les rendre présentes en même temps », est ainsi « une double attention » et, par suite, quelque chose d'absolument volontaire[6] ; aussi diffère-t-elle profondément d'une simple association par ressemblance, qui peut la faire naître, mais, le plus souvent, est passive et involontaire. Nous sommes donc en droit de nous demander si la comparaison n'est pas quelque chose de plus qu'un simple rapprochement, qu'une juxtaposition d'éléments et si on ne doit pas y voir une sorte de superposition, de rattachement, de fusion de ces éléments[7], qui serait au simple rapprochement ce que la

1. Cité *Encyclopédie* Larousse, t. IV, p. 770 c.
2. Tarde, *Les lois de l'imitation*, 4e éd., Paris, 1903, p. 211, note.
3. L. Roule, *L'anatomie des animaux basée sur l'embryologie*, Paris, 1898, p. VI.
4. *Encyclopédie, art.* cité, t. VIII, p. 719.
5. *Ibidem.*
6. *Encyclopédie* Larousse, *art.* cité, p. 771.
7. Cf. « La comparaison n'est pas une image, comme une succession ; une couleur est une image, non la comparaison de deux couleurs. Mais à l'analyse cette fonction de mise en relation, de comparaison se résout mentalement en un sentiment confus de

combinaison est au mélange [1] ; mais il semble que ce caractère éminemment original et créateur n'appartienne guère qu'à la comparaison intellectuelle à son degré le plus élevé.

Comme toutes les opérations intellectuelles et volontaires, la comparaison a un côté affectif; elle répond au besoin de l'esprit et l'aptitude à la comparaison paraît être un don de nature. Aussi se fortifie-t-elle par l'habitude et l'exercice en devient-il une nécessité pour l'homme : l'adulte fait généralement des comparaisons plus nombreuses et plus justes que l'enfant, le civilisé que le sauvage et le savant que l'ignorant. Ainsi que les autres opérations de l'esprit, d'inconsciente elle peut devenir consciente, d'instinctive elle arrive à être volontaire, de simple et rare elle se fait compliquée et fréquente. On passe ainsi progressivement du simple rapprochement à la comparaison proprement dite, pour aboutir à la comparaison méthodique : nous allons maintenant examiner ces différentes espèces de comparaisons [2].

Le *rapprochement* proprement dit est quelque chose de purement matériel, où il s'agit de mettre en présence les objets même que l'on songe à comparer : la principale forme en est la *confrontation*, qui est employée surtout dans l'enquête judiciaire ; qu'elle porte sur des écritures ou sur la déposition des témoins, toujours elle consiste à réunir dans l'espace les choses ou les personnes. Une forme un peu plus compliquée, intermédiaire entre le rapprochement et la comparaison proprement dite, puisque, si l'on y réunit des écritures, c'est pour en étudier la teneur et non plus seulement la forme matérielle, est la *collation*, qui est l'action de confronter deux textes, d'ordinaire une copie avec l'original, et dont une espèce est la *récension* ; on peut y joindre le *récolement*, qui est la revue d'un inventaire, d'un procès-verbal ou d'une déposition de témoins et qui procède déjà de la vérification.

la conscience acquise, en une sorte de cœnesthésie mentale sur le fond de laquelle se déroule le sentiment nouveau de ressemblance et de différence. » F. Rauh, L'idée d'expérience. *Rev. de métaph. et de mor.*, 1908, p. 872.

1. L'unité dans la diversité, qui est la caractéristique des faits de conscience, « se manifeste dans la *comparaison* ; en effet, ce que l'on compare, ce sont les éléments divers qui, malgré leur diversité, sont liés dans la même pensée ou dans le même acte de conscience. » Höffding, *o. c.*, p. 61.

2. Nous laissons à dessein de côté les formes que le même psychologue, p. 148 et 161, appelle comparaison « élémentaire » ou « impliquée ».

La *comparaison* proprement dite est quelque chose de purement intellectuel ou moral, puisque le rapprochement s'y opère seulement dans l'esprit. La forme spontanée la plus générale en est la *vérification*, qui consiste à examiner si une chose est telle qu'on la prétend ou qu'elle devrait être, c'est-à-dire à confronter la réalité avec une idée ou un idéal. Elle peut ainsi prendre deux formes distinctes. La première consistant en une simple observation, faite volontairement, est le *contrôle* qui, dans certaines conditions de précision, devient le *pointage* et dont la forme la plus complète est l'*expertise*; la seconde est la *rectification*, qui demande une observation plus attentive, implique l'idée d'un modèle et peut aller de la *revision* à la *correction*.

Une forme supérieure de la comparaison, où l'on confronte les choses avec l'idée anticipée qu'on en a, en cherchant à réaliser cette idée, c'est l'*essai*, véritable épreuve à laquelle on soumet la nature. Cette forme de la comparaison, un peu rapide et grossière, devient, dans l'*expérimentation*, lente et compliquée : elle prolonge l'observation qui suppose presque toujours une comparaison [1], mais une comparaison à termes fixes, tandis que l'expérimentation fait varier les termes de la comparaison ; l'expérimentation « n'est au fond qu'une forme de la comparaison » puisqu' « elle consiste à faire varier un fait, à le produire sous des formes variées qui sont ensuite méthodiquement comparées », mais elle fait déjà partie des « comparaisons méthodiques » [2]. On peut encore envisager l'expérimentation comme une confrontation de nos théories à la nature et c'est pourquoi le créateur de la méthode expérimentale, François Bacon, la faisait reposer « sur des procédés employés dans les recherches judiciaires [3] ».

Telles sont les formes les plus ordinaires, à la fois les plus

1. « L'idée de comparaison entre plus ou moins, de toute nécessité, dans la notion de toute observation, quel qu'en soit le mode, et même à quelque sujet qu'elle se rapporte : car il faut bien, au moins, comparer les conditions sous lesquelles le phénomène s'accomplit, aux circonstances qui caractérisent son accomplissement, cela est encore plus spécialement indispensable dans toute expérimentation proprement dite. » A. Comte, *o. c.*, t. IV, p. 152.

2. E. Durkheim, Sociologie et sciences sociales, *De la méthode dans les sciences*, 1re série, 1909, p. 272, et *De la division du travail social*, 2e éd., Paris, 1902, p. XLII.

3. W.-M. Kozlowski, L'explication scientifique de la causalité, *Revue philosophique*, septembre 1909, p. 254.

typiques et les plus simples, de la comparaison. Ces formes peuvent, d'ailleurs, se juxtaposer, se subordonner ou se coordonner entre elles et, en se multipliant, produire des résultats compliqués : quand, dans ce cas, elles sont entièrement conscientes, réfléchies, volontaires et prudentes, elles donnent lieu à la comparaison méthodique et à la méthode comparative.

La *comparaison méthodique* ne diffère de la comparaison proprement dite que par sa plus grande rigueur. Outre les conditions générales que nous avons exposées plus haut, elle doit être aussi consciente, aussi exacte, aussi complète et aussi critique que possible. Pour arriver à l'entière conscience, nous devons mentalement formuler toutes les délicates opérations qui constituent la comparaison sans oublier ni négliger aucun intermédiaire : le raisonnement comparatif doit toujours être construit en forme, c'est-à-dire que ses différents termes doivent être nettement séparés et sa conclusion ne jamais être sous-entendue ; on évite ainsi beaucoup d'erreurs résultant de la confusion.

On augmente ensuite ses chances d'exactitude en multipliant les comparaisons. La comparaison ne doit jamais être isolée, sous peine d'être sans valeur : les comparaisons en masse se fortifient l'une l'autre. Dans les exemples précédents, c'est à dessein que nous avons considéré le cas élémentaire de deux objets; mais il est facile d'en imaginer de plus compliqués : étant donné trois ou plusieurs objets, on peut comparer successivement le premier au second, puis au troisième et ainsi de suite. A mesure qu'il y aura de nouveaux objets, la comparaison deviendra plus laborieuse, mais aussi plus fructueuse. Il serait certainement souhaitable que ces comparaisons portassent sur tous les éléments du même genre ; mais, même si cette recherche était réalisable, on ne pourrait jamais établir entre les termes toutes les comparaisons possibles, parce que le nombre des combinaisons s'accroît avec celui des éléments comparables.

A défaut d'une telle possibilité, on doit tâcher de multiplier les points ou termes de comparaison afin d'augmenter en même temps les éléments d'appréciation et les garants de la vérité, les points de repère et les points d'appui. Il y a, en effet, deux sortes de termes de comparaison, correspondant en quelque

sorte aux moyens et aux fins. Les uns sont des intermédiaires dans le raisonnement comparatif, des mailles et des chaînons, et, par suite, servent de matériaux de comparaison ; les autres sont une sorte de limite à laquelle s'arrête la comparaison, une borne ou une frontière qu'on ne doit pas dépasser, ils constituent à la fois l'idéal dont on cherche à se rapprocher de plus en plus et le critère qui nous permet de juger.

Les premiers sont les plus nombreux et les plus souvent employés. Ils n'ont pas par eux-mêmes de constitution propre, car ils dépendent du sujet que l'on veut étudier ; le tout est qu'ils soient certains, simples, précis et distincts [1]. Or la certitude et la simplicité se trouvent réunies dans les objets matériels ou, à leur défaut, dans leur représentation : tous les procédés qui nous rendent les choses sensibles à un degré quelconque, comme l'écriture manuscrite ou imprimée, les fac-similés, le dessin manuel, gravé ou photographié, nous fournissent d'excellents matériaux de comparaison. D'autres procédés, ceux qui comportent la mesure, nous donnent la précision, surtout quand il s'agit d'appareils enregistreurs ; enfin, la distinction des points de comparaison est assurée par tous les procédés matériels d'analyse qui ne réclament pas de cadres rigides, comme les fiches, les tableaux, les tables et autres relevés d'un maniement pratique. La difficulté consiste, soit à bien choisir, soit à faire varier ces points de comparaison.

Les seconds ne sont plus les matériaux du raisonnement comparatif, mais lui servent de fondement préalable ; c'est une sorte de base, un point fixe auquel on peut rapporter le reste, un objet connu et invariable dont on peut rapprocher ce qu'on examine et qui est à la fois un guide et un critère : on mesure ainsi l'altitude par rapport au niveau de la mer, l'ampleur du cerveau en fonction de celui de Gauss, la température en partant de la glace fondante ; de toutes façons, on se constitue ainsi une unité normale ou idéale. De plus, nous rapportons les actions ou les formes à un idéal de bonté ou de beauté. Critère, base, unité ou idéal deviennent ainsi des limites pour la comparaison méthodique.

La considération des termes de comparaison y a fait distinguer

1. Cf. les conditions données par l'*Encyclopédie*, t. VIII, p. 719-20.

deux grandes espèces, la comparaison individuelle et la comparaison générique, suivant que l'on y envisage une unité seulement ou des groupes. « La comparaison *individuelle* réunit les observations que présente un seul objet ou un seul phénomène naturel sur ses parties coexistantes ou ses circonstances successives pour en donner une vue d'ensemble », tandis que la comparaison *générique* « réunit les observations provenant d'objets ou de phénomènes différents, mais homogènes, et les range » en groupes. « Elle a pour but d'obtenir une image distincte des états simples par lesquels passent les phénomènes partiels ou les observations isolées d'un objet et de tenir compte des circonstances qui l'accompagnent, et surtout des variations. » Bien que toutes deux utilisent l'analyse et la synthèse, la première est plutôt analytique et la seconde synthétique ; l'une, visant à connaître l'individu, s'en tient à la description, tandis que la seconde, étudiant le genre, s'élève jusqu'à l'explication causale : aussi, alors que la comparaison individuelle n'est encore que la comparaison méthodique, la comparaison générique constitue à proprement parler la méthode comparative[1], et fonde la science, qui commence à la classification. La première n'est guère qu'une observation attentive, mais la seconde est une opération intellectuelle très compliquée où l'imagination et la volonté jouent un très grand rôle.

Les points de comparaison varient suivant les deux cas. Dans la comparaison individuelle, ce sont toujours un objet, un fait ou une idée, dont on compare successivement les parties entre elles ou avec le tout, les formes et les phases successives, le commencement avec le milieu et la fin, les principes avec les conséquences ; pour cela, on en sépare soigneusement les éléments et on les réunit ensuite provisoirement[2] : on voit donc que la comparaison individuelle se confond en grande partie avec l'*analyse*. Toutefois, si l'étude approfondie d'une chose ne s'opère que « par la comparaison fréquente des parties entre elles et du tout avec les parties », la connaissance complète ne se réalise que « par le passage alternatif et réitéré du détail

1. W. Wundt, *Logik*, t. II, part. I, pp. 47-49, 342, et part. II, p. 69.
2. *Id.*, part. I, p. 341.

à l'ensemble et de l'ensemble aux détails [1] ». Dans la comparaison générique, les points de comparaison seront plus nombreux et plus compliqués : ce sont, soit des objets ou des faits de même espèce fournis par l'expérience ou connus par la comparaison individuelle, soit des choses du même genre, mais différentes et jusqu'à un certain point indépendantes auxquelles on pourra appliquer les procédés de comparaison que nous avons trouvés dans l'analyse, mais qui auront pour but d'aboutir à la synthèse. Son extrême complication vient de ce que, pour être entièrement valable, la comparaison générique devrait reposer sur la connaissance de tous les éléments appartenant au genre.

Ainsi la comparaison individuelle prépare la comparaison générique en lui fournissant des matériaux et la seconde continue le travail commencé par la première. Il y a, d'ailleurs, toutes sortes de transitions entre ces deux modes de comparaison méthodique. Ainsi, la connaissance d'un objet, pour être complète, ne doit pas se borner à ce seul objet, elle doit aller de lui aux objets semblables et même aux objets différents : c'est ce qu'on peut appeler une comparaison *extensive*, intermédiaire entre la comparaison individuelle et la comparaison générique, puisqu'elle dépasse la première, mais ne vise pas à constituer des groupes comme la seconde ; elle ne s'efforce pas, en effet, de connaître tous les objets de comparaison et aboutit simplement à établir des rapports, non des lois. D'autre part, « la règle logique, pour comprendre la structure d'un objet ou d'un assemblage d'objets, pour la concevoir avec exactitude, est de la posséder toute, depuis son commencement jusqu'à sa terminaison [2] ». C'est le point de vue *génétique* ou *évolutionniste*, que l'on appelle aussi méthode *génétique* ou *embryologique*. Ce n'est, « au fond... qu'une variété, une forme » de la méthode comparative, « qui par sa simplicité fait mieux comprendre la nature et la valeur de ce mode d'investigation. Elle a pour but de découvrir et de retracer les phases successives du développement » depuis les formes les plus basses jusqu'aux plus élevées [3]. Elle complète la comparaison individuelle, prise en quelque sorte à

1. Vessiot, *o. c.*, p. 356.
2. Roule, *o. c.*, p. v.
3. Th. Ribot, Psychologie. *Méthode des sciences*, vol. cité, p. 245-6.

l'état statique, par un point de vue dynamique, en envisageant ses différents moments, ses transformations successives. Cependant, si nous possédons cette suite continue de formes pour certains objets ou certains faits, il n'en est pas de même de tous et c'est précisément par la comparaison des choses semblables appartenant au même groupe, c'est-à-dire par « la considération graduelle des cas analogues dans lesquels le phénomène se simplifie de plus en plus[1] », qu'on obtiendra cette suite ; la comparaison embryologique, si elle complète la comparaison individuelle, s'achève ou se constitue souvent elle-même par la comparaison générique : c'est une variété de la première, complétée par d'autres qui visent à constituer la seconde.

Telles sont les comparaisons qui concernent les matériaux ou termes de comparaison ordinaires ; quand il s'agit, au contraire, de comparaisons où l'on utilise un idéal servant de fin, de but ou de critère, en un mot de norme, on peut nommer l'opération comparaison *idéale* ou plutôt *normative*. Cette comparaison sera beaucoup plus simple que les précédentes, parce qu'elle comporte moins de termes : le terme essentiel est généralement unique ou fixe ; cependant, ce n'est pas directement à lui que se fait la comparaison, mais à un autre terme, que l'on a plus ou moins préalablement rapproché de ce terme fixe et qui sert ensuite d'intermédiaire : ainsi, pour mesurer l'altitude d'un lieu éloigné du bord de la mer, on ne le rapporte pas immédiatement au niveau de celle-ci, mais à d'autres lieux dont on a déjà déterminé la hauteur en fonction de ce niveau.

Il est facile de disposer ces différentes sortes de classification en un ordre méthodique, mais il est malaisé de leur attribuer des noms convenables : aussi devrons-nous, pour ne pas créer un vocabulaire nouveau, donner aux vocables ordi-

1. A Comte, t. II, p. 14. « La condition essentielle de cette précieuse méthode consiste dans l'existence d'une suite suffisamment étendue de cas analogues, mais distincts, où un phénomène commun se modifie de plus en plus, soit par des modifications, soit par des dégradations successives et presque continues. » *Ibid.*, t. III, p. 21. Elle diffère de l'observation et de l'expérimentation en ce qu'elle est fondée « sur une comparaison très prolongée d'une suite fort étendue de cas analogues, où le sujet se modifie par une succession continue de dégradations presque insensibles ». *Ibid.*, t. IV, p. 254.

naires une signification particulière. Étant donné une chose, on peut la comparer à elle-même ou à d'autres : dans le premier cas on aura une comparaison *interne*, dans le second une comparaison *externe* [1]. Quand la comparaison interne se borne à un des états de la chose, elle est simple et statique et nous l'appellerons comparaison *individuelle* ou analyse, quand elle en envisage le développement, qu'elle est dynamique, elle devient graduelle, génétique ou *embryologique* [2]. Quand la comparaison externe s'étend à d'autres choses, semblables ou différentes, elle devient *extensive*, c'est un rapprochement plus ou moins complet, quand ce rapprochement embrasse tous les cas possibles du même genre, la comparaison devient exhaustive ou *générique* ; au contraire, si elle se fait avec un terme qui lui sert de limite, de règle et de norme, on a la comparaison limitative ou *normative*. Tels sont les noms que nous emploierons de préférence.

Ces différentes espèces de comparaison nous paraissent constituer tous les cas simples de la comparaison, en d'autres termes, notre classification nous paraît être complète. Étant donné un objet ou un fait, on ne peut le comparer, d'abord qu'à lui-même, dans un de ses états, dans tous ses états et dans son type complet ou parfait, ensuite qu'à d'autres soit différents, soit du même genre ; mais on ne peut toujours effectuer la comparaison normative, dont le domaine s'étend seulement aux sciences morales et non à celles de la nature. Ainsi, quand j'étudie l'éruption de la montagne Pelée, le 8 mai 1902, je fais une comparaison individuelle ; quand j'étudie toutes les éruptions de la montagne Pelée depuis les origines jusqu'à aujourd'hui, j'opère une comparaison embryologique ; si j'étends cette comparaison à quelques autres éruptions contemporaines des Antilles, c'est une comparaison extensive ; enfin, si j'étudie les éruptions des Antilles françaises en général, j'opère une comparaison générique. Je retrouverais la suite de ces différentes comparaisons en étudiant mon chien

1. Ces vocables ont été employés, dans l'histoire de la science, avec un sens assez voisin. G. Sarton, L'histoire de la science. *Isis*, revue consacrée à l'histoire de la science, 1913, t. I, p. 37.

2. Nous emploierons de préférence ce dernier mot, de peur de confusion entre les mots *génétique* et *générique*.

en ce moment, son développement successif, les chiens de mes voisins, et la race à laquelle il appartient : les mêmes opérations se répètent, qu'il s'agisse d'un phénomène, d'un être ou d'un objet[1].

Si nombreuses que soient ces variétés de la comparaison, elles ne nous en semblent cependant pas constituer tous les modes possibles ; on peut en découvrir d'autres et faire rentrer les précédentes dans des groupes différents. La comparaison peut être plus ou moins immédiate : si on peut rapprocher deux objets l'un de l'autre sans se servir d'intermédiaire, on a une comparaison *directe* ; si on doit, au contraire, pour les comparer, introduire entre eux un ou plusieurs moyens termes, la comparaison devient *indirecte* : c'est ce qui arrive toutes les fois qu'on emploie une commune mesure[2]. La comparaison extensive peut porter sur des objets ou des faits soit de même nature, soit de nature différente : on a ainsi une comparaison tantôt de *même ordre*, tantôt d'*ordre différent*[3]. Quand elles sont de même ordre, les comparaisons externes peuvent envisager seulement quelques points ou tout l'ensemble : dans le premier cas on a une comparaison extensive, dans le second une comparaison générique ; si l'une ou l'autre de ces comparaisons porte sur des objets déjà connus par une comparaison interne, on aura une comparaison du *second degré*, issue d'une comparaison du *premier degré*. Directe ou indirecte, une comparaison peut porter sur le fond et l'intérieur d'un objet ou sur son apparence et son extérieur ; c'est ce qu'on peut appeler une comparaison *interne* et une comparaison *externe*.

L'usage réfléchi de ces divers modes de comparaison n'est encore que la comparaison méthodique ; la *méthode comparative* est quelque chose de plus, un mode qui seul en mérite

1. Cf. « Parmi les motifs essentiels de la comparaison biologique... les seuls qui présentent un caractère assez nettement tranché... sont la comparaison entre les diverses parties d'un même organisme, celle des différentes phases de chaque développement et surtout celle de tous les termes distincts de la grande hiérarchie des corps vivants. » A. Comte, t. IV, p. 249.

2. Cf. L. Marillier. La psychologie de W. James, *Revue philosophique*, janv. 1893, p. 160.

3. C'est ce que G. Sarton, *art.* cité, nomme des comparaisons *internes* et *externes;* nous préférons réserver ces expressions pour désigner celles qui concernent l'intérieur ou l'extérieur d'un objet.

vraiment le nom[1]. Non seulement elle entoure de précautions les opérations comparatives, mais elle les érige en règle ; elle est la systématisation de la comparaison méthodique. Elle diffère, en effet, de la comparaison proprement dite en ce qu'elle est, par elle-même, un rapprochement perpétuel, conscient et voulu, et qu'elle opère sur des matériaux choisis : au lieu de considérer des cas isolés, phénomènes ou objets, elle s'efforce de considérer des ensembles de faits similaires ou complémentaires ; au lieu de rapprocher des matériaux quelconques, elle opère sur des matériaux qui ont subi déjà une élaboration préalable. C'est pourquoi la méthode comparative devra recourir d'ordinaire à la comparaison générique, qui est, par sa nature, exhaustive ; elle aboutira à des résultats d'autant meilleurs qu'elle sera une comparaison du second degré, résultant de comparaisons antérieures. D'une façon générale, les matériaux doivent être aussi nombreux que possible, sans jamais se répéter ni influer les uns sur les autres, afin que leur caractère leur appartienne véritablement en propre ; en d'autres termes, ils doivent être multiples, variés et indépendants les uns des autres. Quand les résultats concordent, cette multiplication et cette importance des données attribuent au raisonnement comparatif une très grande probabilité, qui équivaut pratiquement à la certitude. D'ailleurs, la méthode comparative, si elle repose sur des comparaisons de même ordre, doit se compléter et se contrôler par des comparaisons d'ordre différent ; si la concordance se répète, il ne reste plus alors aucune place pour le doute.

Ces différentes espèces de comparaison établies, nous allons déterminer le rôle de la comparaison. Son rôle le plus général est de faire comprendre et d'établir des rapports. La comparaison fait avant tout *comprendre*, puisque « comprendre c'est rapporter à soi[2] », rapprocher une chose d'une autre semblable et déjà connue, par suite, ramener l'inconnu au connu ou rapprocher ce qui est nouveau de ce qui nous est familier.

1. On abuse par trop de ce mot de méthode comparative, là où il n'y a encore que comparaison méthodique, nous en verrons des exemples à propos de la méthode historique.

2. E. Boutroux, La philosophie en France depuis 1867. *Rev. de métaph. et de mor.*, novembre 1908, p. 713.

C'est pourquoi la comparaison aboutit à expliquer et à exposer. « On ne peut expliquer qu'en comparant[1] », car « expliquer c'est assimiler le moins connu au plus connu[2] », transférer les termes d'une assertion « en ceux de l'intuition[3] » ou de la claire conscience : aussi la comparaison joue-t-elle un rôle essentiel dans la pédagogie en rattachant ce qui est nouveau à ce qui est déjà connu ou compris. Cet office incombe surtout à la comparaison extensive, au rapprochement plus ou moins isolé qui ne va pas jusqu'à la comparaison générique.

Par suite, la comparaison nous sert non seulement à comprendre, mais à faire comprendre, à *exposer* nos idées. Tout plan, c'est-à-dire toute exposition réfléchie et méthodique, est, comme tout choix, le résultat d'une mise au point, d'une comparaison à la fois individuelle et normative entre ces parties par rapport au tout et à un critère ou un idéal rationnel, opération qui seule nous montre pourquoi nous devons placer chaque développement à tel endroit plutôt qu'à tel autre ; de plus les comparaisons, surtout extensives, nous « fournissent un moyen d'exposition commode[4] ». Elles pénètrent notre langage, soit d'une façon inconsciente et en quelque sorte négative, quand nous employons des expressions comme la Révolution, la Guerre, en désignant des phénomènes en apparence absolus, en réalité relatifs à d'autres moins importants, soit d'une façon plus consciente et positive, quand nous prenons des mots au figuré pour désigner des idées morales par *métaphore*, c'est-à-dire par comparaison avec le sens propre qui désigne des choses concrètes[5], ou quand les poètes emploient les figures et les images[6] et que les savants eux-mêmes les recherchent dans des formules frappantes et suggestives ; au contraire, le rapprochement de choses qui n'ont entre elles aucun rapport constitue le ridicule et provoque le rire.

La comparaison extensive aboutit enfin à découvrir les rap-

1. Durkheim, préface de l'*Année Sociologique* et le *Suicide*, p. 1.
2. P. Boutroux, *Congrès de philosophie de Genève*, 1904, p. 582.
3. Kozlowski, *Revue philosophique*, septembre 1909, p. 250.
4. Goblot, *Essai sur la classification des sciences*, Paris, 1898, p. 271.
5. Cf. G. Lanson, art. Comparaison (littéraire), *Grande Encyclopédie*, t. XII, p. 166 a-b. Sur la métaphore, v. A. Darmesteter, *La vie des mots* étudiée dans leur signification. 5e édition, Paris, 1899, p. 51-53.
6. Cf. H. Launois, *Revue universitaire*, 15 juillet 1909, p. 181 ss.

ports des choses par leur simple rapprochement, puisque « lorsque l'esprit envisage une chose auprès d'une autre, c'est une relation ou rapport[1] » ; elle indique donc, quand elle est convenablement pratiquée, la liaison des choses. Elle est ainsi le meilleur procédé pour les connaître, puisque tout est relatif et que l'absolu seul échappe à la comparaison, que nous ne connaissons tous les objets réciproques que par opposition[2], que les choses sont uniquement pour nous des groupes de rapports et que certaines d'entre elles — par exemple les choses morales — consistent uniquement en rapports ; par suite, elle est le moyen de fonder la science, qui n'est qu' « un système de relations »[3].

Les rapports ainsi dégagés sont très nombreux ; ils peuvent être naturels ou artificiels : ainsi, la comparaison directe des objets nous montre « entre eux différents rapports de figure, d'étendue, de durée et d'autres accidents[4] », tandis que leur comparaison avec des images ou des idées fait envisager des relations entre les choses matérielles et les choses morales. Les rapports naturels sont les plus simples : nous les envisagerons ici seulement au point de vue abstrait, selon qu'ils concernent des différences et des ressemblances, c'est-à-dire nous n'étudierons que les rapports les plus généraux, résultant de la définition même de la comparaison ; ils peuvent aller de la contradiction à l'identité.

La comparaison de deux choses montre d'abord les *différences*, qui sont plus frappantes que les ressemblances, du moins pour l'homme fait[5] ; elles s'expriment par un jugement négatif, séparant les deux objets de comparaison[6]. Quand ces différences sont mêlées de ressemblances parce que les objets con-

1. Leibniz, *Nouveaux essais de l'entendement humain*, l. I, ch. XXV, § 1. Cf. « Par la sensation, les objets s'offrent à nous séparés ; par la comparaison, je prononce sur leurs rapports. » Larousse, t. IV, p. 770 c (sans indication d'auteur).

2. « L'esprit humain ne s'exerce que sur des différences, dans la catégorie de l'antithèse et du divers. » E. Renan, Poésie. *Rev. des Deux Mondes*, 15 mai 1908, p. 279.

3. Goldfriedrich, *Die historische Ideenlehre in Deutschland*, Fribourg-en-Brisgau, 1902, p. VI et 2.

4. Jaucourt, *art.* cité, t. VIII, p. 719.

5. Il semble, en effet, qu'il en soit autrement pour l'enfant : le nouveau-né donne le même nom à tous les hommes et à tous les objets qui le frappent de la même façon. Cependant, d'après Höffding, *o. c.*, p. 230, « la perception de la diversité est une fonction plus primitive que celle de la ressemblance. »

6. G. Regnauld, *art.* cité, p. 165 b.

sidérés sont les espèces du même genre, comme la lumière et l'ombre, mais que la comparaison fait ressortir les différences en isolant les ressemblances, on a le *contraste* ; quand ces différences sont complètes, comme il arrive entre une chose et son contraire, entre une espèce et toutes les autres espèces du genre, par exemple entre la guerre et la paix, entre l'état du civilisé, celui du sauvage ou du nomade, on a l'*opposition*, dont la forme grammaticale est l'*antithèse* ; quand ces différences sont ou paraissent incompatibles, on a la *contradiction*, dont la forme philosophique est l'*antinomie*. Ces différences sont loin d'être stériles : s'il est vrai que nous ne pensons qu'en opposant des notions, comme semblent l'exprimer les adages de sens commun et de philosophie « du choc des idées jaillit la lumière » et « le moi se pose en s'opposant », ce sont ces différences qui maintiennent l'unité de la pensée et qui donnent aux choses leur originalité ; il semble même que les différences, surtout lorsqu'elles sont à notre avantage, engendrent plutôt la comparaison que les ressemblances [1]. Toutefois les différences qui accusent une disparité de plus en plus marquée sont, au fond, moins intéressantes que les ressemblances et donnent pour la science des résultats moins importants puisqu'ils sont forcément moins généraux.

Les *ressemblances* ressortant moins que les différences, ne s'aperçoivent en général qu'après elles ; elles donnent lieu à un jugement positif, qui peut rapprocher les deux objets jusqu'à les identifier. Elles sont d'une considération plus délicate et, par conséquent, soumises à des règles plus strictes que l'examen des différences : pour les dégager, on ne doit comparer entre elles que des choses de même nature ou ayant entre elles des rapports certains, comme la circulation des eaux et celle du sang, non celle du sang et de la monnaie, l'évolution des sauvages et des civilisés, non l'évolution morale et l'évolution organique. Les ressemblances doivent être naturelles, comme celles

1. C'est au temps de Périclès chez les Grecs et pendant la Renaissance chez les Italiens modernes que la comparaison engendre d'abord l'idée de progrès. Delvaille, *Essai sur l'histoire de l'idée de progrès*, Paris, 1910, p. 30-31 et 119. De même, « dans les périodes de décadence, on n'est point enclin aux comparaisons », tandis que les statistiques se font aux époques brillantes. E. March, Statistique. *Méthode des Sciences*, 2e série, 1911, p. 319. Cf. Montaigne, De l'art de conférer. *Essais*, l. III, ch. VI, qui trouve la contradiction plus féconde que l'accord.

des poumons et des branchies, non artificielles comme celles des journaux et d'un sens humain, profondes et non superficielles comme celles qu'on relève entre différents monuments de civilisations primitives [1], importantes, essentielles ou fortuites, tout en n'étant pas d'ordre trop général, sous peine de n'avoir aucun intérêt ; à plus forte raison doivent-elles être réelles et exactes, c'est-à-dire n'être ni fausses ni exagérées.

Ce sont d'ordinaire les ressemblances constatées qui provoquent une comparaison approfondie ; mais souvent la comparaison faite sans idée préconçue amène la découverte de l'*analogie*, qui est une ressemblance mêlée de différences [2]. L'analogie, du reste, a des origines très diverses et elle est le point de départ de raisonnements très nombreux et très compliqués ; mais il n'y a de véritable raisonnement par analogie « que si on compare les ressemblances, que si on en apprécie la valeur [3] », c'est un raisonnement « fondé sur les ressemblances ou les rapports, en tant qu'elles indiquent des rapports [4] » : une de ses principales applications est celle qui va de la partie au tout, supposé homogène, puisqu'il « infère d'une ressemblance donnée sur certains points une ressemblance sur d'autres points [5] ». Mais ses conclusions ne sont jamais que probables et il faut les établir solidement.

L'analogie est fondée sur l'association par ressemblance et « consiste dans une association d'images que nous faisons en vue de percevoir un rapport existant hors de nous ou dans une partie de notre conscience » ; considérée ainsi dans son sens le plus général, ou dans son sens particulier, quand elle désigne le transfert du sens propre au sens figuré [6] », elle constitue le fond de notre vie mentale : c'est, en effet, le point de départ de toute psychologie et le fondement du langage, puisque nous ne connaissons les autres et ne les comprenons que par analogie ; c'est aussi le grand procédé d'invention dans les sciences [7].

1. Tous ces exemples de ressemblances forcées sont empruntés à G. Tarde, *o. c.*
2. V. Brochard, art. Analogie, *Grande Encyclopédie*, t. II, p. 918.
3. *Id.*, p. 918 a-b.
4. Cournot, *Essai sur les fondements de nos connaissances*, t. I, p. 94.
5. Rabier, *Logique*, p. 247.
6. E. Récéjac, *Essai sur les fondements de la connaissance mystique*, Paris, 1897, p. 131 note et 126.
7. A. Hannequin, *Revue internationale de l'enseignement*, 15 juin 1906, p. 492.

La rencontre d'analogies fortuites, rares ou superficielles, est la *coïncidence*, celle d'analogies nombreuses ou importantes constitue la *concordance* qui, lorsqu'il y a correspondance entre deux choses différentes, s'appelle l'*accord*, la *conformité*, la *convenance* ou l'*harmonie*. Cette concordance, si elle est partielle, aboutit à la *similitude*[1] et, si elle est complète, donne l'*identité* qui peut être totale ou individuelle quand il s'agit d'un même être, partielle ou générique quand il s'agit d'un membre du même groupe, substantielle ou statique quand elle s'applique à ce même individu pris à un seul moment ou considéré comme immuable, enfin évolutive ou dynamique quand elle s'applique au même individu se modifiant ou transformé. L'identité complète résulte de la concordance des caractères importants ou de ce qu'on pourrait appeler la coïncidence causale, c'est-à-dire de la rencontre de traits non fortuits et qui commandent l'ensemble ; mais il faut s'en abstenir quand on n'est certain ni des ressemblances ni de leur valeur.

Tels sont les rapports naturels ; les rapports artificiels se réduisent à des rapports de caractère symbolique et numérique, mais n'en sont pas moins très fréquents, s'il est vrai qu'en « comparant deux objets, on se propose avant tout de faire de l'un le signe ou la mesure de l'autre[2] ». Les *signes* sont des moyens concrets et sensibles d'exprimer commodément des rapports abstraits et difficiles à saisir[3] ; la faculté qu'on a de les découvrir est « une sagacité extraordinaire à saisir les rapports[4] ». Parmi ces signes figurent le langage naturel, conventionnel ou artificiel, l'écriture, les divers modes de numération, les notations d'algèbre, les systèmes d'abréviation comme la nomenclature chimique, les symboles tels que le blason. Quant aux *mesures*, qui s'expriment par des nombres, « elles résultent de la simple comparaison immédiate d'une grandeur avec une grandeur semblable supposée connue qu'on prend

1. Sur les rapports de l'analogie et de la similitude, v. E. Mach, *La connaissance et l'erreur*, Paris, 1908, p. 227-8.

2. Lanson, *art.* cité, *Grande Encyclopédie*, t. XII, p. 116 b.

3. « Characteres aut res quædam, quibus aliarum rerum inter se relationes exprimantur, et quarum facilior est quam illarum tractatio. » Leibniz, *Die Mathematischen Schriften*, édition Gerhardt, Berlin, 1849-1863, t. V, p. 141.

4. M. Bréal, *Journal des Savants*, janvier 1893, p. 13.

pour *unité* entre toutes celles de même espèce[1] » et elles ont l'avantage de substituer à des rapports vagues des rapports plus précis, de remplacer des considérations de qualité par des considérations de quantité. Tous les systèmes de mesures quels qu'ils soient, longueurs, surfaces, volumes, poids, monnaies, par exemple, proviennent ainsi d'une abstraction comparative et les différents systèmes d'énumération, le dénombrement et le recensement, n'en sont que des formes particulières. On peut même établir des rapports numériques entre des choses différentes quand elles sont commensurables, c'est-à-dire quand elles ont une commune mesure ; ainsi l'emploi des *moyennes* permet de les comparer facilement.

Quels sont maintenant les principaux résultats de la comparaison dans la connaissance et dans la science ? Le premier est de nous poser des *questions*, d'attirer notre attention sur des problèmes encore inconnus ; même quand elle est inexacte ou forcée, comme dans les exemples que nous avons donnés ci-dessus, la comparaison est instructive, car elle fait considérer les choses à des points de vue nouveaux, suggère des hypothèses qui doivent être le point de départ de vérifications[2]. Elle sert aussi directement à résoudre des problèmes en montrant les erreurs par comparaison avec la réalité et en rectifiant ces erreurs ; quand elle ne va pas jusque-là, elle permet un contrôle indirect qui donne la vraisemblance et celle-ci, répétée un grand nombre de fois et provenant d'observations concordantes, équivaut finalement presque à la certitude. Mais ce n'est là que l'opération préliminaire de la science ; celle-ci part de l'hypothèse pour établir la connaissance et y arrive par la comparaison : la comparaison individuelle, complétée par la comparaison embryologique et par la comparaison extensive, nous permet de connaître les choses à fond en les décrivant et en les distinguant les unes des autres, ce qui constitue la première étape de la science.

1. A. Comte, t. I, p. 91. Cf. « La connaissance scientifique trouve son commencement partout où la matière a formé des unités d'ordre semblable, qui peuvent se comparer entre elles et se mesurer les unes par les autres ; partout où ces unités se réunissent en unités composées d'ordre plus élevé, fournissant elles-mêmes la mesure de comparaison de ces dernières. » Von Nægeli, Discours au congrès des naturalistes allemands en 1877, cité par Tarde, *o. c.*, p. 6 note.

2. Cf. Goblot, *o. c.*, p. 171.

En second lieu, la comparaison extensive et surtout la comparaison générique rapprochent les choses semblables, comme les espèces du même genre, dégagent leurs caractères communs et permettent d'y distinguer les caractères importants des caractères secondaires, l'*essence* de l'*accident*. On découvre ainsi, par une comparaison qui pèse à la fois les ressemblances et les différences [1], la vraie nature, le type pur de l'objet. Si deux ou plusieurs choses concordent dans les traits essentiels, comme la foudre et l'électricité, on peut les *assimiler* ; si elles coïncident, non seulement par leurs caractères généraux, mais pour les détails et l'accident comme pour l'essence, on peut les *identifier*.

Les choses ainsi caractérisées, la science essaie de les expliquer par deux moyens, la causalité et l'induction. La *cause*, sous sa première forme, c'est l'*hypothèse* que suggère d'ordinaire la comparaison extensive et que, seule, peut établir l'expérimentation, quand elle est possible : différentes hypothèses peuvent être présentées en même temps, mais, comme elles sont d'ordinaire incompatibles, elles se limitent en quelque sorte l'une l'autre et c'est précisément le rôle de la comparaison de rejeter les mauvaises hypothèses en montrant leur impossibilité, pour accueillir les meilleures. Par une combinaison de la comparaison individuelle et de la comparaison générique, on les contrôle en les confrontant avec les résultats ou les faits connus, on s'efforce de les fortifier et de les établir indissolublement comme nous avons vu plus haut ; mais le résultat n'est sans conteste que quand la comparaison peut revêtir la forme de l'expérimentation, comme dans les sciences de la nature, en particulier dans la physique [2].

Ainsi la comparaison, au lieu de se borner à montrer *comment* les choses se sont passées, nous explique *pourquoi* il en est ainsi ; elle substitue aux conditions, ou causes secondaires, les causes efficientes ou profondes. Quand on est certain que

1. La méthode comparative possède surtout « la propriété essentielle de mettre en évidence, dans chaque suite indéfinie de cas analogues, la partie fondamentale réellement commune à tous et qui, avant cette généralisation abstraite, était profondément enveloppée sous les spécialisations secondaires de chaque cas isolé. » A. Comte, t. IV, p. 252-3.

2. Cf. le rôle de l'expérimentation et de l'hypothèse dans Mach, *o. c.*, chap. XII et XIV, surtout pp. 198-211 et 240-3.

ce rapport de causalité existe toujours dans les mêmes conditions, on l'universalise par l'*induction* ; dans le cas contraire, on doit recourir à la comparaison générique, qui nous permet de généraliser les résultats obtenus en étendant la cause à des groupes de choses analogues et homogènes : la *généralisation* permet alors de dégager les *lois* des phénomènes, qui sont le dernier mot des sciences de fait.

C'est que la comparaison, rapprochant les choses semblables et les groupant dans un ordre progressif, est par elle-même un principe d'*ordre*, « l'idée de l'ordre ou la raison des choses » étant le fondement « de l'induction ou de l'analogie[1] » et l'ordre étant « le résultat de plusieurs analogies ou comparaisons[2] ». La comparaison générique permet ainsi de disposer les choses semblables et de même genre en *séries*, si ce sont des phénomènes, et en *groupes* de plus en plus étendus, familles, espèces et genres, qu'elle coordonne régulièrement d'après leur degré de ressemblance et les formes déjà classées, si ce sont des êtres : la comparaison générique, appuyée sur la comparaison embryologique, est ainsi la base de la *classification*[3], d'abord artificielle et empirique, puis naturelle et généalogique.

Dans les individus, les séries ou les groupes, la comparaison embryologique et la comparaison générique nous permettent de suivre le *développement* successif des choses et des êtres. Les analogies fournies par la comparaison extensive permettent de rechercher les origines d'un phénomène, soit dans l'imitation[4], soit dans des causes plus générales qui conditionnent simultanément plusieurs groupes ; la comparaison embryologique permet de reconstituer les étapes successives, les états par lesquels sont passées les choses et, par suite, dégage l'*évolution* des types ainsi que le sens qu'a pris cette évolution : elle permet, si les termes en sont suffisamment nombreux et éloignés, de constater dans la succession, soit le *changement* qui concerne les différences, mais n'est parfois que superficiel, soit la *conti-*

1. Cournot, *Essai*, t. II, p. 384.
2. Leibniz, cité dans notre ouvrage : *Leibniz historien*, Paris, 1909, p. 674, note 6.
3. Naville, *Nouvelle classification des sciences*, p. 122-3.
4. Si la comparaison montre l'imitation, en sens contraire l'imitation paraît provenir de la comparaison : c'est quand on a comparé une situation inférieure à une situation supérieure qu'on modifie la première dans le sens de la seconde.

nuité que suppose toute analogie, qui est à la fois le postulat et la conclusion de semblables analogies[1]. Elle dégage enfin le *progrès*, qui est à la fois le postulat et la conclusion de la comparaison[2], qui permet de constater, et, par suite d'une comparaison normative, de combler les lacunes dans le sens de l'amélioration progressive.

Enfin, la comparaison normative et la comparaison extensive nous permettent de *juger* les choses, soit d'une façon absolue en les comparant chacune à son type parfait, soit d'une façon relative en les rapprochant d'autres de même genre. De toutes façons, pour apprécier une chose, on en montre le caractère particulier en la replaçant dans son milieu, on en dégage l'*originalité* et on en fait ressortir la *valeur* propre. C'est, en effet, sur la comparaison qui engendre la mesure par relations que se fonde la notion de *valeur* et c'est par comparaison qu'on dégage non seulement les valeurs matérielles ou quantitatives qui s'expriment par des nombres, mais encore les valeurs morales ou qualitatives qui résultent d'un certain classement des objets, permettent de dégager ce qui est le meilleur et s'expriment par des jugements particuliers dits « jugements de valeur ».

A côté de tous ces avantages, la comparaison a aussi ses dangers. Non seulement elle est d'un maniement très délicat, mais il faut se garder d'y opérer avec précipitation et partialité, en établissant, soit des assimilations et des identifications hasardeuses, soit au contraire des séparations et des différenciations téméraires et en nous laissant guider par des préventions favorables ou défavorables ; on doit s'efforcer d'en rendre les résultats évidents pour tout le monde. Surtout, il faut se rappeler que, selon l'adage, « comparaison n'est pas raison », c'est-à-dire que les conclusions de la comparaison ne sont pas forcément des preuves : on doit toujours les tenir pour des hypothèses, non seulement les vérifier, mais, en quelque sorte, les retourner dans tous les sens pour en faire sortir la vérité, c'est-à-dire ne s'arrêter que quand on a épuisé le cercle des comparaisons possibles. Car, nous l'avons montré, si la comparaison ne fait

1. Tarde, *o. c.*, p. 44 ; cf. Hannequin, *Rev. int. Enseign.*, 15 juin 1906, p. 494.
2. Cf. Delvaille, *o. c.*, p. VIII, 119 et 129.

pas la preuve, elle conduit à la trouver, et l'on pourrait compléter le proverbe de la manière suivante : « comparaison n'est pas raison, mais donne raison ».

En résumé, la comparaison nous paraît être l'acte essentiel de l'esprit et l'acte créateur par excellence, puisqu'il va du connu à l'inconnu, qu'il rapproche les choses séparées, les complète et les explique les unes par les autres pour en tirer de nouvelles connaissances et étendre le cercle de nos relations. C'est que la raison, dont la comparaison est une sorte de fonction, cherche partout l'unité, la simplicité, la continuité et l'ordre, afin de réunir les choses de proche en proche et de permettre ainsi de les embrasser plus facilement. La comparaison est ainsi à la fois un principe de découverte, de contrôle et d'exposition ; c'est ce qui explique la place qu'elle occupe dans la méthode des sciences en général et dans la méthode historique en particulier.

Louis Davillé.

(*A suivre*).

RÉFLEXIONS

SUR

L'INFLUENCE DES IDÉES PURES

On dispute si ce sont les idées ou les sentiments qui déterminent la conduite de l'homme[1]. Dû principalement à ce qu'on a négligé de définir d'abord les termes dont on use, ce débat nous intéresse. Il ne nous est pas permis d'y demeurer étranger.

Il est des objets matériels et immatériels dont la possession est agréable pour l'homme et le sollicitent à agir. Ces objets, très divers à première vue, se peuvent ramener tous à un petit nombre de classes. L'attrait, que chaque classe d'objets exerce sur l'homme, vu du dehors, nous l'appellerons *intérêt*. Et, vu par le dedans, nous l'appellerons un *mobile*. Nous avons ainsi l'intérêt économique (ou intérêt tout court), l'intérêt génésique, l'intérêt honorifique, etc.

Nous pouvons à présent énoncer (sauf vérification ultérieure) une proposition que le spectacle de la vie humaine rend au moins probable : « Les hommes agissent toujours à la sollicitation de quelque intérêt » ; ou, formule équivalente : « Les intérêts sont les mobiles de l'homme ».

Mais un objet, pour paraître agréable, et pour solliciter, doit préalablement être perçu en soi-même et de plus connu comme agréable. Nous appellerons cette notion *croyance* ou *idée*.

En second lieu l'homme, sollicité d'agir pour la possession des objets, conçoit aussi nécessairement une route qui le mène à cette possession, ou, sans figure, les moyens propres à lui procurer la fin souhaitée. Ceci est le même phénomène intellectuel vu déjà plus haut, c'est encore une croyance, une idée qui, *cette fois*, porte sur les moyens.

1. V. par exemple, le dissentiment de Comte et de Spencer dans Spencer, *Classif. des sciences*, p. 15.

La croyance peut être vraie, c'est-à-dire conforme à la nature réelle des choses, ou non conforme ; peu importe en ce moment. L'homme, sollicité vers un but, adopte et emploie tout ce qu'il croit être un moyen. D'où suit cette seconde proposition ; l'homme agit à la sollicitation de ses *intérêts,* conformément à ses *croyances*. Les intérêts déterminent l'homme à sortir du repos et à aller vers l'objet ; la croyance détermine la route choisie.

Mais ici faisons bien attention ; nous parlons d'une croyance particulière, spéciale, en ce qu'elle est relative à des moyens pour une fin ; exemple, un homme imagine (à tort, peu importe) qu'une prière à Apollon est le moyen le plus sûr d'obtenir la santé d'un fils malade: il ne peut guère faillir à faire cette prière. Mais voici une croyance non spéciale : l'homme considéré est un philosophe grec, et il croit que le feu est l'élément universel, d'où toute chose procède. Si quelqu'un (Comte, par exemple) m'affirme que cette croyance, et les croyances non spéciales du même genre, mènent le genre humain, je lui demanderai des preuves positives, car je n'aperçois plus, même en réfléchissant beaucoup, quelles actions la croyance au feu, comme élément universel, peut solliciter ou quelle direction précise elle peut imposer aux actions. Voici donc une troisième proposition sur laquelle j'appelle la vérification ultérieure. « Une croyance *paraît agir avec un pouvoir déterminant d'autant plus faible qu'elle est relative à un plus grand nombre d'objets*, à un département plus vaste de la nature extérieure, c'est-à-dire qu'elle est plus *théorique*.

On montrera peut-être qu'une croyance ou idée très ample, comme celle du monde physique mû par la gravitation, a produit quantité d'actions très précisément dirigées ; par exemple, qu'elle a influé sur la pratique de l'art nautique. Je fais observer, en réponse, que cela tient à ce que des croyances, de plus en plus spéciales et finalement relatives à des moyens pour une fin précise, sont venues se souder à la croyance théorique. Il a fallu se former ces croyances subséquentes : 1° que le cours de la lune est déterminé par les lois générales de la gravitation ; 2° que les diverses positions de cet astre influent sur la hauteur des marées. Otez ces intermédiaires, l'idée primitive, beaucoup supérieure au point de vue intellectuel, n'agit plus.

Les progrès de la science théorique sont assurément ce qu'il y a de plus précieux dans l'évolution. Mais la valeur suprême d'une science n'est pas la mesure de l'influence qu'elle a exercée sur les autres activités de l'homme. — Aucune loi ne lie l'influence à la valeur des choses telle qu'un esprit philosophique la conçoit. A cet égard, nos idées nous ont trompés ; il nous a semblé que cela serait ainsi tout à fait bien ordonné, et nous avons conclu qu'effectivement cela était. C'est la même erreur qu'ont faite, au sujet de la religion, ceux pour qui la religion est la chose la plus précieuse. La vérité scientifique, encore une fois, constitue la portion la plus haute de la civilisation. C'en est le couronnement ; mais elle n'agit pas sur les autres parties, on agit peu à l'état de théorie pure. Ce n'est que lorsque la vérité s'incorpore dans des applications, que l'effet est considérable ; et là encore, si on veut établir, entre les théories, des degrés de valeur, au point de vue philosophique (et je pense qu'il y a en effet des degrés), on trouve que l'effet des applications n'est nullement proportionnel à la valeur des théories qui les ont enfantées ; il n'y aucune loi psychologique déterminant une proportion régulière entre ces deux termes.

Ce qui commence à apparaître, *c'est que toute théorie scientifique tend à produire des applications*. La science pure est donc, en *instance*, la grande force modificatrice ; elle le devient, en *fait*, quand elle se combine avec quelqu'un des arts de la pratique.

Appelons à présent d'un seul mot commode, du mot de *spéculation*, toutes les croyances sans conformité avec le monde réel, dont les objets sont indémontrables par la méthode expérimentale. Exemple de ces objets : les esprits des sauvages, les mânes des anciens, les dieux de tous genres, les idées des types de Platon, etc. Suivant qu'elle est attachée à un culte, ou libre de cette attache, la spéculation est religieuse ou philosophique ; mais pour nous, ici, cette différence n'importe pas.

Je n'apprendrai à personne que la spéculation, sous ses deux formes, a abondé et surabondé dans le monde de l'histoire. L'esprit humain a manifesté, dans cette direction, une incomparable fertilité.

Je ne m'adresse pas ici aux croyants d'une religion ou d'une

philosophie particulière, sectateurs de Mahomet, de Bouddha, de Vichnou, ou disciples de l'Église chrétienne ; nous ne saurions discuter ensemble, parce qu'il y faut une condition préalable, celle de s'entendre sur la *nature de la preuve*. Je parle uniquement aux personnes qui ont avec moi cet accord fondamental de tout soumettre au jugement suprême de la *vérification expérimentale*.

Parmi celles-ci, il en est un certain nombre, qui, sans croire à la réalité objective des spéculations, pensent toutefois que le développement de l'esprit spéculatif a eu historiquement des conséquences considérables et avantageuses : c'est à ces personnes-là que je m'adresse.

La civilisation, selon nous, est *aisance économique*, *intelligence*, *moralité*. Examinons les effets qui ont dû, d'après les données psychologiques, résulter des œuvres de la spéculation religieuse ou philosophique, dans ces trois directions.

On peut caractériser d'un mot cette spéculation, elle est *inexpérimentale*. Il s'en suit, qu'elle n'a dû avoir aucune action réelle sur le monde physique ; qu'elle n'a pu et ne peut créer aucune *utilité*, contribuer si peu que ce soit à l'aisance. Au reste elle ne s'en pique pas ; ainsi de ce côté, pas de discussion.

Venons à l'intelligence. Elle consiste en notions vraies ou, pour être ici tout à fait exact, vérifiables ; — et en exercice des facultés mentales. La spéculation inexpérimentale prétend certes aboutir à des notions vraies ; mais ces prétendues vérités ne sont pas susceptibles de preuves ; et on convient qu'elles sont à la fois vraies et indémontrables. Tout l'effort mental aboutit donc ici à *des hypothèses*, d'un genre particulier : l'hypothèse à jamais invérifiable.

Aucun démenti expérimental n'est ici possible ; aucune réduction par conséquent à l'élan de l'imagination ; aucune limite à la variation indéfinie de l'hypothèse. Le prêtre égyptien pourra, tant qu'il voudra, s'enfoncer dans le récit compliqué et fastidieux des pérégrinations du *double* ; plus tard les prêtres byzantins pourront subtiliser tant qu'ils voudront sur la lumière incréée ; rien ne viendra, avec une rudesse salutaire, avertir leur esprit qu'il s'égare toujours plus dans le faux, car ici, il n'y a plus ni vrai ni faux démontrable. Cela ressemble essentiellement à ce qui se passe pendant le sommeil, quand

les idées intérieures s'associent dans un libertinage complet, tandis que les sens extérieurs, morts pour le moment, ne donnent plus aucun conseil, ne fournissent aucune réduction [1].

L'esprit humain n'a qu'un maître dont les avertissements se fassent écouter (encore pas toujours), c'est le heurt pénible de la réalité. Il n'y a qu'une discipline, celle de l'expérience. Dès que l'homme, dans les constructions d'idées auxquelles il se livre, ne compte plus avec les faits, ne se soumet plus à leur dictée, la construction d'idées se fait, sous l'ascendant des sentiments, crainte ou espérance. Tout est arrangé pour justifier, d'une apparence de logique, la croyance à ce qu'on désire, ou à ce qu'on redoute. C'est là une manière de former ses conceptions, absolument différente de la manière du savant soumis à l'expérience, discipliné par la réalité.

*
* *

Les partisans de la haute influence des spéculations religieuses ont donc à nous dire d'abord ce qu'ils prétendent sur la question suivante. L'habitude de la spéculation sans frein — j'entends parler du frein de l'expérience — a-t-elle conduit les hommes à l'habitude contraire? A-t-elle secondé, aidé, si peu que ce soit, la pratique de la méthode scientifique? Cela paraît improbable *a priori* ; et par conséquent, si cela est quand même, il faut le prouver fortement.

Montrons, par un exemple, avec quelle étrange facilité on s'est formé des convictions sur certains faits, qui appartiennent au problème général du pouvoir de la religion.

« Le christianisme a aboli l'esclavage » : voilà une assertion qui a été répétée des milliers de fois. Quantité de personnes la croient prouvée, parce que l'affirmation réitérée équivaut pour elles à la preuve. Cependant naguère encore, il y avait des esclaves au Brésil, dans des maisons chrétiennes, 1800 ans après la venue du Christ. La guerre dite de la sécession américaine n'est pas un évènement ancien. Avant lui, toutes les églises ou sectes chrétiennes des États-Unis, les Quakers exceptés, professaient l'idée de la fraternité des hommes en Dieu ; et elles pratiquaient néanmoins l'appropriation privée de l'homme, comme celle d'un cheval ou d'un bœuf. Il y a plus,

1. V. Taine, l'*Intelligence*.

l'âme humaine, à cet égard, ne paraissait pas changée. Les maîtres se montraient, à la Nouvelle-Orléans, ce qu'ils avaient été à Rome. Les traits dont les poètes latins peignaient, il y a 1800 ans, les rapports des maîtres avec leurs esclaves se retrouvaient tous en Amérique, sans en excepter les belles dames de Juvénal enfonçant des épingles dans les bras de leurs caméristes. La même condition, l'esclavage, étant donnée, ici comme là-bas, le reste suivait pareil, ou avec des différences bien peu appréciables. En tous cas, le fait incontestable, c'est que l'esclavage existait naguère chez les chrétiens du Nouveau-Monde. Cependant déjà on avait répété bien souvent : « le christianisme a aboli l'esclavage ». Il aurait fallu, pour ne pas contredire l'évidence, réduire au moins la formule employée et dire ceci : « Le christianisme a aboli l'esclavage en Europe » ; et il aurait fallu se demander pourquoi en Europe, et pourquoi pas hors d'Europe, se demander si l'efficacité du Christianisme, en tant que cause contraire à l'esclavage, s'arrêtait devant tel climat, à telle latitude ; si le christianisme dégénérait sur certains sols, comme font certaines plantes ; enfin, à quoi tenait cette étonnante et regrettable diversité de la même religion selon les diverses parties du globe.

Si nous remontons un peu plus haut, à cent ans de nous seulement, nous voyons ce fait à méditer : les chrétiens de toutes les nations d'Europe, Anglais, Français, Espagnols, etc., ne font aucune difficulté de posséder, hors d'Europe, des esclaves. Il faut donc restreindre encore la formule : le Christianisme permet aux chrétiens européens eux-mêmes de posséder des esclaves, pourvu que ce ne soit pas sur le sol de l'Europe.

Mais cette restriction, à bien regarder dans l'histoire, ne suffit même plus pour conformer la formule avec la vérité. Il y a des esclaves sur le sol même de l'Europe, chez les chrétiens d'Europe ; par exemple, en Italie, en Espagne, les esclaves abondent, notamment en Roussillon jusqu'au XVIIe siècle.

Reconnaissons une prohibition louable : il est défendu pendant tout le cours du Moyen Age de faire esclave l'homme pris à la guerre sur une population chrétienne. L'antiquité gréco-romaine n'a pas eu l'équivalent. Un Athénien pouvait fort bien posséder en esclavage un captif de guerre enlevé à Corynthe ou Athènes. Malheureusement, cette mesure semble

avoir été inspirée uniquement par la crainte de voir un maître abuser de son pouvoir pour faire de son esclave un schismatique, un Arien par exemple. En fait, voici qui réduit singulièrement la portée de cette mesure. Pendant tout le Moyen Age, un usage est en vigueur, celui de rançonner à volonté ce captif qu'on ne peut faire esclave. En attendant qu'il se rachète, et pour le contraindre à se racheter au plus haut prix, on peut le tenir en chartre privée, le mettre aux fers, le nourrir fort mal ; même le torturer jusqu'à une limite indéterminée, invérifiable — et on use de la permission [1]. On arrive par ces moyens à obtenir de cet homme le plus clair de sa fortune. N'est-ce pas comme s'il était esclave... jusqu'au rachat, toujours imposé dans des conditions très dures ? Il est fâcheux que la loi chrétienne ait offert au possesseur du captif de guerre un dédommagement si inhumain. La rançon a été abolie assez obscurément [2] par le traité de Westphalie au XVIIe siècle seulement.

Ce n'est pas tout. Le principe établi semble être qu'un chrétien ne peut posséder en esclavage un autre chrétien. Cependant, supposons un homme captivé en guerre, pendant qu'il est non-chrétien. Chez son maître, il se fait chrétien ; le maître n'est pas obligé de l'affranchir. Je sais les raisons qu'on en peut donner : tout esclave se serait fait chrétien. Soit, mais cet esclave devenu chrétien a des enfants, chrétiens dès leur naissance, chrétiens convaincus ; le cas pour eux est bien autre que pour leur père. Notez bien que nous touchons ici à la forme absolument injustifiable de l'esclavage. — Il a été dit en effet (chez les anciens) au sujet du captif de guerre : « On *peut* certes faire esclave l'homme à qui on a pu ôter la vie ». — Cette prétendue justification est inapplicable à l'enfant du captif de guerre, lequel n'a été, lui, ni vaincu, ni pris. La logique des anciens était donc en défaut ; ils auraient dû, d'après leur propre raisonnement, garder le père, libérer les fils. On sent trop bien ce qui a empêché les anciens d'être logiques.

Le Christianisme, pas plus que les anciens, n'a voulu voir tout ce qu'il y avait d'énorme à faire esclave un fils d'esclave. Et

1. V. ce que dit Froissart des habitudes des Espagnols et des Allemands à cet égard.

2. On ne voit pas les historiens signaler souvent ce progrès important.

circonstance aggravante pour son honneur, il avait auparavant formulé la règle : « Un captif de guerre chrétien ne sera pas fait esclave ». — Ce qu'il permet est bien pis vraiment que ce qu'il ne permet pas : un chrétien qui n'est pas personnellement captif de guerre, qui descend seulement d'un ancien captif, peut être l'esclave d'un autre chrétien. Voilà où ou en était encore au XVIIe siècle dans le Roussillon, en Italie, en Espagne.

Nous devons à côté de l'esclavage, rappeler une institution qui lui ressemble singulièrement, le servage. Pendant bien des siècles, les chrétiens ont possédé des serfs ; je n'ai pas ici à faire l'histoire du servage, je me bornerai à quelques assertions incontestées. Naguère la Russie présentait un million de serfs ; au début du siècle actuel, il y avait des régions de l'Europe où plus de la moitié de la population était serve ; au moment de la Révolution, la France en comptait près d'un million (l'estimation exacte n'a pas encore été faite). Très différente, beaucoup plus douce que celle de l'esclave était, dit-on, la condition du serf. C'est trop généraliser. Partout, toujours, il a existé dans le servage des différences importantes. Par exemple, au sujet d'une circonstance essentielle, on avance des propositions assez téméraires. On dit : le serf ne pouvait être vendu, séparé de sa femme, de ses enfants, arraché de sa tâche, comme l'esclave. Cela est certes vrai d'un certain genre de serf, mais cela est faux d'un autre genre. Il y avait des serfs qu'on vendait très bien, comme des esclaves. Cela se voit dans le polyptique de l'abbé Irminon. En quelles quantités, ce serf fort proche parent de l'esclave, existait-il encore dix siècles après le Christ, et jusqu'à quel temps exista-t-il ? Questions non encore résolues.

L'esclavage, tel que les anciens l'ont connu, a lentement, séculairement, diminué, en Europe. Il s'est fondu séculairement, voilà le fait reconnu de tout le monde. On reconnaît également que le Christianisme n'a jamais édicté la défense expresse et générale de posséder des esclaves. Ni le Christ, ni aucun pape, n'a pris résolument parti contre l'esclavage. Cela prouve, a-t-on dit, l'admirable esprit pratique du Christianisme qui n'a pas voulu faire de révolution, agiter le monde, etc... Je ferai observer que le Christianisme n'a pas craint d'agiter le monde pour d'autres causes. Je ne rappellerai pas la querelle des Investitures et d'autres. Je préfère un exemple d'un ordre

différent. C'était assurément faire une révolution que de prohiber le mariage entre parents jusqu'au 8e degré à compter (comme nous faisons aujourd'hui) — de plus entre parents spirituels (filleules et parrains, filleuls et marraines).

Pour obtenir l'observation de ces règles, l'Église a certes plus d'une fois agité le monde. Que n'a-t-elle mis la main avec autant de rigueur, de fermeté, à l'abolition de l'esclavage ? Soyons cependant de la meilleure composition possible ; c'eût été trop lui demander, soit. L'Église avait quelque chose à faire de bien simple, de bien tranquille, de bien moins révolutionnaire que cent autres choses qu'elle a pourtant faites : donner l'exemple de ne pas posséder d'esclaves ni de serfs ; cet exemple n'a pas été donné[1].

Le Christ a dit : « Devant Dieu, il n'y a ni maître ni esclave, vous êtes tous frères, et vous devez vous entr'aider comme des frères ». Cette exhortation répétée sans cesse par l'Église n'a pas pu manquer d'opérer, quoique graduellement sans doute, dans l'âme de tous ceux qui tenaient la parole du Christ pour divine. C'est là, remarquons-le, le principal argument, sinon l'unique, sur lequel repose la démonstration de la thèse.

Nous ferons une observation préliminaire. La parole du Christ : Vous êtes tous frères, aimez-vous les uns les autres, a dû également opérer pour l'abolition de la guerre entre les peuples chrétiens. Cependant, durant 1800 ans, la guerre a beaucoup sévi ; elle continue de sévir ; si le fléau s'est atténué, c'est vraiment de bien peu de chose ; et la question de savoir d'où viennent ces atténuations successives reste entière.

Car la conviction intime, à laquelle l'Église a voulu uniquement se confier, est, nous dit-on, une cause qui existe tout entière dans un homme, dès qu'il est persuadé de la vérité du Christianisme. Elle devrait donc produire dès le premier chrétien tout son effet. A ce premier chrétien, ajoutez-en un autre, son

1. Nous avons vu que la parole divine n'a pas opéré en Amérique. Qui a détruit l'esclavage américain ? Est-ce l'intervention du pape, du patriarche grec, des pasteurs du protestantisme ? Non, mais l'intervention parfaitement laïque des gouvernements. Je le sais, un dernier retranchement existe : « Ces gouvernements étaient imbus de l'esprit chrétien. C'est comme tels qu'ils ont agi. » Je trouve alors que le gouvernement des rois de France depuis François Ier jusqu'à Charles X était moins imbu d'esprit chrétien que les révolutionnaires de la Convention et que les membres du gouvernement provisoire de 1848 qui ont aboli l'esclavage dans les Colonies françaises. M. Garnier-Pagès ne se doutait pas de cela.

fils si vous voulez, également persuadé comme son père. Pourquoi celui-ci ferait-il ce que le premier n'a pas fait, ou pourquoi le premier n'a-t-il pas fait ce que le second se montre capable de faire ? C'est un point capital à expliquer. — A mesure que les générations s'ajoutent numériquement les unes aux autres, la conviction augmente-t-elle, la foi devient-elle plus effective ou plus conséquente ? On n'en aperçoit pas du tout la raison. Chaque homme qui naît apporte son âme particulière qui ne se nourrit pas, ne se grossit pas de l'âme du prédécesseur. *A priori*, il n'apparaît qu'une addition extérieure. — Il ne faut pas dire davantage que la prédication chrétienne continuant, elle doit par cela même produire toujours plus d'effets ; chaque génération qui arrive n'entend en fait, soit à l'église, soit au foyer paternel, que la même prédication égale pour toutes les générations. Qu'il n'y ait plus d'esclaves aujourd'hui dans le monde chrétien, ce n'est pas assez finalement pour démontrer que l'abolition de l'esclavage est dû au christianisme. Tandis que le temps marche, et il a dû marcher assez longtemps pour que l'effet en question se produisît, toutes les causes capables d'amener des progrès économiques, moraux et mentaux font leur office, jouent leur jeu. Il y a risque évident d'une méprise, quand on attribue au christianisme ce qui peut appartenir, au moins en grande partie, à d'autres causes.

*
* *

D'après quelques érudits, et surtout d'après Fustel, qui est assurément le plus lié et le plus systématique, nous devrions à la religion des mânes, à celle des esprits, (en particulier à celui du feu) la constitution du mariage, de la famille, de la propriété ; et bien d'autres choses encore.

Fustel montre très bien la concomitance d'un certain nombre d'habitudes, chez les Aryas, les Grecs, les Latins. Le Grec honore d'un culte les ancêtres de la famille actuelle ; il a en même temps un culte pour Estia (l'esprit du feu qui brûle au foyer domestique). D'autre part, il vit à peu près conjugalement avec une femme (quoique peut-être il ne se prive pas d'avoir simultanément des concubines). Et ce qui est plus certain, il entend que sa femme soit exclusivement pour lui. Il élève ses enfants, quand il lui plaît ; mais en général, il tient à avoir des

enfants, et il compte qu'après sa mort ceux-ci lui rendront les mêmes devoirs qu'il rend aux esprits de ses prédécesseurs. Tout cela prend chez les érudits, et en particulier chez Fustel, un air grave, solennel, auguste. Il semble que cet homme ne couche avec cette femme que pour lui faire des enfants, et ne lui fasse des enfants que pour être honoré d'un culte après sa mort[1]. Mais ce qui, toujours chez Fustel, achève de donner le ton majestueux, c'est qu'à ces premiers mobiles il vient s'en amalgamer un autre, celui de complaire à la divinité du foyer, à Estia. Esprit très moral, Estia veut que l'homme ait une compagne à peu près unique ; pour la femme, elle est plus exigeante, elle ne se contente pas d'un à peu près, elle la veut chaste, fidèle, soumise, occupée.

Je ne nie pas la simultanéité de ces habitudes, de ces sentiments ; je ne nie pas les cérémonies religieuses mêlées à la vie du ménage et aux évènements ordinaires de la famille. Mais au-delà de la concomitance incontestable, et incontestée, il y a une thèse sur l'origine, sur le processus d'où est sorti cet état familial.

Dans l'opinion de Fustel, si cet homme a dans les mœurs une certaine constance, si la femme surtout est fidèle et chaste, si on aime, si on soigne les enfants, bref, s'il y a dans ce milieu une belle dose de moralité, cette moralité est dûe à l'élément religieux, au culte des morts, au culte d'Estia.

L'élément religieux a procuré l'élément moral qui, sans lui, n'aurait pas existé.

J'observe que tout ce qui a été prouvé c'est, comme je l'ai déjà dit, la simultanéité des phénomènes religieux d'une part, moraux de l'autre ; quant à la proposition que ceux-ci sont issus de ceux-là, je n'aperçois pas dans le livre de Fustel une seule preuve de fait. M. Fustel a cru qu'il lui suffisait d'établir la simultanéité, et quantité de lecteurs l'ont cru comme lui ; car le livre a eu un grand succès.

Si l'élément religieux a *causé* l'élément moral, il l'a *précédé*. Un moment a été, où l'homme, naïvement immoral, aimait au hasard, et où cependant il commençait à croire à Estia et à

1. Ce qui, soit dit en passant, ne serait pas encore, si c'était vrai, une pensée tellement élevée, car il s'agirait seulement de satisfaire un désir égoïste, très naturel d'ailleurs, celui de vivre de manière ou d'autre, aussi longtemps que possible.

l'honorer d'un culte. Comment ce culte a-t-il moralisé cet homme? Si Estia a parlé, si elle a endoctriné l'homme et réclamé de lui la pratique des devoirs familiaux, l'explication du processus est simple et complète ; mais si Estia a gardé le silence, qu'on nous dise comment l'homme, qui ignorait la distinction du bien et du mal, a pu savoir qu'Estia réprouvait tels actes, conseillait ou demandait tels autres. Entre cette première idée : « il existe une Estia », et cette autre : « Estia commande aux femmes la chasteté », je prie qu'on me montre la génération.

Le processus, comme nous le concevons, nous, ne présente aucune difficulté. Cette morale de la famille, qui semble à certains esprits un produit surprenant, fut créée par des agents simples que nous voyons agir chaque jour sous nos yeux, et dont l'action nous paraît souvent triviale. Qui de nous s'étonne d'entendre un mari moderne prêcher à sa femme la fidélité corporelle et même mentale la plus exquise, la docilité parfaite, la douceur inaltérable, l'application continue aux soins du ménage et de la famille, l'ordre, l'économie? Pour concevoir si bien toutes ces vertus, pour les prôner avec conviction, le mari moderne qui ne croit ni à Estia, ni à rien d'équivalent, n'a besoin que de faire un retour facile sur ses intérêts. Sans grand effort d'intelligence, il voit ce qu'il faut que la femme soit pour lui rendre la vie, à lui mari, aussi commode et aussi agréable que possible.

Ce que le mari moderne aperçoit sans aucune assistance divine, l'homme ancien l'a aperçu de même, dès que le ménage a commencé. Il est naïf d'imaginer que l'idée d'Estia ait été nécessaire à l'invention des vertus féminines, quand ces vertus sont au fond des gênes et des contraintes profitables à quelqu'un qui est le maître de la femme. Ce quelqu'un a toujours su les inventer de lui-même.

Une fois le type de la femme vertueuse conçu, et réalisé dans une certaine mesure, grâce aux conditions coercitives où la femme fut placée, réclusion complète ou demi-réclusion, châtiments sévères et à peu près arbitraires du mari contre son insolence, son insubordination, sa moquerie et son libertinage, Estia fut enfin appelée à jouer un rôle. Dans la pièce domestique, elle eut un personnage à faire. Elle fut chargée de répéter

d'en haut, comme un écho divin, les objurgations et les leçons du mari.

Les devoirs que l'homme a imposés à la femme n'ont pas laissé de réfléchir sur lui-même. Celui qui enjoint se lie plus qu'il ne pense. Il s'oblige d'abord à faire une différence entre les personnes qui se conforment à ses injonctions et celles qui ne s'y conforment pas. Ces dernières sont punies, blâmées, méprisées ; mais il faut bien que les autres soient récompensées au moins par des éloges, des égards, de l'estime. Une fois le type de la matrone créé et proposé, force était que l'homme vouât des respects aux femmes qui paraîtraient réaliser le type. Il a fallu plus encore. Il a fallu que dans une certaine mesure, l'homme payât la fidélité de la femme de la sienne propre ; qu'il la suivît de loin dans cette carrière où il l'avait poussée. L'idée d'égalité est, comme toutes les idées, involontaire ; elle a agi sourdement ; elle a réclamé malgré qu'on en eût. D'ailleurs, la femme parvenue à une situation respectée, a réclamé aussi, avec cette force de l'insistance quotidienne qui lui est propre. Et enfin la femme ne s'est pas trouvée seule en face de son mari ; elle a eu derrière elle une assistance puissante, celle de ses parents.

Le culte d'Estia est donc venu apporter une *sanction* nouvelle, qui s'est ajoutée à la sanction purement humaine, constituée par les procédés agréables ou sévères du mari, du père, des frères, selon la conduite bonne ou mauvaise de la femme. Peut-être la pensée de Fustel se bornait-elle au fond à l'affirmation suivante : « Sans l'appoint de la sanction religieuse, la femme, l'homme, n'auraient pas fourni ce qu'ils ont réellement donné en fait de moralité ». Mais d'abord c'est une supposition de ma part. Fustel ne s'est pas expliqué ; il n'a pas fait la distinction nécessaire de *la morale* et de *la moralité*. Il a affirmé en termes généraux que la religion avait fondé la famille. Même atténuée et amoindrie, d'après notre supposition, sa thèse resterait indémontrée ; elle conclut en effet que la sanction religieuse a tout opéré, et la sanction humaine rien ; en d'autres termes, que la crainte d'Estia a fait faire à la femme des actes que la crainte du mari et des parents n'auraient jamais obtenus. A cet égard, je ne vois dans son livre aucune preuve de fait.

Reste la psychologie impliquée dans la thèse : Voici une

femme qui est tentée de commettre un adultère. L'acte provoquera la colère d'Estia. Estia punira, quand, comment? La femme l'ignore. En revanche, ce dont elle est sûre, c'est que si son mari découvre l'adultère, elle sera tuée. D'après la thèse de Fustel, cette chance n'a eu qu'un effet insignifiant sur l'esprit de la femme, comparée à la préoccupation que lui donnait la colère d'Estia. C'est comme si on disait qu'aujourd'hui, sous nos yeux, la crainte d'être surprise et tuée par son mari, celle d'être amenée devant les tribunaux correctionnels, racontée dans les journaux, bannie de son monde, méprisée par l'opinion publique, n'arrête aucune femme, et qu'il n'y a pour cela faire que la crainte de la punition ultra-temporelle. — Il est vraiment fâcheux qu'on ne puisse pas faire l'expérience d'ôter à l'adultère tout ce qui est châtiment temporel, y compris le mépris de l'opinion, pour voir s'il n'y aurait pas une sérieuse empiration des mœurs.

Je ne puis suivre la thèse de Fustel dans tous ses détails. Selon lui, le culte de la tombe est cause que l'homme chez les Aryas a inventé la propriété privée du sol et la transmission des biens par héritage. La preuve, qui suffit à Fustel, c'est que le sol portant la tombe était inaliénable ou difficilement aliénable et que l'héritier des biens avait la charge du culte. Nous admettons les faits, et nous renversons leur processus, tout simplement. Il y a eu héritage, dit Fustel, afin qu'il y eût un patricole. Nous disons, nous : à celui qui avait le bénéfice, on a, par équité et par prudence, donné en même temps la charge. Quant à l'invention, à l'organisation de la propriété privée, à sa transmission, l'homme y va par tous ses sentiments terrestres ; il n'est pas besoin de la présence d'un culte spécial, pour créer ces institutions ; pas plus qu'il n'est besoin aujourd'hui de ce culte ou de tout autre pour leur continuation et leur maintien. Il est singulier qu'on profite si peu de l'expérience incontestable qu'on a sous les yeux. Partout, en dépit de la diversité des cultes, des nationalités, des races, il y a de la propriété privée territoriale, ne fût-ce que celle de l'enclos autour de la maison, comme chez les Nègres d'Afrique ; et partout il y a quelque transmission héréditaire, ne fût-ce que celle des armes ; et nous voyons ces rudiments s'étendre, se développer, en vertus d'intérêts économiques et moraux, qui ont

une existence très solide par eux-mêmes, sans le secours des croyances. A faire une hypothèse, celle que je choisirais, dont je poursuivrais d'abord la vérification, serait la suivante : Les causes qui produisent sous nos yeux l'effet de développer et de conserver la propriété privée, la famille, ont bien pu fonder ces mêmes institutions[1].

*
* *

Voici les sectes religieuses ; voici les partis politiques ; les partis littéraires, artistiques, philosophiques. Faut-il les prendre pour ce qu'ils se donnent, c'est-à-dire pour des dissidences purement intellectuelles ; pour des convictions qui d'une part se réunissent et d'autre part s'opposent aux convictions contraires : en sorte que, ces phénomènes, étant à la fois très nombreux dans l'histoire et très vifs, nous devrions en conclure à une humanité très éprise de la vérité et fort émue de son zèle ? La plupart des historiens, je l'avoue, ne voient dans ces conflits que des combats pour les idées. Il m'est impossible de partager cette confiance qui flatte notre amour-propre.

Quelque acte que fasse un homme, son être entier est toujours là ; ses diverses forces psychiques sont présentes, les unes en activité, les autres en instance ; c'est une vérité que je rappelle.

Quand un homme professe une opinion littéraire, par exemple le romantisme, il fait purement acte de romantique pour certains esprits ; pour moi, je me souviens qu'il se porte à cet acte avec son besoin indéfectible d'aimer et de détester, avec son besoin indéfectible d'estimer, d'être estimé, d'être content de lui-même. Je sais que tout cela est présent, est en instance ; et on ne le contestera guère. La question contestable, est de savoir si c'est en activité réelle.

J'observe d'abord qu'une croyance d'un genre quelconque, une fois adoptée, intéresse notre besoin de satisfaction personnelle. Si la croyance nous est démontrée fausse, nous éprouvons toujours, à quelque degré, un sentiment désagréable, le

1. J'aurais bien d'autres observations à faire. Fustel a ignoré que mille peuples, grands ou petits, ont pratiqué le culte des mânes ; et même connu des divinités qui équivalaient à Estia, plus ou moins. Il aurait fallu rapprocher, comparer quelque peu ; cela s'imposait.

mécontentement de soi. Une fois professée au dehors, la croyance intéresse en sus le besoin que nous avons de l'estime des autres. Quelqu'un, qui nous contredit, fait, par cela même, acte de mésestime pour notre jugement. Les deux besoins indiqués sont donc non seulement présents, mais sollicités. J'en conclus qu'ils doivent agir. Ceux qui affirment qu'ils n'agissent pas, ont, je le reconnais, la connivence des acteurs mêmes : le romantique (pour prendre un exemple prochain) ne se donne pas comme intéressé d'amour-propre ou d'orgueil dans le conflit qu'il soutient contre le classique ; il proteste même contre cette imputation. Il y aurait assurément de la naïveté à estimer, comme une preuve, cette protestation, fût-elle d'ailleurs sincère.

Une expérience rigoureuse est impossible. Il faudrait trouver un cas où la conviction intime d'une vérité intéressât exclusivement le goût que nous pouvons avoir et que nous avons en effet pour la vérité en soi. Ce cas semble introuvable, à raison précisément de la simultanéité psychique : mais si on ne peut voir avec certitude le goût de la vérité agir seul, il reste peut-être, pour arriver au but, une voie détournée.

Ce qui frappe, et hélas ! à première vue, c'est l'intolérance de l'homme enrôlé dans un parti, religieux, politique, littéraire, peu importe ; c'est-à-dire l'antipathie qu'il conçoit pour son voisin d'opinion différente ou même neutre. La haine des personnes est-elle un effet propre à l'amour de la vérité ? Je m'empare d'une observation mille fois faite. On a remarqué que plus on descend dans les classes sans instruction, parmi les gens du peuple ignorants et bornés, plus on trouve d'attachement obstiné aux opinions (à des opinions reçues sans examen) et de violence antipathique contre les dissidents. Les moins intellectuels des hommes, les moins adonnés à l'exercice de la raison, au travail de l'esprit, auraient donc pour la vérité un goût plus vif que les autres ; le goût de la vérité serait proportionnel à l'ignorance et à l'inertie des facultés intellectuelles !

On m'objectera peut-être le martyre que l'homme, *partialisé*, est prêt souvent à souffrir comme à faire souffrir aux autres. C'est singulièrement raisonner que de dire : « Seul l'amour de la vérité peut donner du courage ». Pourquoi donc, je vous prie ? — « Parce qu'il est le mobile le plus noble » — Comme s'il était démontré que le mobile le plus noble est aussi le plus

pressant ! Si le martyre, à accepter ou à fuir, n'intéressait pas l'honneur de la personne en face de ses coreligionnaires, et son orgueil intime en face des ennemis, je n'aurais rien à répondre ; mais ces intérêts sont toujours en jeu ; et je sais qu'ils sont des plus ardents. Je reconnais, pour moi, dans l'énergie de l'effet, la chaleur propre à ces causes. Vous me montrez un martyr chrétien, protestant, musulman, légitimiste, républicain, déiste (comme Vanini ou Bruno). Je vous montre le sauvage américain, lié au poteau de guerre, excitant ses ennemis à inventer des tortures et les défiant d'en trouver une qui lui arrache une plainte. Vous me dites : « Les mobiles sont différents » ; affirmation sans preuve. Je vous réponds : les effets ici et là sont essentiellement semblables. Il y a au moins de la logique à supposer, jusqu'à preuve contraire, que les causes sont les mêmes. En tous cas, vous voyez ce que peut faire l'homme par un mobile autre que l'amour de la vérité.

Les effets naturels à l'amour de la vérité sont l'emploi des moyens pénibles que nous savons propres à la trouver, l'étude, l'observation, la discussion, ou, d'un mot, le travail intellectuel. Sans doute, l'amour-propre, qui n'est jamais absent, coopère encore à ces effets, Il y a cependant une certaine conscience dans le travail qu'on peut attribuer à l'amour de la vérité. Cette conscience est le privilège des hautes natures scientifiques qui ne font pas foule dans l'histoire. Elle est accompagnée généralement d'une tolérance, qui fait un contraste singulièrement instructif avec le fanatisme des masses. Ces savants hommes n'ont pas non plus un goût pour le martyre exceptionnellement vif ; ce serait plutôt le contraire. A prendre, comme signes de l'amour du vrai, l'intolérance et l'opiniâtreté confessionnelle, nous arriverions donc à cette conclusion étrange : *les hommes qui font le plus d'efforts pour trouver la vérité, sont ceux qui l'aiment le moins.*

Que les efforts laborieux vers la vérité soient la seule marque sûre du goût qu'on a pour elle, cela est tout à fait évident pour nous. On comprend moins à première vue la signification de la tolérance : il semble à beaucoup de personnes qu'elle soit signe d'indifférence pour la vérité. Ces personnes ignorent les raisons intimes du tolérant. *Il* sait que la contradiction est un avertissement indispensable, avec lequel on se trompe encore,

mais sans lequel l'erreur est inévitable ; et il accepte, en vue de la fin, la condition qui n'a certainement rien de plus agréable pour lui que pour les autres hommes. En résumé, on se trompe souvent sur les traits véritables de l'amour de la vérité : on prend pour celui-ci une toute autre chose, le fanatisme, qui est une ferveur d'estime pour soi, et de méfiance ou de mépris pour les autres. Ce sont là les véritables sentiments que tant d'hommes ont embrassés jusqu'à en mourir ; martyrs, admirables parce qu'ils représentent les facultés de courage et de constance qui sont dans l'homme, mais à un autre point de vue incompris et surfaits. S'ils ont été les témoins d'une foi, c'est de celle que l'homme s'accorde à lui-même.

La discussion précédente importe à l'histoire ; je ne l'ai pas introduite pour le plaisir de me montrer méfiant et pessimiste à l'égard de l'humanité. Que sert de faire, avec l'érudition la plus exacte, l'histoire des luttes d'une secte ou d'un parti, si, après avoir acquis la vérité du détail, on manque la vérité totale ; si la couleur générale est fausse ; si l'homme moral est défiguré ?

Paul Lacombe.

LE DÉVELOPPEMENT DES LANGUES
ET L'HISTOIRE

Heureuses les causes auxquelles s'intéresse M. Dauzat ! On ne peut du moins lui reprocher de les soutenir mollement. Il s'est mis en tête de faire l'éducation linguistique du grand public — et certes, il n'y épargne rien : depuis quelque temps déjà, chaque année nous apporte un nouveau petit volume de vulgarisation aisée : la *Vie du langage* après l'*Essai de Méthodologie Linguistique* ; la *Langue Française d'aujourd'hui* avant la *Philosophie du Langage* [1] — et je crois bien que, depuis ce dernier... mais tenons-nous à lui sans descendre plus bas dans la série. Répétons de ce récent ouvrage ce que nous avons dit de ses aînés [2] : qu'ils sont faciles, instructifs, plaisants, informés — et puis, comme il est le reflet de la riche et forte pensée linguistique de M. Meillet ; comme le nom de celui-ci est présent au bas de maintes pages et sa pensée substantielle dans presque toutes — mettons en pratique la formule populaire : laissons les saints, adressons-nous au maître.

Nous le pouvons, nous le devons d'autant mieux qu'après avoir donné, en 1912, une troisième édition corrigée et augmentée — et la formule, ici, n'est pas de style ! — de son *Introduction à l'Étude comparative des Langues Indo-Européennes* [3], M. Meillet vient de publier, par surcroît, un *Aperçu d'une his-*

1. Un volume de la *Bibliothèque de Philosophie Scientifique*, Paris, Flammarion, 1912, in-8°.

2. Cf. notamment notre article : *Histoire et Linguistique*, publié ici même, au tome XXIII de la *Revue* (n° d'octobre 1911).

3. Paris, Hachette, 1912, XXVI-502 pp. in-8°. La première édition a paru en 1903 ; de la seconde, M. M. a pu dire qu'aucune page n'en reproduisait exactement une page de la première ; et dans la troisième, il est vrai que « peu de pages sont restées ce qu'elles étaient dans la seconde ».

toire de la Langue grecque[1] qui est bien un des livres les plus suggestifs et les plus vivants que je sache. Si d'aucuns s'étonnaient de voir un historien, d'une incompétence linguistique notoire, signaler ici de semblables travaux, ce dernier ouvrage, plus encore et mieux que le premier, nous donnerait une réponse facile. Elle tiendrait en deux mots : lisez-le.

Lisez-le, et bien qu'historiens peut-être, et parce qu'historiens, vous vous rendrez compte de tout ce qu'il soulève de questions auxquelles nul d'entre nous ne saurait rester indifférent. C'est un livre d'histoire, au sens large, et véritable, du mot. Et comment en serait-il autrement? Personne, mieux que M. Meillet, ne s'est employé ces derniers temps à battre en brèche le vieux, le tenace préjugé de la « filiation directe », du « développement linéaire simple » que les historiens — des institutions par exemple[2] — connaissent bien, connaissent trop pour leur part. Nul n'a mieux montré que tout ne se passait pas comme si la langue se transmettait purement et simplement de génération en génération, et que tous les changements résultassent de cette transmission constamment renouvelée. Nul enfin n'a davantage insisté sur le rôle capital, sur le jeu si constant de l'emprunt — rôle si capital, jeu si constant que M. Meillet, étudiant les procédés par lesquels se détermine le caractère indo-européen d'un mot, a pu écrire dans la troisième édition de son *Introduction*[3] : « Sauf en ce qui concerne certains mots, semi-grammaticaux, comme le verbe *être*, les pronoms, les démonstratifs, les préverbes — on n'a jamais le droit d'affirmer, *a priori*, qu'un mot donné a été transmis de génération en génération depuis l'époque indo-européenne jusqu'à la forme attestée dans un parler donné ». Tant apparaît immense, aujourd'hui, la part des emprunts préhistoriques d'un dialecte indo-européen à un autre — ou de plusieurs dialectes indo-européens à des langues d'autres familles.

Mais de ces remarques mêmes, que résulte-t-il? Ceci, que toute explication linguistique comporte la considération de faits multiples — et « que l'on ne peut se rendre compte de l'évolution d'une langue qu'en tenant compte des situations

1. Paris, Hachette, 1913, XVI-368 pp. in-8°.
2. Cf. Febvre (L.), *Histoire et Linguistique*, p. 144-45.
3. P. 366. Le passage ne figure pas dans la première édition.

historiques et des conditions sociales où cette langue s'est développée ». Ainsi la linguistique fait appel à l'histoire, et pour ses fins propres lui demande un concours désintéressé. Mais ne suit-il pas de là, inversement, que de semblables études linguistiques présentent pour l'histoire le plus vif intérêt ?

*
* *

Inutile du reste de raisonner *in abstracto*. Ouvrons les livres de M. Meillet. Et voici d'abord pour les préhistoriens — mieux, pour tous ceux d'entre nous que sollicite le mystère des passés sans textes, sans témoignages écrits — voici de fortes leçons de prudence méthodique.

On sait quels espoirs, un instant, nos pères crurent pouvoir fonder sur la linguistique. A l'aide du vocabulaire, patiemment restitué, de cette langue indo-européenne qu'on disait alors, qu'on baptisait « langue primitive », n'arriverait-on pas à déterminer avec précision la race, la religion, les usages et, dans une large mesure, l'histoire des peuples de langue indo-européenne ? Ce qui subsiste aujourd'hui de ces espérances, ce que l'on peut attendre de ces tentatives — la critique de M. Meillet le détermine rigoureusement : et c'est peu.

Au chapitre VIII de l'*Introduction*, on trouvera classés et passés en revue les principaux éléments du vocabulaire indo-européen. Racines d'abord, bien peu désignant des actions techniques, presque toutes indiquant des actions banales et vagues : boire, manger, dormir, aller, courir, etc... Mots isolés ensuite, plus riches de sens : les noms de parenté, révélant par l'imprécision des termes concernant la famille de la femme un état social où celle-ci entrait dans la famille du mari, mais où le mari n'avait point de parenté définie avec la famille de sa femme ; noms d'animaux, domestiques ou sauvages, assez abondants et attestant une alimentation plutôt carnivore, des habitudes de chasse et d'élevage ; noms de végétaux, plus rares et de sens moins précis : il est curieux que la *forêt* n'ait pas un nom qui puisse être sûrement tenu pour indo-européen ; noms d'objets enfin, mais rares, et M. Meillet nous en donne la raison : c'est que ces noms sont éminemment sujets à changer. « Aussitôt que le commerce ou l'imitation des voisins introduit une nouvelle forme ou un nouveau perfectionnement, de nouveaux

noms, soit étrangers soit indigènes, s'introduisent et remplacent le plus souvent les anciens [1]. Avec le temps, les noms d'objets analogues et servant aux mêmes usages se trouvent ainsi différer dans des langues assez pareilles par ailleurs. » Rien qui illustre mieux cette remarque que l'absence d'un même mot, dans les diverses langues indo-européennes, pour désigner la hache, l'outil précieux dont l'apparition dans l'industrie humaine marque le passage du paléolithique au néolithique. Or, point de doute qu'au temps de leur vie commune, les hommes qui parlaient l'indo-européen connussent non-seulement la hache taillée, mais la hache polie, puisque les noms, communs à plusieurs langues indo-européennes, du cuivre, de l'or et de l'argent attestent une civilisation où les métaux jouaient déjà un certain rôle. — Mais rien non plus qui légitime davantage, notons-le en passant, ces études parallèles et mixtes de technique et de linguistique dont nous avons déjà parlé ici même : études de choses et de mots, *Wörter und Sachen* — c'est le titre même, on se le rappelle, d'une Revue au nom plein de promesses [2].

*
* *

Pourquoi cette sorte de faillite des anciennes espérances, cette maigreur des résultats que donne la restitution laborieuse du vocabulaire indo-européen ?

Les raisons qu'en fournit M. Meillet sont bien suggestives et il faut les retenir. « A parcourir un dictionnaire étymologique, écrit-il, on a l'illusion que la langue indo-européenne aurait procédé par mots et par racines d'une valeur abstraite et très générale, alors qu'on doit au contraire se représenter chaque parler indo-européen à l'image d'un parler lituanien

1. C'est ainsi, par exemple, que le latin nous offre plusieurs exemples d'emprunts globaux, faits à des populations étrangères, d'outils et d'objets avec les noms servant à les désigner. Les termes désignant l'*huile* sont tous, en latin, empruntés au grec. C'est que l'*olea europæa* a été colporté dans le bassin W. de la Méditerranée par des colons grecs — et importé sans doute à Rome par les Grecs de Campanie. Mais d'après M. Meillet, ces termes même ne seraient pas de vieille souche grecque — c'est-à-dire indo-européenne. Ἐλαία, qui a donné *oliva*, ἔλαιον qui a donné *oleum*, doivent provenir du monde égéen (*Aperçu*, p. 61). — Semblablement, la plupart des termes techniques de la carrosserie romaine sont d'origine gauloise. — On pourrait multiplier de semblables exemples.

2. *Revue de Synthèse*, t. XXIII, oct. 1911, p. 60.

moderne, pauvre en termes généraux et plein de termes précis indiquant les actions particulières et le détail des objets familiers. »

Singulier renversement, comme on voit, mais qui s'explique aisément. C'est que le procédé même par lequel on détermine le caractère indo-européen d'un mot exclut dès l'abord la connaissance de ce qui, dans ce vocabulaire, était concret et précis, de ce qui servait à la vie de tous les jours — de ce qui par conséquent était essentiellement susceptible de varier. Les seuls termes qui aient subsisté dans plusieurs dialectes différents sont, précisément, ceux qui désignaient les actions ou les choses banales et universelles — celles dont il y a le moins à tirer. De plus, pour rapprocher les mots des diverses langues, il faut ne considérer que ce qu'ils ont de commun, éliminer les nuances de sens particulières — arriver en somme à une abstraction vidée de significations concrètes. Enfin les dialectes qu'il faut interroger pour en tirer par comparaison les éléments d'un vocabulaire indo-européen ne peuvent nullement donner l'idée de ce que fut réellement, à ce point de vue, la langue des populations demi-civilisées comme celles qui parlèrent l'indo-européen commun : tous ces dialectes, en effet, nous ne les connaissons que sous une forme très tardive ; entre la période indo-européenne et les plus anciens textes de chacun d'eux, il s'est écoulé des centaines d'années : et que d'emprunts possibles, que d'altérations pendant ces longues périodes ? — Ainsi s'évanouissent les grands rêves, au souffle de l'esprit critique. Mais quelle bonne et saine leçon, précisément, de mesure, de prudence et de méthode : recueillons-la en passant, pour nous en inspirer.

*
* *

Donc, le mystère subsiste. La linguistique ne peut rien ou presque rien pour le dissiper. Elle permet d'énoncer, timidement, une date très approximative, que la connaissance des métaux laisse deviner. Elle n'interdit pas de placer dans les régions septentrionales, soit en Europe, soit à la limite de l'Europe et de l'Asie, aux environs de la Baltique peut-être, l'habitat des populations qui parlaient l'indo-européen commun. Mais pour résoudre l'irritante question : « Dans ces armes,

dans ces objets que les fouilles archéologiques nous restituent ; dans ces matériels de civilisation que nous classons méthodiment dans nos musées — quel était leur lot propre, à ces populations ? » — c'est en vain que nous attendrions des linguistes la moindre indication : « les trouvailles archéologiques sont muettes ». Un outil n'apprend rien sur la langue de son possesseur. « Les faits historiques ne se laissent pas deviner[1]. »

Un seul point, somme toute, est hors de doute et ressort avec une pleine évidence : pour créer l'unité de cette langue dont les dialectes indo-européens que nous connaissons sont des démembrements et des transformations — il a fallu, il y a eu une nation. Grande affirmation et dont tout récemment, dans sa leçon d'ouverture du Cours des Antiquités nationales au Collège de France[2], M. Camille Jullian, de son point de vue d'historien, soulignait la valeur et la portée. Une nation — et qui peut-être englobait des races distinctes, soit superposées, soit juxtaposées, soit mélangées, peu importe ; une nation, non une race comme on disait jadis d'un mot vague, faux — et dangereux, car n'éveille-t-il pas « la pensée d'une conformation physique à laquelle nul n'échappe en naissant, d'habitudes matérielles que le corps nous contraint de subir, d'une inéluctable fatalité qui pèse sur les individus et les sociétés[3] » ?

M. Jullian nous le montre, ce concept de race, rayé, proscrit par Michelet de notre histoire de France où Augustin Thierry,

1. Cf., par exemple, les remarques de M. Meillet sur le travail récent de Dussaud, s'efforçant de résoudre « *Le problème anthropologique de la mer Egée primitive* » (communication à l'Institut Français d'Anthropologie, séance du 15 mars 1911). — Et également, dans l'*Aperçu*, le début du ch. III, p. 47-99. — Que tout puisse toujours dans ce domaine être remis en question, c'est ce que montrent bien par exemple des controverses, toutes récentes également, comme celle qui met aux prises Cam. Jullian — pour qui Celtes et Germains sont deux groupes d'un même peuple, simplement différenciés à la longue par une séparation plusieurs fois séculaire — et J. Déchelette, l'auteur du *Manuel d'Archéologie Celtique*. Ce dernier, notamment, pour nier que le premier domicile des Celtes ait été dans le pays des Cimbres, à Hambourg, au Jutland, là où dans son *Histoire de la Gaule* le plaçait C. Jullian, s'appuie sur ceci, que « la civilisation de Halstatt n'est pas représentée dans ce pays ». — A quoi C. Jullian a beau jeu pour répondre : « Mais vous identifiez donc Civilisation de Halstatt et Celtes ? » Et une fois de plus il s'élève contre l'erreur qui consiste à considérer comme inséparables un nom de peuple et des faits archéologiques.

2. *L'ancienneté de l'Idée de Nation*, leçon d'ouverture du Cours d'Histoire et d'Antiquités Nationales au Collège de France, 1912-13. *(Revue Politique et Littéraire* [Revue Bleue], nos des 18 et 25 Janvier 1913 ; à part, Paris, 1913, 35 p. in-8°).

3. Jullian, *op. cit.*, p. 28 du tirage à part.

Guizot, Henri Martin, le maintenaient à l'envi. Il nous le montre, pourchassé ensuite par Fustel, sous les Carolingiens et les Mérovingiens, jusqu'au temps des invasions, aux siècles des empereurs. Il nous le montre enfin, traqué maintenant par toute une jeune école d'historiens novateurs dans les âges primitifs — et jusqu'au seuil même de la préhistoire. Vieux procès, vieille querelle. Il y a plusieurs années déjà que, dans l'*Anthropologie*, une lettre de M. Jullian posait le problème nettement [1]. Mais avec plus d'ampleur maintenant, avec plus de sécurité, avec cette assurance que donne le succès scientifique, l'historien de la Gaule le reprend aujourd'hui : « Que furent, en arrière de la conquête romaine, Gaulois et Gaule ? Je n'en doute plus : ce furent les noms d'un peuple, d'une nation constituée sur un territoire déterminé. » Mais par delà dans le passé ? Eh bien, là aussi, ce que nous devinons — ce sont de grands États formés par la volonté des hommes, d'autres nations unies par un lien public, « sans rapport avec la parenté animale qui serait le sang ou la race » : nation ligure, en Occident, avant les Gaulois ; nation-mère des langues indo-européennes en Europe avant les Ligures. « Indo-Européens, Ligures, Gaulois — voilà les trois dernières étapes que notre monde a parcourues avant d'arriver à l'Empire romain — et il les a parcourues à l'abri ou à l'ombre de pensées ou de noms nationaux. »

Or, ce mot de nation, M. Meillet lui aussi, parlant en linguiste, le prononce. Et il a le droit de le prononcer, « car l'expérience montre que si une langue commune peut survivre à la rupture d'une unité nationale, il faut une certaine unité — unité politique ou du moins unité de civilisation — pour constituer une langue commune ». De la langue commune, en d'autres termes — de la langue indo-européenne, le linguiste conclut à la nation européenne. Et c'est ce qu'indique encore, avec une pleine netteté, un texte de l'*Introduction* : « Une langue aussi une que celle qui est supposée par

1. Lettre à M. S. Reinach, et publiée dans l'*Anthropologie*, 1903, p. 252. « Combien les Latins étaient plus heureux que nous et plus sages, écrivait C. Jullian, d'ignorer quand il s'agissait de nation le mot et le concept de race — et de ne parler, en cette chose, que de nom ! Ils disaient : *Nomen Latinum*, *Nomen Romanum*, et cela leur suffisait. Et cela était la vérité ; car les Romains étaient surtout un nom, et les Celtes n'étaient pas davantage. »

les concordances entre les langues attestées suppose qu'il a, durant une période de temps assez étendue, existé une nation qui présentait une certaine unité. Des nations diverses peuvent conserver une même langue ; mais il faut pour créer une unité linguistique une nation qui sente son unité. Rien n'autorise à parler d'une race indo-européenne ; mais il y a eu nécessairement (on ne sait ni en quel lieu ni en quel temps exactement) une nation indo-européenne[1]. »

Ainsi la linguistique permet aux historiens de découvrir un coin du « passé sans textes » par une induction bornée peut-être, mais forte, solide, fondée sur une expérience inattaquable. Langue et nation — « entre ces deux choses, il y a partie liée[2] ». L'histoire de la langue suppose celle de la nation. Mais inversement, qui fait l'histoire de la langue écrit par partie celle de la nation. Et c'est ce que montre, précisément, le plus récent des deux ouvrages de M. Meillet.

*
* *

Le beau livre d'histoire grecque, en vérité, ce livre de linguiste, écrit par un homme qui, maître dans son domaine, s'y renferme strictement : on lit à chaque page, dans tout ce qu'il écrit, la méfiance et la haine du tourisme intellectuel, des picorées hasardeuses sur les terres voisines — mais, de son domaine, n'a-t-il point sur l'Univers les vues les plus larges ? Sans sortir de chez lui, il parcourt un monde.

Un monde d'histoire. Nous avons le droit de le remarquer, nous qui, depuis plusieurs années, ici, notons comment peu à peu deviennent plus connaissables pour les historiens, moins distants, plus proches par leurs méthodes, par leur esprit et par leurs résultats les travaux des linguistes. Analyser ces 360 pages à la fois claires, alertes, accueillantes — mais d'une plénitude et d'une précision sans égales ; faire une réduction décharnée d'un petit livre où tout se tient, où rien ne

1. *Introduction*, 3e éd., p. 405. Ce passage figure dans un chapitre sur le développement des dialectes indo-européens, qui n'existait pas, il est intéressant de le noter, dans la première édition du livre. — Cf. également *Aperçu*, p. 18 : « De même que l'indo-européen suppose une nation ayant une certaine unité, de même le grec commun suppose qu'il a existé, à une époque antérieure aux plus anciennes données historiques sur les Grecs, une nation hellénique ayant une unité sensible et s'étant par suite donné une langue une ».

2. C. Jullian, *art. cit.*, p. 26.

vient du hasard et qu'on lit par plaisir en s'émerveillant de si riches aperçus, — tentative chimérique et qu'on n'attend pas de nous, j'imagine. En deux mots seulement, indiquons de quel point se prend la perspective.

Jadis, l'histoire des langues — c'était un monument majestueux, grandiose, aux lignes simples : l'histoire d'une continuité sans trouble, d'une transmission régulière, d'un développement purement linéaire. Rappelons-nous ce que, par exemple, on nous enseignait du latin. Langue issue par filiation directe de l'indo-européen commun, on nous la montrait dans son unité majestueuse, dans la plénitude de son rayonnement sur le monde. Elle évoluait sans doute, elle se transformait peu à peu ; mais cette évolution, cette transformation résultait simplement d'une transmission de bouche en bouche, de génération à génération, d'un travail sur place pour ainsi dire, et purement interne. Un moment venait où l'on nous montrait le vaste monde romain tronçonné, morcelé, découpé par les bandes barbares. Mais chaque tronçon, chaque morceau, chaque découpure de l'Empire retenait son lambeau de latin — c'était par le même procédé, à sa guise, solitairement qu'il travaillait ce patrimoine linguistique, et en faisait peu à peu une langue romane : une langue fille du latin par filiation directe, paisible et sans secousses... C'était une belle vue, bien logique, et qui satisfaisait l'esprit — un beau procès de différenciation simple. Sans doute. Trop simple même : car d'abord il y a l'emprunt.

Voici, dans un canton d'altitude, une population qui vit isolée, enclose étroitement, enchâssée pour ainsi dire dans quelque alvéole naturelle. Peu ou point de rapports avec les groupes voisins ; peu de besoins d'échange ; un idéal perpétuel, invariable : se suffire sans recourir à l'étranger, au voisin. Dans de telles conditions, le parler du canton pourra évoluer, évoluera sur place, par le jeu d'innovations de détail communes à toute une génération ou spéciales à un groupe particulier de la population : à un des sexes, par exemple, ou à telle profession, ou à telle classe sociale, telle caste, telle occupation temporaire même, ou tel mode d'activité transitoire. — Mais que des relations se nouent, entre notre population isolée et ses voisines ; qu'un besoin de communication naisse, pour des causes

impérieuses et vitales (commerciales, politiques, religieuses ou intellectuelles) ; encore, qu'au lieu d'hommes repliés sur eux-mêmes il s'agisse d'une population active, à relations étendues et lointaines : voilà la nécessité qui s'impose de communiquer avec des étrangers ; voilà des emprunts qui, de parler à parler, s'établissent : emprunts de mots isolés, s'il s'agit de langages hétérogènes ; emprunt de mots, de prononciations, de flexion, s'il s'agit de langages proches ; emprunts qui parfois, se généralisant, s'étendent à la totalité de la langue.

Faits de conquête, dira-t-on — de conquête guerrière ou pacifique : mais quoi de neuf là-dedans ? Et n'y a-t-il pas longtemps qu'on sait — naturellement ! — que des populations entières ont changé de langue au cours des temps et, par exemple, que du gaulois, le vieux français dérivé du latin ne retient, pour ainsi dire, plus rien ? — Mais c'est qu'il ne s'agit pas seulement de ces « faits de conquête », de ces sortes d'annexions linguistiques. L'emprunt n'a pas seulement cet aspect. Il n'est pas synonyme non plus de rafle, de pillage, de razzia linguistique. Il ne s'exerce pas uniquement de langues très différentes à langues très différentes ; il s'exerce continuellement, continûment de parler voisin à parler voisin — et il faut qu'il s'exerce ainsi.

Car, ces innovations que tout à l'heure nous décrivions, et qui affectent les parlers isolés — il n'y a point de raisons pour qu'elles soient les mêmes, pour qu'elles se ressemblent de village à village, de groupe à groupe. Ce mécanisme d'innovations locales, il aboutit donc, en définitive, à briser sans cesse l'unité linguistique — à rendre les parlers de plus en plus étrangers, de plus en plus incompréhensibles les uns aux autres. Et ce morcellement va directement à l'encontre de ce que l'on peut appeller, sans finalisme, l'objet du langage : la facilité des relations entre les hommes.

A ce morcellement, du reste, ce n'est pas seulement la géographie qui contribue. Nous parlions tout à l'heure de « canton d'altitude » — l'exemple était utile, mais trop spécial. Car ce n'est pas seulement dans tous les cas d'isolement par « barrières naturelles », par conditions géographiques primordiales, que s'exercent ces forces actives et puissantes de différenciation — c'est en réalité dans tous les cas où des groupes

d'hommes voisins, pour des raisons quelconques, cessent d'entretenir des relations suivies. Faible densité d'une population ; troubles politiques ou sociaux interrompant, détournant, tarissant les courants commerciaux, morcelant et spécialisant strictement la vie économique, détruisant dans un pays donné toute vie de relations : autant de causes qui concourent au même résultat. Mais alors, il n'y aurait que poussière linguistique? Il n'y aurait, en France, que patois ? La nécessité apparaît évidente, *a priori*, d'un remède. Il n'y a pas, il ne peut pas y avoir seulement à l'œuvre des forces de différenciation. Il y a nécessairement — et du reste, la réalité linguistique l'établit nettement — des forces d'unification. Il n'y a pas que des parlers s'isolant progressivement les uns des autres. Il y a des langues communes qui, aux époques de morcellement excessif et croissant, surgissent, s'étendent, recouvrent d'un manteau uniforme les diversités locales — rétablissent entre hommes la communication.

Ainsi se varie, ainsi s'enrichit singulièrement la conceptions moderne du développement linguistique. Ainsi devient-elle vraiment, proprement historique. Car le fait dominant dans l'histoire des langues, il apparaît maintenant que c'est, précisément, la création, à de certaines époques, de ces langues communes « qui sont le produit de l'unité de civilisation sur des domaines plus ou moins vastes ». De ces créations, le mécanisme, c'est encore, c'est toujours l'emprunt. Fait historique, celui-là, entre tous — fait dont toutes les conditions sont, au sens large, des conditions historiques. Ainsi se vérifie que « toute explication linguistique comporte la considération de faits multiples » et qu'on ne peut se rendre compte de l'évolution d'une langue « qu'en tenant compte des situations historiques et des conditions sociales où cette langue s'est développée ». La déclaration est nette. Elle est de M. Meillet. Et tout l'*Aperçu* en est l'illustration.

*
* *

Deux ou trois exemples seulement, pour mieux préciser encore le caractère du livre et ce qu'il y a dans sa conception d'ampleur, de force et de nouveauté.

Voici, à l'origine même du travail de M. Meillet, une langue

commune — une pure abstraction du reste, comme l'indo-européen : le *grec commun*, la langue de cette nation hellénique qui, possédant une unité sensible, s'était par suite donné une langue une, et dont les tribus devaient les unes après les autres conquérir la Grèce et coloniser la Méditerranée.

Pour nous faire connaître, pour étudier cette langue, l'auteur simplement va-t-il s'appuyer sur la grammaire comparée des langues indo-européennes ?

Certes, dans le chapitre très plein où il analyse « la structure du grec commun » (chap. II), il marque avec force les traits essentiels par lesquels cette langue, en son ensemble, s'oppose à l'ensemble des autres langues indo-européennes. Mais ceci terminé, il ne se tient pas pour satisfait. Car, si l'on peut se faire quelque idée des procès linguistiques par lesquels l'indo-européen a pris l'aspect qu'il a en grec commun — de l'un à l'autre stade linguistique, comment la langue s'est-elle transmise ? Comment s'est faite son unité ? Comment, en quelles conditions sont intervenus les changements qui lui ont donné ses caractères propres ? On l'ignore. Mais encore convient-il de poser la question. Et M. Meillet la pose. Et c'est, pour une bonne part, une question historique.

Car, le grec commun, c'est une langue indo-européenne. Certes, mais qui dut être, qui fut influencée, nécessairement, dans son évolution par les langues des populations traversées, assimilées ou remplacées par les Hellènes durant leur migration du domaine indo-européen au domaine grec. Une langue indo-européenne, oui : mais qui dut s'enrichir, qui s'enrichit nécessairement de mots que les Hellènes, pour ainsi dire « ramassèrent en chemin », ou trouvèrent en Grèce même, ou reçurent des diverses populations du monde égéen. Or, de leur langue, nous ignorons tout aujourd'hui. Encore faut-il indiquer le problème. Encore faut-il noter que la plupart des noms de lieux de la Grèce ne s'expliquent pas, ou s'expliquent mal, par la langue grecque. Encore faut-il ne jamais oublier que le grec présente un nombre immense de mots d'origine inconnue, en grande partie sans doute empruntés à des idiômes non indo-européens — et, pour préciser davantage, à la langue de cette brillante civilisation égéenne dont hier encore nous ignorions tout, mais que les trouvailles de Crête nous révèlent si

féconde et si avancée. Noms de plantes, comme l'olivier, la rose, le lis ; noms de produits, comme le vin ou l'huile qu'on ne saurait reconnaître comme indo-européens — ce sont sans doute des emprunts faits par les Hellènes aux Egéens ; et si l'on constate avec M. Meillet que des mots comme βασιλεύς ou ἄναξ n'ont rien qui rappelle l'indo-européen — n'est-on pas conduit, même, à se demander « si la civilisation égéenne n'a pas exercé sur la constitution politique des Hellènes une action considérable[1] » ?

Simples hypothèses, évidemment. Le peu qu'on sait aujourd'hui ne permet pas l'affirmation. Il dicte, simplement, la méfiance, la méfiance féconde et scientifique. Mais d'abord l'avenir est là, avec tout ce qu'il peut nous fournir de belles découvertes. Et puis, ce qui nous intéresse en ce moment, ce que nous essayons de montrer en action, c'est un esprit, l'esprit d'un linguiste pour qui la science qu'il représente n'est pas une mécanique plus ou moins bien montée et fonctionnant à vide, indéfiniment — mais qui du langage sait et saisit tous les rapports, tous les liens avec la vie, avec l'histoire des hommes et de leurs sociétés.

« Faire l'histoire des dialectes grecs, c'est faire l'histoire de la colonisation grecque[2]. » Et cette histoire, prolongée jusqu'à la période historique, nous permet précisément de juger en quelque mesure d'une « histoire préhistorique » qui échappe, faute de textes, à nos prises certaines. — « L'histoire des dialectes grecs reflète celle des conquêtes d'un peuple de soldats hardis qui ont dû à leurs armes leurs conquêtes — et qui, fiers d'eux-mêmes et de leurs forces se sont soumis partout des serfs et des esclaves dont la langue a disparu sans laisser de traces[3]. » — « Deux tendances s'opposent, durant cette période ancienne de la langue grecque : d'une part, la langue tend à se différencier à l'infini, et à prendre autant de formes nettement séparées qu'il y a de cités autonomes ; de l'autre, elle tend à s'uni-

1. *Aperçu*, p. 64. — A noter tout particulièrement, dans le même chapitre, les remarques extrêmement utiles et intéressantes de M. Meillet sur l'onomastique et son utilisation possible. Il y a là des notes de méthode singulièrement précieuses pour l'historien (p. 55-99).

2. *Aperçu*, p. 74.

3. *Ibid.*, p. 75.

fier[1]... » Mais n'est-ce pas là toute l'histoire du peuple grec, tout le rythme alterné de son développement propre ? — « C'est la création de l'empire achéménide qui a été la première cause de la création de la κοινή ionienne-attique. L'organisation de l'empire achéménide a fait sentir aux Grecs leur unité[2]. » — « Le succès définitif de la langue d'Athènes a été décidé le jour où la Macédoine a eu en Grèce l'hégémonie[3]. » — Ne multiplions pas davantage ces citations : mais n'était-il pas utile de les reproduire ? n'indiquent-elles pas, mieux que de longues phrases, combien, jusqu'à quel point le petit livre de M. Meillet est riche de suggestions et d'idées — combien, jusqu'à quel point, il est, comme nous le disions plus haut, un vrai livre, un beau livre d'histoire? Et pas seulement d'histoire grecque. Une monographie d'une telle ampleur ne vaut pas que pour un peuple, pour une langue, pour une histoire — même quand, par une bonne fortune unique, cette histoire peut se suivre des plus lointaines origines jusqu'aux temps les plus immédiatement contemporains, de la κοινή préhistorique à la κοινή d'aujourd'hui. C'est le modèle, c'est le type même de l'histoire d'une langue.

*
* *

A fermer ce beau livre un regret nous vient — l'éternel regret des générations en route vers la maturité. Quand nous nous reportons aux temps de notre apprentissage scolaire ; quand nous songeons à ce que l'on nous disait, simplement, des questions linguistiques et grammaticales, à la façon sèche, pauvre, mécanique dont on nous enseignait ce qui est si vivant, si riche de substance et qui aurait pris si ardemment nos imaginations déjà toutes passionnées d'histoire — comment ne pas envier nos plus jeunes successeurs ? Mais quelle ironie ! Le livre paraît aujourd'hui — et il n'y a plus de grec.

Lucien Febvre.

1. *Aperçu*, p. 116.
2. *Ibid.*, p. 269-70.
3. *Ibid.*, p. 272.

ÉGYPTOLOGIE

ET

HISTOIRE DES RELIGIONS

Quand la *Revue de Synthèse historique* m'a envoyé, pour en rendre compte, la nouvelle édition de l'ouvrage de M. G. Foucart, publiée il y a plus d'un an, je n'avais pas l'intention d'en faire l'objet d'une notice aussi développée[1]. Bien que l'attention flatteuse prêtée par l'auteur aux moindres des comptes rendus dont sa première édition avait été l'objet[2] dût encourager singulièrement le critique, la vivacité même de sa polémique contre ceux qui ne partagent pas sa manière de voir me faisait hésiter à entreprendre l'examen des griefs qu'il formule contre leur méthode, comme des objections que soulève celle qu'il propose. Il me semblait, d'ailleurs, que M. Foucart se faisait justice lui-même, d'abord par tout ce que ses critiques avaient d'inutilement personnel — ce qui révèle trop souvent l'absence d'arguments solides —, puis, par tout ce que, dans le bon exposé qu'il a donné de quelques-uns des grands pro-

1. George Foucart, *Histoire des religions et méthode comparative*, 1 vol. in-12 de CLXIV-450 p., Paris, A. Picard, 1912. — La 1re édition parue en 1909, sous le titre : *La méthode comparative dans l'histoire des religions*, ne comptait que 237 p.

2. A la liste qu'il a eu soin d'en donner, M. Foucart pourra ajouter le c. r. de Capart (*Rev. Hist. Rel.*, 1912, II, p. 87-9) qui commence par ces mots : « Le livre de G. Foucart n'est pas à proprement parler un livre d'égyptologie ni même un livre de science ; il appartient à un genre assez spécial qui permet à l'auteur des latitudes inexcusables en toute autre circonstance : la littérature électorale. C'est un programme de candidat à la chaire d'histoire des religions au Collège de France et je crains que, faute de le savoir, on critique l'auteur parfois trop sévèrement. » Il est bon, en effet, de rappeler, sans y insister d'ailleurs, que telle fut l'occasion de « la Méthode ».

blèmes de la religion égyptienne, il se trouvait emprunter d'éléments à la doctrine si âprement condamnée par lui.

Mais la réaction qui se manifeste depuis quelque temps contre les doctrines de l'école anthropologique ne s'est pas arrêtée aux mêmes scrupules. Elle a fait, à tort ou à raison, de la *Méthode* de M. Foucart son arme de combat. Au *Congrès international de l'histoire des religions* de Leyde (sept. 1912), M. Goblet d'Alviella reprenait, à ce sujet, l'examen de *l'assistance que se doivent mutuellement dans l'hiérologie la méthode historique et la méthode comparative*[1] ; en France, l'ouvrage de M. Foucart était l'objet de critiques développées, sévères comme celle de M. R. Hertz parlant en sociologue [2], ou aimables comme celle de M. E. Naville, parlant en égyptologue [3]. Enfin, la meilleure partie du grand prix quadriennal Lefebvre-Deumier lui a été décernée[4].

Par elles-mêmes, les questions de méthode soulevées par le livre de M. Foucart étaient de nature à intéresser la *Revue de Synthèse historique* ; le mouvement d'idées auquel il se rattache — en le combattant — en a tellement accru l'intérêt propre qu'il nous paraît nécessaire de lui consacrer un examen plus approfondi que ceux dont il a été jusqu'ici l'objet. On affecte de dire, dans un certain camp, qu'il a ouvert une brêche fatale dans l'édifice d'idées dont Robertson Smith et Frazer, Lang et Hartland, ont posé les fondations en Angleterre, dont Marillier,

1. Publié sous ce titre dans la *Revue de l'Université de Bruxelles*. février 1913, p. 439-57.

2. *Revue de l'Histoire des Religions*, 1912, II, p. 253-9. M. Hertz s'est amusé à montrer les inconséquences et même les injustices qui entachent trop souvent les procédés de discussion de M. Foucart. Nous toucherons le moins possible à ces questions personnelles.

3. *La méthode comparative dans l'histoire des religions*, deux art. du *Journal des Savants*, 1913, n° 4-5. Je cite d'après le t. à p. — Il faut observer que M. Naville a plutôt développé quelques idées parallèles, à propos du livre de M. Foucart, qu'il n'a véritablement rendu compte de celui-ci.

4. On sait que ce prix de 20.000 francs, destiné à récompenser le meilleur ouvrage paru sur l'histoire des religions, est décerné à tour de rôle, tous les quatre ans, par l'une des Académies. En 1908, il a été réparti par l'Académie des Inscriptions, entre M. Guimet (12.000) et M. Cumont (8.000) ; en 1912, il a été divisé par l'Académie des Sciences morales entre G. Foucart (12.000), E. Toutain (4.000) et le P. Lagrange (4.000). Ces trois savants, si différents par ailleurs, ont sans doute été réunis en tant qu'ils sont tous trois adversaires déclarés de l'Ecole sociologique ; du moins est-ce ainsi qu'on ne manquera pas d'interpréter ce choix (qui, bien entendu, n'est pas motivé ainsi dans le rapport de M. J. Flach, inséré dans les *C.-R. de l'Académie des Sciences morales et politiques*, août 1913). D'ailleurs, l'œuvre dirigée par le P. Lagrange à Jérusalem (la *Revue biblique* et l'*Université de Saint-Etienne* ou *École Biblique*) semblait autrement digne du principal encouragement.

Durkheim, Mauss, S. Reinach, Van Gennep ont été, en France, les introducteurs. Sans avoir égard à la présomption favorable que ne laisse pas de créer l'accord sur tant de points d'esprits si divers, et d'ailleurs éminents chacun en son genre, on feint de considérer que les attaques de M. Foucart, venant après les critiques de M. Toutain, ont montré le peu de solidité des positions prises par l'école sociologique française. M. Van Gennep a naguère répondu comme il convenait à M. Toutain[1] ; nous voudrions montrer ici ce qu'il y a de superficiel dans les critiques de M. Foucart[2]. Nous employons *superficiel* au sens propre, qui ne doit rien avoir de désobligeant pour l'auteur. On verra qu'il a eu facilement raison sur quelques points extérieurs ou quelques questions secondaires et qu'il triomphe sans peine de certaines exagérations manifestes, depuis longtemps abandonnées, d'ailleurs, par tous les travailleurs sérieux ; mais, contre tout ce qui forme l'armature centrale du système attaqué, — les notions de *tabou* et de *mana*, le totémisme et le sacrifice de communion — ses armes se sont émoussées. Bien mieux, et quoiqu'il s'en défende, quand il a voulu expliquer à son tour, à la lumière de l'ethnographie africaine, certains des éléments primordiaux de la religion égyptienne, l'évidence des faits l'a obligé à reprendre à son compte plus d'une des conceptions fondamentales de l'école qu'il avait cherché d'abord à ruiner.

1. A. van Gennep, *Totémisme et méthode comparative* dans la *Rev. de l'Histoire des Rel.* LVIII, 1908 et dans *Religion, Mœurs et Légendes*, 2e série, 1909. Sur l'ouvrage qui a valu à M. Toutain le prix Lefebvre-Deumier, *les Cultes païens dans l'Empire romain* (2 fasc. parus), voir mes articles dans la *Revue des Idées*, mai 1909 et octobre 1912.

2. Nous n'aurons point l'indiscrétion de rechercher comment M. G. Foucart a été amené à écrire son livre. Nous rappellerons seulement, pour ceux de nos lecteurs qui ne sont pas au courant des choses de l'orientalisme, que le fils de l'helléniste bien connu qu'est P. Foucart, après avoir commencé à travailler dans la voie de son père (d'où sa thèse latine *De libertorum conditione apud Athenienses*, 1896), a été amené à l'égyptologie quand M. de Morgan l'eut nommé Inspecteur des antiquités dans le Delta. Quand il dut quitter l'Égypte, en 1894, il vint se former comme égyptologue au cours de M. Maspero, et fut, dès 1896, chargé d'un cours d'égyptologie, d'abord à Bordeaux, puis à Aix-Marseille. En 1897, il a obtenu le doctorat avec une *Histoire de l'ordre lotiforme* qui a été tour à tour louée et contestée. Il s'est fait connaître, moins par des travaux originaux, que par des comptes-rendus détaillés parus dans le *Sphinx*, revue d'égyptologie franco-suédoise, dont il est secrétaire de rédaction depuis 1908, et dans le *Journal des Savants* depuis 1905. Sa thèse lui avait valu, en 1898, une première fois le prix Fould. Il l'a reçu de nouveau, en 1908, pour un ouvrage sur *L'Art et la Religion en Égypte*. Cet ouvrage n'est toujours pas publié.

I

L'ouvrage de M. Foucart peut se diviser en deux parties.

Les quatre premiers chapitres (175 p.), complétés par l'*Introduction* (164 p.) qui forme l'adjonction principale de cette nouvelle édition, ont pour but d'établir la nouvelle méthode préconisée par M. Foucart sur les ruines de celle qu'il combat. De là, une subdivision — que nous serons amenés à rendre plus nette en résumant un exposé parfois bien ondoyant — : d'une part, l'attaque de la méthode combattue, attaque qui, après avoir tourné longuement dans l'*Introduction* autour des ouvrages extérieurs, fonce impétueusement sur ses deux réduits : au chap. III, sur le culte des animaux et le totémisme, au chap. IV, sur le sacrifice de communion et la théophagie ; d'autre part, la définition de « la méthode comparative » et la démonstration que l'étude de la religion égyptienne en est le fondement « nécessaire et suffisant ».

Voyons, d'abord, en quoi consiste cette méthode. On ne laissera pas d'être surpris que la méthode comparative soit donnée comme une nouveauté. Nulle autre, depuis un quart de siècle, n'est plus généralement appliquée dans l'ensemble des sciences de l'homme, surtout lorsqu'il s'agit des phénomènes sociaux auxquels ressortent les phénomènes religieux. Sans doute, M. Foucart peut prétendre que, dans nombre de cas particuliers, la méthode comparative a été mal appliquée ; mais il ne saurait soutenir qu'elle n'ait pas été appliquée par les tenants de l'école qu'il combat ; tous les collaborateurs de l'*Année Sociologique*, pour ne citer qu'eux, ont souscrit depuis longtemps aux trois règles qu'il énonce :

1° Observer les faits consciencieusement et les décrire fidèlement, sans idée préconçue, dans l'ordre de leur séquence réelle, en cherchant à les isoler des circonstances multiples au milieu desquelles ils se produisent [1].

1. Pour cette dernière règle, M. Foucart n'ignore pas qu'il est plus facile de l'énoncer que de l'appliquer, tant est étroit l'enchaînement de tous les phénomènes au sein des sociétés primitives où la différenciation n'a pas encore fait son œuvre ; il le reconnaît lui-même en insistant sur la nécessité de suivre la réaction de tous les faits ambiants sur le phénomène religieux.

2° Essayer de distinguer « la part qui revient aux deux facteurs qui ont concouru à la genèse et au développement du fait religieux » : d'une part, l'homme avec « ses instincts, ses besoins, son imagination, son raisonnement, ses manières de sentir et d'interpréter la nature qui l'enveloppe » (p. 8) ; d'autre part, « le milieu ambiant » qui va des conditions naturelles — géographiques et météorologiques — aux conditions humaines — toutes les formes de la vie économique, sociale et politique.

3° Après avoir ainsi à la fois dégagé tel phénomène religieux de tous les éléments adventices et distingué ses éléments propres, le comparer à tel phénomène semblable d'une autre religion qui aura subi la même analyse. « Quand on aura trouvé que les caractères générateurs du rite ou de la croyance comparés sont les mêmes, ou quand on rencontrera, à plusieurs reprises, la même évolution se produisant dans le même ordre et sous l'action de causes analogues, il y aura bien chance qu'on ait réussi à dégager une des règles constantes du développement religieux » (p. 10).

On ne saurait mieux dire. Mais, si les vérités sont toujours bonnes à redire, n'est-il pas d'usage de prévenir lorsqu'elles ne sont point nouvelles [1] ? M. Foucart sait — et aucun spécialiste n'ignore — que la comparaison des mêmes phénomènes religieux, à travers les civilisations les plus variées, est précisément ce qui a fait l'originalité des recherches de Frazer et de ses émules. Comme notre auteur leur reproche d'avoir mis trop de complaisance à trouver des ressemblances, il insiste sur cette autre vérité évidente que « comparer » signifie « noter les différences » aussi bien que « noter les ressemblances » (p. XXVII), et il insinue que, pour qui va au fond des choses « les divergences l'emportent sur les trompeuses analogies extérieures » (p. XXVIII, p. 107).

1. M. Foucart nous répondra peut-être qu'il n'a point donné sa théorie comme nouvelle parce qu'il a écrit, p. 7 : « La méthode que nous proposons, comme la seule capable de conduire au but avec sûreté, n'a rien de nouveau par elle-même. Elle est en usage depuis longtemps dans les sciences naturelles ». Mais cet aveu est unique et contient, si j'ose dire, plus d'orgueil que d'humilité : l'auteur se vante d'avoir introduit le premier la véritable méthode scientifique, selon la prétention ordinaire aujourd'hui aux « réacteurs » dans la vie sociale comme dans la vie scientifique. D'ailleurs, il s'empresse d'ajouter, par une assertion qui n'est pas mieux fondée : « La nouveauté sera de l'appliquer à l'*Histoire des Religions* ».

Malgré l'abus, parfois énervant, qu'il fait des expressions comme « cette *Méthode* » pour désigner des idées aussi courantes, l'originalité de la méthode préconisée par M. Foucart n'est donc point dans l'assertion qu'on ne saurait expliquer les phénomènes religieux sinon en comparant entre eux ceux qui sont analogues pour dégager le mécanisme essentiel des conditions adventices et accessoires. L'opinion nouvelle qu'il émet, c'est qu'il faut à la comparaison un point de départ fixe ; toute comparaison impliquerait un point de comparaison généralement reconnu. Comme les mesures les plus diverses se laissent définir par rapport au mètre, il faudrait faire choix d'une religion qui servirait d'étalon dans l'étude des phénomènes religieux. Cet étalon, pour M. Foucart, c'est la religion égyptienne[1].

Nous ne nous demanderons point, avec d'autres, si la raison de ce choix n'est pas, avant tout, que M. Foucart est « orfèvre » ; nous ne nous demanderons point non plus si la raison de cette alliance nouvelle entre l'hiérologie, l'ethnologie et l'égyptologie n'est pas que M. Foucart croit l'avoir réalisée en sa personne : on sait, qu'après s'être fait connaître comme égyptologue, il a fait transformer sa chaire d'égyptologie à l'Université d'Aix-Marseille en chaire d'histoire des religions, et qu'il y a joint un cours d'ethnographie à l'Institut Colonial de Marseille. Il est inutile d'insister : d'une part, en effet, M. Foucart a protesté, dans son *Introduction*, contre l'incrimination, d'avoir agi en « M. Josse », et la plus élémentaire courtoisie oblige à l'en croire ; d'autre part, si M. Foucart donne parfois l'impression déconcertante d'avoir découvert l'hiérologie et l'ethnologie, rien n'est plus louable que son ardeur de néophyte, et l'on ne peut que s'en réjouir, surtout si elle parvient à créer à Marseille un centre d'études ethnographiques et à éveiller chez les futurs admi-

1. Pour l'attitude de M. Foucart envers l'ethnologie, voir les excellentes pages de M. Goblet d'Alviella, *op. cit.*, qui commencent par ce passage : « Cependant l'auteur, tout en proclamant que « l'ethnologie peut et doit être un des facteurs les plus considérables de l'histoire des religions », n'en dresse pas moins contre cette même ethnologie — sans doute, par application de l'adage : qui aime bien, châtie bien — un véritable acte d'accusation ». N'est-ce pas plutôt que M. Foucart s'est cru obligé de montrer la confusion des sciences ethnologiques, pour miner par là à la base le système d' « une certaine école d'ethnologie », entendez : les partisans du totémisme ?

nistrateurs coloniaux, élèves de M. Foucart, un intérêt pour ces études qui sera aussi profitable à la France qu'à la science.

Sans plus chicaner l'auteur sur l'exacte genèse de sa théorie, nous le féliciterons chaudement de son adhésion aux deux vues qu'il a su mettre en valeur avec tant de force : 1° aucune religion ne permet de remonter, textes et monuments en main, plus près des origines que la religion égyptienne[1] ; 2° ses rites, ses cultes et ses mythes doivent s'expliquer, non point par comparaison avec la mythologie classique ou la métaphysique alexandrine, comme on l'a trop fait jusqu'ici, mais en les rapprochant de toutes ces peuplades demi-civilisées ou sauvages qu'étudie l'éthnographie, surtout avec celles de l'Afrique qui se sont développées dans des milieux analogues au milieu nilotique.

J'ai d'autant plus de plaisir à en féliciter M. Foucart que, en 1908, dans une étude sommaire sur l'*Égypte préhistorique*,[2] — dont j'espère toujours faire un livre, — j'ai attesté ma foi en l'*africanisme* foncier de la civilisation primitive de l'Égypte et ajouté quelques exemples à ceux qu'on avait déjà donnés pour expliquer, par l'ethnographie africaine, plus d'une des apparentes singularités que cette civilisation présente dès ses débuts[3].

Tout ce que M. Foucart dit sur l'intérêt exceptionnel que présente la religion égyptienne mériterait d'être cité (chap. II). D'ailleurs, les faits qui militent en sa faveur sont bien connus. Ses monuments se répartissent du vme millénaire avant au ve siècle après notre ère ; le nombre des documents s'accroît chaque année ; une partie de ceux-ci (textes des Pyramides,

1. Qui l'a, d'ailleurs, jamais contesté ? Et n'est-ce pas une plaisanterie que de prétendre que les totémistes considèrent l'Égypte comme « d'une faible antiquité », eux « que préoccupent les croyances de l'homme d'il y a quatre-vingt ou cent mille ans » (p. CXVII)?

2. M. Foucart a aimablement rappelé cette étude (p. 49, n. 1) ; il n'ignore pas qu'après avoir paru en article dans la *Revue des Idées*, en 1908 — il s'est empressé d'y faire paraître, aussitôt après, le seul chapitre publié de l'ouvrage sur *L'Art et la Religion en Égypte* à qui l'Académie a décerné en 1908 le prix Fould — cette étude a reparu augmentée en brochure, Paris, Geuthner, 54 p., 8°.

3. « L'Afrique aux Africains ! » proclamait M. Radet en rendant compte de ma brochure, *Rev. Ét. anciennes*, 1908, p. 284. Cette thèse, encore très contestée à cette date, tend à devenir classique dans l'école française d'égyptologie. En dehors des ouvrages de Moret cités plus loin, voir les aperçus d'ensemble donnés par G. Jéquier, *L'origine de la race égyptienne* (*Bull. de la Soc. Neuchâteloise de géographie*, 1913), et E. Naville, *L'origine africaine de la civilisation égyptienne* (*Revue archéologique*, 1913).

Livre des Morts) se révèle à l'étude comme énonçant des croyances qui remontent en pleine époque préhistorique ; les influences étrangères et les révolutions novatrices y sont réduites à presque rien [1]. M. Foucart n'a pas moins raison lorsqu'il parle, en son *Introduction* (p. CXXXII et suiv., CXLV et suiv.), de « l'accord désirable », de la « coopération nécessaire » entre l'égyptologie et l'ethnologie. En signalant aux égyptologues « l'urgence qu'il y a pour eux à suivre avec plus d'attention les découvertes ou les théories dernières des nouvelles sciences de l'homme et le danger qu'il y a à continuer à travailler isolément en s'enfermant dans la vallée du Nil », l'auteur a aussi raison qu'en affirmant que « nulle part ailleurs, l'ethnologie ne trouvera dans l'histoire des peuples un appareil aussi intact relativement, et qui, par autant de séries encore entières, s'ajuste aussi exactement aux diverses manifestations de la vie sociale... A tout instant, la pensée égyptienne, gardée par les textes, pourra expliquer le sens et l'origine exacte d'objets ou de pratiques que les non civilisés ont pu garder identiques, comme l'atteste la documentation ethnologique. Celle-ci, à l'inverse, détient la possession de ce commentaire vivifiant qu'est la vue de l'objet matériel ou de son maniement. » M. Foucart se défend, d'ailleurs, de prétendre « tout expliquer par l'Égypte — encore moins par l'Égypte *seule* ». « Ne parlons plus de prééminence », conclut-il dans ses pages sur « l'emploi combiné des deux sciences ». « La vieille Égypte fournit sa trame continue. Là où nous n'avons ailleurs que lambeaux et fragments épars, le canevas égyptien garde encore, par si larges places, scènes ou figures de la composition générale que la restauration, sur son modèle,

1. A rien, dit M. Foucart ; mais voir mes observations, p. 104, n. 1. On ne suivra pas davantage M. Foucart quand, vantant par contre le rayonnement précoce de la religion égyptienne, il écrit (p. 52) : « Les cultes d'Isis et d'Osiris ont laissé des traces profondes dans les religions des Sémites occidentaux (on sait qu'il est tout aussi vraisemblable d'admettre que c'est Ishtar-Astarté et Tamouz-Adonis qui ont agi sur Isis et Osiris que de présupposer l'inverse avec les panbabylonistes !) ; en Grèce, il (*sic*) a donné naissance au culte du Dionysos attique et aux mystères d'Éleusis ». On sait que cette théorie a été développée par M. P. Foucart dans des mémoires bien connus (*Recherches sur l'origine des mystères d'Eleusis*, 1895 ; *Le culte de Dionysos en Attique*, 1904), à l'aide d'arguments fournis par son fils ; mais elle n'a persuadé aucun de ceux qui connaissent le plus intimement la Grèce primitive. — M. G. Foucart aurait été mieux avisé en insistant sur la parenté originelle entre Créto-égéens et Égypto-libyens qui paraît de plus en plus probable.

de l'histoire des peuples sans histoire aujourd'hui, devient, sinon possible par définition préalable, au moins très raisonnablement possible à tenter... » Là où les mailles du canevas égyptien se sont rompues, les non-civilisés serviront « à leur tour, à assurer à ces morceaux détruits de la vieille Égypte la certitude d'une restauration fidèle ».

Si l'on souhaiterait que M. Foucart se fût exprimé dans un style moins laborieux, sa pensée n'en est pas moins claire et, dans les limites qu'il indique, on ne peut que s'y rallier. Tous ceux qui ont quelque connaissance directe des deux sciences s'accorderont à désirer et que les égyptologues ne négligent plus la lumière qui peut leur venir de l'ethnographie comparée et que les ethnographes se tiennent au courant des progrès de l'égyptologie[1].

Nous ne nous demanderons pas si l'on ne peut retourner contre M. Foucart un des principaux griefs qu'il adresse à l'école anthropologique. Il lui reproche de tout vouloir expliquer par le système social des *Aruntas* d'Australie. S'il serait absurde, en effet, de l'appliquer *a priori* à tel groupe de coutumes grecques ou romaines, ne serait-il pas tout aussi téméraire de vouloir en chercher l'explication en Égypte ? Pas plus que « une certaine école d'ethnologie », l'égyptologie n'a « de droit à détenir le monopole d'un enseignement d'une prétendue religion primitive de l'humanité ». Nous admettrons donc que M. Foucart, évitant de tomber dans les exagérations qu'il reproche à ses adversaires, ne songe à employer les comparaisons égyptiennes que dans deux cas bien définis : pour les sauvages ou les demi-civilisés d'Afrique s'il s'agit des périodes préhistorique ou archaïque ; pour les empires si analogues (à l'en croire) du Mexique ou du Pérou, pour la période « impériale »[2].

1. M. Foucart aurait dû, cependant, en bonne justice, signaler un inconvénient capital des documents égyptiens. S'ils sont légion et si, à coup de grammaire et de dictionnaire, on peut les traduire mot à mot, on fait dire à beaucoup d'entre eux, et surtout aux textes religieux, de telles absurdités qu'il est manifeste qu'on ne les entend pas. Un bon juge, M. Naville, dans son compte-rendu (*op. cit.*, p. 10-12), a insisté avec raison sur ce fait, en exprimant l'espoir qu'une meilleure connaissance des langues et des mentalités africaines permettrait de mieux pénétrer le sens des documents égyptiens.

2. M. Foucart insiste, en effet, sur l'erreur commise par l'école totémiste (il faudrait préciser) en classant au rang des sauvages les grands empires du Mexique (pl. XL, 2). Il revient, ici aussi, avec une ardeur de néophyte sur l'importance des

Mais, quand même l'on accorde à M. Foucart le bénéfice de cette opinion, pourra-t-on maintenir que l'Égypte doive fournir, à l'histoire comparée des religions, le point de comparaison nécessaire et suffisant qu'il prétend y trouver ? Ne doit-on pas se borner à y voir un de nos meilleurs documents de comparaison, document qui, si on ne lui a pas fait jusqu'ici la place à laquelle il a droit, ne saurait pourtant rendre négligeable ce qu'on peut tirer d'autres religions ? N'en est-il pas ainsi notamment de la religion grecque, dont certains rites, bien mieux connus par les textes, se sont, à travers le christianisme, maintenus vivants jusqu'à nos jours ? Ainsi, pour la destinée des morts, on peut suivre les croyances des Grecs depuis la période néolithique jusqu'au xxe siècle : cette évolution importe peut-être moins aux peuples africains que l'évolution semblable dont on peut noter les phases en Égypte ; mais n'est-elle pas autrement importante pour tous les peuples de culture indo-européenne ? M. Foucart sera sans doute le premier à le reconnaître, s'il veut se conformer aux excellents principes méthodologiques que nous avons résumés d'après lui et s'il ne veut pas s'exposer lui-même à un des principaux reproches qu'il adresse aux tenants de l'école sociologique.

*
* *

Nous voici amenés aux critiques par lesquelles M. Foucart a pensé ruiner l'école dont les œuvres maîtresses sont le *Golden Bough* de Frazer, l'*Année Sociologique* de Durkheim et de ses collaborateurs, les *Cultes, Mythes et Religions* de S. Reinach (chap. III-IV et Introduction, *passim*)[1].

documents mexicains ; le duc de Loubat aura bien placé « tous les conseils et toute l'aide scientifique » dont M. Foucart le remercie (p. XLI).

1. Je suis obligé de remarquer que M. Foucart qui s'exprime avec tant de vivacité sur le compte de J.-G. Frazer — bien qu'il n'ignore pas que la conscience de ce « grand savant égale sa science » — et de S. Reinach — parfois visé sous la périphrase « l'école totémiste française » — n'a guère nommé M. Durkheim, encore qu'il se soit montré beaucoup plus attaché que ces deux savants à généraliser les faits observés en Australie. Parmi les élèves de Durkheim, M. Foucart a même des paroles aimables pour M. R. Hertz (p. 109, 238, 328), paroles auxquelles celui-ci ne s'est guère montré sensible dans son c.-r. de la *Rev. d'Hist. des Rel.* Ailleurs, M. Foucart cherche à tirer à lui, comme adversaires de l'école sociologique, MM. Bouché-Leclercq et Marett et le P. Schmidt (p. LXVII). L'auteur de l'*Intolérance* sera surpris

De ces critiques, très peu portent sur des points précis de la doctrine ; la plupart sont d'ordre général. Il suffirait presque de les présenter isolées, dépouillées d'un contexte qui fait illusion, pour qu'elles se réduisent à bien peu de chose. L'auteur a usé à cet égard d'un procédé bien facile qu'on peut employer contre n'importe quelle théorie.

On commence par lui reprocher d'être si imprécise, d'associer, par des artifices verbaux, tant de théories contraires qu'il n'y a rien de surprenant à ce qu'elle explique avec la même facilité les problèmes les plus divers. On profite de boutades de ses protagonistes pour dire que, si ses hypothèses s'élèvent avec la rapidité des châteaux de cartes, elles en ont aussi la fragilité, et qu'une clef qui ouvre tant de portes ne peut être qu'une fausse clef.

Cette suspicion générale une fois jetée sur la théorie, on insiste sur les contradictions qui divisent ses adeptes, sur les variations de chacun d'eux, alors qu'elles n'attestent souvent qu'une recherche sincère de la fuyante vérité. On reproche à Frazer « les abandons successifs » (p. 311) de ses premiers systèmes, qui sont, au contraire, à l'honneur de sa probité scientifique. On se demande quel « type d'ouvrage » peut être son *Rameau d'Or* (p. xxxi), dont il suffit de parcourir à la fois la table et l'index pour voir que l'incroyable richesse de la documentation s'y allie avec le plus logique enchaînement des idées ; à Frazer on oppose Lang, Hartland ou Marett ; on prétend que les disciples français de Mannhardt et de Frazer, « après avoir mélangé leurs doctrines de thèses secondaires empruntées à la fois à l'œuvre de Lang, aux propositions de Preuss, de Keane, de Marett, de Crawley, ont essayé de tirer de cet amalgame de théories générales, inconciliables entre elles, l'apparence d'une théorie d'ensemble ayant sa personnalité et son originalité... On devine ce que peut être le produit final d'une hybridation

de se trouver en compagnie du Père Jésuite qui dirige *Anthropos* dans un esprit bien connu (cf. Van Gennep, *Rev. d'Ethnogr. et de Sociol.*, 1912, p. 156). Quant à Marett, nul lecteur du livre où il vient de résumer ses vues (*Anthropology*, Londres, 1912) ne le prendra pour un adversaire du totémisme. Il va sans dire que M. Maspero — à qui l'ouvrage est dédié — est loué pour ses réserves sur le totémisme égyptien (p. 106) alors qu'on aurait pu citer des phrases de lui assez différentes. Enfin, on s'étonnerait de trouver loué en ce chapitre III (p. 63) l'excellent médiéviste qu'est M. J. Flach, si l'on ne se rappelait que c'est sur son rapport que l'ouvrage de M. Foucart a reçu le prix Lefebvre-Deumier.

comme celle-ci » (p. 31). Rien de plus gratuit qu'une pareille incrimination (négligeons ce qu'elle a d'injurieux). Pour juger de ce qu'elle peut contenir de vérité, il suffit de remarquer que la plupart des « totémistes » français avaient déjà fait connaître leurs théories quand Preuss, à propos des coutumes mexicaines, a jeté un coup d'œil sur l'*Origine de la religion et de l'art* dans le *Globus* de 1904 et de 1905. Qui croira que cette Revue de vulgarisation scientifique, qui correspond en Allemagne à notre *Nature*, ait été assez répandue en France pour y exercer une influence quelconque ?

La doctrine ainsi présentée comme constituée de pièces et de morceaux, sans cohésion, sans esprit scientifique, et, presque, sans bonne foi, on veut montrer qu'elle est fondée sur des confusions qui heurteraient le plus élémentaire bon sens. « Elle a dédaigné l'histoire et la géographie ; elle a voulu expliquer les croyances et les pratiques de tous les peuples par des lois constantes fonctionnant également partout et en tout temps » (p. 11). Non contente de rapprocher à tort et à travers au mépris des lois du temps et de l'espace, elle a confondu entre sauvage et primitif, elle n'a pas voulu voir que la plupart des non-civilisés étaient des dégénérés, la plupart des sauvages des régressés. Le « pseudo-primitif » des sociologues serait « une abstraction chimérique » qui n'a pas plus existé que le « bon sauvage » de Rousseau (p. 33-7). Bien plus, on ne pourrait rien savoir de certain sur les croyances des sauvages. Non seulement ceux-ci, par ignorance ou par méfiance, ne savent pas ou ne veulent pas répondre sincèrement ; la dissimulation ou le secret leur sont souvent imposés par leur religion même. Quant aux Européens qui les interrogent, ce sont ou des voyageurs, ignorants des questions hiérologiques, qui ne savent pas ce qu'il faut demander, ou des missionnaires religieux qui interrogent avec le désir de retrouver les croyances bibliques, ou des explorateurs scientifiques qui, par les questions mêmes que porte le questionnaire rédigé par l'école dont ils font partie, déformeraient les faits.

Sans doute, beaucoup de ces assertions sont malheureusement exactes. Quiconque a voyagé, même dans le seul Orient méditerranéen, sait combien il est difficile d'obtenir des indigènes des réponses précises ; cependant, quand on est dans le

pays, quand on gagne leur confiance et qu'on parle leur langue, on peut recueillir des renseignements excellents. « Quant aux questionnaires », je ne sais si les fiches des enquêteurs belges (« dont il m'a été permis d'avoir communication au Musée de Tervueren », dit M. Foucart (p. 39) ; prétendrait-on tenir de pareils documents secrets ?) constituent « un instrument d'enquête bien autrement solide que les enquêtes préconçues menées d'après les méthodes de Frazer » ; mais il m'a toujours semblé que les fiches les mieux faites ne valaient pas un observateur intelligent. Quoi qu'il en soit de la valeur intrinsèque de nos documents sur les demi-civilisés, il faut bien s'en contenter, en les améliorant autant que possible par la critique et par la comparaison. Ce n'est pas M. Foucart qui le niera, lui qui veut tirer un si grand parti de l'ethnographie africaine. Sinon, avec quoi la constituerait-il ? Est-ce sérieusement aussi, lui qui se donne comme si bien informé des derniers progrès de cette science, qu'il argue des analogies égyptiennes que présentent les Peuls, des édifices de la Rhodésia et des sculptures du Bénin, pour prouver que beaucoup de sauvages d'Afrique ne devraient leur « sauvagerie » qu'à une régression récente ? Il n'est pas douteux aujourd'hui que ces sculptures soient imitées des modèles importés par les Portugais au XVe et que ces constructions n'aient subi à la même époque l'influence des marchands arabes ; quant aux Peuls, on a beau lire le grand ouvrage que M. Delafosse vient de leur consacrer (ouvrage que M. Foucart ne cite pas), on ne peut y trouver de preuve sérieuse d'influence égyptienne directe. Ce qu'on a pris pour tel n'est rien de plus que telle ou telle de ces analogies culturelles qu'on rencontre chez tous les Hamites du type clair dispersés à travers le Nord de l'Afrique et que MM. Chantre et Bertholon viennent de signaler à nouveau chez les Berbères [1].

Mais M. Foucart a bientôt laissé l'Afrique pour poursuivre les totémistes dans leurs derniers retranchements : l'Amérique du Nord d'où le mot *totem* est originaire, la Nouvelle Zélande d'où vient celui de *tabou*, la Mélanésie où florit le *mana*, l'Australie où

1. Chantre et Bertholon, *Recherches anthropologiques dans la Berbérie Orientale* (2 vol., 1913). Pour la comparaison de la céramique nord-africaine avec la céramique égyptienne, il aurait fallu aussi citer, à la page CXLIII, à côté des études de M. de Haulleville, celles de A. van Gennep, *Études d'ethnographie algérienne* (1911).

les *churingas* sont en rapport avec la singulière constitution de la famille et les idées animistes sur la génération. M. Foucart a beau jeu pour railler une théorie qui doit emprunter ses éléments aux quatre coins du monde sauvage et qui généralise des termes de signification aussi étroite et aussi locale — à quoi il est facile de répondre que l'introduction successive de ces termes résulte de l'histoire même des explorations qui nous ont révélé le monde sauvage et que, comme il faut des mots nouveaux pour répondre à des notions nouvelles, ces termes peuvent être employés avec sécurité une fois qu'on s'est mis d'accord sur leur sens en hiérologie. Des mots gréco-latins comme *sacré*, équivalent exact de *tabou* en son sens originel, avaient depuis trop longtemps perdu cette acception pour pouvoir être employés sans amphibologie. Nous accorderons, d'ailleurs, qu'il règne dans toute cette terminologie, une fâcheuse incertitude, qui est le propre de toutes les sciences en formation ; il serait désirable qu'un Congrès y mît un terme [1]. Nous serons aussi des premiers à déplorer qu'une publication complète des documents recueillis par Strehlow ne permette pas de clore l'irritante question des Aruntas ; mais, quoi qu'il en soit, qui a lu l'ouvrage si consciencieusement documenté de M. Durkheim [2] ne saurait prétendre que ses théories, fondées d'abord sur les observations de Spencer et de Gillen, s'effondreraient si celles-ci venaient à être modifiées. L'auteur de « la

1. Il faut reconnaître qu'un grand abus de cette terminologie anthropologique a été fait par certains égyptologues insuffisamment au courant des bases réelles de la nouvelle doctrine. Je pense que c'est à MM. Amélineau et Loret que M. Foucart songeait en parlant des auteurs qui « entraînés par l'usage des termes (*sic*) — sinon par le désir de se croire au courant des dernières thèses de l'ethnologie — ont essayé d'expliquer par une coutume américaine (le totémisme) des croyances égyptiennes qui s'expliquaient fort bien d'elles-mêmes » (p. 105).

2. Je parle de son ouvrage fondamental sur *Les formes élémentaires de la vie religieuse : le système totémique en Australie* (1912). Tous les renseignements épars y sont réunis dans un magistral exposé où, par le seul enchaînement des faits, les discordances ou singularités apparentes s'effacent ou s'expliquent. On peut, d'ailleurs, n'être pas d'accord avec lui sur tel ou tel point d'interprétation — et toutes ses vues sont loin de me paraître également acceptables (cf. notamment les critiques de G. Matisse, *Revue des Idées*, 15 déc. 1912, et de Goblet d'Alviella, *Rev. Hist. Rel.*, 1913, I) ; on peut surtout trouver trop impeccablement logique le système des croyances qu'on prête à ces peuples dont M. Lévy Bruhl a si heureusement qualifié la mentalité de *prélogique* dans l'autre exposé le plus coordonné de l'état d'esprit des primitifs qu'on ait donné (et dont M. Foucart, bien entendu, ne fait aucune mention) : *Les fonctions mentales dans les Sociétés inférieures* (1re éd., 1910 ; 2e éd., 1912).

Méthode » doit s'en douter d'après le dernier argument qu'il invoque : les Aruntas, avec leurs *churingas*, ne seraient pas plus primitifs que les Algonquins avec leur *totem*. Aussi bien rayer le mot *primitif* du dictionnaire !

M. Foucart n'a pas, d'ailleurs, abordé de front ce problème de l'organisation familiale et des idées génésiaques chez les primitifs, bien qu'il eût pu s'y laisser conduire d'Égypte par des faits aussi certains que le mariage consanguin, par les légendes de conceptions miraculeuses, ou par des hypothèses comme celle qui voit, dans les « palettes de schiste » prédynastiques, l'équivalent des *churingas* australiens. Comme on l'a dit plus haut, M. Foucart ne s'est attaqué qu'à deux des thèses de l'école qu'il combat : le totémisme et le sacrifice de communion. Suivons-le sur ce terrain brûlant.

Pour « la prétendue religion dite *totémique* », ainsi qu'il la qualifie, M. Foucart a été visiblement très embarrassé. Il connaît trop bien la zoolâtrie égyptienne pour ne pas savoir quel argument le totémisme en pourrait tirer ; pour ma part, j'espère toujours le montrer en reprenant l'esquisse que j'en ai donnée. Si on réduit la notion de *totem* à celle d'un fétiche, généralement animal, représentant d'une espèce avec laquelle la tribu se croit apparentée et avec laquelle elle renouvelle périodiquement son alliance, fétiche qu'elle porte comme enseigne à la guerre ; si l'on accepte cette définition *minima*, mais suffisante, du totem, on peut dire qu'en nul pays le totémisme n'a eu des destinées aussi brillantes qu'en Égypte. Nulle part sans doute on ne pourrait mieux l'étudier. A voir l'attitude prise par M. Foucart, il me semble qu'il a dû s'en rendre compte. Comme ses connaissances ethnographiques et son désir de ne pas se montrer moins *moderne* en ses théories que les totémistes l'empêchaient de reprendre la vieille thèse à laquelle trop d'égyptologues se tiennent encore avec Erman — le culte zoomorphique serait sorti à basse époque du culte anthropomorphique grâce à des combinaisons sacerdotales[1] ! — il a voulu battre le totémisme sur son propre terrain.

1. J'ai déjà protesté contre cette manière de voir dans mon *Égypte préhistorique*, p. 17. J'ai plaisir à relever les confirmations qu'apporte à ces vues M. Foucart, confirmations d'autant plus précieuses qu'elles émanent d'un adversaire aussi résolu du totémisme. « Toutes les fois que l'on a pu retrouver, à l'époque thinite ou à

Il commence par admettre formellement que la zoolâtrie a précédé en Égypte l'anthropomorphisme, que tous les dieux primitifs avaient forme d'animal et que les chefs des nomes — plus tard les rois de l'Égypte unie — se croyaient leurs descendants directs. Ainsi « du jour où les cérémonies du couronnement ont fait des pharaons la nouvelle incarnation du dieu qui a régné jadis sur le pays, Horus l'épervier, ils s'appellent et se croient des Éperviers » (p. 75). On ne saurait mieux dire et l'on s'attend à voir tirer de ces prémisses la conclusion logique. Mais ce serait adhérer au totémisme. Pour l'éviter, voici ce que M. Foucart a inventé [2]. Comme je me sens incapable de comprendre — à plus forte raison d'analyser — une théorie aussi singulière, je préfère la citer dans les propres termes de l'auteur, non sans en signaler au passage l'étrangeté (p. 77-8) : « Aux yeux des Égyptiens, tout vivait dans la nature, même les objets que nous appelons inanimés » ; tous comprenaient, inclus dans leur forme matérielle, un « double », un « esprit », élément plus subtil, mais également matériel. « Ces agents animés tenaient la place des forces naturelles que l'homme de la vieille Égypte

celle de Neggadèh, un dieu de la période historique (mais l'époque thinite, qui vient *après* celle de Neggadèh, est déjà *historique*, au sens usuel du mot !), il était déjà sous la forme animale qu'on lui connaît dans la suite... Dès lors, le culte des dieux-animaux existait. Ce n'est donc pas une dégénérescence de l'idée religieuse... le fait certain est que les figurations les plus anciennes des dieux nationaux représentaient des animaux (ou des végétaux) et que ces dieux sont ceux qui ont constitué le groupe des grands dieux de la nation » (p. 72-3).

2. Je ne pense pas qu'un savant aussi estimé que M. E. Naville veuille soutenir la théorie qu'il esquisse à propos de celle de M. Foucart, *op. cit.*, p. 18-20. Beaucoup de dieux animaux ou mi-animaux de l'Égypte seraient dus à de simples « métaphores graphiques ». Ainsi, si Horus a une tête de faucon (nous avons parlé d'épervier dans le texte avec M. Foucart ; mais il ne doit pas ignorer que M. Loret a prouvé qu'il s'agissait du faucon pèlerin), ce serait pour exprimer que rien n'échappe à ses regards. Mais M. Naville n'ignore pas plus que M. Foucart que les Égyptiens ont adoré, d'abord seul, l'épervier dit *hor*, avant d'en tirer, par anthropomorphisation, l'Horus hiéracocéphale. M. Naville semble se rallier à la théorie de M. Foucart selon laquelle les Égyptiens auraient adoré les animaux parce qu'ils découvraient en eux une puissance qui les dépassait : ici le *stupor* se serait joint au *timor* pour donner naissance aux dieux. Pour réfuter cette théorie, il suffit de rappeler les innombrables animaux plus faibles que lui que l'Égyptien a adorés. Je ne puis discuter ici comment s'est formé le panthéon zoolâtrique de l'Égypte. Je crois que des circonstances fortuites y ont souvent contribué, comme on voit tel chef Indien prendre le hibou pour *totem* parce que, en telle chasse ou en tel combat, il lui a semblé qu'un hibou l'avait spécialement protégé. D'autres circonstances, politiques celles-là, ont, dès la préhistoire, dû éliminer beaucoup de dieux animaux, faisant disparaître les clans qui les vénéraient ; plus tard, le rationalisme a dû pousser à l'élimination des animaux que ne recommandaient ni la force ni l'étrangeté : c'est ainsi que ce panthéon put recevoir *tardivement l'apparence* que M. Foucart prend pour sa forme originelle.

était incapable de concevoir. On les supposait exister partout où l'homme se heurtait à une force supérieure à la sienne (le dieu-oie, le dieu-ichneumon, la déesse-grenouille, le dieu-blé sont-ils donc des forces supérieures à l'homme ?). Ils furent par myriades, et comme une poussière cosmique, les esprits, les génies. On dit un jour : les dieux (*sic !*). On supposa qu'ils demeuraient là où se manifestait leur action (mais comment auraient-ils demeuré ailleurs ?), qu'ils étaient maîtres de toute la région où elle pouvait s'étendre (alors tout le ciel aurait appartenu dès l'origine à l'épervier ?). Mais comment reconnaître au juste le corps qu'ils mouvaient (*sic*) et l'aspect sous lequel ils se montraient (mais, puisque le double de l'homme était conçu comme un homme, — on en a la preuve dès la Ve dynastie, — n'est-il pas naturel que le double de l'animal fût conçu sous les traits de l'animal considéré ?). On ne songea point alors à se les figurer de traits semblables aux humains (pourquoi le double d'un chacal aurait-il eu forme humaine ?). L'homme sentait bien qu'un génie supérieur n'habitait pas en lui (l'admirable humilité !)... alors que tous ceux du règne animal, guidés par l'instinct, n'avaient ni hésitations, ni erreurs, et la sûreté de leurs mouvements, comme le résultat terrible de leur brusque apparition décelaient une puissance supérieure à l'homme ». O oie de Keb, ô grenouille d'Hikit, ô ibis de Thot, quels monstres inconnus vous avez dû être jadis dans la vallée du Nil ! Et qui ne conclura, de cet exposé lumineux, que vous faisiez « *évidemment* partie des êtres qui, en maint endroit, étaient les maîtres incontestés ? C'était sous leurs traits qu'il *fallait bien* s'imaginer ceux-ci ». Hélas !

Sur cette première théorie — si plaisante, quand on sait que les Égyptiens adoraient les animaux les plus humbles, qu'on se demande si la *galéjade* de la Canebière n'a pas gagné le professeur à la Faculté de Marseille ! — s'en greffe une autre que je ne comprends guère mieux : cette fameuse distinction entre l'animal dieu et l'animal sacré sur laquelle M. Foucart insiste après en avoir attribué la paternité à M. Maspero[1]. Par là, il

1. « Maspero l'a très justement fait remarquer à plusieurs reprises », p. 79. « Maspero a insisté à plusieurs reprises sur l'importance de cette distinction », p. 80, n. 3. M. Foucart ne donnant pas de références, je n'ai pu vérifier ce que l'éminent Directeur du Service des Antiquités a dit effectivement. D'ailleurs, le véri-

s'empresse de revenir à la vieille explication du culte animal considéré comme une dégénérescence : si l'espèce entière fut tenue pour sacrée, « ce fut une extension abusive, une déformation superstitieuse » (p. 80). Il revient aussi à l'idée singulière que les animaux incarneraient les grandes forces naturelles ; la cause en serait qu'on les voyait « se manifester clairement près de tel ou tel point qu'on savait être l'habitat de ces animaux redoutables » — mais quel Égyptien a jamais attribué la foudre à la déesse-grenouille et comment celle-ci aurait-elle fait pour ne se manifester qu'à côté de son temple ? — « Pour avoir ainsi habillé de formes animales les principaux auteurs supposés des plus redoutables manifestations des forces de la nature, les vieilles religions de l'Égypte n'éprouvèrent que peu de peine à ajuster les dieux des débuts à des spéculations ultérieures déjà générales » (!) Pour répondre à la vieille objection que « ce culte, dégradant à notre sens, contraste trop avec la sagesse que les anciens admiraient chez les Égyptiens » — ce qui est parler en contemporain d'Hérodote, ignorant des raisons véritables de la zoolâtrie — M. Foucart n'invoque qu'une des raisons diverses qu'il aurait reconnues, savoir : « la nécessité de garder dans les cérémonies du culte la forme traditionnelle du dieu » (ce qui explique, en effet, la persistance des idoles animales) ; on aimerait à connaître les autres. Au lieu de nous les donner, M. Foucart affirme à plusieurs reprises l'importance des cultes astraux en Égypte, notamment celui du ciel qui serait le plus ancien de tous [1], comme s'il avait hâte d'oublier qu'il a admis pour les Égyptiens le culte des animaux.

table auteur de la théorie est Strabon qui remarque que la vache de Momemphis, le bœuf de Memphis, le bélier d'Héliopolis sont des *théoi*, tandis que leurs congénères ne sont que *hiéroi* (XVII, 1, 22) et Wiedemann a souvent repris cette théorie (en dernier lieu dans *Der Tierkult der alten Aegypter*, 1912), sans pouvoir montrer, d'ailleurs, qu'il y ait là une différence originelle. Pour ma part, je n'aperçois entre les deux termes qu'une seule différence logique : dans une même espèce, *l'animal dieu* serait l'animal effectivement adoré dans le temple ; *les animaux sacrés* tous les autres membres de l'espèce que respectaient, sans les adorer, tous les fidèles du temple (originairement, tous les membres du clan). Mais il serait facile de montrer que toutes les transitions existent entre ces deux formes du culte zoolâtrique, et que, seules, des nécessités pratiques ont fini par les distinguer : ainsi le bœuf Apis, animal dieu, est choisi parmi tous les bœufs sacrés de la mouvance de Memphis ; à Crocodilopolis, il n'y avait, semble-t-il, dans le *naos*, qu'une image de Sovkou, alors que, dans les étangs du temple, on alimentait et vénérait de nombreux crocodiles, etc. Et est-ce seulement du respect qui anime les Égyptiens quand ils réclament en fanatiques la mort du Romain qui a, par mégarde, tué un chat ?

1. P. 27, 209. On lui saura gré de n'en avoir pas moins combattu les théories

Pour que les tenants du totémisme ne puissent tirer argument des concessions qu'il a dû leur faire, M. Foucart se hâte d'ajouter qu'on ne doit rien conclure de la zoolâtrie des Égyptiens à celle d'autres civilisations près de leurs débuts : « l'exemple de l'Égypte ne prouve pas que toutes aient nécessairement débuté par la zoolâtrie » (p. 88). Sans doute, cela n'a rien de *nécessaire* ; mais, quand on voit que le culte exclusif des animaux, des végétaux et de certains fétiches a contenté un peuple déjà aussi civilisé que les Égyptiens de l'Ancien Empire, n'est-ce pas une présomption de plus pour croire qu'il a pu en être de même dans la Grèce égéenne? Nous avons, d'ailleurs, bien d'autres raisons de le penser et, si M. Foucart était un peu plus au courant de la question, il n'aurait pas affirmé, sur l'autorité de M. Dussaud, « que les rites totémiques n'ont jamais fleuri dans la mer Égée » (p. 122). J'ai indiqué pour plusieurs cas que le contraire était vrai et j'espère en donner quelque jour une démonstration systématique.

Notre auteur se dérobe ainsi à la vérité... en fermant les yeux : c'est que sa grande préoccupation est de montrer que la zoolâtrie égyptienne, s'il a fallu la reconnaître dans toute son ampleur, n'a du moins aucun rapport avec le totémisme. Il croit y parvenir en affirmant qu'il n'y a totémisme que lorsque se trouvent réunis *tous* les caractères qu'on a relevés chez les Indiens qui ont fourni à la science le mot de *totem* ; or, ce totémisme là, il n'y en aurait pas trace en Afrique[1] ; ce serait déjà une forte présomption pour nier son existence en Égypte. Et M. Foucart d'accumuler les différences : 1° l'Indien n'offre pas de

astrales à base panbabyloniste des Stucken et des Jeremias (surtout p. 306). Mais il aurait pu prévenir que ces folies ont déjà été souvent jugées comme il convenait (entre autres par A. van Gennep, *Religions, Mœurs et Légendes*, 2e série, p. 130).

1. M. Foucart est cependant obligé, devant l'évidence, d'avouer : « Admettons qu'il y ait là un certain nombre de points communs avec le totémisme » (p. 109). Je trouve inutile d'insister sur les pages que M. Foucart a consacrées à montrer que « le tabou est un résultat de l'usure du temps comme le totémisme » qui « n'est qu'une déformation locale et transitoire qui a pu persister seulement chez les non-civilisés » (p. 117). Il suffit de citer cette alternative vers laquelle incline M. Foucart : « Le tabou est-il une invention, peut-être relativement récente, des chefs et des sorciers polynésiens ? » (p. 113). On songe à la théorie voltairienne des religions révélées dues à « l'imposture » de prêtres fourbes... C'est pour la même raison que M. Foucart cherche à revenir sur ce qu'il a d'abord concédé touchant l'élucidation possible, par certaines coutumes africaines actuelles, des vieux rites égyptiens et *vice versa*, p. XXVIII et 251.

sacrifice à son totem ; l'Égyptien lui en offre. — En vérité, chez les deux peuples, on songe ou à nourrir directement le totem, ou à faciliter sa nourriture ; 2° Pour l'Indien, toute l'espèce du totem est sacrée ; pour l'Égyptien, un seul de ses représentants est dieu. — Mais M. Foucart a reconnu lui-même que ses congénères étaient sacrés ; 3° Tous les membres de la tribu indienne croient descendre du totem, tandis que le Pharaon est seul à se dire fils de l'épervier. — Mais, puisqu'on sait que le pharaon a été précédé par les chefs des nomes, autrement dit des tribus fixées au sol, ne peut-on croire que les chefs des tribus ont été précédés à leur tour, dans la descendance et dans le culte de l'animal tutélaire, par les chefs de clans ou de familles ? N'est-il pas frappant que ce soient précisément les habitants du nom Oxyrrinque qui n'aient pas eu le droit de toucher au poisson de ce nom ? 4° Les Indiens sacrifient et mangent solennellement l'animal dieu ; les Égyptiens ne le feraient jamais. C'est du moins ce que M. Foucart affirme, contestant toute valeur aux textes classiques qui parlent formellement d'animaux sacrés qu'il est défendu de tuer ou de manger — sauf à la fête du dieu, comme c'est le cas pour le porc aux Pamylies d'Osiris, — de l'animal-dieu dont on porte le deuil, des femmes qu'on présente, cotte relevée, au taureau sacré pour qu'elles soient censées fécondées par lui, etc.

Sans doute, M. Foucart a eu raison de reprocher à Frazer de s'être fondé presque uniquement sur les textes d'auteurs classiques dans l'application de ses théories aux rites égyptiens. Sans nous demander si la vivacité de sa critique n'est pas quelque peu déplacée à l'égard d'un savant aussi universellement respecté, constatons que ce fait tient simplement à ce que les auteurs classiques sont plus accessibles à un non égyptologue que les documents égyptiens, et que les égyptologues ont trop souvent manqué au devoir élémentaire de traduire les textes qu'ils publiaient. Ajoutons que ces textes classiques ne sont pas si indignes de foi que M. Foucart l'affirme : il n'ignore certainement pas les travaux qui nous ont montré, tour à tour pour Hérodote (Sourdille), pour Plutarque (L. Parmentier), pour Clément d'Alexandrie (Deiber), qu'ils avaient assez fidèlement rapporté ce qu'ils avaient vu ou ce qu'ils avaient entendu dire, ce qui était l'interprétation popu-

laire ou ce qui était l'exégèse sacerdotale ; il n'ignore pas davantage que Diodore et Josèphe paraissaient avoir connu l'ouvrage de Manéthon, le prêtre égyptien qui mit les rites de ses compatriotes à la portée des compagnons du premier Ptolémée. Enfin nous lui demanderons comment il expliquera, autrement que par la méthode de l'école anthropologique, tel rite uniquement connu par les monuments égyptiens, — et dont il se garde de parler, — par exemple ces singuliers emblèmes d'Osiris, le *dadou* — trône ou colonne taillée de façon à figurer une tête gigantesque au bout d'une épine dorsale — ou l'*out*, la peau saignante suspendue à un piquet, où, pour renaître, se couchait comme un embryon le myste osirien ? Ou encore la fête du *sadou* où l'on mime périodiquement la mort du roi ? Je crois qu'il est inutile d'insister : aucun lecteur de bonne foi ne pourra se faire illusion sur la valeur les arguments employés par M. Foucart pour montrer qu'il n'y a pas trace de totémisme en Égypte et que, par suite, il ne saurait y en avoir dans aucune religion primitive. On sent que la véritable raison qui anime le polémiste c'est qu'il croit le totémisme « déjà bien passé de mode » (p. 111) : entendez que certaines personnalités lui refusent leur adhésion pour des motifs qu'il ne nous appartient pas de rechercher ici.

Après avoir ainsi épuisé ses traits contre le totémisme, — traits qui ne seront pas inutiles s'ils obligent ses théoriciens à apporter à la fois plus de précision dans leur méthode et, dans son application, une souplesse mieux adaptée à l'infinie variété des faits, — M. Foucart s'en prend à la thèse de l'école anthropologique sur l'origine et la signification première du sacrifice (ch. IV). Mais il l'a tellement déformée pour les besoins de sa polémique qu'il me paraît nécessaire de présenter d'abord au lecteur un résumé de cette thèse.

Le sacrifice est, avant tout, un rite de communion, ayant pour but de renouveler l'alliance entre le dieu et les fidèles ; comme les fidèles se tiennent en général pour issus du dieu, la façon la plus simple de s'unir intimement avec ce dieu consiste à absorber une parcelle d'une victime où le dieu est censé s'incarner ; il est manifeste que, pour un esprit primitif, le dieu conçu sous la forme d'un animal ou d'une plante s'incarnera de préférence dans un animal ou dans une plante de même

espèce que la sienne : de là, l'immolation et la manducation du dieu. Ce sacrifice de communion a lieu aux moments critiques de la vie individuelle comme de la vie sociale ou de la vie de la nature, moments où l'homme sent plus fortement le besoin de s'assurer l'appui de la divinité.

Voilà, dans sa simplicité bien conforme à la logique primitive, la théorie du sacrifice que l'école nouvelle a proposée. On sait que ses éléments, mis successivement en lumière par Robertson Smith, Mannhardt et Frazer, ont été groupés systématiquement par MM. Hubert et Mauss dans leur *Essai sur la nature et la fonction du sacrifice (Année Sociologique,* 1897-8). Peu de doctrines de l'école anthropologique ont reçu meilleur accueil ; même un savant aussi indépendant que M. Loisy, dans les cours qu'il professe depuis trois ans au collège de France sur le sacrifice, parait en adopter l'essentiel [1].

Suivant son habitude M. Foucart n'a pas attaqué de front la thèse que nous avons résumée. Il cherche à la tourner ou à la miner. Voici, autant que je puis le déterminer, comment ces attaques s'ordonnent pour chercher à jeter le discrédit sur la thèse adverse :

1) Au lieu de montrer l'enchaînement logique si rigoureux que présente la thèse, on insinue qu'elle est une codification arbitraire d'hypothèses contradictoires ; les hypothèses seraient venues d'Angleterre ; S. Reinach serait responsable de leur codification.

2) Pour faire croire que les « totémistes » eux-mêmes n'en ignorent pas la fragilité, on cite une boutade par laquelle S. Reinach concluait un article sur Prométhée, article où la question du sacrifice n'est traitée qu'accessoirement, comme on a cité plus haut (p. 76) une autre boutade de Lang, qui aurait été le premier à protester contre l'emploi qui en est fait ici [2].

3) Puis on insinue que toute la théorie du sacrifice communiel de l'animal sacré est fondée sur « le fameux exemple du chameau de Saint Nil », simple anecdote. « Anecdote est le mot propre »,

1. Voir les extraits qu'il a publiés dans sa *Revue d'Histoire et de Littérature religieuses*, 1911, 1912, 1913.
2. Attribuée à Lang, elle serait en vérité de Victor Henry.

assure M. Foucart (p. 132). Sans doute c'est une anecdote en ce sens que Saint Nil la raconte comme un épisode de sa captivité vers 400 chez les Saracènes du Sinaï ; mais les circonstances qu'il rapporte et les faits que R. Smith a pu grouper autour (*The religion of the Semites*, ed. de 1907, p. 281, 338) ne laissent aucun doute sur le caractère communiel de ce sacrifice du chameau.

En tout cas, on ne saurait voir ce qu'a de ridicule « l'idée que les nomades sont plus près de l'état primitif que des gens civilisés plus anciens de quarante siècles ». Qu'y-a-t-il de plus naturel à ce que des Sémites aient atteint à une haute civilisation dès le 3e millénaire avant notre ère en Mésopotamie, alors que leurs frères, restés au S.-E. de l'Arabie, y étaient encore à demi-barbares au VIe s. après ?

4) Après avoir signalé que, pourtant, Hubert et Mauss ont fondé leur théorie sur le sacrifice védique, on assure d'abord que, d'après d'autres autorités, ils auraient fait fausse route, en tout cas que l'extension de cette théorie à toute autre civilisation est arbitraire. M. Foucart se décide aussi à rappeler que de nombreux faits analogues ont été relevés en Grèce. Mais ils seraient « sans valeur ». Pourquoi ? On commence par dire qu'ils sont le fruit des « spéculations très contestables de Mannhardt » (p. 135), alors qu'on pourrait ne pas ignorer que beaucoup de ses théories se sont trouvées confirmées par les études minutieuses de Stengel[1] et d'autres ; puis, on s'en prend aux textes sur lesquels ils sont fondés, textes qui ont le tort d'être obscurs, et aux rites eux-mêmes, qui n'appartiennent pas aux grands cultes. Mais est-ce jamais dans la religion officielle ou dans les textes classiques que se maintiennent vivaces les survivances du plus lointain passé ? Il est vrai que M. Foucart affirme que « les temps primitifs de la religion hellénique nous échappent presque complètement » (p. 125) ; mais nous lui laisserons le soin de justifier une pareille affirmation en présence de l'accord qui paraît toujours plus complet entre les monuments égéens et les textes relatifs aux rites ou aux mythes qui, avant la découverte de ces monuments, paraissaient les plus inexplicables. Chaque

1. Voir P. Stengel, *Opfergebräuche der Griechen* (1910). Les faits qui attestent le caractère communiel du sacrifice en Grèce ont été bien mis en lumière par Farnell, *The sacrificial communion in Greek religion* (*Hibbert Journal*, 1904).

fois que la lumière jaillit de leur confrontation, c'est un nouvel indice du totémisme préhellénique qui apparaît.

Il suffit d'en rappeler un exemple : tout ce que l'on savait par la littérature de Minos et du Minotaure et des taureaux de Pasiphaé et d'Europe ne s'est il pas singulièrement éclairé depuis que l'on a relevé, dans le palais de Knossos, les traces d'un culte du taureau avec *corridas* sacrées où des femmes prenaient part ? Et n'y a-t-il pas manifestement quelque rapport, de signification religieuse, dans les singulières anecdotes de Pasiphaé se faisant enfermer dans une vache pour séduire le taureau divin et de la fille de Mykérinos ensevelie dans une génisse en bois doré, image première d'Isis-Hathor ?

Quoi qu'il en soit, M. Foucart a raison de regretter que MM. Hubert et Mauss n'aient pas fait rentrer le sacrifice égyptien dans le cadre de leurs études [1]. Il a d'autant plus raison [2] que ce que l'on en connaît — à le prendre dans son exposé même — eût prouvé en faveur de la théorie de l'école anthropologique. Qu'y voyons-nous en effet ?

L'animal préféré pour le sacrifice est le taureau. Il doit être pris à la *bola*, et dépecé avec le couteau de silex, deux coutumes qui remontent à l'époque préhistorique. L'animal égorgé, le premier sang qui jaillit de l'entaille est recueilli dans un bol qu'un des sacrificateurs, le *sounou*, le médecin, — on ne peut s'empêcher de penser à l'*homme-médecine*, le prêtre des primitifs — goûte pour en constater la pureté. Dépecé et découpé, les viandes sont entassées sur l'autel ; on en présente à l'idole des morceaux de choix, notamment la cuisse qui est portée à sa bouche ; ses lèvres restent barbouillées de sang. Tout sacrifice est, en principe, offert par le Pharaon, fils du dieu ; les prêtres ne sont que ses représentants et officient en son nom. Quant aux parts de la victime, elles sont mangées par les hôtes et serviteurs vivants ou morts du dieu : les vivants sont le personnel du temple, les morts les images des mortels à qui des fondations

1. M. Foucart exagère, d'ailleurs, en prétendant qu'ils n'y ont fait *aucune* allusion. En feuilletant leur mémoire, je trouve la stèle de Napata mentionnée à la page 69.

2. L'autre point sur lequel je m'empresse de lui donner à nouveau mon adhésion est celui ci. M. F. se plaint (p. 129) de la « terminologie ambiguë attribuant des sens variables d'un ouvrage à l'autre au mot *sacrifice* et au mot *communion* ». « Il serait vraiment temps de fixer un vocabulaire qui mette fin à ces malentendus trop propices aux théories spécieuses. »

pieuses ou d'autres mérites ont valu le droit de se nourrir de « tout ce qui paraît sur son autel ».

Ces images, comme les prêtres eux-mêmes, n'ont paru qu'assez tard, avec le développement des temples égyptiens. Lorsque tout se passait dans la chapelle primitive précédée de son enclos, que le roi laçait et dépeçait en personne le taureau, il n'est guère douteux que ce fût lui-même et les autres assistants qui mangeassent les viandes dont le dieu était censé avoir goûté. N'est-ce pas là le type même du sacrifice de communion ? Et, si l'on rappelle toutes les preuves qui attestent le culte du taureau en Égypte (la vache Hathor, les bœufs Apis et Mnévis, etc.), n'apparaît-il pas comme probable que le taureau, sacrifié par le roi dont le taureau est l'emblème, le soit à titre d'animal sacré ? Le sacrifice serait théophagique en même temps que communiel.

Il n'y a pas à objecter qu'on avait dû s'apercevoir de bonne heure que le dieu ne mangeait pas effectivement les viandes qu'on lui offrait. M. Foucart, en effet, a rappelé avec raison l'explication dont se contente encore en pareil cas la mentalité de la plupart des Africains : c'est l'*esprit* du dieu qui a absorbé l'*esprit* des aliments et le sang qu'on voit sur ses lèvres est le signe matériel de cette absorption.

M. Foucart a aussi abondé sans le vouloir, mais par la seule force de la vérité, dans le sens de l'école anthropologique, lorsqu'il rappelle que le sacrifice a pour but essentiel de nourrir et de fortifier le dieu considéré comme vivant en sa statue ; le dieu doit être fort pour protéger efficacement ses fidèles ; qu'il soit censé aussi *écouter* leurs prières, c'est ce qu'attestent les nombreuses stèles à *oreilles* dont M. Foucart n'a pas fait mention [1].

Quand donc M. Foucart définit le sacrifice comme un rite avant tout *alimentaire*, il ne dit rien qui s'oppose à l'idée qu'il soit en même temps *communiel*. Sans doute les fidèles veulent nourrir leur dieu ; mais, en prenant part au banquet qu'ils lui offrent, ils resserrent leur alliance avec lui.

Après avoir reproché à MM. Hubert et Mauss de n'avoir pas fait état des données égyptiennes dans leur étude sur le sacri-

1. Sur ces stèles, dédiées surtout à Phtah *Sotmou* « l'exauceur », voir mon c.-r. du *Memphis I* de Fl. Petrie, *Rev. Hist. Rel.*, 1911, II, p. 233 ; sur le même rite dans le monde grec, Weinreich, *Athen. Mitteilungen*, 1913.

fice, M. Foucart consacre une longue note à critiquer la façon dont Frazer a utilisé ces données. Nous avons déjà répondu à la critique qui consiste à reprocher à l'illustre savant Anglais de se servir des auteurs classiques : nous nous bornerons à demander à M. Foucart pourquoi il n'a pas rappelé *une seule fois* en ses pages que toutes les théories de Frazer avaient été reprises et développées à l'aide des documents égyptiens par l'un des plus estimés de nos égyptologues, M. A. Moret, dont nul n'a mis en doute ni la science, ni la conscience scientifique[1].

II

Le seul souci de la vérité nous a obligé à mettre en lumière l'extrême faiblesse des arguments invoqués par M. Foucart contre l'école qu'il combat. C'est avec d'autant plus de plaisir que nous arrivons à la 2e partie de son livre. Comme je l'ai dit, cette seconde partie ne se donne plus comme une « défense » d'une méthode nouvelle qu'on prétend opposer victorieusement à celle de l'école anthropologique ; elle en est l' « illustration ». Pour l'illustrer, M. Foucart a cherché à préciser ses idées sur les problèmes généraux qui dominent l'histoire religieuse de l'Égypte : caractères et origines de la magie, culte et destinée des morts, développement du dualisme, rôle du sacrifice humain, genèse de la morale et ses rapports avec la religion.

Sans doute, cet exposé n'est pas dépourvu de toute polémique : de longues notes sont consacrées à combattre les théories de Frazer (voir la note des p. 310-14) et la critique cherche parfois à reprendre une portée générale, notam-

1. L'oubli est d'autant plus singulier que, en dehors de ses travaux de spécialiste, M. Moret a rendu ses théories accessibles au grand public dans ses articles de la *Revue de Paris* et ses conférences du *Musée Guimet*, réunis en volume sous les titres *Au temps des Pyramides* (1909), *Rois et Dieux en Égypte* (1911), *Mystères égyptiens* (1913). Voir, en dernier lieu, ses études *La Royauté dans l'Égypte primitive : totem et pharaon* (*Conférences du Musée Guimet*, 1913), et *Le Ka des Égyptiens est-il un ancien totem ?* *Rev. Hist. Rel.*, 1913).

ment lorsque, à propos de l'*anthropothysie*, M. Foucart touche de nouveau à la brûlante question du sacrifice [1]. Mais, malgré la vivacité de certaines phrases et l'inutilité de certaines digressions, nous avons surtout un résumé très condensé des faits. Quinze ans d'études égyptologiques ont permis à l'auteur de nous donner cet exposé de première main ; on sent qu'il a manié les sources et compulsé les documents originaux. Cependant, le lecteur qui aura lui-même quelque teinture de ces études, s'apercevra sans peine que, si M. Foucart affecte de ne citer que les publications de textes, — et souvent les textes non traduits ou même inédits, — il n'a pas laissé que de profiter largement de la littérature que ces textes religieux ont suscitée depuis vingt ans. Cette constatation n'enlève rien à l'intérêt de l'exposé de M. Foucart ; mais elle en réduit singulièrement l'originalité aux yeux des spécialistes. De plus, comme les théories anthropologiques ont fait dans ces dernières années un bien plus grand usage que M. Foucart ne semble le dire des faits égyptiens, comme elles se sont même imposées aux égyptologues les plus éminents, — ainsi les voit-on adopter en partie par MM. Maspero, Naville, Wiedemann,

1. Voir plus bas p. 000. A la fin de son remarquable chapitre sur la Magie, M. Foucart a pareillement senti le besoin de dissiper l'illusion qui aurait pu en naître, l'illusion qu'il donnait dans les « errements » de Jevons ou dans « la théorie démodée » de Frazer. Aussi, tout en « se dispensant de discuter » ces systèmes, a-t-il affirmé que le sien était « exactement le contraire de la théorie du tabou, où l'homme, à ses débuts n'aurait osé toucher à rien puisque, précisément, la magie est née de ce qu'il voulut tout manier et tout connaître » (p. 239)). Il est probable que le primitif n'a pas fait je ne sais quelle distinction abstraite entre le sacré et le profane ; mais il a dû distinguer de bonne heure ce qu'il pouvait produire ou empêcher de ce qui échappait à sa puissance comme à sa compréhension. C'est pour maîtriser les choses qui le dépassaient, — et les esprits que son animisme mit bientôt en eux, — qu'il a eu recours à la magie en employant les moyens usités à l'égard de ce qui lui obéissait habituellement : le geste ou le cri imitatif, l'appel, l'ordre, la persuasion et la violence. Le savant qui a si bien défini la magie « la stratégie de l'animisme », donnerait sans doute sans difficulté son adhésion à ce que M. Foucart écrit de la source de la magie : « le désir de connaître et de s'expliquer tout ce qui l'entoure..., d'écarter ce qui est nuisible et d'entrer en possession de ce qui lui est utile » (p. 236).

Est-ce l'auteur de cette définition, — définition qui suppose que la magie s'applique ou s'attaque à des esprits, — qui croit, comme le dit M. F. « qu'elle a pu être conçue comme une chose impersonnelle » ? Ne dira-t-il pas plutôt, avec M. Foucart, que les mots qui la désignent « ne couvrent jamais que la sensation d'une force, c'est-à-dire d'une *âme* matérielle — plus ou moins puissante, à la vérité, mais échangeable, fixable, captable, transmissible, subtilisable — mais d'une âme après tout » (p. 237). Ici donc, quoiqu'il en ait, l'évidence des faits a rallié M. Foucart aux doctrines qu'il combat — et elles ne peuvent que se féliciter d'une recrue venue de si loin.

Steindorff, Budge, Gardiner, presqu'en totalité par MM. Capart, Loret, Moret, Breasted, Newberry, Petrie, — il en résulte qu'il est arrivé souvent à M. Foucart de ne pas s'exprimer autrement que ne le ferait un disciple intelligent de Tylor : et Frazer n'est-il pas, après tout, le plus grand de ses continuateurs [1] ? Les théories, dont l'éminent savant anglais s'est fait l'apôtre, ne pouvaient recevoir un appui plus inattendu ; venant d'un adversaire aussi ardent et d'un égyptologue aussi compétent ces adhésions paraîtront d'autant plus précieuses.

Si, sur les questions spéciales du totémisme et du sacrifice agraire, M. Foucart maintient son opposition, il ne parle pas autrement que ne le font les tenants de la nouvelle école tant sur des questions générales, — comme l'importance primordiale de la magie dont la religion ne se différencie que progressivement, — que sur des problèmes plus limités, — tels le caractère sacerdotal de la royauté primitive qui sert d'intermédiaire entre le dieu et son peuple. Comme M. Foucart semble s'être interdit de reconnaître explicitement son adhésion à certaines des thèses essentielles de la théorie qu'il s'est donné mission de combattre, comme il n'a pas manqué une occasion de revenir à la charge contre celles de ces thèses qu'il se refuse à admettre, on pourra trouver quelque témérité à notre assertion. Aussi bien, pour ce motif comme en raison de l'intérêt exceptionnel qu'a, pour les adeptes de l'école anthropologique, l'assentiment d'un égyptologue parti d'idées aussi opposées aux leurs — on pourrait presque parler de sa conversion — nous permettra-t on de résumer ici à grands traits les cinq derniers chapitres de son ouvrage. Nous nous servirons autant que possible de ses propres expressions, non seulement parce qu'il sera plus aisé au lecteur de vérifier nos dires, mais parce que M. Foucart a trouvé en nombre les formules heureuses et les défi-

1. C'est ce qu'a noté de son côté M. Goblet d'Alviella, *op. cit.*, p. 448 : « On doit reconnaître que les données de l'illustre anthropologue d'Oxford, en tant qu'exposé de l'animisme, ont résisté aux découvertes comme aux critiques et le tableau que M. Foucart nous trace de l'ancienne religion égyptienne ne peut que les confirmer une fois de plus dans leurs grandes lignes ». C'est à dessein que je n'ai pas mentionné M. Amélineau parmi les partisans de l'application à l'Égypte des méthodes ethnologiques, bien qu'un des chapitres de ses *Prolégomènes à l'étude de la religion égyptienne* soit intitulé : *Le Totémisme en Égypte*. Par les confusions de toute sorte dont il a parsemé son exposé, ce savant a fait beaucoup plus de tort que de bien à la croyance en un totémisme égyptien.

nitions bien frappées ; elles ne doivent souvent qu'au désir de serrer au plus près l'ondoyante réalité ce qu'elles ont de « raboteux » dans la forme. Nous ne mêlerons à ce résumé des idées qu'il expose l'indication de vues divergentes que lorsque cela nous semblera nécessaire pour suggérer au lecteur que, dans certains problèmes délicats, l'école anthropologique entrevoit d'autres solutions que celles qu'a choisies M. Foucart, solutions qui cadrent mieux avec ce qui nous paraît le principe essentiel de l'école : n'expliquer que par des idées constatées chez les primitifs les notions qui se trouvent à l'origine des religions.

*
* *

En partant de la magie pour reconstituer les idées religieuses des Égyptiens, M. Foucart a reconnu qu'on la retrouvait partout à leur base. « Dans les monuments comme dans les inscriptions de la vallée du Nil, elle m'apparaît intimement unie à la religion comme à la science ou bien plutôt ne faisant qu'un avec elles ; s'efforçant comme elles et avec elles, de mettre à la disposition de l'homme les forces et les ressources de la nature ; se heurtant enfin à l'impossible en cet effort audacieux, mais n'ayant jamais et *ne pouvant jamais* prendre conscience des causes fatales de ses échecs » (p. CLVII). Par *magie* il faut entendre cette croyance que l'homme, par des gestes ou des actes ou des paroles appropriés, peut contraindre à se conformer à ses désirs les esprits qui animent tout ce qui l'entoure. Ces moyens appropriés sont, avant tout, dus à l'idée que le semblable crée le semblable. C'est donc en mimant ou en énoncant ce qu'il désire, en l'exprimant par le geste ou la parole, la peinture ou l'écriture, que l'homme l'obligera à se réaliser.

Sans s'arrêter au rôle bien connu de ces procédés magiques tant dans les rites agraires — eau versée pour attirer la pluie ou roue embrasée pour fortifier le soleil — que dans la médecine primitive — de l'envoûtement à l'homéopathie — M. Foucart a voulu montrer que la magie imprégnait en quelque sorte dans tous ses détails le rituel du couronnement, une des cérémonies égyptiennes de l'ordre le plus élevé et des moins variables en sa forme. « Le but de la fête du couronnement n'est pas la

collation du pouvoir régalien. C'est la divinisation minutieuse du prince royal appelé à régner; c'est sa transformation complète en dieu. Devenu le pareil, pièce à pièce, membre à membre, du dieu qui a été le premier roi d'Égypte, il ne peut manquer d'agir comme lui, et d'avoir sa force, tout comme il détient sa personnalité et ses droits. » Et M. Foucart passe à une description qu'on voudrait pouvoir citer tout entière de ces rites du *sacre* dont le roi sort à jamais *sacré* (p. 179-204) : collation d'un nom divin qu'on grave sur le figuier sacré d'Héliopolis et qui faisait du roi comme un vocable du dieu suprême — d'abord Horus l'épervier, puis Râ le soleil — ; habillement du roi avec toutes les pièces du vêtement des dieux, et tous leurs insignes, leurs amulettes et leurs joyaux, queue de chacal et écharpe magique, peau de guépard et couronnes du Nord et du Sud, fléau et rochet, etc ; onctions et fumigations pareilles à celles dont les dieux sont l'objet ; répétitions des actes attribués à Râ dans les principaux épisodes de sa vie, répétition qui se fait dans des lieux consacrés qui sont censés les mêmes et dans des temps qui doivent répondre aux mêmes conjonctions d'astres ; présentation à chacun des dieux et adoption par eux de leur nouveau collègue ; enfin « reconstitution des actes légendaires des dieux secondaires qui ajoutent leur part de divinisation à ce résumé formidable de tout ce que l'Égypte a imaginé, de manière à réunir sur un seul être toutes les puissances magiques qui l'armeront pour la défense et la protection de la terre nationale et de ses habitants » (p. 155).

Quand M. Foucart recherche pourquoi on croyait à l'efficacité de ces rites, les raisons qu'il allègue sont celles mêmes dont l'école anthropologique a mis en relief le rôle dans tant de domaines :

1° L'esprit du dieu est invinciblement attiré dans le corps du mortel fait à sa ressemblance et agissant comme lui ;

2° La puissance magique passe au mortel qui porte les insignes et les amulettes du dieu, qui prononce les mêmes paroles, qui sait les noms véritables des choses ;

3° La *puissance du nom* est telle que, qui connaît le nom véritable d'un être animé ou inanimé, en devient le maître absolu.

M. Foucart n'a pas montré en moins bons termes (p. 205-15), que les mêmes procédés de magie imitative dominent les rites par lesquels le roi mort est divinisé. « C'était bien, comme dans le couronnement, la répétition magique avec sa quadruple identification des actes, des personnes, du lieu et du temps » (p. 216). Il faudrait ajouter l'identité des paroles sur laquelle l'auteur revient à propos de l'offrande aux morts. Et ici encore on ne saurait parler en termes plus conformes aux théories de l'école anthropologique [1].

« Nous n'avons pas à étudier ici comment, des objets réels, déposés dans le tombeau, on passa aux objets simulés, en ronde bosse d'abord, puis simplement sculptés en bas-reliefs ou simulés en peinture, pour aboutir à leur simple figuration écrite ; ni comment il en résulte que le mobilier funéraire se composa, par proportions variables, de vrais objets, de leur similaire, de leur dessin ou de leur énumération écrite. Nous ne nous occupons ici que de l'envoi magique dans l'autre monde. Or, sur ce point, personne ne doutait que, la formule étant convenablement récitée, l'offrande ne parvînt aux morts dans le royaume des ombres... » Avec cette croyance à *la toute puissance de la parole* on plonge aux débuts mêmes de l'humanité, alors qu'elle passe du cri des grands singes au langage articulé qui caractérise l'espèce humaine. « Le langage articulé dut paraître une merveille aux primitifs. A voir les effets qu'une émission de la voix produisait à distance sur ses semblables et même sur les animaux, l'homme arriva promptement à se persuader que cette force, dont lui seul disposait parmi tous les êtres, était sans limites et qu'au delà des choses visibles, elle pouvait atteindre les espaces où vivaient les dieux, et où les morts tâchaient de parvenir, guidés par d'autres recettes magiques qu'on leur remettait au

1. Mais pourquoi n'avoir rien dit des croyances en la conception du roi par les œuvres du dieu animal tutélaire ni de sa mise à mort avec renaissance périodique, croyances qui résultent, la première des expressions « fils d'Horus », « fils de Râ » et des tableaux de certains *mammisi* (temples de la naissance), la seconde de la fête *Sed* ? C'est, sans doute, que ces coutumes attestent le caractère originellement totémique de la royauté. Et n'est-ce pas à des croyances sur la conception du type australien que se rapporte cet épisode du conte bien connu des Deux Frères : dès que la femme a mangé du fruit de l'arbre en qui s'est métamorphosé Batau, elle conçoit et, en son enfant, revit Batau.

départ. Elle pouvait donc exercer sur eux une action contraignante[1] » (p. 220).

« La nature matérielle des ondes sonores de la voix, et l'idée de la force physique de leurs vibrations expliquent très simplement aussi tout ce que la magie égyptienne a attaché de puissance à l'écriture. Celle-ci n'a fait qu'hériter logiquement des qualités de la voix, puisqu'elle n'était que de la voix figée ; ou plutôt, elle était non seulement cela, mais aussi des abrégés d'images magiques. Ses signes, peu à peu devenus cursifs, avaient été jadis des « ressemblances », et, par conséquent, des « doubles » magiques des figures, des symboles ou des fétiches dont avait été fait le premier répertoire pictographique de l'Égypte, au temps où les signes sonnaient comme des syllabes. Elle garda et fortifia l'une par l'autre le double élément de force qu'elle tenait de son invention et de ses origines » (p. 223)[2]. M. Foucart en conclut avec raison qu'il faut traduire le nom tant discuté que les textes donnent aux morts bienheureux, *ma-kherou* ou *ma-khroou*, par *juste de voix*, comme le fait Maspéro : « Le juste de voix est celui qui possède la science des formules auxquelles obéissent les esprits dans ce monde ou dans l'autre, et qui sait les réciter avec la mélopée qui leur donne toute efficacité ; par cette qualité, il est investi d'une puissance sans égale. » On aurait pu ajouter que les croyances sur le Verbe et sa force créatrice qui se sont introduites dans la théologie biblique paraissent dues à une double influence de l'Égypte s'exerçant sur le judaïsme à 1200 ans d'intervalle : l'Égypte des Ramsès au temps de l'Exode, l'Égypte gréco-romaine au temps de la Septante et de Philon.

Voici encore, sur « cette magie-religion » (p. 231), un passage si bien conçu et si conforme à l'esprit qui anime les études modernes d'hiérologie que je ne puis résister au plaisir de le citer : « Magie, religion, science rudimentaire sont nées en

1. Si on veut se convaincre que cette théorie sur l'importance du nom a été tout entière déduite par l'école que combat M. Foucart de l'étude des sauvages, lire les p. 44-50 de Lévy-Bruhl, *Les fonctions mentales dans les Sociétés inférieures*.

2. M. Foucart se donne souvent l'air d'être le premier à avoir compris la véritable formation du système hiéroglyphique, grâce à des rapprochements avec les autres systèmes semblables connus. On souhaiterait voir enfin publiées ses recherches sur ce sujet. En attendant, on pourra voir quelques travaux récents que j'analyse dans la *Revue épigraphique*, 1914, n° 1.

même temps, et l'homme les a employées toutes à la fois pour mettre la main sur la nature, et en tirer les ressources nécessaires aux besoins pratiques de la vie... Ce sont les mêmes prêtres qui accomplissent le service du temple, et qui assurent la survie heureuse des morts par des formules et des cérémonies magiques. Ils sont de même les premiers médecins et les premiers astronomes, comme les premiers détenteurs des secrets ou des pratiques des arts et métiers. Il ont été les premiers et les exclusifs détenteurs de l'art du métal, — et, à ce qu'il semble, peut-être de l'art du potier, — comme de tout ce qui était conquête de l'homme sur les secrets ou les ressources cachées de la nature. Et non pas, comme on l'a prétendu, pour détenir à leur profit leurs supériorités de possesseurs de ces diverses techniques, mais parce qu'en chacun de ces arts, l'opération matérielle ne devait, ne pouvait réussir que si elle était accompagnée de rites, de formules ou de charmes qu'eux seuls étaient assez savants, assez habiles pour manier pour le bien final de la collectivité » (p. 225).

Ainsi « vouloir discerner une *magie* à part d'une *religion* constitue le même anachronisme que si l'on voulait, pour les civilisations passées, séparer l'astrologie de l'astronomie, l'alchimie de la chimie, la sorcellerie de la médecine » (p. 226). De même « vouloir introduire dans l'élaboration de la magie les divisions de notre terminologie, c'est sans y réfléchir assez, poser cet *a priori* invraisemblable qu'ils avaient sur la vie, la force, le matériel et l'immatériel des définitions se rapprochant des nôtres... Plus d'un procédé magique a comme point de départ une observation fondée sur une apparence trompeuse, — et, parfois aussi, sur un fait vrai, mais dont ils tiraient à l'infini des conséquences fausses ou bien qu'ils appliquaient soit à des choses impossibles, soit à des êtres irréels. Par exemple, ils avaient eu maintes fois l'occasion de reconnaître que le feu et la fumée écartaient d'un campement les fauves du désert ; pourquoi n'écarteraient-ils pas aussi bien les génies dangereux ? De là, entre beaucoup d'autres applications, l'idée d'allumer des lampes dans les fêtes des temples ou des cierges autour du sarcophage. La liaison des vertus magiques du feu avec les idées de santé ou de maladie a procédé partout de l'observation des effets réels de la fumée

comme agent de purification... Fumiger ou encenser les statues divines ou humaines, pour en déloger les mauvais esprits, procédait d'observations sur les vertus des substances aromatiques ou du natron dans la vie réelle » (p. 227-8).

« Si répugnante que se révèle une formule ou une recette magique de basse époque, on arrive à en démêler les éléments successifs. Et on ne tarde guère à retrouver, tout au fond, quelque défigurées qu'elles soient, la douzaine de croyances qui ont été la base des opérations, les plus licites et les plus pures comme intention, des cultes nationaux » (p. 241).

*
* *

Après avoir dégagé les éléments fondamentaux de la magie et ses rapports avec la religion, M. Foucart s'est proposé d'examiner, dans leurs « éléments constitutifs », certaines questions qui ont trait au culte des morts, et aux rapports de la religion et de la morale. Pour ce qui est du *culte des morts*, on est heureux de le voir contester la validité de cette expression, trop employée sans critique. A l'origine les Égyptiens, comme les « peuples les plus bas de l'échelle de la civilisation, se sont préoccupés uniquement de se mettre en garde contre les attaques des esprits des morts et de les tenir à distance des vivants » (p. 243) : d'où tous les modes de décarnation ou de désarticulation des morts qu'on constate dans les nécropoles prédynastiques, comme chez nombre de sauvages modernes. Au lieu d'insister sur ce point, on regrettera que M. Foucart ait cédé à je ne sais quel scrupule en affirmant « qu'à côté de ce sentiment de terreur... la plupart des humains, par affection ou par solidarité sociale, se sont efforcés de procurer à ces esprits la nourriture qui leur était nécessaire pour subsister et d'améliorer leur condition... Nous ne pouvons, bien entendu, dans un exposé de méthode, examiner lequel de ces deux sentiments est antérieur à l'autre » (p. 244). Cette question n'était-elle pas, au contraire, à sa place dans une *méthodologie*? et, si M. Foucart a préféré ne pas l'aborder, n'est-ce pas qu'il aurait dû bientôt reconnaître que ces « sentiments d'affection et de solidarité » n'apparaissent que dans les civilisations déjà élaborées? A l'origine, le mort n'est, pour les vivants, qu'une cause d'embarras et d'effroi.

Si, un peu partout, on en est arrivé à le nourrir, c'est pour empêcher le vampire de venir saisir lui-même sa proie ; et, si les conditions particulières du sol de l'Égypte ont permis à la momification d'atteindre la perfection que l'on sait, on ne doute plus aujourd'hui qu'elle n'ait succédé à la dessiccation et à la «salaison », dans le natron ou le bitume, qui devaient rendre le cadavre rigide, tandis que l'enlèvement des viscères essentiels, qu'on enferme à part, dérive des croyances primitives qu'atteste la décollation funéraire. L'enveloppement dans des peaux ou la « mise en jarre » de certaines parties du corps que pratiquent les premiers Égyptiens est le rite qui a précédé leur dépôt dans ces vases artistiques que l'on appelle les *canopes* ; la tête de faucon ou de cheval de leurs couvercles, en qui on vit plus tard celle des quatre fils d'Horus, ne doit-elle pas peut-être rappeler le primitif abandon de ces parties vitales du cadavre aux oiseaux et aux bêtes de proie [1] ?

Quand se développe l'idée d'un séjour des morts, on veut faciliter au défunt le voyage qui doit l'y mener : c'est le caractère de provisions de voyage que prennent alors les offrandes mises au tombeau et, bientôt, périodiquement renouvelées. A ce renouvellement de l'offrande se rattache le désir de maintenir une communication avec le mort. A la puissance funeste du vampire qu'on lui prêtait d'abord s'ajouta une puissance bienfaisante, due à la fois à la sagesse exceptionnelle que les peuples tendent toujours à attribuer aux grands ancêtres et à la proximité — ou à la confusion — du séjour des morts avec le séjour des dieux. Sans doute, au dire de notre auteur, le mort n'est jamais devenu dieu en Égypte ; on verra, d'ailleurs, plus loin qu'il ne faut pas prendre à la lettre cette assertion que M. Foucart justifie ici par le seul fait que les Égyptiens n'ont jamais prêté au mort de pouvoir surnaturel ; son sort n'en n'est pas moins lié à celui des dieux. « Les morts ne pouvaient, au début, recevoir l'aide des vivants qu'aux dates où le dieu

1. A côté de l'étude du Dr A. Pons, *Les origines de l'embaumement et l'Égypte prédynastique* (1910) que cite M. Foucart, on aurait souhaité qu'il renvoie à la *Contribution à l'histoire des origines de la momification* de J. Baillet (*Recueil*, 1900) et à *The History of mummification* du Dr Elliot Smith (*Glasgow philosophical Society's Proceedings*, 1910). Je pourrais multiplier les remarques de ce genre, M. Foucart ne citant en général aucun des ouvrages qui pourraient diminuer l'originalité des vues qu'il prend à son compte.

local, revenant sur cette terre accomplir les actes nécessaires à la vie nationale, amenait avec lui les esprits des morts à ces fêtes et à ces drames magiques célébrés dans le territoire lui appartenant » (p. 254). « Le culte des ancêtres a été l'ensemble des devoirs rendus à des morts et rien de plus[1] » (p. 260).

« Dans quels rapports la morale a-t-elle été avec la religion? » Telle est la question que M. Foucart se pose ensuite, et, bien que pour dire que « la question n'a jamais été traitée, au moins par la méthode historique » (p. 263), il faille oublier bien des ouvrages dont le dernier est la magistrale *History of moral ideas* de Westermarck, cependant M. Foucart rend service en opposant quelques constatations précises à toutes les exagérations auxquelles, depuis les Grecs, on s'est complu sur le caractère moral de la religion égyptienne. Ainsi, on sait que le fameux chap. 125 du *Livre des Morts*, bien connu sous le nom de la *Confession négative*, a été composé seulement vers les débuts de la XVIIIe dyn. ; jusque là « la morale était indépendante de la religion. Elle était apparue comme une manifestation spontanée des instincts de l'homme, de sa conscience, et aussi comme une conséquence de rapports sociaux »[2] (p. 267). La notion d'un Osiris bon et juste qu'il faut imiter *moralement* ne s'est dégagée qu'après des siècles de l'imitation rituelle des faits et gestes, des attitudes et costumes du dieu des morts : pour être un mort parfait il fallait ressembler le plus possible au dieu mort. Et voici, à ce propos, un passage auquel tous les adhérents de l'exégèse anthropologique s'empresseront de souscrire : « Il semble qu'un certain nombre d'actes nuisibles aux

1. M. Foucart va trop loin lorsqu'il affirme que « les morts égyptiens n'ont aucune des caractéristiques des êtres divins ». Il est bien connu qu'avec le développement du culte d'Osiris les morts sont devenus *osiriens* et les stèles funéraires, à partir du Nouvel Empire, s'adressent à eux comme à des compagnons des dieux souverains, Osiris, Horus ou Râ. De plus, M. Foucart ne devrait rien conclure en ce sens du fait que « les sacrifices offerts aux morts ne sont en réalité que des repas qu'on leur apporte » (p. 259), puisqu'il ne prête aux sacrifices aux dieux que ce même caractère alimentaire. C'est également une allégation bien téméraire que de dire : « les dieux de l'Égypte et l'essentiel du culte qui leur était rendu existaient depuis des milliers d'années avant que l'on eut organisé les rappports entre les vivants et ceux qui ne sont plus » (p. 261).

2. Faut il rappeler que l'idée de l'indépendance de la morale et de la religion a été toujours soutenue par les positivistes? Voir par exemple, Ch. Letourneau, *L'évolution de la Morale* (1881) et J. L. de Lanessan, *La Morale des Religions* (1905). — Sur l'évolution de la morale en Égypte, M. Foucart n'a pas encore pu connaitre la volumineuse thèse de J. Baillet, *Introduction à l'étude des idées morales dans l'Égypte antique* (191?).

hommes (M. Foucart, pense à des actes commis par des individus ou de petits groupes au détriment des collectivités plus importantes) ont toujours pour témoins les innombrables *esprits* de ce monde, et que l'action mauvaise a pour effet de rompre la protection magique, mal définie, qu'ils exerçaient sur le délinquant avant son acte. On ne dit pas qu'ils s'irritent de ces actes ou qu'ils châtient, ni même que cette rupture soit faite par eux de propos délibéré. Il y a dans cette conséquence d'un certain nombre d'actes quelque chose qui ressemble singulièrement à cette déperdition de forces et à cet état d'infériorité, dangereuse pour toute lutte, réelle ou magique, que crée partout, pour l'Égyptien ou le non-civilisé, la cessation de l'abstinence charnelle » (p. 268). Les pages suivantes (269-85), où il est traité de la genèse de la morale, ne contiennent pas des aveux moins précieux à recueillir de la bouche d'un égyptologue qui a déclaré la guerre à l'école de Frazer. On peut résumer ainsi la thèse qu'il expose par fragments décousus, comme s'il avait peine à se résigner à une théorie aussi matérialiste qui fait dériver la morale de conceptions utilitaires et de croyances magiques.

Si l'Égyptien fait le bien, c'est pour s'assurer une autre vie heureuse. Rien de plus matériel que sa conception du bonheur. Pour ne manquer de rien dans la vie d'outre-tombe, il faut que ceux qui lui survivent mettent dans sa tombe, puis lui apportent périodiquement, tout ce que son cœur peut désirer. Seuls, ceux qui ont joint l'équité à la puissance peuvent se croire assurés d'obtenir ces services posthumes. Il y a donc intérêt à être juste et bon. Trois autres considérations se sont ajoutées à cette idée fondamentale pour persuader aux Égyptiens de faire le bien : d'une part, la croyance que le mort mène, sous terre, une vie semblable à celle que, vivant, il menait sur terre ; d'autre part, la conviction qu'il a la capacité de se souvenir du bien ou du mal fait sur terre et d'en tirer vengeance ou récompense ; enfin, l'idée que les morts partagent ce qui leur est offert avec les dieux dans le royaume desquels ils errent. Ainsi, les vivants eurent besoin des morts comme les morts eurent besoin des vivants : la pratique d'un nombre toujours croissant de vertus devint, pour le mort, une garantie que, pour longtemps, il serait nourri et pourrait, par le partage de ses offrandes, s'assurer la protec-

tion des dieux des morts ; pour le vivant, s'il savait contenter le mort, il croyait pouvoir trouver en lui, non seulement la continuation des vertus ou des capacités qui avaient brillé en lui de son vivant, mais un protecteur direct, et même, un intercesseur auprès des dieux.

Pour le sacerdoce, auquel il passe ensuite, M. Foucart n'a pas émis d'opinion aussi originale. Bien qu'il constate que les prêtres n'étaient que les représentants du Pharaon, il n'a pas essayé de retracer ce passage de la royauté au sacerdoce, étude dont M. Moret a réuni les éléments pour l'Égypte, et dont Frazer a magistralement exposé la théorie à propos du prêtre de Némi. Comme, en Égypte, les fétiches qui servent d'emblèmes aux nomes ont commencé par servir d'enseignes aux tribus dont les chefs sont devenus ceux des nomes, il semble qu'on pourrait remonter cette histoire des fétiches de tribus bien au delà de l'époque où le Pharaon, maître des « états unis » d'Égypte, absorba, en théorie du moins, tous les cultes locaux. M. Foucart s'est également gardé de parler du sacrifice expiatoire du roi : il n'ignore cependant pas tout l'appui que cette interprétation donnée à la fête du *Sed* reçoit des coutumes de mise à mort du roi affaibli qui eurent cours en Éthiopie jusqu'à Ergaménès et qui ont laissé tant de traces au Soudan égyptien [1].

*
* *

Après avoir passé en revue trois des éléments constitutifs de l'Histoire des Religions — culte des morts, morale, sacerdoce — M. Foucart a voulu montrer comment on devait étudier l'évolution d'une religion « c'est-à-dire la série des phases par lesquelles elle a passé, en déterminant les causes et les modes de chacun des changements ». Il observe avec raison que « la première partie de cette tâche est possible en Égypte, mais seulement là (ceci est singulièrement exagéré) » grâce à « la longue durée de la religion égyptienne, l'abondance des documents de tout genre, et surtout le fait exceptionnel qu'elle n'a été trou-

1. Sur la civilisation égyptienne au Soudan, M. Foucart renvoie, p. 36, n. 1, à des rapports hâtifs de Saye sur ses fouilles de Méroé. On trouvera une bibliographie plus détaillée dans le grand ouvrage de Budge, *The Egyptian Sudan* (j'en ai donné un compte-rendu développé dans la *Revue d'Ethnogr. et de Sociol.*, 1909, p. 384-90) et dans mon aperçu sur *la Civilisation méroïtique*, dans *L'Anthropologie*, 1913, p. 241-56.

blée dans son développement naturel, ni par de brusques réformes, ni par l'intrusion de divinités étrangères[1] ».

Il n'y a pas non plus grande originalité — ni même suffisante clarté — dans les pages suivantes où M. Foucart passe en revue les phases par lesquelles a passé le panthéon égyptien. J'espère ne pas trahir sa pensée en la résumant ainsi :

1) A l'origine, pullulent les êtres divins sans personnalité différenciée.

2) Par suite de causes locales ou accidentelles, quelques-uns deviennent les maîtres et les protecteurs de toute une tribu.

3) En même temps que les tribus se groupent en états, les dieux s'organisent en familles hiérarchisées.

4) Quant l'état s'unifie et se centralise autour d'une capitale, le dieu de celle-ci tend à devenir le chef du panthéon national.

5) A la longue, à force d'associations et d'identifications, — par toute la gamme des ressemblances que peuvent présenter les fétiches, les noms ou les attributs, — les divers dieux perdent ce qui faisait leur personnalité propre pour revêtir des aspects si analogues qu'on en vient à les confondre : ainsi, en Égypte, les dieux finissent pas se fondre en un Amon-Ra-Osiris, les déesses en une Isis-Hathor.

6) L'esprit philosophique travaille sans cesse à transformer les dieux en symboles des grands phénomènes de la nature.

1. Ces deux assertions aussi sont très exagérées. Si la réforme bien connue d'Aménophis IV, tendant à substituer au panthéon égyptien le culte unique du disque solaire Atonou (Atonou l'Amarnien, écrit M. Foucart, p. XXXVIII : c'est comme si on disait, pour le dieu de Delphes, Apollon le Kritséen, parce que Delphes s'appelle aujourd'hui Kritsa !), si cette réforme, la seule dont nous connaissions l'histoire, n'a pas réussi, c'est sans doute par des révolutions politiques qu'il faut expliquer la réduction au rôle de démons ou de damnés de Sit et des animaux typhoniens vaincus par Horus. Sit n'était évidemment pas encore devenu un démon à l'époque où le roi Séti portait son nom ; il doit en être de même de l'alternative prééminence de Râ d'Héliopolis et d'Amon de Thèbes qui a abouti à cet étrange compromis qu'est Amon-Râ où le bélier sacré des oasis, emblème de la fécondité de leur sol, déjà confondu lui-même avec le dieu ithyphallique Min, s'est uni avec le dieu solaire, incarné dans un taureau et naviguant dans sa barque ? (d'ailleurs, M. Foucart reconnaît lui-même la répercussion de ces faits d'ordre politique sur l'évolution religieuse de l'Égypte, p. 12). — Il en est de même de ce que M. Foucart dit des divinités étrangères en Égypte. Il n'est pas tout à fait exact que Bès, dieu venu de Nubie, ait déjà sa place dans le plus ancien panthéon égyptien ; il n'y apparaît que lorsque la VIe dynastie, ayant fortifié Eléphantine, étend de là son influence sur la Nubie ; de même Neith est une divinité libyenne du Delta qui n'a obtenu que par des compromis sa place dans le panthéon égyptien ; on ne saurait non plus contester que, par Byblos, Adonis ne soit venu, dès l'ancien Empire, exercer sur Osiris une influence qui semble avoir été réciproque et Baal-Rephon et Astarté ont été égyptianisés en Reshpou et en Anthat.

7) En même temps, le perfectionnement de la civilisation matérielle ou intellectuelle amène à remplacer les fonctions toutes utilitaires des dieux primitifs par des attributions plus conformes aux progrès accomplis dans les domaines de la vie comme dans ceux de l'esprit.

Si, par suite de cette évolution, les caractères primitifs sont relégués au second plan dans la religion officielle, ils n'en disparaissent jamais, et, dans les cultes populaires, se maintiennnent dans leur ingénuité première. Grâce aux racines profondes qu'ils ont poussées à travers le fertile guêret que les mêmes fellahs exploitent depuis des millénaires, beaucoup de ces cultes ou de ces croyances n'ont pas disparu du sol égyptien et on les y retrouve sans peine sous un déguisement copte ou arabe.

Après avoir retracé à grands traits les phases qu'a parcourues la religion égyptienne, M. Foucart a voulu donner des « directives » sur un choix de questions qui lui paraissent particulièrement importantes. Il s'est défendu de présenter, dans un si bref espace, autre chose que des indications. Pourtant, certaines des questions traitées l'ont été avec assez de développement pour qu'on soit en droit d'y chercher au moins un exposé théorique.

La meilleure partie de ces exposés n'a rien d'aussi nouveau que M. Foucart semble le croire ; d'autres n'ont pas toute la clarté que l'auteur nous a fait espérer. Il en est ainsi, notamment, pour la question des « âmes » multiples que les Égyptiens auraient distinguées dans l'homme. Pour ma part, je crois qu'on fera fausse route tant qu'on ne voudra voir entre elles que des différences psychologiques ou métaphysiques, telles que celles que nous mettons entre âme, esprit, pensée, cœur, conscience, etc. Il faut les comparer uniquement aux différents « nœuds » ou « forces de vie » que les sauvages n'ont pas cessé de reconnaître là où ils croient sentir ou voir en eux une vitalité particulière et manifestement distincte de leur volonté générale : il en est ainsi du battement du cœur et du souffle du poumon, de l'image lumineuse qui se reflète dans la pupille, de ces merveilleux instruments de la maîtrise humaine qui sont la main préhensile et la voix articulée, enfin de ces organes qui assurent la perpétuité de l'espèce et pour qui le langage

populaire n'a pas cessé de traduire expressivement le sentiment qu'ils peuvent donner de leur personnalité. A ces lieux du corps où la vie s'intensifie et se particularise ajoutez l'ombre, le rêve et le fantôme et vous tiendrez, je crois, les sources réelles de la créance en des « doubles » ou des « âmes » multiples[1].

De toute façon, la question de ces âmes multiples ne peut se résoudre que par l'étude des croyances semblables relevées chez les demi-civilisés : M. Foucart aurait trouvé des indications précieuses à cet égard dans le livre déjà cité de M. Lévy-Bruhl (*Les fonctions mentales dans les sociétés inférieures*, p. 85-95).

De la question de l'âme, M. Foucart passe à celles de la divination et de l'ordalie[2], puis à celle du dualisme qui, de l'opposition toute *physique* du jour et de la nuit, de la vallée du Nil et du désert qui l'environne, aboutit à un antagonisme *moral* avec la lutte éternelle entre les bons et les mauvais démons et la division des hommes, selon qu'ils ont été bons ou méchants, entre leurs royaumes respectifs ; de cette lutte victorieuse, où saint Georges terrassant le dragon a succédé à Horus transperçant le crocodile Apophis, M. Foucart passe enfin au sacrifice humain et au meurtre rituel.

M. Foucart a consacré plus de 30 pages à cette question (p. 375-410). Pour arriver à circonscrire les faits, qui rentrent réellement sous cette rubrique qu'on a étendue abusivement, il commence par en exclure quatre séries de cas :

1° Les cas de cannibalisme alimentaire : la viande humaine ne s'y distingue en rien de tout autre aliment.

2° Les cas de sacrifice funéraire : la mise à mort des compagnons, ou des compagnes du défunt, est simplement la forme primitive de l'envoi dans l'autre monde de « doubles » ou « d'esprits »

1. Je pense que MM. Foucart et Naville trouveront cette explication plus conforme aux données de l'ethnographie comparée que celle qui consiste à voir, dans les diverses « composantes de la personnalité » des représentations pictographiques de ses qualités spirituelles (cf. Naville, *op. cit.*, p. 18). M. Foucart (p. 59) qualifie ainsi les dix entités distinctes que les Égyptiens reconnaissaient dans l'individualité : corps *khat*, ombre *khaibit*, cœur *ab*, double *ka*, esprit *khou*, âme *ba*, fantôme *sahou*, image *sakhim* et nom *ren*. L'énumération n'est pas complète et les définitions sont très discutables (j'ai ajouté les noms égyptiens).

2. Je ne reviens pas sur cette question où les vues de M. Foucart me paraissent peu originales et sur laquelle j'ai déjà indiqué ici quelques-unes des miennes (*Revue*, 1912, II, p. 18). Quant à ce qui touche au dualisme, je ne puis aussi y découvrir l'originalité que M. Foucart annonce dans son *Introduction*, p. CLVIII.

d'êtres humains, destinés à rejoindre le double ou l'esprit du mort, pour son plaisir ou son service, au même titre que le reste de son mobilier funéraire. « Et, comme il s'agit d'êtres vivants, cet envoi ne peut être réalisé que par la rupture de l'assemblage de substances qui constitue la vie terrestre de ces êtres, tout comme on frappe, on brise ou on brûle les objets inanimés dont on veut envoyer l'esprit en l'autre monde » (p. 377).

3° Les cas de sacrifice divinatoire : ici encore, l'homme, n'étant considéré qu'à titre d'instrument de divination, ne se distingue pas de toute autre matière, animée ou inanimée, qui sert à la mantique de terrain d'expérience.

4° Les cas de sacrifice des vieillards ou des chefs — rois ou prêtres : selon la théorie de Frazer (que M. Foucart récuse sans la réfuter), ils ont pour but de débarrasser la tribu de ce qui l'affaiblit ou la compromet en s'en servant en même temps comme de porte-message ou de gage d'alliance envers le dieu tutélaire. Si l'on admet cette seconde partie de la théorie, il y a *sacrifice* au sens propre du mot puisqu'il y a offrande aux dieux dans un but déterminé ; mais il est certain que, si la coutume de tuer ou de manger les vieillards a parfois eu ce motif religieux, elle a été plus souvent dictée par un intérêt plus humain. Elle a à sa base la même idée qui préside à la manducation de certains viscères de l'ennemi tué ou à l'absorption des moelles ou du cerveau, toutes substances où est censée résider la force du vaincu. L'anthropophagie appliquée aux vieillards de la tribu comme aux guerriers ennemis est ainsi une façon de s'incorporer ce qui peut s'être accumulé en eux d'expérience ou de courage [1].

M. Foucart ne se borne pas à exclure ces catégories définies. Il ne veut point qu'on considère *l'objet* ou but de l'immolation. « Il n'importe que le sacrifice humain ait été fait pour assurer à l'avance le succès d'une entreprise, pour sceller un traité

1. J'ai développé cette théorie dans mes mémoires sur *Les têtes coupées et les trophées en Gaule* (*Revue Celtique*, 1913) et *Les trophées et les origines religieuses de la Guerre* (*Revue d'Ethnogr. et de Sociol.*, 1913). Dans cette dernière *Revue* (1908, p. 338-62) j'ai esquissé, sur la circoncision, une théorie qui s'accorde avec celle de M. Foucart en ce sens qu'elle n'y voit pas davantage un substitut pour sacrifice humain ; ce serait le plus physique des gages d'union. On y trouvera aussi (1910, p. 191-3) un compte rendu critique d'un ouvrage de E. Mader, *Das Menschenopfer* (1910), que M. Foucart ne semble pas avoir connu.

d'alliance sous les auspices des dieux, pour obtenir la pluie, la crue du fleuve, la fertilité du sol ou la protection des moissons ; pour assurer la transmission du pouvoir royal ou sacerdotal, pour obtenir communication divinatoire ; pour conjurer le courroux présent ou futur des dieux ; pour amener la cessation d'un fléau, pour racheter une infraction à une interdiction, pour substituer une victime à un individu ou à un groupe menacé par les dieux, pour commémorer les anniversaires divins, belliqueux, pour remercier les dieux d'une victoire, etc., etc. » (p. 386). Pourtant, ne semble-t-il pas qu'on doive distinguer au moins deux catégories *objectives* du sacrifice, suivant que l'objet est ou de solliciter une faveur de la divinité ou de rendre grâces pour l'avoir accordée ? Tout sacrifice me paraît être, avant tout, un contrat à base communielle, entre les hommes et la puissance divine qu'ils invoquent : quand les hommes ont exécuté, par le sacrifice, la partie du contrat qui leur incombe, ils croient la divinité, qui a accepté le sacrifice, dans l'obligation d'accomplir ce qu'on lui a demandé. Sans plus insister sur ces idées, suivons celle de M. Foucart. Selon lui, ce serait en examinant la *destination* de la victime qu'on pourrait trouver la seule base rationnelle de classification.

Si on se borne à mettre à mort la victime sans détruire son cadavre, on peut se proposer ou de l'envoyer au dieu en présent, pour lui servir de serviteur en ses demeures ou en ses champs, de soldat en ses armées, de femme en son harem, etc., ou de l'envoyer au dieu en aliment ; ce cas, où la victime humaine est comme la victime animale une offrande alimentaire, un mets de choix, serait un des plus fréquents, la plupart des dieux en étant restés au cannibalisme primitif.

Quand, au contraire, on s'efforce de détruire totalement, soit par le feu avec dispersion des cendres au vent, soit par la mise en sac ou en coffre avec précipitation au fond d'un gouffre, la victime serait considérée comme un ennemi du dieu, comme l'incarnation d'un principe néfaste : l'anéantir est donc faire œuvre pie. Il en est de même de ce type de sacrifices humains dont « le bouc émissaire » est l'exemple le plus connu : on concentre sur la victime expiatoire tout ce qu'il y a de mal et d'impur dans la collectivité et on le fait disparaître avec elle.

M. Foucart ne conteste pas que le rite de l'incinération de

la victime suivi de la dispersion de ses cendres n'ait parfois une toute autre signification : elle peut servir au sacrifice agraire dont le but est d'assurer la fertilité des champs en y dispersant ainsi les restes d'une victime qui, par suite de dispositions naturelles ou en conséquence d'actes rituels appropriés, est devenue comme une source de fécondité. Ce que le critique de Frazer conteste ce sont les propositions fondamentales de ce savant : que la victime soit divinisée et que ceux qui la sacrifient pensent, en mangeant de sa chair, communier, en elle et par elle, avec le dieu. Mais le différend nous paraît moins profond que M. Foucart ne veut le faire croire : devant l'évidence de certains faits, il doit reconnaître que « la magie pouvait donc sanctifier, et jusqu'à un certain point diviniser l'offrande pour faire passer, par son moyen, une partie des forces ou des charmes que possède un dieu dans ces chairs ou dans ce sang, dont une partie va être abandonnée aux assistants » (p. 402). On ne saurait mieux dire.

*
* *

Dans son dernier chapitre (VIII), M. Foucart a voulu indiquer par deux derniers exemples « ce que l'Égypte peut jeter de lumière sur la marche de l'évolution religieuse ». L'un des principaux avantages que l'Égypte présente aux hiérologues consiste, on le sait, en cette étendue de près de 4000 ans à travers laquelle on peut suivre l'évolution de certaines coutumes ou de certaines idées religieuses des Égyptiens. Nulle part on ne peut mieux dégager quel a été sur elles l'effet de ce que M. Foucart appelle « l'usure du temps ». Elle se manifeste par deux tendances « en apparence contradictoires : *compliquer* et *simplifier*. D'un côté ou multiplie les cérémonies, les gestes, les formules, les amulettes, les textes et les figures, parce qu'on pense ne pouvoir jamais prendre assez de sûretés pour réussir. On collectionne et on compile, en un même rituel, l'ensemble des recettes de toutes espèces jadis spéciales à telle ou telle religion locale... De l'autre côté, obéissant à ce qu'on appelle la « loi du moindre effort », on réduit le plus possible les détails d'une cérémonie, chaque fois qu'on croit pouvoir le faire, sans amoindrir le résultat utile. Or, c'est par une suite ininterrompue de petites mutations de ce genre,

sans réforme, *sans doctrine nouvelle*, que les réalités grossières des premiers âges font place peu à peu à des conceptions moins matérielles, et que les idées sur la vie d'outre tombe se spiritualisent dans une certaine mesure. Il est vraisemblable que cette « usure du temps » a produit les mêmes effets dans les autres religions » (p. 418).

Sans doute ; et il y a quelque exagération aussi à croire que ce que M. Foucart qualifie de *psychologie religieuse* — cette reconstitution des croyances personnelles et de leurs modifications au cours des temps « qui vivifierait la connaissance des formes extérieures du culte » — « n'est guère possible qu'en Égypte ».

Ce que nous apprennent pour l'Égypte les inscriptions des statues ou des stèles des défunts, cela nous est pareillement révélé par les milliers d'épitaphes, le plus souvent métriques, où Grecs et Latins ont laissé l'empreinte de leurs aspirations individuelles, variant à travers les lieux et les temps. Bien entendu, ces documents nous renseignent avant tout sur les croyances relatives à la mort et à l'autre vie. « La place que ce problème a tenue en Égypte ne doit pas faire illusion. Ce serait une erreur de se figurer un peuple vivant tristement, absorbé dans la méditation de la mort et de ses mystères. Au contraire, l'Égyptien jouissait pleinement et gaiement de la vie ; mais, précisément parce qu'elle était douce et facile sur les bords du Nil, il n'eut qu'une idée, la prolonger au delà de la mort et la recommencer, autant qu'il était possible, dans les mêmes conditions » (p. 421).

Dans cette évolution des idées sur la vie d'outre-tombe, M. Foucart distingue six périodes. On peut résumer ainsi les caractères de chacune d'elles :

I. *Période primitive* (avant la IIIe dyn.). — Le souvenir de l'époque où il avait fallu conquérir la vallée du Nil sur des animaux redoutables domine encore avec l'appréhension des déserts sans eau qui l'environnaient et qu'on avait dû traverser pour la gagner [1].

C'est à un état de choses semblable à celui que présente encore le Bahr-el-Ghazal que se rapporte l'idée qu'on se fait

1. La théorie qu'implique cette phrase n'est pas explicitement formulée par G. Foucart. Mais je ne crois pas qu'il y contredise. C'est celle de l'origine africaine

alors en Égypte de l'autre monde : cavernes aux dédales pleins de monstres, déserts remplis de lions, de serpents et de scorpions, fourrés impénétrables que peuplent des singes meurtriers, régions sans eau où l'on est réduit à manger des aliments immondes et que hantent des esprits cannibales. De ces dangers réels accumulés dans l'ombre du Couchant, de ces horreurs authentiques déformées par la terreur imprimée aux premiers habitants de la vallée du Nil, sont nés tous les monstres et tous les supplices qui, de l'enfer des Égyptiens, — l'*Amenti* « l'Occident », — ont passé dans celui des Chrétiens.

Mais, dès lors aussi, les « féticheurs » d'Égypte avaient inventé tout un matériel de talismans, tout un système de formules, tout un ensemble de rites qui leur permettaient de prémunir le mort contre tous ces dangers. Mais comment être sûr que le mort ne serait jamais pris au dépourvu ? Comment garantir qu'il ne serait jamais surpris par un des monstres qui le guettaient sur les pistes du désert occidental ? C'est à cette crainte que les époques thinite et memphite répondirent par une double invention.

II. *Ancien Empire.* — L'Égyptien croyait que la mort ne serait jamais totale tant que l'esprit pourrait retrouver son habitat familier : il s'agissait donc ou de rendre impérissable l'enveloppe corporelle ou de l'imiter si parfaitement que l'esprit pût s'y tromper. Ce double progrès fut accompli dès l'époque thinite : ce furent la momie et la statue du double. M. Foucart a caractérisé en termes excellents ces « deux inventions qui transforment les conditions de la vie d'outre-tombe en lui assurant deux garanties capitales. Dès la fin de la période antérieure à l'histoire, l'Égypte avait tenté de soustraire les restes humains à la destruction. Ses tentatives imparfaites avaient épuisé la série des moyens que les non-civilisés du continent africain emploient encore çà et là : bandelettes serrées, étoffes roulées jusqu'à faire du cadavre une sorte de ballot étroitement ligotté, sacs de peau où le mort replié

des Égyptiens qui seraient venus du Soudan et de la Libye dans la vallée du Nil. Voir maintenant Naville, *Revue archéologique*, 1913, p. 66-83 (cf. *Revue d'Ethnogr. et de Sociol.*, 1912, p. 393). M. Foucart paraît parfois se rallier plutôt aux savants qui continuent à attribuer la civilisation de l'Égypte à une invasion sémitique (voir p. e. mes c.-r. d'ouvrages récents d'Elliot Smith et de Wiedemann, *Revue d'Ethnogr.*, 1913, p. 413, 1914, n° 1).

échappe quelque temps à la corruption, corps ébouillantés, squelettes grattés et purifiés de leurs éléments périssables, dépouilles mortelles saupoudrées de matières préservatrices. La nature, en leur fournissant le natron, permit aux hommes d'Égypte de réaliser ce que ceux du reste de l'Afrique n'ont pu encore atteindre pratiquement ; et le principe, une fois établi, le perfectionnement matériel ne fut plus affaire que de ténacité ingénieuse. Dès les Memphites — et, probablement, pour les privilégiés, dès les Thinites — l'embaumement assura la relative conservation du corps, en lui gardant (au besoin par tous les artifices) l'apparence de la forme humaine complète et vivante encore !

Puis c'est la statue funéraire, reproduction aussi littérale (*sic*) que possible du modèle vivant, où la magie incarne une des parcelles de l'être du défunt, et fait de l'image un double vivant qui respire et qui est capable, de par sa matière, de résister presque indéfiniment à l'anéantissement » (p. 429-30).

Née de la forme la plus élémentaire de la magie mimétique ou sympathique, cette conception va en s'étendant. On se persuade qu'il suffira de représenter le plus fidèlement possible autour du mort tout ce qui a fait le cadre, ou le plaisir ou l'orgueil de sa vie pour que tout cela, par vertu magique, revive autour de lui dans la tombe. Aussi celle-ci prend-elle l'aspect d'une grande demeure égyptienne ; « ses murs se rehaussent de bas-reliefs où sont tous les métiers et tous les plaisirs, toute la civilisation de l'Égypte... Un peuple de serviteurs, de soldats, d'artisans, de bateliers s'empresse à ses côtés, en figurines à l'ancienne mode, mais ingénieusement spécialisées en mille occupations... Les figures et les quantités sculptées ou énoncées sur sa « table d'offrande » lui assurent à jamais des repas somptueux, plus impérissables encore que les aliments de bois ou les rudes modelages de terre crue imaginés par la préhistoire » (p. 431).

IV. *Premier empire thébain.* — Voici l'Égyptien devenu impérissable grâce à la momification et grâce à la statue du double. Mais si, par la vertu de cette double invention, il est proprement immortel, cette immortalité n'est qu'une vie continuée ; elle n'a rien de divin.

Dans cette nouvelle période (XIe-XIIe dyn.), deux doctrines

vont, chacune à sa façon, diviniser le mort en le faisant participer à la vie des dieux. Nées, semble-t-il, l'une aux mystères de Râ à Héliopolis, l'autre aux mystères d'Osiris, transportées du Delta à Abydos, elles se répandirent tour à tour et s'imposèrent au gré des circonstances politiques.

Osiris passait dès lors pour le premier des rois d'Égypte, inventeur ou fondateur de tout ce qui faisait la richesse ou la puissance au pays du Nil, vainqueur et destructeur de tout ce qui, êtres ou éléments, lui était hostile [1]. Après sa mort, on se le figurait devenu le roi des trépassés, régnant sur eux sous cette forme spéciale de momie que caractérisent certains modes d'embaumement, d'enveloppement et d'ornementation ainsi que certains talismans ou emblèmes.

Atteint par la mort, Osiris était donc ressuscité à la vie éternelle. Il fut désormais l'espoir qui anima tout Égyptien à commencer par Pharaon qui paraît avoir donné l'exemple. Pour le réaliser, ses vieilles croyances magiques lui persuadèrent qu'il suffisait de faire dresser sa momie à l'exacte ressemblance de la momie osirienne, d'entourer sa tombe des images du dieu et même, s'il se pouvait, de faire représenter à ses funérailles la passion et la résurrection d'Osiris, ces mystères auxquels, souvent, il avait participé de son vivant à Abydos où Osiris passait pour enseveli.

Ces rites accomplis « le défunt ne fut plus un homme. Il fut et on l'appela l'*Osiris* un tel... Il put aller vivre en paix dans les domaines du dieu son protecteur, le Pharaon des morts ». Il reçut sa part de terres en ces Iles des bienheureux, d'abord conçues à l'image du Delta où s'était élaboré le mythe osirien. Et, comme tout est ordre et joie en ce royaume du « dieu bon », *Oun-nofir*, dès lors cette terre des morts se distingue, à la façon des Champs-Élysées [2], des sombres séjours qu'avait

1. On sait qu'Osiris passait pour avoir été démembré ou découpé en morceaux avant d'être converti en momie. N'est-il pas possible que cette légende — qu'une cérémonie rituelle perpétuait chaque année en tous les *Osireion* d'Égypte — ait commémoré la transformation même du rite funéraire : l'embaumement en momie succédant au démembrement. J'ai indiqué en 1908 — et les fouilles récentes me paraissent avoir confirmé cette vue — combien a été progressive l'évolution du rite funéraire tant en ce qui concerne le traitement des morts qu'en ce qui touche à leur demeure, qui passe insensiblement de la fosse ovale au mastaba, à la pyramide et à la syringe.

2. On sait que ces désignations grecques de Champs-Élysées et d'Iles des Bienheu-

imaginés la terreur primitive : ainsi, un paradis réservé aux morts « osiriens » s'oppose aux enfers mérités par ceux qui n'ont pas cru dans le dieu ressuscité. Et, comme le côté moral de la personnalité d'Ounnofir alla en se développant, c'est par leurs vertus, leur ardeur au travail, leur exacte justice que les sectateurs d'Osiris cherchèrent à lui ressembler et à mériter l'entrée de son paradis.

En même temps une autre doctrine, relative à l'immortalité dont les mortels pouvaient jouir en compagnie des dieux, se précisait à Héliopolis où Râ s'identifiait avec Horus. Elle aussi repose sur des idées toutes primitives : le combat du jour et de la nuit, toujours à recommencer malgré l'éternelle victoire du soleil ; l'astre du jour, source de toutes les énergies de la nature et de l'homme ; le soleil naviguant sur le Nil céleste suivi de ces faucons ou de ces vautours qui planent au plus haut du ciel égyptien ; les rois, issus à la fois de Râ et d'Horus, remontant après leur mort, se joindre au ciel à leur cortège. Bientôt les simples mortels purent espérer prendre place, eux aussi, dans les barques solaires sous la forme de leur double lumineux généralement conçu comme un oiseau à tête humaine. Et les barques ne manquèrent pas désormais dans la plus pauvre des tombes égyptiennes.

V. *Nouvel Empire thébain.* — Sous le second Empire thébain (XVIIIe-XIXe dyn.), un syncrétisme se fit entre ces quatre conceptions de la vie d'outre-tombe : 1 le mort exposé aux monstres et aux affres du désert prochain, de ses gorges et de ses cavernes, sombre royaume d'Apophis-Sît-Typhon ; 2 le mort continuant à vivre dans son tombeau souterrain ; 3 le mort osirien, sous ses bandelettes de momie, vivant moins matériellement mais plus heureusement dans une terre fortunée, les champs d'Ialou ; 4 enfin, le mort plus épuré encore et plus détaché de la vie terrestre, séjournant au ciel sous la forme lumineuse de passager des barques solaires. Ajoutez, enfin, Thoth, présidant à un jugement des morts qui envoie les vertueux auprès d'Osiris ou de Râ, les méchants aux enfers d'Apophis, cette doctrine d'Hermopolis que M. Foucart a négligé de faire entrer en ligne de compte. Que ces conceptions si diffé-

reux paraissent répondre au *Sekhet-Aalou* ou au *Sekhet-Hotpou* des Égyptiens : « champs des souchets (ou nénuphars du Delta) » ou « des saints ».

rentes furent associées sous le second Empire thébain, c'est ce que les peintures des fameuses syringes de Thèbes attestent, sans, d'ailleurs, guère en expliquer l'économie complexe. Si les Égyptiens ont pu unir des idées sur la vie d'outre-tombe si inconciliables en bonne logique, c'est en profitant de cette croyance à la multiplicité des âmes, croyance dont nous avons vu les origines primitives et que les systèmes théologiques avaient confirmée. Ainsi, l'enveloppe corporelle restait dans la tombe : le double animé ou principe vital, le *Ka*, s'en allait subir le jugement sur la balance de Thoth ; condamné il était livré aux supplices infernaux ; déclaré pur il rejoignait Osiris sous forme de momie ou Râ sous forme d'oiseau à tête humaine.

Bientôt, quand les conquêtes des Thotmès et des Ramsès, eurent rejeté le royaume osirien loin des bouches du Nil, dans la « très verte » désormais parcourue par les escadres égyptiennes, en même temps qu'elles obligent le royaume des dieux, *To-nou-tir*, à quitter le Pount désormais exploré, alors les Immortels achèvent de déserter la terre pour les cieux : l'archipel des îles osiriennes s'identifie à la Voie Lactée et l'idée de la survie se spiritualise pour mieux s'adapter à cette demeure céleste.

VI. *Époques saïte et grecque.* — « A l'époque primitive ce n'étaient que terreurs et angoisses. Vers la fin, aux temps des Saïtes et des Ptolémées, le langage des inscriptions permet de mesurer le chemin parcouru par l'effort de la pensée humaine. Pour qui a rempli les rites prescrits et entendu l'enseignement des dieux ; pour qui a accompli ici-bas la tâche qui lui a été confiée pour le maintien de « l'Ordre » social ou moral, la mort n'est plus le début d'une vie misérable, mais le commencement d'une existence stable et heureuse « pour la durée des siècles sans fin ». Un souffle de véritable grandeur anime ces textes empreints d'une sérénité parfois admirable. Cet au-delà qui s'ouvre devant lui, l'homme y entre, confiant dans la bonté du dieu et dans l'efficacité de sa protection, assuré d'y retrouver près de lui ceux qu'il a aimés » (p. 441).

*
* *

Au terme de cette longue analyse, on pourra, je crois, se faire une idée impartiale de l'ouvrage de M. G. Foucart. Dans

une partie théorique, il combat une méthode de recherche en histoire des religions et en propose une autre. Celle qu'il propose n'a rien d'original dans la mesure où l'auteur se borne à préciser le but et les procédés de la méthode comparative ; dans la mesure où il prétend que l'hiérologie a besoin d'un point de comparaison auquel tout puisse se ramener, il commet la même erreur méthodologique qu'il critique chez ses adversaires quand il leur reproche de prendre comme point de départ un mélange des faits observés chez les Indiens et des faits relevés chez les Australiens. Sans doute, il a pleinement raison de mettre en lumière l'importance de l'Égypte, considérée comme le couronnement de l'ethnographie africaine, et de revendiquer pour elle une plus grande place dans l'histoire des religions : mais, quels que soient les avantages certains que les Égyptiens présentent à ce point de vue sur les Iroquois ou les Aruntas, on ne saurait les prendre comme étalon dans l'estimation des faits d'ordre religieux.

Quant à la méthode qu'il combat, il lui adresse d'une part des reproches dont la vivacité ne dissimule pas l'imprécision, reproches qui, d'ailleurs, s'en prennent plus à certains des protagonistes de la méthode qu'à la méthode elle-même. D'autre part, il attaque deux de ses théories essentielles, le totémisme et le sacrifice communiel, d'abord pour prouver qu'elles sont controuvées en elles-mêmes, ensuite et surtout pour montrer qu'elles ne s'appliquent pas à l'Égypte ; de là, — la religion égyptienne étant pour lui le type même de la religion primitive, — il résulterait qu'elles ne peuvent s'appliquer nulle part. Nous avons vu qu'il semblait avoir échoué dans ces deux attaques et, par suite, dans la conclusion qu'il en tire.

Dans une seconde partie, il a voulu appliquer ses idées à quelques-uns des principaux problèmes que pose la religion égyptienne. Si nous avons pu donner à son exposé une approbation presque sans réserves, c'est qu'ici, l'égyptologue qu'est M. Foucart, en présence des faits qu'il a étudiés à loisir, a été amené, par la vertu de leur seule logique, à des conclusions qui pourraient souvent se trouver sous la plume des maîtres qu'il combat le plus vivement. Ainsi, en honorant l'ouvrage de M. Foucart du grand prix d'histoire des religions, — prix qui lui permettra, nous l'espérons, de mener à bonne fin les nom-

breux travaux qu'il nous annonce au cours de son livre[1], — l'Institut s'est trouvé atteindre ce résultat, au moins inattendu pour la plupart des fauteurs de sa candidature : sanctionner, en même temps qu'une critique théorique des doctrines de l'école

1. Je fais allusion ici à un des procédés les plus singuliers de M. Foucart. Il ne se contente pas, ce qui est son droit absolu, de renvoyer surtout à ses propres travaux — principalement des comptes-rendus parus dans *le Sphinx* et dans le *Journal des Savants* et les parties égyptologiques qui lui ont été confiées dans certains articles du nouveau *Dictionary of Religion and Ethics*, articles parus (*Body, Calendar, Circumcinon, Conscience, Demons, Disease, Dream, Dualism*) ou à paraitre (*Festivals, Writing*) ; il nous réfère continuellement, pour vérifier ses dires, à des travaux inédits (comme son ouvrage manuscrit sur la *Religion et l'Art en Égypte*) ou qu'il prépare, ce qui rend la vérification plutôt malaisée. Voici quelques-unes des questions sur lesquelles auraient porté ses recherches : l'histoire de l'écriture (p. 7 et suiv.); le culte du ciel, puis des cultes stellaires, ont précédé en Egypte celui du soleil (p. 21, 72, 209); les divinités égyptiennes se sont réparties entre les quatre points cardinaux avant de se réduire au Nord et au Sud, ce qui serait un des fondements du dualisme (p. 194, 203, 427) ; le pharaon devait être reconnu par une manifestation divinatoire de l'image d'Amon-Râ (p. 353). — Il ne manque jamais non plus de nous avertir quand il parle d'après des documents inédits (p. 211. Cf. même des *nécropoles inédites*, p. 49) ou non traduits (p. 254). Mais à quel égyptologue veut-il faire croire qu'il soit besoin d'autant de recherches originales pour vérifier l'existence en Égypte de la dendrolâtrie (p. 78) ou pour établir ce qu'il écrit du sacre du pharaon (p. 181, 191, 206, 210) ou de l'évolution morale de l'osirisme (p. 266, 271) après les travaux de Moret ou de Baillet sur ces questions, pour ne citer que les derniers parus en France (il ne les cite pas, d'ailleurs).

Je donnerai ici quelques autres remarques sur la légèreté qui se marque par endroits dans le livre de M. Foucart tant dans l'appareil scientifique que dans la correction matérielle. — Dès qu'il sort du domaine égyptologique les preuves d'inexpérience abondent. — En voici un exemple : (p. 97-8) M. F. se demande si le zoomorphisme n'aurait pas été la première forme de la religion organisée dans les pays où vécurent les Aryens primitifs. Au lieu de s'adresser aux folk-lores ou aux mythologies des peuples indo-européens, — il y a beau temps qu'ils ont répondu affirmativement, — le voilà qui déclare que « cette hypothèse pourra trouver une confirmation inattendue dans une découverte récente ». Cette découverte — vieille de cinq ans quand écrivait l'auteur et connue de tous les savants — est un traité entre Mattiouaza, roi du Mitanni, et Soubbiloulioumа, roi des Hatti, dans le préambule du traité le roi de Mitanni invoque à côté des dieux hétéens, quatre divinités indo-iraniennes. (M. F. parle *du* traité sans avoir précisé la nature du document comme je viens de le faire — il renvoie pourtant au commentaire d'Ed. Meyer (sans le nommer) dans les *Sitzungsberichte* [qualifiés ici de *Bulletin* ?] de l'Académie de Berlin). — Cette découverte n'a rien de si « inattendu ». Elle confirme avec éclat ce qu'on entrevoyait par la présence de Souriash, le dieu solaire védique, chez les Kosséens de Babylone, par celle de tant de noms à forme iranienne dans les documents de Tell-Amarna. Quoi qu'il en soit, quel rapport entre cette découverte et la question de la zoolâtrie indo-européenne ? Voici la suite des phrases — je n'ose dire des idées — chez M. Foucart : après avoir énuméré les quatre divinités védiques invoquées par le roi des Hétéens, « mais ce peuple, apparenté aux Hindous, semble avoir aussi adoré des dieux animaux » déclare M. Foucart. Des deux parties de cette phrase, ce qui concerne la parenté avec les Hindous est une pure hypothèse que rien ne justifie et qu'aucun savant sérieux n'a formulée ; pour la zoolâtrie hétéenne, au contraire, elle n'est pas qu'une conjecture résultant seulement, comme semble le croire l'auteur, des idéogrammes hétéens où l'on trouve des têtes d'animaux précédées du signe de divinité ; des centaines de monuments religieux hétéens, depuis les sculptures rupestres jusqu'aux cylindres-cachets,

sociologique, l'application pratique d'une partie d'entre elles à la religion de l'Égypte. De la part d'un des trois savants qui enseignent aujourd'hui avec le plus d'éclat l'égyptologie en France, cette adhésion prend une valeur singulière puisque

montrent des démons à tête ou membres d'animaux. M. Foucart les ignore et préfère « se tenir encore sur la réserve lorsque tant de monuments trouvés dans les grandes fouilles de 1907 restent à publier » — « mais il était bon de signaler ces premiers indices de zoolâtrie ; peut-être les nouveaux documents les confirmeront-ils, éclairant les similitudes religieuses entre Hindous et Hittites et par suite le culte des Aryens, antérieurement à la séparation des deux peuples de la couche commune ». Pour montrer l'inanité de ce passage, il suffira de rappeler que ces nouveaux documents sont surtout des tablettes portant des comptes ou inventaires qui risquent de ne pas apporter un jour bien nouveau à l'histoire religieuse des Hétéens ; il suffira avant tout de remarquer qu'il n'y a aucun indice de parenté entre Hétéens et Hindous et que, si le renouveau des études hétéennes a obtenu un résultat, c'est bien celui de détacher le rameau hétéen de l'arbre indo-européen pour le rattacher à celui des peuples caucasiens. M. Foucart a-t-il vraiment pensé que des simples rapprochements faits avec autant de légèreté pourraient faire illusion ? — Ailleurs (p. 247, 1), M. Foucart affirme qu'il n'y a pas de tombes néolithiques en Grèce ; dix publications récentes lui auraient montré qu'il n'en est rien.

Les références varient d'un extrême détail, — exagéré pour un livre qui ne s'adresse pas à des spécialistes (notamment à propos des publications allemandes sur les fouilles d'Abousir), — à l'imprécision et à l'inexactitude ; elles vont de publications qu'il est presque impossible à ses lecteurs d'avoir jamais sous la main (ainsi p. 383, 2) à des formules comme celle-ci : P. XXXIX, 1 « Cf. l'opinion de Bissing en ses magnifiques *Denkmäler* de la sculpture égyptienne, à propos des origines de l'art de l'Égypte, et celle de Reisner comme conclusion à ses fouilles des nécropoles de Naga-ed-Deir ». Cf. des références aussi précises aux pp. 51, 2 ; 52, 2 ; 75, 1 ; 108, 1 ; 233, 1 ; 328, 1 ; 361, 1. — A la p. 109 on renvoie à Hugues le Roux *passim* sans avoir indiqué auparavant de quel ouvrage il s'agissait (son *Voyage en Éthiopie*) ; au lieu de renvoyer au *Journal des Débats* pour l'article de Maspéro sur Aménothès (p. 259), il fallait avertir qu'il avait été réimprimé dans ses *Causeries d'Égypte*, p. 222. — P. XXVII, 1. La tomaison manque. — P. XXXV, 2 *Idem*.

Après avoir donné, p. LXX, une liste des périodiques consacrée à l'ethnologie (il suffit de feuilleter *l'Anthropologie* et la *Revue d'Ethnographie* pour se la faire plus complète), M. F. a établi en un appendice (p. 13-20) une « bibliographie pratique de l'histoire des religions » qui lui aurait « été demandée de plusieurs côtés à la suite de la première édition de cette méthode ». Cette bibliographie, classée par ordre chronologique, pourra, en effet, rendre des services aux débutants (il aurait fallu pourtant les avertir de l'existence d'un *Index-encyclopaedia to periodical articles on religion* publié par E. Cushing Richardson, New York, 1907 et suiv.). Mais, si c'est à eux, comme on le dit, qu'on veut s'adresser pourquoi citer des ouvrages comme Gloatz, *Spekulative Theologie* (1383), ou Powell, *Mythologic Philosophy* (1886) qu'il me parait douteux que M. Foucart connaisse directement ? Pourquoi citer, en 1906, à l'apparition de la 12e éd., *L'Irréligion de l'Avenir* de Guyau et, en 1910, la réédition allemande de *L'Origine des Cultes* de Dupuis (à ce compte, il aurait fallu citer la réédition par Van Gennep de Dulaure) ; il aurait fallu également citer la dernière édition de Lubbock (1911), et sa réponse à Lang et à Frazer, *Mariage, Totetism and Religion* (1911). On s'étonnera de l'absence d'ouvrages aussi réputés que *Les Primitifs* d'Elie Reclus (1903) et *The Evolution of moral ideas* de Westermarck (1911). Mais on peut évidemment différer d'avis sur la composition d'une pareille bibliographie ; ce qui est plus grave c'est de trouver l'ouvrage de « Stucken, *Astral Mythen*, (1901-1907), Leipzig » cité sous ce titre en 1901, et répété, en 1907, pour celui « Sturkheim, *Astralmythen* (1901-1907), Leipzig » !

Il en est parfois de la forme comme des références. On va de formules vagues et

les théories du totémisme ont depuis longtemps reçu l'approbation de MM. Loret et Moret, les collègues lyonnais et parisien de M. Foucart. On peut donc espérer que, sous leur impulsion commune, l'égyptologie française restera désormais en contact étroit avec l'histoire comparée des religions, pour leur plus grand bien réciproque.

Adolphe Reinach.

Vilznau, 20 Juillet 1913.

creuses à une véritable affectation de précision scientifique. P. cxvi. Peut-on vraiment distinguer si c'est le derme ou l'épiderme qu'on a enlevé à un cadavre momifié ? Y a-t-il intérêt, dans le texte d'un livre qui ne s'adresse pas à des spécialistes, à désigner Le Livre des Morts, le Livre des Voies sous les noms allemands de Zweigebuch, Todtenbuch (p. 428) ?

Est-il bien scientifique de parler des « textes préhistoriques » des Pyramides (p. 359), d'unir dans une même phrase *afrit* — esprit en arabe — et *notirou* — dieu en égyptien (p. 96, 1) ?

Pour le style proprement dit, il est rien moins que châtié. — On y rencontre des ablatifs absolus comme : p. xxxi, Donné qu'en... P. lxii, Celui-ci déclaré être. — Voici d'autres façons bizarres de s'exprimer relevées presque au hasard : P. cv, Plans mieux devisés. — P. cliii. Rédaction finale du point en litige. — P. 33, 1. Plus dernièrement. — F. 68. Ainsi s'exprime *l'affirmation du dieu national.* — P. 70. La barque idéogrammatique des idées de procession. — P. 107. L'identité de la terminologie a préjugé par sous entendu de l'uniformité. — P. 215. Proposer la démonstration. — P. 228. — Contretissé. — P. 249. L'exemple des âmes multiples... est un excellent exemple à proposer. — P. 380. Pour dire que des divisions sont faites d'après les modes différents de mise à mort, elle sont qualifiées de « purement optiques ». — P. 422. Ce que je vais en dire est l'articulation pure et simple de la série.

L'orthographe des noms propres égyptiens varie de la façon la plus singulière : *oushaptiou* (p, 212, 2) se rencontre à côté d'*oushabti* ; le nom du dieu du soleil est écrit tour à tour Râ, Re, Ri, Ryâ (p. 415). — On trouve Amenhâtep (xxxviii, 12) à côté d'Amenhotep (p. 67 etc.). — Horou, Harou ou Hirou (p. 11, 147) à côté d'Horus (p. 101 etc.), Anoupou (p. 84) à côté d'Anoubis et Anubis (p. 194), Haïthar (p. 67, 84, 212) à côté d'Hathor, Tahouti (p. 70, 84) à côté de Thot (p. 79, 101 etc.), Marit-Soghrou (p. 71) à côté de Marit Soghar (p. 315), Min (p. 91) à côté de Minou (p. 77). Sokou (p. 71) à côté de Sovkou (p. 78, 101, 317), Sit (p. 366) à côté de Set (p. 365); à quelques lignes de distance, Khnoumou (p. 101) et Knoumhotep (p. 102) ; Montouhâtep et Phtahetep (p. 142); quant à Mnœvis (p. 101) et Mardouck (p. 301), je ne sais comment expliquer ces graphies.

Voici enfin des fautes d'impression : P. cliii : *ne* pour *se*. — P. cxxix archéolotique. — P. 5, 1 : *ne* pour *en*. — P. 122 : apparaîttra, — P. 354 *grone* pour *grosse*. — P. 381 *Gods* pour *God*. — P. 396 *Anthropologie* pour *Anthropophagie*. — P. 423 instact pour intact. — Les noms propres sont aussi bien souvent écorchés. On lit presque toujours Goblet d'Alvieilla (parfois cette forme et la forme correcte dans la même page, ainsi p. cliii). — P. xxii L'empire Etéen. — P. lix et 290, 370. Dennet. — P. 28. N. G. Davies. — P. 68. Lybien. — P. 201 Howara.

Sans doute toutes ces incorrections ne touchent point au fond du livre ; mais, dans un ouvrage qui se donne pour le manifeste d'une méthode, surtout lorsqu'il en est à sa 2e édition, on aurait pu s'attendre à plus de soin. Espérons que cette « toilette du livre » aura été mieux faite dans la 3e édition.

REVUES CRITIQUES

UNE NOUVELLE THÉORIE

SUR LES

ORIGINES DE LA PHILOSOPHIE GRECQUE[1]

Il est peu de mystères historiques aussi attachants et aussi troublants que l'apparition, sur la scène de l'histoire, des premiers penseurs de la Grèce ; la façon dont ils posent les questions sur le commencement et le devenir des choses, fait de leur œuvre comme l'aube d'une nouvelle civilisation, la civilisation de la science désintéressée, qui sera celle de tout notre monde occidental. Aussi ne doit-on pas se lasser d'employer toutes les méthodes possibles pour arriver à l'intelligence complète des rares fragments de leurs œuvres et des formules sèches et obscures où les doxographes de l'école péripatéticienne ont condensé leurs pensées.

Le grand intérêt de l'œuvre nouvelle de M. Cornford consiste précisément dans l'application d'une méthode qui, en ces sortes d'études, est presque nouvelle. Dirons-nous qu'elle risque de scandaliser beaucoup d'historiens de la philosophie, et que leur première impression ne sera peut-être pas bonne ? S'il y a en effet deux points sur lesquels l'accord paraît aujourd'hui établi, c'est d'abord que l'historien doit chercher à comprendre chaque doctrine philosophique pour elle-même et par

1. Francis Macdonald Cornford. — *From Religion to Philosophy, a study in the origins of western speculation.* — London, Edward Arnold ; 1912 ; in-8°, XX-276 p.

elle-même, à saisir ce qu'il y a en elle d'invention personnelle et d'irréductible ; c'est ensuite, ou plutôt en même temps, qu'il doit chercher à déceler les influences historiques qui ont agi réellement sur chaque penseur, et ont, sous une forme ou sous une autre, contribué à la formation de son esprit. Or M. Cornford rejette expressément l'un et l'autre de ces procédés. Il ne veut considérer ni l'influence d'un système sur un autre, ni le caractère individuel des penseurs, mais prendre chaque système comme un tout cohérent, un schème, une façon possible de concevoir le monde (p. 139). Cette phrase, remarquez-le, aurait pu être écrite presque sans changement par un hégélien et l'on est quelque peu inquiet dès l'abord, non seulement de voir répudier les règles suivies dans les maîtresses œuvres contemporaines d'histoire de la philosophie, mais encore de sentir un retour aux procédés constructifs du grand postkantien, qui sont, l'expérience l'a prouvé, tout juste le contraire de ce que doivent être les procédés de l'histoire.

Or opposer ainsi à l'auteur une sorte de question préalable ne serait pas rendre justice à cette œuvre ; et nous écrivons précisément ces pages pour montrer quels réels services M. Cornford a rendus aux historiens ; sa méthode a sans doute ses limites d'application, que peut-être il ne voit pas assez et que nous marquerons : nous estimons cependant qu'elle a projeté une vive lumière sur bien des points obscurs.

M. Rivaud, dans sa thèse sur le *problème du devenir dans la philosophie grecque*, avait remarqué avec beaucoup de justesse que, « au moment où la science va naître, les Grecs disposent depuis longtemps d'un vaste trésor d'explications et d'interprétations de l'univers » et qu' « il est naturel que les premières données de l'expérience soient venues s'ordonner dans les cadres infiniment riches et variés que la tradition fournissait ». Il est curieux que M. Cornford, qui paraît si au courant de la littérature sociologique française, ne paraisse pas connaitre l'ouvrage historique le plus important qui ait paru en France depuis dix ans sur les présocratiques ; car c'est précisément une remarque tout à fait analogue qui fait son point de départ. Les premiers philosophes, pense-t-il, travaillent sur des concepts déjà formés, tels que les concepts de la nature, de l'âme, de Dieu, de la nécessité, de la Destinée.

Seulement M. Cornford ne conçoit de la même façon que M. Rivaud ni ces idées communes, antérieures à l'élaboration philosophique, ni l'influence qu'elles ont eue sur cette élaboration.

Il est clair que l'historien doit se pénétrer de ces idées communes avant de pouvoir comprendre quoi que ce soit aux doctrines spéciales qui les supposent. L'ensemble de ces idées constitue en effet comme une structure spirituelle, une « charpente » de la pensée. Ces idées sont si profondes qu'elles ne s'expriment pas mais sont impliquées dans toutes les expressions des auteurs.

Comment donc les atteindre ? Suffira-t-il de faire appel aux catégories communes à tout esprit humain, qui existent par conséquent aussi dans notre conscience ? Nullement, car les différences entre nous et ces époques disparues ne portent pas seulement sur la forme des idées, mais sur la structure même de la pensée.

Faut-il se contenter, employant la méthode purement historique, de confronter les divers documents, de rapprocher les œuvres proprement philosophiques des œuvres poétiques, des mythes, pour en dégager les pensées communes ? Ce n'est pas encore assez ; si une idée est obscure pour nous, elle ne deviendra pas plus claire lorsque nous en aurons rapproché les diverses expressions ; nous pourrons peut-être savoir les influences historiques par lesquelles elle s'est propagée ; nous ne la comprendrons pas pour cela.

Reste une seule méthode possible ; comme ces idées foncières sont des « représentations collectives », il faut appliquer à leur étude les procédés inaugurés en France par MM. Durkheim et Lévy-Bruhl, les procédés de l'investigation sociologique et ethnographique.

C'est en effet surtout sur les travaux de ces deux auteurs et particulièrement sur le livre de M. Lévy-Bruhl *sur les Fonctions mentales dans les sociétés inférieures* que l'auteur s'appuie pour interpréter les notions énumérées plus haut.

Mais ici l'inquiétude renaît : ces procédés d'investigation valent parfaitement pour l'objet pour lequel ils ont été faits ; l'analyse remarquable que M. Lévy-Bruhl a donnée des formes de l'intelligence dans les sociétés inférieures ne veut pas

dépasser les limites de ces sociétés. Mais la société grecque du VIe siècle et les milieux dans lesquels vivaient les premiers philosophes ne sont pas des tribus australiennes ! Nous n'y voyons fleurir ni le totémisme ni les tabous, et, à tout le moins, commence à s'ébaucher une logique des concepts, qui départage et classe les êtres, et affranchit l'esprit de ces visions troubles dans lesquelles, pour le primitif, se confondaient les objets les plus divers : Socrate et les Sophistes, dont l'auteur ne dit mot, ne sont pas éloignés.

Mais, pour bien comprendre le point de vue de M. Cornford, il faut rattacher son œuvre non seulement aux travaux sociologiques français, mais aux belles études qui ont été poursuivies en Angleterre sur l'origine de la mythologie grecque, particulièrement sous l'influence de Miss Harrison ; on ne saurait oublier non plus les travaux de M. Glotz qui a appliqué avec beaucoup de bonheur les données ethnographiques aux mêmes problèmes. L'idée fondamentale de ces études, c'est que l'on peut constater, dans la plupart des mythes, des survivances de rites et de représentations collectives très primitives, datant d'une époque sociale disparue, que l'histoire n'est pas en mesure de nous révéler, mais que l'ethnographie peut nous faire connaître. Cette méthode des survivances, appliquée à la mythologie, s'est montrée extrêmement féconde.

Or, il est clair pour tous qu'il y a chez les présocratiques, chez un Parménide, un Empédocle en particulier, bien des images mythiques. Ne convient-il pas de s'expliquer de la même façon l'origine des notions philosophiques parfois si proches des notions mythiques. Héraclite n'est pas un sauvage australien, soit ! Mais la structure de son esprit et de ses idées est inexplicable, si l'on ne pénètre pas jusqu'au tuf subconscient des représentations collectives, héritées des temps lointains, où chaque membre de la tribu s'identifiait avec son totem.

C'est là ce qu'a tenté l'auteur, que nous allons essayer de suivre.

*
* *

Seulement le cas n'est pas tout à fait le même. La différence, nous semble-t-il, est la suivante : les mythes et même les

cosmogonies mythiques ne sont jamais, à proprement parler, une explication ni même une représentation de la nature extérieure ; les Dieux sont toujours des êtres sociaux, ayant entre eux et avec les hommes, divers liens de parenté et toute espèce de rapports sociaux plus ou moins compliqués ; l'idée de rechercher dans cette société l'image d'une société primitive est donc parfaitement naturelle. Il n'est pas niable au contraire, et M. Cornford ne songe pas à nier que les doctrines philosophiques ne soient des tentatives pour imaginer et expliquer la nature extérieure. N'est-ce pas là un autre plan de pensée ?

Il y a donc encore besoin d'une hypothèse auxiliaire pour appliquer, dans ce nouveau domaine, la méthode que Miss Harrison a appliquée à la mythologie. Cette hypothèse est issue des théories des sociologues français. La voici ; un des points qui ressortent le plus clairement des travaux de M. Lévy-Bruhl, c'est la continuité parfaite, établie dans l'esprit des primitifs entre l'idée qu'ils se font des objets de la nature, et l'idée qu'ils se font des choses sociales ; non seulement la tribu totémique s'identifie avec un être naturel, mais elle classe les objets de la nature et conçoit les relations entre eux, en identifiant ces classes avec des groupes sociaux et ces relations avec des relations sociales ; chaque point cardinal, par exemple, sera affecté à un groupe de la tribu. Donc il n'y a, primitivement, aucune distinction entre la représentation de la société et celle de la nature. Sans doute, une disposition d'esprit aussi primitive ne persiste pas chez nos philosophes (Héraclite n'est tout de même pas un sauvage australien !) ; cependant on peut se demander (et ce sera là une idée directrice de la recherche), si, après que l'idée de la nature extérieure a été dissociée de celle de la société, il ne reste pas quelque facteur social dans le contenu de la première de ces deux idées. Il n'est pas *a priori* impossible que la représentation de la nature ait gardé quelque chose de l'époque où les rapports entre les choses n'étaient pas distingués des rapports sociaux.

On voit quel vaste champ d'hypothèses il faut parcourir pour arriver à se placer au point de vue de M. Cornford, et combien nous sommes loin de la philologie classique. Voyons à quels résultats nous sommes conduits.

*
* *

Mais ici encore, nous sommes bien forcés de faire ressortir deux hypothèses psychologiques directrices.

La première, qui n'est nulle part indiquée d'une façon expresse, mais est partout latente, est celle-ci : les images mythiques dont on a constaté depuis longtemps la présence chez les philosophes présocratiques, la Moira qui chez Anaximandre sépare les éléments et rétablit l'ordre un instant troublé par leur mélange, la Philia et le Neikos d'Empédocle, la Nécessité de Parménide, toutes ces figures mythiques ne sont nullement des symboles de la réalité, mais bien des éléments constitutifs fondamentaux du système. Sans cette hypothèse, la théorie de M. Cornford tombe tout entière ; car ce qu'il a cherché à expliquer et ce qu'il explique le mieux, ce sont les survivances du mythe dans les systèmes primitifs. Mais, à supposer que ces survivances consistent seulement en images symboliques de la réalité, nous n'avançons pas dans l'explication des doctrines elles-mêmes : le philosophe se sert tout naturellement, comme symboles, des images les plus familières, les plus courantes ; mais le sens qu'il leur donne peut être tout à fait variable, et l'emploi de telles ou telles images ne nous révèle que peu de choses sur le fond des idées.

Or admettre cette hypothèse, comme le fait l'auteur, sans la démontrer, est tout à fait gros de conséquences : c'est se condamner à ne pas voir le développement de l'esprit critique et d'observation, peut-être sous-jacent, chez les premiers penseurs hellènes, aux mythes qu'ils emploient pour l'exprimer, car cette hypothèse est loin d'être une vérité évidente. Lorsque je lis, d'après Anaximandre : « les êtres qui meurent reviennent aux composants dont ils ont pris leur origine ; c'est une nécessité ; et, suivant l'ordre du temps, ils sont châtiés et punis pour l'injustice qu'ils ont commise les uns envers les autres », je puis croire, à moins de fortes raisons contraires, qu'il s'agit d'une métaphore pour exprimer le phénomène physique de la dissociation d'un corps en ses éléments, métaphore analogue, toute proportion gardée, à celle d'un physicien contemporain sur « l'énergie libre » ou l' « énergie liée »[1].

1. Nous posons la question sans la résoudre ; mais elle doit au moins être posée.

Mais, d'après ce qui précède, M. Cornford pouvait difficilement admettre une autre hypothèse : en effet ce qu'il peut y avoir d'esprit critique et d'observation personnelle dans la physique des présocratiques, dépasse nécessairement la « représentation collective », et naît de la réflexion individuelle[1]. Il n'en est pas de même des images mythiques qui sont, elles, collectives.

De sorte que, après avoir lu le livre entier de M. Cornford, nous pouvons nous demander ce qu'il a réellement expliqué, si ce sont les idées philosophiques elles-mêmes, ou bien les images familières qui les revêtent. Il y a d'ailleurs au moins une doctrine dont cette hypothèse amène l'auteur à donner une interprétation non justifiée : c'est la doctrine platonicienne des Idées. Nous avons peine à croire, en effet, le contraire de ce que disent tous les commentateurs antiques et modernes du platonisme, à savoir que l'Idée platonicienne a son origine dans le concept socratique; Platon va du concept à l'Idée ; pour M. Cornford, au contraire, qui veut trouver dans l'image collective le fond et l'origine du platonisme, l'Idée est d'abord conçue comme l'âme d'un groupe d'êtres semblables, à la façon du mana que pénètre le groupe entier du clan, et c'est seulement ensuite que Platon s'avise d'y voir un concept.

Cette réserve (très importante) faite, il faut louer l'auteur d'avoir expliqué, peut-être mieux qu'aucun autre, le contenu de ces images nythiques. Il est très vrai, très certain que le langage des présocratiques implique qu'ils « imaginent » les choses de la nature comme formant entre eux une société, et que les règles de cette société rappellent des règles très primitives.

Ainsi dans les systèmes des premiers milésiens, la Moira[2] a la suprématie dans la nature ; c'est elle qui limite le champ d'action de chaque élément ; or la Moira a la suprématie dans la nature, parce qu'elle l'a d'abord eue dans la société humaine,

1. P. 45, il admet bien le changement de ces représentations par les efforts critiques des penseurs individuels ; mais nous verrons tout à l'heure à quoi se bornent ces changements.

2. Cependant l'interprétation particulière que l'auteur donne de la Moira (La Moira, primitivement, est non pas la loi qui règle la destinée de chaque homme, hommes, mais la règle du partage des lots, p. 15) n'est pas sans soulever certaines difficultés.

qui est continue avec la nature ; elle définit les limites des éléments, comme elle définissait celles des mœurs. On sait quelles difficultés renferment la notion d'illimité, l'apeiron, qu'Anaximandre met au début des choses ; et l'on peut bien reconnaître, en s'inspirant de l'image précédente de la Moira, que sa division en éléments séparés n'est pas sans analogie avec celle d'une tribu en quatre clans (p. 62). Assurément ainsi, l' « égalité » des éléments chez Empédocle, leur segmentation par l'influence de la Dispute, leur solidarité naissant de l'Amitié contiennent des traces fort visibles d'une influence sociale.

*
* *

La seconde hypothèse vient compléter la première, en indiquant d'une façon plus précise l'attitude des penseurs vis-à-vis des « représentations collectives » : « la philosophie, dit en substance l'auteur (p. 125 sq.), passe au crible et raffine les concepts religieux donnés, mais sans créer de nouveaux instruments conceptuels ; elle se borne à découvrir dans le monde le schéma qui y a été projeté par les classifications primitives des institutions sociales. D'ailleurs la philosophie ne peut qu'analyser le monde commun, c'est-à-dire social ; les représentations sociales sont nécessairement à la base. » Il y a, dans ces phrases, une esquisse de la façon dont l'auteur conçoit le développement de la philosophie grecque. Le processus de développement est comparable à une dissociation.

On sait la façon dont les primitifs se représentent l'unité de la société et de la nature ; le *mana* est une sorte de force qui circule à travers les êtres liés ensemble. Ce concept est, suivant M. Cornford, assez flou et imprécis, mais aussi assez riche, pour donner naissance, par le simple isolement des éléments qui y sont d'abord mélangés, aux directions principales qu'a suivies la philosophie grecque.

Mais, avant de faire comprendre en quoi consiste cette dissociation, il faut savoir que M. Cornford adopte, à très peu près, les vues de Nietzsche en ce qui concerne les deux formes de la spéculation grecque avant Socrate : l'esprit de « Dionysos » inspire le mysticisme d'un Héraclite et d'un Empédocle ; l'esprit « apollinien » ou « olympien », avec ses contours nets, ses divisions tranchées, se retrouve dans le rationalisme des

premiers Milésiens et dans l'atomisme de Démocrite. On peut suivre ainsi historiquement les deux courants, l'un plus scientifique, l'autre plus religieux. Le rationaliste isole les êtres les uns des autres, attribue à chaque élément une région distincte, et considère leur union dans les choses concrètes, comme une injustice qui doit être réparée (cette idée d'Anaximandre est très heureusement rapprochée des vers de l'Iliade xv, 189, où Poseidon revendique contre Zeus la propriété de la mer et des fleuves) ; ce courant aboutit finalement (chez Démocrite) « à un modèle conceptuel du réel, où triomphe une parfaite clarté de conception... Les Dieux et les âmes immortelles se sont évanouis dans la danse des particules matérielles. La physis, quoique le nom soit conservé, a perdu toutes ses associations anciennes avec les idées de croissance et de vie. » Dans la morale de type olympien, le péché ou la faute est avant tout de pénétrer dans la sphère où l'on n'a pas droit d'entrer ; c'est ὑπερβασία, πλεονεξία, ὕβρις et tout ce qui essaye de franchir le gouffre qui sépare le mortel du divin, l'Eros, l'Elpis. Le mysticisme dionysiaque trouve au contraire son expression parfaite chez Héraclite ; l'idée fondamentale est celle du cycle de la vie et de la voie droite, où tous les êtres les plus disparates et les plus opposés sont confondus dans la continuité d'un même devenir : la justice n'est pas le pouvoir qui sépare et qui garde les frontières, mais au contraire celui qui détruit les barrières entre les éléments, en circulant à travers. Chez d'autres, les deux éléments, olympien et dionysiaque, se mélangent à dose diverse : l'orphisme, par exemple, et le pythagorisme, qui en dépend, ont tempéré, par l'idée d'une destinée individuelle, et d'une rétribution des actes, le mysticisme dionysiaque.

Toute cette analyse de la pensée grecque, dans la dernière partie du livre, contient des choses excellentes, des interprétations souvent justifiées et toujours ingénieuses.

Revenons maintenant à la thèse qui précède et dirige ce développement : s'il nous était permis d'user du langage de l'idéalisme allemand postkantien, cette thèse serait bien vite résumée ; nous dirions : la dialectique des notions religieuses a trois moments : la notion religieuse est d'abord en soi ; elle est la notion confuse et diffuse d'une force qui pénètre à la fois

nature et société, et où se trouve immergé l'individu. Puis la notion religieuse s'objective : elle est pour soi ; en effet l'individu prend conscience de son indépendance, et la force avec laquelle jusqu'ici il confondait presque sa propre personne, s'isole par le fait de lui, devient pour lui un objet, mais un objet qui le dépasse infiniment, devant qui il éprouve des émotions de crainte, Dieu : c'est cet état de la notion qui est le point de départ du premier courant que nous avons distingué, l' « olympianisme » qui distingue et sépare le monde divin du monde humain. Enfin, troisième moment, la notion religieuse est en et pour soi ; l'individu prend conscience de son identité avec la force universelle ; c'est le début du mysticisme.

Devons-nous voir plus qu'une coïncidence accidentelle entre cette construction dialectique, que nous ébauchons, et les moments historiques que M. Cornford distingue à la suite des sociologues : la magie, la religion commune, le mysticisme ? Certes l'hypothèse de M. Cornford prétend être historique et étayée sur de nombreux faits ; nous doutons cependant que la dissociation, qui doit aboutir à isoler l' « olympianisme » du « mysticisme », ne soit commandée par des concepts *a priori*.

*
* *

Si nous avons insisté sur ce livre, c'est surtout pour les questions de méthode qu'il pose. Il s'agit de savoir, en premier lieu, si, par sa nature même, l'histoire de la philosophie souffre une autre méthode que la méthode immanente ; en essayant d'expliquer un système comme l'expression d'un état d'esprit *général* et répandu, on reste, semble-t-il, à l'extérieur du système, et l'on n'explique guère que la forme *particulière* qu'il prend en raison des circonstances historiques ; on perd ainsi de vue ce qui fait l'intérêt et la substance même de la spéculation philosophique, à savoir la réflexion et le génie personnels de l'auteur du système ; non seulement on n'atteint pas une explication exhaustive, mais on n'explique que des détails. Nous en avons eu des preuves assez nombreuses.

En second lieu se pose une question plus délicate ; la méthode sociologique jette quelque lumière sur l'histoire intellectuelle primitive de l'humanité ; il s'agit de savoir si les

résultats obtenus par la méthode sociologique peuvent se lier *sans suture* à l'histoire proprement dite de la pensée, en particulier à l'histoire de la philosophie, qui nous est connue non pas par des inductions, mais par des documents directs. Il y a entre le procédé du sociologue et celui de l'historien une telle opposition, qu'il semble difficile, en se plaçant à un point de vue méthodologique, de combiner les résultats de leurs études. Car la sociologie, telle que l'entend l'auteur, ne peut atteindre des processus historiques réels, mais elle est forcée de les reconstruire au moyen de la comparaison. Par le postulat même de sa méthode, elle ne peut donc atteindre l'individuel, et elle est forcée de supposer un état primitif où la pensée individuelle n'existait pas. Ce n'est que par des hypothèses bien arbitraires et difficiles, par des constructions qui rappellent celles des aprioristes, que l'on pourra rechercher, dans le stade hypothétique de la pensée humaine, l'origine de l'esprit philosophique qui suppose un degré de civilisation avancé, et une grande liberté de penser,

Émile Bréhier.

UNE

HISTOIRE DU PEUPLE ANGLAIS

AU XIXe SIÈCLE[1]

M. Halévy nous donne le premier volume d'une histoire du peuple anglais au XIXe siècle qui est destinée sans doute à devenir l'ouvrage classique pour cette période. Il a pris la peine, dans son avant-propos, de justifier une entreprise qui pourrait paraître téméraire à certains : on ne peut, dit-il, considérer les travaux de détail comme se suffisant à eux-mêmes, et, d'autre part, l'historien qui entreprend une œuvre de synthèse échappe au grand défaut du spécialiste, qui est de regarder sa spécialité comme fondamentale et de généraliser sans le savoir. Ces réflexions sont fort justes, mais la précaution oratoire était, croyons-nous, presque superflue : l'ère de la monographie à outrance paraît toucher à sa fin. Le fait qu'il n'existe ni en français ni même en anglais une bonne histoire de l'Angleterre contemporaine devra paraître aux spécialistes les plus intraitables une excuse suffisante. Le succès, enfin, sera certainement la meilleure justification de l'œuvre nouvelle.

*
* *

Le premier volume est entièrement consacré à exposer l'état de l'Angleterre en 1815, c'est-à-dire à la date que l'on a l'habitude de considérer comme marquant la fin de la « vieille Angleterre » et le commencement de l'Angleterre contemporaine. Cet exposé est divisé en trois parties : 1° les institutions

1. Élie Halévy, *Histoire du peuple anglais au XIXe siècle*. Tome Ier : *L'Angleterre en 1815*. Paris, Hachette, 1913, VIII-620 pp., in-8°,

politiques ; 2° la société économique ; 3° les croyances et la culture.

L'ouvrage présente ainsi un tableau à peu près complet ; tout au plus peut-on regretter que le plan suivi par l'auteur ne lui ait pas permis de montrer davantage l'état matériel, pour ainsi dire, de l'Angleterre à cette époque, la physionomie du pays, l'aspect des villes naissantes ou moribondes, la distribution de la population, le mode de vie des habitants dans les centres urbains et les campagnes. Il nous semble que le tableau eût gagné en netteté si les renseignements de ce genre qui sont épars dans le volume eussent été réunis et complétés par des traits empruntés à la littérature contemporaine, que M. Halévy connaît si bien. Une description semblable aurait été pour le lecteur non initié un guide précieux et lui aurait donné une vision plus claire des hommes et des choses.

Le livre premier, où M. Halévy étudie les institutions politiques, porte un coup décisif à une conception historique qui avait le mérite de la clarté, mais qui n'avait malheureusement pas celui de l'exactitude. On a pris l'habitude de regarder la période qui s'étend depuis le commencement du règne de Georges III jusqu'à la fin des guerres napoléoniennes comme étant une période de réaction qui s'oppose, d'une part, au règne des deux premiers rois Hanovriens, où le pouvoir était entre les mains des Chambres et du parti whig, et, d'autre part, au mouvement libéral qui commmence après 1815 et qui aboutit aux grandes réformes des années 1832-1835. C'est cette période que l'on appelle la « réaction tory ». M. Halévy montre que cette réaction tory, quand on l'étudie de près, se réduit, en somme, à très peu de chose. Malgré les efforts de Georges III et du Régent, le pouvoir exécutif est resté très faible et l'autorité royale, si elle est plus respectée qu'autrefois, n'en est pas sensiblement plus forte. L'administration est aussi décentralisée que possible. Les provinces sont gouvernées par l'aristocratie foncière. La Chambre des Communes sur laquelle le roi n'a qu'une influence limitée est élue par des méthodes étranges et compliquées, dont M. Halévy fait une analyse très précise, et qui aboutissent aussi à la prépondérance de l'aristocratie foncière ; mais, comme il le remarque très justement, le nombre des électeurs est, dans l'ensemble, considérable, et il n'est nulle-

ment prouvé que, malgré ses origines, la Chambre des Communes ne représente pas l'opinion publique. En somme, le pays est gouverné par l'aristocratie tory, comme il l'était avant Georges III par l'aristocratie whig ; il n'y a guère eu qu'un changement de familles. Encore est-il bon d'ajouter que l'aristocratie tory se montre moins fermée que ne l'était l'aristocratie whig. Le gouvernement ouvre assez largement aux hommes nouveaux les portes de la Chambre des Lords, et le système de la dissolution du Parlement avant la fin de la période septennale, introduit par le roi et le gouvernement tory, est démocratique en ce sens qu'il permet au pays légal de se prononcer plus fréquemment sur la politique du ministère. M. Halévy aboutit à la conclusion que la période de la « réaction tory » est beaucoup moins une période de stagnation que celle de Walpole et du premier Pitt ; il est probable que des études plus détaillées ne feraient que vérifier et confirmer cette conclusion.

Dans l'étude du régime économique, nous sommes sur un terrain relativement bien connu et où les nouveautés sensationnelles ne sont guère possibles. Il y a d'excellentes remarques sur la persistance de la propriété de second ordre en Angleterre et sur la prétendue dépopulation des campagnes, causée par les *inclosures* et par le développement de la grande propriété. M. Halévy n'est pas très sûr que les *inclosures* et la grande propriété aient eu cette dépopulation pour conséquence ; le point mériterait d'être élucidé : jusqu'à nouvel ordre, le doute paraît de mise. M. Halévy n'a pas manqué non plus de faire ressortir un fait que l'on a parfois une tendance à oublier : à savoir que l'établissement des méthodes de la grande industrie est loin d'être un fait accompli en 1815. Dans l'industrie du coton, la filature se fait à la machine, mais le tissage se fait encore souvent à la main ; le lin est en général filé à la main et entièrement tissé à la main ; la laine est également tissée à la main. Ce n'est donc pas seulement au développement du machinisme qu'est due la misère ouvrière, mais à des causes de tout genre, parmi lesquelles la mainmise par les marchands sur les matières premières et l'espèce de *sweating system* qui en a été la conséquence ne sont pas à négliger. A propos de la misère urbaine et rurale, M. Halévy aurait pu, semble-t-il, insister davantage sur la « loi des pauvres » qui est à cette époque une institu-

tion fondamentale et qui ne va pas tarder à devenir un problème urgent ; il en est question, il est vrai, mais un peu brièvement, dans le paragraphe du livre I qui est consacré aux contributions locales.

La 3e partie de l'ouvrage, qui traite des croyances et de la culture, est, à notre avis, la plus originale. Comme le fait observer l'auteur, le nombre des travaux de valeur qui ont paru sur l'histoire religieuse de l'Angleterre à la fin du XVIIIe siècle et au XIXe siècle, est très limité ; il n'existe ni une bonne histoire des sectes dissidentes ni même une bonne histoire de l'Église anglicane ; sur beaucoup de points, tout guide fait défaut. Heureusement, les travaux précédents de M. Halévy l'avaient préparé mieux que personne à une étude de ce genre, et cette partie de son volume est une contribution très remarquable à l'histoire des idées. Le centre du livre III est naturellement le réveil évangélique, dont M. Halévy étudie l'influence sur l'anglicanisme et sur les sectes non conformistes, sur la réforme des mœurs, sur le mouvement philanthropique, où l'influence du radicalisme philosophique se mêle de façon singulière à celle du piétisme religieux, sur l'art même, que la bourgeoisie « évangélique » regardera dorénavant avec des sentiments d'hostilité à peine déguisés. Le travail de M. Halévy sur ces questions sera désormais indispensable aux historiens, et les philosophes ne le liront sans doute pas sans profit.

*
* *

Mais le réveil évangélique a, suivant M. Halévy, une portée bien plus considérable encore. La thèse générale de l'ouvrage est, en effet, que la société anglaise, telle que nous la voyons en 1815, était à la fois par ses institutions politiques, par son régime d'anarchie économique et par son organisation religieuse même, prédisposée à la révolution. « Si le matérialisme historique était vrai, s'il fallait chercher dans la série des faits économiques la cause explicative de toute l'histoire, l'Angleterre du XIXe siècle devrait être le pays prédestiné de la révolution politique et de la révolution religieuse. » (p. 364.) Or, non seulement cette révolution ne s'est pas produite, mais « dans aucun autre pays d'Europe les transformations de la société ne présenteront un caractère plus marqué de continuité ». Le prin-

cipe de cette stabilité est dans la vie religieuse. Ce qui a manqué pour rendre la révolution possible, c'est « une bourgeoisie animée d'un esprit révolutionnaire ». La classe ouvrière n'a pas trouvé « dans la classe moyenne des hommes pour lui donner un idéal, une doctrine, un programme d'action définie », parce que « l'élite de la classe ouvrière, la bourgeoisie laborieuse sont, par l'effet du réveil évangélique, animées d'un esprit qui n'a rien de dangereux pour l'ordre établi » (p. 401).

La première partie de ce raisonnement nous semble incontestable. Il est certain que l'Angleterre du commencement du XIXe siècle paraît devoir être « le pays prédestiné de la révolution », et il est évident aussi qu'une des raisons, sinon la seule, pour lesquelles la révolution n'a pas éclaté, est qu'il n'existait pas en Angleterre une bourgeoisie mécontente, « révolutionnaire », prête à prendre la tête du mouvement, comme l'avait fait la bourgeoisie française en 1789. Jusqu'ici, tous les historiens seront d'accord. Mais est-il vrai que ce soit *par l'effet du réveil évangélique* que l'élite de la classe ouvrière et la bourgeoisie laborieuse aient été animées d'un esprit qui n'avait rien de dangereux pour l'ordre établi? C'est ce qu'il faudrait démontrer. M. Halévy se réserve évidemment de revenir sur cette thèse dans les volumes suivants de son ouvrage ; il n'en apporte pas dans celui que nous étudions la démonstration. Avouerons-nous que jusqu'à plus ample informé cette démonstration nous paraît difficile ?

L'évangélisme a sans doute contribué, en partie par réaction contre les doctrines et les actes anti-religieux des Jacobins, à rendre les Anglais hostiles aux principes révolutionnaires, qui se présentaient comme des principes français. Mais l'esprit conservateur de la bourgeoisie anglaise au cours du XIXe siècle peut s'expliquer encore par toutes sortes de bonnes raisons, qui n'ont rien de commun avec les idées évangéliques. Après des luttes assez vives, la bourgeoisie obtient le régime économique qu'elle désire : une liberté industrielle et commerciale presque complète. Elle s'enrichit. Elle n'est point, comme notre bourgeoisie avant 89, brimée par une noblesse orgueilleuse et parasite. Elle peut pénétrer dans la classe supérieure, acheter des terres, entrer dans la *gentry*, parvenir même jusqu'à la Chambre des Lords. Toutes les fois que la situation devient

grave, l'aristocratie foncière cède devant elle et lui abandonne une part de plus en plus grande du pouvoir politique et de l'administration locale.

La Révolution industrielle a été pour elle, en somme, ce qu'a été notre Révolution pour la bourgeoisie française : elle lui a donné richesse et puissance ; que peut-elle désirer de plus ? et pourquoi serait-elle révolutionnaire ? Installée au pouvoir, elle joue à l'égard des masses populaires le jeu que l'aristocratie à joué à son égard : elle cède quand il le faut ; parfois même, pour des raisons politiques, elle prévient les demandes. La liberté est garantie à tout Anglais, quelque infime que soit sa situation ; les Anglais s'en contentent ; on sait que jusqu'à ces derniers temps ils n'ont pas eu, comme nous, la passion de l'égalité.

Telles sont quelques-unes des causes qui ont contribué, croyons-nous, autant et plus que le réveil évangélique, à la stabilité des institutions anglaises.

L'influence de l'évangélisme sur la masse du peuple ne paraît pas avoir été très profonde ni très durable ; quant à la bourgeoisie, on pourrait peut-être soutenir, sans être accusé de paradoxe, que l'esprit conservateur, né de la prospérité économique, a développé chez elle les tendances piétistes, plus encore que ces tendances elles-mêmes n'ont développé l'esprit conservateur. Nous ne sommes donc pas tout à fait d'accord avec M. Halévy sur sa thèse principale ; mais est-il besoin d'ajouter que ces critiques n'enlèvent rien à la valeur d'un ouvrage qui témoigne d'un travail immense et qui est un modèle d'exposé limpide, logique et documenté [1] ?

D. Pasquet.

1. Quelques remarques de détail. Malgré les preuves d'indiscipline flagrante qu'a données la marine anglaise, n'est-il pas exagéré de dire (p. 61) que « les vaisseaux qui remportent la victoire à Camperdown, à Saint-Vincent, à Aboukir, sont commandés par des officiers indisciplinés et montés par des équipages d'émeutiers » ? Dans les armées napoléoniennes elles-mêmes la discipline n'a pas toujour été parfaite. — Il nous semble que M. Halévy aurait dû indiquer plus nettement (p. 105) qu'il ne prenait pas à son compte l'opinion des historiens et des hommes de loi du commencement du XIXe siècle, d'après laquelle l'institution du jury est définie dans la grande Charte ; la grande Charte ne contient naturellement rien de tel. — L'existence d'une ville « industrielle » qui se serait developpée au début du XIXe siècle dans le sud de Londres nous paraît contestable, si l'on conserve au mot industriel son sens ordinaire ; Londres n'est pas et n'a jamais été une grande ville industrielle. — Il y a sans doute une faute d'impression dans le passage de la p. 477, qui donne 23.000 habitants à Londres à l'époque d'Élisabeth.

PRINCIPAUX OUVRAGES RÉCENTS

DE LITTÉRATURE COMPARÉE[1]

Cette année nous apporte peu d'ouvrages ; quelques-uns sont importants. La tentative de M. Dupouy est extrêmement intéressante. Il a voulu dresser en 255 pages le double tableau de ce que l'Allemagne littéraire a été pour la France, et de ce que la France littéraire a été pour l'Allemagne : et cela non pas dans une courte période de temps, mais depuis l'origine de l'une et l'autre civilisation jusqu'à nos jours. Et il est parvenu à être très suffisamment complet, à être exact, à être précis, parce qu'il a su ne jamais se perdre dans le détail, et ne dire, sur chaque point, que l'essentiel ; parce qu'il a consenti à ne jamais discuter, à ne citer que très rarement, à n'enregistrer que des résultats et des conclusions ; parce qu'il use d'un style particulièrement sobre et serré, quoique vif, animé, pittoresque, souvent même enjoué, plein surtout de ce qui manque le plus aux ouvrages de cette sorte, je veux dire d'entrain et de mouvement. — Contrairement à Süpfle, M. Dupouy traite les deux aspects du problème ; contrairement à V. Rossel, il les traite parallèlement et les joint de près. Cependant il était inévitable qu'ils fussent développés avec quelque inégalité : si grande et si prolongée qu'ait été l'influence de la France sur l'Allemagne, elle n'a pas fait l'objet d'autant de travaux de détail, de ces travaux que seules des plumes allemandes auraient pu nous donner ; elle est sous-entendue partout, et rarement exposée de façon circonstanciée. Pour cette raison, et sans doute aussi parce que

1. Aug. Dupouy, *France et Allemagne ; littératures comparées*, Paris, Delaplane, 1913, in-16, VII-300 p. — Guillaume Huszár, *L'influence de l'Espagne sur le théâtre français des XVIIIe et XIXe siècles*, Paris, Champion, 1912, in-16, 190 p. — Baron de Baye et marquis de Girardin, *Karamzin et Jean-Jacques Rousseau*, Paris, Leclerc, 1912, in-8, 46 p. — Lavinia Mazzucchetti, *Schiller in Italia*, Milan, Hœpli, 1913, in-16, XI-363 p. — N. Serban, *Leopardi et la France*, Paris, Champion, 1913, in-8, XVIII-551 p.

l'auteur, travaillant en France, avait beaucoup plus de facilités à compléter l'une des deux enquêtes par ses recherches personnelles, on trouvera que les deux parties du livre, parties étroitement mélangées, je le répète, sont dans le rapport suivant : France ⟶ Allemagne = 50 pages environ ; Allemagne ⟶ France = 195 pages environ ; plus, quelque 10 pages de généralités. Il y a là un manque d'équilibre qui était inévitable, j'ai indiqué pourquoi, mais il faut signaler que ce rapport ne traduit pas la réalité des faits.

Pour ne pas grossir son volume, l'auteur en a exclu toute note, toute référence, toute bibliographie, tout index. Il donne seulement une brève notice sur chacun des écrivains allemands qui sont cités : comme il y a 192 de ces notices, l'ensemble ne laisse pas de charger le volume de 45 pages : c'est beaucoup, et c'est peut-être peu utile. L'absence d'index est très gênante dans un livre où tant d'écrivains, tant d'ouvrages sont cités. Quant à la bibliographie, des raisons matérielles ont sans doute prononcé en faveur de sa suppression : et pour les sources peu récentes, il y a Betz. Mais on aimerait à savoir ce qui, dans ce grand nombre de rapprochements, de jugements et de conclusions, vient des travaux que M. Dupouy a dû consulter, et ce qu'il y a ajouté. Pour le XIXe siècle, on devine que sa part est grande : et cette part ne lui a pas donné ce qu'il y a de moins fin et de moins pénétrant dans l'ouvrage.

Il y aurait énormément de commentaires à faire sur bien des pages de ce livre, si varié, si plein et si suggestif : si plein même et si dense que l'esprit est comme ébloui de tant d'aperçus rapides et divers. J'apprécie tout particulièrement le rapprochement répété du symbolisme français et du romantisme allemand, bien que ce ne soit pas une influence. Je ferai remarquer aussi, à propos de la page 252, que si nous avons importé de l'Allemagne, d'une part le goût de la synthèse, et de l'autre celui de l'analyse précise et minutieuse, nous lui devons beaucoup, l'un permettant de corriger les excès de l'autre ; et c'est, je crois, la vérité. Je voudrais insister un peu sur la fortune de Nietzsche en France (p. 242 et suivantes) : je dois me contenter de signaler le rapprochement avec l'hellénisme de Jules Girard. Il ne faut pas, je crois, mettre sur le même plan une influence comme celle de Nietzsche et une influence comme

celle de Hegel : la première sera peut-être moins durable ; mais surtout elles ne s'exercent pas sur le même public : celle de Hegel est bien plus spéciale, plus profonde, mais plus limitée ; tandis que l'autre est presque de la popularité, comme jadis celle de Rousseau. Il faudrait distinguer les guides du troupeau, comme M. Lichtenberger, et les autres qui, étant amateurs, ont pu se fourvoyer parfois. On pourrait montrer aussi le rapport de l'influence de Nietzsche à celle de D'Annunzio et comment elle va contre celle de Tolstoï. C'est là le grand intérêt final des études de littérature dite comparée : la constatation des courants de sensibilité ou d'idées qui circulent à travers l'Europe, empruntant ici une forme et là une autre, s'aidant du talent et de l'art de tel ou tel écrivain.

M. Huszár poursuit ses études sur « le rôle qu'a joué l'Espagne dans l'évolution du théâtre français ». Après *Corneille et le théâtre espagnol* (1903), *Molière et l'Espagne* (1907), il étudie dans ce nouveau volume Lesage, Marivaux, Beaumarchais, V. Hugo, Musset et Rostand : 140 pages fort petites consacrées à ces six auteurs, plus une cinquantaine pour les préliminaires. C'est toujours la même manière un peu lâche et molle d'aborder et de traiter les questions ; c'est de plus en plus une série d'impressions qui restent vagues ou mal étayées par des certitudes, et qui veulent rester telles. Après avoir étudié chacun de ces dramaturges dans ses rapports avec l'Espagne, l'auteur étudie leurs pièces au point de vue de l'influence espagnole. Mais cette influence n'est souvent qu'une ressemblance, et il le sait ; souvent même qu'une vague analogie. De telles constatations sont peu utiles. D'ailleurs, même en admettant cette manière impressionniste de traiter ces délicates questions, on rencontre ici de petits problèmes que l'auteur aurait pu serrer d'un peu près chemin faisant. Ainsi, p. 164-165, en faisant allusion aux fameux vers où Musset accouple Calderón et Mérimée pour les opposer à Racine et à Shakespeare, l'auteur n'aurait pas dû se borner à constater l'étrangeté de ce double parallèle : il eût fallu tenter de l'expliquer, ce qu'il eût pu faire, grâce à sa connaissance de Calderón. — Il est inexact de dire que les thèmes des romans bretons ne sont devenus européens que grâce à la transformation que leur fit subir le génie espagnol (p. 186). Dans quel sens l'auteur prend-il le mot de Renaissance pour

dire qu'elle « passa sans laisser aucune trace notable dans la littérature espagnole » (p. 35)? C'est tout au moins beaucoup forcer l'expression d'un fait d'ailleurs intéressant à noter. On trouvera dans ce volume maints faits et rapprochements utiles, indiqués seulement d'une manière trop rapide ; mais c'est le fond même, et la méthode de l'auteur, qui en reste le plus discutable.

Je signalerai en quelques mots le joli — et court — volume sur *Karamzin et Jean-Jacques Rousseau* dont le titre ferait attendre un ouvrage plus important. Ce sont des extraits du voyage de Karamzin en 1789 et de ses jugements sur Rousseau de 1793. La plus agréable partie du volume est fournie par les détails précis que le marquis de Girardin donne sur Ermenonville, où est mort Jean-Jacques.

Nous signalions l'année dernière avec quelque détail deux bons ouvrages de littérature comparée dus à deux Italiennes ; l'année 1913 nous en apporte un nouveau, écrit cette fois en italien et non plus en français, plus considérable d'ailleurs par le volume et par l'ampleur de la matière traitée. *Schiller en Italie* méritait cela, et pas davantage : car l'auteur arrête ses recherches à l'année 1830, et démontre que la notoriété de Schiller au sud des Alpes est presque entièrement posthume : cela fait environ vingt-cinq ans de renommée et d'influence. Pour étudier ce qu'on a dit, ce qu'on a lu, ce qu'on a pensé, ce qu'on a discuté, ce qu'on a imité de Schiller en Italie pendant ce laps d'un quart de siècle, l'auteur s'est livré à une enquête très diligente et qui fait le plus grand honneur à sa méthode et à la précision de son esprit. Quoiqu'elle excuse très modestement son livre de n'être que l'œuvre d'une *principiante*, il a beaucoup des qualités d'un ouvrage définitif sur ce sujet bien défini. L'ampleur de la documentation est une garantie appréciable de la validité des conclusions : l'auteur ne s'arrête guère en cette voie avant d'avoir atteint le maximum de précision, et l'on sait que la bibliographie de cette période de la littérature européenne est très riche et le devient tous les jours davantage. Mérite plus rare, l'auteur sait dire son avis personnel, et discute avec assez de netteté les opinions des historiens même autorisés, un Zumbini, un Scherillo. L'exposé est agréable, un peu diffus, souvent enjoué, pas très bien fondu et harmonisé dans

toutes ses parties. Ce que je trouve le plus discutable, c'est le plan. Deux grandes parties composent cet ouvrage : 1° Comment Schiller a été connu et apprécié en Italie, les éléments qu'il a fournis aux discussions littéraires, etc. ; 2° l'influence de Schiller sur la littérature italienne. Il est certain que ces deux aspects auraient gagné à être envisagés parallèlement, parce qu'ils présentent maints points de contact. Un ordre chronologique non strict, mais approché, aurait été plus exact et plus utile au lecteur. — Les divisions extérieures sont peu claires : l'absence de titres courants se fait sentir : on ne sait jamais exactement où l'on en est. La partie la plus curieuse peut-être, celle qui raconte la fortune de Schiller de l'*Allemagne* à la fin des polémiques milanaises (1813-1821), est peu claire : tous les détails sont attachants, rien de net ne se dégage de l'ensemble. Les traductions successives de Schiller en italien sont caractérisées par des allusions, plutôt qu'elles ne sont étudiées nettement en elles-mêmes, dans leur contenu et leur valeur. — De ce livre très intelligent, et qui sera précieux à tous ceux qui s'intéressent au même ordre de questions, on peut retenir le fait général que l'Italie a surtout connu et goûté en Schiller l'auteur dramatique, et qu'elle l'a beaucoup goûté à travers les critiques français. Son cas est même un cas typique d'interpénétration de trois grandes nations.

L'ouvrage de Mlle Mazzucchetti n'offre qu'un seul tableau, et pour cause, Schiller ayant fort peu dû à l'Italie et aux Italiens. Le gros volume de M. Serban est au contraire un diptyque, comme son titre *Leopardi et la France* l'indique d'avance. Il contient : 1° L'inventaire aussi précis que possible de ce que Leopardi doit à la France, c'est-à-dire à ses lectures françaises : idées, formes, modèles (260 p.). L'auteur a pris pour base, avec une méthode très correcte, les lectures que Leopardi a certainement faites, parce que nous en trouvons la trace dans le *Zibaldone* par exemple, et celles qu'il a faites très probablement, parce que les ouvrages figuraient dans la bibliothèque paternelle qu'il a, pendant tant d'années de labeur inlassable et solitaire, explorée complètement.

2° L'historique de la fortune de Leopardi en France : traductions, articles, imitations, influence (170 p.). — Cette seconde partie, traitée avec beaucoup moins de rigueur

que la première, pourrait être plus complète : dans son examen des articles de revues sur Leopardi, l'auteur s'arrête, sauf exception, à vingt ou vingt-cinq ans en arrière. Il parle fort peu du renouveau de curiosité qui s'est produit en France après la publication des *Scritti inediti* et des *Pensieri* : il en aurait trouvé les traces notamment dans un article de la *Revue du Mois* que je me permets de lui signaler (Novembre 1911).

A vrai dire, ces deux objets d'étude n'ont rien de commun, que le nom de Leopardi ; et c'est trop peu. Ce sont deux livres réunis sous la même couverture ; époque, intérêt, genre, méthode, tout est différent. Je sais bien que M. Serban peut trouver de l'unité en ceci, que Leopardi restitue à la France, dans sa seconde partie, ce qu'il a emprunté d'elle dans la première. Mais c'est une unité bien artificielle : car tout le monde sent bien que ce qui a intéressé la France du XIXe siècle, c'est la destinée de Leopardi, c'est son âme, c'est sa philosophie, c'est quelquefois, heureusement, la beauté de ses vers, et non pas celles de ses idées générales qui lui peuvent venir du XVIIIe siècle français qu'il a tant pratiqué. — Pourquoi, de plus, alourdir inutilement l'ouvrage de 100 pages d'appendices dont certains offrent bien peu d'intérêt, notamment les « Lettres inédites pouvant servir à l'étude de la vie de Louis de Sinner », mais sûrement sans aucun rapport avec Leopardi ? — L'exposé de M. Serban, un étranger, un « Latin d'Orient », comme il dit lui-même, est fort agréable et fort clair, peut-être un peu ample et diffus. Tous les historiens des idées françaises au XIXe siècle pourront se servir de ses recherches pour déterminer l'apport du pessimisme de Leopardi à nos penseurs, et quels thèmes de ses vers ont inspiré certains de nos poètes. Au point de vue de la littérature européenne, il y a encore bien des questions à élucider avant qu'on puisse dresser la carte du pessimisme au XIXe siècle : d'ailleurs vers 1830 commence une période où les idées se croisent et s'épousent suivant un dessin très ténu et passablement difficile à suivre.

P. Van Tieghem.

BULLETIN

D'HISTOIRE DE L'ART ITALIEN

A. Venturi. — Corrado Ricci. — Lionello Venturi.
Marcel Reymond.

C'est une œuvre presque surhumaine qu'a entreprise M. Adolfo Venturi, en essayant de donner un tableau complet de l'histoire de l'art italien depuis ses origines jusqu'au XVIe siècle. Il la poursuit avec une admirable méthode, entraîné à des développements sans cesse plus considérables, annonçant un volume sur la peinture du *Quattrocento*, et se décidant à en écrire deux, aussi volumineux que chacun des premiers.

Le dernier tome paru [1] se présente sous une forme originale, et séduit par la vaste synthèse que l'auteur y a tentée. Piero della Francesca y est considéré comme le grand génie créateur, ayant exercé sur tous les artistes de son temps une influence prépondérante. Étudier l'art italien dans la seconde moitié du *Quattrocento* n'est pas autre chose qu'analyser l'extension, l'invasion des principes du grand « Monarca nei suoi dì ». L'éducation de Raphaël devient alors l'apothéose de ce grand mouvement pictural, dont le point de départ a été l'admirable décoration de San Francesco d'Arezzo.

Il est impossible, dans le petit espace qui nous est donné, de faire une analyse détaillée de ce livre capital ; il est riche en aperçus nouveaux ; et un de ses grands mérites sera justement d'avoir donné toute son importance à Piero della Francesca.

1. Adolfo Venturi, *Storia dell' arte italiana* (Tome VII : *La pittura del quattrocento*, parte seconda), 1 vol. 900 p., Hœpli, Milan, 1913.

Melozzo da Forlì dans la Romagne, Fra Carnevale dans le Montefeltre ont été ses disciples directs ; le grand créateur Luca Signorelli lui-même a subi son influence.,. Mais aller jusqu'à intégrer la peinture ombrienne dans ce grand courant d'art, extraordinairement précis, vigoureux, et aussi impersonnel que peut l'être une belle poésie de Leconte de Lisle, c'est vouloir soumettre les faits à la thèse initiale, et non la thèse aux faits et aux œuvres.

L'art du Pérugin et de ses élèves contient une grande part d'originalité ; il ne pouvait naître qu'auprès des horizons délicats et sous la lumière diaphane d'Ombrie ; il forme un tout complet, qui s'est rarement mêlé d'éléments étrangers ; et il est resté ainsi une des fleurs les plus pures qu'ait produites le sol italien.

C'est en étudiant ces peintres de Pérouse que M. Venturi a été amené à faire l'hypothèse la plus originale de son livre, celle qui a suscité le plus de polémiques et trouvé le plus d'incrédules. Jusqu'ici les fresques du *Cambio* avaient été considérées comme l'œuvre à peu près exclusive de Pérugin ; on n'y avait vu la collaboration de son élève Raphaël que dans les parties secondaires. Or, selon M. Venturi, le disciple serait l'auteur d'une des plus belles figures de l'ensemble commandé par la Corporation des Changeurs : la *Force* qui se trouve au dessus des Sages et des Héros antiques. De plus, il aurait peint presque entièrement la fresque des *Sibylles* et des *Prophètes*. Admettre cette hypothèse serait concevoir comme très précoce la vigueur du talent de Raphaël ; il aurait fait dès le début une œuvre parfaite, puisqu'il était âgé de 17 ans en 1500, lorsque fut peinte la figure de *la Force*.

Il est difficile de se prononcer sur cette affirmation. Les paiements, très élevés, montrent que les Changeurs attachaient à la décoration entière la plus grande importance ; est-il permis de croire que pour une œuvre aussi capitale un peintre de la renommée de Pérugin ait eu recours à un aide qui aurait traité une des parties essentielles : « les Sibylles et les Prophètes » ? Pérugin, qui avait à ce moment-là 54 ans, qui était dans la plénitude de son talent, n'aurait-il pas tenu à composer tout le cycle des peintures du *Cambio* ? Malgré ces raisons, la beauté de certaines figures laisse indécis : et on se demande si,

comme le prétend M. Venturi, elle ne serait pas la manifestation étonnante du génie naissant de Raphaël plutôt que l'expression de l'apogée artistique du Pérugin.

Pour en arriver à des conclusions, qui présentent le talent du peintre d'Urbino comme plus vigoureux dans sa précocité qu'on ne l'admet d'ordinaire, M. Venturi s'est adressé presque uniquement à l'analyse des caractères picturaux des tableaux, considérant comme secondaire l'importance des témoignages écrits. C'est d'ailleurs le fond même de la méthode de M. Venturi que de regarder les œuvres des artistes comme les documents essentiels pour les études esthétiques. Les parchemins d'Archives ont pour lui une réelle valeur ; mais ils n'ébranlent pas sa conviction, quand celle-ci est fondée sur une analyse rigoureuse des tableaux ou des dessins. Pour qui sait regarder, une œuvre d'art est d'une identification presque aussi sûre qu'un conte de Voltaire ou un poème de Victor Hugo. La facture du peintre vaut mieux que tous les textes et toutes les signatures.

Il faut la très grande maîtrise de M. Venturi, et sa faculté d'intuition pour appliquer avec succès cette méthode. Elle a été pour lui le point de départ de remarquables découvertes, et je n'en veux pour preuve que les deux figures d'artistes à peine connues jusqu'ici, et auxquelles il a donné tout le relief qu'elles méritaient : Andréa d'Assisi, collaborateur de Pérugin, et Evangelista di Piandimeleto, premier maître de Raphaël... En définitive, quels que soient les doutes qui restent dans l'esprit à propos de certaines hypothèses, le dernier livre de M. A. Venturi, pris dans son ensemble, se présente comme une œuvre harmonieuse et belle ; il est l'expression très séduisante de la méthode *subjective* de l'auteur.

Comme à M. Adolfo Venturi, l'art italien doit beaucoup à M. Corrado Ricci, Directeur général des Beaux-Arts et Antiquités. Sans parler de l'intelligence et de l'habileté avec lesquelles il réorganise les musées et les galeries, il faut le louer surtout d'avoir contribué plus que personne à la réhabilitation de l'art « baroque » [1]. Ses deux dernières œuvres sont : une réédition en italien de son livre sur *Pintoricchio*, et la publication en un

1. Cf. son livre sur l'*Architecture baroque en Italie* (Istituto delle Arte grafiche, Bergamo).

volume d'une série d'articles parus en diverses revues, et réunis sous le titre : *Santi ed artisti* [1].

La personne de Pintoricchio, fort maltraitée par Vasari, qui le relègue parmi les « favorisés de la fortune » [2], eut de Baldinucci la simple aumône d'une page de biographie dans ses *Notizie dei Professori del Disegno.* Sa renommée en serait restée obscurcie, si en 1897 le Pape Léon XIII n'avait généreusement fait ouvrir au public les fameux appartements Borgia. Ce fut une véritable « découverte ». Plus encore que le chapitre de Crowe et Cavalcaselle et l'étude de Schmarsow, qui avaient entrevu l'originalité de son talent, la décision pontificale permit d'établir solidement la réputation de Pintoricchio, Trois ans après, en 1902, M. Corrado Ricci publiait en anglais, puis en français, une copieuse étude sur le peintre des Borgia. Il vient de nous en donner la version italienne où il a mis à profit tout ce qui depuis dix ans a été publié sur ce peintre.

Pour que Pintoricchio ait participé sous Sixte IV, vers l'âge de 27 ans, à la décoration de la Chapelle Sixtine, il fallait qu'il fût déjà considéré comme un peintre de grand talent ; sans doute il était avant tout le collaborateur de Pérugin ; mais il eut une grande part dans l'exécution du « Voyage de Moïse » et du « Baptême du Christ » ; sa gloire naissante, consacrée par la faveur du Souverain Pontife, ainsi que l'analyse de ses premières œuvres, permirent à M. Corrado Ricci d'attribuer à sa jeunesse les huit petits tableaux de la « Pinacothèque » de Pérouse, qui représentent les « Miracles » de « San Bernardino » ; jusqu'à présent on en avait fait honneur à plusieurs autres peintres, depuis Mantegna jusqu'à Fiorenzo di Lorenzo ; et rien ne prouve que le dernier baptême de M. Ricci ait plus de chances de s'imposer que les précédents.

Si Pintoricchio a été durant sa vie le favori de grands personnages, d'Alexandre VI, de Jules II, de César Borgia, de Pandolfo Petrucci ; si les Mécènes ont su apprécier la délicatesse et le charme de sa couleur, il n'eut pas le bonheur d'être partout semblablement estimé. Matarazzo le décrit ainsi : « Il vivait alors un maître nommé Pintoricchio, qu'on appelait aussi le

1. Corrado Ricci, *Pintoricchio*, 1 vol. 354 p., Bartelli, Perugia, 1912. — *Santi ed Artisti*, 1 vol. 378 p., Zanichelli, Bologna.

2. « Molto aiutato della fortuna, dit-il, senza essere di molta virtù dotato ».

Sordicchio, parce qu'il était sourd, petit, et de misérable apparence ». En effet, il menait une existence très retirée, calme, « sans heurts et sans vicissitudes », tout entier consacré aux délices de son art, trop faible et trop chétif pour se mêler aux luttes de son temps comme Bramante ou Michel-Ange. La monotonie de cette vie lui a nui auprès de ses contemporains et auprès de la postérité. Le livre de M. Ricci, donnant un catalogue complet de ses œuvres, et une étude très approfondie de son activité, est peut-être de tous ceux qui ont été écrits sur Pintoricchio, celui qui remet le mieux en lumière la valeur du peintre et de son œuvre.

Dans « Saints et Artistes », le même auteur a rassemblé les pages qu'il avait écrites dans divers périodiques, et qui lui paraissaient le plus dignes d'attention. D'aucunes sont très anciennes, comme l'article qu'il composa en 1883 sur la statue de Guidarello qui se trouve à Ravenne, ou encore le discours prononcé en 1886, en l'honneur de Raphaël, dans le grand palais ducal d'Urbino. Le titre du livre, très compréhensif, lui a permis de parler du Bernin, de Tiepolo, en même temps que d'Alberti, de rééditer même un simple compte rendu du vieux livre de Minghetti sur « La Madeleine dans l'art » ; nous y retrouvons avec plaisir la vivante étude qu'il consacra, voilà bientôt 25 ans, à Lorenzo da Viterbo dans l'*Archivio storico dell'arte*. Cette série d'aperçus, souvent trop rapides, mais toujours intéressants, méritait d'être éditée ; et nous devons remercier M. Ricci de les avoir accompagnés d'une bibliographie soigneusement établie.

L'art vénitien nous a valu cette année-ci, entre autres publications italiennes, un livre de grande valeur de M. Lionello Venturi, sur *Giorgione et le Giorgionisme* [1].

« Giorgione, dit M. Venturi, inaugura et forma la peinture vénitienne du *Cinquecento* ». Sur cette importance de Giorgio da Castelfranco tout le monde est d'accord ; il fut un maître profond et sensible. Lorsque, tout jeune encore, il se rendit à Venise, trois tendances dominaient alors la peinture en ce

1. Lionello Venturi, *Giorgione e il Giorgionismo*, con 85 illustrazioni. 1 vol. in-4°, 403 p., Hœpli, Milano, 1913.

pays : celle d'abord, qui, issue du génie mantegnien, exprimait par des anatomies précises et vigoureuses l'énergie de la vie ; puis l'art de Giovanni Bellini, traduisant dans ses *Pietà* l'hébêtement douloureux de Marie devant le cadavre du Christ ; enfin l'amour de la pompe et des belles ordonnances, que Vittore Carpaccio apporta dans presque toutes ses œuvres.

Giorgione ne suivit aucun de ces artistes. Il se laissa simplement aller à ce que M. Venturi appelle heureusement la *libertà di fantasticare*. Le sujet historique, religieux ou mythologique ne fut pas la chose essentielle dans ses tableaux ; il devint un prétexte qui lui permit de dire tout son amour de la nature ; « l'âme des choses, d'un ciel au couchant, d'un pré, d'un bois, voilà ce que Giorgione révéla » ; il avait aussi un sens trop profond de l'harmonie du corps féminin pour ne pas s'en inspirer amoureusement ; quand il voulut exprimer l'idéal de toute sa vie d'artiste, il unit dans une symphonie de rêve la beauté nue et le silence de la nature, et nous donna l'admirable « Vénus couchée » du Musée de Dresde, qui, au milieu d'un paysage de mélancolie, apparaît comme infiniment plus chaste et noble que la courtisane sensuelle peinte par le Titien.

Le meilleur moyen d'étudier Giorgione était de faire abstraction de tout ce qu'on avait écrit sur lui depuis le XVIe siècle. Dès le XVIIe le catalogue de ses œuvres s'était accru ; une grande part de légende s'était mêlée à l'histoire de sa vie ; chaque biographe reconstruisait sa figure à sa façon ; et on n'avait pas encore sur le grand peintre de Castelfranco le livre qui mît au point ce que nous savions de certain sur sa vie et ses œuvres. M. Lionello Venturi a tenté de nous le donner, et y a réussi. Les deux sources principales dont il a usé sont Vasari, qui contient des erreurs très nombreuses sur tout ce qui n'est pas florentin, et surtout Marc-Antonio Michel, dont les notes, prises entre 1525 et 1543, sont d'un prix considérable pour l'histoire de l'art vénitien. Ridolfi contient beaucoup de fausses attributions, et Zanetti, qui écrivait en 1771, n'a plus aucune espèce de valeur.

Au XIXe siècle, le sénateur Morelli avait été le premier à réduire de beaucoup le catalogue des œuvres de Giorgione. Mais M. Venturi fut encore plus rigoureux ; il ne lui a concédé que 19 tableaux, dont 10 au moins sont perdus. La plupart de

ces attributions sont fondées sur les documents et les témoignages contemporains ; pour quatre d'entre elles seulement M. Venturi s'est fié à l'analyse « stylistique ». C'est dire qu'il a laissé le moins de part possible aux hypothèes personnelles.

Mais il prend sa revanche en examinant l'influence de Giorgione sur la période suivante. Tous les peintres du XVIe siècle, Titien compris, furent par quelque côté disciples du grand novateur ; M. Venturi, sous prétexte de « Giorgionisme », les passe tous en revue, opérant de-ci, de-là, de petites révolutions dans l'identification des tableaux, donnant à Titien le « Concerto » du palais Pitti, ce qui semble très raisonnable, et attribuant à Sebastiano del Piombo celui du Musée du Louvre, ce qui paraît beaucoup plus hasardeux, étant donnés malgré tout les caractères très giorgionesques de la peinture. En étudiant l'influence de Giorgione, l'auteur s'est laissé aller à plus de fantaisie dans l'hypothèse. La méthode perd de sa rigueur ; les conclusions en deviennent plus contestables, Cette deuxième partie est beaucoup plus subjective que la première, où la personnalité du peintre est étudiée avec toute la précision nécessaire.

Sur la période qui suit l'âge classique de la peinture italienne, l'ouvrage le plus récent est celui de M. Marcel Reymond [1]. Son auteur s'est longtemps intéressé à la belle époque de la Renaissance ; mais, quoique spécialisé dans l'étude de la sculpture florentine et de l'architecture italienne du Trecento et du Quattrocento, il s'est laissé attirer par l'art des siècles suivants ; à l'intérêt qu'il y a pris nous devons un livre sur le Bernin, et une vue synthétique de l'art depuis la fin du Quattrocento jusqu'à l'aurore du Settecento, c'est-à-dire de Michel-Ange à Tiepolo. Il a mis tout son enthousiasme à le réhabiliter et toute sa clarté d'esprit à débrouiller une période aussi confuse. Beaucoup de son expérience et de son savoir a passé en cet ouvrage ardent, et riche d'idées, écrit à la gloire du style de la Contre-Réforme et de l'art si fâcheusement appelé *Baroque*.

1. Marcel Reymond, *De Michel-Ange à Tiepolo*. Hachette, 1912.

L'École Bolonaise, aussi bien que l'École Romaine du XVIIe siècle, après avoir joui de la faveur officielle et d'une gloire indiscutée, perdirent de leur prestige, au moment où les regards de tous les artistes se tournèrent vers les charmantes créations des Primitifs et la grâce du Quattrocento florentin. Qui aimait la sobriété et la vigueur de la peinture toscane semblait incapable d'apprécier l'éclectique bolonais et moins encore les surcharges du *baroque* ou les fantaisies d'un Borromini ou d'un Père Pozzo.

C'est pourquoi remettre en honneur les peintres romains paraissait aussi difficile que rendre justice aux Carrache et à leurs disciples. M. Reymond n'a pourtant pas hésité à le faire, et à placer Pierre de Cortone au nombre des artistes les plus considérables d'Italie. Surtout il signale. à juste titre d'ailleurs, l'influence qu'il exerça sur ses contemporains et sur les peintres de l'âge suivant. « Son école de peinture, dit-il, va gouverner l'Italie et l'Europe tout entière jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. C'est d'elle que sortiront les admirables décorateurs de l'école française ; c'est elle qui va conquérir Venise même, et qui, en lui donnant une vie nouvelle, y trouvera sa dernière et plus parfaite manifestation dans les œuvres de Tiepolo. »

Ainsi l'auteur a sans cesse la préoccupation de justifier les artistes qu'il étudie, le souci de les défendre et de les réhabiliter ; pour lui l'art baroque doit être loué d'avoir uni les deux concepts de *richesse* et de *beauté ;* dans ces temples somptueux, que Borromini ou Rainaldi ont élevés pour la joie des fidèles, il n'y a pas d'ornement qui soit assez précieux, de pierre qui soit assez riche.

Pourtant il n'empêchera pas que les surcharges du Gesù ou de Sant'Andrea del Valle ne fatiguent... Ces deux monuments, qui valent par tant de détails intéressants, ne laissent pas une harmonieuse impression d'ensemble, sans doute parce que les artistes y subordonnèrent la beauté à la richesse, et non la richesse à la beauté. L'art baroque est très extérieur ; il s'adresse à l'imagination beaucoup plus qu'à la sensibilité ; point n'est besoin dès lors qu'il soit toujours profond ou sincère.

Mais, tel qu'il se présente, sans avoir pour nous l'attrait du Quattrocento, l'art du XVIe et du XVIIe siècles est le curieux reflet d'une époque : c'est en quoi il nous intéresse. M. Reymond

a parfaitement saisi et analysé ses rapports avec l'histoire, le souci qu'eurent les papes de la Contre-Réforme de faire couvrir les murs des églises par d'innombrables peintures se déroulant pour l'édification des fidèles, le caractère de tristesse et d'austérité qu'a acquis peu à peu cet art du XVIe siècle, éloigné des joies païennes de la Renaissance, et soucieux de proscrire les nudités au point que le voluptueux artiste Ammanati se crut obligé de renier ses œuvres passées : « ne pouvant détruire mes figures, écrivait-il, je veux dire à tous ceux qui les verront que je regrette de les avoir faites ».

M. Reymond a bien défini la distance qui sépare les arts du XVIe siècle et du XVIIe. L'art de la Contre-Réforme est plus sobre, plus strictement religieux que celui de l'époque baroque. L'un est l'expression des tendances austères d'une époque, qui, pour combattre la désaffection religieuse, est obligée de revenir à la sévérité originelle du Christianisme. Mais lorsque le triomphe de la papauté est complet, c'est alors dans les églises *baroques* un hymne de joie, qui peut nous choquer par son exubérance et son désordre, mais ne manque pas de nous intéresser et de nous séduire, si nous essayons d'en comprendre toute la signification et toute la portée.

Le dernier livre de M. Marcel Reymond sera ainsi d'une utilité première à quiconque s'occupera de ce qu'on est convenu d'appeler la décadence de l'art italien. Il a eu le grand mérite, après avoir aimé le génie du Bernin, de nous définir les qualités d'un âge où ce grand artiste fut une espèce de « *monarca nei suoi dì* ». Sa synthèse est à l'heure actuelle l'œuvre la plus *compréhensive* qui existe sur un art qui fut trop admiré en son temps et trop décrié de nos jours...

Au cours de cette brève *recenzione*, nous n'avons parlé que des ouvrages les plus importants. Une foule d'autres études de détail, parues dans les revues, montrent avec quel soin les Italiens étudient leurs trésors artistiques. Sur bien des points la critique est arrivée à des résultats à peu près définitifs ; l'évolution artistique du *Trecento* et du *Quattrocento* est connue ; les monographies succèdent aux monographies et finissent par se ressembler étrangement. Botticelli est réétudié presque chaque année, et peu de choses nouvelles restent à dire sur ses contem-

porains. En revanche le *Cinquecento* et le *Seicento* sont incomplètement explorés. Au cours de ces quelques notes nous avons signalé un seul livre sur cette longue période : celui de M. Reymond. Tout au moins est-ce une œuvre dont l'entraînante conviction devra pousser à l'étude d'artistes, qui, sans atteindre au génie de leurs aînés, ont cependant des talents très honorables, parfois même originaux. Beaucoup reste encore à faire de ce côté : et les résultats seront d'autant plus intéressants que l'art du *Cinquecento* et du *Seicento* a été longtemps prépondérant en Europe, et que son influence a laissé des traces jusque sur la peinture du XIXe siècle.

Jean ALAZARD.

NOTES, QUESTIONS ET DISCUSSIONS

LES DOCTRINES PSYCHOLOGIQUES DE L'ANTIQUITÉ

A PROPOS D'UN OUVRAGE RÉCENT [1]

Il est difficile de rendre compte d'un livre dont le principal mérite consiste dans une série d'expositions brèves, mais précises et bien documentées, des doctrines psychologiques des divers penseurs de l'antiquité. Ce sujet fut déjà traité par H. Siebeck auquel l'auteur rend l'hommage qu'il mérite.

La première partie de l'ouvrage traite de l'antiquité classique jusqu'à l'époque de notre ère ; et un dernier chapitre est consacré aux théories de l'Inde, de l'Égypte et de la Perse. Il n'a jamais existé, dans l'antiquité, une discipline correspondante à cette observation méthodique des faits de conscience que nous appelons aujourd'hui psychologie. Ce n'est qu'occasionnellement que les écrivains antiques sont amenés à s'en occuper ; certains phénomènes psychologiques anormaux, comme l'aliénation et les songes, présentent un intérêt spécial au point de vue religieux ; l'écrivain politique, l'éducateur sont nécessairement conduits aux observations psychologiques : la question des tempéraments voisine, chez les médecins, avec celle des caractères ; les recherches philosophiques sur la nature de la science et les conditions de la certitude amènent à s'occuper du fonctionnement de l'intelligence ; enfin la construction d'une morale force les penseurs à pénétrer la nature de la volonté et de la sensibilité.

Une « histoire de la psychologie » ne pouvait donc faire mieux que rassembler des lambeaux de doctrines ; et il n'y a pour ces vues différentes aucun centre commun de perspective parce qu'elles répondent à des préoccupations tout à fait diverses. On ne peut même en expliquer véritablement la signification qu'en les rattachant aux doctrines dont elles dépendent, et l'auteur ne peut faire autrement que de s'occuper, parfois, de l'histoire générale des idées.

Malgré ces difficultés, une entreprise comme la sienne était cependant fort utile pour nous faire embrasser d'une seule vue la diversité des

1. George Sidney Brett. *A history of psychology ancient and patristic*, London, G. Allen, 1912, XX-388 p., in-8.

méthodes que l'on a appliquées, dans la Grèce antique, à l'étude des faits psychologiques.

L'idée dominante de la psychologie des présocratiques c'est que l'individu humain reflète le monde comme un microcosme. Nous ne pouvons entrer dans l'exposition des formes spéciales que prend cette doctrine et des grosses difficultés d'interprétation que soulèvent les textes. Tous ces penseurs s'accordent à considérer la sensation comme un mode de mouvement qui reproduit, dans l'organisme humain, le mouvement de l'univers ; chez Héraclite, par exemple, la sensation est, comme le flux éternel des choses, un mouvement qualitatif ou d'altération ; selon Démocrite elle est un cas particulier du choc des atomes, le choc d'atomes durs sur les atomes de l'âme ; suivant Protagoras (d'après l'exposé du *Théétète* de Platon, dont l'auteur admet bien vite la fidélité), elle est une modification qualitative produite à la fois dans l'objet et dans l'organe sensible par interaction. Suivant le même principe, la plupart de ces penseurs admettent qu'il y a dans le monde un élément matériel doué de raison et de sentiment, principe subtil comme le feu ou l'air ; la raison humaine est due à la pénétration de ce principe dans l'organisme, et les diverses modalités de cette raison à la largeur ou à l'étroitesse des pores qui la laissent passer.

Cette vue sur la raison se combine d'une façon assez curieuse, chez les médecins hippocratiques du v° siècle, avec une théorie d'allure tout à fait positive concernant l'influence du milieu sur la vie mentale. Ces médecins qui recueillent les observations poursuivies pendant plus d'un siècle fondent, dès cette époque, une sorte de psychophysiologie. La méthode qu'ils appliquent très consciemment est l'étude de l'homme concret, dans la diversité de son tempérament et de son milieu ; toutes les particularités mentales sont fondées finalement sur la diversité des tempéraments qui dérive, elle-même, du dosage inégal des deux matières qui constituent le corps : le feu, qui est actif et moteur, et l'eau, qui est la matière nourrissante et inerte ; ce dosage enfin correspond aux diverses qualités du milieu extérieur, plus ou moins sec ou humide.

Enfin les réflexions sur les conditions de la science font naître, à l'époque présocratique, l'idée d'un dualisme entre la raison, immobile et sans mélange, et la sensation.

Les travaux de Platon et d'Aristote sont, en cette matière, des synthèses plus ou moins bien réussies des travaux antérieurs. Le dualisme platonicien, par exemple, s'expliquerait par cette circonstance historique ; il a une théorie des facultés de l'âme, accompagnée d'une sorte de phrénologie rudimentaire qui fait songer aux médecins : mais cette théorie est pénétrée de considérations morales. Sa théorie des songes mélange les explications naturelle et surnaturelle. Il a toute une psychologie de la sensation issue des physiciens antérieurs et d'après laquelle la sensation est un mode de mouvement : mais sa psychologie de la raison et de la connaissance se place au point de vue franchement psychologique de l'analyse interne. Cette notion des actes propres de l'âme, comme la comparaison,

l'intuition des êtres mathématiques et des idées, lui permet d'arriver à l'idée d'une psychologie totalement indépendante de la physiologie, l'idée d'une vie séparée de l'âme ; cette idée, qui n'avait jusqu'alors trouvé son expression que dans les croyances orphiques, reste d'ailleurs liée chez Platon aux mythes sur la survivance des âmes. Pour les émotions, Platon paraît aussi accepter l'explication mécanique des philosophes cyrénaïques qui fait du plaisir un mouvement modéré, et de la douleur un mouvement violent ; mais il y introduit des considérations finalistes d'une nature tout autre.

Chez Aristote, le même dualisme prendrait un aspect assez différent. L'irrationnel et le rationnel ne seraient plus les deux limites du mouvement ascensionnel qui va de l'un à l'autre, mais plutôt deux facteurs, séparables par l'analyse seulement, et dont l'union, à doses diverses, constitue la connaissance, de même que, d'une façon générale, tout être est constitué par l'union de la matière et de la forme. Ainsi en partant des facultés dans lesquelles il y a une proportion égale de raison et d'irrationnel, comme la mémoire et l'imagination, on arrive en faisant croître l'un ou l'autre élément d'une part à la raison, d'autre part à la sensation. Ce qui caractérise les vues d'Aristote, c'est donc en général une fusion beaucoup plus intime que dans le platonisme entre le mécanisme et le finalisme.

Les philosophes postérieurs n'ont ajouté à la psychologie aucune espèce de données positives ; à leur époque on se soucie peu de l'observation scientifique et l'on se contente de prendre, dans les doctrines antérieures, ce qui peut servir à la solution de la seule question qui importe, celle du rôle des passions dans la vie humaine. C'est ainsi que la psychologie stoïcienne se présente à beaucoup d'égards comme un aristotélisme simplifié : d'autre part toutes les questions y sont résolues d'avance par l'affirmation monistique de la raison universelle ; la psychologie de l'animal par exemple est moins fondée sur des observations que déduite de l'affirmation que l'instinct est une raison enveloppée ; c'est l'explication de l'échelle des êtres par divers degrés de tension d'une matière unique ; c'est l'explication des passions par une raison dévoyée et l'affirmation de l'identité de toutes les vertus. Ces affirmations doctrinales ne purent, d'ailleurs, durer ; on ne pouvait concilier l'idée du développement avec celle de l'unité, ni expliquer, par la raison même, la cause de la perversion de la raison. Aussi le stoïcisme finit « en ferveur morale et en banqueroute logique ».

Les Épicuriens nous font assister, eux aussi, à une mutilation de la psychologie, avec leur matérialisme sommaire dans l'explication de la sensation et de la pensée ; ce matérialisme n'a d'ailleurs aucun intérêt scientifique, parce qu'il est trop visiblement inspiré par des soucis moraux.

Telles sont, dans l'ensemble, les interprétations de M. Brett. Dans une deuxième partie, il étudie les vues psychologiques des Juifs, celles de Philon d'Alexandrie, puis celles des médecins et philosophes païens de l'ère chrétienne d'une part, celles des écrivains chrétiens jusqu'à saint

Augustin d'autre part. — Il est peut être imprudent d'étudier la « psychologie de l'Ancien Testament », comme s'il s'agissait d'une doctrine unique.

Il semble que l'on puisse moins parler d'une psychologie de Philon, au sens scientifique du mot que de la signification particulière que prennent pour lui, grâce à son inspiration religieuse et mystique, les diverses doctrines grecques dont il donne des échantillons. La véritable psychologie que l'on trouvera chez lui, et M. Brett a bien vu que nous étions ici à un tournant de l'histoire, c'est l'analyse intérieure de l'âme dans ses rapports avec Dieu.

La psychologie de Plutarque développe le côté mystique du platonisme ; le dualisme universel du bon et du mauvais principe est reflété, chez l'homme par le dualisme de l'âme et du corps, et, d'une façon plus profonde, dans l'âme, par celui de la raison et de la partie irrationnelle ; aussi Plutarque insiste surtout sur les états psychiques qui, d'après lui, démontrent la vie séparée de l'intelligence pure, tels que les songes et la « seconde vue ».

La doctrine de saint Paul indique la direction nouvelle dans laquelle entrent à sa suite tous les écrivains chrétiens ; deux traits la distinguent : d'abord, d'après le récit de la création, l'âme, siège du désir et de la raison, ne dépend en aucune façon de la matière : mais elle est surajoutée par Dieu au corps organisé. En second lieu, comme l'âme entre du dehors dans le corps, l'Esprit, plus élevé encore que l'âme, entre du dehors dans la vie psychique, pour être le principe d'un mode de vie supérieure à la raison, à savoir la vie spirituelle. Aussi toute la psychologie des écrivains chrétiens, malgré tous les éléments païens qu'elle absorbe, doit être considérée non plus comme une étude analytique des facultés de l'âme, mais uniquement comme la description de la voie intérieure qui mène au péché ou au salut. C'est pourquoi un écrivain, comme Clément d'Alexandrie, insiste tant sur la psychologie de la volonté ; c'est en elle qu'il fallait montrer le principe du péché ; c'est pourquoi aussi il la renouvelle, n'admettant ni avec les Platoniciens que le désir irrationnel est mauvais en son principe, ni avec les stoïciens qu'il se réduit au fond à la raison, mais que le mal est constitué seulement par un assentiment de la volonté au désir qui tend vers des fins mauvaises. La psychologie de la responsabilité, avec toutes ses difficultés, est née. Nous n'insisterons pas davantage sur les exposés, soigneusement faits, des théories d'Origène, de Tertullien, de Grégoire de Nysse, enfin de saint Augustin.

Cependant le courant proprement païen persista d'une part chez des médecins, comme Galien, dont la théorie des humeurs continuait, en la renouvelant, celle des médecins hippocratiques, et d'autre part chez les néo-platoniciens dont l'auteur considère un seul représentant, Plotin. La théorie de Plotin est, aussi, si l'on veut, une théorie du salut, et elle repose, comme les théories chrétiennes, sur une vie intérieure très profonde. Mais elle veut être, plus encore ou au moins autant que cette vie, une explication métaphysique des êtres ; la chute de l'âme et son salut, le pas-

sage à la pluralité et le retour à l'unité ne sont pas différents des processus cosmiques, et la psychologie absorbe, en quelque mesure, la physique.

Nous aurions bien des réserves de détail à faire sur certaines affirmations de M. Brett ; il n'en est pas moins vrai qu'il nous donne un tableau vivant, le plus souvent exact, des doctrines psychologiques, que, parfois, il a su s'élever au-dessus du détail des doctrines jusqu'à des vues d'ensemble, et qu'il a fait une œuvre intéressante et utile.

Emile Bréhier.

LA PENSÉE DE MONTESQUIEU

D'APRÈS UN LIVRE RÉCENT [1].

Voilà sur Montesquieu un ouvrage fort estimable, qui repose sur une étude approfondie de ses écrits et que l'on peut considérer comme une utile contribution à l'histoire des idées politiques au XVIIIe siècle, bien que l'auteur se soit plus préoccupé de déterminer « la portée philosophique » de la doctrine que d'en marquer la genèse historique et d'en exposer l'influence politique [2]. M. Dedieu le déclare en propres termes : c'est surtout « une histoire intérieure de la pensée de Montesquieu » qu'il s'est proposé d'écrire. Cependant, dans un premier chapitre, il montre l'influence exercée sur Montesquieu par le milieu où il a été élevé et où il a vécu, il indique ce que l'auteur de l'*Esprit des Lois* doit à la culture à la fois classique et scientifique qu'il a reçue ou qu'il s'est donnée, ce qu'il doit aussi aux nombreuses observations qu'il a pu faire dans ses voyages, sans oublier tout le parti qu'il a tiré de l'étude de la philosophie antique (notamment de Platon) et surtout de la connaissance approfondie des écrivains anglais [3].

Mais ensuite l'exposé de M. Dedieu devient beaucoup plus abstrait, et c'est d'une façon un peu arbitraire et artificielle qu'on a réparti entre les divers chapitres du livre les manifestations de la pensée de Montesquieu. De là, quelque flottement dans le plan et quelques longueurs.

C'est un mérite d'avoir tenté de déterminer l'évolution de la pensée de Montesquieu ; mais est-il toujours possible de la saisir nettement ? Ainsi, il semble que M. Dedieu ait éprouvé quelque embarras à marquer les progrès de la méthode sociologique de son auteur. Ce qui est vrai, c'est que Montesquieu paraît s'être préoccupé de bonne heure de rechercher les

1. Joseph Dedieu, *Montesquieu* (Coll. des *Grands Philosophes*), Paris, Alcan, 1913, VIII-358 pp., in-8.

2. Il convient d'ailleurs de rappeler qu'en 1909 M. Dedieu a publié une thèse intéressante sur *Montesquieu et la tradition anglaise en France.*

3. M. Dedieu montre encore l'influence qu'ont pu exercer sur la pensée de Montesquieu plusieurs écrivains italiens : Macchiavel, Gravina, Doria, qui, en 1710, a publié un très intéressant traité, intitulé *Vita civile.*

causes des phénomènes sociaux, et qu'il est arrivé à les répartir en deux catégories : les causes physiques et les causes morales. Mais si, dans les 13 premiers livres de l'*Esprit des Lois*, ce sont les forces morales qui sont mises au premier plan, tandis que les livres suivants traitent surtout des causes physiques, est-ce une preuve évidente de l'évolution qui se serait produite dans la pensée de Montesquieu ? M. Dedieu remarque justement que la méthode déductive tient encore une grande place dans l'œuvre de Montesquieu, bien que la méthode historique s'impose de plus en plus à son esprit ; pour définir l'esprit des lois, il fallait réunir beaucoup de faits relatifs aux institutions et aux mœurs et les soumettre à une méthode comparative, dont Montesquieu a compris toute l'importance. — Il est vrai de dire que sa documentation, si abondante qu'elle puisse paraître, n'était pas suffisante pour l'œuvre qu'il entreprenait, qu'il ne l'a pas soumise à une critique suffisante, qu'il s'est contenté trop souvent de généralisations hâtives ; il est exact aussi d'affirmer que l'un des grands mérites de Montesquieu a consisté à libérer la philosophie du droit des formules métaphysiques.

M. Dedieu a consacré un bon chapitre aux idées politiques de Montesquieu ; il montre avec netteté ce qu'elles ont d'original et il met en lumière ses conceptions essentielles, c'est-à-dire sa profonde aversion pour le despotisme, son amour pour la liberté politique, ses efforts pour rechercher les conditions capables de garantir cette liberté, l'importance qu'il attribue, à cet égard, aux corps intermédiaires et à la séparation des pouvoirs. Il est vrai d'affirmer que Montesquieu a été hanté par l'exemple de l'Angleterre, mais il ne faut pas oublier qu'il ne cesse de penser au régime de la France ; ainsi s'expliquent sa haine du despotisme et le rôle qu'il assigne aux corps intermédiaires, sans lesquels, dans une monarchie, il ne saurait y avoir de gouvernement modéré !

Dans le chapitre qu'il intitule « Les idées sociales de Montesquieu », M. Dedieu envisage toute une série de questions dont on ne voit pas toujours assez nettement le lien. Il montre que Montesquieu condamne l'institution de l'esclavage (tout en admettant dans la pratique une atténuation de sa théorie), s'élève contre la politique de conquêtes, réclame la réforme de la législation pénale, qui doit avoir surtout pour effet de proportionner la peine au délit, ainsi que la réforme de la législation criminelle, sans cependant condamner formellement la procédure secrète. Il eût été bon d'indiquer que ces deux dernières revendications se rattachent étroitement à toute sa conception de la liberté individuelle. Dans le même chapitre, l'auteur définit assez heureusement les tendances socialistes de Montesquieu, et surtout son *étatisme*. N'était-ce pas à cette place qu'il eût fallu aussi exposer ses idées sur les impôts, qui ont été décrites dans le chapitre suivant ?

Suit une bonne étude sur les idées économiques de Montesquieu ; M. Dedieu montre que Montesquieu s'est rendu compte de l'importance du commerce, de la solidarité commerciale des divers États, qu'il réclame la liberté du commerce, mais limitée, et que, sans vouloir qu'on renonce à la

protection de l'industrie, il ne l'admet que très modérée. Montesquieu s'est intéressé très vivement aussi à la question du numéraire, qu'il considère comme un simple signe de la richesse, et, ainsi que la plupart de ses contemporains, il a attaché une grande importance au développement de la population[1].

Le chapitre relatif aux idées religieuses ne nous semble pas le plus clair. M. Dedieu reconnaît bien que Montesquieu, qui s'en tient au déisme, n'a aucune sympathie pour les religions établies, et qu'il place au premier plan l'idée de tolérance. Mais il s'applique surtout à l'opposer aux autres philosophes du XVIIIe siècle, qui ont été les ennemis de l'Église, à montrer qu' « il ne s'est pas attaqué aux principes essentiels du christianisme[2] », à prouver aussi que l'anticlérical de 1721 a fini par traiter avec respect la question religieuse, au point de s'entremettre, en 1753, entre l'Église et le Parlement. A partir de 1750, Montesquieu entreprend de corriger son œuvre afin d'en éliminer tout ce qui peut paraître irréligieux. Mais à quels mobiles a-t-il obéi ? C'est ce qui n'apparaît pas très nettement. M. Dedieu déclare lui-même que certaines corrections « témoignent d'une secrète terreur des ennuis », à un moment où la Sorbonne et la Congrégation de l'Index procèdent à l'examen de l'*Esprit des Lois*.

Henri SÉE.

LA PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE

D'APRÈS UN PENSEUR ITALIEN[3].

Ce n'est pas pour faire défiler devant nos yeux la simple succession de systèmes et doctrines philosophiques que M. de Ruggiero a écrit cette histoire de la philosophie contemporaine. Il suffirait, pour s'en convaincre, de jeter un coup d'œil sur la disposition même de son livre. Alors que la plupart des ouvrages classiques sur l'histoire de la philosophie suivent l'ordre des doctrines, en ne montrant que subsidiairement la contribution que les penseurs de tels ou tels pays (dont la nationalité leur importe peu d'ailleurs) ont apportée à un système donné, le livre de M. de Ruggiero suit, lui, l'ordre des nationalités et expose successivement l'évolution des idées philosophiques en France, en Allemagne, dans les pays anglo-saxons et en Italie, depuis environ la deuxième moitié du XIXe siècle.

1. On ne saurait dire, comme le fait l'auteur, qu'à l'époque de Montesquieu, il y ait eu, en ce qui concerne la population, « de nombreuses statistiques, faites avec grand soin ».

2. M. Dedieu écrit à ce propos : « Peut-être ne fut-il jamais un incroyant au plein sens du mot, mais seulement un bel esprit, assez sceptique, railleur, méprisant, venimeux, hostile ». On ne saisit pas très bien le sens de cette phrase.

3. Guido de Ruggiero, *La filosofia contemporanea*. Bari, Laterza, 1912, 485 p., in-8.

C'est que le dix-neuvième siècle, qui se caractérise dans la vie politique par l'opposition du principe des nationalités à l'humanitarisme universel et à la conception de l'homme abstrait, de l'homme en général, si en vogue pendant le siècle précédent, a vu naître également une sorte de nationalisme philosophique qui est une affirmation du caractère historique et subjectif de la pensée, à l'encontre de l'universalisme abstrait de la période pré-révolutionnaire. Mais pas plus que le nationalisme politique, le nationalisme philosophique n'a réussi à s'imposer du premier coup ; il lui a fallu lutter contre bien des obstacles, vaincre la résistance sans cesse renaissante des modes de penser antérieurs. On peut dire, cependant, qu'à partir de la deuxième moitié du dix-neuvième siècle les tendances particularistes de la pensée ont acquis une force suffisante pour provoquer, dans chacun des pays dont s'occupe l'auteur, la naissance d'une philosophie vraiment nationale.

Le fait toutefois que le développement de la pensée contemporaine suit des directions variant d'un pays à l'autre, ne doit pas nous faire perdre de vue l'identité spirituelle des diverses tendances qui se manifestent chez chaque peuple. Il s'agit au fond d'une seule et même pensée dont l'unité, malgré les divergences apparentes, est bien plus profonde que celle qui résulte d'un contact extérieur de doctrines et d'un échange superficiel de courants. Les philosophies des différents pays, tout en suivant chacune une direction propre, posent au fond les mêmes problèmes, formulent les mêmes exigences et aboutissent à certains points déterminés qui prouvent l'éminente actualité de quelques problèmes et besoins vers lesquels convergent tant de forces, isolées en apparence.

Or, deux problèmes fondamentaux agitent la conscience contemporaine : celui de l'humanité de l'histoire et celui de la valeur humaine de la réalité physique extérieure. Ce n'est pas des philosophies de la transcendance qu'on pouvait attendre la solution de ces deux problèmes qui se réduisent en réalité au problème unique de l'immanence. Aussi peut-on dire que la tendance à l' « immanentisme » constitue la caractéristique fondamentale de la pensée philosophique du XIXe siècle et de nos jours. Cette tendance n'a pu se satisfaire qu'en dépassant le naturalisme, le positivisme et la philosophie de la perception immédiate qui, nés en opposition avec l'idéalisme transcendant de Kant et de Hegel, ont fini par aboutir à leur tour au dualisme qui pose en face de l'individu quelque chose, un au-delà (matière, nature, histoire, etc.) qui le dépasse et que sa pensée n'arrive jamais à étreindre. Mais la critique et l'histoire des sciences, nées du positivisme, portaient déjà en elles le germe de la philosophie nouvelle, en montrant que le monde de la science rentre dans la sphère de l'arbitre humain et que les lois dites naturelles, loin de s'imposer du dehors à la pensée humaine, en sont au contraire la création, le produit, en ce sens que c'est elle, la pensée, qui en s'explicitant, les pose ou les nie. Mais l'immanentisme s'affirme avec le plus de force dans les doctrines fondées sur la synthèse *a priori*, telle qu'elle a

été formulée, non par Kant, mais par Hegel : une fois de plus la philosophie devra son salut au philosophe d'Iéna. Dans les théories de Lachelier, Weber, Blondel en France, de Royce et Baillie dans les pays anglo-saxons, de Croce et Gentile en Italie, l'auteur aperçoit un effort vers cet immanentisme absolu qui supprime ces deux abstractions que sont le sujet et l'objet, l'idéologie et le naturalisme, et qui, loin de vouloir étouffer la réalité sous une cloche de plomb, en niant dans les solutions la nécessité des problèmes, montre au contraire que dans toutes les formes de l'activité humaine les solutions engendrent sans cesse de nouveaux problèmes et que ce mouvement des unes aux autres constitue, non un vain jeu, mais l'expression d'un développement spirituel. Quant à l'histoire, la synthèse *a priori* nous en révèle le caractère humain, en supprimant l'antithèse entre le passé et l'avenir et en montrant que « le passé est l'expérience qui fut nôtre et qui vit en nous et par nous, tandis que l'avenir est le problème nouveau qui surgit de l'actualité de notre pensée. Cette actualité qui se projette dans le nouveau problème est la science comme création d'expériences nouvelles et d'une vie nouvelle. Le passé qui se concentre dans cette actualité est l'histoire, comme création d'une humanité qui *est* par une humanité qui *fut*, d'une humanité nouvelle par une humanité actuelle. C'est ce qui constitue l'élément éternel de l'histoire ». L'auteur voit les manifestations de cet idéalisme dans la renaissance, qui s'est produite depuis quelque temps, du goût pour la culture historique, pour l'étude de l'histoire en général, de l'histoire des sciences en particulier : nous disons *des* sciences, et non de *la* science, celle-ci n'étant encore qu'une abstraction. En définissant les rapports entre la philosophie et les sciences, l'auteur dit que « celle-là, au lieu de tendre à absorber celles-ci, doit au contraire consacrer leur liberté et autonomie. Et alors les sciences, loin de se montrer hostiles à la philosophie, apparaîtront elles-mêmes comme une philosophie, en ce sens qu'elles exprimeront le caractère réel et concret de la pensée, autrement dit l'immanence absolue ».

Cette histoire de la philosophie constitue un véritable plaidoyer en faveur de la philosophie idéaliste néo-hégélienne, si en vogue de nos jours en Italie. Du plaidoyer elle a la chaleur et la conviction, mais aussi parfois la partialité. Mais celle-ci n'empêche pas l'auteur d'émettre çà et là des jugements qui frappent par leur justesse et leur à-propos. Pour le réfuter, il faudrait réécrire son livre, en se plaçant à un point de vue différent. Nous avons préféré donner un succinct résumé des principales idées que cet ouvrage renferme. C'est, à notre avis, le meilleur moyen de rendre justice à l'effort de l'auteur, fondé sur une érudition des plus vastes et sur une connaissance des plus profondes de tout le mouvement philosophique contemporain.

Dr Jankélévitch.

NOTE SUR DEUX OUVRAGES D'HISTOIRE ET D'ÉCONOMIE RURALES [1].

D'importants travaux, parmi lesquels il faut citer en première ligne le beau livre de Seebohm, *The English village community* [2], ont rendu familiers à tous les historiens des choses rurales les traits essentiels de l'antique système agraire (connu sous le nom de *open field system*) qui pendant de longs siècles s'imposa à l'Angleterre presque tout entière. Dans chaque village anglais le sol cultivé était divisé en un très grand nombre de parcelles, de faible étendue chacune et de forme allongée. Plusieurs parcelles, présentant ce caractère commun que le labour s'y faisait dans le même sens, se groupaient pour former par leur réunion un territoire assez étendu, limité en général de toutes parts par des chemins ; c'était ce qu'on appelait un *shot*, mot qui peut se traduire en français par le terme de *chantier* qu'emploie le cadastre. La propriété de chaque paysan était constituée non par un ou deux champs assez vastes et bien arrondis, mais au contraire par un nombre très élevé de parcelles dispersées à travers tout le territoire du village, chacune (ou presque) dans un chantier différent. Les propriétés se trouvaient, de la sorte, enchevêtrées ; toute culture eût été impossible si chaque parcelle n'avait été soumise, dans l'intérêt des propriétaires des parcelles voisines, à d'importantes servitudes, non seulement à des servitudes de passage, mais surtout à des servitudes de culture. La succession des assolements était réglée par la coutume locale, ou par la volonté de la collectivité ; nulle volonté individuelle n'y pouvait rien changer. Le territoire cultivé, sans distinction de propriétés particulières, était divisé en un certain nombre de soles ; par le fait que telle ou telle des parcelles possédées par lui était située dans une sole déterminée, tout propriétaire savait chaque année ce qu'il devait cultiver sur cette parcelle. Ainsi l'action de la collectivité se faisait sentir même sur cette partie du sol du village qui était objet d'appropriation individuelle. Une autre partie très considérable de ce même sol échappait tout à fait à l'emprise individuelle ; c'étaient les communaux, – tourbières, prés, et surtout terres de pâture, — où chacun — selon une proportion que fixait la coutume — avait le droit d'aller extraire la tourbe qui devait brûler à son foyer, d'aller couper ou ramasser les bois de chauffage et construction, enfin, d'envoyer paître ses troupeaux.

Le droit anglais désignait sous le nom d'« inclosure » l'opération juridique

1. E. C. K. Gonner, *Common land and inclosure*, Londres, Macmillan, 1912, xxx-461 pp. in-8 ; 5 cartes. — Michel Augé-Laribé, *L'évolution de la France agricole*, (*Le Mouvement social contemporain*), Paris, Colin, xvi-304 pp. in-16.

2. Il faut rappler que l'on trouve une excellente description de l'*open field system* anglais dans le livre de M. Mantoux, *La Révolution industrielle au* xviii*e siècle* pp. 130 et suiv. Bien entendu, l'open field system n'est pas une institution proprement anglaise ; il semble qu'il se soit étendu à une grande partie de l'Europe Occidentale (France du Nord, Allemagne).

par où était aboli, dans un village donné, le système agraire qui vient d'être décrit dans ses grandes lignes. L'inclosure comprenait en somme deux opérations différentes, qui pour s'être presque toujours accomplies simultanément, n'en restaient pas moins distinctes ; il s'agissait : 1° de supprimer les servitudes qui pesaient sur les champs, et, afin de rendre cette suppression possible, de procéder à une nouvelle distribution du sol entre les différents propriétaires, chacun devant continuer à posséder la même quantité de terre qu'autrefois, mais en domaines compacts et non plus en parcelles dispersées ; 2° de partager les communaux entre les ayant droit. Quant au mot même d' « inclosure », — qui désigne proprement l'action d'enclore, — on l'a appliqué à l'opération qui vient d'être indiquée parce que les nouveaux champs, constitués soit aux dépens des communaux, soit par la réunion de parcelles anciennes, devaient être enclos ; entre les parcelles d'autrefois, soumises à l'action de la collectivité, les clôtures étaient interdites ; désormais chaque champ s'entourera d'une barrière. Par l' « inclosure », à l'ancienne campagne anglaise, qui s'étendait à perte de vue comme un vaste champ ouvert, — « open field », « champaign », — s'est substituée la campagne anglaise d'aujourd'hui, toute coupée de murs de pierres sèches, de barrières de bois et surtout de haies vives, — de ces haies qu'au dix-huitième siècle les chasseurs de renard, habitués aux longues chasses à courre sur l' « open field », voyaient s'élever de toutes parts avec tant de regrets [1].

Le titre du livre, consciencieux et intéressant, que M. Gonner, professeur à l'Université de Liverpool, vient de consacrer aux « inclosures » — « Le communal et l'inclosure » [2] — pourrait faire croire que l'auteur ne s'est occupé que du partage des communaux. De fait, dans le chapitre par où s'ouvre le livre, l'exploitation des communaux avant les « inclosures » est décrite avec soin ; l' « open field system » au contraire — considéré peut-être comme suffisamment connu — n'est nulle part l'objet d'une description d'ensemble. Pourtant c'est une histoire complète des « inclosures » que M. Gonner a voulu nous donner.

Aussi bien, comment séparer l'étude du communal de celle de l' « open field » ? Lorsque les parcelles qui étaient propriétés individuelles ne contenaient pas de semences, lorsque nulle moisson ne s'élevait sur elles, elles devenaient un terrain de pâture, ouvert, comme le communal, aux bestiaux de tout le village, qui circulaient librement sur ce sol sans barrières ; cette coutume s'appelait *common of shock* ; nous disons en français « vaine pâture ». Les villages anglais pratiquaient d'ordinaire l'assolement triennal, avec jachère morte. Durant un an sur trois et au cours même des deux années de culture, durant les mois qui séparent la moisson du labour, la terre arable, parcourue par les troupeaux, ne se distinguait point du communal. Et puis l'existence de tant de servitudes pesant sur l'open field

1. Gonner, p. 299.

2. Le mot de « common field » s'emploie quelquefois pour désigner « l'open field ». Mais celui de « common land » paraît toujours réservé au communal. Du reste, M. Gonner ne se préoccupe jamais de définir les termes dont il fait usage.

contribuait avec l'usage de vastes communaux à caractériser un système d'exploitation agricole, qui n'était certes pas l'appropriation collective du sol, mais qui n'était pas non plus, au sens plein du mot, un système d'appropriation individuelle. M. Gonner, qui s'est proposé, nous dit-il, de raconter comment s'est progressivement établi sur le sol anglais un régime de propriété strictement individuelle [p. v] a eu raison de joindre à l'histoire de la disparition du communal l'histoire de la disparition de l' « open-field ». Mais cette indécision sur le dessein même de l'auteur où l'on se trouve lorsqu'on aborde la lecture de son livre est peut-être pour quelque chose dans l'impression de confusion que laisse malheureusement le livre tout entier. Mal composé (l'histoire des « inclosures » au dix-septième siècle est racontée deux fois à une dizaine de pages d'intervalle), — écrit avec beaucoup de lourdeur et, semble-t-il, avec une extrême négligence [1], l'ouvrage de M. Gonner, bien qu'il ait tout ce qu'il faut pour intéresser, est d'une lecture fort pénible.

M. Gonner — après quelques indications d'ensemble sur les communaux — étudie les différentes procédures de l' « inclosure » : « inclosures » par accord entre les habitants du village, — « inclosures » par décisions de la *Court of Chancery*, — enfin depuis le règne de la reine Anne, par actes du Parlement ; il expose comment, sous ce dernier régime, les commissaires chargés d'appliquer les actes d' « inclosure » s'acquittaient de leurs missions. Puis, — après cette sorte d'introduction juridique, — il passe à l'examen de l'histoire elle-même des « inclosures » (Livre II : *Progress of Inclosure*). Il étudie le mouvement de partage des communaux et de suppression de l' « open field », non seulement dans son évolution historique, mais encore dans ses conditions géographiques. Pour chaque période il cherche à établir le bilan des « inclosures » comté par comté. Le mouvement lui apparaît comme continu du seizième au dix-huitième siècle ; il se refuse à admettre qu'au dix-septième siècle les inclosures aient été, comme on l'a dit souvent, extrêmement rares ; les preuves qu'il donne à l'appui de sa thèse semblent devoir entraîner la conviction.

Les « inclosures », depuis qu'on écrit sur elles, ont trouvé des partisans fervents et des détracteurs acharnés. Un ministre protestant, John Moore, en 1653, dans un pamphlet que cite M. Gonner [p. 160] dénonçait comme contraire à la loi divine l' « inclosure » qui « dépeuple d'hommes les bourgs et de blé les champs ». Mais voici une autre appréciation sur les « inclosures », émise trente ans plus tard : « enclore les champs serait pour les Anglais de plus de profit que les mines de Potosi pour le roi d'Espagne » [p. 162]. A son tour M. Gonner a recherché quels furent les effets des « inclosures » (Livre III : *Effects of inclosure*). Son témoignage leur est nettement favorable. Le problème, à le bien poser, est celui-ci : les « inclo-

1. J'ose à peine critiquer le style d'un ouvrage écrit en anglais. Mais voici — prise au hasard — une phrase qui est caractéristique du style de M. Gonner : « Now with regard to this point there are certain points to be considered ». « Maintenant en ce qui touche ce point il y a certains points qui doivent être pris en considération » [p. 124]. Je crois qu'une phrase pareille ne peut paraître bien écrite dans aucune langue.

sures » ont-elles, comme on l'a souvent affirmé, joué un rôle prépondérant dans cette grande révolution rurale qui, au dix-huitième siècle, en Angleterre, accompagnant et aidant la « révolution industrielle », aboutit à la disparition de la classe des petits propriétaires, au dépeuplement des campagnes et à la décadence de la culture des céréales ? Par une étude minutieuse des textes et des statistiques (mais ces statistiques sont-elles absolument sûres ?) M. Gonner s'efforce de prouver, avec succès, semble-t-il, que les « inclosures » n'ont pas toujours ni partout eu pour résultat le recul des emblavures. Les « inclosures » forçaient à de grandes dépenses les petits propriétaires, moins aptes par ailleurs que les grands seigneurs fonciers à profiter des améliorations techniques qu'elles permettaient ; par là elles ont pu hâter la décadence de la classe des paysans propriétaires ; M. Gonner le reconnaît, mais il fait remarquer (et qui pourrait le contredire ?) que d'autres causes encore — introduction de méthodes agricoles nouvelles, exigeant l'emploi de capitaux, disparition des industries rurales — ont contribué à précipiter la chute de cette classe. Enfin et surtout il n'a pas de peine à montrer que l'antique système de l' « open field », devant les progrès de la technique agricole (auxquels, par la fixation traditionnelle des assolements, il opposait un obstacle à peu près insurmontable), — et sans doute aussi devant les progrès de l'esprit individualiste, — ne pouvait se maintenir. Rien de plus vrai. Et pourtant quelque chose empêche que l'argumentation de M. Gonner ne soit pleinement convaincante ; il a considéré les faits uniquement en juriste et en économiste, non en historien ; il a négligé d'observer le milieu dans lequel eut lieu le mouvement des inclosures, au dix-huitième siècle, c'est-à-dire pendant le siècle de la révolution rurale. Dans l'Angleterre d'alors, où tous les organes du pouvoir, le Parlement, les autorités locales, où toute l'influence sociale, au moins dans les campagnes, étaient entre les mains de la gentry, c'est-à-dire de l'aristocratie foncière, comment croire que, au moment des inclosures, les intérêts des petits paysans aient toujours été sauvegardés ? Il y avait tant de moyens de les léser : par exemple (M. Gonner le montre) en ne tenant compte, lorsqu'il s'agissait de fixer les compensations auxquelles les paysans avaient droit pour la suppression du communal, que des droits légaux qu'ils pouvaient posséder sur lui ; à côté des droits légaux, des tolérances de fait très anciennes, très importantes, s'étaient établies [p. 373]. Au surplus, M. Gonner ne reconnaît-il point lui-même que dans les comtés qui furent « enclos », surtout au dix-huitième siècle, le nombre des pauvres augmenta sensiblement ?

***

M. Augé-Laribé a consacré le livre, auquel il a donné le titre un peu vague de « *l'Évolution de la France agricole* » à l'examen d'un problème précis que l'on peut formuler comme il suit : « l'exploitation agricole évolue-t-elle dans le même sens que l'exploitation industrielle et l'exploitation commerciale, et tend-elle, comme celles-ci, à prendre la forme capitaliste ? » Ce problème paraît préoccuper M. Augé-Laribé. Un travail

d'histoire des doctrines [1] et surtout une étude intelligente et précise sur la viticulture languedocienne [2] l'avaient préparé à écrire l'ouvrage de synthèse et de vulgarisation qu'il nous donne aujourd'hui.

Malgré quelques imprécisions de langage (le mot d'agriculture industrielle qui fait équivoque revient trop souvent dans son livre) M. Augé-Laribé paraît avoir distingué, comme il convient, le problème qui a été énoncé plus haut, de deux autres problèmes, plus particuliers, que l'on confond trop souvent avec lui : « la petite exploitation rurale recule-t-elle devant la grande exploitation ? » et « le machinisme est-il en train de conquérir la production agricole comme il a conquis la production industrielle ? » On l'a souvent montré : qu'il s'agisse de production agricole ou de production industrielle, capitalisme ne veut pas nécessairement dire : grande exploitation, ni exploitation fondée sur le travail des machines ; la petite exploitation peut, tout en subsistant, telle quelle, perdre son indépendance, et passer sous la domination d'une entreprise capitaliste. M. Augé-Laribé, à son tour, nous parle du petit propriétaire cultivateur de betteraves ; son champ lui appartient en propre, mais sa récolte, qui a été longtemps à l'avance retenue par contrat, a cessé de lui appartenir ; les semences mêmes, bien souvent, lui auront été livrées par ce même industriel en sucre qui achète ses récoltes ; il se trouve, dit M. Augé-Laribé, « à peu près dans la situation d'un travailleur à domicile produisant sur commande pour un grand magasin » [p. 51]. L'ennemi le plus redoutable qui menace l'indépendance du petit propriétaire paysan n'est pas le grand propriétaire foncier son voisin, c'est l'industriel ou le négociant qui règne en maître sur le marché sur lequel les agriculteurs doivent écouler leurs produits. Le capitalisme est commerçant avant d'être producteur. On eût voulu voir M. Augé-Laribé insister avec plus de force sur les faits de ce genre et marquer les analogies évidentes qu'ils présentent avec l'histoire, telle que nous commençons à la connaître, des débuts du capitalisme industriel.

M. Augé-Laribé est un esprit critique, et, semble-t-il, quelque peu sceptique. Il a consacré à l'examen des statistiques agricoles des pages excellentes. Les détails qu'il donne sur certaines de ces statistiques sont propres à confondre les personnes médiocrement au courant, en même temps qu'à rassurer les historiens qui étudient des périodes pour lesquelles il est impossible de se procurer des données statistiques ; on en vient à se demander si l'absence de statistiques n'est pas une garantie d'exactitude. Rappelons que les auteurs du questionnaire sur lequel a été fondée la statistique de 1882 n'ont pas craint de poser à chaque secrétaire de mairie 1253 questions. La simple logique ferait croire que dans une même statistique le total des exploitations doive être égal au total des exploitants, — à quelques unités près naturellement, car de légères erreurs sont bien permises ; or le chiffre des exploitants dépasse celui des exploitations dans la

1. *Grande ou petite propriété ? Histoire des doctrines en France sur la répartition du sol et la transformation industrielle de l'agriculture*, in-8, Montpellier 1902 (thèse fac. de droit Montpellier).

2. *Le problème agraire du socialisme. La viticulture industrielle du midi de la France*, in-8, Paris, 1907 (*Bibl. socialiste internationale* VII),

statistique de 1882 de plus de huit cent mille unités et dans celle de 1892 de plus de un million cinq cent mille unités. Il est impossible de critiquer avec plus de justesse et d'esprit que ne l'a fait M. Augé-Laribé les jérémiades que l' « abandon des campagnes » arrache à certains économistes, impossible d'analyser avec plus de finesse les raisons, si souvent méconnues, qui poussent vers les villes les ouvriers agricoles.

M. Augé-Laribé a très bien vu les difficultés du problème auquel il s'attaquait. Les a-t-il trop bien vues ? est-ce pour cette raison que ses conclusions manquent de précision ? Certes il est permis de se demander s'il était possible de donner à la question qu'il posait une réponse définitive. Son livre, je l'ai dit, est un ouvrage de synthèse ; possédons-nous les monographies locales qui seraient indispensables à la construction d'une pareille synthèse ? tous ceux qui s'intéressent à l'économie rurale savent bien que non. Le sujet est donc, peut-être autant que l'auteur, responsable de l'impression d'indécision que laisse le livre. Pourtant les lecteurs de l'ouvrage que M. Augé-Laribé, comme je l'ai rappelé plus haut, a naguère consacré à l'examen du même problème, envisagé cette fois dans le cadre plus étroit de la viticulture languedocienne, se souviendront sans doute que là aussi la même absence de netteté dans les conclusions se faisait sentir. Et puis lorsque, au terme d'une recherche, l'on n'a abouti à aucune conclusion positive, n'est-il pas possible de dire nettement que l'on ne sait pas ? Il semble bien que M. Augé-Laribé n'ait pas analysé avec une rigueur suffisante les données mêmes du problème qu'il cherchait à résoudre. On peut poser d'abord la question sous une forme en quelque sorte historique : depuis une date déterminée, jusqu'à nos jours, l'exploitation rurale s'est-elle transformée dans un sens capitaliste ? cette question-là, en théorie du moins, et toutes réserves faites sur les difficultés pratiques de la documentation, est susceptible d'une réponse précise. Vient ensuite une seconde question, que voici : « cette évolution paraît-elle devoir, dans l'avenir, se poursuivre et s'accentuer ? » ici la réponse comportera évidemment une part d'indécision : les sciences sociologiques, on le sait, n'en sont pas à prévoir avec certitude. Enfin rien n'interdit de chercher à formuler, sur l'évolution de l'agriculture vers le capitalisme (à supposer qu'on ait constaté cette évolution) un jugement de valeur ; on la trouvera mauvaise ou bonne, selon que l'on s'est formé, sur la société idéale, telle ou telle conception. N'est-ce pas pour avoir quelquefois confondu entre eux ces trois problèmes, ou plutôt ces trois aspects distincts d'un même problème, que M. Augé-Laribé s'est trouvé empêché de donner aux conclusions d'un livre, par ailleurs si intéressant, toute la netteté et la fermeté qu'on eût pu désirer ?

Marc Bloch.

LES SOURCES DE L'ARGOT ANCIEN

M. Lazare Sainéan s'est juré de faire la pleine et entière vérité, la vraie vérité — en un mot, la vérité tout court sur un sujet que tant d'incom-

pétences phraseuses ou d'ignorances intrépides ont obscurci et compliqué comme à plaisir : il est pourtant, de lui-même, assez obscur déjà et compliqué ! — Dès 1907, l'auteur consacrait à l'Argot Ancien une excellente monographie que nous avons signalée en son temps. Il nous donne aujourd'hui, en deux tomes, le recueil des matériaux dont il s'était servi[1]. Mais c'est un recueil de matériaux avec beaucoup de choses autour...

Le premier tome est consacré aux origines — depuis le XIIIe siècle (puisque c'est alors que pour la première fois le nom même d'un langage spécial, du *jargon*, apparaît dans deux textes français), jusqu'au début du XIXe. Une introduction copieuse et précise résume les principales données linguistiques et littéraires du sujet ; puis viennent les documents jargonnesques, tous singulièrement rares et d'autant plus précieux. Voici d'abord, publiée pour la première fois dans son intégrité, la célèbre enquête du procureur de Dijon en 1455 sur la bande des Coquillards : on sait le parti qu'en tira Marcel Schwob. Voici les fameuses ballades de Villon, le *Jobelin*, qui a exercé déjà la sagacité de tant de curieux et d'érudits. C'est M. Pierre Champion, l'historien de Charles d'Orléans, qui, prêtant son concours à M. Sainéan, s'est chargé d'en donner un essai d'édition critique d'après le texte imprimé de Pierre Levet pour les six premières, et le manuscrit de Stockholm pour les autres. Mais hélas ! même après la découverte du vocabulaire des Coquillards, il faut nous résigner à ne point comprendre la majorité des termes jargonnesques qu'employait Villon. Consolons-nous en pensant que Marot déjà, et avant lui les imprimeurs de la fin du XVe siècle n'étaient pas plus heureux — peut-être moins ! — que nous.

D'autres textes suivent, tous aussi rares et moins connus : un curieux opuscule de 1596, *La Vie généreuse des Mercelots, Gueuz et Bœsmiens, contenans leur façon de vivre, subtilitez et gergon* ; l'intéressant *Jargon ou Langage de l'argot reformé, comme il est de présent en usage parmy les bons pauvres*, imprimé vers 1628 par le tourangeau Olivier Chéreau ; *la Response et complaincte* de 1630 qui s'y rattache directement ; enfin une série de documents littéraires, d'extraits des Mystères ou de diverses productions romanesques et qui complètent la gerbe. Une riche gerbe, en vérité — et qui n'a pas d'intérêt seulement pour le linguiste. L'historien peut y trouver son profit. S'il en doute, qu'il lise la très intéressante étude de M. Pierre Champion, imprimée en appendice sous un titre que je n'aime pas beaucoup, entre parenthèses[2] : car le mot de classe, à la rigueur, peut s'appliquer à la « classe rurale » — encore comprends-je mal qu'on persiste à l'employer au pluriel ; mais appliqué aux clients choisis de la Justice, j'avoue ne plus lui trouver de sens précis. — L'étude de M. Champion est une esquisse, mais très nourrie, et qui montre bien l'intérêt du sujet.

Le tome deuxième est tout entier consacré à ce XIXe siècle, qui devait voir

1. Les *Sources de l'Argot Ancien*, Paris, Champion, 1902, 2 vol. in-8.
2. Notes pour servir à l'histoire des classes dangereuses en France, des origines à la fin du XIe siècle.

à la fois le plus magnifique épanouissement de l'argot — et sa ruine totale. Il s'ouvre par un document des plus précieux — le premier de ce genre qui nous soit parvenu depuis l'enquête des Coquillards Dijonnais : le vocabulaire des Chauffeurs. Puis vient le vocabulaire de ce Vidocq, forçat devenu policier, et qui connaissait son sujet de première main ; divers documents suivent, soit purement argotiques, soit littéraires et de moindre importance. Une conclusion très développée sur les survivances de l'Argot Ancien, avec un lexique — enfin, un glossaire étymologique de plus de deux cents pages terminent l'ouvrage. Il appelle une suite : M. Sainéan s'est arrêté, en effet, en 1850. Un nouveau livre, sur l'Argot moderne ou le langage populaire parisien, complètera bientôt et parachèvera cette vaste, méthodique et curieuse enquête.

L. F.

CORRESPONDANCE

Nous avons reçu de M. Philippe Champault la lettre suivante que nous publions bien volontiers :

Monsieur le Directeur,

Permettez-moi d'ajouter un post-scriptum aux articles que la *Revue de Synthèse historique* vient de publier sur *la science sociale d'après Le Play et de Tourville*.

Mon but serait pleinement atteint, si, après avoir fait connaître notre méthode d'investigation et les conceptions scientifiques qui s'en dégagent, je provoquais des objections de la part de ceux qui ne seraient pas entièrement convaincus.

La lecture de mes articles a, si je ne m'abuse, donné l'impression que notre science sociale devance, et dépasse *définitivement*, les sociologies concurrentes. Aucune assurément ne pourrait donner l'équivalent de la synthèse que j'offre à vos lecteurs. La continuité de notre effort depuis 80 ans en vue de serrer de plus près l'observation et, par elle, l'objectivité des choses, les progrès parallèles de nos moyens d'investigation et de nos précisions sur l'objet de la science, la spontanéité avec laquelle nous sacrifions des conclusions paraissant acquises, devant les faits mieux vus, certaines clartés fondamentales, à peine soupçonnées du dehors, — et chez nous nettes et définitives (comme la prédominance générale de la vie privée sur la vie publique, la supériorité sociale de l'initiative et de la valeur individuelle sur le communautarisme socialiste) ; plus généralement les résultats démontrés ou ébauchés dans une foule de directions ; par dessus tout, notre méthode relevant nettement de l'observation scientifique dès l'origine, s'en rapprochant de plus en plus à chaque pas, et arrivant bientôt à la posséder vraiment et à s'en rendre compte de mieux en mieux, tout cela constitue en notre faveur une prévalence manifeste.

Qu'il reste des objections, que l'on découvre des lacunes, que bien des

perfectionnements soient nécessaires à la Nomenclature et au reste, je l'accorde, et j'ajoute que cela est la marque d'une science se *dégageant progressivement des faits* ; il n'y a que les *systèmes* jaillissant tout armés d'un cerveau qui aient la prétention naïve d'arriver à bien du premier coup.

Il faut d'ailleurs comprendre que si la nomenclature investigatrice répond aux besoins des études sur le vivant, elle répond sûrement, par là même, aux besoins de l'histoire ; que c'est en la perfectionnant sur le vivant qu'on la perfectionnera pour l'histoire ; que d'ailleurs les vues de l'esprit pour son amélioration ne peuvent être que des hypothèses ; que les vraies améliorations doivent surgir des difficultés de l'analyse et de la solution de ces difficultés.

Et il faut se persuader ensuite qu'il y a déjà, dans les résultats acquis, de quoi bouleverser *légitimement* les méthodes historiques actuelles.

Nous n'en sommes plus à la voiture de Cugnot en face de laquelle on pouvait se demander si la traction par la vapeur serait jamais pratique ; nous avons dépassé la découverte de la chaudière tubulaire de Séguin, découverte décisive ; mais peut-être ne tenons-nous pas encore les machines puissantes des grands express modernes. Nous n'en pouvons pas moins affirmer que le problème de la traction mécanique est résolu, et construire des chemins de fer. Aux ingénieurs de le comprendre, d'apprécier la rectitude de la méthode et ses premiers résultats, et de se hâter vers les solutions plus élégantes, mais à partir des solutions fondamentales, déjà acquises. Certes la science n'est pas parfaite ; mais elle est faite, et le devoir de tout esprit que ces questions intéressent est de travailler à la parfaire.

Voilà où la lecture attentive et réfléchie de mon travail devrait conduire, si je n'ai pas été au-dessous de ma tâche.

Quoi qu'il en soit, je serais très heureux d'avoir, de quelques-uns de vos lecteurs, des objections ou des difficultés ; j'y répondrais de mon mieux, et avec grand profit, sinon pour mon partenaire, au moins pour moi : je n'ai jamais travaillé à résoudre une objection sans qu'il en soit résulté pour moi des lumières, — une rectification ou un progrès. J'appelle donc les difficultés, à cette condition, pourtant : qu'elles portent sur notre science sociale elle-même, et ne nous entraînent pas aux champs lointains des vagues sociologies ou des philosophies creuses.

Veuillez agréer, etc.

Philippe CHAMPAULT,
Chatillon-sur-Loire (Loiret).

*
* *

Eugène DUPRÉEL, *Le rapport social, essai sur l'objet et la méthode de la sociologie*, Paris, Alcan, 1912, IV-304 pp. in-8°. — L'auteur se pose un problème d'ordre méthodologique. Il cherche à définir ce qu'est le fait social. On ne peut plus mettre en doute l'existence des sciences sociales. Elle s'impose à nous. Ce qui importe maintenant, c'est d'en bien définir d'abord

l'objet. Cela fait, on pourra s'efforcer de découvrir les lois qui régissent la vie sociale.

En procédant par élimination l'auteur établit que la notion de société réunit des faits biologiques, des faits psychologiques et des phénomèmes physiques qu'aucune science non sociale n'étudie dans leur rapport mutuel. Ce qui caractérise surtout la notion de société, c'est la réunion en une synthèse confuse « du physique et du psychologique ». Elle implique des rapports entre eux qui apparaissent comme des rapports d'influence réciproque, de conditionnement mutuel, d'antécédent à conséquent, de cause à effet. « L'objet de la science sociale consiste donc en éléments psychologiques, actes de connaissance et actes de volontés, et activité physique, actions corporelles, phénomènes mécaniques, physiques, chimiques, impliquant des choses. » Mais pour arriver « à une unité d'explication et pour énoncer des lois homogènes », il faudra considérer la combinaison de ces deux sortes d'éléments hétérogènes (le psychologique et le physique) *sous sa forme la plus élémentaire*. C'est cette forme que l'auteur appelle *le rapport social*. « Je dis qu'il existe un rapport social entre deux individus donnés lorsque certains états psychologiques de l'un d'eux — connaissance, sentiments, volonté — et certaines actions accomplies par lui dépendent de l'existence et de la manière d'être de l'autre individu et réciproquement. » La sociologie consistera ainsi dans l'étude des rapports sociaux. Ce qui distingue la science sociale de toutes les autres c'est qu'on n'y saisit la nature du présent que par le considération du futur. « Le futur est le temps que la sociologie saisit dans le présent comme le passé est le temps qu'y voient d'autres sciences. Pour la biologie notamment le présent est du passé accumulé ; pour la sociologie, c'est surtout de l'avenir en puissance. » Or, le rapport social, qui est une synthèse de sentiments et d'actes, présente adéquatement le présent gros de l'avenir. « Lorsque je dis : cet homme est l'esclave de cet autre, cela enveloppe des faits et des sentiments futurs... autant qu'un état présent, et je saisis d'un seul coup, en un seul acte de connaissance, le rapport d'actes présents à des actes futurs et à des sentiments futurs ou éventuels. »

Pour démontrer l'efficacité de la notion du rapport social, notion forgée sans doute avant l'auteur par d'autres [1], mais clairement déterminée et méthodiquement étudiée seulement par lui, M. Dupréel tâche d'y ramener les notions fondamentales du droit, de l'économie politique, de la religion et de la morale, de l'art et de la science. Passant à l'étude des lois sociologiques générales, l'auteur essaie de démontrer que subsumer les faits sociaux, les actes et les sentiments qui y sont liés sous la forme d'un ensemble de rapports sociaux de toutes espèces est non seulement une manière commode de les décrire, mais aussi de les expliquer. « Les rapports sociaux sont en fin de compte des expressions de lois sociologiques.

1. Il est intéressant d'observer l'importance de cette notion dans la conception matérialiste de l'histoire, bien que le contenu n'en soit pas clairement déterminé.

On formule une loi sociologique lorsqu'on met, par exemple, en évidence certaines incompatibilités entre un usage très généralisé de la monnaie et l'esclavage ou le servage. » Ici nous avons une liaison de cause à effet entre deux espèces de rapports sociaux. Les rapports d'une seule espèce expriment aussi une relation constante, une loi. Qu'est-ce qu' « affirmer le rapport général de maître à esclave sinon exprimer une relation constante, une *loi* de la conduite et des sentiments d'une multiplicité indéfinie d'individus » ? On voit ainsi que le rôle de la notion du rapport social dans l'explication sociologique est énorme. « Expliquer un fait social, c'est le faire entrer dans le système des rapports sociaux où il a sa place. » Mais un fait social peut faire partie d'un nombre considérable de rapports sociaux dont quelques-uns peuvent être très généraux tandis que quelques autres, au contraire, sont très particuliers. Pour l'expliquer intégralement il faudra « le situer dans les rapports sociaux individuels, pour en trouver les causes prochaines ; puis on trouvera les causes éloignées en découvrant les rapports sociaux généraux dont les rapports individuels ne sont que des cas particuliers ». L'explication historique proprement dite ne cherche que les rapports sociaux individuels. L'explication scientifique qui vise à des lois générales va plus loin et trouve les rapports généraux qui nous expliquent les rapports individuels. La science sociale cherchera aussi à retenir les lois qui énoncent un rapport constant entre un très grand nombre de faits sociaux. « Les lois sociologiques... seront d'une part les propositions correspondant à l'affirmation des rapports sociaux très généraux, déterminant et liant entre eux un très grand nombre de faits et de sentiments dans une société donnée ou dans toutes les sociétés, d'autre part les propositions énonçant une liaison entre deux rapports sociaux très généraux comme un rapport de cause à effet, ou simplement une liaison entre un rapport social très général et un fait quelconque qui peut n'avoir rien de social en lui-même. »

Pour démontrer l' « union intime de la notion du rapport social avec l'expression scientifique en sociologie » et l'utilité de la considération des rapports sociaux dans la recherche des lois sociologiques, l'auteur prend un groupe de rapports sociaux très généraux, — les rapports de l'égalité et de l'inégalité. Les lois de l'égalité et de l'inégalité qui correspondent à ces rapports semblent à notre auteur être au nombre des lois les plus générales de la sociologie. Il énonce ainsi la loi fondamentale des sociétés et le principe de leur formation : « Aux rapports sociaux d'inégalité de sens inverse, et par leur combinaison, tend à se substituer un rapport social synthétique que nous appellerons rapport d'égalité ». La cause initiale de l'activité sociale, de la combinaison des actions individuelles, ce sont les états d'inégalité partielle, et le premier résultat de cette activité c'est l'instauration d'un certain minimum d'égalité. La notion de classe sociale est issue d'une combinaison d'égalité et d'inégalité. « L'égalité entraîne les égaux à participer de leurs supériorités et de leurs infériorités. » « Une classe est un ensemble d'égaux qui soutient avec le reste de la société certains rapports d'avantage ou de désavantage. » Dès lors le mécanisme de la formation des

classes sociales, leurs rapports entre elles, leur fusion incessante et leurs dissociations perpétuelles résumeront le mécanisme social tout entier, et les lois de ce mécanisme seront les lois générales de l'activité sociale. La tendance générale vers l'égalité s'expliquera par trois causes dont les deux dernières résultent de la première : 1) du mécanisme normal de la vie sociale ; 2) de l'effort conscient de l'inférieur qui veut diminuer la distance qui le sépare du supérieur ; 3) de l'effort conscient du démocrate vers l'égalité comme vers un idéal. Dans notre société moderne ce qui contribue le plus à l'égalité, c'est la généralisation de l'emploi de la monnaie, le progrès des moyens de communication et l'augmentation et la densité croissante de la population. « La direction propre du mouvement social, le progrès d'organisation des sociétés... c'est la même chose qu'un progrès de l'égalité de fait et de droit. » Mais ce serait se faire la plus fausse idée de l'évolution de la vie sociale que de penser que la seule égalité va en croissant, tandis que l'inégalité diminue à mesure que se développent les sociétés avancées. A chacune des causes favorisant l'égalité il est facile de faire correspondre un facteur d'inégalité. Le supérieur s'efforce d'accentuer les inégalités comme l'inférieur tâche de les diminuer. La vie même, les accidents de toutes sortes, les inventions engendrent l'inégalité. Et c'est l'inégalité qui est « comme une cause motrice et un aliment du travail d'égalisation essentiel à la vie sociale. L'inégalité de fait et l'égalité relative qui s'établit, se conditionnent et se déterminent l'une l'autre. Ce sont non seulement deux quantités *corrélatives*, mais aussi *nécessaires* l'une à l'autre. Ce sont deux moments successifs d'une sorte de rythme social qui forme tout le contenu du mouvement de la vie sociale.

Mais si les rapports sociaux de l'égalité et de l'inégalité peuvent embrasser et subsumer toute la vie sociale, il ne faut pourtant pas exagérer l'importance de ces lois considérées en elles-mêmes. On peut décrire de même et « expliquer la matière sociale en la subsumant sous les concepts suffisamment généralisés d'antagonisme, par exemple, de sélection, d'association, d'entr'aide, d'imitation, de coercition ». Mais les lois d'égalité et d'inégalité peuvent être exprimées avec le moins d'obscurité et d'équivoque et seront le plus utiles à la solution des problèmes plus particuliers, à la recherche des causes prochaines et du mécanisme précis des phénomènes sociaux. « Cette forme a l'avantage de laisser toujours transparaître le rapport des individus en contact les uns avec les autres par leurs actes et leurs sentiments [1]. » — L.-A. Tcheskis.

***

A. Bochard, *Les lois de la sociologie économique*, Paris, Rivière et Cie, 1913, 352 pp., in-8°. — Le problème que l'auteur a cherché à résoudre est le suivant : Quelles sont les bases de la société ? Ses recherches l'ont amené

1. Pour l'analyse du dernier chapitre nous renvoyons le lecteur au résumé publié par la *Revue de Métaphysique et de Morale* sous le titre : *Sur les rapports de la logique et de la sociologie, ou théorie des idées confuses*, n° de juillet 1911.

à cette solution : « Les bases de la société reposent sur le travail matériel et intellectuel des générations successives dans lequel est entrée une part toujours plus grande d'invention. » Il attribue l'influence la plus grande aux inventions économiques et techniques, qui ont mis leur marque sur les formes de gouvernement, sur le droit, sur l'art, la religion, et même sur les théories scientifiques. L'origine du social, c'est, d'après M. Bochard, l'invention. « Langue, religion, pouvoir politique, organisation économique, technique et morale ont comme origine les inventions qui sont nées et se sont propagées au sein des groupes primitifs, familles, clans, tribus, cités. » Le fait social a pour caractéristique, d'après notre auteur, d'une part la répétition (tradition, coutume, mode, imitation) et d'autre part la contrainte, qui se manifeste surtout dans les règles juridiques et les normes éthiques. Les deux écoles françaises, celle de Tarde et celle de M. Durkheim, sont ainsi toutes les deux dans le vrai. La sociologie doit être objective, mais le sociologue doit se servir de l'interpsychologie pour découvrir le secret des transformations sociales qui sont incessantes. — L-A. T.

*
* *

M. René Worms publie une seconde édition, revue, mais sans changement interne, de *l'Objet des sciences sociales*, premier volume de sa *Philosophie des sciences sociales* (*Bibl. sociol. intern.*, Paris, Giard et Brière, 1913, in-8°).

*
* *

Il a paru, ces derniers temps, d'importantes rééditions d'ouvrages qui intéressent, de près ou de loin, la *Revue*. La librairie Armand Colin a réimprimé les *Essais de critique générale* de Renouvier (Premier Essai, *Traité de logique générale et de logique formelle*, 2 vol. in-8° carré ; Deuxième Essai, *Traité de Psychologie rationnelle* d'après les principes du Criticisme, 2 vol. ; Troisième Essai, *Les principes de la Nature*, 1 vol.) : nous reviendrons sur cette publication. La librairie Hachette a réédité, chacun en un volume in-8°, le *Traité de l'enchaînement des idées fondamentales dans les Sciences et dans l'Histoire* et l'*Essai sur les Fondements de nos Connaissances et sur les Caractères de la Critique philosophique* de Cournot. Presque en même temps, M. E.-P. Bottinelli publiait à la même librairie les *Souvenirs (1760-1860)* de ce penseur remarquable et si longtemps méconnu : ils accompagnaient, comme thèse complémentaire, une étude sur *Cournot métaphysicien de la connaissance*. Cournot est presqué à la mode aujourd'hui, en France. C'est la vogue de Gobineau en Allemagne qui a provoqué la réédition par la librairie Firmin Didot de l'*Essai sur l'Inégalité des races humaines*, 2 forts volumes in-12°.

*
* *

Joseph Perreau, *L'Épopée des Alpes*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1903-1912, 3 vol. in-8. — Le commandant Perreau, ancien professeur à l'École

de Saint-Cyr, s'est proposé d'exposer les événements militaires dont les Alpes occidentales ont été le théâtre et de dégager à l'usage des officiers un certain nombre d'enseignements pour la conduite des opérations en montagne. Le but de l'ouvrage est, de la sorte, double, — à la fois historique et didactique ; c'est dire qu'une partie seulement en appartient à l'histoire et qu'il ne saurait être question ici de discuter les conclusions qu'extrait l'auteur du récit des faits : c'est là affaire de spécialistes.

En tant qu'étude historique, l'ouvrage offre un caractère hybride, et il semble qu'au cours du long intervalle qui a séparé l'apparition des différentes parties, l'auteur ait modifié sa méthode et son dessein même : le premier volume (des origines à la fin du XVIIe siècle) est simplement une vulgarisation consciencieuse et bien informée : les deux autres volumes (tome II, 1700-1800 ; tome III : la campagne de France dans le Sud-Est) sont, le dernier surtout, en beaucoup de points, une étude historique originale, faite en partie d'après des documents inédits et renouvelant ou précisant l'histoire des faits jusqu'ici négligés ou insuffisamment mis en lumière : l'exposé des campagnes de Berwick et des opérations de 1814 est en particulier à retenir. Il est toutefois à regretter que l'auteur, pour alléger son récit, ait cru utile de supprimer l'appareil de notes et de références, en se contentant d'indiquer en gros ses sources.

L'effort le plus intéressant de l'auteur a tendu à dégager, en indications nettes, les conditions générales et permanentes des opérations militaires dans la région alpestre : pour un pays où plus impérieusement que nulle part les faits stratégiques sont commandés par le terrain, il n'était pas indifférent que cet effort fût fait par un officier familiarisé, comme le commandant Perreau, par sa carrière à la pratique de la montagne.

Les notions d'histoire politique et l'exposé des faits généraux qui encadrent les récits de campagne sont suffisants et précis, puisés d'ordinaire à des sources correctes et intelligemment mises en œuvre. Cette étude intéressante constitue une contribution utile à l'histoire des pays alpins. — Marcel Blanchard.

BIBLIOGRAPHIE

BULLETIN CRITIQUE

HISTOIRE GÉNÉRALE

Uzureau, *Andegaviana* (12e série), Paris, Picard, et Angers, Siraudeau, 1912, 572 pp. in-8. — L'infatigable directeur de *L'Anjou historique* poursuit sa publication de notes et de documents sur les sujets les plus variés, depuis le IXe siècle jusqu'à 1895. Il y a là beaucoup de renseignements utiles, dont l'histoire générale peut faire son profit. — G. Weill.

Uzureau (abbé), *Andegaviana* (13e série), Paris et Angers, 1913, 464 pp. in-8. — L'abbé Uzureau continue ses publications de documents sur l'Anjou. La 13e série se rapporte surtout au XIXe siècle. Citons également des brochures de lui, extraites de la *Revue de Lille*, sur le prêtre gallican Bernier (dont M. Houtin a fait la biographie), sur la captivité de Clemanceau chez les Vendéens en 1793 ; et d'autres sur *L'ancienne Université d'Angers, Le premier abbé de la Trappe de Bellefontaine* (1792-1830), *La suppression de la gabelle en 1789, Les Fédéralistes angevins en 1793*, les *La Rochejacquelin en 1809, Une nomination ecclésiastique sous le gouvernement de juillet.* — G. W.

Lemenestrel, *L'instruction en France date-t-elle de la Révolution ?* Paris, Champion, 304 pp. in-12. — Ce livre est une histoire très rapide et très superficielle de l'enseignement en France depuis les Druides jusqu'à 1789. Il veut combattre l'idée d'après laquelle l'ignorance était générale sous l'ancien régime ; était-ce la peine de faire campagne contre une théorie depuis longtemps abandonnée ? Plus intéressant que le livre est un appendice de trente-cinq pages, sur l'instruction publique à Dreux avant et pendant la Révolution ; ici l'auteur est sur un terrain qu'il connait bien. — G. W.

Fosseyeux, *Les écoles de charité à Paris sous l'ancien régime et dans la première moitié du XIXe siècle*, Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France, 1912, 144 pp. in-8. — L'histoire de l'instruc-

tion primaire en France est à peine ébauchée ; aussi convient-il de bien accueillir les monographies qui lui sont consacrées, surtout quand elles reposent, comme le présent ouvrage, sur une étude sérieuse des documents d'archives et des livres imprimés. Les écoles de charité parisiennes sont à la fois des œuvres scolaires et des œuvres d'assistance ; nées vers 1640 dans le cadre paroissial, développées au XVIIIe siècle, elles reparurent après 1800, surtout pendant la Restauration, jusqu'à ce que la loi Guizot fit prévaloir en 1833 une idée nouvelle, celle de l'enseignement populaire dirigé par l'État. Cette esquisse restreinte à Paris peut servir néanmoins à l'histoire générale de l'assistance comme à celle de l'instruction. — G. W.

EUGÈNE POTTET, *Histoire de Saint-Lazare, 1122-1912*, Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1912, XI-340 pp. in-12. — Saint-Lazare est d'actualité. De nombreux livres paraissent ou vont paraître sur la vieille prison. Ce sont en général des livres rapidement écrits, sans longues recherches et sans grande utilité pour l'historien. Le public lira avec intérêt la petite monographie de M. E. Pottet. — A. F.

HARDY, *Mes loisirs*, t. I, Paris, Alphonse Picard, 1912, XXI-455 pp. in-8. — Le libraire Hardy appartient à la lignée de ces « bourgeois de Paris », anonymes ou connus, qui nous ont laissé tant de journaux et de mémoires importants sur diverses époques de notre histoire. De 1764 à 1789 il nota sans relâche tous les évènements parisiens dont il avait connaissance, faits politiques ou économiques, délits et crimes, phénomènes météorologiques, et surtout incidents de la lutte soutenue par le Parlement contre le pouvoir royal, par le jansénisme contre l'archevêché. Son journal, conservé au département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale, a été consulté, cité plus d'une fois par les érudits ; mais tous ont reculé devant la publication de ces huit volumes in-folio. Deux bibliographes plus audacieux ont résolu de nous en donner du moins les parties principales, en supprimant le menu détail des faits divers, en omettant aussi les documents officiels que Hardy reproduit intégralement et qu'on peut trouver ailleurs. Quelques critiques exigeants regretteront ces coupures ; mais les lecteurs de ce premier volume, qui renferme beaucoup de détails utiles sur les années 1764-1773, remercieront MM. Maurice Tourneux et Vitrac du nouveau service rendu par eux à l'étude du XVIIIe siècle. — G. W.

LHOMER, *François de Neufchâteau*, Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1913, X-230 pp. in-12. — Très oublié aujourd'hui, François de Neufchâteau fut pourtant membre de l'Assemblée Législative, ministre et Directeur sous le Directoire, président du Sénat sous Napoléon ; esprit inventif, il eut des idées heureuses sur l'enseignement public et organisa la première Exposition. Ses nombreuses fonctions ne l'empêchèrent pas de demeurer toujours et avant tout un homme de lettres, admirateur de Voltaire, bouleversant le Paris de 1793 avec sa comédie de *Paméla*, et rimant jusqu'à la

veille de sa mort en 1828. M. Lhomer a écrit sur lui une biographie intéressante et solide, où l'on regrette parfois le manque de références précises. — G. W.

Henry Houssaye, *Iéna et la campagne de 1806*, Paris, Perrin, 1912, LV-274 pp. in-12. — Voici le dernier livre de l'auteur de *1814* et de *Waterloo*, livre beaucoup moins fouillé que les précédents, plus rapide, mais qui contient encore de beaux récits de batailles. L'auteur n'a pas pu l'achever : il a dû s'arrêter après la description d'Auerstaedt, et c'est M. Madelin qui, sur la prière de la famille, a mené l'histoire de la guerre jusqu'à la destruction complète de l'armée prussienne. M. Madelin a écrit aussi l'introduction, qui est un éloge ému et vibrant de l'historien trop tôt disparu. — G. W.

Roos, *1812, Souvenirs d'un médecin de la Grande Armée*, Paris, Perrin, 1913, XXX-258 pp. in-12. — Ces souvenirs d'un médecin militaire wurtembergeois ont paru pour la première fois en 1832 en allemand ; ils méritaient d'être traduits. L'auteur conte ses aventures honnêtement, simplement, sans phrases, et nous donne ainsi l'impression tout-à-fait saisissante des souffrances causées par la retraite de 1812 ; sa vie de prisonnier, après le passage de la Bérésina, offre un égal intérêt. M. Holzhauser, qui vient de rééditer ce livre oublié, a découvert et publié récemment de nombreuses relations inédites par des officiers ou des soldats allemands de la Grande Armée. La préface du présent livre, par M. T. de Wyzewa, nous en donne de curieux extraits. — G. W.

Borrey (Capitaine Francis), *La Franche-Comté en 1814*, Paris-Nancy, Berger-Levrault, 1912, XX-310 pp., in-8. — M. Borrey a raison de qualifier de « neuf et attirant » le sujet qu'il a traité pour conquérir le doctorat ès-lettres. Disons tout de suite qu'il l'a bien traité. Ses recherches dans les dépôts publics, tant à Paris (Arch. Nationales, arch. histor. et admin. de la guerre) qu'à Besançon, Vesoul et Lons ont été exactes et fructueuses ; il a pu par surcroît se faire ouvrir, presque sans restrictions, les riches archives particulières du château de Buthiers, où se trouvent, entre autres trésors, les papiers de ce comte de Scey-Montbéliard qui joua un rôle de tout premier plan dans la Comté, en 1814-1815, comme chef du parti royaliste. Enfin, le dépouillement des imprimés a été bien conduit.

Pour ma part, je ne regrette guère qu'une chose : c'est que l'étude des questions politiques et économiques soulevées par le sujet même n'ait pas été poussée plus à fond. « Mon étude, dit M. Borrey, est militaire, politique et sociale » ; mais de lui même, très justement, il ajoute aussitôt : « elle est avant tout militaire ». C'est vrai. Je dirai plus : c'était inévitable, tant en raison de la personnalité même de l'auteur que du caractère et de la nature des sources. J'ajoute enfin qu'il faut tenir compte de la thèse complémentaire — que nous examinerons ici également — de M. B., sur « l'esprit public chez les prêtres franc-comtois pendant la crise de 1813 à 1815. — Tout de même, le regret persiste. Le titre, trop général, ne répond pas tout à fait

au contenu du livre. Voilà une critique que nul, il y a vingt ans seulement, n'aurait songé à adresser à l'auteur ; car, en ce temps-là, l'histoire précisément pensait qu'elle se suffisait à elle-même et ne s'aventurait pas volontiers hors de son domaine le plus étroitement délimité. Mais le temps a marché ; et M. Borrey, s'il avait pu nous faire un tableau plus poussé de la situation matérielle et morale de la Comté à la fin de 1813, à la fin de l'Empire — le beau sujet ! — aurait accru singulièrement l'intérêt de son livre et rendu aux études historiques un service plus grand.

Ceci dit, reste que le travail est solide, clair, bien conduit. On y trouvera : un tableau net de la situation militaire et politique des départements comtois en 1813 ; le récit très méthodique de leur invasion par Schwarzenberg ; l'histoire renouvelée et précisée des blocus et des capitulations peu glorieuses de Salins et de Joux ; toute l'histoire du siège de Besançon avec d'intéressants esquisses psychologiques des protagonistes : Marulaz, bon cavalier mais gouverneur irrésolu, prompt à s'affoler de responsabilités trop lourdes qu'il n'était pas fait pour porter ; le commandant Lafaille, cette bête noire des vieux Bisontins, mais en qui M. Borrey veut voir l'âme véritable de la défense ; Madame Marulaz dont le rôle nous est curieusement présenté ; autour d'eux, « ces états-majors pourris de l'intérieur, en qui toute énergie et tout esprit militaire étaient éteints » ; le magistrat de la ville, louvoyant ; les royalistes, trahissant. Signalons encore un intéressant chapitre sur les projets de Metternich, ses velléités de rattacher la Comté à l'Autriche ; un vigoureux réquisitoire contre l'inertie calculée et criminelle d'Augereau ; d'intéressantes évaluations sur les énormes dépenses causées par l'invasion ; enfin, un choix de documents inédits particulièrement curieux. C'est un bon travail d'histoire provinciale ; et c'est, par surcroît, une utile contribution à l'histoire, douloureuse et sans grandeur, de la ruine impériale et des débuts de la restauration monarchique [1]. — L. F.

Basil Jackson, *Waterloo et Sainte-Hélène*, Paris, Plon-Nourrit, 1912, XXI-280 pp. in-12. — L'officier qui a écrit ces notes se trouvait près de Wellington à Waterloo et suivit à Sainte-Hélène Hudson Lowe, dont il défend la mémoire. La traduction de ces souvenirs mérite donc d'être lue par ceux qui s'intéressent à l'épopée napoléonienne. — G. W.

Colonel Vachée, *Napoléon en campagne*, Paris, Berger-Levrault, 1913, 215 pp. in-8°. — Cet ouvrage, extrait de la *Revue militaire générale*, appartient à cette littérature napoléonienne anecdotique dont le public se montre si friand. Il est surtout destiné aux officiers, leur offre des descriptions et des récits attachants ; l'ambition de l'auteur a été de nous faire voir Napoléon « vivant, pensant et agissant dans son quartier impérial, avec ses passions et ses habitudes, sa voix et sa physionomie », de nous introduire en quelque sorte auprès de lui comme si nous appartenions à son état-major. C'est à coup sûr rendre service à des officiers que leur faire accom-

1. On regrette l'absence d'une Table des Matières et d'un Index.

plir un stage auprès de l'Empereur. M. V. a habilement utilisé les mémoires de l'époque ; une intéressante carte des environs d'Iéna, datant de 1800, complète le volume ; des détails peu connus nous sont donnés surtout sur Bacler d'Albe, directeur du bureau topographique impérial, un collaborateur fort modeste de Napoléon, mais qui était indispensable à l'Empereur, avait toute sa confiance, lui rendait en campagne des services quotidiens et de premier ordre. — P. Roques.

Thibaudeau, *Mémoires*, Paris, Plon-Nourrit, 1913, 561 pp. in-8. — C'est une longue carrière que celle de l'homme qui, après avoir siégé à la Convention, termina sa vie comme sénateur sous Napoléon III ; personnage prudent et sensé, très lié avec Fouché, Thibaudeau ne figura jamais au premier plan, mais vit de près les hommes marquants de la Révolution. Les mémoires qu'on nous donne aujourd'hui vont de 1799 à 1815 : préfet de la Gironde après le 18 brumaire, puis quelque temps conseiller d'État, Thibaudeau passa la plus grande partie de l'empire à Marseille comme préfet des Bouches-du-Rhône. Son témoignage vient compléter utilement les travaux qui, dans ces derniers temps, nous ont fait connaître l'histoire administrative du premier empire, si négligée autrefois. On peut le consulter aussi avec fruit sur la crise de 1814 et de 1815. Il est regrettable que l'éditeur de cet ouvrage ne nous dise rien sur l'époque où les mémoires ont été composés. — G. W.

Barthety, *Le maréchal Bernadotte et les souvenirs palois*, Paris, Champion, 1912, 30 pp. in-8. — Cette brochure d'un érudit des Basses-Pyrénées complète par de curieux souvenirs locaux le livre allemand de Klaeber sur Bernadotte prince royal de Suède. — G. W.

Perrin, *L'esprit public dans le département de la Meurthe de 1814 à 1816*, Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1913, 123 pp. in 8. — Ce fascicule des *Annales de l'Est* renferme une étude solide et précise, faite d'après des documents d'archives et des journaux locaux. Les Lorrains en 1814 servaient l'Empire sans ardeur, mais sans esprit d'opposition ; ils acceptèrent également Louis XVIII, mais la première Restauration réveilla leurs sympathies pour Napoléon, et les Cent-Jours furent accueillis, sinon avec enthousiasme, du moins sans difficulté ; à partir de Waterloo surtout, l'Empereur eut ses fidèles. Ce n'est pas que les Meurthois fussent hostiles de parti pris aux Bourbons ; mais quand les *ultras* firent mine de rétablir une noblesse privilégiée, de réserver les places importantes aux émigrés, la résistance devint générale jusqu'au jour où Louis XVIII rassura la bourgeoisie en renvoyant la Chambre introuvable. — G. W.

Georges Weill, *La France sous la monarchie constitutionnelle*, 1814-1848, (Bibl. d'hist. cont.), Paris, 1912, in-16. — M. Weill a mis à jour la première édition de son commode manuel, parue en 1902. L'histoire politique, sociale, religieuse et intellectuelle est traitée d'une façon objective et nette ; sans doute bien des points — surtout en matière économique — pour-

ront être renouvelés ou précisés par un dépouillement complet des documents d'archives. Déjà, avec sa bibliographie et les quelques notes du texte, le livre de M. Weill rendra les services d'un excellent instrument de travail. — G. B.

D'Antioche (comte), *Châteaubriand ambassadeur à Londres*, Paris, Perrin, 1912, 449 pp. in-8. — Le titre n'est pas tout-à-fait exact, puisque 160 pages se rapportent à l'œuvre des ambassadeurs français qui, entre 1814 et 1822, ont précédé Châteaubriand à Londres. L'ouvrage offre une utile contribution à l'histoire diplomatique ; il reproduit à peu près intégralement les dépêches de Châteaubriand, conservées au ministère des affaires étrangères. — G. W.

Étienne Dejean, *La duchesse de Berry et les monarchies européennes*, Paris, Plon-Nourrit, 1913, xiv-393 pp. in-8. — Les Archives Nationales et celles du ministère des Affaires étrangères ont fourni les matériaux du livre posthume de M. Dejean. L'auteur a pu répandre ainsi une lumière nouvelle sur les négociations qui, de 1830 à 1833, précédèrent, accompagnèrent et suivirent le coup de main de la duchesse de Berry en Vendée. Les intrigues de la duchesse, en Italie ; ses négociations avec le roi de Hollande pendant qu'elle est cachée à Nantes ; les entreprises du financier Ouvrard, devenu son homme de confiance ; le retour en Sicile après la mésaventure de Blaye, et les missions inutiles de Châteaubriand à Prague pour obtenir la rentrée en scène de Marie-Caroline ; tout cela est curieux, à peu près ignoré jusqu'ici, et très suggestif. Nous apprenons à connaître les illusions du « nouveau Coblentz » qui espérait l'appui de l'Europe légitimiste contre le roi des barricades ; et nous voyons que cette Europe légitimiste s'empressa d'abandonner la mère d'Henri V dès qu'elle fut vaincue, et dès que l'Autriche et la Prusse trouvèrent un intérêt à se rapprocher de Louis-Philippe. — G. W.

P. Rain, *Un tsar idéologue, Alexandre Ier (1777-1825)*, Paris, Perrin, 460 pp. in-8, 8 grav. — Ce livre n'est pas une histoire de la Russie sous Alexandre Ier, mais une esquisse psychologique de l'Empereur lui-même. La figure du tsar idéologue est bien dessinée, — de façon peut-être plus littéraire que scientifique. Le principal reproche que l'on puisse adresser à l'auteur est son ignorance de la langue russe et des choses de Russie en général. Sa documentation, par là même insuffisante, soutient assez mal son très réel talent. — P. Ch.

Despatys, *Magistrats et criminels*, Paris, Plon-Nourrit, 1913, 425 pp. in-8. — Ce livre est fait d'après les mémoires de Gaillard, ami de Fouché, qui, devenu magistrat en 1800, siégea successivement à la Cour de justice criminelle de Seine-et-Marne, à la Cour impériale de Paris, enfin à la Cour de cassation jusqu'en 1831. M. Despatys, qui a ces mémoires entre les mains, en a déjà tiré deux volumes avant celui-ci ; au lieu de publier le texte original, il nous donne des récits rédigés par lui d'après ce document ; procédé fâcheux, qui ne permet pas de distinguer ce qui est emprunté à

Gaillard et ce qui est ajouté par son commentateur. Mais enfin, cette méthode une fois admise, le volume est intéressant ; il nous donne, sur la vie judiciaire de cette époque et sur diverses affaires d'assises contemporaines de Napoléon, des détails curieux et parfois amusants. C'est un ouvrage utile pour l'histoire des mœurs. — G. W.

Rodolphe Apponyi (Comte), *Journal*, t. I et II, Paris, Plon-Nourrit, 1913, 439 et 527 pp. in 8. — Le comte Rodolphe Apponyi fut, de 1826 à 1850, attaché de l'ambassade d'Autriche à Paris ; cousin de l'ambassadeur, bien accueilli et bien traité par la haute société, il a vu beaucoup de personnes et de choses, et il a pu raconter beaucoup dans le journal qui est publié maintenant par M. Ernest Daudet. Ce n'est pas un grand esprit, ni un remarquable écrivain ; très crédule, ses idées ne dépassent pas le niveau de la société mondaine qu'il fréquente. Mais il est curieux, friand d'anecdotes, de détails précis, et ne craint pas d'aller voir la rue en temps d'émeute. Sans valoir les mémoires de Madame de Boigne, ni la chronique de la duchesse de Dino, son journal les complète et nous fait mieux connaître la cour de Louis-Philippe, ses rapports avec le corps diplomatique, les conflits entre légitimistes et orléanistes. Les lecteurs qui ne s'intéressent pas aux « potins » de salons désireront quand même lire les volumes suivants et souhaiteront qu'ils paraissent bientôt. — G. W.

Regnault de Beaucaron, *Souvenirs de famille*, Paris, Plon-Nourrit, 1912, 2 vol., 485 et 433 pp. in-8. — Cet ouvrage est très confus : l'auteur a cousu bout à bout des notices biographiques sur ses ancêtres, et surtout des narrations, des lettres, des notes de voyages laissées par eux, sans mettre aucun ordre dans son exposé. Mais on aurait tort de se laisser rebuter par ce défaut extérieur ; les documents réunis dans ces deux volumes contiennent beaucoup de traits de mœurs intéressants, de détails savoureux, d'anecdotes curieuses et authentiques. Voici les principaux sujets traités : l'île Bourbon dans la seconde moitié du XVIIIe siècle ; Saint-Domingue avant 1789 et sous le Consulat ; scènes de la vie militaire sous Napoléon ; la vie sous la Restauration dans quelques villes françaises, particulièrement à Tonnerre ; des voyages en Suède et en Russie, en 1828-29 et en 1832, avec des conversations de Bernadotte ; des voyages en Angleterre (1830), en Italie (1833 et 1850), aux États-Unis (1851) ; les débuts des chemins de fer en France ; enfin le développement de la colonie de la Guinée française. — G. W.

Crémieux, *La révolution de février 1848*, Paris, Cornély, 1912, 535 pp. in-8 ; *La censure en 1820 et 1821*, Paris, Cornély, 1912, 195 pp. in-8. — Aucun évènement ne semble mieux connu que la Révolution de février. Quantité de journaux et de mémoires nous en ont raconté les moindres épisodes. M. Crémieux a jugé pourtant qu'une étude nouvelle était nécessaire, et son livre prouve qu'il n'a pas eu tort. Cette étude repose, en effet, sur un ensemble de documents qui dormaient jusqu'ici dans les cartons des Archives Nationales ; ce sont les pièces de l'instruction ouverte par la Cour

d'appel de Paris quand elle préparait le procès du ministère Guizot. Cette enquête, poursuivie depuis le 29 février jusqu'au milieu de juin 1848, réunit d'abord de nombreux papiers saisis dans les ministères, puis les procès-verbaux des commissaires de police de Paris sur la marche de l'émeute dans les quartiers respectifs, enfin, ce qui est le plus important, les dépositions orales de plusieurs témoins civils ou militaires. De ces multiples témoignages, confrontés avec le plus grand soin, l'auteur a tiré un exposé précis, minutieux, où les faits sont retracés heure par heure. L'opinion commune voit dans le 24 février le résultat de l'agitation réformiste menée par les députés, puis transformée par la fusillade du boulevard des Capucines en révolte populaire. M. Crémieux, au contraire, montre que dès le 22 février il y eut deux mouvements distincts, deux révolutions parallèles, l'une modérée conduite par les députés, l'autre radicale accomplie par le peuple qui voulait en finir avec la dynastie. Le 24 février n'apparaît plus ainsi comme une surprise heureuse, comme un coup de main préparé par quelques meneurs, mais comme un grand soulèvement accompli sans chefs, sans programme, à la suite d'un malaise général qui durait depuis plusieurs années.

Le travail sur la censure a été fait d'après les procès-verbaux des séances du Conseil de surveillance établi à Paris, et les rapports adressés à ce conseil par les commissions constituées dans un certain nombre de chefs-lieux. Nous pouvons y suivre la lutte violente, souvent puérile, engagée par le second ministère Richelieu contre la presse. Un des principaux mérites du livre est de nous fournir des renseignements sur la presse départementale, si faible encore, et qui faillit être étouffée par la surveillance tatillonne du pouvoir. — G. W.

Suzanne Wassermann, *Les clubs de Barbès et de Blanqui en 1848*, Paris, Cornély, 1913, XXII-248 pp. in-8. — L'auteur, qui a déjà publié dans la *Révolution de 1848* de bons articles sur le club de Raspail, nous donne ici une étude minutieuse et complète sur les deux clubs célèbres où dominaient Barbès et Blanqui. Nous apprenons à connaître les principaux orateurs, les grandes séances, les résolutions votées jusqu'au 15 mai, ou même plus tard, puisque le club de Barbès dura jusqu'aux journées de juin. Il n'y a rien à reprendre dans un exposé si bien documenté. Quant à la conclusion, peut-être exagère-t-elle le caractère pacifique et modéré de ces clubs ; les théories qu'on y développait nous semblent anodines, parce que nous sommes habitués depuis trente ans aux réunions publiques ; en 1848 chaque discours était pris au sérieux, sinon au tragique. — G. W.

Paul-Muller, *La révolution de 1848 en Alsace*, Paris, Fischbacher, 1912, 247 pp. in-8. — C'est un recueil d'articles plutôt qu'un livre. Mais ces articles, sur la révolution de Février ou le coup d'État dans le Haut-Rhin et le Bas-Rhin, ces notices détaillées sur les représentants de l'Alsace aux deux Assemblées nationales de 1848 et de 1849, renferment beaucoup de choses intéressantes, parfois piquantes, réunies par un Alsacien qui a puisé à la fois dans les documents et dans ses souvenirs. — G. W.

Robert-Pimienta, *La propagande bonapartiste en 1848*, Paris, Cornély, 1911, 128 pp. in-8. — Ce livre a paru dans la « Bibliothèque de la *Révolution de 1848* ». C'est un travail d'érudition, très consciencieux et très neuf, sur la propagande poursuivie à Paris exclusivement, du 24 février au 10 décembre 1848. L'étude des nombreux journaux, souvent éphémères, publiés dans cette période, montre avec quelle habileté les partisans de Louis-Napoléon répandirent son nom, le présentant avant les journées de juin comme l'ami du peuple, après ces journées comme le défenseur de l'ordre, et réussirent à gagner des appuis dans tous les partis. Souhaitons que ce volume inspire des études analogues sur la propagande bonapartiste en province. — G. W.

Chambolle, *Retours sur la vie*, Paris, Plon-Nourrit, 1912, 544 pp. in-8. — Auguste Chambolle (1802-1883), rédacteur du *National* en 1830, rédacteur en chef du *Siècle* sous Louis-Philippe, député de 1838 à 1851, vit sa carrière politique finie par le coup d'Etat. Grand ami de Thiers, il céda plus tard aux conseils de celui-ci en écrivant ses souvenirs entre 1869 et 1873. Quoique postérieurs aux évènements, ils offrent un réel intérêt, surtout pour la période qui va de 1825 à 1848. Nous y trouvons un témoignage sérieux sur l'état d'esprit de la jeunesse libérale avant 1830, et nous apprenons à connaître la vie intérieure de l'opposition dynastique sous Louis-Philippe. Ce parti, qui lutta également contre le système conservateur de Guizot et contre les revendications de la démocratie républicaine, a été fort maltraité par les historiens de droite ou de gauche ; il rencontre ici un apologiste convaincu dont les arguments ne sauraient être négligés. De même, quand on voudra consacrer à Thiers la biographie sérieuse que nous n'avons pas encore, il faudra relire les éloges enthousiastes, excessifs, que Chambolle accorde au caractère et à la clairvoyance de son illustre ami. De nombreuses lettres inédites ajoutent à la valeur documentaire du volume. — G. W.

Édouard Petit, *Eugène Pelletan*, Paris, Aristide Quillet, s. d. (1912), xv-281 pp. in-12. — Depuis quelques années on commence à étudier avec soin la vie des hommes qui ont fondé la République actuelle, après avoir lutté pour elle sous les régimes antérieurs. Eugène Pelletan occupe une place honorable parmi eux. S'il ne figura jamais au premier plan, il fut un écrivain probe et convaincu, un démocrate romantique, un apôtre de la religion du progrès. Ce journaliste infatigable méritait donc le livre que vient de lui consacrer M. Édouard Petit. L'auteur a pu consulter des documents de famille et recevoir des renseignements oraux donnés par les enfants de son personnage ; il a écrit une biographie apologétique, mais exacte, sérieuse, et qui servira désormais à l'histoire du mouvement républicain. Une préface de M. Buisson caractérise bien l'idéalisme de Pelletan. — G. W.

Lévy-Schneider, *Un commissaire général de la République à Lyon*, Lyon, Rey, 1913, 77 pp. in-8. — Martin Bernard, ami de Barbès, détenu politique

de 1839 à 1848, fut commissaire général de la République à Lyon en 1848. Les lettres contenues dans cette brochure furent écrites par lui ou par ses frères en 1848 et 1849 ; elles contiennent quelques détails significatifs sur la vie politique de cette époque agitée. — G. W.

Pigallet, *Les élections de Montalembert dans le Doubs*, Paris, Champion, 1912, 44 pp. in-8. — L'archiviste du Doubs a fait une étude locale solide et précise, telle qu'il en faudrait beaucoup pour connaître l'histoire politique et administrative de la France contemporaine. Nous suivons les campagnes électorales de l'orateur catholique, républicain modéré en 1848, conservateur en 1849, candidat officiel en 1852, enfin opposant et battu en 1857 et 1863. L'action électorale des préfets sous l'Empire apparaît là dans toute son ampleur. — G. W.

Laudet, *Madame Swetchine* ; Laudet, *Augustin Cochin* ; De Lanzac de Laborie, *Falloux*, Bloud, 1912, chaque vol. de 64 pp. in-12. — Ces trois biographies courtes, bien présentées, respectueuses, nous font connaître des personnages notables du catholicisme libéral. La plus intéressante, celle de Falloux, fait désirer que l'auteur nous donne un livre complet, détaillé, sur le ministre de 1849. — G. W.

F. de Cardaillac, *Un témoin du coup d'État, Bernard Lacaze*, Paris, Champion, 1913, 133 pp., gr. in-8. — Lacaze, représentant des Basses-Pyrénées dans les Assemblées Nationales de 1848 et de 1849, était membre du parti conservateur ; après le 2 décembre il se rallia très vite à l'Empire et mourut sénateur. Le personnage est insignifiant : mais on peut glaner quelques renseignements sur les années 1848-1851 dans les lettres qu'il adressait à sa femme. — G. W.

Edmond Bapst, *Les origines de la guerre de Crimée*, Paris, Delagrave, s. d., (1912), 514 pp. in-8. — L'auteur, qui est ministre plénipotentiaire, suit les relations de la France et de la Russie depuis le 24 février 1848 jusqu'à la déclaration de guerre de 1854 ; son exposé, très détaillé, accompagné de nombreux extraits de dépêches d'ambassadeurs ou de ministres, se lit avec intérêt. La partie concernant l'année 1848 est la plus neuve ; il est curieux de constater, sinon la satisfaction avec laquelle le tsar Nicolas accueillit la chute de son ennemi Louis-Philippe, du moins la sympathie croissante qu'il manifesta pour Cavaignac et pour la république « républicaine » ; au contraire, l'avènement de Louis-Napoléon l'inquiéta aussitôt. La dernière partie, sur les négociations qui ont précédé la guerre de Crimée, contient moins de choses nouvelles ; toutefois elle met en relief le rôle prépondérant joué par l'ambassadeur anglais à Constantinople, lord Stratford de Redcliffe. Il est très regrettable que l'auteur ait omis systématiquement toute référence permettant de vérifier les nombreux documents diplomatiques cités ou résumés par lui. — G. W.

Ernest Daudet, *La chronique de nos jours*, Paris, Plon-Nourrit, 1912, 310 pp. in-12. — C'est un recueil d'articles assez courts, écrits surtout à propos de la mort de personnages historiques. L'auteur, mêlé depuis longtemps au monde parisien, connaît et rapporte bien des anecdotes curieuses, de menus faits ignorés du public ; malgré ses sympathies orléanistes, une louable modération lui permet d'être juste pour les républicains. On ne lira pas sans intérêt ses études sur Thiers, le duc de Broglie, le duc d'Audiffret-Pasquier, le président Casimir Périer, ou des détails sur deux journaux défunts, la *France* et le *Moniteur universel*, ou quelques épisodes de l'histoire littéraire. — G. W.

Gaston May, *La lutte pour le français en Lorraine avant 1870, étude sur la propagation de la langue française dans les départements de la Meurthe et de la Moselle* (avec 1 carte hors texte), Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1912, 214 p. in-8. — Il y a toujours eu une Lorraine allemande et, même au temps de la domination française, on n'a jamais cessé de parler allemand dans la région de Chateau-Salins et l'arrondissement de Sarrebourg (ancien département de la Meurthe), dans les arrondissements de Sarreguemines et de Thionville (ancien département de la Moselle). Curieux phénomène de persistance que les Allemands ne manquèrent pas d'invoquer après 1870 pour justifier leur conquête, et dont M. Gaston May recherche les causes dans une étude pénétrante, vigoureuse et tout à fait nouvelle.

Il n'y a pas lieu d'accuser l'incurie et la négligence de l'administration, car la « lutte pour le français » fut entreprise par tous les gouvernements successifs et particulièrement par la Convention et le Second Empire. Tous, préfets et sous-préfets, premiers présidents et procureurs généraux, recteurs, inspecteurs d'Académie, inspecteurs primaires, instituteurs mêmes s'efforcèrent de mettre fin à une situation insolite et dangereuse. M. May apporte ici la preuve décisive de la continuité de cet effort. « Barère et Grégoire ont pensé comme, sous l'Ancien Régime, l'intendant du roi de France La Galaizière ; Fourcroy et Vaublanc, sous Napoléon Ier, ont conçu les mêmes desseins que les Conventionnels ; Maggiolo et Creutzer, sous le Second Empire, les ont fait aboutir ».

Quels étaient au vrai les sentiments des populations ? La chose était délicate à saisir. Les Conseils locaux firent peu de chose : non pas qu'ils aient négligé « la question du français » ; mais, faute d'argent, leur intervention se manifesta surtout sous forme de vœux et demeura platonique. Mais il faut insister sur la constante hostilité du clergé catholique à la diffusion de la langue française. Cette attitude, dont les prêtres lorrains revendiquèrent hautement la responsabilité, s'explique moins par des causes locales que par des raisons générales. Le français, comme disait l'archevêque de Cambrai à Duruy, est « le véhicule de toutes les mauvaises idées » ; c'est la langue du libre examen, de l'irréligion, de l'incrédulité, la langue des philosophes, de Voltaire et de Diderot, de Renan, de Taine et Littré ; elle répand la corruption, elle est un agent démoralisateur ; tandis que le patois allemand, langage de paysans et de gens incultes, sans passé

littéraire, sans action sur les esprits, est une garantie de salut pour les âmes. Les prêtres de Lorraine ont sacrifié les intérêts de l'unité française, qu'ils considéraient comme secondaires, à ceux de la religion, qu'ils jugeaient supérieurs et permanents. Ils ont préféré l'Église à l'État. La lutte pour le français nous apparaît ainsi « comme une page saisissante de notre histoire scolaire depuis 1789, comme un aspect significatif du combat que mène la société laïque contre l'obscurantisme ».

Faut-il enfin signaler un dernier motif d'intérêt ? Ce livre, probe et impartial, n'apporte pas seulement une contribution de premier ordre à l'histoire d'un pays de marche, de ce « contesté » lorrain qui, semble-t-il, n'a pas droit au repos et à la paix ; il résume pour nous autres Français une histoire poignante et riche en leçons. Car la France a fait beaucoup pour ces territoires qui, pendant cent années, furent à elle ; mais ses efforts, peu coordonnés, peu méthodiques, ne purent triompher que dans la Meurthe et échouèrent dans la Moselle. Le retard que nous mîmes à enseigner notre langue en Lorraine, les résistances obstinées que rencontra sa propagation, ont facilité singulièrement l'œuvre de germanisation. « Dans cette lutte obscure qui se poursuit là-bas, où les partisans du français sont, à cette heure, des vaincus, des suspects ou des persécutés, les mères, nous affirme-t-on, entretiennent, vaillantes, au foyer le souvenir du français. Mais combien mieux elles le préserveraient si elles et leurs aïeules avaient su le parler elles-mêmes ! » — Louis Villat.

Lt-Col Rousset, *1871. La Commune à Paris et en province (février-mai)*, Paris, Tallandier [1912], in-8, vii-303 p. — Edmond Lepelletier, *Histoire de la Commune de 1871*, Paris, *Mercure de France*, in-8, t. I, 1911, 533 p. ; t. II, 1912, 520 p. — Le livre de M. Rousset, classique et déclamatoire, n'offre aucune nouveauté. L'auteur n'a point renouvelé la documentation du sujet, faisant un large emploi surtout des livres de Lissagaray et de Da Costa ; il insiste surtout sur l'histoire militaire, ne donne que très peu de chose sur l'administration intérieure de Paris et sur les mouvements provinciaux. Déclamatoire et peu objectif, il couvre la Commune d'anathèmes, et pourtant il accuse Thiers de bien des fautes et reconnaît l'absurdité de la législation militaire appliquée aux insurgés lors de la répression.

On trouvera davantage dans la vaste composition de M. Lepelletier. Comme fonctionnaire de la Commune, et comme journaliste, M. L. a connu un grand nombre des hommes politiques, qui, dans le sein ou en dehors de la Commune, ont pris une part quelconque aux évènements de 71. Il a des prétentions à la philosophie de l'histoire ; mais ce sentiment même le conduit à rechercher les causes lointaines des évènements, et c'est ainsi qu'il a voulu analyser, peut-être trop longuement, les causes multiples du 18 mars, où il voit essentiellement une manifestation de patriotisme exaspéré et de municipalisme radical. Le tome Ier fait l'histoire du 18 mars et des tentatives de conciliation faites par les maires et le Comité Central ; le tome II, celle du Comité central jusqu'aux élections pour la Commune. On y trouve un récit vivant du début de la période communaliste, coupé par

des textes insérés in-extenso, et dont il est regrettable que l'origine ne soit pas donnée, et par des digressions biographiques particulièrement utiles. Il était fatal que M. Lepelletier, acteur dans les évènements de 1871, ne fût pas absolument impartial, et c'est ainsi qu'il a dressé contre Thiers un réquisitoire dont la justice est peut-être vraisemblable, mais dont tous les éléments ne sont pas encore prouvés ; du moins, et peut-être en raison même de sa passion, son récit est vivant, et cette passion ne lui enlève aucune sincérité. Au reste, il conviendra, pour juger sérieusement la tentative de M. Lepelletier, d'avoir sous les yeux l'œuvre tout entière. — G. B.

Zurlinden (général), *Mes souvenirs depuis la guerre*, Paris, Perrin, 1913, 298 pp. in-12. — L'auteur, qui a consacré un autre volume à la guerre de 1870, résume dans celui-ci une carrière de quarante années. Il insiste surtout sur les deux périodes où il fut ministre de la guerre, en 1895 et en 1898, et sur son rôle dans l'affaire Dreyfus. On lit ce livre avec intérêt, non sans quelque tristesse. L'auteur est visiblement sincère et honnête, mais troublé dès qu'on le fait sortir de ses fonctions de général, gêné par la politique, et prêt à considérer comme incontestables toutes les affirmations de son entourage militaire. — G. W.

Ranc, *Souvenirs-Correspondance*, Paris, Cornély, 1913, 526 pp. in-12. — La veuve du célèbre journaliste publie un volume composé d'articles de Ranc et de lettres inédites envoyées ou reçues par lui. Ce choix, fait avec intelligence, donne au livre une véritable valeur. Toute l'histoire du mouvement républicain se déroule autour de ce personnage qui ne voulut jamais arriver au pouvoir, mais qui, par son désintéressement, sa rude franchise, sa netteté d'esprit, exerçait une action très grande sur les républicains notables. Lié dans sa jeunesse avec Blanqui, ami intime de Gambetta, meneur vigoureux des batailles livrées contre le boulangisme et le nationalisme, Ranc apparaît comme un conseiller toujours écouté. On le verra, par exemple, en lisant les belles lettres que Gambetta écrivit, de 1874 à 1879, à son ami exilé en Belgique. — G. W.

Paul-Reynaud, *Waldeck-Rousseau*, Paris, Grasset, 1913, 231 pp. in-16. — Livre exact et agréable, avec des formules élégantes et discrètes. Il apporte quelques renseignements nouveaux, car l'auteur a pu consulter la correspondance de Waldeck-Rousseau. Toutefois, pour bien connaître le célèbre homme d'État, il faudra toujours se reporter aux études approfondies (et malheureusement inachevées jusqu'ici) de M. Henry Leyret. — G. W.

Émile Simond, *Histoire de la Troisième République de 1887 à 1894*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1913, 470 pp. in-12. — Cette histoire n'apporte pas de documents ni de faits nouveaux. C'est un exposé suivi, détaillé, un peu confus, de tous les évènements grands et petits qui ont rempli la présidence de Carnot ; exposé d'ailleurs exact, consciencieux, et d'une objectivité suffisante. L'histoire coloniale seule a été mise à part ; l'auteur, ancien officier, a consacré 140 pages à la conquête de l'empire africain de la France ; c'est la partie la plus intéressante de son livre. — G. W.

Francis Laur, *L'époque boulangiste*, Paris, Le Livre à l'Auteur, 23, rue Brunel, 1913, in-4. — L'ancien député de la Seine publie par livraisons (chacune de trente pages environ) une histoire du boulangisme, qui doit aller de 1886 à 1890. Les huit premières livraisons, que j'ai seules sous les yeux, comprennent l'année 1886, où le « brave général » fut ministre et conquit la popularité. C'est un récit détaillé, minutieux, exact, mais écrit avec les documents imprimés que chacun peut consulter : nous souhaitons que M. Laur, un des anciens chefs du boulangisme, nous donne sur les années suivantes des renseignements tirés de ce qu'il a vu, entendu et fait lui-même. Nous le désirons, non dans une pensée de scandale, mais pour avoir enfin l'histoire vraie d'un des épisodes les plus curieux de l'histoire contemporaine. — G. W.

Albert de Pouvourville (Matgioï), *L'Annam sanglant* (édition définitive), Paris, Michaud, s. d., 290 pp. in-16. — Ce livre a paru pour la première fois à Haï-phong en 1890, sous ce titre : *De l'autre côté du Mur*. Réédité en 1894 et en 1896, les exemplaires en sont très rares.

C'est un roman historique, ayant pour sujet la campagne du Tonkin en 1883, comme *Salammbô* a pour sujet la guerre des Mercenaires. Selon le titre primitif, les faits sont supposés vus *de l'autre côté du mur*. Comme l'auteur connaît bien l'Indochine, il prête aux Asiatiques, ses héros, un esprit et des actes qui doivent être plus vrais, psychologiquement, que ceux dont un Français moins informé les jugerait capables. Mais cette vérité des mœurs est déformée, semble-t-il, par le romantisme épique du récit. Avec une couleur locale juste et des faits dont les détails mêmes, souvent, sont de l'histoire, M. de Pouvourville nous laisse en défiance de n'avoir pas mieux pénétré avec lui l'âme des Annamites que celle des Barbares avec Flaubert. — P. C.

Paul Masson, *Marseille et la Colonisation française*. Essai d'histoire coloniale, 2e édition, Paris, Hachette, 1912, 592 pp., grand in-8, cartes. — M. Paul Masson réédite un livre excellent, publié en 1906, à l'occasion de l'Exposition Coloniale de Marseille, l'un des meilleurs de la collection paru sous la firme de Barlatier. Il était peu répandu et ne se trouve pas à la Bibliothèque Nationale. Le nouvel éditeur le fera connaître au grand public. On ne saurait trouver un meilleur guide que M. Masson quand on veut étudier l'histoire de l'expansion française dans les pays méditerranéens. L'auteur, dans un deuxième avant-propos, a mis le lecteur au courant des recherches qui lui ont permis de compléter ou de corriger sur certains points son propre ouvrage. Il y défend, avec un vrai patriotisme provençal, la gloire locale d'André Bruë, que de récents travaux ont sensiblement ternie, mais qu'il a, le premier, revendiquée, telle quelle, avec preuves à l'appui, pour La Ciotat : néanmoins, il ne semble pas, aujourd'hui, qu'on puisse, même de très loin, comparer Bruë à Faidherbe. — P. C.

Gabriel Hanotaux, *La politique de l'équilibre*, Paris, Plon, 1912, v-449 pp. in-12. — L'ancien ministre des affaires étrangères a réuni dans ce volume

une série d'études diplomatiques publiées par lui de 1907 à 1912. Il se montre peu favorable à la politique suivie par ses successeurs pendant ces quelques années. D'une part, au lieu de considérer l'Entente cordiale comme la base de notre action, il s'attache à prouver que l'Angleterre n'a jamais songé à la transformer en alliance, et que nous ferions un métier de dupe en épousant tous ses griefs contre l'Empire allemand ; la France doit conserver une politique d'équilibre entre l'Angleterre et l'Allemagne. D'autre part il se plaint que le Maroc soit devenu l'objet unique de l'attention de la France, et demande que nous considérions avec soin les affaires d'Orient, les progrès de l'Amérique, et le grand chemin de fer de Bagdad entrepris par l'Allemagne. Les thèses de M. Hanotaux rencontrent beaucoup d'adversaires en France ; le talent et la conviction qu'il apporte à les défendre méritent qu'on les examine avec soin. — G. W.

Haury, *Exposé simple et clair de la question d'Orient*, Paris, Vuibert, 1913, 48 pp. in-8. — Exposé simple et clair, en effet, mais déjà en retard, puisqu'il est antérieur à la guerre entre les alliés balkaniques. — G. W.

Victor Bérard, *La mort de Stamboul*, Paris, A. Colin, 1913, 418 pp., in-18. — Le nouveau livre de M. V. Bérard sur la politique orientale contemporaine brille d'un « éclat » aussi vif que les précédents. L'auteur explique ou croit expliquer pourquoi le régime jeune-turc a perdu la Turquie d'Europe, comme il tentait naguère une explication de la « Révolution turque », comme il essaiera demain d'analyser les causes qui viennent d'amener la « Revanche de Pétersbourg ». C'est toujours la même richesse d'informations diplomatiques, recueillies au jour le jour, le même coloris de style, la même habileté d'exposition, qui caractérisent le talent bien français de M. V. Bérard. C'est aussi le même sens géographique, qui saisit admirablement l'action de la « terre » sur l'évolution humaine. L'union balkanique, le rôle de M. Vénizélos, la question de Macédoine sont tour à tour mis en lumière. Mais de pareils livres, forcément hâtifs, sont plutôt l'œuvre d'un publiciste que d'un historien. Ce serait en méconnaître le caractère que de vouloir les soumettre à une critique rigoureusement scientifique. — P. Ch.

Paul Feyel, *Histoire politique du dix-neuvième siècle*, t. I, Paris, Bloud, 1913, 579 pp. in-8. — L'auteur a voulu résumer en deux volumes courts et maniables l'histoire du monde contemporain depuis 1815. Le tome Ier va jusqu'à 1889 ; il est destiné surtout aux étudiants et au grand public. C'est un bon travail, très clair, très réfléchi, où l'on ne peut relever ni erreurs graves, ni omissions choquantes ; c'est aussi un livre honnête, impartial et objectif. Voilà de grands mérites pour un tableau général d'histoire contemporaine. La mise en œuvre seule appelle quelques critiques : il y a un peu trop de menus détails inutiles, par exemple sur les nombreux ministères du règne de Louis-Philippe ou de la troisième République. Ces détails auraient pu céder la place à quelques anecdoctes authentiques, bien choisies, qui eussent donné plus de vie à ce livre un peu froid. — G. W.

HISTOIRE DES IDÉES

Jules Baillet, *Introduction à l'étude des idées morales dans l'Égypte antique*. Paris, Geuthner, 1912, 213 p. in-8. — En 1891, l'Académie des sciences morales et politiques proposait à l'un de ses concours la question de l'évolution des idées morales en Égypte ; la dissertation de M. Baillet obtint la mention « très honorable ». C'est ce mémoire qui, retouché, puis présenté en Sorbonne comme thèse secondaire, est aujourd'hui publié. Les circonstances dans lesquelles fut composé cet ouvrage expliquent pour une part son caractère synthétique : il fournit un vaste aperçu de l'ensemble des notions morales d'une longue civilisation ; il aspire à dresser leur bilan et à montrer leur enchaînement historique. D'ailleurs l'auteur n'est pas de ces spécialistes qui doivent se faire violence pour s'élever aux généralités ; la richesse de la documentation n'a pas étouffé chez lui le goût des spéculations abstraites : non seulement dans cette Introduction, mais jusque dans le livre dont nous parlerons tout à l'heure, il ne prétend pas simplement donner une matière d'études aux philosophes ; il lui arrive de philosopher lui aussi. Alors même que, dans ce dernier cas, ses opinions seraient critiquables, nous ne lui contesterons pas le droit de les émettre. Au surplus, les reconstructions hypothétiques et les argumentations propres à M. Baillet s'isolent d'elles-mêmes parmi son exposé : libre à chacun d'en faire abstraction ou de vérifier par soi-même si les faits allégués, si surtout les documents auxquels nous renvoient les références bibliographiques, les autorisent.

Il résulte indubitablement de cette enquête que la sagesse égyptienne était digne de son antique et universelle réputation. Elle ne s'exprimait guère en des théories ; elle consistait en des mœurs vécues et en un idéal qui faisait vivre. Certes, si l'Égypte préhellénique n'eut pas à proprement parler de philosophes, elle posséda, parmi ses scribes, des moralistes dont il nous est parvenu plus que le nom, un Kaqimna, un Ptah-hotpou, un Ani, un Phibefhor. Cependant, ce peuple où la source de toute autorité était la tradition, constituait un milieu peu propice à l'éclosion de personnalités originales et à l'apparition d'opinions divergentes. Le scepticisme moral semble n'être survenu que tard ; des formules du genre de celle-ci : « faire ce qu'aiment les dieux » obtenaient une adhésion d'autant plus unanime que la volonté royale manifestait aux yeux de tous la volonté divine. Elle la sanctionnait aussi en ce monde, au point, pensait-on, de pouvoir dispenser la longévité aux gens de bien ; toutefois des sanctions posthumes étaient également admises, car l'eschatologie fut toujours une spéculation favorite de l'esprit égyptien.

Dans ses notes, l'auteur nous facilite l'accès aux sources ; il faut lui en savoir gré, car les matériaux, très dispersés, sont plus difficiles à atteindre que lorsqu'il suffit de connaître tels ou tels ouvrages pour se renseigner

sur une civilisation donnée. Le déchiffrement des stèles, l'étude des peintures murales sont aussi indispensables à l'égyptologue que la lecture des papyrus. Pour connaître les livres eux-mêmes, tels que le « Livre des Morts », qui a présenté tant de variantes, il s'agit d'examiner des inscriptions plus encore que de compulser des bibliothèques. Ici plus que partout ailleurs l'histoire des idées est inséparable de l'archéologie. Nous n'aurons jamais trop d'informations sur les concepts autochtones, tels que celui, par exemple, de mâ, « vérité, justice ». Bien que sommaires, les indications rapides fournies par M. Baillet sont précieuses. Nous regrettons, par contre, qu'il n'ait consacré que deux ou trois pages, assez superficielles, au problème énigmatique de la dette du christianisme d'une part, et de l'esprit grec de l'autre, à l'égard de l'Égypte. L'attribution à Platon de la théorie stoïco-alexandrine du Logos devrait, si elle se fonde sur une interprétation personnelle, être justifiée ; sinon, elle paraît un lapsus (p. 188). Mais nous acceptons très volontiers cette conclusion : que « le platonisme et le néoplatonisme se sont acclimatés et ont fleuri d'autant mieux en Égypte qu'ils avaient des racines égyptiennes » (*Ibid.*) — P. Masson-Oursel.

Id., *Le régime Pharaonique dans ses rapports avec l'évolution de la morale en Égypte*, Paris, Geuthner, 1912-1913, 2 vol. grand in-8 de xv-431 et 433-810 p. — Voici un travail considérable exécuté dans l'esprit à la fois historique et moraliste qui inspirait la précédente Introduction. Déjà M. Moret avait abordé, à deux reprises, une étude voisine de celle à laquelle s'est consacré M. Baillet ; mais ce dernier a traité des fonctions morales de la royauté égyptienne avec une ampleur singulière. La question est centrale dans l'investigation de la civilisation égyptienne. Religion, politique, morale, économique gravitent autour de la notion du monarque conçu comme une divinité, comme un chef dans la guerre et dans la paix, comme un législateur et un justicier, comme un dispensateur non seulement des honneurs ou des châtiments, mais des subsistances aussi bien que des fonctions. Dans l'Introduction précitée, M. Baillet déclarait (183) que « le caractère le plus original de la civilisation égyptienne est l'extrême centralisation de tous les services publics et principalement du plus important d'entre eux, celui de l'agriculture et des subsistances ». Ces deux volumes sont la démonstration de cette thèse générale, à travers une série de chapitres où la centralisation est tour à tour envisagée au double point de vue du monarque et des sujets. Toute la vie de l'Égypte est ainsi restituée, avec abondance dans les détails et un souci constant de leur valeur symptômatique pour la compréhension des idées morales. De là les dimensions de l'ouvrage qui, s'il n'était qu'un recueil de faits, et s'il n'était en même temps un essai de reconstitution et par suite une peinture de mœurs, aurait une extension matérielle bien moindre. Un lecteur épris des idées n'aura qu'à lire le texte tel qu'il se présente ; un chercheur à la piste des faits trouvera aussi son compte dans le travail de M. Baillet, en utilisant l'index imposant qui s'y trouve joint.

Nous ne pouvons ici donner le sentiment de la variété des matières abor-

dées dans ces deux tomes, où il y a tant à puiser non seulement pour l'égyptologue, mais pour les historiens de la philosophie et pour les sociologues. Bornons-nous à signaler les conclusions délibérément philosophiques de l'ouvrage. L'auteur admet une sorte d'osmose réciproque entre les conceptions politiques et les jugements moraux ; ou plutôt, car loyalisme et piété ne faisaient qu'un, cherche à expliquer l'harmonie qui régnait dans les mœurs et dans les idées par deux courants inverses : l'un d'idéalisation, par lequel les sujets projettent dans le monarque l'objet suprême de leurs aspirations et le meilleur d'eux-mêmes, l'autre d'imitation, par lequel l'initiative du souverain fait descendre sur son peuple, par voie hiérarchique, les bienfaits d'une sagesse toute-puissante. M. Baillet ne craint pas d'esquisser une « critique métaphysique de l'idéal égyptien ». Il serait aisé, mais bien inutile, de contester l'assertion selon laquelle « les données égyptiennes ne semblent ajouter aucune force aux hypothèses qui font reposer l'obligation morale sur l'habitude et l'hérédité » (xv-644) ; on peut estimer que cette opinion se fonde sur des arguments trop abstraits, trop « philosophiques » et ne ressort pas d'elle-même des faits analysés : la tradition, principe de toute autorité dans l'Égypte antique, ne peut-elle pas apparaître comme une force du même ordre que l'habitude et l'hérédité ? Quand l'auteur ajoute que « l'histoire des vertus sociales en Égypte s'accommode mieux d'une explication par la nature et la force des choses », mais que « celle-ci ne dispense pas de l'alternative d'une explication suprême par le hasard ou par une cause première », il paraît laisser lui-même à entendre que de semblables principes sont si abstraits, que chacun peut, selon ses préférences, les regarder comme confirmés, ou comme infirmés, par les données historiques. A quoi bon dès lors les formuler ? ne risque-t-on pas, en dépit de ses intentions expresses, d'amener certaines personnes à douter de la signification philosophique d'enquêtes aussi consciencieuses que celle qu'a poursuivie, de façon si méritoire, l'auteur lui-même ? Remercions toutefois l'auteur de ce qu'il nous apprend, et louons en son effort son propre désir d'apprendre. — P. Masson-Oursel.

Josef Dörfler, *Die Eleaten und die Orphiker*, Freistadt, 1911, 28 p. — *Id.*, *Zur Urstoffslehre des Anaximenes*, *ibid.*, 1912, 17 p. (41. und 42. *Jahresbericht* des Kaiser F. Josef-Staatsgymnasiums zu Freistadt in O.). — Les idées que les Orphiques répandirent dans le monde grec du vi^e siècle sur la nature et la destinée de l'homme, exercèrent une immense influence précisément au moment où naissait la philosophie grecque, avec les écoles ionienne et italique. On reconnaît nettement leurs idées morales chez des penseurs tels que les Pythagoriciens ou Empédocle. Il était tentant de rechercher également dans les théogonies orphiques, surtout depuis que la critique allemande s'est exercée sur les témoignages qui y sont relatifs, l'origine des notions physiques des premiers physiciens ioniens. C'est ce qu'ont fait, avec plus ou moins de bonheur et de prudence, des érudits tels que Gercke, Joël et Schultz. La contribution que M. Dörfler apporte à ce travail ne fera pas, craignons-nous, avancer la question. La meilleure

conclusion à en tirer sera que l'on peut tout trouver dans l'orphisme et qu'il faut, par conséquent, utiliser les matériaux avec une singulière prudence : ainsi Anaximène déclare que son principe physique, l'air, est infini et animé d'un mouvement incessant; de même, d'après les fragments des *Orphica* d'Abel, le Chaos des Orphiques apparaît comme infini et animé d'un mouvement éternel. D'autre part, d'après Parménide, l'être est immobile ; or il nous est dit, dans un fragment orphique, que le Chaos est immobile. Ces ressemblances sont indéniables.

Mais il faudrait, en ce sujet, distinguer la matière des idées philosophiques et leur signification. Les Orphiques par exemple peuvent bien avoir précédé Xénophane dans l'affirmation de l'unité de Dieu ; mais cette affirmation prenait, chez Xénophane, le sens d'une critique de l'anthropomorphisme, et nous ne voyons rien de tel chez les Orphiques. La Sphère de Parménide peut bien avoir quelque chose de commun avec l'Œuf originaire des Orphiques ; mais elle est, chez Parménide, l'être éternellement immobile, tandis que l'Œuf est, pour les Orphiques, le point de départ de la génération de l'univers. — Émile Bréhier.

J. Cook Wilson, *Aristotelian studies*, Oxford, Clarendon Press, 1912, 103 pp., in-8. — Cette intéressante contribution à l'étude critique du texte d'Aristote a paru pour la première fois en 1879. Elle reparaît aujourd'hui, accompagnée d'un post-scriptum et d'un index. L'on connaît, par des textes positifs, l'histoire des manuscrits d'Aristote jusqu'à la publication qu'en fit Andronicus de Rhodes au milieu du Ier siècle avant notre ère. Cette histoire, associée avec le fait que les traités, sous leur forme actuelle, contiennent une exposition double et même triple du même sujet à des intervalles plus ou moins rapprochés, conduit à la conclusion que ces traités sont dus à la compilation de plusieurs manuscrits. Il faut y ajouter le fait également certain que plusieurs de ces traités ont été récrits par les disciples immédiats du maître. M. Wilson étudie, en grand détail, les « doublets » du livre VII de l'Éthique à Nicomaque sur les vertus de tempérance et de continence. Il y trouve jusque à neuf exemples de parallélisme. Mais l'interprétation qu'il en donne a singulièrement varié de la première à la seconde édition ; dans la première, il avait cru voir que, dans chaque couple de passages parallèles, l'un des passages se rapprochait régulièrement, par la forme, par le style et par les idées, de l' « Éthique à Eudème » dont l'auteur présumé est le péripatéticien Eudème. Dans le post-scriptum de la seconde édition il regarde comme possible que les doublets aient pu venir d'Aristote lui-même, qui serait revenu aux mêmes développements après un temps plus ou moins long ; les éditeurs postérieurs auraient mélangé les écrits sous leur première forme avec la révision.

Quelle que soit l'interprétation adoptée, la découverte de l'existence de ces doublets, que l'auteur a imprimés dans neuf tableaux annexés au volume, fait le plus grand honneur à son ingéniosité critique, et le fait, qui n'est pas particulier au livre VII de l'Éthique, doit être

pris en grande considération dans l'explication du texte d'Aristote. — Émile Bréhier.

J. P. Belin, *Le mouvement philosophique de 1748 à 1789. Étude sur la diffusion des idées des philosophes à Paris, d'après les documents concernant l'histoire de la librairie*, Paris, Belin, 1913, 382 pages in-8. — Tout est dit, semble-t-il, sur le mouvement philosophique au XVIIIe siècle. Mais, pour renouveler un sujet qui semblait épuisé, il a suffi à M. J. P. Belin de l'examiner d'un point de vue spécial. Il n'a pas voulu étudier les doctrines de l'extérieur ni les critiquer, il n'a pas recherché davantage les mérites littéraires ou artistiques de tel ou tel ouvrage et il fait une large place à des auteurs secondaires dont l'influence fut plus considérable que le talent. Il a considéré les livres en eux-mêmes, depuis le moment où ils germent dans le cerveau de l'écrivain jusqu'au moment où ils ont cessé de plaire et sont relégués dans les bibliothèques. Qui les achète ? qui les lit ? qu'en pense-t-on ? « Il faut tâcher, écrit l'auteur en exposant son dessein, de revivre un peu cette vie du XVIIIe siècle, de sympathiser avec ces gens du monde qui étaient le public ordinaire des philosophes, de nous identifier avec eux, de ressentir leurs aversions comme leurs enthousiasmes. Quelle était leur attitude au moment de tel évènement ? à la publication de tel livre ? Qu'en pensèrent-ils ? Pourquoi Voltaire, par exemple, l'écrivait-il au moment où il le fit ? Comment enfin préparait-il l'apparition de ses ouvrages ? Telles sont les questions auxquelles nous voudrions essayer de répondre. »

M. Belin y a fort bien répondu. Il a consulté les documents relatifs à l'histoire de la librairie qui se trouvent en très grand nombre à la Bibliothèque Nationale (collection Anisson-Duperron), à la Bibliothèque de l'Arsenal (archives de la Bastille), etc. Il a lu tout ce qui avait été écrit avant lui sur ce sujet et, appliquant avec rigueur une méthode essentiellement historique, il retrace avec beaucoup de netteté l'évolution de l'opinion publique pendant les quarante années qui précèdent la Révolution française.

C'est vers 1748 que paraissent les premiers grands ouvrages philosophiques. Les *Pensées philosophiques* de Diderot sont de 1746 et sa *Lettre sur les aveugles* de 1749. Les *Mœurs* de Toussaint sont également de 1749, l'*Esprit des Lois* de Montesquieu de 1748 et le premier volume de l'*Histoire naturelle* de Buffon de 1749. A ce puissant mouvement d'idées, dont le gouvernement fut effrayé, correspondent les premières mesures de répression : elles furent inefficaces, et bientôt Lamoignon de Malesherbes, inaugurait, à la direction de la librairie, un régime de tolérance dont les philosophes profitèrent pour organiser leur parti et élaborer leur système. — Alors s'ouvre l'époque féconde des grands ouvrages philosophiques, de la *Lettre sur les sourds* et de l'*Interprétation de la nature* de Diderot, des premiers volumes de l'*Encyclopédie*, du *Traité des Sensations* de Condillac, des *Mélanges* de d'Alembert, des *Discours* de Rousseau, des œuvres historiques de Voltaire, qui tous échappent aux sévérités de la loi. — En 1758, pourtant, la hardiesse excessive du livre de l'*Esprit* suscite un scandale. Entre le

parti des dévots et le parti des philosophes la guerre est ouverte. Pamphlets et libelles se succèdent : Palissot écrit la *Comédie des philosophes* et Voltaire lutte « contre l'infâme ». Rousseau, qui compose ses grands ouvrages entre 1758 et 1761, n'a rien d'un chef d'école ; au surplus, il ne tarde pas à se brouiller avec les philosophes. Mais Voltaire dirige la polémique, avec sa verve la plus endiablée et son esprit le plus caustique. Les adversaires ne peuvent résister, d'autant plus que l'Église a reçu un coup sensible par l'expulsion des Jésuites ; quant à la Sorbonne, elle sombre dans le ridicule (affaire du *Bélisaire* de Marmontel, 1767). — Mais bientôt Voltaire même est dépassé : son rationalisme paraît trop prudent, son déisme semble vieillot. Une école plus hardie apparaît avec le baron d'Holbach : c'est la « secte holbachique » qui, entre 1767 et 1773, attaque violemment la religion et le despotisme ; le *Système de la Nature* (1770) est l'exposé le plus complet qu'on eût vu jusqu'alors du matérialisme et de l'athéisme. Il marque le point culminant qu'ait atteint l'audace des philosophes. Désormais les questions politiques et sociales vont, sous le règne de Louis XVI, passer au premier plan. Mais la philosophie a, depuis longtemps, cause gagnée : la noblesse et le clergé ont perdu la foi dans leur propre cause ; bourgeois, fonctionnaires et gens de basoche sont prêts à servir d'intermédiaires entre le peuple et les philosophes, dont les livres sont trop savants et trop chers pour venir jusqu'à lui. — Louis Villat.

J. B. Belin, *Le Commerce des livres prohibés à Paris de 1750 à 1789*, Paris, Belin, 1913, 130 pages in-8. — Malgré les lois les plus sévères, réglementant l'imprimerie et la librairie, organisant la corporation, la censure et les privilèges, la fin du XVIIIe siècle vit paraître tous les ouvrages des philosophes ; les idées les plus communément reçues, tant sur la religion que sur la politique, subirent leurs attaques violentes et finalement victorieuses. Tous ces livres furent imprimés et vendus en dépit de toutes les réglementations. Ils furent achetés par toute l'élite intellectuelle et sociale de l'ancienne France et lus avec avidité. Comment donc put fonctionner, à côté du commerce officiel et régulier, ce « commerce clandestin » ? M. J. P. Belin a recherché quels obstacles un auteur philosophe rencontrait pour la publication de ses ouvrages et comment il avait appris à les tourner.

Il s'agissait d'abord d'éviter la censure : on y arrivait par le moyen des « permissions tacites » ou des « simples tolérances ». Puis le livre pouvait être imprimé à l'étranger (mais alors de nouvelles difficultés surgissaient pour le faire pénétrer en France), en province (notamment à Rouen et à Lyon), ou enfin à Paris dans des imprimeries clandestines. En tout cas, c'est à Paris qu'il importait le plus qu'un ouvrage se répandît, c'est par le retentissement qu'il avait à Paris que son succès était consacré. De là toute une série de procédés pour franchir les barrières de l'octroi : fraudes, entrées en contrebande, entrepôts aux environs de la capitale.

Supposons maintenant le libraire en possession du livre prohibé. Le plus difficile n'est pas fait, car il faut le vendre et atteindre le public. M. J. B. Belin consacre un des chapitres les plus intéressants de son étude à nous

présenter les grands libraires parisiens (Charles-Joseph Panckoucke, etc.) et surtout les colporteurs, par qui se fit, au XVIIIe siècle, presque tout le commerce des livres philosophiques. Ceux-ci avaient trois procédés ordinaires pour vendre les livres dont leur clientèle était friande : ou bien ils les étalaient dans les lieux publics ; ou ils les colportaient dans les rues, les cafés, les promenades, les théâtres ; ou enfin ils allaient jusque dans les maisons particulières pour y offrir les nouveautés. Mais, dans les trois cas, c'était toujours aux mêmes personnes qu'ils s'adressaient : aux ecclésiastiques, aux magistrats, surtout aux nobles, à tous les gens du monde, qu'ils fussent de la cour ou de la ville. « Étrange contradiction que celle des privilégiés, ardents à lire et à favoriser les ouvrages des philosophes dont l'influence allait leur être si néfaste ! »

Quand l'auteur avait réussi à faire imprimer son livre, à le faire arriver jusqu'à Paris et à l'y faire débiter, il n'était pas encore certain de pouvoir jouir tranquillement de son succès. Car les permissions étaient essentiellement révocables (La Beaumelle en fit l'expérience pour ses *Lettres de Madame de Maintenon*) et les privilèges également (il en fut ainsi pour l'*Esprit* d'Helvétius en 1758, pour l'*Encyclopédie* en 1759, etc.). De plus il n'y avait pas moins de trois juridictions qui pouvaient condamner un auteur, même s'il avait été approuvé par la censure : — la Sorbonne, qui frappa le *Bélisaire* de Marmontel, les *Principes de morale* de l'abbé de Mably, mais dont l'autorité était de plus en plus discréditée ; — le clergé (on connaît le mandement de l'archevêque de Paris contre l'*Émile*, à quoi J. J. Rousseau répondit par sa fameuse *Lettre à Christophe de Beaumont*) ; le Parlement enfin, qui pouvait décréter l'auteur de prise de corps, comme il arriva, sous le règne de Louis XVI, à Raynal pour son *Histoire*.

Toutes ces mesures de détail aboutissent à une « administration de la librairie » qui date vraiment de la nomination de Malesherbes comme directeur en 1750, et c'est précisément la date que M. J. P. Belin a prise comme point de départ de son enquête. D'un bout à l'autre tout y est simple et clair. C'est un excellent livre, et plein d'agrément. — Louis Villat.

Giuseppe Prezzolini, *Studi e capricci sui mistici tedeschi*, Firenze, 1912, Casa editrice italiana di A. Quattrini (Un volume des *Quaderni della « Voce »*, 123 p.). — M. Prezzolini, qui s'est fait en Italie l'introducteur des mystiques allemands, a réuni dans ce petit volume quelques études qui n'ont rien d'une exégèse proprement dite, mais ont été pour lui autant d'occasions de dégager et de développer quelques-unes de ses idées personnelles. A côté d'études consacrées à maître Eckhart, à l'auteur de l'opuscule de la vie parfaite, à Sébastien Franck, à Paracelse, nous en voyons figurer une sur Novalis, « ce prophète de l'homme-Dieu », le créateur de « l'idéalisme magique », le précurseur de cette philosophie volontariste au sens pragmatiste du mot, dont William James devait donner un siècle plus tard une élaboration systématique. Cette série d'études se termine par un « caprice » sur un musicien hollandais Jan van Hooghens dont le nom ne figure ni dans les catalogues de mystiques, ni dans les inventaires de musiciens et dont

aucun Litolff et aucun Peters n'ont exhumé les *Te Deum* et les *Mottets* ; il considérait, nous apprend M. Prezzolini, que tout chrétien avait reçu, outre la révélation générale, une sorte de révélation particulière, afin qu'il puisse se rapprocher du Christ éternel, rien qu'en suivant sa nature individuelle ; lui, van Hooghens, avait reçu le don de la musique, le don de trouver des sons de plus en plus suaves, des accords de plus en plus parfaits pour chanter les louanges du Seigneur.

Ce qui relie entre elles toutes ces études, c'est la conception que l'auteur se fait de la vie mystique et ce sont les rapports que l'auteur entrevoit entre les aspirations des mystiques du moyen âge et les aspirations de l'idéalisme moderne. Ses idées sur ce sujet se trouvent exprimées tout au long dans l'*Essai sur la liberté mystique* qui forme l'introduction de son livre. C'est une profession de foi anti-intellectualiste et anti-rationaliste (« une pauvreté qui en se répétant devient de la richesse : voilà la philosophie »), une glorification du « sous-mot », de l'intuition spontanée et inconsciente aux dépens du mot conscient, de la création voulue, patiente, géométriquement constructive. « Celui qui s'élève à la conscience de la vie spontanée se manifestant dans l'individu, est un mystique. Qu'il soit artiste, philosophe, homme d'armes ou poète ; s'il ne s'attribue pas à lui-même sa propre création, il est un mystique. Celui qui parvient vraiment à cet état, qui saura exercer l'office d'un instrument, au lieu de jouer le rôle de créateur, abandonnera les falsifications et les trucs et les multiplications de la raison et de l'économie. Il sera devant son œuvre comme la Vierge devant son fils : *quem genuit, adoravit*. Il adorera l'œuvre qui aura choisi son corps pour se manifester au monde. »

Cette citation nous dispense d'en dire plus long sur la façon dont M. Prezzolini conçoit la création artistique et sur l'esprit dans lequel il parle des mystiques allemands. On peut ne pas être d'accord avec lui sur tous les points, mais le ton de sincérité, la profonde conviction qui animent ces « études et caprices » sont de nature à éveiller la sympathie du lecteur le plus prévenu. A travers tous ces mystiques et inspirés dont il résume la vie et caractérise les œuvres, c'est sa propre âme que l'auteur nous révèle, âme tourmentée, inquiète, « moderne », au sens le meilleur du mot, tendant, comme celle de Novalis, à *surpasser* elle-même et le monde extérieur, pour aboutir à la parfaite possession de l'une et de l'autre. Le livre se lit avec d'autant plus de plaisir que l'auteur y a semé en passant une foule d'idées brillantes et intéressantes que le lecteur pourra repenser pour son propre compte ; n'est-ce pas encore Novalis qui a dit que tout lecteur doit être le *vrai* auteur, que c'est lui qui refait le livre dont l'auteur ne lui fournit que l'occasion ? — Dr S. J.

P. Roques, *Hegel, sa vie et ses œuvres*, Paris, Alcan, 1912, 358 pp. in-8. — Il faut savoir gré à M. Roques de nous apporter une étude d'ensemble sur la vie et l'œuvre de Hegel. Décevant pour qui est déjà familier avec la pensée hégélienne et souhaiterait trouver des éclaircissements précis sur des points particuliers, ce livre pourra rendre des services très appréciables au

public extra-philosophique, auquel il donnera tout au moins une notion d'ensemble de l'hégélianisme. Pourvu qu'on le considère comme un ouvrage de vulgarisation, il est donc fort estimable.

Peut-être cependant doit-on regretter que le mode d'exposition ne soit pas moins historique et plus systématique. L'œuvre de Hegel n'est pas de celles dont il y a intérêt — à moins bien entendu qu'on ne veuille faire de l'érudition ou de la science pure — à donner une analyse génétique. On peut trouver que M. Roques a eu tort de se borner à résumer successivement les grands traités de Hegel — et les considérations sur la méthode qui interviennent presque incidemment dans le chapitre sur la Logique (pp. 143-144) auraient dû être mises en tête de l'analyse du système. D'autre part, du moment que l'auteur se plaçait au point de vue du « grand public », il aurait, semble-t-il, bien dû faire précéder son exposé d'une étude sommaire des philosophies préhégéliennes ; les renseignements que M. Roques fournit chemin faisant sur Fichte et Schelling, et qui actuellement ressemblent à des digressions, auraient fait la matière d'un excellent et indispensable préambule.

Dans le détail la présentation manque un peu d'art et même d'adresse ; on regrette que, pour donner du système hégélien un aperçu intuitif, M. Roques se soit cru en droit de citer la page fameuse de Taine sur l'axiome éternel, qui n'est vraiment qu'une caricature. Ailleurs l'interprétation même qu'il donne de la pensée de Hegel paraît sujette à caution, par exemple en ce qui concerne le sens qu'il convient d'assigner à la Phénoménologie.

Mais dans l'ensemble le livre se lit avec intérêt, parce qu'on le sent animé d'une grande admiration, même d'un grand amour pour la pensée du maître ; c'est avec une véritable indignation que M. Roques signale pour les réfuter quelques-unes de ces ridicules erreurs d'interprétation qu'on s'étonne de trouver encore même chez un Benedetto Croce (en particulier sur le panlogisme) — et il est fort possible que l'ouvrage contribue quelque peu à dissiper les fâcheux malentendus qui si longtemps ont plané sur la pensée hégélienne et ont retardé sa diffusion. — G. Marcel.

Augustin Guyau. *La philosophie et la sociologie d'Alfred Fouillée*, Paris, Alcan, 1913, 243 pp. in-8. — M. Augustin Guyau, fils de J.-M. Guyau, était particulièrement qualifié pour écrire un livre d'ensemble sur Alfred Fouillée, son grand-père. Il a pu notamment préciser sur certains points la pensée du philosophe, en citant de nombreux extraits inédits, des lettres, des notes écrites au jour le jour, fragments précieux d'une œuvre posthume qui s'annonce importante. Nous reprocherions simplement à ce livre — comment pourrions-nous le reprocher à l'auteur ? — un parti pris laudatif un peu trop accentué. M. A. Guyau répète bien souvent que Fouillée a « devancé et dépassé » tel philosophe contemporain. Pour ceux qui pensent, comme les lecteurs de cette Revue, que l'histoire des idées scientifiques ou philosophiques doit être traitée aussi objectivement que l'histoire des faits proprement dits, il y a là, sans aucun doute, un léger obscurcissement du sens historique.

Ce livre sera d'autant plus le bienvenu que l'œuvre immense d'Alfred Fouillée est précisément de celles qui appellent le plus impérieusement une « condensation ». La première et la troisième partie résument la philosophie générale des idées-forces. La deuxième partie est plus particulièrement consacrée à la « sociologie » d'Alfred Fouillée. Sur ce point, qui rentre directement dans les préoccupations méthodologiques de la Revue, il importe d'éviter une confusion. Alfred Fouillée n'est pas un « sociologue » au sens exact et rigoureux du mot. Il n'a pas observé minutieusement tel groupe de faits sociaux pour en déterminer les causes et en abstraire les lois scientifiques. Ce qu'on appelle son œuvre « sociologique », c'est bien plutôt une philosophie sociale, une doctrine économique et politique. Elle présente, d'ailleurs, toute question de terminologie mise à part, un très vif intérêt. C'est, comme pour les problèmes de psychologie, de morale et de métaphysique, un admirable effort de conciliation et de synthèse par le « moyen-terme » des idées-forces. — P. Chasles.

W. James, *Le Pragmatisme*, Paris, Flammarion, 1911, 312 pp. in-16. — Il faut remercier la Bibliothèque de philosophie scientifique de mettre le lecteur français à même de connaître directement la philosophie de W. James. Quoi qu'on pense de cette philosophie, même si, comme nous, on pense que ce n'est pas une philosophie, au sens propre du mot, on ne peut pas ne pas s'intéresser aux aperçus par lesquels James renouvelle certains problèmes et certaines formules, et à la lumière que ce nouveau livre jette sur *certains* aspects de la pensée anglo-saxonne, et plus particulièrement de la pensée américaine. Défiance de l'esprit de système, de la raison confondue un peu à la légère avec l'abstraction, empirisme souvent inconsistant, mélange singulier d'efforts réalistes et de tendances subjectivistes, mysticisme utilitaire, impossibilité d'arriver à comprendre, en tout cas à faire comprendre ce qu'on entend par vérité et par réalité, voilà ce que nous retrouvons encore dans ces nouveaux « essais » de James, comme nous l'avons signalé déjà à propos du précédent volume traduit dans la même collection. L'incohérence qui va jusqu'à la contradiction, l'inorganisation anarchique des grandes lignes du système ne s'allie pas moins pourtant avec une richesse merveilleuse d'idées de détail ingénieuses, de critiques aiguës et profondes. C'est là qu'il faut chercher vraiment la valeur du livre, et son intérêt philosophique incontestable. La raison en est peut-être que W. James est, et reste avant tout, un psychologue et un observateur très fin et très digne de la réalité psychologique. — A. R.

A. Ménard, *Analyse et critique des principes de la psychologie de W. James*, Paris, Alcan, 1910, in-8°. — L'auteur s'est proposé de mettre en lumière et de critiquer les principes fondamentaux de la psychologie de W. James. La philosophie morale, ni les conséquences du pragmatisme n'entrent point dans ce cadre. M. Ménard n'y fait que des allusions destinées uniquement à montrer la portée de « l'empirisme radical ». Comme il ne s'agit dans cet ouvrage que d'une étude de psychologie générale, il n'y pouvait être question des « variétés de l'expérience religieuse ».

Le projet de cette étude est né, dit Ménard, à la lecture d'une phrase de G. Dumas, regrettant que les principes de psychologie de James ne fussent pas traduits en français. Il s'est préoccupé avant tout de rechercher l'exactitude plutôt que l'originalité. Cependant il insiste d'une part sur les revendications de la psychologie allemande et notamment de la psychophysique à laquelle la psychologie de James est, dans son ensemble, tout à fait contraire, et d'autre part sur la philosophie de Bergson avec laquelle elle offre des analogies frappantes. Les citations, très abondantes, permettent au lecteur de se faire une opinion personnelle, et on ne saurait trop louer M. Ménard de ce procédé. — A. R.

HISTOIRE LITTÉRAIRE

Lefebvre de Montjoye, *Les Ligures et les premiers habitants de l'Europe, leurs termes géographiques*. Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, VII-129 pp. in-8°. — Encore un contempteur de la « science officielle » — ils commencent à être nombreux. Celui-là s'est proposé pour tâche de montrer que la langue des Gaulois était étroitement apparentée avec le grec, attendu que tous les termes géographiques en usage parmi eux peuvent invariablement se rapprocher de formes grecques, qui en font ressortir toute la valeur descriptive. Et c'est une avalanche d'étymologies fantastiques, qu'aucun linguiste sérieux n'adoptera, mais qui dénotent chez l'auteur une imagination inépuisable, un don exceptionnel pour les jeux de mots, les calembours par à peu près. Malheureusement ce n'est point là de la science ; les talents de société devraient s'exercer sur d'autres sujets. — Victor Chapot.

Tobias Norlind, *Studier i Svensk Folklore*, Lund, Gleerup, 1911, XXV-432-16 pp. in-8. — Ce volume contient une série d'études, dont quelques-unes « déjà anciennes et non poussées à fond », sur : I. L'Origine de la poésie, de la danse et de la musique ; II. La danse et la musique dans les croyances populaires de la Suède ; III. Les chansons populaires suédoises et les mythes naturistes ; IV. Le chant aux fêtes traditionnelles du peuple suédois ; V. L'histoire de la polka en Suède. Ce dernier chapitre, bien documenté, me semble le meilleur de tous. Dans les autres où l'on peut remarquer tantôt une abondance de détails qui ne sont pas toujours à leur place, tantôt, au contraire, une insuffisante connaissance de ce qui a été publié sur le sujet, rien, en réalité, de bien neuf, ni de très original. Et puis, aucune conclusion. Sans doute, l'auteur n'a pas voulu faire un livre. C'est regrettable : avec un peu de méthode et de patience il eût certainement donné une œuvre intéressante. — Léon Pineau.

Hubert Pierquin. *Le poème anglo-saxon de Beowulf*, Paris, A. Picard, 1913, 846 pp. g. in-8. — Il y a dans ce gros ouvrage deux parties très dis-

tinctes et qui eussent pu, je dirais presque qui eussent dû, constituer deux volumes différents. La première, en guise d'introduction, n'a pas moins de 377 p. Elle résume l'histoire des Saxons en Angleterre. Dans la deuxième nous avons le poème de *Beowulf*, texte et traduction, suivi de notes très nombreuses et d'un index des noms propres très complet, avec une bonne bibliographie ; puis, de la page 677 à la page 737, un traité de « Rythmique anglo-saxonne et du très ancien anglais » ; enfin, un « Élément de grammaire anglo-saxonne ». Quand je disais deux volumes, n'est-ce pas en trois, ou même en quatre, qu'il y aurait eu lieu de partager toute cette immense matière ? D'autant plus que l'auteur « n'a d'autre but que de populariser un grand poème national dont les origines sont aussi fièrement revendiquées par l'Angleterre, que celles du *Roland* par la France ». D'accord. Mais M. H. Pierquin n'a donc pas craint qu'une pareille masse n'effrayât le lecteur ? Et pourtant je n'y trouve point tout ce que j'aurais voulu. Il reste un chapitre, non le moins important, à écrire non seulement sur la genèse de ce poème, le germe initial qui a pu lui donner naissance et les éléments divers qui se sont cristallisés à l'entour, mais sur l'évolution de ce germe, les différentes phases par lesquelles il a dû passer, et sur la valeur poétique de la forme en laquelle il nous est parvenu. — Léon Pineau.

Oreste Tommasini, *La Vita e gli scritti di Niccolò Machiavelli nella loro relazione col Machiavellismo. Storia ed esame critico.* Volume II, Rome, Lœscher, 1911, 1 vol. in-8° (en deux tomes) de xxvi-1473 pp. — On trouvera dans la *Nuova Antologia* du 16 août 1912, sous la signature d'un ami de l'auteur, M. Adolfo Sassi, de très utiles renseignements sur la genèse du grand ouvrage dont M. Tommasini vient de donner la seconde partie ; véritable encyclopédie machiavélesque, commencée en 1869, dont le début a paru en 1883, et que l'auteur a heureusement menée à bonne fin quarante-deux ans après en avoir eu la première idée. Il y a peu d'exemples, dans l'histoire des travaux littéraires, d'une monographie qui ait coûté d'aussi longs et infatigables labeurs, ou qui atteigne d'aussi vastes proportions. Machiavel lui-même, sa vie, ses moindres écrits étudiés et souvent restitués d'après les manuscrits, son rôle politique et moral, l'état de l'Italie avant, pendant et après lui, et la manière dont il a agi sur cet état : sa contribution à l'humanisme, à l'histoire, à la critique ; la destinée si curieuse de ses idées, et la fortune même de son nom dans le monde : voilà quelques-unes seulement des questions qui sont étudiées ici dans le plus minutieux détail et avec une inlassable patience. — Le premier tome de ce second volume (livres III-V de l'ouvrage) étudie la fin de la vie du Secrétaire florentin et ses principaux ouvrages. Ces neuf cents pages, entre l'ancien premier volume et l'*Appendice* qui forme le second tome, sont ce qu'on peut lire de plus complet et de plus exact sur l'œuvre de Machiavel. Le système de l'auteur, et ce qui a grossi son livre dans de telles proportions, est de traiter copieusement, bien qu'avec concision, mais avec une grande richesse d'information, toutes les questions subsidiaires qu'il rencontre ; et Machiavel ayant touché à beaucoup de choses, l'ouvrage prend un caractère encyclopédique et devient un répertoire immense de données sur

l'histoire de l'Europe aux XVe et XVIe siècles, et de détails sur des faits ou des idées d'ordre plus général. Heureusement que ce bagage est le plus souvent relégué en note. — Je signale à ce propos, comme résumé récent, clair et commode, l'excellente conférence du regretté L.-G. Pélissier *Sur Machiavel* (*Revue des Pyrénées*, 1911), un de ses derniers travaux, un peu antérieur à l'apparition des derniers volumes de M. Tommasini. — P. V. T.

Gustave Reynier, *Les Origines du Roman Réaliste*, Paris, Hachette, 1912, x-341 p. in-16. — Une histoire alerte, documentée et vivante, du roman réaliste en France jusqu'à la fin du XVIe siècle. M. Reynier qui a lu en érudit et en artiste toutes ces œuvres souvent trop oubliées, les analyse, les groupe, les classe ; il nous en fait goûter le meilleur, puis en historien habile, il tire tout le parti qu'on peut de son étude, sans jamais fatiguer le lecteur, sans étalage d'érudition, mais avec une grande précision ; et il montre par l'exemple qu'on peut allier la plus complète information et la plus sûre, à l'élégance et à l'esprit. — G. A.

Paul Chaponnière, *Piron, sa vie et son œuvre*, Genève, Jullien, Paris, Fontemoing, 1910, 463 p. in-8. — Ce livre n'est dépourvu ni d'utilité, ni d'intérêt. M. Chaponnière donne beaucoup de vie au milieu bourguignon où se développa le poète, et l'on a plaisir à retrouver dans ces pages véridiques quelque chose de la verte gaillardise qui donne tant de charme à *l'Oncle Benjamin* de Cl. Tillier. Le critique fait un portrait en beauté ; il n'exagère pas les mérites de son auteur, il ne le fait point plus grand qu'il n'est (pourquoi donc, puisqu'il a si heureusement évité ce travers, M. Chaponnière n'hésite-t-il point souvent à consacrer tant de pages à des œuvres jugées insignifiantes ?) ; il le justifie moralement. Piron a été pendant longtemps — et durant sa vie même — plus célèbre et plus persécuté pour des pièces libertines que pour ses œuvres proprement littéraires. M. Chaponnière avec un peu d'indulgence, rejette loin de lui tout ce dont l'authenticité est assurément fausse, et même peut être à la rigueur contestée. Piron sort de ce livre, allégé d'un fardeau pénible et disgracieux ; la vérité, je le crois bien, y gagne autant que son honneur. A tout le moins le plaidoyer de M. Chaponnière est aussi entraînant que sincère. Mais nous regretterons dans ce livre bien des faiblesses : La langue ne vient point d'une source bien pure ; l'ouvrage fut écrit en pays de langue française, et non point en France, on s'en aperçoit. Le plan est souvent maladroit, impose ou permet des lenteurs, des redites inutiles, fastidieuses. Là où l'intérêt languit par la faute de Piron qui ne mit point de l'agrément dans toutes ses œuvres, le critique n'a point su se dégager, courir lestement, communiquer une vie factice à tant de pièces mortes : il se traîne péniblement en des analyses gauches et interminables. Enfin la documentation est inégale, parfois de seconde main, et les noms propres sont trop souvent écorchés.

Donc des défauts de méthode, des imperfections de forme, mais il est sûr que de l'ensemble se dégage une impression assez forte de vérité et même de vie. — G. A.

Daniel Mornet, *Le Romantisme en France au* XVIIIe *siècle*, Paris, Hachette, 1912, x-288 p. in-16. — Les historiens et surtout les adversaires du romantisme avaient jusqu'ici simplifié à l'excès l'histoire de ses origines. Il était commode, pour les besoins de la polémique, d'y voir seulement une importation étrangère, camelote anglaise ou germanique, imposée contre son gré à la France, par l'influence néfaste de Rousseau, ce « métèque ». Sans fracas, sans violence, sans insulte, M. Mornet remet les choses au point. Il ne prend à aucun moment le ton des polémiques, mais il clot de façon décisive celles qui ces dernières années nous avaient amusés, et instruits aussi. C'est bien la plus élégante, la plus spirituelle, la plus démonstrative réponse qu'on pouvait faire à M. Lasserre, aussi bien à l'auteur du *Romantisme français* qu'à celui de *l'Université Moderne*. Ce livre lui montrera, comme à nous, sans contestation possible, que le romantisme n'est point tellement en dehors des traditions naturelles de la pensée française (et il faudrait être bien ignorant de toute la littérature secondaire de notre XVIIe siècle pour le croire) ; il lui fera voir aussi qu'au mépris de ses affirmations, les méthodes modernes de l'histoire littéraire aboutissent à des conclusions ; il le niait, mais on devra reconnaître l'impertinence de cette négation, puisque l'un des auteurs qu'il a violemment et injustement attaqués, ébranle et ruine, d'un mince in-12, l'édifice laborieux et massif de sa thèse. Si toutes ces réflexions me sont venues en lisant ce livre, on devine bien que rien dans le texte de M. Mornet, même dans sa préface ou ses conclusions, ne permet de croire qu'il y ait lui-même songé. Il aime, on le sent, la vérité et non les querelles, et il méprise l'esprit de parti.

Dès le milieu du XVIIIe siècle, M. Mornet découvre, en dehors de toute influence étrangère, les premiers remous de l'inquiétude romantique. L'Angleterre accentue par l'art de ses jardins, l'influence de son Shakespeare et de ses romanciers, le goût romantique des prédécesseurs et des contemporains de Rousseau, mais elle ne fait que mûrir des sentiments spontanément éclos ; en même temps le retour lent et sûr vers les choses du passé national, amène peu à peu les esprits à se détacher des formules et des cadres classiques bien usagés. Les histoires sombres, les paysages farouches se développent librement en pleine terre française ; Rousseau trouve déjà acclimatées les mélancolies, « délices du sentiment », la sensibilité vive, « fatal présent du ciel ». Le public déjà se plaît aux auteurs qui se racontent eux-mêmes, il préfère les *confidences* et les *confessions* aux histoires inventées à plaisir. Le lyrisme s'ébauche. Et c'est cela même qui explique le succès qui accueillit Rousseau, l'écho qui retentit profondément dans tous les cœurs dès la *Nouvelle Héloïse*. On savait déjà que Rousseau n'avait rien découvert, M. Mornet va plus loin, et prétend qu'il n'a pas « tout enflammé » : il a mieux mis en lumière ce qui existait déjà : « dans ces campagnes qu'il aima, les arbres, les collines, la rivière qui passe, mettent parfois des lignes sages, prospères, indifférentes. Mais le soir s'avance, pose sur les arbres l'ombre frémissante de mystère, sur la rivière les splendeurs du soleil couchant ; le silence grandit, la vie banale s'apaise ; l'heure a donné son âme au paysage. Rousseau n'a rien créé des choses qui

furent chères aux romantiques du XVIIIe siècle ; il a seulement changé leur lumière. »

On mesure d'autant mieux la violence du courant romantique, qu'on voit plus fréquemment des digues s'opposer à lui. M. Mornet l'établit nettement dans son chapitre sur la résistance du dogmatisme classique. Si le romantisme n'a pas triomphé dès lors, c'est moins le talent des théoriciens, ses adversaires, qui l'explique, que l'absence de toute individualité artistique assez puissante pour réaliser dans une belle œuvre les tendances multiples de la masse. Le triomphe de l'école est remis à plus tard, lorsque après de nouvelles influences étrangères, de singuliers bouleversements politiques, de grands poètes naîtront.

On a pu par la citation que j'ai faite apprécier la qualité du style de M. Mornet ; élégant et précis, il atteint sans effort l'image séduisante et simple, l'expression parfois vigoureuse, et parfois transparente où la pensée se reflète, comme au cristal d'un ruisseau. — G. Ascoli.

Gustave Charlier, *Le Sentiment de la Nature chez les Romantiques français*, Paris, Fontemoing, 1912, 419 p. in-8°. — Cet ouvrage débute par une sorte d'introduction théorique de 17 pages sur le Sentiment de la Nature ; vaste et difficile sujet que l'auteur n'a pu traiter en si peu de place que de biais et pour indiquer sa méthode, mais sur lequel cependant il entre dans quelques détails qui font regretter qu'il n'ait pu l'approfondir. Il aurait pu consulter là-dessus un article sur *le Sentiment de la Nature* que j'ai publié dans la *Revue du Mois* (octobre 1906) et il y aurait trouvé quelque essai de précision. — Puis vient un résumé de 29 p., évidemment trop court et peu utile, sur l'expression du sentiment de la nature dans la littérature française du haut moyen âge à Rousseau. — Là commence l'ouvrage lui-même, car l'auteur prend les mots *Romantiques français* dans un sens large et peu usité : il considère la période 1762-1830 : l'une et l'autre date prêtent à la discussion. Même si l'on admet que le *préromantisme* français, que l'on peut, si l'on veut, dater de 1762 (Rousseau, Young, Ossian), soit compris dans la période *romantique*, ce qui n'est pas l'usage chez nous, il reste que la date de 1830 termine une quinzaine d'années au moins trop tôt cette même période. On arrive ainsi à la conséquence fâcheuse d'exclure presque entièrement Musset et Gautier. — Nous avons donc des chapitres successifs : sur *J.-J. Rousseau* (chapitre indépendant, on s'en aperçoit, du livre de M. Mornet, que l'auteur n'a connu qu'après l'avoir écrit ; on le lira avec profit, même après cet excellent ouvrage) ; sur *la poésie descriptive et la querelle des jardins*, où l'ensemble de ces deux questions est bien résumé (mais il fallait deux chapitres différents, car ce sont deux histoires différentes, qui se déroulent parallèlement, mais non sur le même plan). Le chapitre suivant, *De Buffon à Bernardin de Saint-Pierre*, côtoie encore en grande partie le livre de M. Mornet. Les six derniers chapitres offrent au contraire 230 pages souvent neuves, assez précises, et qui apportent les résultats d'une étude attentive des principaux écrivains et d'un bon nombre de *minores* et aussi de *minimi*. En ce qui concerne Ossian, j'espère

apporter bientôt quelques notations plus complètes, et répondre ainsi au vœu qu'exprime l'auteur p. 265. Toute cette partie est fort intéressante ; mais dans les dimensions qu'il s'est imposées, l'auteur ne pouvait donner qu'un résumé. Or il a voulu étudier sur les sources, en 150 pages, le sentiment de la nature dans toute la littérature française de 1800 à 1830 ; et il a dû souvent se contenter d'aperçus. Nous avons surtout besoin, soit d'études de détail aussi poussées que possible (du genre des thèses allemandes, quand elles sont bonnes), soit de résumés très précis, solidement appuyés sur les premières. Le livre, somme toute intéressant et utile, de M. Charlier tient un peu le milieu entre les deux genres. Il lui était impossible de pousser à fond l'enquête sur chaque point : il a fait beaucoup de recherches particulières pour supporter les idées générales qu'il exprime ; mais on garde l'impression que décidément le sujet était trop vaste. — P. V. T.

Abbé E. Fleury, *Hippolyte de la Morvonnais, étude sur le Romantisme en Bretagne*. Paris, Honoré Champion, 1911, 588 pp. in-8. — Je m'excuse de rendre compte un peu tard de la très intéressante thèse de M. l'abbé Fleury. Intéressant, son ouvrage l'est moins à coup sûr par la figure même de la Morvonnais, qui paraît bien avoir été un médiocre à tous égards, et dont les vers surtout sont d'une grande faiblesse, que par l'étude du milieu moral et par les questions connexes sur lesquelles il apporte de précieux renseignements complémentaires. Ainsi ce qui est dit p. 253-263 de l'influence des lakistes complètera utilement les indications un peu rapides de Texte (*Études de littérature européenne*, p. 189). Ailleurs, ce sont des détails sur Lamennais, Maurice de Guérin, etc... qui enrichissent l'histoire littéraire de cette époque et de ce groupe. Le livre de M. l'abbé Fleury est très consciencieux et très attachant : documenté avec un soin scrupuleux, modèle de monographie minutieuse, il est écrit avec goût, mais s'abstient peut-être un peu trop de juger et d'apprécier. — P. V. T.

Id., *Hippolyte de la Morvonnais. Œuvres choisies (poésie et prose)*, Paris, Honoré Champion, 1911, 150 pp. in-8. — Ces textes sont en grande partie inédits, surtout ceux qu'a fournis l'étude des volumineux manuscrits en prose. Les vers de la Morvonnais ne sont guère, décidément, que des vers d'écolier ; sa prose est fumeuse : c'est un homme qui n'a jamais su écrire ni tirer au clair ses idées ; il n'a jamais eu qu'une sorte de facilité négligée. Il y a dans quelques-uns des morceaux littéraires qui sont révélés ici des attitudes et des aperçus intéressants. — P. V. T.

Paul Hazard, *Leopardi* (*Les grands Écrivains étrangers*), Paris, Bloud, 1913, 242 pp. in-16. — Leopardi n'est pas un inconnu en France, mais le livre de M. Paul Hazard vient compléter et même modifier d'une façon heureuse les connaissances que nous avions sur la vie et les œuvres du grand poète et philosophe pessimiste de l'Italie, en utilisant d'un côté les nombreux ouvrages que la critique italienne a consacrés à Leopardi au cours de ces dernières années, et, d'un autre côté, les sept volumes du

journal intime du poète, publiés de 1898 à 1900 sous le titre : *Pensieri di varia filosofia e di bella litteratura* ou *Zibaldone*, ainsi que le volume de ses écrits inédits paru en 1906 sous le titre : *Scritti inediti*.

Ces nouveaux documents nous font apparaître un Leopardi quelque peu différent de celui que nous avions l'habitude de nous représenter. Au lieu du philosophe hautain, lançant un défi au monde, se complaisant dans le doute et dans la négation, nous avons un véritable martyr que la nature avait accablé de tous les malheurs, qui n'a éprouvé dans la vie que souffrances et déceptions, alors que son âme noble et généreuse et sa sensibilité exceptionnellement fine ne demandaient qu'à s'ouvrir au bonheur et aspiraient à la joie de vivre. Loin de se désintéresser des choses de ce monde, il s'est au contraire mêlé à toutes les luttes de son temps ; luttes littéraires, luttes politiques. Patriote ardent, il a partagé toutes les joies et toutes les tristesses, tous les espoirs et toutes les ambitions de la jeune Italie, en travail d'unité et de *risorgimento*.

M. Paul Hazard a donc raison de dire que la critique récente et les nouveaux textes nous montrent un Leopardi à la fois bien plus complet et plus humain que nous nous le figurions d'après son portrait traditionnel. Plus humain surtout, car son fameux pessimisme n'est pas né chez lui d'une façon pour ainsi dire spontanée, pour des raisons d'ordre objectif et intellectuel : loin de représenter un système, il ne fait que refléter son état d'âme. Il est peu de penseurs dont les idées portent une aussi forte empreinte subjective que celles de Leopardi.

Après nous avoir raconté son enfance malheureuse et son adolescence triste, solitaire et pour ainsi dire monastique, après nous avoir dépeint ses souffrances physiques, ses tortures morales et ses déceptions amoureuses, l'auteur nous montre Leopardi cherchant à lutter contre le pessimisme qui l'envahissait progressivement ; mais ne pouvant y échapper, parce que le pessimisme constituait l'aboutissant à peu près fatal de toute sa vie de malheur et de douleur, il cherche à justifier par des raisons objectives ce qui n'était au fond que l'effet d'une disposition individuelle. M. Paul Hazard nous fait assister aux différentes phases par lesquelles a passé Leopardi, avant de se plonger dans l'abîme du doute et de la négation, avant de renoncer définitivement à toute ambition et à tout espoir. C'est là, à notre avis, le meilleur chapitre de son livre. Il est suivi d'un autre dans lequel l'auteur analyse l'art de Leopardi et nous montre le lien de parenté qui unit ce classique aux romantiques de son époque dont il avait pourtant combattu avec ardeur les tendances et les procédés. « Ne disons pas qu'il fut romantique, puisqu'il ne l'a pas voulu, dit M. Paul Hazard. Mais s'il faut entendre par moderne celui qui est inquiet, troublé et rebelle ; celui qui rejette le passé, mais en souffrant de le rejeter ; celui qui essaye péniblement de se refaire une loi avec la vérité, et un idéal avec la beauté ; celui qui a l'orgueil de sa misère et prend la responsabilité de sa souffrance ; disons qu'il fut moderne. Éloge ou blâme, Leopardi l'eût accepté. »

Après un chapitre consacré aux dernières œuvres et à la mort de Leopardi, l'auteur expose les rapports qui existent entre Leopardi et la pensée européenne, autrement dit ce que sa pensée doit à des influences

étrangères (très peu de chose en somme) et la façon dont ses idées se sont répandues à l'étranger.

En écrivant ce petit livre, d'une lecture facile et agréable, M. Paul Hazard a rendu un grand service au public lettré, en lui faisant connaître sous une forme accessible la vie et l'œuvre d'un homme qui fut à la fois un des plus grands poètes de l'Italie et un des penseurs les plus profonds et les plus sincères des temps modernes. — Dr Jankélévitch.

N. Serban, *Lettres inédites relatives à Giacomo Leopardi*, Paris, Honoré Champion, 1913, xxiv-259 pp. in-8. — L'éditeur de ce recueil a extrait des dossiers Vieusseux, De Sinner et Le Monnier, conservés à la Bibliothèque de Florence, toutes les lettres ou fragments de lettres qui touchent d'une manière quelconque à Leopardi : ces textes se placent de 1829 à 1863. C'est le complément indiqué de la Correspondance de Leopardi, et de toute étude relative à sa vie et à la destinée de ses écrits. A ce titre, ce volume vient renforcer encore le grand mouvement de publications leopardiennes auquel nous assistons depuis quinze ans et surtout depuis sept ans environ. Tout n'y est pas également important, mais tout ou presque tout peut y avoir quelque utilité. L'histoire *extérieure* des grands écrivains compte trop peu de ce genre de documents. — P. V. T.

Maurice Mignon, *Études de littérature italienne*, Paris, Hachette, 1912, vi-306 pp. in-16. — Ce volume est composé de sept articles différents. Les plus intéressants pour le public lettré sont ceux qui étudient Carducci et Pascoli, d'une manière très sérieuse et pénétrante. La littérature comparée revendique l'étude sur *Alfred de Musset et l'Italie*. De Goldoni la réputation est vraiment plus grande que le vrai mérite. Les autres articles sont d'une érudition à la fois très exacte et très agréable. On ne peut reprocher au volume que son hétérogénéité, puisqu'il touche à six siècles de littérature italienne. — P. V. T.

Louis Cazamian, *Carlyle* (*Les grands Écrivains étrangers*), Paris, Bloud, 1913, 264 p. in-16. — Il est bien difficile de rendre à cet ouvrage toute la justice qu'il mérite, quand on n'a depuis longtemps que des sentiments d'antipathie pour les prophètes, les inspirés, les gens qui se croient chargés d'une mission, et leur *message* (surtout quand il s'exprime en prose), et leur ton vaticinant, et leurs airs de Moïse descendant du Sinaï ; et quand ce livre sur Carlyle n'a fait que fortifier cette ancienne impression. L'auteur blâme dans son *Avant-Propos* le « style véhément, voire frénétique » de certaines études françaises sur Carlyle : il préfère quant à lui et annonce une « exposition lucide ». Avouerons-nous que nous aurions souhaité encore plus de lucidité, et encore moins de véhémence ? et qu'après avoir lu et relu certains chapitres, nous nous sentons encore incapables de comprendre et de définir ce que pense et ce que veut Carlyle ? Incapacité due, sans doute, à un vice de structure de l'esprit latin. Et le style prophétique n'en est pas la seule cause, car nous éprouvons la même incapacité devant Emerson, qui ne l'a guère, et non devant Nietzsche qui l'a au suprême

degré. Non, c'est le sens même du *message* — le vrai français ignore ce mot en ce sens — c'est l'idée même du prophète qui m'échappe ; à supposer que les sentiments, les appels, les élans, les ricanements, les cris, les grondements, les passions et les haines d'un prophète puissent s'appeler des idées. — Le peu que j'y distingue m'y fait voir un respect, un culte de la force même brutale, et un antirationalisme que le critique s'efforce de comprendre (on le sent) plutôt qu'il ne l'approuve. Et cependant M. Cestre, dans un récent article (*Revue du Mois*, novembre 1913), réhabilite Carlyle contre M. Cazamian, qu'il trouve trop sévère. J'avoue ne pas être de cet avis ; et je voudrais lire sous la signature d'un troisième anglicisant notable une réponse et comme une apologie de l'exposé de M. Cazamian. D'autre part, on se demande s'il est bien utile pour les lecteurs de cette collection de départager minutieusement les torts des deux époux Carlyle (le problème qu'a posé Froude n'a qu'un intérêt anecdotique et anglais, qui, pour le monde, est minime) ; ou de doser l'influence allemande dans les idées du penseur. On aimerait bien, par contre, voir situer Carlyle dans l'histoire de la pensée européenne, voir en lui une conséquence, une réaction ou une cause nouvelle. — Livre d'ailleurs tel qu'on pouvait l'attendre de son auteur, très précis de faits et très nourri d'idées, très personnel et très vivant, tout frémissant même d'une vie intérieure, et que l'on sent impatient de déborder les limites étroites, et cependant un peu complaisantes, de la collection dont il fait partie. — P. V. T.

Laura Frost, *Johanna Schopenhauer, Ein Frauenleben aus der klassischen Zeit*, Leipzig, Klinkhardt et Biermann, 1913, 2e édit., XVI-254 p. — Mme Frost, bien connue en Allemagne par ses ouvrages pédagogiques et ses essais critiques, vient de donner une seconde édition, considérablement remaniée, de son étude biographique sur la mère de Schopenhauer. Elle a pu utiliser tous les nouveaux documents et même les lettres, jusqu'alors inédites, d'Adèle Schopenhauer, la sœur du philosophe, qui ont paru en 1913 par les soins de la *Gœthe-Gesellschaft*.

Jeanne Schopenhauer, femme de lettres en vogue jadis, auteur de romans sentimentaux, et de mémoires agréables, nous intéresse encore aujourd'hui parce que Gœthe l'aimait et que son fils la détestait. Fille de patriciens, elle passe sa jeunesse dans la curieuse ville de Dantzick, y épouse un patricien sensiblement plus âgé qu'elle, très épris de culture française et de liberté. Lorsque l'ancien port hanséatique cesse d'être une république, Schopenhauer le père s'en va habiter Hambourg. Au reste il aime, jusqu'à la manie, les voyages, et son épouse le suit dans ses pérégrinations. Elle s'y instruit. Lorsque son mari se tue, dans un accès de neurasthénie, Jeanne Schopenhauer éprouve presque un sentiment de délivrance. Dès lors, elle vivra, sauf pendant quelques brèves années, à Weimar. Ses réceptions, où Gœthe fréquente régulièrement, sont célèbres et quelques-uns des meilleurs esprits de l'Allemagne s'y rencontrent. Arthur Schopenhauer a abandonné le négoce où l'avait engagé son père ; il habite, peu longtemps, à plusieurs reprises, chez sa mère. Leur incompatibilité d'humeur éclate à chaque rencontre, jusqu'au jour où mère et fils se séparent défini-

tivement. Quand Mme Schopenhauer meurt, en 1838, il y a près de quinze ans que son fils ne l'a vue.

Les biographes du grand philosophe pessimiste ont accoutumé de donner tous les torts à sa mère. Mme Laura Frost, en exposant les faits aussi complètement, aussi objectivement que possible, essaie de réformer cette opinion courante, et elle y réussit presque. Elle met très justement en valeur le caractère de très bonne heure autoritaire et sarcastique d'Arthur Schopenhauer, et nous donne de l'esprit très souple de sa mère, des souffrances morales qu'elle endura prématurément une peinture pénétrante.

Mais le grand nom de Gœthe justifie-t-il complètement cette femme très intelligente contre ses détracteurs? Dans le salon de Mme la Conseillère aulique le grand poète trônait. L'hôtesse s'entendait à merveille à lui faire la cour discrète d'une admiratrice adroite, à mettre en valeur la singularité de son génie. Gœthe avait là sa table, où il dessinait, pendant que ces dames babillaient autour de lui. — Jeanne, d'autre part, s'adonnait, avec complaisance, à ses sentimentalités, et, bien que Mme Laura Frost plaide discrètement non coupable, il semble évident qu'au moins le beau Müller de Gerstenbergk, poète assez délicat du reste, fut un peu plus, et pendant de longues années, que le pensionnaire de Mme Schopenhauer. Il ne fallait pas beaucoup de perspicacité à son fils pour découvrir cette liaison et pour en souffrir, avec amertume. — Et puis elle était un peu bas-bleu et ses œuvres à elle, ses œuvres alors tant fêtées, lui semblaient posséder une valeur qu'elle déniait à celles de son fils. Schopenhauer, philosophe, n'était pas plus compris et estimé en ce temps par sa mère que par ses contemporains. Au fond, mère et fils se heurtent et s'opposent comme deux générations successives. L'idéalisme un peu superficiel et loquace de la mère irrite l'observateur réaliste et pessimiste qu'est le fils. — Cette peinture d'une époque, Mme Frost l'a faite admirablement, avec une grande simplicité de moyens. Elle présente, en une série de portraits, ceux qui ont vécu près de Jeanne Schopenhauer, et pour cela, elle utilise, le plus possible, les documents eux-mêmes : lettres, mémoires, poésies. Par là son livre gagne en importance, et il apporte sur l'état d'esprit et la sentimentalité de tout un milieu intellectuel une mise au point judicieuse, d'une psychologie captivante. — Pierre Bastier.

J. Patouillet, I. *Le théâtre de mœurs russes des origines à Ostrovski (1672-1850)*, Paris, Champion, 1912 ; II. *Ostrovski et son théâtre de mœurs russes*, Paris, Plon, 1912. — Du premier ouvrage nous dirons peu de chose : les lecteurs de la *Revue de Synthèse historique* en connaissent déjà la substance par le résumé que M. Patouillet en a publié ici même [1]. C'est un exposé rapide, bien informé, de l'histoire du théâtre russe jusqu'à Ostrovski. On n'avait en langue française, sur le même sujet, que le livre très superficiel de P. de Corvin, *Le théâtre en Russie depuis ses origines*, qui devient négligeable. C'est dire le service que vient de rendre M. Patouillet [2].

1. T. XXIV-2, n° 71.

2. Nous nous bornerons à quelques observations. L'auteur semble ne pas connaître les articles de E. P. Von Berg qui ont paru en 1911 et en 1912 dans le *Russkii Philolo-*

L'étude consacrée à Ostrovski concerne exclusivement son théâtre de mœurs russes : elle ne tient compte ni du *Conte de printemps* en quatre actes, avec prologue, qui a nom *Sniégourotchka*, ni des chroniques dramatiques. L'auteur avait le droit de limiter son sujet, mais il est regrettable qu'il ait usé de ce droit. D'abord il n'était pas superflu d'étudier les « chroniques dramatiques », qui sont complètement inconnues en France. *Sniégourotcka*, fort heureusement, a été traduite par M. Durand-Gréville. Ensuite, l'appréciation générale d'Ostrovski souffre de ces lacunes, puisqu'elle ne peut s'appliquer qu'à une partie de son œuvre. Comment ce peintre de mœurs s'est-il plié à la fantaisie d'un conte de fées ? Ses procédés ordinaires ont-ils trouvé leur application dans des scènes historiques ? A ces questions que le lecteur français, incapable de lire le texte original, se posera nécessairement, le livre de M. Patouillet ne donne point de réponse. Enfin de ce livre dont l'objet a été aussi strictement limité, le lecteur ne retire pas une connaissance suffisamment précise des œuvres d'Ostrovski. Celles-ci ne sont pas traduites, sauf trois. L'auteur était tenu de multiplier les analyses : il devait du moins s'attacher à deux ou trois pièces importantes, en première ligne à la comédie « *Ce n'est pas tous les jours fête* », et en donner la substance. Or on assiste plutôt à un défilé de scènes fragmentaires : l'action dramatique, dans son ensemble, est rarement exposée.

Il va de soi que ce livre, même incomplet, est le bien venu. La biographie d'Ostrovski, par laquelle s'ouvre le volume, utilise toutes les sources connues ; elle laisse loin derrière elle la brève esquisse de M. Durand-Gréville. La description des milieux observés par l'auteur dramatique, la peinture des mœurs des marchands, les pages consacrées à l'évolution de la famille russe, aux diverses classes et aux types sociaux qui traversent les pièces d'Ostrovski, apprendront beaucoup au public français.

Le chapitre IV, « L'art », rempli de remarques utiles, traite trop brièvement certains points qui ont leur intérêt. Quelle est la part, dans l'œuvre d'Ostrovski, des influences étrangères ? M. Patouillet répond à cette question, d'une façon assez vague, en quelques lignes. D'autre part, Ostrovski travaillait lentement, remaniait ses œuvres : de la lenteur de ce travail, de ces remaniements il reste divers témoignages. L'auteur donne quelques indications à ce sujet : pourquoi ne les a-t-il pas éclaircies par quelques exemples ?

Nous avons dû faire quelques réserves : nous n'en remercions pas moins M. Patouillet d'avoir fait connaître au public français une partie — la plus

gitcheski Vestnik « Russkaïa Komedia do poïavlenia a n. Ostrovskago » (La comédie jusqu'à Ostrovski). La biographie aurait dû mentionner l'excellente histoire de la littérature russe de Porfiriev, et la *Russkaiâ literatura* XVIIIe *vêka* (1re partie) de A. S. Arkhangelski (Kazan, 1910) : les pages 55 à 102 traitent du théâtre russe sous Pierre le Grand. — Le *Stoglav* (p. 18, n° 4) n'a pas été rédigé par Macaire, mais par un *diak*, c'est-à-dire par un clerc de chancellerie.

Cf. Jdanov, *Œuvres*, t. I. Saint Pétersbourg, 1904, p. 255. — Il aurait été utile de dire que Legrelle a traduit et la comédie de Catherine II, *O temps* (*O Vremia !*), et celle de Griboïédov, *Le malheur d'avoir de l'esprit* (*Gore ot ouma*).

considérable — de l'œuvre d'Ostrovski. L'ouvrage, assez volumineux, est plein d'intérêt : il serait meilleur encore, s'il était moins court[1]. — E. Duchesne.

Abbé Lucien Falconnet, *Un essai de Rénovation théâtrale : « Die Makkabäer »* d'Otto Ludwig. Paris, Honoré Champion, 1913, 121 pp. in-8. — Ce travail donne la genèse de la pièce, en étudie les sources, en fait l'analyse, en critique les tendances, en retrace le succès. L'essai de rénovation théâtrale que tentait Ludwig avec ses *Makkabäer* consistait à « combattre l'opéra avec ses propres armes » en mettant dans un drame en vers du spectacle, de la figuration, de la musique, etc... Le tout a médiocrement réussi et ne paraît pas devoir compter beaucoup dans l'histoire générale du théâtre moderne. — P. V. T.

Auguste Rondel, *La Bibliographie dramatique et les Collections de Théâtre*. Lille, 1913, 31 pp. in-8. — Conférence très utile et d'un tissu très serré, qui donne des renseignements, précieux aux travailleurs, sur les principales collections actuelles de pièces de théâtre et d'ouvrages sur le théâtre : ouvrage d'un collectionneur intelligent et averti. — P. V. T.

René Gillouin, *Essais de critique littéraire et philosophique*, Paris, Bernard Grasset, 1913, 288 p. in-16. — Trois études assez poussées, mais non complètes, sur Madame de Noailles, Maurice Barrès et William James ; quelques pages précises sur Charles Demange et Jean Moréas ; une esquisse à peine ébauchée sur Colette Willy ; tel est le contenu extrêmement hétéroclite de ce petit volume. L'auteur se déclare l'ennemi de la critique des « cuistres, triste postérité d'Hippolyte Taine » et de celle des « explorateurs de fond de tiroir » ; et encore des « critiques en place » qui, sur les contemporains, se trouvant démunis de l'utile secours de la tradition, ne savent dire que « des pauvretés » ; et encore de cette « race de partisans et de sectaires » qui forment l'école de Charles Maurras. Il n'a pour tous ceux-là que haines vigoureuses, et veut fonder une « doctrine à la fois ouverte et substantielle » qui fasse « la synthèse effective » du « libéralisme » et du « dogmatisme ». L'œuvre critique que contient ce volume est un peu courte et un peu hétérogène pour qu'on en puisse bien apprécier les caractères et la valeur. En

1. Il y a lieu d'ajouter à la bibliographie la brochure récente de B. V. Warnecke. *Zamétki ob Ostrovskom* (Remarques sur Ostrovski), et, du même auteur, un article qui traite des influences étrangères chez Ostrovski (*Ruskii Philol. Vestnik*, tome LXIX, 1913, n° 1). — L'ouvrage donne lieu à quelques remarques de détail dont nous réduisons le nombre, faute de place. — Lire (p. 110, l. 2). Akhov avec Hippolyte dans *Ce n'est pas tous les jours fête* » et rétablir également (p. 155, n° 1) le titre de cette comédie. — P. 140 — « Encore que je me révolterais ! » surprend. On lit aussi (p. 142) : « Encore qu'il ferait une grossièreté. — P. 165, n° 3. Il était intéressant d'ajouter que la législation ecclésiastique a varié depuis, sur ce point, à plusieurs reprises. Cf. A. S. Pavlov, *Kurs tserkovnago prava*, p. 329. — P. 174, l. 8 sqq. Cf. *Stoglav*, ch. 40. — P. 177, n° 2. Ce sujet a pénétré même dans les gymnases. Cf. *Kavkazski Utchebny Okrug*, *Otchet o pismennykh rabotakh* (S. S. Larionov) Tiflis, 1912, pp. 155 sqq. — P. 332, n° 2. Nous pensons qu'il faut lire Varlamov.

tout cas, ce critique véhément est fort intelligent de certaines questions, souvent même pénétrant ; et l'on a le regret de le voir indiquer à peine les idées qui vaudraient le mieux que l'on s'y arrêtât. Ces idées, cette forte personnalité, ces tendances si représentatives de certains jeunes d'aujourd'hui, devraient paraître plus en lumière dans quelque ouvrage, longuement mûri et fortement composé, que nous attendons et que nous lirons avec plaisir. — P. V. T.

Ouvrages reçus par la Revue et dont il sera rendu compte ultérieurement :

Ernest Granger, *Petite Histoire universelle*, Paris, Hachette, 1913, in-16.

S. Gsell, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, Paris, Hachette. 1913, gr. in-8.

G. Bloch, *La République romaine, conflits politiques et sociaux* (*Bibl. de Phil. Scient.*), Paris, Flammarion, 1913, in-16.

Tafrali, *Mélanges*, Paris, Geuthner, 1913, in-8.

E. M. Tappan, *In Feudal Times*, Londres, Harrap, 1913, in-16.

L. Halphen et R. Poupardin, *Chronique des Comtes d'Anjou et des seigneurs d'Amboise (Coll. de textes pour servir à l'enseignement de l'Histoire)*, Paris, Picard, 1913, in-8.

Marcel Poete, *La promenade à Paris au XVIIe siècle*, Paris, Colin, 1913, in-18.

Pierre Bliard, *Les Conventionnels régicides*, Paris, Perrin, 1913, in-8.

M. Godet, *Les brulements d'archives à Abbeville pendant la Révolution*, Paris, Champion, 1913, in-8.

Pouget de Saint-André, *Le général Dumouriez (1739-1823)*, Paris, Perrin, 1913, in-8.

H. Roos, *1812. Souvenirs d'un médecin de la Grande Armée*, Paris, Perrin, 1913, in-16.

A. Boppe, *L'Albanie et Napoléon (1797-1814)*, Paris, Hachette, 1913, in-16.

R. Perrin, *L'Esprit public dans le département de la Meurthe de 1814 à 1816*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1913, in-8.

F. de Cardaillac, *Un témoin du Coup d'État, B. Lacaze, 1848-1852*, Paris, Champion, 1913, in-8.

E. Simond, *Histoire de la troisième République, 1887-1894*, Paris, Lavauzelle, 1913, in-18.

Pierre Dufay, *Les sociétés populaires et l'armée*, Paris, Daragon, 1913, in-12.

Jacques Prolo, *L'alliance paradoxale*, Paris, Daragon, 1913, in-16.

Pierre Gauthiez, *Promenades parisiennes*, Paris, Bloud, 1912, in-16.

F. X. Garneau, *Histoire du Canada*, Paris, Alcan, 1913, in-8.

F. de Bonand, *La France de l'Afrique du Nord*, Paris, Challamel, 1912, in-16.

F. Malaguzzi-Valeri, *La corti di Lodovico il Moro*, Milan, Hoepli, 1913, in-f°.

P.-D. Pasolini, *Caterina Sforza*, Florence, Barbera, 1913, in-16.

A. Oriani, *La lotta politica in Italia (476-1887)*, Florence, Libreria della Voce, 1913, in-16.

Al. d'Ancona, *Memorie e documenti di storia italiana dei secoli XVIII e XIX. — Ricordi storici sul Risorgimento*, 2 vol., Florence, Sansoni, 1913, in-8.

W. H. Wilkins, *Le roman d'une reine sans couronne, Sophie-Dorothée de Zell*, Paris, Hachette, 1913, in-16.

V. Fris, *Histoire de Gand*, Bruxelles, Paris, Van Oest, 1913, gr. in-8.

G. Gaulis, *La ruine d'un empire : Abd-ul-Hamid, ses amis et ses peuples*, Paris, Colin, 1913, in-18.

A. Dopsch, *Die Wirtschaftsentwickelung der Karolingerzeit, vornehmlich in Deutschland*, Weimar, Böhlaus, 1913, in-8.

Ed. Esmonin, *La taille en Normandie au temps de Colbert (1661-1683)*, Paris, Hachette, 1913, in-8.

G. Renard, *Histoire du travail à Florence*, Paris, Éditions d'art et de littérature, 1913, in-16.

J. Hayem, *Mémoires et documents pour servir à l'histoire du commerce et de l'industrie en France*, Paris, Hachette, 1913, in-8.

Tougan-Baranowsky, *L'évolution historique du socialisme moderne*, Paris, Rivière, 1913, in-8.

Paul Gaultier, *Les maladies sociales*, Paris, Hachette, 1913, in-16.

J. Main, *Religious Chastity, an ethnological Study*, New-York, 1913, in-8.

Ed. Eichmann, *Kirche und Staat*, I, *von 750-1122*, Paderborn, Schöningh, 1912, in-8.

Eubel, *Hierarchia catholica*, I, 2e éd., Munster, Regensberg, 1913, gr. in-8.

W. Winternitz, *Geschichte der Indischen Literatur*, I, 2e éd. 1909, II, 1913, Leipzig, Amelang, in-8.

S. Kriegbaum, *Der Ursprung der von Kallikles in Platons Gorgias vertretenen Anschauungen*, Paderborn, Schöningh, 1913, in-8.

A. Steier, *Aristoteles und Plinius*, Wurzbourg, Kabitsch, 1913, in-8.

Olschki, *Der ideale Mittelpunkt Frankreichs im Mittelalter*, Heidelberg, Winter, 1913, in-8.

E. Faral, *Recherches sur les sources latines de contes et romans courtois du moyen âge*, Paris, Champion, 1913, in-8.

Myrrha Lot-Borodine, *Le Roman idyllique au moyen âge*, Paris, Picard, 1913, in-16.

F. Kern, *Humana Civilitas, Eine Dante-Untersuchung*, Leipzig, Koehler, 1913, in-8.

M. Serban, *Leopardi et la France, essai de littérature comparée*, Paris, Champion, 1913, gr. in-8.

Id., *Lettres inédites de Leopardi*, Paris, Champion, 1913, in-8.

Pierre Gauthiez, *Henri Heine*, Paris, Bloud, 1913, in-16.

G. Chinard, *L'Amérique et le rêve exotique dans la littérature française au XVIIe et au XVIIIe siècles*, Paris, Hachette, 1913, in-16.

Pierre Martino, *Le roman réaliste sous le second Empire*, Paris, Hachette, 1913, in-16.

A. Cournot, *Souvenirs (1760-1860)*, précédés d'une introduction par E.-P. Bottinelli, Paris, Hachette, 1913, in-8.

M. Grammont, *Le vers français*, 2e édition refondue, Paris, Champion, 1913, in-8.

Eugène Lintilhac, *Le budget et la crise de l'Instruction publique*, Paris, Hachette, 1913, in-16.

Tietze, *Methode der Kunstgeschichte*, Leipzig, Seemann, 1913, gr. in-8.

W. Deonna, *L'expression des sentiments dans l'art grec*, Paris, Laurens, 1914, in-8.

R. de la Sizeranne, *Masques et visages de la Renaissance à Florence et au Louvre*, Paris, Hachette, 1913, in-8.

André Michel, *Histoire de l'art*, t. V (2e partie), *Formation de l'art classique moderne*, Paris, Colin, 1913, gr. in-8.

Le Gérant : Paul CERF.

Abbeville. — Imprimerie F. Paillart.

LA COMPARAISON

ET LA MÉTHODE COMPARATIVE

EN PARTICULIER DANS LES ÉTUDES HISTORIQUES

II

LA COMPARAISON EN HISTOIRE

La science, c'est-à-dire l'ensemble des connaissances les plus certaines, comprend deux stades : au premier, elle cherche à décrire les choses, objets ou phénomènes, au second, elle s'attache à les expliquer par leurs causes et leurs rapports ; à son degré supérieur, la science est donc « un système de relations »[1]. Mais, quel que soit le degré auquel on s'élève dans la connaissance, les résultats n'en entrent définitivement dans la science que s'ils ont été vérifiés : c'est le contrôle qui donne à la science son caractère de certitude.

La meilleure méthode étant celle qui découvre le plus de vérités, la méthode se confond avec la science. Toute méthode scientifique devra considérer les matériaux de la science, la découverte des vérités, leur preuve et leur systématisation ; elle devra ainsi être à la fois objective, analytique, critique et généralisatrice. A tous ces points de vue, la comparaison joue un rôle considérable.

Toute science doit être *objective*, c'est-à-dire s'appliquer à des réalités étrangères à l'esprit particulier qui les met en œuvre ; non seulement ses matériaux doivent être réels, mais ils doivent être de même nature : les « unités » à comparer sont

1. Goldfriedrich, *Die historische Ideenlehre in Deutschland*. Berlin, 1902, p. VI.

« d'autant meilleures qu'elles sont plus semblables et plus égales entre elles[1] » ; c'est pourquoi il n'y a pas de science sans nomenclature fixe : tout *vocabulaire* scientifique fournit des notions sur lesquelles tout le monde est d'accord, ce sont d'excellents matériaux de comparaison. Enfin, ces matériaux doivent être aussi nombreux que possible afin de réduire la part du hasard et, de préférence, former des groupes ou des ensembles, afin d'avoir plus de valeur et de donner plus de résultats.

Toute méthode commence par être *analytique*, c'est-à-dire par aller du connu vers l'inconnu dans un ordre de difficulté croissante, en partant tantôt du simple, tantôt du complexe, suivant ce qui nous est donné d'abord[2] ; *l'analyse* est, dans les sciences, un procédé si fondamental, il en pénètre tellement la « technique » et y est un tel principe de découverte, que nous devons l'étudier d'une façon plus approfondie, en entrant dans quelques détails.

L'analyse présente deux variétés, selon que ce qui nous est donné est connu ou inconnu et que ce que nous recherchons est inconnu ou connu ; si la donnée est quelque chose de clair ou de certain, d'où l'on doit passer à quelque chose de nouveau, on a la *question* ou le *problème* ; si, au contraire, la donnée est quelque chose d'obscur ou d'incertain, d'où l'on doit arriver à quelque chose de plus certain ou de tout à fait nouveau, on a l'*explication* ou le *déchiffrement*, c'est-à-dire deux sortes d'*éclaircissement*. Dans le premier cas, on va plus ou moins directement du connu à l'inconnu ; dans le second, le processus est plus compliqué, mais on part aussi d'un élément connu, certain ou supposé, pour arriver, soit directement, soit par tâtonnement à une solution satisfaisante. Ainsi, dans l'un comme dans l'autre cas, on arrive à éclairer l'inconnu par le connu ; la seule différence consiste en ce que, dans le premier, le point de départ assuré est immédiat, tandis que, dans le second, il est assez éloigné. C'est pourquoi la marche de l'esprit n'est, dans ce dernier cas, une progression qu'en apparence : toute analyse est une régression, puisque, des choses, elle remonte à leurs éléments, principes, causes ou caractères essentiels ; elle

1. G. Tarde, *Les lois de l'imitation*, 4e éd., Paris, 1903, p. 112.
2. A. Comte, *o. c.*, t. IV, p. 258.

divise les différents matériaux des sciences en parties directement comparables.

Mais l'analyse ne sépare pas seulement, elle réunit ; commencée par la comparaison individuelle, elle se complète par la comparaison extensive. C'est une méthode d'investigation en même temps que d'éclaircissement. Elle cherche à la fois à réduire ce qui est inconnu à ce qui est plus connu et à ramener ce qui est complexe à ce qui est simple, par suite à rechercher ce qui est identique dans ce qui semble différent et à adapter aux faits nouveaux les solutions antérieures. Aussi la découverte scientifique provient-elle d'un rapprochement de deux idées en apparence étrangères ou plutôt d'une combinaison nouvelles d'idées fort antérieures [1] ; c'est une adaptation qui résulte d'une association et d'une comparaison plus ou moins due au hasard ou à la réflexion [2]. L'esprit humain y applique les deux principes d'identification et d'analyse, qui sont une des fonctions de la raison ; par là, l'analyse se relie à la synthèse.

Toute méthode doit non seulement être féconde : elle doit être *critique*, puisque « le but de toute méthode est de faire penser droitement », en soumettant sa « raison à un contrôle, quel qu'il soit » [3] ; or la comparaison sert non seulement à trouver, mais à prouver, et des comparaisons réitérées de même ordre ou d'ordre différent deviennent par elles-mêmes un contrôle, soit qu'elles se limitent ou se contrôlent réciproquement, soit qu'elles prennent pour point de départ la réalité, l'idéal, l'unité ou la limite choisie dans chaque science. L'examen des preuves doit amener l'esprit à distinguer nettement ce qui est établi de ce qui est supposé ou inconnu : nous devons y appliquer la première règle de Descartes dans toute sa complexité, non seulement en ce qui concerne l'évidence, mais encore la précipitation et la prévention, c'est-à-dire tous les éléments personnels susceptibles d'amener des résultats inexacts : le véritable « esprit positif et réaliste » n'est « autre chose que le renoncement à soi-même et le courage de l'effort patient » [4].

1. Tarde, *o. c.*, p. 418 ; Durkheim, *De la division du travail social*, 2e éd., Paris, 1902, p. 298-99 ; cf. H. Poincaré, *Comment on invente*. Le travail de l'inconscient. *Le Matin*, 24 décembre 1908.
2. E. Mach, *o. c.*, p. 291-2.
3. Durkheim, *Revue de métaphysique et de morale*, janvier 1910, Suppl', p. 30.
4. D. Mornet, *Revue universitaire*, 15 décembre 1912, p. 391.

Par là, on complète le travail accompli lors de la réunion des matériaux en achevant d'éliminer de la science tout élément subjectif.

Enfin la méthode doit être *généralisatrice*. Elle doit continuer l'œuvre commencée par l'analyse dans la voie de l'adaptation et de la simplification des phénomènes, en embrassant dans les lois de la science qu'elle cherche à constituer le plus de données possible ; pour cela, elle doit s'inspirer des autres sciences à la fois dans ses procédés et ses résultats, ne pas borner son domaine à un seul objet, mais le rendre susceptible d'une extension indéfinie par une comparaison étendue à tous les degrés. C'est ainsi que les faits descriptifs des sciences du premier stade, fournis par la comparaison individuelle, peuvent devenir des matériaux pour les sciences de lois qui se constituent par la comparaison générique ; telles sont l'anatomie ordinaire pour l'anatomie comparée ou la grammaire pour la linguistique. Cette systématisation, qui constitue la *synthèse*, est un tout organique qui dépasse de beaucoup les résultats fragmentaires et sans vie obtenus par l'analyse ; elle est donc opérée par l'esprit sur des données objectives et a un caractère éminemment subjectif : l'élément personnel, que l'on s'efforçait de supprimer, réapparaît ici nécessairement.

Ainsi la comparaison a son rôle dans chacune des parties de la méthode des sciences ; ce rôle est marqué surtout dans la partie analytique des différentes disciplines. A l'ordre logique de développement des sciences établi par la classification d'Auguste Comte correspond d'une manière frappante l'ordre de complexité croissante des effets de la comparaison que nous avons établi plus haut : aux mathématiques la concordance et l'identité, aux sciences physiques la causalité et l'induction, aux sciences naturelles la classification et l'évolution, aux sciences morales les notions de progrès ou de valeur. Il semble donc que chaque science, outre l'effet particulier qu'elle tirera de la comparaison, usera également des effets antérieurs, à la fois plus simples et plus généraux ; c'est ce que nous verrons en particulier pour l'histoire. Avant de développer le rôle de la comparaison dans celle-ci, nous l'indiquerons brièvement dans les différentes sciences.

La comparaison est au fond de la méthode de toutes les

sciences exactes. C'est « le procédé le plus général employé dans la construction » mathématique, puisque « l'idée de rapport exprime le résultat de la comparaison de deux grandeurs » et est antérieure à l'idée de mesure[1] ; elle est donc l'âme de l'analyse mathématique qui consiste à réduire l'inconnu au connu[2], et le fond de toutes les branches du calcul quel qu'il soit. Elle est également à la base de la mécanique, puisque cette science se borne à « comparer entre elles des longueurs et des durées[3] ». Il en est de même de l'astronomie, où la comparaison des observations a toujours joué un rôle primordial[4] et qui est la seule science où, « faute d'expérimentation directe, les résultats de la comparaison ont une valeur expérimentale »[5].

C'est pour l'avoir considérée d'une façon trop étroite, que l'on n'a pas toujours aperçu le rôle de la comparaison dans les sciences physiques[6], alors que l'expérimentation n'en est qu'une forme, la plus compliquée et la plus méthodique, celle qui donne la vérification par excellence : la comparaison se trouve, chez Bacon et Stuart Mill, à tous les modes du raisonnement expérimental qui sont une série d'épreuves et de contre-épreuves auxquelles on soumet la nature. On la trouve aussi dans la chimie, non seulement d'une façon générale, mais en particulier dans les notions et les opérations fondamentales de l'analyse[7].

A mesure que les sciences deviennent plus compliquées, les formes de la comparaison se diversifient. Sous la forme de l'analogie entre le passé et le présent et du passage de ce présent directement connu à l'inconnu, elle est le fondement de la géologie[8] ; elle est également au fond de la *paléobotanique* et de la *paléontologie* qui étudient les êtres anciens en les

1. C. r. de J. Deschamps, La comparaison mathématique, Revue des Idées, août 1909. *Revue de métaphysique et de morale*, janvier 1910, Suppl', p. 22. C'est ce qu'avait déjà vu Descartes. Cf. A. Hennequin, *Études*, t. I, p. 228-9.

2. P. Malapert, *Leçons de philosophie*, Paris, 1908, t. II, p. 336, d'après Duhamel.

3. P. Painlevé, Mécanique. *De la méthode dans les sciences*, t. I, p. 373.

4. B. Baillaud, Astronomie. *Id.*, t. II, pp. 15, 20-22, 32, 48 et 53.

5. Wundt, *o. c.*, t. II[1], p. 340.

6. *Ibidem*, et A. Comte, t. III, p. 239.

7. A. Comte, t. III, p. 23 ; A. Job, Chimie. *De la méthode dans les sciences*, t. I, pp. 111-2 et 119-21.

8. L. Bertrand, Géologie, *Id.*, t. II, p. 129-30; cf. de Lapparent, *Traité de géologie*, t. I. p. 10 et 18. Sur les conséquences de l'analogie entre les animaux vivants et les

comparant à ceux d'aujourd'hui [1]. Dans les sciences biologiques, comme la botanique et la zoologie ordinaires, elle est la base de la classification. Ces diverses sciences, obtenues par la comparaison individuelle, ont fourni des matériaux à la comparaison générique qui a créé la morphologie générale des plantes et l'anatomie comparée ; cette dernière combine aux résultats de l'anatomie comparée ceux de l'embryogénie et de la paléontologie, afin de combler autant que possible les lacunes de l'observation actuelle [2]. Enfin, c'est sur les résultats dus à la comparaison des différents êtres, que Darwin a été amené à concevoir sa grandiose hypothèse de l'évolution [3] qui, des sciences naturelles, a pénétré les autres disciplines.

La comparaison joue un rôle d'autant plus considérable dans les sciences morales, que celles-ci étudient l'homme en vertu de l'analogie et de la continuité, principes qui en sont à la fois les postulats et les résultats. Pour nous borner à celles dont nous n'aurons pas à parler à propos des sciences historiques, la psychologie résulte d'une comparaison méthodique de l'homme à lui-même, dans le temps et dans l'espace, et de l'homme aux êtres vivants, et combine à l'observation les méthodes comparative, expérimentale et génétique [4] ; la linguistique lui fait une place d'honneur, surtout depuis la découverte de la grammaire comparée [5] ; et la statistique « n'est qu'une application exacte de la méthode comparative », portée à un tel degré de perfection qu'elle y égale souvent « les méthodes d'observation ou les méthodes expérimentales employées par les sciences exactes et physiques » [6].

L'histoire est l'étude du passé de l'humanité. Comme elle ne s'occupe pas du présent même que nous vivons, c'est une

fossiles et entre les vagues tectoniques et les vagues marines, voir Général Jourdy, *La loi de position en géologie*. Revue générale des sciences, 30 juillet 1909, p. 624 et 630.

1. Wundt, t. II[1], p. 343-4 ; cf. R. Zeiller, Paléobotanique. *De la méthode dans les sciences*, t. II, p. 142 et passim.

2. Beauregard, *Revue rose*, 1894, t. I, p. 23 ; L. Roule, *L'anatomie comparée des animaux basée sur l'embryologie*. Paris, 1898, p. v-vi. Cf. A. Giard, Morphologie. *Méthode des sciences*, t. I, p. 161.

3. Wundt, t. II[1], p. 341.

4. Cf. F. Rauh, *Revue de métaphysique et de morale*, mars 1910, p. 212-3 et Th. Ribot, Psychologie. *Méthode des sciences*, t. I, pp. 231, 235-6 et 244-6.

5. A. Meillet, Linguistique. *Id.*, t. II, pp. 294-5, 297-99, 302-5 et 309-11.

6. Wundt, t. II[2], pp. 76 et 78.

connaissance indirecte et régressive, qui procède par voie de reconstitution, par solution de questions d'où l'on part d'une donnée actuelle pour remonter à une cause inconnue et éloignée : tout problème historique se ramène à la recherche d'un fait qui nous est inaccessible et se présente à nous comme un problème d'arpentage, où l'on doit mesurer indirectement la distance d'un point directement connu à un autre dont on est séparé par un obstacle infranchissable. La comparaison sert, ici encore, à découvrir et à établir l'hypothèse ; mais la vérification ne peut être complète, puisque l'on ne dispose pas de l'observation directe du passé et, par suite, de l'expérimentation qui isole les éléments essentiels en montrant leur caractère : elle sera plus grossière et plus provisoire, comme le requièrent les phénomènes historiques, plus grossiers, plus étendus et plus faciles à constater que ceux de la nature physique[1].

La vérité historique n'en est pas moins soumise à certaines conditions, de plus en plus rigoureuses, les unes négatives et les autres positives, qui vont de l'absence de contradiction à la conformité la plus complète. Les données de l'histoire ne doivent être contradictoires ni en soi ni entre elles, c'est-à-dire ni absurdes ni en désaccord les unes avec les autres. L'accord requis doit dépasser la coïncidence qui peut être fortuite et non causale, mais qui acquiert d'autant plus de valeur qu'elle est plus souvent répétée, ce qui tend à éliminer le hasard, et c'est pourquoi cet accord est d'autant mieux établi qu'on a multiplié les données ; il devient de plus en plus rigoureux à mesure que l'on passe de la convenance à la concordance. La *convenance*, qui se réduit à un accord dans les grandes lignes, « est une notion beaucoup plus vague que la concordance[2] » et d'une application moins rigoureuse, car elle ne fournit guère que des cadres où on peut faire entre une vérité sans la spécifier et n'aboutit qu'à la vraisemblance : on ne doit donc y recourir que lorsqu'on ne peut serrer la vérité de plus près. Au contraire, la *concordance*, qui donne un parallélisme complet pouvant aboutir, par la superposition, à l'identité, s'applique à des notions particulières dont elle garantit jusqu'aux détails et

1. Cf. Langlois et Seignobos, *Introduction aux études historiques*. Paris, 1898, p. 157.
2. *Id.*, pp. 175-6.

son application assure de la vérité complète ; c'est le grand moyen d'établir la réalité historique : toutes les fois qu'il y aura concordance entre les éléments divers et indépendants de la vérité historique, on pourra tenir le résultat pour assuré jusqu'à preuve du contraire.

Comme toute science, l'histoire comporte une suite d'opérations analytiques et synthétiques : elle doit d'abord établir les faits, ensuite en examiner les rapports, trouver des éléments de vérité isolés et en reconstituer un ensemble ; les premières opérations sont le domaine de l'érudition, les secondes celui de l'art et de la science. Partout, la comparaison joue un rôle[1] sous toutes ses formes, dans l'analyse surtout sous la forme de la comparaison individuelle et extensive, dans la synthèse sous la forme de l'analogie et de la comparaison générique.

La façon particulière dont se pose le problème de l'analyse en histoire provient de l'existence des matériaux particuliers à cette science : l'histoire se fait avec des documents, dont la conservation dépend du hasard et qui, dans leur teneur ou leur signification, peuvent être entachés d'erreurs ; il s'agit donc, autant que possible, d'éliminer la part du hasard ou de l'erreur et on y arrive par la comparaison : le premier de ces problèmes est le domaine de l'*heuristique*, le second celui de la *critique historique*.

Les *documents* sont des traces, d'ordre matériel ou psychologique, laissés par les faits passés, dont ils sont des restes, des effets ou des suites. Il existe, en effet, trois sortes de documents : les restes matériels du passé y compris les documeuts figurés, les documents symboliques ou écrits et les vestiges moraux, comme le langage et la tradition. La recherche de ces différents documents est aujourd'hui facilitée par l'existence des dépôts

1. « Die *Vergleichung* » findet « ein besonders weitgehende Anwendung in der Geschichtsforschung.... Wir werden der in dieser Weise angewandten Vergleichung überall in der Kritik und Auffassung begegnen ». E. Bernheim, *Lehrbuch der Historischen Methode*, 5e et 6e éd. Leipzig, 1908, p. 189. « La méthode comparative ... a son rôle à tous les degrés de l'investigation historique. » G. Monod, *art. cité*, p. 337. Fustel de Coulanges semble s'en être douté, car il a écrit : « Le fond de tout raisonnement humain est une comparaison.... Quand nous observons un fait historique, il existe toujours dans notre esprit, à notre insu même, un terme de comparaison. » Fragments inédits, *Rev. de Synthèse historique*, 1901, t. II, p. 262. Cependant il ne paraît jamais en avoir formulé nettement la théorie.

publics ou privés d'ouvrages imprimés et des procédés mécaniques permettant la reproduction exacte des originaux.

La documentation varie non seulement avec les questions, mais avec les périodes à étudier ; aux grandes divisions de l'histoire correspondent assez exactement des ordres particuliers de sources. Pour l'époque préhistorique, on en est réduit aux langues, aux traditions et aux restes matériels. Dans l'histoire proprement dite, avec l'antiquité commencent les papyrus, les monuments ouvrés, les monnaies, les inscriptions et les œuvres littéraires, histoires particulières et biographies ; au moyen âge correspondent surtout les histoires universelles, les annales, les diplômes ou les chartes et les vies de saints ; à l'époque moderne appartiennent les mémoires, les correspondances, les relations d'ambassadeurs, les documents imprimés, pamphlets et presse[1].

Quel que soit, d'ailleurs, le problème ou l'époque à envisager, deux cas peuvent se présenter, suivant qu'on recherche s'il y a des documents, ou qu'on sait s'il en existe. Le premier cas est le plus compliqué : si on présume l'existence des documents, on les recherche d'après des indices généraux ou particuliers fournis par des ouvrages, des catalogues ou des renseignements oraux ; c'est une question de flair où l'habitude joue un grand rôle et la recherche peut ne pas aboutir, même si les documents existent en réalité. Dans le second cas, la tâche est plus aisée : on opère de la même manière, soit directement par soi-même, soit indirectement par d'autres.

Ainsi l'existence, la conservation, la découverte et l'utilisation des documents sont en grande partie soumises au hasard ; même s'il existe des sources, on n'est jamais sûr de les trouver ou de connaître les meilleures. C'est pour éliminer dans la mesure du possible la part du hasard qu'on doit s'efforcer d'être très complet dans sa documentation, d'embrasser la totalité des sources, de rechercher tout ce qui peut, de près ou de loin, nous renseigner sur un sujet : toute heuristique doit d'autant plus viser à être *exhaustive*, que les documents de même nature ou de nature différente s'éclairent et se complè-

1. Bréhier, *Revue internationale de l'enseignement*, 15 déc. 1909, p. 525. Pour le développement de ces différents points, voir L. Bréhier et G. Desdevises du Dezert, *Le travail historique*, Paris, 4e éd., 1908, pp. 28-69.

tent réciproquement, permettant des comparaisons de même ordre ou d'ordre différent.

Cette considération nous permet de résoudre une question préjudicielle qui a divisé les érudits : doit-on, comme le pensait Fustel de Coulanges, commencer directement une étude historique par les textes ou, comme on le fait généralement, lire d'abord les ouvrages modernes? La première méthode n'impose, semble-t-il, aucune idée préconçue, tandis que la seconde nous initie aux questions, nous montre comment elles ont été posées ou résolues ; mais, en admettant qu'on puisse aborder un texte sans s'en être fait aucune idée préalable, il semble bien qu'on est mieux préparé à l'étudier quand on est déjà renseigné sur lui. La lecture d'ouvrages d'érudits prépare la connaissance historique et soulève des hypothèses : elle est nécessaire, à condition d'être critique ; l'étude des textes doit la suivre de près et la contrôler en quelque sorte : toutes deux doivent se compléter et se pénétrer. Il est, d'ailleurs, bon que toute étude soit reprise pour en contrôler et mettre au point l'opinion préalable : la perte de temps que cause ce travail est largement compensée par les avantages qui en résultent.

L'utilisation des documents, quels qu'ils soient, requiert l'emploi de certains procédés matériels qui complètent les précautions que l'on a prises dans leur réunion et qui constituent une partie de la technique de l'érudition : on doit ne jamais se fier à sa mémoire, si excellente soit-elle, mais noter ses résultats soit complètement, soit en abrégé, sur des fiches d'une manière aussi méthodique que possible. Par là, on achève de supprimer l'action destructive du hasard et on facilite toutes les comparaisons possibles par un rapprochement matériel.

Suivant les questions et les périodes que l'on étudie, on doit posséder des connaissances particulières, qui sont celles de la littérature historique, des langues et des sciences auxiliaires de l'histoire. Les deux premiers groupes de connaissances se tiennent étroitement, puisque les ouvrages historiques écrits sur un sujet ne sont pas forcément rédigés dans notre langue et qu'il faut connaître, non seulement la langue d'origine du document qui nous permet de le comprendre, mais encore les langues scientifiques qui nous mettent à même d'étudier les différents aspects d'une question.

Les « sciences auxiliaires de l'histoire » ou plutôt les « sciences historiques auxiliaires[1] », qui constituent la « partie préparatoire de la critique des sources »[2], sont des recueils de procédés servant à utiliser le mieux possible les documents ; elles permettent donc d'opérer d'une manière méthodique des comparaisons extensives. Toutes procèdent, d'ailleurs, du connu à l'inconnu, en partant de points fixes ou de points de repère connus auxquels on rapporte tout le reste. La comparaison peut y donner des résultats d'autant plus certains que beaucoup de ces sciences, portant sur des objets concrets, tels que la partie matérielle des documents, sont jusqu'à un certain point soumises aux conditions des sciences d'observation.

De ces sciences, les unes sont très générales, indispensables à tout travail historique, comme la chronologie, la géographie et l'ethnographie, la bibliographie, la philologie et l'histoire littéraire ; les autres sont particulières aux différents documents : ce sont l'archéologie avec ses différentes branches, numismatique, sphragistique, iconographie et héraldique, pour les monuments figurés, la paléographie et l'épigraphie pour les documents de l'antiquité, la diplomatique et la généalogie pour le moyen âge. Parmi les premières, il n'y a que la chronologie et l'histoire littéraire qui soient proprement historiques et nous ne nous occuperons ici que de la première[3] ; parmi les dernières, nous envisagerons seulement les sciences de déchiffrement, surtout la paléographie et la diplomatique[4].

La *chronologie* repose entièrement sur la comparaison des différents éléments de l'histoire, considérés dans la durée et localisés dans le temps les uns par rapport aux autres. Cette localisation s'obtient par différents procédés, d'une précision croissante, la *convenance*, la correspondance ou *synchronisme*, et la *concordance*. La convenance résulte du rapprochement de faits de même ordre ou tout au moins de même extension géographique, le synchronisme du parallélisme de faits d'ordre ou de situation géographique différents, la concordance de la rencontre et de la superposition partielle de faits apparentés et de

1. Mortet, *Grande Encyclopédie*, art. *Histoire*, t. XX, p. 127 b.
2. G. Monod, Histoire. *Méthode des sciences*, t. I, p. 328.
3. Pour l'histoire littéraire, voir notre IIIe partie.
4. Pour l'archéologie, voir la même partie.

même localisation topographique ; les deux premiers procédés s'emploient surtout dans la chronologie relative, les deux derniers dans la chronologie absolue.

La chronologie *relative* est en dehors du domaine propre de l'histoire, qu'elle précède et déblaie en quelque sorte : elle appartient aussi bien à la géologie qu'à la préhistoire. Dans la géologie, c'est, en effet, la considération de l'antériorité relative des faits ou des matériaux qui permet la distinction des grandes *ères*, suivant la présence ou l'absence de certains fossiles, leur subdivision en *périodes*, *âges* et *époques*, et ce sont ces trois derniers groupes qui sont considérés dans la préhistoire : la classification des antiquités humaines donne les divisions fondamentales des grands âges de l'homme quaternaire ; mais, pour aucun d'eux, on ne peut donner de date fixe ni de durée certaine. Dès que les métaux apparaissent en Europe, c'est-à-dire dès l'âge du bronze, on peut, au contraire, établir des dates d'une manière précise, par synchronisme, grâce aux points de repère fournis par l'histoire de certains peuples d'Orient, et dès que le fer apparaît, on est en plein âge historique, guidé par des documents écrits et suivis : à la chronologie relative se substitue alors la chronologie absolue[1].

Il n'y a, du reste, entre ces deux manières de compter le temps aucune démarcation nette : la chronologie qui, considérée en elle-même, serait relative et approximative, ne devient précise et absolue que par rapport à celle d'autres pays déjà établie ; c'est ainsi que « nous n'avons pas de chronologie assyrienne » et nous ne pouvons dater les inscriptions cunéiformes que grâce aux rapprochements établis avec la chronologie des Grecs, des Hébreux et des Égyptiens[2] ; de même, pour dater approximativement les nouvelles découvertes de la Grèce primitive, on prend pour base la chronologie la mieux connue, par exemple celle de l'Égypte pharaonique, et on cherche à établir, par rapport à elle, sinon des « concordances de dates », du moins des « rapports de synchronisme ». Ce n'est là, naturellement, qu'un pis aller ; mais, à mesure que les « éléments

1. Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique*. Paris, 1908, t. I, p. 16 et 12, t. II, pp. 4 et 103 ; Zaborowski, art. Chronologie. *Grande Encyclopédie*, t. XI, p. 301 b.

2. J. Oppert, La méthode chronologique. *Revue historique*, juillet-août 1880, p. 298-99.

de comparaison se multiplient », c'est-à-dire que les documents deviennent plus nombreux et plus précis, la chronologie se dégage avec plus de rigueur et nous reculons, dans le sens de la précision, le domaine de l'inconnu [1].

Comme la chronologie relative, la chronologie absolue repose sur l'existence de certaines *ères* qui sont des portions de la durée, non plus indéterminées, mais précises : elles reposent sur des dates considérées comme des points de départ, fixées souvent approximativement, mais au sein desquelles certains faits d'ordre politique ou matériel, dates d'avènement ou de mort de princes, de batailles ou de cataclysmes, établissent une trame assez continue ; certains phénomènes astronomiques ou météorologiques, comme les éclipses et les comètes, y servent de points de repère fixes, car leur date peut souvent être établie mathématiquement. La « chronologie technique », une des sciences auxiliaires de l'histoire, « étudie les systèmes en usage pour dater les divers temps chez les différents peuples et les moyens pour ramener les dates données d'après ces systèmes à notre manière de compter ». C'est une science très aride, aux calculs mathématiques très compliqués, qu'on a appelée « le cadre mathématique de l'histoire » [2] ; mais elle n'en a pas moins un caractère historique très marqué : elle part des textes, examine leur valeur critique et doit les respecter s'ils ont une valeur historique : « il n'est permis de changer les données qu'ils contiennent que lorsqu'on peut prouver l'existence de telle ou telle erreur [3]. »

L'érudit procède, pour établir une date, comme tout homme qui veut localiser un souvenir. Quand nous voulons retrouver ou fixer une date incertaine, nous partons d'une date assurée pour remonter ou descendre de là vers celle qui est en question ; nous la plaçons entre deux autres dates connues, qui nous servent comme de jalons ; en d'autres termes, pour situer un fait dans la durée, nous le rapportons à d'autres exactement datés. Parfois, le simple rapprochement de deux documents de même ordre, dont l'un a une date connue, suffit à donner celle de l'autre ; mais, le plus souvent, il faut rapprocher des docu-

1. G. Glotz, *Id.*, sept-oct. 1911, p. 92 et juill.-août 1910, p. 342.
2. *Grande Encyclopédie*, *art. cité*, p. 301 b et 303 a.
3. Oppert, *art. cité*, pp. 279-80.

ments d'ordre différent : la concordance des données fournit alors une date certaine. La combinaison de documents ou de renseignements différents permet aussi d'obtenir des dates extrêmes, entre lesquelles le fait s'intercale sans recevoir de date exacte ; mais la découverte de nouveaux points de repère peut amener à resserrer la date entre des millésimes voisins. C'est ainsi que la convenance permet de fonder la chronologie d'une manière plus compliquée et moins exacte que la concordance : « quand certains faits entrent facilement dans une série, s'accordent avec elle pour former un tout, on peut les dater par rapport aux autres faits de date certaine[1]. » Ces deux principes de concordance et de convenance, le plus souvent séparés, peuvent se réunir et se fortifier l'un l'autre. Le premier est à la fois le plus aisé à appliquer et le plus sûr : on a dressé des tables de concordance entre les différents calendriers qui permettent de traduire une date quelconque en une date d'ère différente ; au contraire, la découverte de la convenance doit résulter d'une étude minutieuse des faits et des conditions dans lesquelles ils se présentent.

Cette localisation dans le temps rappelle les opérations de la topographie, quand elle veut situer un lieu dans l'espace ; elle part de certains points fixes, les points cardinaux, et de points de repère imaginés pour servir de base à la longitude et à la latitude : la situation précise s'obtient par la coordination d'un méridien et d'un parallèle ; à défaut de cette concordance des données, on doit employer la convenance, quand on intercale certains points dont on ignore la situation précise entre deux méridiens et deux parallèles : on a ainsi une topographie relative et approximative qui, par rectifications successives, deviendra de plus en plus absolue et précise.

Des procédés analogues sont employés par les sciences de *déchiffrement*, qui partent d'une base certaine pour remonter vers l'inconnu. Cette base est aisée à trouver quand on sait quelle est la langue dont les caractères seuls sont inconnus et qu'on pense que ces caractères correspondent à un alphabet ordinaire, c'est-à-dire quand l'écriture n'est ni syllabique ni

1. Cf. notre ouvrage, p. 434, et pp. 431-4, sur l'application de ces procédés par Leibniz.

idéographique. Le procédé le plus sûr pour y arriver est de prendre un document d'une certaine longueur, d'en dresser le tableau des caractères prédominants et de le comparer au tableau des lettres les plus usitées dans la langue dont il s'agit. On arrive ainsi à un alphabet incomplet, dont on vérifie les lettres en commençant par les mots les plus courts et les plus répétés ; on le complète par hypothèse, d'après la convenance des caractères [1] et le succès est assuré quand la traduction totale convient complètement au texte, sans donner aucune contradiction : c'est ainsi que les mathématiciens arrivent facilement à déchiffrer les énigmes [2]. Si on ignore quelle est la langue du document, tout en sachant que c'est une langue connue, on peut tenter successivement l'expérience avec ces différentes langues et l'on arrive finalement au même résultat.

L'opération est d'autant plus longue et plus compliquée que la langue du document est moins courante et que les caractères alphabétiques sont moins distincts ; elle devient plus aisée si la langue est bien connue et surtout si on a une traduction dans une autre langue courante et dans une autre écriture connue. L'*égyptologie* a été fondée du jour où Champollion a étudié la pierre de Rosette, qui contenait une inscription rédigée en caractères hiéroglyphiques, démotiques et helléniques ; en partant des noms propres, facilement reconnaissables et à forme fixe dans les différentes langues, le savant français a pu obtenir un double alphabet qui lui a permis de déchiffrer toutes les inscriptions similaires. C'est aussi en s'appuyant sur les noms propres de l'inscription trilingue de Béhistoun, en assyrien, en perse et en mède, que Rawlinson a créé l'*assyriologie* ; mais, comme les caractères cunéiformes sont en partie syllabiques, très nombreux et parfois susceptibles d'une double interprétation, ce ne fut que quand l'inscription de Tégleth Phalazar eut permis de reconnaître la concordance de quatre traductions indépendantes, que l'on put avoir confiance dans cette nouvelle branche de l'histoire.

Si, au contraire, la langue des caractères à déchiffrer est presque inconnue, il ne suffit pas d'en avoir retrouvé l'alphabet

1. Cf. E. Poë, le Scarabée d'Or. *Histoires mystérieuses.*

2. C'est ce que faisait le fameux Viète pour les documents espagnols, à l'époque de la Ligue.

pour en comprendre les textes : on a pu déchiffrer, grâce à des inscriptions bilingues, les documents étrusques, mais ils sont d'ordinaire assez courts, sauf l'inscription de Pérouse et le manuscrit trouvé en 1892 à Agram, qui renferme 1.200 mots, contenant de nombreuses répétitions. Comme on ignore l'origine et la parenté des Étrusques, ces documents restaient jusqu'à ces derniers temps une énigme : M. Jules Martha, grâce à sa connaissance de l'art étrusque, avait déjà « entrevu la signification » des mots les plus courants « par un rapprochement attentif avec les monuments figurés », quand il a reconnu que cette langue « a des affinités d'origine avec le hongrois et le finnois », et, grâce à ces langues, a pu traduire les « passages les mieux conservés de la momie d'Agram », qui « sont des fragments d'un rituel de prières mêlé de conseils pratiques à l'usage des navigateurs. » Sur « les 18 mots étrusques environ dont le sens nous est donné par les anciens ... sa théorie se vérifie pour deux au moins » ; mais il reste à faire admettre ces conclusions par les spécialistes des langues ouralo-altaïques[1].

La *paléographie* est « l'art de déchiffrer les écritures anciennes », surtout d'origine grecque ou latine[2] ; mais, qu'il s'agisse de langues orientales, des langues classiques ou de langues modernes, le problème, tout en devenant de plus en plus facile à résoudre, reste identique : c'est la comparaison des caractères inconnus aux caractères connus de même époque, qui permet de les déchiffrer : « le principe du déchiffrement est » ici « de comparer entre elles les lettres du même document qui ont une forme semblable.... Les lettres dont la lecture est certaine déterminent celles dont la lecture est restée douteuse. De même les mots d'un usage fréquent sont d'une lecture plus certaine que les mots rares[3]. » Ainsi, on découvre la valeur des notes tironiennes, des sigles ou des abréviations de toute sorte en les rapprochant de leur transcription complète. De même,

1. *Revue de Synthèse historique*, août 1912, p. 114, et *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*. Séances des 2 et 9 février 1912, pp. 27 et 30. Ces résultats paraissent concorder avec ceux de G. Herbig, Die etruskische Leinwandrolle des Agramer Museums (*Abhandhungen des... Bayerischen Akademie der Wissenschaften*, philologisch-historische Klasse, 6 mai 1911, (c.-r. *Revue historique*, mai-juin 1913, p. 155), qui y voit un texte de caractère funéraire.

2. A. Giry et E.-D. Grand, art. Paléographie. *Grande Encyclopédie*, t. XXV, p. 835 b.

3. Ch. Seignobos, Les conditions psychologiques de la connaissance en histoire. *Revue philosophique*, juillet 1887, p. 15.

l'examen d'une série d'écritures appartenant à une même région montre comment les caractères se sont peu à peu transformés et on pourrait ainsi, sans autre connaissance préalable, à la seule condition d'y mettre le temps, lire, par exemple, toutes les écritures du moyen âge, par une suite d'échantillons complets, en remontant depuis les temps modernes : l'évolution des mêmes types apparaîtrait naturellement par une comparaison embryologique.

A la paléographie font naturellement suite les sciences auxiliaires qui l'utilisent, l'épigraphie pour l'antiquité et la diplomatique pour le moyen âge. L'*épigraphie* procède, d'ailleurs, comme la paléographie : elle restitue également les sigles par « comparaison avec les inscriptions similaires » contenant les mots entièrement écrits, ou « en étudiant les règles que suivaient les graveurs d'inscriptions dans l'emploi des abréviations » ; elle date les inscriptions d'après des faits connus, les noms propres, la forme des lettres employées, l'orthographe des mots, la nature des formules ou des abréviations et même certains signes extérieurs au texte[1]. C'est, d'ailleurs, l'expérience qui a dégagé dans un recueil épigraphique le meilleur plan à suivre, qui est le plan régional, parce que les inscriptions, rapprochées par pays, s'expliquent les unes les autres[2].

La *diplomatique* complète la paléographie médiévale, car, si « le paléographe étudie le corps des chartes, le diplomatiste en étudie l'âme »[3]. La comparaison a joué et joue encore un rôle capital dans l'établissement de cette science. C'est la comparaison individuelle et extensive d'un diplôme faux de Dagobert Ier avec des diplômes authentiques de l'abbaye de Saint-Maximin de Trèves qui avait amené le P. Papebroch à en formuler les premières règles, d'une façon, il est vrai, trop sceptique ; c'est la comparaison générique des diplômes originaux des abbayes de Saint-Denis, de Saint-Germain-des-Prés et des autres abbayes bénédictines de Champagne et de Lorraine,

1. R. Cagnat, art. Épigraphie. *Grande Encyclopédie*, t. XVI, p. 65. Cf. Ch. Seignobos, *art. cité*, p. 14, pour la théorie de la restitution d'après les mots complets.

2. Langlois Seignobos, *Introduction*, p. 85-86.

3. Léon Gautier, cité par M. Prou, *Manuel de paléographie latine et française*. Paris, s. d., p. 3.

documents d'origine similaire, qui a permis à Dom Mabillon d'en dégager les principes d'une façon indiscutable et de faire de la diplomatique une science véritable [1]. Aujourd'hui même, la « comparaison des écritures et la détermination des scribes... sont la base même sur laquelle repose la méthode de critique diplomatique préconisée par Sickel ». Cette méthode ne considère pas seulement la teneur, mais la disposition matérielle du document, en tenant compte à la fois de la différence des caractères et des encres. On arrive ainsi, non plus seulement à distinguer un diplôme authentique d'un diplôme faux, mais encore à déterminer si c'est un original ou une copie et parfois à établir par quelle main il a été tracé [2]. De même, c'est en comparant les styles qu'on peut arriver à distinguer les rédacteurs de diplômes et à les grouper en écoles, ce qui permet parfois de rendre un document obscur « plus intelligible par un autre document sorti de la même main [3] ».

Dès qu'on a réuni tous les documents et qu'on a pris toutes les précautions nécessaires pour en tirer le meilleur parti, commencent les opérations critiques. La *critique* est, au sens le plus général, un contrôle, une « confrontation de la pensée avec elle-même et avec la réalité » [4], c'est-à-dire la suppression de toute contradiction interne ou externe [5] ; aussi repose-t-elle sur la comparaison. Il en est de même en histoire : la critique historique est entièrement fondée sur la comparaison [6], c'est une suite de raisonnements par analogie et ce sont les associations d'idées et les analogies résultant de ces comparaisons qui forment « l'esprit critique » [7]. Quelle que soit la forme ou la matière de cette comparaison, elle est à l'histoire ce que l'expérimentation est aux sciences de la nature, le moyen de préparer

1. A. Giry, *Manuel de diplomatique*. Paris, 1894, p. 61, et *Revue historique*, t. XLVIII (1892), p. 243.

2. M. Prou, c.-r. de E. Mühlbacher, *die Urkunden der Karolinger*. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, sept.-déc. 1909, p. 522.

3. E.-E. Stengel, *Die Immunität in Deutschland*.... T. I. Diplomatik des deutschen Immunitäts-Privilegien von 9 bis zum Ende des 11. Jahrhunderts. Innsbrück, 1910 (c.-r. *Revue Historique*, sept.-oct. 1912, p. 102).

4. A. Croiset, *Revue internationale de l'enseignement*, 15 nov. 1909, p. 397.

5. F. Paulhan, *Revue philosophique*, mars 1910, pp. 287-88.

6. C'est ce qu'a dit A. Molinier, *Revue internationale de l'Enseignement*, 15 mai 1893, en part. reprod. dans *Les Sources de l'Histoire de France*, t. V, introd., p. CLV, § 223 début, et p. CLVIII, § 226 fin, qui l'appelle « la méthode comparative ».

7. Langlois-Seignobos, *Introduction* citée, p. 276 et 40 note.

ou de dégager la vérité. Voilà pourquoi les anciens, qui n'ont jamais connu la vérification méthodique, n'ont pas plus pratiqué la critique historique que la science expérimentale et pourquoi les modernes les ont toutes deux entrevues en même temps[1]. C'est aussi pourquoi l'histoire des périodes assez éloignées de nous, comme l'antiquité et le moyen âge, dont les sources diffèrent par la langue et la nature de celles de l'histoire contemporaine, sont les plus aptes à former l'esprit critique : elles enrichissent davantage notre expérience comparative et nous permettent de l'appliquer d'autant mieux aux faits les plus proches de nous ; elles présentent en quelque sorte des cas extrêmes, mieux caractérisés, mais plus simples et moins nombreux, les documents de ces périodes étant beaucoup plus rares que ceux de l'époque moderne. C'est là, parce qu'elle y était indispensable, que la méthode s'est d'abord dégagée ; elle n'a été appliquée que bien plus tard aux périodes postérieures[2].

Puisque la comparaison est à la base du travail d'analyse historique, tant qu'on n'y a pas procédé, faute de temps ou d'information suffisants, on ne peut croire avoir obtenu la vérité ; l'on doit alors suspendre son jugement, c'est-à-dire douter[3]. Aussi le point de départ de la critique historique est-il le *doute critique* ou *méthodique* : c'est un doute provisoire, subordonné à l'examen comparatif, un doute relatif, qui sert de moyen pour atteindre la vérité ; il s'oppose au doute *sceptique* qui, ayant sa fin en soi, est définitif et absolu. Pour éloigner ce doute primitif et le remplacer par une affirmation, la critique historique doit opérer de multiples comparaisons, en rapprochant les uns des autres soit les documents eux-mêmes, qui peuvent se contrôler, se confirmer, se compléter ou se cor-

1. Au début du XVIIe siècle, Galilée fonde la physique ; dans le courant du siècle, la critique historique se dégage avec les Bollandistes, les Bénédictins et surtout Leibniz qui y a parfaitement entrevu le rôle de la comparaison (cf. *Leibniz historien*, p. 480 note 4) et qui, à propos de « l'art critique » qu'il rêve, écrit : « La meilleure méthode qu'il y a, c'est d'y faire le plus de comparaisons qu'on peut, et des indices les plus exacts, les plus particularisés et les plus diversifiés qu'il est possible. » Lettre à Nicaise, p. 169. Cité par L. Couturat, *la Logique de Leibniz*. Paris, 1903, p. 161.

2. Cf. *Revue de Synthèse historique*, février 1905, p. 111.

3. Le doute étant par lui-même « une suspension du jugement par la non-perception de la vérité » (d'après Lagneau, *Revue de métaphysique et de morale*, nov. 1899, p. 796), paraît résulter d'une sorte de comparaison normative de ce qui est avec ce qui devait être.

riger réciproquement, soit ces documents et les interprétations des historiens modernes pour les accepter ou les rejeter.

Certains historiens distinguent deux sortes de critique, la critique des textes ou des sources et la critique des faits, dont l'une s'attache à étudier le document en général et l'autre à en tirer les faits particuliers[1]; bien que les deux sortes d'opérations qui les constituent soient d'ordinaire mêlées, il est bon de les étudier séparement, à condition de désigner la première par des expressions moins ambiguës : nous distinguerons ainsi la *critique des documents*, qui s'exerce sur les matériaux même de la connaissance historique, et la *critique des faits*, qui concerne les résultats de l'élaboration de ces matériaux. Toutes deux se complètent, l'une étant une opération d'ordre négatif et l'autre d'ordre positif Si le grand problème de l'analyse historique est, en effet, d'atteindre la réalité passée à travers des manifestations individuelles, la critique des documents paraît destinée surtout à éliminer des documents l'élément subjectif et la critique des faits à y découvrir l'élément objectif.

Les documents écrits ou textes étant des témoignages rédigés par des individus, la *critique des documents* n'est qu'une variété de la *critique des témoignages* qui s'opère, d'une façon générale, par la comparaison[2] ; de même qu'en justice la vérité se découvre par la confrontation des témoins, en histoire, elle proviendra du rapprochement des différents témoignages : cette comparaison tend à annuler le caractère subjectif particulier à chacun et à dégager le caractère objectif commun à tous.

Aussi, en principe, l'enquête judiciaire n'admet-elle pas la déposition d'un témoin unique[3] : elle en réclame au moins deux, qu'elle interroge contradictoirement et qui se contrôlent

1. Outre les exemples cités plus bas, voir Mortet, art. cité, p. 130 b-131 a, pour qui les documents symboliques réclament la *critique des sources* et les documents écrits, en outre, la *critique des faits* et la critique des témoignages. Même G. Monod avait employé l'expression « critique des textes », *Revue internationale de l'enseignement*, 15 sept. 1907, p. 208, avant d'employer celle de « critique des sources », *Méthode des sciences*, t. I, pp. 325 et 333.

2. On ne peut connaître, en général, la valeur d'un témoignage qu' « en comparant le cas à résoudre à des cas analogues, constatés empiriquement ». Claparède, cité *Revue de Synthèse historique*, avril 1907, p. 163. Cf. E. Dupré, Le témoignage. *Revue des Deux-Mondes*, 15 janv. 1910, pp. 354 et 358.

3. D'après l'adage latin : *Testis unus, testis nullus.*

ou se complètent réciproquement[1]. De même, en histoire les témoignages doivent être variés, indépendants et concordants, pour aboutir à des résultats acceptables. Cependant l'histoire est moins rigide que la procédure judiciaire : sous peine d'agnosticisme, elle doit souvent s'appuyer sur un seul document[2], en pratiquant sur lui la comparaison individuelle, en appliquant la comparaison extensive aux résultats qu'elle en tire et en ne les présentant jamais d'une manière affirmative ; à plus forte raison l'histoire doit-elle admettre les groupes de témoignages unilatéraux, lorsqu'ils sont de provenance diverse et qu'ils s'accordent entre eux[3].

La critique des documents, ou critique préparatoire, comprend deux parties bien distinctes, la critique *externe* ou d'érudition, qui porte sur la teneur du document, et la critique *interne* ou critique d'histoire proprement dite, qui concerne le contenu du document. Toutes deux se subdivisent en différentes sections, la critique externe en critique de restitution ou « critique des textes » et en critique de provenance ou « critique des sources » ; la critique interne en critique d'interprétation ou des idées, en critique de sincérité ou des opinions et en critique d'exactitude ou des réalités. Nous n'examinerons ici ces différentes opérations qu'au point de vue le plus ordinaire, celui des textes[4].

La première précaution à prendre consiste à examiner un texte au point de vue matériel, en se demandant si on l'a dans toute son intégrité. Deux cas peuvent se présenter, suivant qu'on possède ou non le manuscrit autographe. Quand on possède ce manuscrit, il faut le copier exactement et en vérifier la transcription ; si celle-ci a déjà été faite, partiellement ou complètement, cette vérification ou *collation*, qui est une comparaison normative, peut montrer que le texte est incomplet ou falsifié et qu'il faut le restituer, c'est-à-dire le reproduire exac-

1. Sur les rapports de la méthode historique et de la psychologie du témoignage, voir le c.-r. de l'art. de Bernheim, *Revue de Synthèse historique*, févr. 1906, pp. 96-97.

2. Monod, art. *Histoire* cité, p. 335; cf. Seignobos-Langlois, *o. c.*, p. 133 note.

3. Ex. à propos des Albigeois, A. Rebelliau, *Bossuet historien du protestantisme*, Paris, 1909, p. 390-1, et E. Vacandard, *Revue des Questions historiques*, 1er oct. 1908, pp. 588-9.

4. Nous les retrouverons, à propos de documents d'ordre différent, dans la IIIe partie.

tement. Quand on n'a que des copies, soit manuscrites soit imprimées, c'est alors que commence *la critique de restitution* ou *critique des textes* proprement dite, que l'on appelle encore « critique verbale », qui aboutit à l'établissement du texte et « est l'objet propre de la philologie »[1]. Elle procède entièrement de la comparaison[2] et la méthode en a été peu à peu constituée par l'expérience ; cette méthode comprend trois parties : la classification des copies, le choix des variantes et la restitution conjecturale[3]. Chacune de ces parties est un problème régressif où, de l'état des documents actuels, on s'efforce de passer au document primitif de la copie, à l'original ou archétype.

La classification des copies, qui est l'opération préliminaire et la base indispensable de la restitution du texte, est destinée à nous empêcher, soit de nous contenter de la copie que le hasard peut nous fournir, soit de choisir arbitrairement celle qui pourrait nous paraître la meilleure. C'est pourquoi elle réussit d'autant mieux que les copies sont plus nombreuses et plus différentes, parce qu'on a ainsi le moyen de reconstituer les principaux intermédiaires entre les copies les plus éloignées et les plus rapprochées de l'archétype ; aussi doit-elle, autant que possible, reposer sur la réunion de toutes les copies différentes, manuscrits ou éditions : c'est parce que les travaux des plus illustres érudits qui ont vécu de la Renaissance au début du XIXe siècle reposaient sur un trop petit nombre de versions, qu'ils sont devenus souvent inutiles ; au contraire, depuis les recherches fameuses entreprises par Pertz pour les *Monumenta Germaniæ*, les érudits modernes, pratiquant de ce côté une sorte d'heuristique exhaustive, donnent des éditions critiques qui peuvent passer pour définitives.

Le classement des copies, d'après certains principes plus ou moins rigoureux, peut aller de la convenance à la concor-

1. P. Malapert, *o. c.*, t. II, p. 395.

2. La critique des textes « cherche à remonter de l'élément altéré par la copie à l'élément original. Si l'on ne possède qu'une seule copie, il ne reste qu'à comparer entre eux les éléments de la copie et à rejeter ceux qui sont en désaccord avec l'ensemble.... Si on a plusieurs copies, on cherche laquelle s'écarte le moins de l'original.... On opère en comparant les différentes copies... pour trouver les rapports des copies entre elles.... Ce que l'on compare, ce sont les leçons évidemment fausses.... On élimine... tous les doubles et on reste en présence de manuscrits indépendants l'un de l'autre. » Ch. Seignobos, *art. cité*, p. 30-31

3. A. Walz, art. Critique des textes. *Grande Encyclopédie*, t. XIII, pp. 410 b-411 b.

dance, selon que les exemplaires sont moins ou plus voisins du texte à établir[1]. Dans le dernier cas, la classification s'opère par la comparaison des passages semblables ou différents et aboutit à constituer les manuscrits en familles, soit apparentées, soit indépendantes, c'est-à-dire à en montrer ou non la filiation ; l'opération est complète quand elle aboutit, par une comparaison générique et embryologique, à une véritable classification naturelle et généalogique. Elle a pour but de déblayer en quelque sorte le terrain, en rejetant les copies provenant manifestement les unes des autres, en ne gardant que celles qui sont indépendantes et qui paraissent, chacune de leur côté, dérivées de l'archétype.

Alors commence la restitution proprement dite, qui s'opère par le choix des leçons différentes des manuscrits. Dans les cas les plus favorables, la leçon définitive s'obtient par la concordance des types de famille indépendantes, jamais par la coïncidence, qui « est en principe la négation même de la critique des textes »[2] ; en cas de variantes, il faut choisir et ne jamais concilier les recensions[3] : ce choix doit être déterminé par l'ensemble du contexte, c'est-à-dire par une comparaison individuelle, et par les conditions historiques et géographiques, c'est-à-dire par la convenance. Ces opérations relativement simples deviennent beaucoup plus compliquées quand il faut reconstituer un texte inconnu au moyen de traductions dont l'original est perdu : le problème tient alors de la comparaison individuelle, de la comparaison extensive et de la comparaison normative.

Les précédentes restitutions supposent que le texte, plus ou moins altéré dans chaque copie prise individuellement, se retrouve intégralement dans les diverses copies envisagées collectivement ; mais ce cas n'est pas toujours réalisable, surtout pour les textes de l'antiquité qui ne nous sont connus que par quelques copies et parfois par une seule. C'est alors qu'intervient la restitution conjecturale, qui comprend deux parties,

1. C'est surtout le principe de convenance logique qui est développé par P. Lacombe, Une édition critique des Discours de Danton. *Revue de Synthèse historique*, 1910, t. XXI, p. 96.
2. D. Mornet, *Revue d'histoire littéraire de la France*, janvier-mars 1910, p. 195.
3. E. Thomas, *Revue critique*, 5 mars 1908, p. 168.

la constatation des fautes et leur correction, dont l'une a un caractère surtout objectif et l'autre subjectif, mais qui dépendent étroitement l'une de l'autre et ont pour base la comparaison et l'expérience [1]. Jadis on s'attachait plutôt à corriger les fautes qu'à les définir ; le perfectionnement de la méthode a consisté « à renforcer le plus possible la part de l'élément objectif », c'est-à-dire à donner la première place à la constatation des fautes ; on arrive à les dégager nettement en appliquant le « principe de la concordance des indices de faute » [2] et à en donner une classification scientifique en les groupant, non d'après leurs variétés propres, mais d'après leurs conditions [3]. Cette étude comprend, non seulement les conditions matérielles de la copie des manuscrits, mais surtout « l'analyse psychologique des causes qui font errer le copiste » et toutes deux suggèrent des corrections d'ordre général, qu'il s'agisse de la confusion des lettres, des mots ou des sens. Pour éliminer le plus possible de la correction finale tout caractère subjectif, on doit la fonder beaucoup plus sur l'analogie avec les fautes ordinaires, c'est-à-dire sur la comparaison extensive et générique, que sur le rapport du texte actuel avec ce qui paraîtrait lui manquer, c'est-à-dire sur une comparaison normative, trop individuelle quand elle repose sur le goût seul et non sur des règles fixes ; ces restitutions, d'ordinaire seulement probables, deviennent certaines quand, « tout en respectant le graphisme primitif, elles aboutissent à une leçon dont le sens est pleinement satisfaisant » [4], c'est-à-dire si, rien n'étant changé dans la teneur même du texte, la convenance redevient parfaite. Toutes ces opérations de critique verbale s'appliquent surtout à des mots isolés ; elles sont du même genre pour l'ensemble des mots ou des phrases, mais deviennent naturellement plus

1. Un ouvrage « qui est la copie d'un manuscrit encore existant et lisible », s'il est inutile pour la critique d'un texte donné, « a un grand prix pour l'étude de la méthode, car, en comparant le texte au modèle, on peut définir exactement les fautes nouvelles et les conditions où elles sont nées ». L. Havet, *Manuel de critique verbale*, 1911, § 7. Cité par L. Parmentier, c.-r. *Revue de l'Instruction publique en Belgique*, oct.-nov. 1911, p. 206.

2. Ce principe « introduit dans la constatation des difficultés une certitude objective, ... il est le principal moyen pour arriver par méthode à la correction des fautes ». L. Havet, *Manuel*, § *129*, cité par L. Parmentier, p. 208.

3. Parmentier, pp. 209-213.

4. Malapert, *o. c.*, t. II, p. 396. Suit l'exemple classique de la correction de Sénèque par Madvig (cité Seignobos-Langlois, *Introduction*, pp. 58-59).

compliquées : l'établissement, d'après un seul manuscrit, d'un texte incomplet ou faussé dans ses grandes lignes est le plus souvent impossible.

Une fois le texte établi, on recherche quels sont l'auteur du document, le temps et les circonstances de sa production : c'est la critique de *provenance* ; elle a avec la critique de restitution d'étroits rapports de dépendance et de ressemblance, mais en est le plus souvent nettement distincte et a un caractère plus complexe, car elle recherche l'authenticité de l'ouvrage, son véritable auteur et ses sources.

La première question qui se pose en face d'un texte convenable est celle-ci : l'ouvrage est-il *authentique*, c'est-à-dire est-il de l'auteur et de l'époque auxquels on l'attribue, n'est-il ni faux ni inventé ? Pour résoudre cette question, on dispose de deux sortes de preuves, les preuves externes étrangères au texte et les preuves internes qui proviennent de ce texte même ; les preuves externes, provenant de contemporains ou de personnes assez rapprochées des événements, ont un caractère objectif que ne peuvent revêtir les preuves internes qui sont livrées à l'appréciation personnelle : c'est pourquoi les preuves externes sont le point de départ nécessaire de toute recherche d'authenticité [1]. On doit donc s'efforcer, sinon de ramener les preuves internes à des preuves externes, du moins d'y réduire l'élément subjectif par des constatations matérielles et précises, c'est-à-dire par des comparaisons exactes.

On commence par rechercher, dans la tradition écrite, par exemple chez les écrivains contemporains ou immédiatement postérieurs, des preuves extrinsèques de l'attribution de l'ouvrage et on les contrôle par des indices externes et internes, comme des citations du texte ou des convenances de genre et de style [2]. Comme dans la critique de restitution, deux cas peuvent se présenter, suivant qu'on a ou non le manuscrit original ; le premier est le plus favorable, parce que la constatation matérielle y introduit un élément objectif. Quand on possède, en effet, l'original autographe et différentes pièces

1. É. Boutroux, préface de Zeller, *la Philosophie des Grecs*, trad. fr. 1877, t. I, p. XXXI.

2. Cf. les procédés de Hauvette, *Authenticité des épigrammes de Simonide*, Paris, 1895, d'après A. Puech, *Revue internationale de l'enseignement*, janvier 1909, pp. 23-24.

émanant certainement de l'auteur présumé de l'ouvrage, par exemple des lettres signées, la comparaison des écritures est un moyen décisif de trancher le débat; cette comparaison porte sur toutes sortes de particularités, forme des caractères et « habitudes graphiques » diverses, comme « accentuation, ponctuation, manière de commencer les paragraphes et de finir les lignes »[1], et elle permet, dans un même manuscrit, de faire le départ de ce qui est l'œuvre propre de l'auteur et d'écrivains différents.

Si l'original fait défaut, on en est réduit à examiner le fond et la forme du document, son contenu, sa teneur et son style, c'est-à-dire à opérer successivement une comparaison individuelle et une comparaison extensive « entre les divers éléments des documents analysés et les éléments correspondants des documents similaires dont la provenance est certaine »[2]. On compare la langue et le style du texte à étudier avec ceux des ouvrages authentiques du même auteur ou, à défaut, des ouvrages indiscutablement contemporains : cette comparaison, pour revêtir un caractère objectif, part d'abord « d'indices aussi matériels que possible », concernant les formules courantes, les habitudes générales de rédaction et l'emploi de la langue[3], pour descendre ensuite aux particularités du vocabulaire et de la syntaxe, en considérant surtout les tournures et les images, s'il s'agit d'une œuvre littéraire. On est d'autant plus sûr du résultat qu'on possède plus de termes de comparaison et que ces indices internes sont confirmés par des indices externes, c'est-à-dire qu'il y a concordance entre les preuves d'ordre subjectif et objectif.

Des procédés analogues servent à découvrir les *interprétations* et les *continuations* qui peuvent exister dans les textes[4]. Ici encore, nous retrouvons les deux cas précédents. Si on possède le manuscrit autographe, surchargé d'additions et de notes marginales, la différence des écritures suffit à les révéler; si ces adjonctions ont été faites d'après une copie perdue, la

1. R. Lavollée, *Rapport et notices sur l'édition des Mémoires du cardinal de Richelieu*, fasc. IV, 1907, cité *Revue des Questions historiques*, 1er juillet 1909, p. 262.
2. Langlois-Seignobos, *Introduction*, p. 70.
3. A. Puech, p. 24 de l'art. cité pl. haut.
4. *Introduction*, p. 71-72.

comparaison de la plus ancienne copie de celle-ci avec l'archétype fait encore saisir la différence. Dans le cas où on n'a que des copies interpolées, l'analyse de la langue et du style révèle généralement les interpolations par leur défaut de suite et de convenance avec le contexte[1]. Il en est de même des rédactions successives d'un même ouvrage : la comparaison embryologique des manuscrits, des copies ou des éditions diverses les découvre facilement ; même quand on ne possède que la rédaction définitive, comme dans la Bible, une analyse interne aiguë arrive à découvrir les apports successifs d'âge différent, à condition que l'on prenne pour critérium un terme suffisamment caractéristique, comme les différents noms de Dieu dans la Genèse[2] : l'histoire ressemble ici à la géologie qui, dans des terrains mêlés, décèle des stratifications successives, grâce aux différents fossiles.

Il arrive fréquemment que l'on n'a pas à se poser la question d'authenticité, parce que l'ouvrage est *anonyme*. La question de l'anonymat peut être très difficile à résoudre ; mais la solution en est fournie par les mêmes procédés que celle de l'authenticité en l'absence de preuves externes : les ressemblances fondamentales d'œuvres de provenance inconnue avec celles dont la provenance est certaine permettent d'attribuer, avec beaucoup de vraisemblance, à un certain auteur la paternité d'ouvrages anonymes. Quand cette attribution n'est pas complète ou n'aboutit pas à un nom propre, la comparaison du texte à des ouvrages de même nature, de même époque et de même région, donnent, sinon la personnalité, du moins l'état civil approximatif du rédacteur. La critique de provenance ne se borne pas, en effet, à connaître l'auteur d'un document ; elle en recherche le lieu et la date de production : là encore, le principal moyen d'investigation est une double comparaison individuelle et extensive, comparaison d'ordre externe si on possède le manuscrit original, d'ordre interne, portant sur la forme, le style et le contenu de l'ouvrage avec ceux qui lui ressemblent, si on n'a que des copies[3].

1. Bernheim, p. 374.
2. D'après Astruc.
3. Bernheim, p. 393.

Toutefois, la critique de provenance ne se borne pas à fixer l'état civil du document ; elle se complète par la *critique des sources* : celle-ci recherche l'origine des renseignements qui y sont contenus, en distinguant du document sa *source*, c'est-à-dire en séparant d'une information quelconque et parfois de seconde ou de troisième main l'information première et indépendante. Cette étude est indispensable pour compléter l'édition critique d'ouvrages afin d'en dégager par élimination les parties originales et c'est avec raison que certains éditeurs scrupuleux impriment les parties empruntées en caractères différents du texte de première main[1]. Elle est extrêmement délicate, car elle ne requiert pas seulement des analogies, mais une concordance régulière des données ou, du moins, des coïncidences répétées et que l'on ne peut expliquer autrement que par une influence directe[2]. Elle doit porter à la fois sur la forme du langage et sur le fond des idées, c'est-à-dire être jusqu'à un certain point externe et interne.

Le cas le plus simple est celui où, de deux documents, l'un reproduit l'autre : le simple rapprochement suffit d'ordinaire à montrer lequel des deux est la source, surtout quand l'un est nettement antérieur à l'autre, qu'il est de style plus ancien ou plus concis et qu'il présente un texte plus correct plus intelligible que l'autre ; dans les cas plus compliqués on recourt à des indices externes, comme des rapports de position de textes, et surtout à des indices internes provenant du langage. Quand le nombre des documents différents est assez considérable, la critique des sources rappelle la critique de restitution. Étant donné seulement trois documents A, B, C, ils peuvent s'être réciproquement copiés ou avoir copié un quatrième document inconnu X ; de même, deux documents semblables A^1, B^1, peuvent avoir leur source dans un troisième X^1, qu'il s'agit de déterminer ; la comparaison extensive des documents analogues aboutit à établir des groupes de documents plus ou moins apparentés permettant de remonter à leur source commune,

1. C'est une habitude en Allemagne et en Angleterre, *Introduction*, p. 76 ; en France, on a fait ainsi pour l'*Histoire ecclésiastique* de Th. de Bèze et Simon Goulart, éd. in-4°, Paris, 1883-89. Cf. H. Hauser, *Les sources de l'Histoire de France*, XVIe siècle, fasc. II, p. 40, et fasc. III, p. 16.

2. Cf. P. Lejay, *Revue critique*, 26 août 1909, p. 126.

comme la constitution des familles de manuscrits permettait de reconstituer l'archétype [1]. La conclusion peut-être positive ou négative, générale ou particulière, selon qu'elle révèle l'existence probable d'un genre de sources inconnu [2], ou l'existence précise d'une certaine source [3], qu'elle réfute la croyance à une source commune [4] ou montre qu'il n'y a aucun rapport de filiation entre tel et tel document connus.

Ces longues et délicates opérations de la critique externe du document ne sont que la préparation de celles qu'on doit lui faire subir dans la critique *interne*, qui s'attache, non plus au corps, mais à l'âme même du document pour savoir ce qu'il contient et s'il contient des réalités. Comme dans les autres opérations analytiques, la comparaison joue un rôle essentiel dans la critique interne des documents ; mais, il est plus difficile de le saisir, parce qu'il s'agit de modes comparatifs plus compliqués et surtout moins concrets que dans la critique externe. Les règles en sont, par suite, moins aisées à formuler, on les apprend plutôt par la pratique de l'histoire que par la théorie ; le principe de ces règles consiste en des qualités morales, toutes de tact et de flair et l'application s'en fait par une analyse psychologique aiguë. Nous allons essayer cependant d'indiquer sommairement ce rôle de la comparaison dans cette partie de la méthode historique.

Une fois qu'on a un document convenable, sur lequel on possède tous les renseignements en quelque sorte extérieurs, on doit se demander quelle est sa signification exacte, c'est-à-dire procéder à la critique d'*interprétation*. Cette critique est entièrement fondée sur l'analogie des autres hommes et de nous-mêmes [5] et elle a pour base la comparaison, puisque le sens des mots n'est pas absolu, mais relatif soit aux autres

1. Cf. *Introduction*, p. 73-76.

2. Ex. « un recueil d'*exempla* historiques formés d'extraits » des grands historiens latins, chez lesquels les moralistes auraient puisé. *Revue historique*, nov.-déc. 1909, p. 434.

3. Ainsi les brochures imprimées qui ont servi de modèles aux cahiers de doléances de la Révolution. H. Sée, La rédaction et la valeur historique des cahiers des paroisses pour les États généraux de 1789. *Id.*, mars-avril 1910, pp. 297-8 et 301.

4. Comme la prétendue loi de Nissen, d'après laquelle tous les grands historiens latins auraient puisé à une source commune, exposée par Bernheim, p. 444, et réfutée par G. Boissier, *Revue des Deux Mondes*, p. 254-7, reprod. dans *Tacite*, p. 74-79.

5. Bernheim, p. 566-7.

mots avec lesquels ils sont associés ou auxquels ils sont opposés, soit à la personne qui les emploie ou à l'époque où ils sont employés [1].

Dans cette opération, on peut aller de la comparaison individuelle à la comparaison générique et s'élever jusqu'à la méthode comparative. Soit à comprendre un texte quelconque : quand la critique de provenance nous en a fait connaître l'auteur, l'époque et le lieu d'origine, c'est-à-dire qu'on l'a replacé dans son milieu, il faudra toujours considérer chaque mot comme étant une partie de l'ensemble, c'est-à-dire ne jamais isoler les mots de leur *contexte*, ou de l'ensemble de la phrase, et la phrase du texte complet : l'interprétation se réduit alors à une analyse attentive où très souvent les mots ou les passages peu clairs s'expliquent par d'autres sur lesquels le sens ne laisse aucun doute [2]. Si le texte est encore insuffisamment clair, on essaie de le rapprocher d'autres textes du même auteur, de textes contemporains ou même postérieurs, mais du même genre, qui permettent de l'expliquer, ce qui est déjà le domaine de la méthode comparative [3] ; celle-ci s'appliquera complètement quand, pour comprendre les images et les métaphores des peuples primitifs d'autrefois, on les rapprochera de celles des sauvages actuels [4].

Quand il s'agit, non plus de comprendre un texte donné, mais de dresser un *lexique* ou un *dictionnaire* servant à expliquer les mots d'une certaine langue, à une certaine époque, ces opérations deviennent très complexes et correspondent nettement à celles de la critique externe. Soit à préciser le sens d'un mot dans ses variations et son évolution : on recherche les expressions où il se trouve et on en réunit le plus possible, ce qui rappelle les procédés de l'heuristique ; quand ces expressions répondent à certaines conditions de temps et de lieu, on s'efforce de les classer en une suite ininterrompue dont les différents sens sont séparés par des nuances imperceptibles ou, tout

1. Ch. Sigwart, *Logik*, 3e éd., Tübingen, 1904, t. II, pp. 622 et 626.
2. Cf. *Introduction*, pp. 123 et 127. Déjà Seignobos, *art. cité*, p. 16-17, en avait donné la théorie et montré que « la concordance rend l'interprétation certaine ».
3. Bernheim, p. 606-9.
4. Naville. La méthode comparative dans l'histoire des religions d'après M. Foucart. *Journal des Savants*, avril 1913, p. 157-8.

au moins, en des séries parallèles et, en apparence, indépendantes que l'on classe dans un certain ordre, suivant leurs rapports ; dans le premier cas, il est facile de dégager le sens primitif, dans le second, on n'y arrive guère qu'approximativement. Ces opérations, semblables à celles de la critique de restitution et de provenance quand il s'agit de retrouver l'archétype ou la source primitive, sont encore plus voisines de celles que nous trouverons dans les applications particulières de la méthode comparative[1]. Avant d'être pratiquées par des philologues de profession, pour constituer la *sémantique*, elles l'ont été souvent par des historiens, comme Du Cange et Fustel de Coulanges, et aujourd'hui encore elles sont souvent indispensables aux érudits.

Dans cette marche, comme dans tout déchiffrement, l'esprit va toujours du connu à l'inconnu, partant des passages où le contexte donne un sens clair pour deviner les passages qui le sont moins, éclairant les mots par leur analogie avec d'autres ou par leur emploi postérieur, rapprochant les documents connexes ou analogues les uns des autres, illustrant les documents écrits par les documents figurés et réciproquement, expliquant les textes de langues différentes les uns par les autres ; par contre, le rapprochement de différents documents de sens clair et se complétant les uns par les autres montre qu'on s'est trompé dans l'interprétation d'un autre, de sens plus obscur, mais qui s'intercale facilement au milieu d'eux.

Les règles d'interprétation ont été pendant longtemps discutées à propos de la critique des textes sacrés, où elles ont été d'abord fixées sous le nom d'*herméneutique*, qui leur est généralement resté ; elles se ramènent, au fond, à des règles de bon sens destinées à donner, dans l'intelligence d'un texte, une part prépondérante à l'élément objectif en réduisant à son minimum l'interprétation personnelle ou fantaisiste[2] : elles ramènent

1. V. pl. bas, IIIe partie, à propos de la méthode de l'archéologie et de l'histoire de l'art. Sur les principes de la « grammaire comparée », v. A. Meillet, Linguistique. *Méthode des Sciences*, t. II, pp. 297-304.

2. « Tout système d'interprétation est subjectif, c'est à dire dépendant des dispositions de la nature de l'interprète, de la philosophie générale ou dogmatique de son époque » ; mais « son but idéal est précisément de diminuer de plus en plus cette

l'interprétation d'un texte à être tout à la fois *philologique, cohérente, historique* et *psychologique*, c'est-à-dire qu'elle doit tenir compte à la fois de la grammaire, du contexte ou de la logique interne du passage, des renseignements déjà connus et reconstituer l'âme d'une époque [1]. C'est pourquoi les théoriciens de l'herméneutique reconnaissent que tout texte doit passer par une série d'interprétations *grammaticale* d'après le sens propre des mots, *historique* d'après leur sens réel, *individuelle* d'après le sens particulier que leur donne l'auteur et *générique* d'après le genre auquel appartient l'ouvrage, qui peut ainsi revêtir un sens propre ou allégorique [2]. Ces règles, en apparence si simples, n'en sont pas moins extrêmement difficiles à appliquer d'une façon complète et correcte.

La critique d'interprétation nous donne certaines conceptions exprimées par l'auteur du document ; mais elle ne nous apprend ni si ces conceptions sont sincères, ni si elles sont exactes, c'est-à-dire qu'elle n'atteint pas complètement la personnalité de l'auteur et pas du tout la réalité extérieure ; la critique de sincérité et d'exactitude a pour but d'y suppléer, tout au moins d'une façon négative, en tâchant, dans un document, d' « évaluer les éléments personnels pour les éliminer » [3] ; en d'autres termes, elle recherche dans le document ce qui appartient en propre à l'auteur pour passer de là au fait même qu'il a prétendu raconter : elle achève ainsi l'œuvre de la critique des documents en y supprimant tout ce qu'on y trouve encore de subjectif pour y dégager la partie objective. Cette double opération, comme toute la critique, repose sur la contradiction [4] et, par suite, sur la comparaison, la première des deux critiques s'adressant plutôt aux termes même du texte et, par là, se

partie subjective pour arriver à une interprétation vraiment objective et historique. » Sabatier, Art. Herméneutique, dans Lichtenberger, *Encyclopédie des sciences religieuses*, t. VI, p. 210-11.

1. D'après le Hollandais Kuenen, *Introduction aux livres sacrés de l'Ancien Testament*. Aug. Sabatier, *Revue internationale de l'Enseignement*, 15 nov. 1908, p. 406, et, du même, art. cité ci-dessus, p. 216-8, pour qui elle doit être *grammaticale, logique, historique* et *psychologique* : « Ce sont là quatre moments successifs d'une même opération de l'esprit. »

2. A. Boeckh, *Encyklopaedie und Methodologie der philologischen Wissenschaften*. Leipzig, 1re éd., 1877, p. 79-156 ; cf. Bernheim, p. 575-95.

3. G. Lanson, Histoire littéraire. *Méthode des sciences*, t. II, p. 227.

4. *Introduction*, p. 130-1. Cf. Ch. Seignobos, *art. cité*, p. 18-22, au point de vue de l'analogie et de l'expérience personnelle.

rapprochant de la critique externe, la seconde s'attachant surtout au fond du document et, par suite, constituant la critique interne par excellence. Bien qu'on n'ait pas pratiquement besoin de séparer la critique de sincérité de la critique d'exactitude, il est préférable, au point de vue logique, de les dissocier.

La critique de *sincérité* a pour but de rechercher si l'auteur a raconté ce qu'il croyait vrai; par suite, s'il n'y a pas contradiction entre son récit et sa propre opinion. C'est la comparaison qui fait jaillir cette contradiction : elle peut, suivant que l'auteur se contredit sciemment ou non, prouver sa bonne ou sa mauvaise foi[1] ; la même constatation ressort également du rapprochement de deux ouvrages du même auteur ou de différents auteurs, de documents du même genre ou de genre différent, comme un récit et des inscriptions, des sources narratives et des documents d'archives et ceux-ci, étant écrits au jour le jour et n'étant pas destinés à la publicité, servent précisément à contrôler ceux-là[2]. Ainsi la concordance de documents de même origine ou d'origine indépendante permet d'établir la sincérité de la manière la plus certaine. La contradiction permet généralement de distinguer à quel mobile a obéi le rédacteur quand il a voulu nous tromper; mais elle n'apparaît pas toujours dans les documents : c'est alors par analogie avec nos habitudes modernes que l'on s'aperçoit du peu de sincérité de certaines affirmations, comme celles des formules de politesse ou d'humilité, des proclamations ou des témoignages de respect[3]. Souvent même la critique ne peut donner aucun résultat ; quand on n'entrevoit pas les raisons qui auraient poussé l'auteur à déguiser la vérité, on doit provisoirement tenir son assertion pour fondée, sous sa responsabilité personnelle. Cependant, quand la critique de provenance nous a fait suffisamment connaître l'auteur, nous pouvons, dans une certaine mesure, préjuger du degré de sincérité de ses différentes affirmations.

1. Par exemple, quand Hérodote nous dit, à propos du périple des Phéniciens envoyés par Nechao : « Ils racontèrent à leur retour qu'en faisant voile autour de la Lybie, ils avaient eu le soleil à leur droite, *ce qui ne me paraît pas croyable*, mais qui pourra le paraître à d'autres. »

2. Monod, art. cité, p. 331-2.

3. *Introduction*, p. 142-3.

Quels que soient les résultats auxquels aboutit la critique de sincérité, elle représente une des applications les plus délicates de la comparaison et de l'analogie et demande une psychologie sans cesse en éveil, qui doit tenir compte, non seulement de ce qui est connu, mais de ce qui est inconnu et presque inconnaissable. Quand nous sommes en présence d'un témoignage, demandons-nous si la forme même dans laquelle il nous est transmis, apologie, mémoires ou confessions, par exemple, n'a pas incité l'auteur à surfaire son rôle ou à diminuer celui des autres, songeons combien il nous est difficile d'être sincère vis-à-vis de nous-même et des autres, de savoir exactement à quels mobiles nous obéissons, combien, dans l'existence la plus droite, on est réduit à proférer de mensonges et de réticences pour obéir aux convenances sociales : la première condition, pour démêler chez autrui la sincérité, est de nous y exercer personnellement. S'il s'agit de circonstances difficiles ou compliquées, ne craignons pas de postuler même le mystère et, de toute façon, sachons douter.

La critique d'*exactitude* recherche si la croyance de l'auteur du document, telle que l'établit la critique de sincérité, correspond à la réalité, si ce qui nous est raconté, non seulement est présenté de bonne foi, mais s'est passé comme l'a cru l'auteur ; aussi requiert-elle la comparaison non moins que la précédente : c'est encore l'expérience qui nous montre combien sont nombreuses les conditions d'une observation exacte, par suite, combien celle-ci est difficile et rare [1]. Nous croyons à la réalité d'un fait d'après sa vraisemblance, c'est-à-dire en raison de la similitude ou de la convenance qu'il présente avec ceux que nous connaissons dans la vie ordinaire. De même, en histoire la teneur même de certains documents ou leur contradiction avec certains faits établis nous pousse à douter de ce qu'ils rapportent, tandis que la nature même de certains témoignages, leur concordance avec d'autres témoignages indépendants ou même d'ordre différent, comme ceux que fournissent les documents écrits et les monuments, garantit leur valeur [2]. Réciproquement, lorsqu'on a des documents sur l'exactitude

1. *Id.*, pp. 145 et 147-8.
2. P. ex. les cahiers de 1789 et les autres documents de l'époque révolutionnaire.

desquels on ne peut émettre aucun doute, comme certains documents officiels contenant des comptes financiers éprouvés ou des descriptions d'objets, ces pièces peuvent « servir à vérifier l'exactitude » de documents privés de nature différente, comme des « pièces iconographiques » ou des récits où figurent ces objets [1]. Cependant ce double critérium de la convenance et de la concordance ne peut être appliqué d'une manière absolue et on ne peut le manier trop délicatement, en raison même de son caractère subjectif [2]. Il est vrai que, parfois, la critique de provenance rend la tâche plus aisée, puisque l'on peut facilement admettre que l'auteur soit le mieux informé des faits qui se sont passés dans son pays ou de son temps, ou qui l'intéressent le plus.

Le domaine de la critique d'exactitude est très étendu et très délicat ; il comprend, notamment, la critique des légendes et des miracles. L'expérience nous montre comment se forment les *légendes* dans la vie quotidienne, par une simplification et une réunion de traits compliqués ou épars, parfois une transposition de la psychologie d'un personnage [3] ; l'histoire prouve comment des faits historiques mal connus et mal interprétés donnent lieu à des légendes, par confusion soit de noms, soit d'objets, soit d'utilisation [4]. On peut donc démêler une légende par analogie avec ses procédés habituels de formation ; pour dégager de la légende, comme de toute tradition, sa part de vérité, il n'y a d'autres moyen que de comparer le récit douteux avec les faits réellement établis, la légende avec ses sources [5], mais, pour arriver à dégager cette vérité, il faut qu'il existe un indice, c'est-à-dire un point de comparaison certain

1. G. Pariset, *Bibliographie lorraine*, t. I, p. 76-77.

2. « Les faits précis que les documents nous révèlent ne doivent pas être mis en doute, pour l'unique raison qu'ils choquent notre esprit moderne. » J. Toutain, *Revue historique*, janv.-févr. 1913, p. 106. Beck, *Cambridge medieval history*, t. I, 1911, « n'écarte pas absolument le témoignage de Gildas », le plus ancien historien de la Grande Bretagne : « ce n'est pas une raison parce qu'il est difficile de le concilier avec celui d'autres chroniqueurs pour lui dénier toute valeur ». Ch. Bémont, *Id.*, mai juin 1913, p. 121.

3. Cf. A. Molinier, *Les Obituaires français au moyen âge*. Paris, 1890, p. 79 80.

4. Bourdeau, *Revue des Deux-Mondes*, 15 avril 1888, p. 932.

5. C. Enlart, *Manuel d'archéologie française*. Paris, 1902, t. II, p. 95 et 14. — La critique de restitution permet de réfuter des légendes : ex. l'odeur fétide des Juifs (*Judeorum fetentium* pour *petentium*), A. Leroy-Beaulieu, *Revue des Deux-Mondes*, 15 juillet 1891 ; le passage des Sarmates en Lorraine (*Strata Sarmatorum* dans Dom Calmet pour *salinatorum*). *Bulletin de la société philomatique vosgienne*, t. XX (1894-5).

et, le plus souvent, on n'arrive qu'à un résultat douteux[1].

Quant aux *faits* dits *miraculeux*, il n'existe vis-à-vis d'eux d'autre critérium que celui de la vraisemblance et ce critérium est très délicat, puisqu'il vient de nous-mêmes et que, par suite, son emploi consiste à contrôler l'objectif par le subjectif; mais il est vrai que ce dernier est fondé sur notre expérience objective et qu'il ne nous est pas strictement personnel, mais reste commun à toute notre civilisation. Aussi, les historiens catholiques qui essaient de remplacer ce critérium par celui de « la recherche de la probité scientifique » du témoin[2] retournent-ils en arrière : au lieu de se rapporter à une expérience personnelle enrichie chaque jour par les progrès de la science, ils se fient à la sincérité de l'historien et ramènent la critique d'exactitude à celle de sincérité, ce qui n'est pas du tout la même chose. En fait, à moins d'une absurdité notoire, on ne doit rejeter aucun fait *a priori*, les progrès de la science et de la civilisation nous prouvant que l'invraisemblable ou l'impossible d'hier est souvent le réel de demain : le meilleur procédé est, ici encore, une attitude dubitative, puisqu'on n'a aucun point de comparaison certain.

Toute cette critique interne, en particulier la critique d'interprétation et celle d'exactitude qui donnent le sens du document et en dégagent la réalité, constitue déjà une partie de la *critique des faits* ; mais celle-ci dépasse de beaucoup la critique des documents. Tandis que cette dernière comprend l'ensemble des opérations que l'on doit faire subir aux matériaux historiques avant d'en tirer quelque renseignement positif, la critique des faits consiste précisément à en tirer ces renseignements : elle se confond avec la détermination des faits particuliers et comprend successivement leur établissement, la recherche de leur caractère et la détermination de leur étendue. C'est le problème de la « critique historique » proprement dite, au sens étroit du mot ; il consiste à partir des monuments ou des documents, produits extérieurs de l'activité

p. 107, note 4. De même la critique de provenance : le prétendu récit de d'Aubigné sur l'ingratitude de Henri IV est réfuté par la publication des *Mémoires* d'après le manuscrit primitif. T. de L. *Revue historique*, janv.-févr. 1880, p. 208.

1. Cf. *Introduction*, p. 154-5.

2. P. Ubald d'Alençon, *Revue des Questions historiques*, avril 1907, p. 668.

humaine, pour remonter à l'élément spirituel qui les a déterminés, en les expliquant par leurs conditions internes ou externes, grâce à des hypothèses d'ordre psychologique[1]. La critique des faits suppose la critique des textes et en particulier la critique des sources et ne fait parfois qu'en affermir et en coordonner les résultats[2]; elle complète l'œuvre de la critique des documents, qui compare les diverses parties de ceux-ci, tandis que la critique des faits rapproche entre eux les documents mêmes une fois critiqués : il y a, entre elles, la différence d'une comparaison plus ou moins interne et individuelle à une comparaison externe et extensive. Cette dernière comparaison est très complexe et comprend presque toutes les formes de la méthode expérimentale : méthode des résidus, des différences et de concordance, tout au moins.

Comme tout problème d'analyse et, en particulier, de critique, la détermination des faits est un problème d'ordre régressif, puisqu'il remonte des documents aux faits qui leur sont antérieurs, et, d'une façon générale, des effets aux causes. Ces effets sont triples, selon qu'il s'agit de restes, de traces ou de conséquences des faits. Dans le premier cas, les vestiges des faits sont des monuments, dans le second des documents, dans le dernier d'autres faits qui en dérivent. Nous ne traiterons pas spécialement du premier cas, car les monuments relèvent en partie de sciences particulières que nous étudierons plus loin[3]; nous voudrions seulement montrer comment la comparaison peut dégager un fait à peine mentionné ou même non mentionné dans les textes.

Ici encore, nous pouvons être instruit par l'expérience journalière : si nous cachons quelque action, nous risquons de nous voir trahi par quelque allusion ou quelque démarche résultant de cette action même ; dans le premier cas, on a contre nous une preuve directe, dans le second une preuve indirecte de la réalité de cette action inconnue, que l'on peut retrouver par induction. Il en est de même d'un fait historique : on peut, s'il

1. Sigwart, *o. c.*, t. II, pp. 623 et 598.

2. « La critique des sources marche le plus souvent de pair avec celle des faits. » F. Vigener, *Revue historique*, juill.-août 1910, p. 370. Cf. le c.-r. par L. Halphen de A. Fliche, *Le règne de Philippe Ier*, roi de France. Paris, 1912, *Id.*, p. 334, ouvrage qui manque presque totalement de ce premier genre de critique.

3. Voir pour l'archéologie et l'histoire de l'art, la partie III.

s'y trouve quelque allusion dans un document, affirmer directement son existence ; s'il n'en est pas question, mais s'il a laissé des conséquences, on l'atteint par un raisonnement négatif, en disant que, si tel fait ne s'était produit, on ne pourrait expliquer telle particularité ou telle suite d'événements : ce sont des effets que l'on ne peut rapporter à aucun antécédent connu et que l'on doit attribuer à quelque chose d'inconnu, par une sorte d'application de la méthode des résidus. Ce dernier procédé est le plus compliqué, le moins sûr, et le moins précis ; il est assez rarement employé et ne donne que des hypothèses.

Il existe deux grandes sortes de faits historiques, les faits singuliers ou *événements*, qui ne se produisent qu'une fois et dont on étudie le mode de production particulier en un temps et en un lieu donnés, et des faits d'ordre général, ou *institutions*, dont on considère, non seulement la production particulière, mais encore la signification générale ou l'ensemble : au point de vue strictement historique d'origine et de production, les derniers comme les premiers sont soumis à la comparaison individuelle, tandis que, au point de vue général, les premiers sont l'objet de comparaisons génériques [1]. Les institutions sont l'objet de sciences particulières, tandis que les événements sont les faits proprement historiques ; mais les documents mentionnent les uns et les autres et la comparaison sert à les établir tous : elle y arrive parfois d'une façon en quelque sorte matérielle, par une véritable application de la méthode des différences.

La question financière joue un rôle prépondérant dans le gouvernement des États organisés : toute action extérieure importante se traduit généralement par une contribution obligatoire ; selon que la vie de l'État est normale ou non, ces contributions prennent une forme ordinaire ou extraordinaire : aux contributions ordinaires correspondent assez nettement les faits généraux, aux contributions extraordinaires, les faits singuliers. Si l'on possède une série suivie de comptes très détaillés mentionnant les recettes et les dépenses, leur comparaison montrera en quelque sorte mécaniquement si la vie de l'État est normale ou non et s'il s'agit de faits répétés et ordi-

1. Wundt, t. II², p. 66-70.

naires ou isolés et nouveaux : toutes recettes et toutes dépenses qui se reproduisent régulièrement impliquent le plus souvent la répétition des mêmes fonctions et, par suite, l'existence des mêmes institutions, tandis que la suspension des recettes normales ou l'existence de recettes et de dépenses nouvelles fait supposer une exception à la règle et se traduit par des faits historiques, ordinairement intéressants [1]. C'est là, d'ailleurs, un cas privilégié, provenant de l'existence en série de certains documents d'une valeur éprouvée et sur lesquels on n'a à exercer, pour ainsi dire, aucune critique.

D'ordinaire la critique des documents donne, pour ces différents documents, des affirmations isolées, que l'on rapproche pour en dégager les faits. Cette comparaison peut s'opérer de bien des façons et aboutir à des résultats très différents. Parfois, le simple rapprochement de plusieurs documents de même nature suffit à établir le fait ; mais souvent il faut mettre en regard des documents de nature ou d'origine différente, constituant autant d'affirmations indépendantes. Ainsi les documents d'ordre divers et de portée opposée se contrôlent, se limitent et se précisent réciproquement, comme les textes et les inscriptions ou les monnaies dans l'antiquité, les chroniques et les chartes pour le moyen âge, les histoires et les documents d'archives pour l'époque moderne, les journaux, les mémoires et les pièces officielles pour l'époque contemporaine. S'il s'agit de faits étendus ou généraux, l'opération est plus compliquée et réclame l'étude d'une série de documents successifs de même nature, marquant nettement une évolution ; pour étudier les institutions, il faut souvent rapprocher des documents d'âge et de lieu très différents, c'est-à-dire procéder, non plus seulement à une comparaison extensive, mais presque à une comparaison générique.

Le résultat de ces opérations peut être négatif, s'il y a contradiction entre les documents, ou douteux, si ceux-ci sont insuffisants. Pour obtenir une certitude aussi entière que possible, il faudrait pouvoir consulter tous les documents existants ; mais

1. C'est ce que nous avons pu constater en étudiant, dans la série B des Archives de la Meuse, les registres des receveurs du Barrois pendant la Ligue : à toute guerre correspondait ou un arrêt des recettes ordinaires ou un surcroît de dépenses, dû à des impôts extraordinaires.

cela est pratiquement impossible, surtout à mesure que l'on se rapproche de notre temps. Pour y remédier, on doit interroger des documents de provenance diverse, de nature différente, qui se complètent les uns les autres et dans lesquels les particularités subjectives ou inexactes se neutralisent réciproquement. Il est bon aussi de confronter ses propres résultats avec ceux qu'ont obtenus nos prédécesseurs et avec ceux que d'autres trouveront après nous : là, comme partout, une concordance entre des directions indépendantes est la meilleure marque de la vérité.

Le grand principe que l'histoire applique ici, à l'exemple des autres sciences, c'est que « les faits scientifiques sont ceux sur lesquels concordent des observations différentes », parce que « la raison la plus probable, c'est que les observateurs ont vu la même réalité et l'ont tous décrite exactement »[1]. On compare donc les affirmations pour voir si elles concordent et si la concordance provient d'observations indépendantes, c'est-à dire, autant que possible, de documents de genre différent et d'auteurs différents soumis à la critique[2]. Mais on ne peut toujours obtenir cette concordance et l'on doit parfois se contenter de la convenance : quand certains faits conviennent avec ce qu'on connaît d'ailleurs des faits ou des conditions générales d'une époque, qu'ils s'accordent entre eux et avec d'autres faits, ils se confirment réciproquement[3]. La convenance ne donne que la probabilité ; mais, quand elle s'ajoute à la concordance, elle la fortifie et aboutit à mieux établir les faits en envisageant leurs rapports.

Une partie capitale de l'établissement des faits est l'*identification*, qui aboutit à l'établissement d'un certain fait individuel ou d'une particularité de ce fait ; elle s'opère ordinairement aussi par le rapprochement des documents de même nature ou d'ordre différent, quand il y a concordance entre les données. C'est ainsi qu'on obtient l'identification des noms de personnes, de peuples et de localités qui servent à individualiser et à localiser les événements et, ajoutés à la chronologie, en constituent vraiment l'ossature. Parfois une comparaison hâtive,

1. *Introduction*, p. 167-8.
2. *Id.*, p. 171-4.
3. *Id.*, p. 175-6.

résultant d'analogies superficielles ou de coïncidences fortuites, aboutit à la confusion de deux personnalités différentes : c'est la comparaison approfondie, reposant sur une analyse minutieuse, qui en montre l'inexactitude et aboutit à la séparation des données qui avaient été, bien à tort, réunies et superposées ; la même opération aboutira, au contraire, à réunir en un seul deux personnages jusqu'alors séparés [1].

Ce n'est pas le tout d'établir les faits ; il faut encore en donner la signification et l'extension [2] : si la première opération rappelle la critique externe, les deux autres rappellent la critique interne, dans la critique d'interprétation, la critique de sincérité et d'exactitude. Le sens ou la portée d'un fait résultent de sa direction et de son importance, suivant que ce fait est ou non réellement ce qu'il a paru aux contemporains, qu'il n'est pas passager, mais durable et décisif, qu'il a par suite, entraîné des conséquences : pour apercevoir ces caractères, il faut ne jamais étudier isolément les documents qui s'y rapportent, mais les rapprocher des documents immédiatement antérieurs ou postérieurs, comparer le fait à étudier avec les faits de même ordre déjà connus, « pris dans des époques et des pays différents », et surtout « avec les faits présents observés directement par nous » [3] ; ainsi, une comparaison extensive bien entendue complète l'œuvre de l'établissement des faits.

Mais, quelle que soit la signification d'un fait, il ne nous est pas entièrement connu si nous ne savons exactement, non seulement où il s'est produit, mais à quel cadre il s'applique ; bien plus, si un fait est important, il faut d'autant mieux connaître son aire d'extension. Les opérations précédentes y pourvoiront : pour localiser exactement un événement, on doit, des documents qui le font directement connaître, passer à des documents similaires, mais de provenance différente ; malheureusement, quand il s'agit de certains faits relatés par des documents de l'antiquité et du moyen âge, peu nombreux et trop peu précis, la question est le plus souvent insoluble.

(A suivre). Louis Davillé.

1. C'est ainsi que « la comparaison des jours de décès amènera l'historien à faire d'un seul abbé deux personnages différents » ou réciproquement. A. Molinier, *o. c.*, p. 97.
2. Ou le caractère et l'étendue. *Introduction*, p. 236-7.
3. Monod, *o. c.*, p. 337.

LA CAUSALITÉ

DANS LA SÉRIE HISTORIQUE

Les constructions philosophiques s'élevaient jusque dans les derniers temps par le seul travail de l'esprit, sans prise de considération sérieuse des faits. Voilà pourquoi les travaux des philosophes sortaient d'habitude d'un seul jet de la pensée et n'étaient plus soumis à des révisions postérieures. Il n'en est plus ainsi de nos jours, où la philosophie n'est que l'interprétation intellectuelle de l'univers et où les idées abstraites qui composent son système ne sont que des généralisations recueillies sur les faits. Ces dernières pouvant toujours être contrôlées et redressées, il s'ensuit que les travaux philosophiques sont souvent sujets à être refaits, corrigés ou au moins approfondis et rapprochés davantage de la vérité.

Cette manière de procéder des penseurs de nos jours, et qui est la seule sensée et justifiée selon nous, a été embrassée par eux à la suite de l'imitation du procédé des sciences naturelles qui partent aussi des faits pour établir leurs vérités. L'induction a remplacé la déduction aussi dans l'investigation philosophique, précisément en ce qui concerne les principes fondamentaux, laissant à la déduction la charge d'en tirer les conséquences.

Il faut seulement observer que, si la pensée philosophique s'est régénérée au contact de la réalité, on doit bien se garder de confondre les différents domaines du monde intellectuel et d'appliquer la méthode entière des sciences naturelles ou plutôt des sciences de la répétition à toutes les branches des connaissances humaines. Ces dernières sciences basent toutes leurs investigations sur la notion de *loi* qui ne saurait trouver d'application dans les sciences qui s'occupent des faits qui changent sans cesse. — dans les sciences des faits de succession.

Nous avons démontré à plusieurs reprises que l'élément organisateur de ces dernières sciences, c'est la *série*, élément analogue à celui de la *loi* pour les faits de répétition. Pendant que le principe générateur de la loi, c'est la *généralisation*, celui qui donne naissance à la série et l'enchaîne, c'est la *causalité*. Dans une série historique (au sens le plus large dut erme, comprenant aussi la géologie et le transformisme), chaque fait précédent doit être la cause de celui qui le suit et chaque fait postérieur doit pouvoir être considéré comme l'effet de celui qui le précède. Ce n'est que lorsque cette chaîne causale est complètement établie que la série historique prend dûment naissance, et plus l'enchaînement causal sera puissant et serré, plus la série deviendra un élément vraiment scientifique de la connaissance historique. Tant que les faits sont seulement rapportés à la file l'un de l'autre, on n'a qu'une exposition successive, analogue à la description dans la connaissance de la répétition. Pour élever cette connaissance à la hauteur de la science, il faut pour la répétition avoir recours à la généralisation ; pour la succession il faut y ajouter l'enchaînement causal.

La connaissance scientifique des faits qui se répètent n'est obtenue qu'au moyen de la loi basée sur la généralisation ; celle des faits qui se suivent, qu'au moyen de la série basée sur l'enchaînement causal.

Nous avons formulé ces principes déjà dans notre ouvrage sur les *Principes fondamentaux de l'histoire* (1899) et nous les avons encore mieux établis dans notre *Théorie de l'histoire* (1908). Si nous revenons sur ce sujet, c'est que nous n'avions pas encore fourni la preuve complète *que la série est toujours le produit d'un enchaînement causal entre les faits qui la constituent.* Après avoir longuement médité sur cette très importante question, nous pensons être maintenant en mesure de livrer la preuve désirée,

Comme il s'agit d'une question de faits, il nous faut en recueillir les types dans des exemples.

*
* *

Prenons d'abord celui de la série de l'union des principautés roumaines de Moldavie et de Valachie dans l'État unitaire de Roumanie constitué plus tard en royaume. La révolution de

1848, provoquée par l'infiltration des idées libérales françaises dans l'esprit des Roumains, donna à la tendance unioniste qui avait été mûrie par l'histoire entière du peuple roumain la force d'un levier historique. Cette tendance se manifesta sous deux formes dont l'une visait la réunion en un seul État du peuple roumain entier ; l'autre plus restreinte n'avait en vue que l'union des principautés à moitié libres de Moldavie et de Valachie.

L'idée de cette union plus restreinte, qui s'était manifestée sporadiquement à plusieurs reprises dans l'histoire du peuple roumain, prit toujours plus de consistance jusqu'à ce que devenant une *idée-force*, elle acquit la vigueur nécessaire pour donner naissance à une série historique dont le résultat fut de faire entrer cette tendance dans le monde de la réalité.

La révolution de 1848 qui était dirigée par les Roumains surtout contre la Russie ne pouvait être tolérée par cette puissance, qui, profitant de la faiblesse de la Porte, la força d'étouffer un mouvement qui lui était favorable. Les révolutionnaires furent dispersés aux quatre coins de l'Europe. La plus grande partie et les hommes les plus considérables se réfugièrent à Paris où ils répandirent dans des écrits les idées qui avaient alimenté le mouvement et surtout celle que le peuple roumain était d'origine latine et qu'il repoussait avec force l'oppression russo-turque qui l'empêchait de développer le contenu de son âme.

Ces protestations des révolutionnaires roumains trouvèrent un puissant écho parmi les écrivains et les journalistes français qui vinrent au secours d'un peuple malheureux et opprimé,

L'empereur Napoléon III s'intéressa à ces idées, qui mettaient en lumière l'existence d'un peuple nouveau, de race latine, dans les confins éloignés de l'Orient, aux abords du monde slave.

Pour les premières étapes des faits qui composent la série de l'union des Principautés roumaines, on constate qu'ils dérivent l'un de l'autre et que le précédent est la cause du conséquent : La révolution de 48 a sa cause dans les idées libérales puisées à la source française. Cette révolution poussa au jour l'idée de réunir les deux principautés en un seul État. La Russie étouffa la révolution et les révolutionnaires expatriés cherchèrent en

grande partie leur refuge à Paris où ils entreprirent une propagande très active, dans le but de faire connaître au monde et surtout à la France le caractère latin de leur nationalité et leur ardent désir de fortifier leur organisme politique par l'union de leurs deux pays. Les publicistes français entraînés par des penchants généreux prêtèrent l'appui de leurs plumes éloquentes aux revendications roumaines. Ces idées répandues partout dans la presse française attirèrent l'attention de l'empereur Napoléon III, fait qui devait avoir les plus heureuses conséquences pour les aspirations des Roumains concernant la réunion de leurs deux États.

Tous ces faits furent le produit non seulement des faits antérieurs que nous avons énumérés, mais bien aussi celui d'autres causes qui se réunirent à eux pour leur donner naissance. Par exemple le choix de Paris comme refuge principal des révolutionnaires roumains fut dû aussi aux profondes sympathies que l'influence française avait inspirées aux Roumains à la suite d'une autre série aussi longue que riche en événements.

Pourtant il n'en est pas moins vrai que les faits qui poussaient vers l'union sont enchaînés dans la succession par une série de causes et d'effets,

Mais comment peut-on comprendre dans cette série causale le grand événement de la guerre de Crimée qui donna le plus grand essor à la tendance unioniste des Roumains? Cet événement est tout à fait étranger à la série roumaine et fait partie d'une autre série particulière à l'histoire de la France. Il représente, pour l'histoire roumaine, une intervention fortuite, due au hasard, c'est-à-dire qui n'est reliée par aucune cause au développement du peuple roumain ; car le hasard n'est que la rencontre *non causale* de deux faits ou de deux séries de faits qui peuvent être en elles-mêmes parfaitement motivées causalement.

Les causes de la guerre de Crimée sont le besoin de Napoléon III de justifier son usurpation du pouvoir, par un coup d'éclat ; la nécessité de défendre des intérêts français en Orient, par l'appui donné à la Porte contre la Russie ; l'alliance de l'Angleterre à la France, poussée par les mêmes intérêts et d'autres causes encore, dont aucune pourtant ne possède le moindre rapport avec l'union des Principautés roumaines.

Quel élément rattache pourtant la guerre de Crimée aux tendances unionistes des Roumains et en fait un des événements les plus importants de la série qui amène la réalisation de cette tendance ?

L'auteur principal de la guerre de Crimée et celui qui en retira le plus grand profit, fut l'Empereur des Français... Or, cet élément puissant de la causalité de cet événement historique nourrissait dans son esprit des idées très arrêtées sur l'emploi qu'il pouvait faire des Roumains dans l'intérêt de sa politique qui visait l'arrêt du progrès des Russes dans la domination de l'Empire ottoman.

Quoique la guerre de Crimée fût en elle-même un événement absolument extrinsèque à la série roumaine et ne se trouve dans aucune relation causale avec ces faits initiaux, *les conséquences de cette guerre* s'y rattachent absolument par la circonstance que Napoléon III trouva bon d'appuyer, de sa grande autorité de vainqueur de la Russie, les tendances unionistes des Roumains, pour affaiblir le colosse terrassé.

Les conséquences de la guerre de Crimée pour les Roumains sont donc l'effet de la prédisposition d'esprit de l'Empereur des Français, tout-puissant à cette époque, et nous avons vu comment ces prédispositions se rattachaient causalement à la série historique qui aboutit à l'union des Principautés.

L'Autriche, qui voulait continuer l'exploitation économique des Roumains, et la Turquie, qui craignait que l'union ne conduisît à l'indépendance, s'opposèrent de toutes leurs forces aux idées napoléoniennes. Elles les avaient combattues déjà dans les conférences de Vienne 1855 et renouvelèrent, sous une autre forme plus cachée mais tout aussi malveillante pour les Roumains, leur opposition dans le congrès de Paris 1856. Ces deux puissances proposèrent notamment de consulter les populations des deux provinces sur la façon dont elles voulaient voir organiser leur vie future, espérant pouvoir, par leur influence toute-puissante dans les principautés, extorquer des assemblées réunies pour exprimer leurs vœux, un vote contraire à l'union. Le traité de Paris fut donc la cause de la consultation des divans *ad hoc* qui émirent un vote favorable à l'union.

Mais dans cet intervalle de temps l'Angleterre qui avait été l'alliée de la France passa du côté des puissances contraires à

l'union et força Napoléon à abandonner en grande partie ses idées et à se contenter d'un semblant d'union qui laissait subsister deux princes, deux gouvernements et deux capitales. La cause donc qui donna naissance à la Convention de Paris fut la transaction conclue entre les puissances en ce qui concerne l'organisation des principautés.

Ces prescriptions restrictives de la Convention de Paris irritèrent le sentiment national des Roumains qui se décidèrent à frapper un grand coup, en choisissant, contre les dispositions de leur acte de naissance politique, la Convention de Paris, la même personne, le colonel Alexandre Couza, comme prince des deux pays. Les Roumains tâchaient de couvrir leur insubordination en invoquant la circonstance que la Convention prescrivait seulement l'élection de deux princes, mais point celle de deux personnes différentes. Ils ajoutaient même l'ironie à l'audace, en nommant le candidat moldave, Alexandre Couza et celui de la Valachie, Couza Alexandre.

Cet acte audacieux de la part de deux petits pays complètement dépourvus de toute force armée aurait pu coûter bien cher aux Roumains, si un autre grand événement européen, la guerre entre la France et l'Autriche au sujet de l'Italie, ne leur était venu au secours. Cette guerre est tout comme celle de Crimée un fait absolument étranger à la série roumaine de l'union des principautés ; mais *par ses résultats* elle se rattache à cette série de la même façon que la guerre contre la Russie. Napoléon III avait maintenant intérêt à affaiblir l'Autriche, et l'un des moyens les plus indiqués était aussi la consolidation de l'organisme politique roumain que l'Autriche avait toujours combattue à outrance. D'ailleurs le penchant de Napoléon pour les Roumains n'était plus seulement une question d'intérêt. Le contact avec les hommes politiques roumains envoyés par le prince Couza auprès du protecteur de son peuple, avait éveillé aussi les sympathies de l'Empereur à l'égard des Roumains qui avaient eu l'habileté de faire triompher ses vues sur eux, nonobstant l'opposition des puissances contraires. Napoléon donc vainqueur de l'Autriche lui imposa la reconnaissance de la double élection du prince Couza qui fut bientôt approuvée aussi par la Turquie qui était restée isolée. L'Angleterre n'ayant plus d'intérêt à combattre le prince roumain,

celui-ci fut reconnu par toutes les puissances comme prince unique des deux États roumains de Moldavie et de Valachie.

On voit donc comment la guerre d'Italie entre aussi, *par ses résultats et par le fil des idées de Napoléon III*, comme un chaînon dans la série de l'union des principautés roumaines.

Cette double élection du prince Couza fut cause de l'union définitive des deux pays par l'unification du gouvernement, de la représentation nationale et de la capitale en 1861.

L'union de la Moldavie et de la Valachie dans l'État de Roumanie fut donc le résultat d'une série historique constituée par des faits enchaînés les uns aux autres sur le fil d'une causalité continue, c'est-à-dire dont les faits sont chacun la cause du fait suivant.

*
* *

Prenons un second exemple, celui de l'influence française chez les Roumains des principautés.

L'origine profonde de cette intéressante série se trouve dans la situation géographique d'une partie du peuple roumain, celle au sein de laquelle la série se développa. Par des séries de faits antérieurs les Roumains s'étaient établis sur les deux versants des Carpathes. Le corps qui occupait la région à l'intérieur des montagnes fut exposé à l'influence politique et culturale des Allemands et des Hongrois ; celui qui était situé sur le pourtour extérieur des montagnes, à celle des Turcs et des Russes. Les Turcs, qui avaient commencé par soumettre les pays roumains à leur puissance, avaient été, peu après la conquête de Constantinople, puissamment influencés par les Grecs qui, en dehors des affaires financières, devinrent les auxiliaires indispensables de la conduite de la politique extérieure de l'Empire ottoman, par leur connaissance d'un côté de la langue turque et de l'autre de celle des langues européennes des États avec lesquels la Porte était en contact, les Grecs servant d'interprètes (dragomans) vis-à-vis des représentants des puissances étrangères.

A partir de Louis XIV le français devenant la langue diplomatique de l'Europe entière, les Grecs s'adonnèrent à l'étude de cette langue pour remplir leur service de dragomans. Le poste de grand interprète devint bientôt un des plus importants de la cour ottomane et ces grands dignitaires turcs, d'origine

et de nationalité grecques, étaient récompensés par les sultans, pour les services rendus à l'État, par une des places de prince des deux principautés roumaines, sur lesquelles les Turcs, appesantissant toujours davantage leur domination, en étaient arrivés à leurs imposer les maîtres qu'ils voulaient. Les Phanariotes (Grecs du faubourg du Phanar à Constantinople), pour préparer leurs rejetons à la carrière si lucrative du grand dragomanat, leur faisaient apprendre le français dès l'enfance, par des pédagogues et des instituteurs français. Ils employaient aussi des secrétaires de la même origine pour leur correspondance politique, de sorte que la langue française était assidûment cultivée dans leurs maisons, et que tous les princes qui changeaient assez rapidement sur les trônes des pays roumains parlaient le français assez couramment. L'exemple des cours princières étant imité par les boyards valaques et moldaves, ces derniers faisaient aussi venir de France des instituteurs pour leurs enfants, et de cette manière la connaissance de la langue française se répandit toujours davantage au sein de la haute société des pays roumains.

Cette genèse de l'influence française chez les Roumains des principautés est assez inattendue. Les monts Carpathes, les Turcs et les Grecs causes de l'introduction de l'influence française chez une partie du peuple roumain, voilà certainement un résultat historique qui peut étonner ; pourtant c'est une des constatations les plus sûres, les plus indubitables. L'enchaînement de la série est aussi des mieux établis : les Carpathes dirigent les Roumains des principautés vers la soumission ottomane, les Turcs introduisent les Phanariotes en Moldavie et en Valachie. Ces derniers y introduisent la connaissance du français qu'ils pratiquaient comme dragomans.

Voilà pourquoi l'influence française ne pénétra que chez les Roumains des principautés. Elle resta tout à fait étrangère aux Roumains de Transylvanie qui subirent au contraire l'influence allemande, comme langue et comme culture.

La connaissance de la langue française devint bientôt un véhicule pour les idées et il est connu que dans la seconde moitié du XVIIIe siècle les idées prirent en France une toute autre direction que celle qu'elles avaient suivie jusqu'alors. Elles abandonnèrent la région du beau, dans laquelle elles

s'étaient exclusivement arrêtées jusqu'alors, pour descendre dans la vie sociale et politique dont elles scrutaient les institutions surannées à la lumière de la raison. Les ouvrages français qui contenaient ces idées « subversives » pénétrèrent aussi chez les Roumains des principautés. Quelques exemplaires de l'Encyclopédie se rencontrent dans les deux pays roumains et un patriarche de Constantinople menace du blasphème de l'Église ceux d'entre les Roumains qui liraient les œuvres de Voltaire.

Nous remarquons ici que l'introduction des idées nouvelles chez les Roumains ne fut pas amenée par la causalité intrinsèque de la série roumaine ; que le changement de caractère de ces idées appartenant à l'histoire de la France, constitue pour le développement de l'influence française chez les Roumains un fait sans liaison causale, donc dû au hasard ; mais il n'en exerce pas moins par *ses résultats* une influence qui rattache, par le fil de la connaissance du français, les idées libérales qu'elle introduisit en Roumanie, aux premières étapes de la série.

Ce contact *longa manu* des Roumains avec la France en amena un autre plus rapproché, car les boyards ne se contentèrent plus de faire venir dans leurs pays des instituteurs français ; ils envoyèrent leurs enfants puiser la connaissance du français à sa source même, en France et surtout à Paris, où les jeunes Roumains augmentaient de nombre tous les ans. Transportés dans le grand centre de la capitale française, ils y étaient soumis à une puissante influence du milieu qui non seulement leur enseignait la langue, mais transformait toute leur manière d'être, en leur faisant adopter le costume, les mœurs, les habitudes et les goûts parisiens. Lorsque ces jeunes gens retournaient dans leurs pays, ils y étaient l'objet de l'admiration de tout le monde qui s'empressait à l'envi de les imiter, de sorte que la société roumaine tout entière, si profondément orientale, adopta bientôt les usages et le genre de vie français, introduisant ainsi, au moins par ses dehors, la civilisation française dans la haute société des pays roumains et devenant un ferment pour la transformation de leur vie entière.

Cette influence devint plus puissante encore lorsque la Révolution française eut changé du tout au tout les principes

directeurs de la vie des nations, en premier lieu celle de la nation dont les Roumains recevaient l'impulsion civilisatrice. Les idées libérales françaises pénétrèrent aussi l'esprit des Roumains et bientôt certaines manifestations prouvaient que ces idées n'allaient pas sommeiller inactives au fond des consciences : elles devaient devenir des leviers puissants, qui non seulement transformeraient les modes et les habitudes du pays, mais tendraient aussi à renverser de fond en comble l'édifice vermoulu des institutions roumaines. En 1804 paraît à Jassy, capitale de la Moldavie, un pamphlet qui menaçait les « grands » des scènes de la révolution française et en 1822 une constitution basée sur les principes de la liberté et de l'égalité, au moins en ce qui concernait les petits boyards vis-à-vis des grands, est sanctionnée par le prince de Moldavie, Jean Stourza. Ces idées s'infiltrèrent toujours plus profondément dans le sein de la société roumaine et devinrent dangereuses à la classe dominante qui avait pourtant été la promotrice de leur introduction.

C'est ainsi que l'influence française prit pied dans les pays roumains du Danube et y jeta des racines tellement profondes que, malgré que l'influence allemande, conséquence de l'introduction de la dynastie des Hohenzollern en Roumanie, vint à dominer la vie politique et économique du pays, depuis près d'un demi siècle, celle de la France y conserve encore toute sa plénitude dans la sphère sociale et culturale.

Cette série de l'influence française constitue un enchaînement causal ininterrompu poursuivi de fait à fait avec une rigueur pour ainsi dire mathématique, sauf les chiffres.

*
* *

Nous apporterons encore un troisième exemple pris dans l'histoire générale, celui de la série historique qui conduisit Louis XVI du trône à l'échafaud. Cette série est intéressante, car elle nous montrera la causalité implacable déroulant ses anneaux aussi quand il s'agit des destinées d'un individu qui semblerait, par sa nature, moins soumis à la fatalité historique que les faits plus généraux du développement humain.

Cette série historique est le produit de deux facteurs : d'abord le caractère faible et indécis de Louis XVI qui tantôt se laissait intimider par les secousses des masses populaires, tantôt voulait

faire preuve d'énergie factice sous l'impulsion de son entourage ; en second lieu la surexcitation continuellement croissante de la foule.

Le gouvernement de la France menaçant de faire faillite par suite de l'état complètement délabré des finances, le roi céda aux instances de son ministre Necker et convoqua les États généraux. Mais il admit aussi la demande de Necker d'appeler le tiers-état en nombre double de celui des deux autres ordres, acte de faiblesse quand on voit plus tard Louis XVI s'efforçant de lutter contre la tempête qu'il avait lui-même déchaînée ; car une partie de la noblesse et presque tout le clergé inférieur partageant les idées de la bourgeoisie, il était évident, qu'en doublant le chiffre des représentants de cette dernière, on la rendait maîtresse des destinées de la France. Ceci se vit déjà au serment dans la salle du Jeu de paume où le tiers état, réuni aux nobles et aux prêtres qui partageaient ses opinions, invita les autres ordres à se joindre à lui et jura de ne pas se séparer avant d'avoir donné une constitution à la France. Cet acte qui dépassait les attributions traditionnelles des États généraux trouve sa cause dans la conscience de la force de cet ordre qui disposait d'une majorité si considérable.

Le roi, voyant qu'il s'était fourvoyé, veut parer le danger en octroyant une constitution dans une séance où il parut en personne dans l'assemblée. Cette constitution pleine de menaces à l'égard du peuple et de restrictions quant aux droits qu'elle daignait lui accorder, mécontenta l'assemblée à un haut degré et quand, après l'avoir quittée, le roi lui enjoignit de se séparer, son émissaire dut entendre la fameuse apostrophe de Mirabeau qui était un véritable défi jeté à la couronne et le premier cri de la révolution. La cause de cette révolte de l'assemblée contre l'autorité royale fut le lit de justice de Louis XVI. Le roi se décide alors, poussé par son entourage, à faire venir des régiments allemands et suisses pour sa défense. Le peuple craignant un coup d'État prend et détruit la Bastille ; deux faits dont le premier, l'appel de la garde, était motivé par l'attitude de l'assemblée, le second, l'acte de violence contre la Bastille, par l'irritation du peuple vis-à-vis des mesures militaires prises par le roi. Pendant que le peuple de Paris ripostait par un acte violent à la violence présumée du roi, l'assemblée votait à son

tour la constitution des droits de l'homme. La cause de cet acte de l'assemblée résidait dans la constitution que le roi voulait octroyer au pays. L'assemblée voulait montrer au roi que le peuple n'entendait plus laisser sa vie entre la main de ceux qui l'avaient exploité jusqu'alors. Le roi, sollicité par ceux qui lui tenaient de près, refuse de sanctionner les droits de l'homme, ce qui pousse le peuple de Paris à venir en foule compacte à Versailles pour forcer le roi à s'établir à Paris, afin de le soustraire à l'influence délétère de la cour et lui imposer la volonté publique. Le roi est forcé en dernier lieu à prêter serment sur la constitution dont il avait premièrement refusé la sanction. Cette condescendance du roi était la conséquence de son intimidation par le peuple ameuté contre lui. Mais le roi, ne pouvant supporter cette humiliation et cet acte accompli par lui sous la menace populaire, veut suivre les émigrés qui travaillaient à amener les puissances étrangères contre leur pays et prend la fuite dans l'intention de passer la frontière. Il est pris à Varennes. Une grande partie de l'assemblée demande la mise du roi sous accusation de haute trahison. Le roi de nouveau intimidé jure de respecter la constitution, et l'assemblée se dissout pour faire place à une autre : l'assemblée législative qui devait organiser la France constitutionnelle. Aussitôt réunie, elle demanda au roi la destitution des prêtres qui n'avaient pas voulu jurer de respecter la constitution et de déclarer les émigrés comme traîtres à la patrie, ce qui entraînait la confiscation de leurs biens. Le roi refuse de sanctionner ces deux mesures. Ce refus provoque un soulèvement populaire qui inflige au roi plusieurs humiliations. Le manifeste du duc de Brunswick porta l'irritation des masses à son comble. Le 10 août une émeute terrible éclata, qui voulait punir le roi d'avoir appelé à son secours les armées de l'Autriche dont la reine était originaire. L'assemblée législative pour sauver la vie du roi le déclare déposé du trône. Par cela même la France devenait république et il était nécessaire qu'une troisième assemblée se constituât, la Convention nationale, qui contenait dans ses rangs, par suite de la surexcitation populaire qui avait accompagné les élections, les pires ennemis de la royauté. Louis XVI fut placé sous jugement, condamné à la peine de mort et exécuté.

Dans cette série historique la causalité successive relie les faits entre eux de la façon la plus serrée. La rapidité avec laquelle ils se suivent découvre encore mieux à l'esprit le nexus causal qui les fait sortir l'un de l'autre, que lorsqu'ils sont plus espacés. Chaque acte de faiblesse du roi encourage les attaques dirigées par le peuple contre son autorité ; tandis que d'autre part tous les essais de Louis XVI de comprimer la révolution, surtout sur l'instigation de la reine et de la cour, augmentent la furie populaire. Ces deux mouvements oscillatoires conduisent au même résultat, l'affolement des masses et la perte du roi qui dut payer de sa tête la dette contractée envers le peuple par les abus séculaires de la monarchie française.

*
* *

On pourrait étayer cette démonstration de la nature causale de la série historique par d'innombrables exemples pris dans tous les temps et chez tous les peuples. Si quelques séries ne sont pas complètement motivées causalement, c'est que l'histoire se trouve dans ces cas en défaut et qu'elle a besoin d'être à nouveau étudiée. Quelquefois il est vrai que le manque des sources explique ces lapsus et il y en a malheureusement quelques-uns, surtout dans les périodes plus anciennes, qui ne pourront jamais être comblés. Mais les sciences de la répétition ne sont pas dans une meilleure situation. Bien des faits ne sauraient être généralisés et donner naissance à des lois. Les sciences de répétition restent alors aussi incomplètes que celles de la succession.

Dans notre étude sur la *Causalité en histoire (Revue de Synthèse historique 1904)* nous avons établi que la cause se manifeste, dans la production des faits, sous deux formes. Premièrement, la cause est donnée par l'action d'une force naturelle sur les conditions de l'existence à travers lesquelles elle agit ; secondement, la cause est due à un fait qui en produit un autre. Dans ce dernier cas le fait cause n'est aussi que le résultat d'une force à travers des conditions, représentées par le fait cause. Pendant que la cause représentée par la force et les conditions agit pour produire les faits de répétition, la cause incorporée dans des faits antérieurs constitue le nerf producteur des

faits qui se suivent. C'est à cette dernière forme de la cause qu'appartient la causalité historique, celle qui enchaîne les faits dans les séries.

Mais nous ne voulons pas examiner ce côté de la question causale auquel nous avons touché ailleurs. *Notre but était de démontrer que toute série historique qui veut être vraiment scientifique doit pouvoir rattacher tous les faits dont elle se compose sur le fil de la causalité successive, en faisant dériver chaque fait subséquent de son antécédent*[1].

A. D. Xénopol.
Jassy.

1. Il existe encore une autre espèce de série causale dans laquelle les faits sont dus à des coups différents de la même cause, manifestés à des époques successives à travers des conditions différentes. Telles sont les œuvres successives d'un auteur, d'un peintre, les actes d'un monarque absolu, en un mot tous les cas où la personnalité humaine est la force déterminante de la production des faits. Quelquefois cette forme de la causalité se réunit à la forme de la cause de fait à fait. Cette autre forme de la série causale fera l'objet d'un second article.

Personne n'a plus que M. Xénopol le souci de fonder la théorie de l'histoire : les lecteurs de la *Revue* le savent bien. Sa conception de l'histoire a été, ici, souvent exposée par lui, souvent discutée par d'autres. Elle est conforme, en son ensemble, à l'histoire traditionnelle : s'il cherche constamment à la perfectionner, c'est sans en modifier le caractère essentiel. Aussi les mêmes objections fondamentales qu'on lui a faites — et qui ne l'empêchent pas de considérer ses thèses comme « démontrées » — peuvent-elles être reproduites.

Depuis longtemps M. Xénopol oppose les « sciences de la succession » à celles de la « répétition » et les « séries » aux « lois ». Que prouve-t-il aujourd'hui de nouveau ? Que la série, telle qu'il l'entend, n'est pas une simple juxtaposition de faits, mais que — comme les grains d'un collier sont reliés par un fil — les faits le sont par une donnée psychologique : idée, intérêt, besoin (ou encore individualité). M. Xénopol — dont la philosophie de la causalité prête à des critiques et ne va pas sans obscurité — recherche les causes, dans la pratique, en historien psychologue. Or la difficulté n'est pas de constituer des « séries » : la difficulté est de les relier elles-mêmes, ces séries diverses que renferme l'histoire d'une époque, d'un pays, de l'humanité ; de les systématiser par rapport à des causes générales ; d'arriver à une conception vraiment scientifique, profonde et complexe, de la causalité historique.

C'est, d'ailleurs, parce que la causalité est complexe, parce que la réalité historique comporte des éléments explicatifs divers, qu'ici la collaboration d'esprits divers est féconde. Historiens purs et purs sociologues se contredisent ; mais ils se complètent en se contredisant. — H. B.

A PROPOS D'UNE ÉTUDE

DE

PSYCHOLOGIE HISTORIQUE

Une étude a paru dernièrement, dont ni le dessein, ni la substance même ne sont indifférents. C'est une monographie de Philippe II d'Espagne[1], une monographie psychologique s'entend. Elle vaut qu'on la signale et qu'on note rapidement à son propos quelques-uns des problèmes, fort captivants, que posent à l'historien les travaux de ce genre.

Est-il besoin de dire, d'abord, qu'elle n'est pas l'œuvre d'un historien professionnel? Nul d'entre eux, je crois bien, n'oserait risquer aujourd'hui pareille tentative. Pour des raisons de fait : est-il rien de plus obscur, de plus insaisissable que la figure morale d'un grand souverain, rien de plus ardu que d'en déterminer, comme dit l'auteur de *Philippe II d'Espagne*, la « valeur humaine et royale » ? Qu'est-ce, lorsque ce souverain fut, par surcroît, un étranger, un homme d'une autre race mais d'un autre âge aussi, d'un siècle déjà lointain aux idées abolies? Qu'est-ce, lorsqu'il se montra, au dire unanime de ses contemporains, le plus dissimulé peut-être, le plus retors, le moins pénétrable des conducteurs d'hommes ? Qu'est-ce enfin, lorsqu'une masse de documents verbeux, diffus, mal ordonnés, lorsque de grands conflits de morale et d'opinion noient pour ainsi dire sa personnalité sous l'abondance stérile de faits contradictoires ?

M. Raymond Clauzel est un littérateur. Son œuvre comporte

1. Raymond Clauzel, *Études humaines, Fanatiques*, II, *Philippe II d'Espagne*; Paris, Soc. Franç. d'Imprimerie et de Librairie, 1913, 282 p. in-16. — Précédemment paru, dans la même série : I, *Maximilien Robespierre*.

plusieurs romans déjà, dont le dernier, l'*Extase*, trahit un sens très vif des recherches psychologiques. Et voilà qui nous explique comment, ayant entrepris une série d'*Études humaines*, et s'étant senti tout d'abord attiré par les figures puissantes de ces grands fanatiques : un Robespierre, un Calvin, un Cromwell, qu'une seule idée, une seule passion, mais d'une profondeur merveilleuse, semble dresser dans l'histoire au dessus des hommes veules et contradictoires — il soit allé d'instinct au fils de Charles Quint, au père de don Carlos. Faut-il blâmer sa curiosité, critiquer sa hardiesse et lui poser, d'un air rogue, au nom d'une science protectionniste, je ne sais quelle sévère question préalable ? ce pédantisme n'est pas notre fait.

Il est légitime, il est utile d'étudier en elles-mêmes et pour elles-mêmes ces grandes individualités que, dès l'enfance, une histoire traditionnelle nous habitue à considérer comme les plus puissants agents de l'évolution humaine. Il est légitime, il est utile que, pour faire leur part, historiens et psychologues s'unissent et s'entraident sans que les premiers dénigrent ou dédaignent les seconds. Il est légitime, il est utile enfin que des hommes de lettres, par des initiatives hardies, secouent l'inertie un peu timorée, la prudence un peu routinière de ceux qui aiment se dire des hommes de science. — A une condition toutefois : c'est que les uns et les autres gardent du sens, de la portée, de la valeur d'une pareille étude la notion la plus nette et la plus distincte.

*
* *

Faire la monographie d'un « personnage » historique : le problème n'est pas simple en réalité. Il est double.

Recomposer à l'aide de tous les documents conservés la figure matérielle, intellectuelle et morale d'un homme, d'un « grand homme » ; chercher à saisir en lui, à retrouver et à vérifier quelques-unes des lois générales de la psychologie ; plus particulièrement, s'attacher à isoler les éléments multiples, parfois contradictoires, d'une personnalité supposée très puissante et lui marquer sa place dans ces catégories que distinguent déjà et que déterminent les classifications de l'éthologie naissante : c'est une première tâche, et qui n'est point commode

à mener à bien, et qui suffit à absorber une longue activité.

Mais mesurer ensuite à sa juste valeur le rôle du personnage ainsi défini ; lui attribuer sa place exacte dans l'histoire ; évaluer de quel poids sa volonté ou son intelligence pesèrent réellement sur les destins d'un peuple ; en un mot, déterminer « ce que fut comme cause cette individualité[1] » — voilà un travail nouveau, et plus délicat encore, et d'une difficulté toute différente ; car ce qui se pose alors, c'est ce gros et complexe et infini problème « des influences », dont nous cherchions naguère, ici-même, à noter et à spécifier les conditions multiples[2]...

Deux questions, deux méthodes. Et j'entends que l'une et l'autre ne sont pas sans lien. Mais liaison n'est pas synonyme de confusion. Nulle monographie ne vaudra qui mêlera, sans critique, à l'étude propre d'une personnalité, intéressante surtout pour le psychologue, la recherche périlleuse d'une causalité — si captivante, cette fois, pour l'historien. Captivante, bien que ou parce que décevante...

*
* *

Le livre de M. Clauzel rapproche, mais ne confond pas. Peut-être cependant l'auteur aurait-il pu marquer par endroits avec plus de vigueur la distinction des deux points de vue, la différence des deux problèmes. Mais de Philippe II voici d'abord la monographie psychologique proprement dite. Pour commencer, ses origines, son père, Charles-Quint. « Le lien de père à fils qui existe entre eux complique nécessairement l'examen de l'hérédité subie par le roi catholique. Mais l'intérêt principal de ce préliminaire n'est pas là. C'est comme personnes distinctes en leurs différences et similitudes, qu'il faut surtout les envisager. La puissante complexité de l'un rendra plus saisissante et significative la concentration singulière de l'autre ». Ces premières lignes du livre en posent avec netteté l'une des thèses essentielles. Charles-Quint est une personnalité riche, de complexion double. Cet homme d'action,

1. La formule est d'H. Berr, *La Synthèse en histoire*, Paris, 1911, in-8°, p. 75.

2. A propos du livre d'Ed. Droz sur Proudhon. Cf. L. Febvre, *Une question d'influences : Proudhon et le Syndicalisme contemporain*. Revue de Synthèse historique, t. XIX, n° 56, p. 179.

ce cavalier robuste, ce mangeur insatiable, ce jouisseur passionné, — d'autres textes nous le montrent dévot, mystique, épris d'ascétisme — des textes, et mieux encore que les textes, des actes décisifs : son abdication, sa retraite à Yuste. C'est pour cela qu'on peut reconnaître en lui, « malgré ses infirmités physiques et ses tares morales, l'un des plus beaux chênes de la forêt humaine ». Mais son fils, Philippe II... De l'âme paternelle il n'hérite qu'une partie, « et la plus dangereuse pour un conducteur d'hommes [2] : la puissance subjective qui nous isole du monde ou fait de lui comme une dépendance de l'âme ». Et voilà son portrait physique et son portrait moral et son portrait intellectuel. Qu'il y ait dans la documentation de M. Clauzel quelques lacunes ou quelques erreurs, on s'y attend assez, et lui-même tout le premier ; il vaut mieux noter ce qu'il y a d'utile, de juste, de « bien vu » dans ses réflexions — telles pages très nettes où, de citations bien choisies et bien commentées, résulte une appréciation fort équitable du caractère royal [3] ; où l'auteur, à l'encontre d'un érudit aussi dénué de talent que de critique [4], sait ne pas être dupe des formules officielles et les réduire à leur juste valeur ; où, en quelques traits sobres mais saisissants, il résout heureusement telle contradiction apparente [5] et saisit parfaitement ce grand aspect de Philippe : « c'est l'homme d'un seul horizon. Il aime l'immobilité ou le piétinement dans le cercle étroit de ses goûts silencieux et de ses habitudes casanières. » Et M. Clauzel nous le montre « enfermé dans ses mœurs individuelles comme l'escargot en sa coquille », recommençant indéfiniment les mêmes déplacements locaux, *el viaje de Madrid al Pardo, del Pardo al Escurial,* muré dans sa solitude, épris de silence et de secret, enfermé au moral dans son Espagnolisme, au physique dans une cellule muette du muet Escurial. — Tout ceci est senti, vivant et exact.

1. *Op. cit.*, p. 14.
2. *Op. cit.*, p. 46.
3. *Op. cit.*, p. 41, sqq.
4. Nous voulons parler du récent *Philippe II* de Bratli ; cf. Revue de Synth. historique, t. XXV, n° 75, p. 367.
5. Cf. par ex., *op. cit.*, p. 50 : Sans nul goût pour la guerre, Philippe n'en a pas moins le goût le plus prononcé de la domination. A la force, il entend suppléer par les négociations et l'intrigue, « mais on ne soulève pas le monde avec des fils d'arsignée ».

*
* *

Maintenant, s'il faut formuler quelque regret ou quelque désir — nous en exprimerons deux, parce qu'ils ont une valeur, une portée autre qu'individuelle.

D'abord, l'hérédité, ici, disparaît un peu trop. J'entends que M. Clauzel esquisse dès le début la figure du père — pour qu'on saisisse mieux ensuite celle du fils. Mais il y a la mère? et les aïeux? et les frères? et les fils même; il y a toute cette famille des Habsbourg qui est autre chose sans doute qu'une collection d'individus isolés, avec ses tares physiques héréditaires, cette mâchoire si caractéristique dont on a recherché curieusement l'origine[1] — avec ses tares mentales également, et pour n'en citer qu'une, ce goût maladif de la mort, cette thanatophilie qu'un médecin étudiait dans un livre utile au moment même où paraissait le livre qui nous occupe. Il est dommage que M. Clauzel n'ait pas tenu compte de ces recherches. Elles l'auraient amené sans doute à modifier sur tel point de détail ses conclusions : et par exemple, sur la grosse question, si controversée, de la folie de la reine Juana[2]. Elles lui auraient aussi permis d'enrichir, de préciser davantage encore notre connaissance de ce Charles-Quint qui, d'une telle passion, « aspirait à la mort ». Il aimait la mort. Mais ce n'était pas, en lui, singularité individuelle. Il manifestait à sa façon un goût à lui transmis par ses ascendants, un goût fréquent du reste et que tant d'hommes manifestent à leur façon et qu'il vaudrait la peine d'étudier en détail. Car il y a, du vampirisme horrible à « l'amour de la mort » d'un Michelet romantique — il y a une chaine sans doute, une liaison et une suite. Je n'en sais rien et il ne nous le dit pas : mais je crois bien sentir que M. Clauzel se méfie des médecins. Il a raison en fait; car tant de livres d'histoire médicale sont le fait de pauvres gens qui ignorent à la fois l'histoire et la médecine. Je ne ne suis pas si sûr qu'il ait raison en droit.

*
* *

Autre chose encore. Michelet à l'historien assignait pour

1. Dr O. Rubbrecht, *L'origine du type familial des Habsbourg*, Bruxelles, Van Oest, 1910, in-8°.
2. Cf. notamment le livre récent de Gossart sur Charles-Quint, roi d'Espagne.

tâche essentielle de dater finement. Plus que tout autre, l'historien psychologue doit s'efforcer de suivre les préceptes du maître. Un statuaire, pour modeler le buste d'un homme disparu, ne consulte pas tout ensemble, pour se documenter, des portraits de jeunesse et des portraits d'âge mûr. Ou s'il le fait, c'est pour mieux comprendre, en en suivant l'évolution, tel trait caractéristique qu'il saisit, qu'il appréhende directement sur une certaine image. Mais comme de visage, les hommes ne changent-ils pas aussi de caractère? n'y a-t-il pas toujours lieu de distinguer en eux des états d'esprit différents selon les âges, les mille influences variables de l'époque, du milieu physique, de la situation qu'ils occupent, de la vigueur qu'ils possèdent, intacte ou déclinante — des personnes mêmes qui les entourent et les conseillent? Et que, de l'enfant au vieillard, il y ait un lien, une chaîne continue d'états intellectuels et d'états affectifs s'engendrant les uns les autres, se répétant, se renouvelant, je le veux bien. Mais la perception des différences est aussi instructive, pour le moins, que celle des ressemblances. Il ne faut pas être dupe, jamais, de l'illusion d'une fausse unité de caractère, d'une unité nécessaire et qu'il n'est pas besoin de démontrer pour affirmer. Notre nature est tissée de contradictions, au moins autant que d'harmonies. Et de Charles-Quint adolescent au « vieux resveux » qui ne s'occupait que d'horloges à remonter et de chapelets à égrener, il y a aussi loin sans doute que du prince flamand des premières années au souverain espagnol des dernières... C'est un peu le défaut du livre de M. Clauzel, c'est beaucoup le défaut général de tant de monographies psychologiques — que de nous présenter, dans un tableau d'ensemble, trop de traits contradictoires fondus, amalgamés et conciliés entre eux sans qu'ils portent leur date, leur indication précise d'origine chronologique. Il ne faut pas mêler les rides aux sourires.

*
* *

Distinguer très nettement le problème d'influences, à peu près insoluble, de la question psychologique, toujours difficile à traiter, mais qui mérite de l'être; ne jamais isoler l'individu étudié, quand les documents le permettent, de ses ascendants ni de ses descendants, de tout le groupe étroit dont il tient avec

la vie les particularités fondamentales de sa nature ; se contraindre enfin, s'obliger soigneusement à ne jamais donner d'un homme, d'un grand homme une image composite, sans souci constant de dater les remarques et de sérier les changements — voilà sans doute les règles essentielles qu'historiens, psychologues ou lettrés, tentés de réaliser une monographie, doivent toujours observer s'ils veulent faire œuvre utile, durable et vraiment objective.

L'étude de M. Clauzel nous a été prétexte, et prétexte excellent, à nous les formuler à nous-même et pour nous-même. Ce n'est pas son mérite, certes — mais c'est un des profits que nous en retirons, avec plaisir et gratitude. Des remarques justes, utiles, souvent pénétrantes ; des formules nettes et vraiment expressives ; un grand désir d'enchaîner, de lier, « d'expliquer » au sens propre du mot : ce sont des qualités qui font de ce petit livre une contribution intéressante à la psychologie du grand dissimulé en qui l'Espagne salue, aujourd'hui encore, le plus représentatif de ses vieux souverains.

Lucien Febvre.

LE PIÉTISME DE HALLE

ET LA PHILOSOPHIE DES LUMIÈRES

(1690-1750)

Sentiment et raison, mysticisme et philosophie sont les deux pôles qui, dans l'Allemagne du XVIIIe siècle, attirent et repoussent les esprits. A côté de l'exaltation sentimentale il y a l'effort rationnel, et nous trouvons les Piétistes aux prises avec les philosophes wolffiens. De plus, l'*Aufklärung* ou Philosophie des lumières a joué un rôle immense dans l'histoire des idées allemandes. C'est avec elle que la littérature arrive à reprendre conscience d'elle-même, après le long sommeil où elle s'était engourdie depuis la Réforme. On ne peut mieux décrire ce mouvement qu'en lui opposant les tendances adverses, et c'est en comparant le Piétisme et l'*Aufklärung* qu'on voit se dégager les traits essentiels de l'époque.

Nous choisissons Halle comme point central de cette étude pour deux raisons : c'est l'Université prussienne par excellence au XVIIIe siècle, et c'est la ville typique du Piétisme et de la Philosophie des lumières. Nulle part les deux conceptions n'ont pris plus de relief que dans les milieux universitaires : les polémiques se déroulent presque toujours à la Faculté de théologie, autour d'une chaire de professeur. Sans doute l'idée de Spener est éclose en Alsace, sur la terre de mystiques comme Tauler et Poiret, mais c'est à Halle qu'elle a revêtu sa plus stricte formule et montré, grâce à Francke, toute sa fécondité. Quant à la Philosophie des lumières, elle a trouvé à Halle, dans le juriste Thomasius, son premier champion, et dans le métaphysicien Wolff, son plus grand vulgarisateur. C'est là qu'après un échec apparent, elle a remporté ses victoires

décisives sur l'orthodoxie protestante et sur le Piétisme. Nous voudrions préciser ici les caractères généraux des deux mouvements, et retracer l'histoire de leur alliance et de leur lutte.

I

Sous l'impulsion de Spener, le Piétisme se développe rapidement en Allemagne et gagne trois centres principaux : Halle, le Würtemberg et la Silésie. Au nom de la piété, de la foi vivante confirmée par les œuvres, il s'oppose au luthéranisme desséché par les subtilités des controverses. Ritschl[1] cherche les origines du Piétisme allemand dans le mouvement séparatiste de Labadie et dans l'église calviniste des Pays-Bas. Mais avant d'avoir rencontré Labadie, Spener avait déjà institué des réunions édifiantes, à Strasbourg, et il déclarait n'avoir pas entendu parler de celles du séparatiste hollandais. D'ailleurs influence n'exclut pas originalité. La personnalité de Spener et celle de Francke marquèrent le Piétisme d'un caractère tout particulier, nettement germanique. L'idée du sacerdoce individuel se trouve déjà dans la doctrine de Luther et le mysticisme de certains Piétistes fait songer à Jacob Boehme. Unis dans une même pensée de régénération morale, Spener et Francke sont différents dans leur attitude. Comme le remarque justement M. Delbos[2], Spener « sentait le danger de prêter à sa tentative l'apparence d'une révolution : il voulait moins toucher à l'Église luthérienne que créer en elle des foyers de foi dont la lumière et la chaleur ranimeraient graduellement les parties languissantes du grand corps ». Le méthodisme de Francke et des Piétistes de Halle est plus rigide, plus intransigeant. Il contracte dans la lutte contre l'orthodoxie une vigueur combative qui amènera son triomphe momentané sur l'*Aufklärung*.

L'*Aufklärung* se rattache à l'empirisme anglais et au scepticisme français et s'insurge contre toute orthodoxie au nom de la liberté de pensée. A la Révélation et à la morale dogmatique,

1. *Geschichte des Pietismus*. Bonn, 1880-86, 3 vol.
2. *La philosophie pratique de Kant*, p. 6.

la Philosophie des lumières substitue une explication rationnelle du monde et une morale utilitaire. Elle n'est pas seulement une doctrine, elle est, comme le Piétisme, une tendance vivante. Selon la parole de Kant, « elle libère l'homme de la tutelle dont il était seul responsable », mais elle n'est pas une force négative, elle cherche à réaliser et à construire.

Les deux mouvements se développent l'un à côté de l'autre : ils ont des traits communs, se rencontrent et s'unissent, avant de se heurter. Tous deux défendent les droits de la religion personnelle. Un des premiers caractères du Piétisme, indiqué par Spener[1], c'est le principe du sacerdoce individuel : tout chrétien est prêtre. Le Piétisme prêche la religion profonde du cœur, la délivrance du Moi. Et l'*Aufklärung*, tout en admettant l'universalité des lois de la raison, fait appel à la révélation de la conscience, justifie la religion individuelle et combat le dogmatisme protestant. — Tous deux insistent sur le côté moral des choses et ont une orientation pratique. Ce que veut Francke, le prédicateur de Halle, c'est un christianisme vivant, et peu importe qu'il s'élève sur les ruines de la théologie. Il va plus loin que Spener : pour lui l'état de grâce est tout : « Le véritable théologien considère que le royaume de Dieu ne consiste pas dans les mots, mais dans la force active, et qu'il est Justice, Paix et Joie dans le Saint-Esprit. Voilà pourquoi il estime plus une drachme de foi vivante qu'un quintal de savoir historique, plus une goutte de véritable amour que tout un océan de science[2]. » C'est ce qui explique la tendance philanthropique et sociale du Piétisme, ses grandes œuvres de charité publique à Halle, ses orphelinats, ses écoles, ses missions. Or ce caractère moral et pratique, on le retrouve dans la conception utilitaire de l'*Aufklärung*. Thomasius a une nature active : il combat pour des réformes, contre la torture et les procès de sorcières. Avec toute la pédanterie de sa méthode mathématique, Wolff échafaude sa « philosophia practica universalis ». La philosophie n'est plus purement métaphysique, elle descend dans le domaine de la vie quotidienne. C'est l'époque des revues moralisantes qui forment la

1. *Pia desideria*, 1675.
2. *Abbildung eines der Theologiæ Beflissenen*, 1712.

seule nourriture littéraire de la bourgeoisie, des essais politiques, des « Traités » ou « Lettres sur l'éducation ».

Rien d'étonnant si le Piétisme et la Philosophie des lumières s'allient contre l'orthodoxie protestante. L'effort de la personnalité vers la religion pure est peu conciliable avec le dogme absolu et la hiérarchie ecclésiastique. L'Église luthérienne avait fixé dans les « livres symboliques » (Confession d'Augsbourg, formule de Concorde, etc.) son interprétation de la Bible. Peu à peu, elle était arrivée à considérer ces professions de foi comme des articles obligatoires, de nouveaux dogmes arrêtés. Ainsi que Luther, les Piétistes veulent revenir à l'Écriture. De là les efforts de Francke pour répandre la Bible en Allemagne, les éditions multipliées par l'imprimerie de ses « Fondations ». D'autre part, le Piétisme, en prêchant la religion active, s'oppose à l'orthodoxie ergoteuse et tracassière. Spener se proclame luthérien, mais blâme les subtilités de la dogmatique et distingue, dans la traduction de la Bible, « le noyau » et « l'écorce ». Avec Francke croît encore l'indifférence théologique. « Du temps de ma jeunesse, avoue son disciple Michaelis, un des grands défauts de l'enseignement à Halle était qu'on s'y préoccupait trop peu des livres symboliques... Presque tous mes camarades et moi, nous ne les avions jamais lus à l'Université [1]. » La Faculté de théologie ne produit plus un ouvrage de critique ou d'histoire religieuse. C'était préparer les voies à l'*Aufklärung*. Les philosophes pourront abattre plus aisément l'édifice religieux du Piétisme qui dédaigne de se consolider par un système.

Ceci nous amène à l'opposition fondamentale entre le Piétisme et la Philosophie des lumières. L'un réduit toute la vie intérieure au sentiment, l'autre à la raison et au bon sens. Qu'on rapproche de la sagesse régulière et bourgeoise de Wolff, accomplissant méthodiquement ses devoirs de piété, les épanchements des Piétistes, les confessions qui vont jusqu'à l'orgueilleux étalage du Moi ou au bavardage, l'attente de la conversion, la nostalgie de la Grâce. Religiosité ardente qui les conduit souvent au mysticisme ! Francke ne rejette pas la théologie de Tauler, le docteur illuminé [2], Zinzendorf et les

1. *Eigene Biographie*, Leipzig, 1793.
2. Ritschl, *Geschichte des Pietismus*, V, vol. II, p. 262.

Frères Moraves retombent dans la pratique de l'exaltation quotidienne et la fabrication de l'extase. Le miracle est admis par les Piétistes, le « coup de grâce » fait partie de la conversion. Tout ceci est contraire aux principes de Wolff qui veut tout expliquer rationnellement. C'est avec bien des restrictions qu'il admet, dans sa Métaphysique, la possibilité de la Révélation et du miracle. « Un monde où tout arrive par le fait de miracles, est simplement une œuvre de la puissance, non de la sagesse[1]. » Au sentiment et à l'intervention divine dans la vie religieuse du Piétisme s'opposent la raison et la loi naturelle dans la Philosophie des lumières.

Piétistes et philosophes se séparent plus encore dans leurs jugements sur l'homme, la société et l'État. Pour les uns, l'homme est primitivement bon, la raison est sûre, l'humanité peut avoir confiance en elle-même et marcher en avant; pour les autres, l'homme est une créature déchue, la raison une source d'erreur : seule la religion peut éclairer la route où se traîne l'humanité chancelante. Comme la philosophie leibnizienne, l'*Aufklärung* est optimiste. Les Piétistes sont pessimistes, anxieux et maussades ; ils maudissent le théâtre, les jeux de société, la danse, le tabac, les cartes. Ils ont peur des innovations de la mode et s'habillent de noir. Exclusifs, ils bannissent l'art et la littérature et, en se retranchant du monde, en s'isolant, ils se condamnent à passer sans laisser d'influence profonde, ils s'enlèvent toute action possible sur la civilisation. Au contraire, la Philosophie des lumières est largement humaine. Les Thomasius aiment la vie, fréquentent le monde et quittent le long manteau sombre des docteurs pour revêtir le costume clair de l'honnête homme et ceindre l'épée. L'*Aufklärung* est une force qui se répand dans tous les domaines de la pensée ; elle envahit le droit avec Pufendorf et Thomasius, la littérature avec Gottsched, la théologie avec Reinbeck. Tandis que le Piétisme se rabougrit, elle étend ses rameaux dans toutes les classes de la société et dans tous les domaines de la science.

La conception de la société est dominée, chez les Piétistes, par l'idée de la chute originelle et de la faute héréditaire. La

1. *Métaphysique*, § 1039.

morale rationnelle de l'*Aufklärung* se prolonge dans le droit naturel. Le mariage qui est, par exemple, pour Francke un nœud divin et indissoluble, grâce à son institution religieuse, devient pour les philosophes une union naturelle qui n'a pas besoin de confirmation sacramentelle. — La théorie du despotisme éclairé est aussi rejetée par les Piétistes. Spener n'admet aucune « césaropapie », c'est-à-dire aucune ingérence du prince dans l'administration ecclésiastique[1]. Les Piétistes de Halle ne sont d'ailleurs pas conséquents avec eux-mêmes : quand leur propre intérêt se trouve en jeu, ils n'hésitent pas à faire appel au pouvoir central.

Enfin, indulgents en matière de théologie, ils deviennent rapidement intolérants en matière de morale. Aux Fondations, dont ils ont fait leur Port-Royal, ils montrent une intransigeance étroite et souvent odieuse. L'expérience personnelle de Francke, la « conversion » est la condition de toute résurrection morale. C'est sur ce modèle que l'on veut façonner et régulariser la piété. Et les convertis doivent s'écarter des non-convertis. On comprend que l'*Aufklärung*, après avoir combattu l'intolérance dogmatique des orthodoxes, attaque l'intolérance morale des Piétistes.

II

A l'époque où Piétistes et philosophes se rencontrent à la nouvelle Université, la ville de Halle est encore enfermée dans une ceinture de remparts. Les rues sont tortueuses, étroites, mal pavées, les pignons rapprochés et noircis. La place du Marché a une certaine grandeur : en face de l'Hôtel de Ville se dresse la Tour rouge, avec sa flèche élancée et son vieux Roland de pierre; tout à côté s'élève la grande église, où Luther et Jonas avaient prêché jadis. De ses tours tombe, le soir, le chant du cor qui invite au repos, et le voyageur qui, en 1702, entre, pendant l'office, à l'église voisine St-Maurice, peut entendre, à l'orgue, le jeune Frédéric Haendel[2]. Avec la domination des Hohenzol-

1. *Letzte Theol. Bedenken*, Halle, 1721.
2. Kawerau, *Aus Halles Literaturleben*, 1888, p. 3.

lern, Halle se relève peu à peu de la guerre de Trente Ans. Le Grand Électeur y attire une forte colonie française, après la révocation de l'édit de Nantes ; Frédéric III y fonde l'Université en 1694.

Le 14 novembre 1686, les *Réfugiés* se rassemblent, pour la première fois, autour de leur pasteur, près du Moritzburg. Ils dissipent bientôt la méfiance des habitants. A la ville, à peine remise de la peste et découragée, ils donnent l'exemple du travail joyeux : ils l'arrachent à sa torpeur par leur esprit d'entreprise. En face de l'église orthodoxe, ils prêchent aux leurs la tolérance. Devanciers du Piétisme éducateur et charitable, ils font progresser l'enseignement et organisent un service de bienfaisance dans une maison qui porte encore aujourd'hui sa vieille inscription française[1]. En 1690, Christian Thomasius, forcé de quitter Leipzig par suite de différends avec l'orthodoxie, est chargé par l'Électeur de Brandebourg d'ouvrir un cours de philosophie et de droit à l'Académie de Halle. Il sait s'attirer tant d'auditeurs que, lors de son passage en 1692, Frédéric III décide de transformer l'Académie en une Université. Il inaugure solennellement la « Friedriciana » le 1er juillet 1694. Alors les étudiants affluent, la vieille cité se ranime.

A côté de ce relèvement matériel opéré par les Hohenzollern, il reste à faire un grand travail d'amélioration morale. Il faut se rappeler l'immoralité du temps pour comprendre le zèle des prédications piétistes. Thomasius se plaint de la paresse et des mauvaises mœurs de ses auditeurs. Il leur déclare franchement en 1693[2] que « la plupart d'entre eux prennent le chemin de la bestialité ». Ne passent-ils pas leur temps à boire, à jouer aux cartes et aux dés, à faire des tours de passe-passe, à fréquenter les tavernes à filles, les maisons de danse, les cafés et les « Tobackstuben » ? En 1703, le conseil de la ville s'adresse directement au roi : les étudiants courent, masqués et déguisés, se battent toute la nuit dans les rues, font un tumulte « infernal » dans les restaurants ; ils vont jusqu'à faire attaquer et voler les passants par leurs domestiques. Quant aux bourgeois, combien vont, d'après le témoignage du Piétiste Freyer,

1. Küttelhof, 1.
2. Vom elenden Zustand der Studenten. *Kleine deutsche Schriften*, p. 517-562.

dépenser leur argent en orgies à la foire de Leipzig[1] ? Le grand mouvement moralisateur du Piétisme, à la fin du XVIIIe siècle, est loin d'être inutile ou injustifié.

Le 7 février 1692, la petite église de Glaucha, aux portes de Halle, était remplie d'une foule inaccoutumée. Tous, professeurs et étudiants, bourgeois et gens du peuple, étaient accourus de la ville et suivaient, captivés, la parole du nouveau pasteur. Car ce sermon n'était pas, comme les autres, un sec développement scolastique, relevé d'une aigre polémique. C'était le vivant épanchement d'une personnalité, débordant le cadre d'un plan précis, un appel au cœur, d'une langue populaire et inélégante, mais d'une brûlante inspiration. Le prédicateur, encore jeune, à l'expression tour à tour énergique et tendre, développa ce thème : « Et moi, mes chers frères, en venant à vous, je ne vins pas avec de grands mots et une haute sagesse, vous annoncer la parole divine, car je ne croyais savoir rien de plus que vous, sans Jésus-Christ le Crucifié. » Persuasif, et souvent autoritaire, il prêcha pénitence et régénération, il secoua les consciences, il attaqua l'indifférence des uns, l'inféconde orthodoxie des autres.

Auguste-Hermann Francke, fils d'un avocat de Lübeck, avait étudié la théologie à Erfurt et à Kiel, les langues orientales à Hambourg avec Edzardi. Il avait rencontré Spener à Leipzig en 1686 et avait eu, à Lunebourg, l'année suivante, son illumination, sa révélation. Un jour, il doit prêcher sur la foi vivante et remarque qu'il ne la possède pas. Il s'analyse, se torture et arrive au doute absolu, au désespoir. Il tombe à genoux et supplie Dieu — s'il existe — de le sauver de son « misérable état ». « Alors, dit-il[2], le Seigneur m'entendit... Aussi rapidement qu'on retourne une main, mon doute disparut. J'eus la certitude au fond de mon cœur de la Grâce de Jésus-Christ, je pouvais l'appeler, non seulement : mon Dieu, mais : mon Père ; la tristesse et l'inquiétude avaient tout d'un coup abandonné mon âme. Je fus, par contre, inondé d'un tel torrent de joies que le monde entier avec ses plaisirs ne pourrait procurer au cœur humain de semblables douceurs. » Ceci est

1. Kawerau, *Id.*, IV, p. 90, 115 (et *Remarques* à la fin du volume).
2. Kramer, *Beiträge zur Geschichte A. H. Franckes*, 1861. (Cf. Fragments de biographie envoyés par Francke à Spener) et *Ein Lebensbild*, 1880-1882.

important : la conversion instantanée est un élément nouveau, apporté au Piétisme de Spener. « A partir de ce jour, dit Francke, j'ai reconnu ce qu'était le monde, car le monde commença à me haïr et à me persécuter. » Haine réciproque, insurmontable, qui est toute l'histoire du Piétisme.

Chassé successivement de Leipzig et de Lübeck, Francke fut défendu contre l'orthodoxie par Thomasius et envoyé par Spener à Halle. Il allait y déployer, pendant trente-cinq ans, jusqu'à sa mort (1727), une infatigable activité. Chef d'un mouvement religieux, professeur d'Université, prédicateur, pasteur de Glaucha, bienfaiteur des pauvres, il sut y acquérir un extraordinaire ascendant. Et cela, grâce à son individualité profondément religieuse, grâce à sa confiance en sa mission, grâce à sa nature intrépide qui n'hésitera pas à briser, quand elle ne pourra pas soumettre. Son caractère dominateur servira admirablement sa cause : sans doute, il ne connaîtra pas assez les égards et la pitié pour l'adversaire, il sera obstiné, partial et rancunier, mais ce sont là des faiblesses qu'on oublie en songeant à son immense charité et à sa puissance organisatrice. « Quand Spener était prédicateur à Dresde, dit un contemporain, il sut s'attacher un magister qui eût été capable de faire un Général des Jésuites [1]. » Nous allons le voir à l'œuvre auprès de Thomasius.

Celui-ci a la même nature belliqueuse. Il sait faire front de toutes parts à la fois, poursuivre et haïr impitoyablement. Mais, où qu'il entre en scène, c'est en homme du monde, l'épée au côté, l'attitude fière. Par son esprit, sa vivacité d'attaque, il est fait lui aussi pour être chef de parti. Il est un homme d'action beaucoup plus qu'un homme de pensée. Il n'a pas de conception philosophique originale. Il ne crée pas, mais ce qu'il reçoit de Pufendorf et de Grotius, il sait le répandre et le populariser. Préoccupé de conséquences pratiques, il écrit pour persuader et pour vaincre, il n'a pas le temps de polir son style primesautier, incorrect. Les défauts du philosophe sont, chez lui, les qualités de l'*Aufklärer* : pour briser la ligne enserrante des dogmes, il fallait l'amour de la vérité, mais aussi l'amour du combat.

1. *Der Labadismus, die Quelle des Pietismi. 1734* (anon.).

III

Thomasius et Francke s'unissent contre l'orthodoxie et gagnent rapidement les étudiants. A l'appareil rouillé du latin médiéval ils substituent la langue allemande. Rapprochés par leur méthode d'enseignement et par leurs préoccupations pratiques, ils traversent ensemble une période de mysticisme. En 1691, la renommée de trois femmes extatiques, Catherine d'Halberstadt, Madeleine de Quedlinbourg, Lise d'Erfurt, arrive jusqu'à Francke. Il en est troublé et, comme le prouve sa correspondance avec Spener, il se sent attiré par ces visionnaires et voit dans leurs étrangetés des révélations divines. Il accueille également les doctrines millénaires que répandent dans la contrée les époux Pétersen. Quant à Thomasius, le Piétisme l'avait séduit parce qu'il satisfaisait ses aspirations vers une religion personnelle, entrevue par delà l'orthodoxie. En isolant l'homme, le mysticisme le grandissait, l'élevait au-dessus des disciplines dogmatiques, et en le faisant maître de ses destinées religieuses, il flattait l'optimisme orgueilleux de l'*Aufklärer*. Ainsi s'explique ce fait, paradoxal en apparence : Thomasius éditant en 1694 l'ouvrage de Pierre Poiret : « *De eruditione solida, superficiaria et falsa* », où l'auteur soutient qu'il n'y a pas de vrais savants sans une illumination divine [1]. Thomasius entre en relation, avec le fameux mystique Gottfried Arnold, et il collabore à son ouvrage paru en 1699 : « *Histoire impartiale des églises et des hérésies* ». Cette œuvre est, d'après lui, la meilleure qui existe avec la Bible, et son importance est égale à celle de la Réforme. Plus tard, Thomasius abandonne les chemins du mysticisme : en 1708, dans la seconde édition du livre de Poiret, il retire les recommandations dont il avait accompagné la première et il revient, sous l'influence de Locke, à une complète « éclaircie ». Francke s'attarde moins encore dans des dispositions mystiques : il s'oppose, dès 1707, à la doctrine du chiliasme et quelques années plus tard, il

1. Cf. Rausch, *Chr. Thomasius und A. H. Francke.* Festschrift der Latina, Halle, 1898, p. 11.

combat quelques *Inspirés* français qui, chassés des Cévennes après la répression des Camisards, s'étaient arrêtés à Halle et avaient converti une servante des « Fondations Francke »[1].

Quoi qu'il en soit, c'est pendant cette courte période que Francke et Thomasius ont à soutenir ensemble les attaques de l'orthodoxie. Le clergé de la ville entre en campagne. Le magister Roth, archidiacre à l'église St-Ulrich, publie en 1691 une perfide brochure : *Imago Pietismi*, où il ramasse toutes les critiques faites à la doctrine des « sectaires ». Jean-Frédéric Mayer, pasteur à Hambourg, lance un pamphlet contre Thomasius et ses alliés. Dans sa revue : *Histoire de la sagesse et de la folie* (1693), celui-ci défend la simple ferveur des Piétistes; et l'on comprend que le grand maître de l'orthodoxie locale, Valentin Lœscher, surintendant à Delitzsch, déplore en 1701 ses errements. Dans les *Nouvelles innocentes,* il soupire sur la « perversion » de son âme, et « prie le Seigneur de lui donner la grâce de la Pénitence qui l'amènera à la vérité[2]. »

IV

L'alliance avec les Piétistes ne pouvait durer. La hardiesse éveillée et joyeuse de Thomasius ne pouvait s'accorder avec leur austérité monacale. Ses amis s'abandonnaient à une susceptibilité angoissée, les étudiants prenaient pour religion l'attitude affaissée de la contrition. Il reconnut aux Fondations Francke la même manie d'inquisition qu'il avait combattue ailleurs, et dès lors il rompit le traité.

En lisant sincèrement la Bible, Thomasius était arrivé, sur certains points de la doctrine, à une interprétation rationnelle. Francke l'avertit de se méfier « de l'agilité de son esprit ». En 1699, celui-ci qui avait déjà fondé trois écoles et son orphelinat, créa son *Pedagogium*, pension pour les enfants riches. Il demanda à Thomasius son avis sur cette dernière institution.

1. Ritschl, *Geschichte des Pietismus*, V, II, p. 262 et suiv.
2. *Unschuldige Nachrichten*. Leipzig, 1701.

Thomasius répondit par écrit, sous le sceau de la discrétion, mais le Piétiste, mal disposé, communiqua à d'autres le mémoire [1]. De plus, il refusa d'admettre à la communion la femme de Thomasius, dont il blâmait l'élégance frivole. Les deux époux choisirent un autre confesseur. Enfin, après avoir entendu à Glaucha un sermon d'une intolérance extrême sur les conversations mondaines, Thomasius quitta l'église du faubourg et devint l'auditeur assidu du pasteur calviniste. En 1702, dans le programme de ses cours d'hiver, il attaque à son tour, et violemment. Il maudit « la démangeaison de réformer » et compare la pédagogie des Fondations Francke au « traitement des maisons de correction » [2]. Le Piétiste Herrnschmidt raconte, dans une lettre à Francke, qu'il a fait le voyage d'Iéna avec trois étudiants pervertis par les « principia thomasiana » : ils ne croyaient plus au diable et ne détestaient pas le théâtre [3] ! En 1713, le partisan du droit naturel émeut toute la Faculté de théologie par sa controverse : *De concubinatu*. Il montre que, dans l'Ancien Testament, le concubinage n'était pas défendu et qu'Augustin le premier y vit un scandale. Breithaupt, le plus rigide des Piétistes, s'offusque du ton irrévérencieux de Thomasius. N'avait-il pas été jusqu'à dire « que les pasteurs feraient mieux d'avoir des paysannes comme concubines et de faire de leurs fils de braves laboureurs » au lieu d'épouser des femmes avares et de procréer des savants [4] ?

Les conceptions religieuses de Francke et de Thomasius sont maintenant tout à fait opposées. Pour Francke, la théologie n'est plus une science, mais une direction pratique [5]. Elle n'a plus à expliquer le monde et l'homme, elle repose sur quelques dogmes essentiels et elle bâtit sur eux son édifice moral. Son but n'est plus la connaissance de Dieu : « scientia Dei », mais le salut : « fruitio Dei ». Francke entreprend bien, dans ses *Observationes biblicæ*, de justifier la traduction de Luther par l'examen de l'original, mais il arrive très vite aux considérations édifiantes et il termine par des prières. Breithaupt

1. Cf. Rausch, *Id.*, p. 13.
2. Cf. Tholuck, *Das kirchliche Leben im 17e Jahrhundert*, II, p. 73.
3. *Id.*, p. 113.
4. *Id.*, p. 110.
5. Ritschl, *Geschichte des Pietismus*, V, II, p. 253.

prétend, contre Thomasius, que l'hérésie est un crime, mais il insiste plus sur la faute de la volonté que sur l'erreur de l'intelligence[1].

Dans la méthode piétiste, Francke distingue deux moments : la conversion et la vie religieuse proprement dite. Il érige en principe absolu son expérience de Lunebourg : il faut passer par là pour atteindre l'état de grâce. La vie religieuse qui commence aussitôt après l'illumination, comprend : la prière « union intime, fusion avec Dieu » ; la méditation, concentration entière du cœur et de l'esprit sur la vérité divine ; l'exégèse, application de cette vérité à la vie de soi-même et des autres. Dans la vie religieuse, il n'y a pas de place pour la philosophie « produit de la nature humaine corrompue » ; pas de place pour la métaphysique, car Francke ne connaît que l'ontologie scolastique, bonne pour les « ineptes »[2]. Ceci explique le discrédit du Piétisme parmi les étudiants. Francke ne voit pas que la méthode de la conversion devient fatigante, qu'il est temps de consolider la position prise dans le domaine moral par des travaux théologiques, que les jeunes gens ne viennent pas à l'Université pour entendre un sermon, que cette indifférence, cette insouciance à l'égard d'une synthèse, vont faciliter la tâche négative de la philosophie.

Thomasius abat beaucoup plus qu'il n'édifie, il utilise beaucoup plus qu'il ne crée. Il veut expliquer rationnellement l'Écriture et substitue le bon sens à l'autorité, mais il n'est pas encore le penseur qui construit librement, d'après les principes de la raison pure. Comme l'indique le titre de son ouvrage principal : *Fundamenta juris naturæ et gentium ex sensu communi deducta* (1705), sa philosophie est fondée sur le sens commun et se rattache à l'empirisme. Le critérium de la vérité consiste dans l'accord des choses avec les sensations et les idées, et que cet accord existe, Thomasius n'en doute pas. Il étudie surtout les lois dirigeantes de l'humanité, la morale et le droit. L'état naturel est moitié guerre, moitié paix : aussi la société doit-elle avoir une règle et cette règle, que doit faire respecter le souverain, se résume en trois mots : justum, deco-

1. *Id.*, p. 398 et suiv.
2. *Id.*, p. 255, 256.

rum, honestum. C'est surtout en politique que Thomasius se révèle un *Aufklärer*. Le jurisconsulte hollandais Grotius et le Saxon Pufendorf lui fournissent les idées qui l'acheminent à la théorie du despotisme éclairé. D'après Grotius, l'État est, en principe, tout-puissant sur la société religieuse ; l'histoire nous montre, en pratique, le culte soumis aux républiques grecques, à l'empire romain, à Constantin le Grand. Aussi l'État doit-il décider dans les différends religieux en restant sur le terrain de la religion naturelle. Selon Pufendorf, la religion est une affaire personnelle, l'Église ne peut jamais avoir un caractère aussi général que l'État et elle doit lui être subordonnée. Thomasius n'a pas de peine à admettre la « césaropapie », il accorde même au prince le droit de fixer, de limiter ou de proscrire les « adiaphora », c'est-à-dire les distractions qui, pour les Piétistes, ont une influence néfaste sur la vie religieuse, la danse, le théâtre, les cartes, etc. [1].

La polémique ne prend pas d'ailleurs l'aspect d'une guerre de principes. On y mêle des insinuations malveillantes, on combat plus les individus que les idées. La lutte n'est pas continue, mais traversée de fréquentes périodes de calme (en 1714, Thomasius fait à Francke une visite que celui-ci lui rend le lendemain), et souvent le hasard seul rend des armes aux adversaires. La Philosophie des lumières a fait des progrès lents, mais sûrs, et l'on peut se rallier à l'opinion de Gedicke dans la *Revue berlinoise* de Nicolaï (1794) : « Thomasius opéra, après Luther, la deuxième réforme nécessaire... Nous lui devons d'être libérés des chaînes honteuses des préjugés et des superstitions. » Et Schiller a raison de s'intéresser aux efforts que fait « cet homme d'esprit et de tempérament pour s'arracher à la pédanterie du siècle » [2]. Cependant, le Piétisme, retranché dans ses florissantes Fondations, conserve encore quelque temps ses positions. Sa polémique avec Wolff marque son apogée et amène son rapide déclin.

1. *De jure principis circa Adiaphora*, 1695.

2. Lettre à Gœthe, 29 mai 1799. Cf. aussi Hettner, *Deutsche Literatur im 18ten Jahrhundert*, p. 115. Tous les grands fonctionnaires de la Prusse au XVIIIe siècle ont été formés à l'école de Halle. L'Université de Francfort, immobilisée dans son passé, représente le vieil électorat de Brandebourg ; Halle est le vivant symbole du nouveau royaume, et Frédéric II ne fait qu'appliquer les idées de Thomasius.

V

Francke avait consolidé son influence par les admirables Fondations qui gardèrent son nom. Touché de la misère matérielle et morale des enfants, il avait eu l'idée d'établir un système régulier de bienfaisance et de créer un orphelinat. D'autre part, il s'était affligé de voir « que tout ce peuple passait, comme le bétail, sans aucune science de Dieu » et avait voulu organiser un enseignement religieux. Les petites oboles s'entassèrent dans le tronc du presbytère de Glaucha : en 1695 il inaugura l'école des pauvres ; en 1701, considérant les gigantesques bâtiments de ses Fondations, il pouvait s'écrier : « Ceux qui espèrent dans le Seigneur reçoivent tant de forces qu'ils peuvent s'élever aussi haut que les aigles. » Parole pleine de hardiesse et de foi qui devint la maxime des Piétistes et qu'on peut lire encore sur la façade principale des Fondations ! Pour subvenir aux dépenses, il fonda en 1698 l'imprimerie et la librairie célèbres, et en 1705, il établit le premier service de missions protestantes à l'étranger. Si l'on regarde la vieille gravure de 1719 qui représente les Fondations, alors en pleins champs et entourées de murs, on a l'impression d'un immense couvent qui veille, tout-puissant, sur les destinées de Halle, à ses portes.

Francke avait su occuper l'Université, et il en avait fait, au centre de la ville, son poste avancé. Depuis 1698, il y enseignait la théologie. Autour de lui, Breithaupt, Anton, Michaelis, Lange, Herrnschmidt étaient autant d'acolytes fervents. En 1715, il entra dans le clergé de Halle et devint, en même temps que recteur de l'Université, pasteur de cette église St-Ulrich, dont le diacre Roth l'avait jadis si malmené. Il vit se fonder aussi une société toute spénérienne de dames de l'aristocratie : Catherine de Gersdorf, leur présidente, s'adonna à cette poésie piétiste que devait cultiver, avec tant d'autorité et de mauvais goût, son petit-fils Zinzendorf. Enfin, au cours d'un voyage dans le Würtemberg et l'Allemagne du Sud, Francke alla

répandre ses idées, hors des murs des Fondations, au-delà des remparts de la ville.

Le Piétisme s'était peu à peu infiltré à la Cour de Prusse. Déjà la reine Sophie-Louise avait obtenu de Frédéric Ier la direction de l'assistance publique : elle avait mandé Francke à Berlin, et faisait avec lui l'oraison tous les jours. Frédéric Ier visita les Fondations en 1708. Il était heureux de voir l'Université piétiste prospérer et dépasser les rivales orthodoxes de Wittemberg et de Leipzig. Spener se trouvait aussi à Berlin, et le roi l'écoutait volontiers. Ce n'était pas inclination : l'éclat et la pompe de sa cour lui paraissaient plus importants que son salut ; c'était raison d'état : les Piétistes rendaient de grands services à la nation, à l'école. De plus, il s'habituaient à s'appuyer sur le pouvoir central et favorisaient, sans s'en douter, cette « césaropapie » qu'ils rejetaient en principe. Francke n'eut pas d'influence directe sur le roi, et celui-ci ne l'honora même pas d'une parole, lors de son passage à Halle. Mais il s'assura des amis à la cour : Canitz, le général de Natzmer, beau-père de Zinzendorf, le baron de Canstein qui créa la fabrique de bibles de Halle, Schweinitz et le maréchal de cour Wittgenstein.

Frédéric-Guillaume Ier fut gagné, par le général de Natzmer, à la cause piétiste. Quand Francke vint à Berlin en 1713 pour représenter l'Université aux funérailles de Frédéric Ier, le nouveau roi lui accorda sa confiance. Il lui permit (et Francke allait user de ce privilège pour faire proscrire Wolff) de s'adresser directement à lui dans ses requêtes. La même année, il vint visiter les Fondations. En 1719, Francke se rendit à Berlin pour régler la succession du baron de Canstein : Frédéric-Guillaume l'emmena à Wusterhausen, sa résidence d'été, et c'est au cours de leurs entretiens religieux qu'il lui avoua : « La piété est une chose facile pour celui qui vit de ses rentes, mais non pour un souverain[1]. »

1. Tholuck, *Geschichte des Rationalismus*, p. 63.

VI

Appuyé sur ses Fondations, puissant dans la ville, à l'Université, et bien vu à la Cour, le Piétisme de Halle remporta à la même époque sa dernière victoire sur la Philosophie des lumières : Francke décida d'en finir avec Wolff.

Thomasius est le promoteur, le héraut des idées nouvelles ; Wolff en est le professeur, le propagateur à travers le monde. L'*Aufklärung* naît avec le premier ; après un échec momentané, elle triomphe avec le second. Thomasius personnifie l'effort brusque, irrégulier, Wolff nous achemine vers la calme synthèse du rationalisme. Ils ne sont, ni l'un ni l'autre, des créateurs : Thomasius se rattache à Grotius et à Pufendorf, Wolff est l'élève de Leibniz. L'un met en valeur les principes du droit naturel, l'autre ordonne la conception grandiose du dynamisme. Bien qu'ils ne semblent pas avoir vécu en parfaite intelligence, tous deux ont le même but : le publiciste comme le philosophe, tous deux sont des vulgarisateurs. Ils ont répandu partout la lumière, et l'*Aufklärung* n'eût pas été possible sans eux.

Sur la recommandation de Leibniz, Wolff avait été nommé, en 1706, professeur de mathématiques à l'Université de Halle. La première période de sa carrière est féconde et paisible. Il abandonne peu à peu les sciences exactes pour enseigner la philosophie et écrit, sans être trop inquiété, ses ouvrages en langue allemande : sa Logique (1712), sa Métaphysique (1718), sa Morale (1720), sa Politique (1721).

En face du Piétisme, il est un *Aufklärer* et il en a conscience. Il choisit volontiers, comme frontispices de ses livres, des gravures qui représentent la lutte du soleil contre les nuages et les brumes. Il sépare nettement la théologie de la morale, il limite et supprime presque la possibilité du miracle et de la révélation, il fonde le bien et le mal dans les actes eux-mêmes, sans faire appel à Dieu. Cet homme froid et pondéré allie l'indépendance spéculative à la piété pratiquante : il communie, en 1717, le jour anniversaire de la Réforme. En tous cas, il en impose

par la sincérité et l'élévation de son caractère. Quand le malheur le frappe, il est courageux et résigné ; il n'a pas une parole amère contre le roi qui le bannit, et quand il rentre, triomphant, dans la ville d'où il a été chassé, il ne garde pas rancune à ses persécuteurs. A tous il donne l'exemple de la tolérance et du travail au service de la vérité. S'il n'a pas une intelligence créatrice, il a un esprit fortement organisateur. Il essaie d'embrasser, d'un point de vue leibnizien, toutes les formes de la connaissance et de les réunir en un faisceau logique. Consciencieux, méthodique à l'excès, il n'a pas l'humour, l'ironie, le trait satirique de Thomasius, mais avec de pédantesques scrupules, il construit lentement ses monumentales théories. Là où il faut montrer, il démontre ; là où il suffit d'indiquer, il explique. Lui qui a créé la langue philosophique allemande, il consacre la seconde partie de sa vie à répéter, à développer sans fin, en latin, ses premiers ouvrages. Mais, à force de marteler les mêmes choses, avec une tranquille monotonie, il se fait entendre de son temps, et cette insistance est d'un grand vulgarisateur.

La philosophie de Wolff est essentiellement logique et déductive. Il emprunte aux mathématiques leurs procédés, mais, à chaque pas de sa marche descendante, il est obligé d'appeler à son aide des vérités d'expérience, et, sans les critiquer, il les incorpore dans la trame de ses raisonnements : ainsi enchaînées, elles lui apparaissent alors des vérités démontrées. De là un dogmatisme exagéré qui appellera la réaction de la philosophie critique. Kant vantera « la méthode sévère de Wolff, le plus grand des philosophes dogmatiques », mais déplorera « qu'il ne se soit pas préparé à la culture de son champ par la critique de son instrument, c'est-à-dire, de la raison pure » [1].

Quels sont, dans cette philosophie, les points particulièrement opposés au Piétisme ? Francke n'accorde, nous l'avons vu, aucune importance à la philosophie, Wolff lui assigne un domaine immense. Science des causes, elle a l'univers pour objet. Autrefois soumise à la théologie scolastique, éclipsée par la théologie morale des Piétistes, elle redevient souveraine,

1. Kant, *Kritik der reinen Vernunft*. 2te *Aufl. Vorrede*. Cf. aussi Hettner, *loc. cit.*, p. 221 et suiv.

elle est l'âme dominatrice de toutes les disciplines, et c'est à elle qu'il appartient de les juger.

Les Piétistes attaquent d'abord la psychologie de Wolff et la théorie leibnizienne de l'harmonie préétablie. Peu habitués aux distinctions subtiles entre une liberté absolue et une liberté conditionnée, ils y voient simplement une doctrine fataliste. Pour eux, toute la vie morale dépend de la volonté humaine, placée entre le bien et le mal, travaillant à se rapprocher de Dieu. Le coup de grâce n'est plus fatal comme pour les Jansénistes. Les Piétistes savent l'amener eux-mêmes, forcer, par leurs prières, la main de Dieu. Ils ne voient dans l'harmonie préétablie qu'une « chimère » redoutable, un déterminisme physique [1].

La théologie de Wolff s'oppose à leur explication du mal par la chute originelle : Dieu, dit-il, ne peut rien créer qui ne soit parfait, conforme à la nature des choses et déterminé par une nécessité interne. Aussi le mal n'est-il, pour lui comme pour Leibniz, qu'un moindre bien, exigé par l'harmonie universelle, indispensable à l'équilibre du monde. — De plus, l'effort rationnel de Wolff compromet leur doctrine du miracle. « Quand des événements s'accomplissent qui n'ont pas de raison suffisante dans la nature des choses... ils arrivent surnaturellement, par suite de miracles... Un monde où les miracles sont très rares est beaucoup plus parfait qu'un autre où ils sont fréquents [2]. » Enfin, Wolff se demande « à quoi doit-on reconnaître une Révélation vraiment divine et comment la distinguer d'une fausse allégation ? » [3] et il arrive à ne plus admettre qu'une Révélation rationnelle, exempte de contradictions, concordant avec les lois de la raison et de la morale, une Révélation qui peut-être n'en est plus une.

Dans sa morale, Wolff s'écarte aussi nettement de la conception piétiste. D'après lui, les actions libres des hommes sont bonnes ou mauvaises en elles-mêmes et par leurs résultats, et ne le deviennent pas par la volonté de Dieu. L'homme vertueux accomplit son devoir, parce que c'est bien, parce que c'est conforme à la nature, et non parce que cela lui attire la

1. Lange, *Modesta disquisitio*. Halle, 1723.
2. *Métaphysique*, § 1039.
3. *Métaphysique*, § 1010.

récompense céleste. « Aussi un coup d'œil intelligent jeté sur les rapports des choses est-il nécessaire à leur appréciation. Comme cette intelligence des rapports est la raison, le bien et le mal sont reconnus par la raison seule [1]. » Une morale aussi fière qui ne fait aucunement appel aux grâces du moment et à l'illumination d'en-haut, scandalise les Piétistes.

Au point de vue politique, Wolff se rallie aux idées de Thomasius. En théorie, il va même plus loin que le « despotisme éclairé » ne va dans la pratique. Il examine tous les cas possibles où l'État peut intervenir dans la vie sociale et religieuse, depuis la fréquentation des églises jusqu'à celle des cafés et des théâtres. Il accorde au gouvernement la haute surveillance de l'enseignement et de la bienfaisance publique, le droit de fixer le maximum de dépenses pour la nourriture et pour la toilette [2], etc. Inutile de dire que cette tutelle, si bienveillante et éclairée qu'elle puisse être, effraie les Piétistes, et à juste titre.

Le discours que Wolff prononça, le 12 juillet 1721, en abandonnant le vice-rectorat, fut le signal de la polémique [3]. Il prétendit que la morale de Confucius ne différait guère de la sienne et conclut qu'on pouvait fonder une morale sans révélation. Des rapprochements entre Confucius, Moïse et Jésus déchaînèrent les attaques des Piétistes. Sans attendre que le discours ait paru, Breithaupt le critiqua en chaire le dimanche suivant. Deux jours après, Francke demanda par lettre des explications à Wolff, et le pria de lui communiquer son manuscrit. Celui-ci refusa hautement « ne s'étant engagé à reconnaître comme censeurs de ses écrits, ni son très honoré correspondant, ni ses collègues de la Faculté de théologie » [4]. Toutefois, il se disait prêt à leur exposer oralement ses idées et à les discuter. Les théologiens prirent un autre chemin : ils voulurent adresser une protestation au roi, mais les juristes Thomasius et Ludewig refusèrent leur appui. Alors Francke envoya à Frédéric-Guillaume Ier une accusation en règle du

1. *Morale*, § 3 et 5.
2. Cf. Zeller, *Geschichte der deutschen Philosophie seit Leibniz*, pp. 267 et 268.
3. *De Sinarum philosophia practica*, 1721. Cf. Schrader, *Geschichte der Universität Halle*, 1894, I, p. 210 et suiv.
4. Wuttke, *Einleitung zu der Selbstbiographie Wolffs*, 1841, p. 20.

système de Wolff, et le 29 octobre, une commission de pasteurs berlinois fut chargée d'examiner la question.

Le jugement de ces hommes modérés, parmi lesquels se trouvait le prieur Reinbeck, assez enclin à la philosophie wolffienne, eût été certainement favorable à l'accusé. Mais les Piétistes obtinrent, par les intrigues de cour, ce qu'ils auraient difficilement atteint par la voie droite des négociations officielles. Le plus violent d'entre eux, Lange, avait attaqué l'harmonie préétablie dans la Psychologie de Wolff[1] : « Chimæra biformis, cujus centrum et peripheria omnis, sublatâ omni veri nominis libertate, est in fato physico. » Dans sa propre biographie[2], Wolff raconte que Frédéric-Guillaume, un peu perplexe, demanda un jour à son bouffon Gundling (d'autres disent au général de Natzmer) ce qu'était le Fatum. A l'instigation de Lange, l'interrogé aurait alors répondu : « Si quelques grands grenadiers désertaient Potsdam, c'était le Fatum qui l'exigeait : ils ne pouvaient y résister, et le roi serait fort injuste de les punir. » Le roi-soldat, blessé au cœur, lança le 8 novembre 1723 l'édit qui bannissait Wolff « de tous les territoires royaux, sous peine de la corde ».

Douze heures plus tard, Wolff quittait la ville ingrate et partait pour Marbourg où le landgrave de Hesse-Cassel lui avait offert une chaire à l'Université. C'était la seconde victoire du Piétisme. Après avoir battu l'orthodoxie, il chassait la Philosophie des lumières. Francke en remercia la Providence, et longtemps après « il ne put regarder, sans s'émouvoir et louer Dieu, la place où il l'avait prié à genoux de le délivrer de cette grande puissance des ténèbres »[3]. Cette victoire marquait, en même temps que l'apogée du Piétisme, le commencement de sa décadence.

VII

La méthode morale de Francke est trop sévère pour pouvoir durer. On commence à réagir contre la pédagogie des Fonda-

1. *Modesta disquisitio* (1723).
2. Ed. Wuttke, pp. 194, 195.
3. Circulaire du 15 mars 1726. Cf. Wuttke, p. 17.

tions. Il est défendu aux élèves de fumer, de jouer la comédie, de lire des romans, d'aller à cheval ou en chaise. En récréation, il ne doit se produire « aucun cri ni aucune sauvagerie » [1]. Les maîtres sont embarrassés et ne savent quels jeux recommander : le jeu de dames est trop tranquille, le jeu de balle trop mouvementé. L'enseignement de la religion et la méditation occupent la place essentielle dans le programme d'éducation : la piété est tout. Méthode anxieuse et méfiante qui refoule la gaîté des adolescents, favorise l'orgueil grave des « convertis » et engendre l'hypocrisie des autres ! Elle appelle une protestation, celle de la pédagogie optimiste et de la morale naturelle.

La mort de Francke laisse les Piétistes désunis en face du danger. Ils ne trouvent plus guère d'adeptes que dans l'aristocratie locale, chez les comtes de Stolberg-Wernigerode ou à la petite cour de Saalfeld. Le fils du Fondateur, Gotthilf Francke, brise avec son ami Spangenberg qui prêche le Piétisme populaire et fréquente les artisans. Aussi, malgré ses œuvres de bienfaisance, le Piétisme de Halle ne pénètre pas, comme le Piétisme würtembergeois, dans la masse du peuple, dans les couches profondes de la nation. Qu'arrive un roi comme Frédéric II, qui conduise la noblesse sur les champs de bataille ou lui fasse lire les philosophes, et le Piétisme perdra rapidement ses positions.

Une autre cause de son déclin, c'est son insouciance théologique. Au lieu de ranimer, comme en Würtemberg, l'Église desséchée, de rendre à l'orthodoxie la sève du sentiment, de s'unir à elle pour acquérir la durée, le Piétisme de Halle se campe maladroitement en face d'elle. Au principe de la communauté chrétienne, prêché par Spener, il oppose la doctrine des « convertis » et des « non-convertis ». Il néglige le dogme. Francke l'avait dédaigné. Lange, toujours en quête de polémiques, n'a pas le temps de s'en occuper. Les Piétistes veulent fonder leur méthode sur la conversion et la lecture édifiante de la Bible, mais ils ne s'aperçoivent pas que ce projet entraîne une transformation de la théologie systématique, une discussion sérieuse et impartiale avec les pasteurs

1. Rein. *Encykl. Handbuch der Pädagogik.* Art. Francke, I, 2.

luthériens et avec les philosophes. Au lieu de s'élargir comme ailleurs, le Piétisme de Halle se rétrécit dans une stérile obstination.

A ces causes internes de décadence s'ajoute un facteur indirect : le relèvement progressif de l'*Aufklärung*.

Le bannissement de Wolff déchaîne l'indignation en Allemagne et attire l'attention sur le persécuté [1]. Il devient le héros, le martyr. Sa cause est désormais, grâce aux moyens employés contre elle, celle du progrès et de la liberté de pensée. Des gens qui connaissaient à peine son nom se précipitent sur ses livres : il est de bon ton d'être au courant, d'avoir un avis. Les Facultés de théologie de Tubingue et d'Iéna ont beau l'attaquer dans deux longs rapports (1725) ; le roi a beau lancer des décrets contre lui (1727) : il gagne peu à peu des partisans au sein des Universités. En 1728, les étudiants d'Iéna huent un professeur piétiste. Francke vient de mourir, sûr de sa victoire, et sa victoire est stérile.

Peu à peu apparaissent des faits significatifs. En 1735, la Bible de Wertheim, un produit de la méthode wolffienne et de la libre-pensée anglaise, provoque toute une polémique. L'auteur Laurent Schmidt, jadis étudiant à Halle, traduit les Écritures en les traitant comme un livre philosophique, et cherche à montrer qu'elles ne contiennent rien d'irrationnel. Sous sa lourde plume, les images se changent en concepts : tout s'explique et s'éclaire du jour froid de la démonstration.

L'année suivante se fonde à Berlin la société des « Amis de la vérité », sous la présidence d'un ardent Wolffien, le comte de Manteuffel. Parmi ces « Aléthophiles », le prieur Reinbeck est « l'illustre primipilaire » et le libraire Haude « le doryphore ». La médaille commémorative de cette institution représente une Minerve dont le casque est orné des figures de Leibniz et de Wolff, réunies sous la forme de Janus. Formey, professeur au Lycée français de Berlin, fait des cours publics pour la haute société, et popularise la Philosophie des lumières dans son manuel : *La belle Wolffienne*. « La duchesse de Gotha, dit Wolff dans sa propre biographie [2], a fait d'extraordinaires

1. Cf. Hettner, *Deutsche Literatur im 18ten Jahrhundert*, pp. 257, 266.
2. Ed. Wuttke, p. 176.

progrès dans ma philosophie... Tous les jours, pendant deux heures, elle en explique à ses dames de cour des passages, en particulier de la Logique et de la Morale. »

A la cour de Prusse, le Piétisme perd ses positions. Le fils de Francke, Gotthilf, garde sans doute encore, auprès de Frédéric-Guillaume Ier, les mêmes privilèges que son père. Il est reçu à la cour quand il vient à Berlin et peut adresser directement ses requêtes au roi. Pendant un de ses séjours à Wusterhausen, on organise des exercices de piété, et la sœur de Frédéric II, la margrave de Bayreuth, en est tout indignée. « Ce chien de Francke, dit-elle dans ses mémoires, nous faisait vivre comme les religieux de la Trappe [1]. » En 1733, le roi semble toujours bien disposé à l'égard du Piétiste qu'il scandalise d'ailleurs en allant à la chasse à courre, mais toute différente est l'attitude des jeunes gens. Le 27 septembre, à la sortie d'un sermon devant la cour, Gotthilf Francke fut tourné en ridicule par le futur Frédéric II : « Lorsqu'il me vit venir sur la place du château, il cria en riant à ses compagnons, en particulier au duc de Holstein : « Le voilà déjà qui vient », et il déguerpit. De même, à table, il chercha à me froisser de différentes façons. Après le dîner, il jeta mon chapeau à terre avec sa canne et en éprouva une joie maligne. Et moi, je me souvins alors de ces paroles : « Si vous êtes outragés à cause du nom de Chrétien, l'Esprit de majesté repose sur vous. » Toutefois, ceci et beaucoup d'autres choses m'arrachèrent plus de soupirs encore qu'aux dîners précédents, car tout allait d'un train plus effréné que jamais [2]. » L'entourage de Frédéric-Guillaume secoue le joug piétiste, le général Grumbkow, le ministre Cocceji, le prince de Dessau arrivent à changer l'opinion du roi. Sur le conseil de Manteuffel, Wolff lui dédia en 1739 sa *Philosophia Practica Universalis*. Frédéric-Guillaume ordonna, par un décret, à tous les théologiens, d'étudier la philosophie de Wolff et en particulier la Logique ; puis il proposa, le 5 mai, au proscrit de Marbourg, une chaire à Francfort-sur-l'Oder. « Je voudrais bien le placer à Halle, dit-il à Manteuffel, mais là les gaillards se sauteraient aussitôt au cou [3]... » C'était

1. Ritschl, *Geschichte des Pietismus*, V, II, p. 291.
2. Tholuck, *Geschichte des Rationalismus*, p. 64-67.
3. Wuttke, *Id.*, p. 45.

l'époque où Frédéric-Guillaume lisait les *Éléments de philosophie* de Gottsched, et étudiait trois heures par jour la Logique de Wolff [1]. Manteuffel déconseilla à son ami d'accepter une place en Prusse, du moins pour le moment, car « le temps n'est pas encore arrivé où l'on estimera les sciences pour des motifs plus raisonnables » [2]. Wolff allait se décider pour Utrecht, quand Manteuffel lui annonça, le 1er juin 1740, la mort de Frédéric-Guillaume : « Pour le coup, je ne crois pas que le nouveau roi (dont Dieu bénisse le règne) vous laisse plus longtemps à Marbourg. Ce qu'il y a de sûr, c'est que ce prince, selon toutes les apparences, mettra autant d'application à faire refleurir les arts et les sciences que feu son père en mettait à tout ce qui les pouvait détruire [3]. » Manteuffel voyait juste : Frédéric II allait tout faire pour gagner Wolff.

Après trente années de puissance croissante à Halle (1692-1723), le Piétisme dégénéra et végéta pendant trente ans jusqu'à la mort de Wolff (1723-1754). L'avènement du roi-philosophe et le rappel de Wolff marquent l'apogée de l'*Aufklärung* à Halle.

VIII

Wolff est le premier philosophe qui forme Frédéric le Grand, celui qui soulève son jeune enthousiasme dans la retraite de Rheinsberg [4]. Le prédicateur Des Champs qui prêche devant la princesse royale, explique les textes bibliques « d'après la méthode de Wolff » et traduit pour Frédéric la Logique en français. L'ambassadeur de Saxe, Suhm, ami du prince, lui traduit aussi la Métaphysique dans sa langue préférée. Cette philosophie est pour Frédéric une chose nouvelle : elle est son *Aufklärung*. Quelque temps auparavant, il se confinait encore sur le terrain strictement confessionnel du calvinisme. Vers 1736, tout change : il apprend à penser par lui-même : « Enfin, je commence à apercevoir l'aurore d'un jour qui ne brille pas

1. Lettre du prince royal à Suhm, 14 octobre 1739.
2. Wuttke, *Id.*, p. 56.
3. *Id.*, p. 63.
4. Cf. Zeller, *Friedrich der Grosse als Philosoph*, 1886, p. 6 et suiv.

encore tout à fait à mes yeux. » « Il me semble que j'acquiers tous les jours plus de lumières avec Wolff et que, à chaque proposition que j'étudie, il me tombe une écaille de dessus les yeux. » Plus l'opposition des Piétistes cherche à nuire à son philosophe, plus il se rapproche de lui. « Nous étudions Wolff en dépit de nos prêtres. » — « Je n'aurais jamais embrassé avec tant d'ardeur la cause de Mr Wolff, si je n'avais vu des hommes qui pourtant se disent raisonnables, porter leur aveugle fureur jusqu'à se répandre en fiel et en amertume contre un philosophe qui ose parler librement [1]. »

Cependant le dogmatisme de Wolff dut bientôt céder place à l'ironie de Voltaire. « Comment, selon Mr Wolff, la matière serait composée d'êtres simples sans étendue, écrit celui-ci au prince royal, en mai 1737, c'est à quoi ma pauvre âme ne peut arriver — ma misérable pesanteur me rabaisse toujours vers l'être étendu. » Frédéric aboutit alors au scepticisme modéré. Loin d'être un sceptique radical, il se forme peu à peu des opinions personnelles sur l'âme, l'immortalité, le libre arbitre ; il descend simplement des régions abstraites de l'ontologie wolffienne.

Roi le 1er juin 1740, il charge Reinbeck de communiquer à Wolff sa nomination à la nouvelle Académie royale de Berlin. « Je vous prie de vous donner de la peine pour gagner Wolff. Un homme qui cherche et aime la vérité doit être honoré dans toute société humaine, et je crois que vous aurez fait une conquête dans le domaine de la vérité, si vous persuadez Wolff de venir ici [2]. » Mais le philosophe était devenu routinier. L'Université était son domaine et il ne voulut pas changer ses habitudes. Il insista pour revenir à Halle, et, après quelques hésitations, Frédéric céda. Le 12 août 1740, Wolff fut nommé conseiller privé, vice-chancelier et professeur à l'Université de Halle, avec un traitement de 2.000 thalers. Le 28 octobre, le roi interdit aux théologiens, sous peine de sa colère, toute polémique nouvelle, et le 6 décembre, Wolff fit son entrée triomphale dans la ville d'où il avait été chassé dix-sept ans auparavant. Cinquante étudiants à cheval et tout un cortège

1. Lettres à Suhm, 27 mars, juillet, 17 août et 9 sept. 1736. Cf. Koser, *Friedrich als Kronprinz*, 1886, p. 121 et suiv.
2. Wuttke, *Id.*, p. 71.

de professeurs et de bourgeois entouraient son carrosse, la population tout entière lui fit fête, et le soir retentit de musiques joyeuses.

Wolff annonça son arrivée au roi qui apprit « avec plaisir » cette chaleureuse réception. Et cependant, les désillusions ne furent pas épargnées au philosophe vieilli. Il avait remporté la victoire, il ne sut pas en profiter. Ses conférences devinrent peu à peu ennuyeuses et pédantes. Son esprit s'attachait au passé et s'opposait à toute idée nouvelle : les étudiants fréquentèrent d'abord ses cours par curiosité, puis les délaissèrent. Sans doute, ils le suivaient, dans la rue, d'un regard plein de respect et d'étonnement, quand il s'en retournait, grave et lent, vers la grande maison au pignon aigu qu'il s'était achetée dans la *Märkerstrasse*, mais il n'avait plus d'intérêt pour eux, il appartenait à l'histoire. En 1745[1], il l'avoue, avec Confucius : « Doctrina mea contemnitur », mais il n'a pas le courage d'ajouter : « Abeamus hinc ». Dans sa solitude, le philosophe du genre humain se console, en écrivant, pour l'humanité, de gros et indigestes traités en latin.

Son succès décroît aussi à la Cour. Lors de son passage à Halle en 1743, Frédéric II, fatigué, ne semble pas s'être mis en peine pour le voir. Par contre Wolff vit Voltaire. « Le poète, écrit-il à Manteuffel, était un peu indisposé. Aussi me fit-il prier de venir l'entretenir chez lui, sachant que j'étais justement dans le voisinage. Il me reçut avec la plus grande joie et me montra une telle considération que j'en eus honte de moi... C'est un homme tout à fait agréable dans ses manières et sa conversation, d'humeur joyeuse et féconde en ingénieuses saillies[2]. » Voltaire écrivit des choses flatteuses pour Wolff dans les albums que lui présentèrent les étudiants, entre autres celle-ci : « Wolffio docente, rege philosopho regnante, Germaniâ applaudente, Athenas Hallenses invisi[3]. » Malgré cet honneur, Wolff n'en garda pas moins quelque rancune à Voltaire d'avoir accaparé le roi. Il s'était flatté que Frédéric resterait son élève sur le trône, et celui-ci s'abandonnait aux beaux esprits français dans les pétillants soupers de Sans-Souci. En 1747,

1. Wuttke, p. 80.
2. *Id.*, p. 73.
3. *Id.*, lettre à Manteuffel, 6 oct. 1743.

Wolff se plaint à son vieil ami Manteuffel, disgrâcié lui aussi, de la faveur dont jouissent, auprès du roi, « des gens qui ne s'entendent à rien [1] », c'est-à-dire Maupertuis et les Académiciens de Berlin. Frédéric ne cache pas l'ennui que lui causent maintenant les interminables écrits du philosophe. Quand celui-ci lui dédie en 1746 le sixième volume du *Droit naturel*, il l'en remercie, mais lui recommande d'être plus court. Dans ses *Mémoires de Brandebourg* (1751), il parle de lui avec une ironie un peu méprisante : « Wolff commenta l'ingénieux système de Leibniz sur les monades et noya dans un déluge de paroles, d'arguments, de corollaires et de citations quelques problèmes que Leibniz avait jetés comme amorce aux métaphysiciens ».

Mais Wolff n'avait guère le droit de se plaindre. L'apparente défaite prouvait la victoire accomplie. Sa doctrine devenait bien commun : elle s'était fondue avec les autres influences de l'*Aufklärung*, elle faisait partie de la pensée du temps, et c'est pourquoi elle n'étonnait plus. Elle n'attirait plus à l'instituteur de l'Allemagne de particulières attentions, mais elle alimentait les esprits. L'action immédiate de Wolff est finie, jamais son influence n'a été aussi grande. Ses idées qui ne lui appartiennent plus vont féconder de nouveaux pays. La science s'est libérée des formes scolastiques et a gagné la sûreté et la méthode. La théologie devient rationaliste ; avec Semler, elle discute la valeur historique des textes, et l'exégèse est fondée.

La doctrine de Wolff se mêle aux autres courants de l'*Aufklärung* : il n'en pouvait être autrement. Wolff a développé si complètement le système de Leibniz qu'on ne peut plus rien ajouter : il en a, aux yeux de ses contemporains, tiré toutes les conséquences possibles. Il ne reste plus aux philosophes qu'à chercher — ou bien des applications pratiques de ces idées — ou bien une autre direction en explorant le domaine de l'expérience et de l'observation. Ainsi s'explique la fusion de la métaphysique wolffienne, d'une part avec les philosophies morales, d'autre part avec la psychologie empirique des Anglais. La Philosophie des lumières unit, dans une même pensée de progrès, Wolfff, Adam Smith et Locke. Exposée

1. *Id.*, p. 77 et suiv.

à ces influences étrangères, l'influence de Wolff se modifie. On délaisse son ontologie et on exagère ses tendances morales. La philosophie devient la science du bien et du bonheur. Mais pour être heureux, il faut se connaître : de là les analyses, les mémoires, les journaux, toutes choses qui se rapprochent des méditations, du lyrisme et des autobiographies piétistes. La doctrine de Wolff, ainsi transformée, s'unit au grand courant de l'*Aufklärung* européenne, et désormais son influence s'étendra bien au-delà de l'Université de Halle.

En refusant d'être le disciple d'une seule philosophie, en accueillant toutes les tendances rationalistes, qu'elles viennent d'Allemagne, de France ou d'Angleterre, Frédéric II est véritablement devenu le roi de l'*Aufklärung*. Il n'a voulu s'enfermer dans aucune école et a repoussé tout esprit de secte et de parti.

Il est hostile au Piétisme finissant. Il ne peut souffrir sa bigoterie et son intolérance morale. Un jour Gotthilf Francke lui envoie une plainte contre une troupe de comédiens qui s'était établie à Halle et attirait trop les étudiants (1745). Non seulement le roi n'interdit pas aux acteurs de jouer, mais il voulut forcer Francke à assister aux représentations. Il écrivit, en marge de la supplique : « Tout cela, c'est la prêtraille qui en est cause. Les acteurs joueront, et Monsieur Francke, ou quel que soit le nom du maraud, y assistera pour faire une réparation publique aux étudiants. On m'enverra un certificat des comédiens m'attestant qu'il y est allé. » Gotthilf Francke parvint à s'en dispenser, en payant une amende de vingt thalers [1]. Mais ce simple fait montre que le Piétisme avait perdu l'estime et même l'indulgence du pouvoir. Sans frein et sans appui, il se précipite vers sa fin.

Si l'histoire générale du Piétisme et de la Philosophie des lumières est complexe et enchevêtrée, il est assez facile de distinguer à Halle les phases de leur évolution. Le Piétisme rencontre, pour la première fois, l'*Aufklärung* à l'Université. Les traits communs s'accusent, effort vers la libération du moi, préoccupations pratiques, haine de l'orthodoxie ; puis les différences s'accentuent et deviennent des contrastes : mysticisme et rationalisme, pessimisme et optimisme, morale religieuse et

1. Schrader, *Geschichte der Universität Halle*, 1894, p. 361.

morale naturelle, indépendance politique et despotisme éclairé. Dès que le Piétisme dégénère en Inquisition, les esprits comme Thomasius qui hésitaient entre les deux courants, se rallient à la Philosophie des lumières. Plus tard, les exigences spéculatives de Wolff ne peuvent s'accorder avec la stérilité intellectuelle des Piétistes : d'où la polémique et la victoire remportée par Francke. La Philosophie des lumières n'est pourtant battue qu'en apparence : elle est accueillie à l'Université, à la Cour. La doctrine de Wolff se mêle aux théories étrangères, et ainsi fortifiée, triomphe sur le Piétisme. Les deux éléments qui s'étaient unis dans la pensée de Spener et de Francke, l'idée du devoir et de l'activité pratique d'une part, le sentiment individuel d'autre part, ne se retrouveront que plus tard, séparés, dissociés, l'une à l'origine de la philosophie pratique de Kant [1], l'autre au fond du grand mouvement du *Sturm und Drang*. Le fleuve de l'*Aufklärung* inonde l'Allemagne, la tempête individualiste et sentimentale se déchaînera bientôt, découvrira les terrains submergés, et sur le sol fécondé jaillira la floraison du classicisme, synthèse harmonieuse entre la raison, prêchée par les philosophes, et le sentiment qu'exaltaient les Piétistes.

Jean-Marie Carré.

1. Cf. V. Delbos, *La philosophie pratique de Kant.*

REVUES CRITIQUES

PUBLICATIONS ÉCONOMIQUES

DES UNIVERSITÉS ALLEMANDES

La *Revue de Synthèse historique* rendra compte désormais, sous cette rubrique, d'une importante catégorie de travaux. Pour les sciences sociales, et, en particulier, pour la science économique, les universités allemandes n'ont pas seulement un nombre considérable de chaires, la plupart occupées par les représentants les plus qualifiés de la science allemande : elles ont de telles ressources en professeurs, en étudiants, en travailleurs, en argent, en prestige, que leur production scientifique a pu s'organiser et se développer jusqu'à un degré qui n'a été atteint nulle part ailleurs. Nous nous proposons de suivre les progrès de cette production, en essayant d'en déterminer les caractères, à mesure qu'ils se constitueront, se définiront ou se transformeront [1].

La plupart des facultés allemandes d'ordre économique publient, sous la forme et le titre de *Studien*, *Beiträge*, *Abhandlungen*, *Forschungen*, les principaux travaux de leurs élèves et parfois de leurs maîtres. Souvent les séminaires d'études, qui sont, comme on le sait, les organisations élémentaires de la recherche et de l'élaboration, sont aidés, pour l'œuvre de publi-

1. La rédaction de la *Revue de Synthèse historique*, à qui nous avons suggéré cette rubrique, nous y laisse toute liberté : nous gardons, d'ailleurs, la responsabilité des principes de méthode qui nous dirigent en ces matières.

cation, par des sociétés ou des instituts nationaux ou locaux[1]. Il arrive aussi que les travaux d'université rentrent dans des séries de publications d'un caractère plus large, non strictement universitaire, où subsiste cependant la direction des professeurs[2].

Nous ne rendrons pas compte de tous ces travaux, mais seulement de ceux dont le service a été fait à la *Revue* ou qui, par leur importance, s'imposent à notre attention. Nous espérons que notre étude, en montrant aux universités allemandes l'intérêt que nous portons à leur activité, déterminera, entre elles et la *Revue*, des relations régulières, qui nous permettront des recensements complets[3].

Ce premier examen, d'un caractère inaugural et un peu exceptionnel, s'étendra de l'année 1910 à l'année 1913 exclusivement.

*
* *

De même que l'*Archiv für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik*, de Sombart et Weber, la *Zeitschrift für die gesamte Staatswissenschaft*, de Karl Bücher[4], publie, dans ses *Ergänzungshefte*, des travaux d'université. Ce sont, pour la plupart, des travaux étendus, approfondis, plus particulièrement, des monographies d'industrie. Ainsi M. Kurt Bormann étudie

1. C'est le cas des *Landwirtschaftliche Abhandlungen*, publiées par l'*Institut für exakte Wirtschaftsforschung*, et des *Probleme der Weltwirtschaft*, publiés par l'*Institut für Seeverkehr und Weltwirtschaft* de l'Université de Kiel ; nous en rendons compte.

2. Par exemple, les *Forschungen* publiées par Schmoller et Sering, dont nous rendons compte.

3. C'est ainsi que nous avons dû laisser de côté les *Abhandlungen aus dem volkswirtschaftlichen Seminar der Technischen Hochschule zu Dresden*, publiées par R. Wuttcke ; *Abhandlungen aus dem staatswissenschaftlichen Seminar zu Iena*, publiées par J. Pierstorff ; *Abhandlungen aus dem staatswissenschaftlichen Seminar zu Münster*, publiées par M. v. Heckel ; *Abhandlungen aus dem staatswissenschaftlichen Seminar zu Strassburg*, publiées par G. F. Knapp et W. Wittich; *Bayerische Wirtschafts-und Verwaltungsstudien*, publiées par Georg v. Schanz ; *Berner Beiträge zur Geschichte der Nationalökonomie*, publiés par Oncken ; *Sammlung nationalökonomischer und statistischer Abhandlungen der staatswissenschaftlichen Seminars zu Halle*, publiées par J. Conrad ; *Socialgeschichtliche Forschungen*, publiées par St. Bauer et L. Hartmann ; *Staats- u. socialwissenschaftliche Beiträge*, publiés par v. Miaskowski ; *Staatswissenschaftliche Studien*, publiées par Elster à Iena ; *Studien zur Sozial-, Wirtschafts- und Verwaltungsgeschichte*, publiées par Karl Grünberg à Vienne ; *Volkswirtschaftliche u. wirtschaftsgeschichtliche Abhandlungen*, publiées par W. Stieda à Leipzig ; *Wiener staatswissenschaftliche Studien*, publiées par Edmund Bernatzick et Eugen Philippovitch.

4. Tübingen, Laupp, in-8°.

l'industrie des cigarettes en Allemagne[1] et M. Hikotaro Nishi la filature du coton au Japon[2].

Après avoir défini ce qu'il considère comme les causes du développement de la consommation des cigarettes, rapidité de la vie, petitesse des maisons, bon marché, M. Bormann décrit le développement de l'industrie, développement tardif, puisqu'il n'est pas antérieur au milieu du XIXe siècle, mais rapide depuis l'installation à Dresde d'une maison russe, bientôt suivie de nombreuses créations de maisons concurrentes ; à partir de 1890, l'essor est remarquable : l'industrie se concentre, en se développant, à Dresde, à Berlin, à Hambourg, dans les villes de l'Est. Puis M. Bormann expose les conditions de la production du tabac pour cigarettes, décrit en détail la fabrication et les opérations commerciales, montre l'organisation des débouchés en Allemagne et sur le marché mondial, expose les conditions du travail.

Cette étude, minutieuse, est nette et intéressante ; elle instruit et elle fait réfléchir. Mais elle suggère plus de questions qu'elle n'en résout, et il est bien des problèmes que l'auteur ne paraît pas s'être posés. Était-il impossible de tenter la démonstration des causes du développement de la consommation, auquel est imputé le développement de la production, et celle de cette détermination elle-même ? Était-il chimérique de chercher les moyens de la démonstration dans les statistiques des différentes sortes de marchandises, rapportées aux divers centres, groupes et moments de consommation ? M. Bormann ne s'est pas interdit de commencer cette recherche, mais il l'a arrêtée trop tôt ; une induction méthodique, même limitée, aurait pu conduire à des conclusions, au moins approximatives, sur les conditions de la production.

M. Bormann explique la localisation de l'industrie par différentes causes : à Berlin, par l'importance de la consommation ; dans les villes de l'Est, par le goût des consommateurs pour le tabac russe : à Hambourg, par l'afflux du tabac d'importation. Aucune de ces causes n'est invraisemblable, mais aucune n'est démontrée : comment se sont formés et développés les motifs

1. *Die deutsche Zigarettenindustrie*, Ergänzungsheft 33, 1910, VI-121 p.
2. *Die Baumwollspinnerei in Japan*, Ergänzungsheft 45, 1911, VIII-264 p.

d'établissement, comment ont-ils prévalu sur les motifs contraires ou différents ?

M. Bormann indique lui-même, à plusieurs reprises, comment pourrait être dirigée, en matière de développement industriel, une recherche de causalité. Par exemple, s'il constate dans l'industrie une très forte concentration, il remarque que le machinisme n'y exclut pas le travail manuel et que les fabriques doivent avoir un nombre d'ouvriers à la main proportionnel au nombre de leurs machines : il en est ainsi parce que la clientèle constituée par les marchands réclame généralement toutes les sortes, fabriquées à la machine ou à la main. Dans ce sens, la description de M. Bormann invite à la détermination de facteurs de développement qui ne tiennent pas seulement à l'organisation du marché, mais qui sont liés aux conditions de la consommation et de la vie dans la société contemporaine. Pour comprendre le développement industriel, il convient donc de définir préalablement ces conditions par une observation directe, qui ne serait pas nécessairement restreinte au sujet lui-même, ou les atteindre à travers les variations du développement qui en dépendent.

M. Nishi s'est proposé d'étudier en détail une partie de l'industrie textile et, en même temps, de contribuer par son étude même au développement industriel du Japon [1]. Bien que la filature du coton soit intimement unie au tissage, il s'est borné à l'étude de la filature, faute de documents suffisants sur l'origine du tissage. La première partie de son livre a pour sujet le coton, son introduction au Japon, le développement de la culture, puis des importations ; de plus en plus, l'industrie réclame des qualités supérieures, que le Japon ne produit pas ; la filature japonaise est tombée presque complètement sous la dépendance de la production étrangère. Son développement est l'objet de la seconde partie de l'ouvrage, beaucoup plus étendue. La filature industrielle est sortie du travail ménager, d'abord sous la forme de la vente à commission et du travail à domicile. Les premières fabriques, au XIXe siècle, sont des créations de l'État, et le gouvernement vient en aide aux fabriques privées

1. On remarquera qu'un grand nombre des travaux que nous analysons ne font point la distinction nécessaire entre la théorie et l'art, et sont partiellement dirigés ou inspirés par des préoccupations pratiques, plus ou moins larges ou précises.

qui s'installent et se développent ensuite. Après plusieurs vicissitudes, l'industrie prend son essor au lendemain de la guerre russo-japonaise : concurremment augmentent le nombre des broches, l'importance des capitaux, la production du fil, la proportion des qualités les plus fines. Les crises reparaissent à partir de 1897 : les industriels recourent d'abord à l'appui de l'État, puis à des conventions syndicales, à des fusions, à des améliorations d'exploitation. C'est à ce moment que M. Nishi se place pour étudier les conditions d'établissement des fabriques, en particulier les capitaux de fondation et d'exploitation, les frais de production, la situation des ouvriers, l'organisation et la situation des débouchés. Au total, il lui paraît probable que, par suite du développement de l'industrie chinoise, le marché chinois sera peu à peu fermé à l'industrie japonaise, qui devra se développer, sur le marché japonais, par la production des catégories supérieures d'articles fins ; en conséquence, elle dépendra de plus en plus du marché producteur, plus spécialement de l'Amérique, et sera exposée à de brusques variations de prix, qu'elle a généralement évitées jusqu'ici.

Ainsi, les conclusions de cette monographie précise et approfondie, mais limitée, et en quelque sorte fermée, se restreignent à des conclusions d'ordre pratique, à des prévisions, à des indications normatives et régulatrices. Leur caractère s'accorde avec une partie des intentions de l'auteur, mais il ne satisfait pas pleinement le lecteur qui, faisant fond sur les éléments de l'étude elle-même, a pu s'attendre à des conclusions d'ordre scientifique sur les conditions du développement industriel. Ces conditions se dégagent de la description : d'une part, les conditions du marché, nature, intensité et spécialité des besoins (par exemple ceux qui se manifestent sur le marché chinois pour des qualités fabriquées par l'industrie japonaise), prix des marchandises (la baisse du prix du fil détermine des crises qui entraînent dans l'industrie des modifications de forme et de régime) : d'autre part, les conditions de la production, et particulièrement les conditions sociales, c'est-à-dire les dispositions et les capacités des producteurs, entrepreneurs, fabricants et ouvriers.

Pourquoi faut-il que ces éléments d'explication, que nous relevons çà et là dans le récit et dans la description, dans les

faits, les dates, les nombres allégués, demeurent épars, implicites, et ne constituent pas réellement une explication scientifique? La méthode de M. Nishi ne le permet pas : il ne recourt pas à des démonstrations positives. Il décrit un développement donné dans des conditions probables, supposées, mais non induites d'observations organisées pour l'expérience. Il attribue aux variations économiques des « causes » qu'il ne prouve point. Il se peut qu'elles soient vraisemblables : nous ne pourrions les comprendre et les admettre comme telles que si nous en percevions l'action, si cette action était expliquée par les successions que l'histoire expose, et, autant que possible, mesurée par les moyens dont dispose la statistique.

*
* *

Les *Forschungen* publiées par Schmoller et Sering[1] paraissent depuis 1878 et forment à la fin de 1912 une collection de 166 volumes. Elles s'étendent aux questions les plus différentes de l'économie. Elles rassemblent les résultats de recherches historiques conduites dans les sens les plus divers et abordent par des voies multiples des problèmes d'ordre théorique. D'ailleurs d'un travail à l'autre varie la valeur de l'enquête, de la construction, de l'élaboration.

Celui de M. Erwin v. Beckerath sur l'impôt « de classe » en Prusse[2] est un travail purement historique, limité dans sa conception, dans son développement, dans ses conclusions. Toutefois, son exposition de la législation fiscale en Prusse de 1820 à 1851 et son histoire des projets parlementaires valent par la recherche et la détermination d'influences politiques précises.

Celui de M. Moses Hoffmann sur le commerce d'argent fait par les Juifs allemands au moyen âge[3] a plus de portée. Une documentation abondante et minutieuse justifie des conclusions nettes, qui définissent la situation des Juifs dans l'ensemble de

1. *Staats- u. sozialwissenschaftliche Forschungen*, hgg. v Gustav Schmoller u. Max Sering, München u. Leipzig, Duncker u. Humblot, in-8°.

2. *Die preussische Klassensteuer und die Geschichte ihrer Reform bis 1851*, H. 163, 1912, VIII-104 p.

3. *Der Geldhandel der deutschen Juden während des Mittelalters bis zum Jahre 1350, Ein Beitrag zur deutschen Wirtschaftsgeschichte im Mittelalter*, H. 152, 1910, IX-236 p.

l'économie médiévale et dans l'ensemble de leur évolution économique. D'après ces conclusions, les Juifs, au moyen âge, ne présentent aucune particularité économique ; ils ne remplissent point de fonctions qui leur soient propres, ils n'ont pas de professions réservées, ni en droit ni en fait ; s'ils se distinguent au milieu de la population, parmi les métiers, ce n'est point par la qualité, mais par la quantité ; on trouve parmi eux, selon certaines proportions, des propriétaires fonciers, des marchands, des banquiers ; ils sont, comme les autres hommes, spécialisés dans les différentes espèces de professions. Si, à partir du milieu du XIIe siècle, le commerce de l'argent devient leur principale occupation, c'est en raison de la diminution du nombre des propriétés foncières, de la restriction de certaines branches commerciales, et, d'autre part, par l'effet des interdictions canoniques. L'impopularité qui, dès lors, s'attache à eux, les attaques dirigées contre eux s'adressent également à tous les banquiers contemporains. En tout cas, ces hommes ont accompli, dans leur temps, et pour leur époque, une œuvre utile, capitale, nécessaire à la formation du crédit et à la constitution de l'État économique moderne.

Dans son livre, qui comporte et annonce une suite, M. Bernhard Brockhage étudie le développement du marché berlinois en valeurs d'État étrangères et l'exportation de capitaux qui en résulte[1]. C'est une étude ardue, qui a réclamé une documentation étendue et de longues recherches historiques. Nous en trouvons les résultats dans le livre de M. Brockhage, qui est rempli de faits et très instructif. Après avoir décrit la situation des principaux marchés de capitaux au XVIIIe siècle, il expose ce qu'il considère comme les effets de la Révolution française et des guerres de l'Empire. Cette étude conduit à celle des conditions et du développement des différentes branches de l'activité économique en Prusse de 1815 à 1840, puis de la politique financière de l'État prussien. Alors est abordée l'analyse des agents, des fonctions et du fonctionnement du marché berlinois, puis du développement de l'exportation des capitaux.

1. *Zur Entwicklung des preussisch-deutschen Kapitalexports.* 1. Teil. *Der Berliner Markt für ausländische Staatspapiere 1816 bis um 1840.* II. 148, 1910, XVIII-217 p.

D'après le travail de M. Brockhage, la constitution, l'organisation et la croissance du marché berlinois ont été très lentes jusqu'au XIXe siècle. Son essor date de la guerre de l'indépendance ; il résulte de certaines conditions politiques et économiques, plus particulièrement douanières, mais surtout de certaines dispositions psychologiques, d'où dépendent les variations de l'activité humaine. Pour que le marché des capitaux pût se développer et que les opérations qui s'y accomplissent pussent se multiplier et se perfectionner, il a fallu que les sujets d'ancien régime, soumis et façonnés à des habitudes séculaires, devinssent des citoyens actifs, capables d'user de leur liberté, de concevoir et de réaliser des initiatives : cette œuvre supposait des transformations profondes de la mentalité et de l'activité des hommes. Dans ces conditions, les exportations de capitaux ont été des effets, et non des causes du développement économique ; il était nécessaire qu'elles se produisissent, puisque, étant donné la situation du pays, les emplois manquaient, à l'intérieur, pour les capitaux disponibles. Mais, une fois déterminées et produites, les exportations ont réagi, à leur tour, sur le développement du marché, ralenti et gêné. D'ailleurs, en se constituant et en s'organisant, le marché financier de Berlin présente des caractères qui lui sont propres : dès le début, les valeurs d'État étrangères sont admises au même rôle et aux mêmes fonctions que les valeurs nationales.

Voilà donc un travail très spécial, technique et limité, qui, par la simple vertu des faits découverts, classés et interprétés, aboutit à des conclusions d'ordre général sur l'activité financière d'un pays, sur les conditions, les tendances et les motifs de cette activité. Dans le détail de la démonstration, nous aurions des réserves à faire ; mais ce détail même présente un très remarquable effort de documentation et d'explication. Dans l'ensemble du travail, nous attachons beaucoup plus d'importance à ce que nous tenons pour une erreur de méthode. M. Brockhage considère comme des « causes » de changement et d'évolution les évènements de la Révolution et de l'Empire. Ces évènements, présentés et décrits comme des accidents historiques, ne sauraient expliquer les phénomènes de développement, qui dépendent de conditions, d'institutions fondamen-

tales. Si les accidents historiques ont entraîné des changements de conditions, d'institutions, et, comme le dit l'auteur, de dispositions psychologiques, ce qui d'ailleurs reste à prouver, ce sont, en tout cas, ces changements qui ont déterminé ceux de l'économie considérée. Des événements historiques, qui ne sont pas eux-mêmes des conditions, ne peuvent pas être des conditions de changement : les conditions de changement, ici comme ailleurs, sont de même ordre que les phénomènes conditionnés. C'est exclusivement entre des phénomènes et des conditions de même ordre qu'il faut chercher des rapports de causalité. C'est dans un sens vulgaire, et non exactement scientifique, que les accidents politiques, auxquels on impute les changements de conditions, peuvent être tenus pour les causes des effets subséquents. Ils n'en sauraient pas plus être les causes que l'expérimentateur n'est la cause des variations d'état dans les corps dont il modifie les conditions physiques.

Il nous resterait à discuter la question de savoir si les accidents historiques sont et peuvent être réellement capables de déterminer des changements de conditions. Mais la position même de ce problème dépasserait les limites de notre étude.

Peut-être l'erreur de méthode sur laquelle nous venons d'insister est-elle la conséquence de la stricte application des principes de l'école historique et des théories de l'économie nationale. La nation ne peut pas être nécessairement, dans tous les cas, le cadre du développement économique ; elle peut l'être partiellement, à une époque donnée, par exemple pour les finances, les douanes, etc...; mais, en étendant à l'économie tout entière, à la totalité des relations économiques, les liens communs de l'administration et de la politique nationale, on risque d'imposer à la réalité un cadre faux ou factice, qui la comprime ou la distend. Par l'effet de cette erreur, on est tenté d'attribuer une valeur causale, quant aux faits et aux institutions économiques compris dans le cadre national, aux événements ou aux accidents de l'histoire nationale, politique ou administrative. Il en résulte les sérieux inconvénients que nous avons constatés.

Le travail de M. Carl Brinkmann sur *Wustrau*[1] est la mono-

1. *Wustrau, Wirtschafts- u. Verfassungsgeschichte eines brandenburgischen Ritterguts*, H. 155, 1911, 163 p.

graphie historique et économique d'un bien noble depuis le moyen âge jusqu'à l'époque contemporaine ; monographie étroite, mais solidement documentée et sérieusement développée. Celui de M. F. Swart sur l'histoire agraire de la Frise [1] est un travail étendu et approfondi qui, poursuivant, du moyen-âge à l'époque moderne, l'analyse des conditions d'établissement, d'exploitation, de possession, de transmission des biens fonciers, ajoute des connaissances précises à celles qui, depuis 30 ans, se sont accumulées et précisées par l'effort des historiens. Il ressort de l'étude de M. Swart que la forme originaire de l'habitat en Frise n'est pas la ferme isolée, mais le village, établi selon des règles fixes, et reposant lui-même sur la constitution de la famille. Le village est une union de familles. La campagne cultivable a été partagée selon les principes de la coutume germanique, tandis que la lande restait commune ; elle devait être ultérieurement partagée à son tour. Dans le haut moyen âge, la situation de la propriété foncière et de la possession fut régie par le droit seigneurial, qui conserva probablement un grand rôle jusque dans le bas moyen âge. Cependant, de grands changements transformaient l'économie. Les petits villages disparaissaient, absorbés par les plus importants, qui s'agrandissaient d'autant. Le nombre des propriétés paysannes diminuait, d'où résultait l'augmentation de leur grandeur moyenne. Une classe ouvrière se constituait et prenait çà et là la place des paysans propriétaires. Le rôle du fermage ne cessait de grandir. L'évolution de la classe paysanne et de la classe ouvrière a dépendu de conditions économiques, augmentation de la population, développement de la production du blé, baisse des prix. Parallèlement s'est accomplie l'évolution des coutumes relatives à l'héritage ; les concentrations de capitaux, le développement du fermage, la croissance des hypothèques, l'agrandissement des exploitations ont déterminé la restriction du droit héréditaire.

L'industrie, sous ses différentes formes, occupe dans les *Forschungen* une grande place ; elle donne matière à des travaux nombreux et divers par leurs sujets, leurs tendances, leur portée. Celui de M. Werner Neumeister sur l'industrie du fer

1. *Zur friesischen Agrargeschichte*, H. 145, 1910, XI-384 p.

en Allemagne et aux États-Unis [1] traite une question essentiellement pratique : étant donné l'importance primordiale du charbon de terre et du minerai, quelle est et quelle peut-être à l'avenir la situation respective de l'Allemagne et des États-Unis ? Sur les deux points, les forces de concurrence des deux nations sont établies par des données nombreuses et des observations précises ; et l'Allemagne sort de la comparaison à son avantage. M. Neumeister montre que les mines de charbon sont exploitées, en Amérique, avec incohérence et imprévoyance, en Allemagne, avec méthode et continuité. Mais ces différences impliquent des tendances, des capacités, des besoins différents, c'est-à-dire des facteurs d'ordre social, qui réclamaient une étude : elle n'a pas été faite. On n'explique rien, au fond, par les différences de la richesse minérale : elles sont toutes relatives et ne valent que pour des activités déterminées. De même, si la situation de l'Allemagne sur le marché international du minerai est forte, ce n'est pas absolument, mais relativement à une technique déterminée, qui dépend de conditions économiques.

M. Rolf Grabower étudie la situation et le rôle des sociétés par actions dans les industries chimiques [2] ; en deux parties, distinctes par la nature des industries, il décrit successivement le développement industriel et commercial, le développement des sociétés par actions, leurs rapports avec le marché financier. Les plus grandes exploitations appartiennent toutes, aujourd'hui, à des sociétés par actions, généralement spécialisées. La fondation de ces sociétés dépend des conjonctures économiques et des conditions du marché financier ; leur constitution financière en dépend aussi. Leur développement propre et leurs rapports avec les banques varient selon l'espèce de l'industrie. M. Grabower s'efforce de démontrer que les initiatives créatrices viennent de l'industrie et que les influences du monde de la banque sur le développement des entreprises sont individuelles et personnelles : ces conclusions nous paraissent valables, à condition d'être subordonnées à d'autres, que M. Grabower a

1. *Die natürlichen Grundlagen für die Eisenindustrie in Deutschland und in den Vereinigten Staaten*, H. 150, 1910, 87 p.

2. *Die finanzielle Entwicklung der Aktiengesellschaften der deutschen chemischen Industrie und ihre Beziehungen zur Bankwelt*, H. 144, 1910, XVI-182 p.

beaucoup trop effacées. En effet, l'influence générale et collective du marché financier reste prédominante et déterminante, et les initiatives proprement individuelles naissent et se propagent sous les conditions qu'il impose au développement de l'industrie.

La question traitée par Mlle Frieda Bielschowsky dans son livre sur l'industrie textile de la région de Lodz [1] est celle des formes et des conditions de l'introduction et du développement dans l'économie polonaise, définie par la prépondérance de l'agriculture et par l'absence de classe moyenne, d'une industrie étrangère, germanique, représentant un stade très ultérieur de l'évolution. L'auteur divise son exposition en deux parties : la date de 1877, qui les sépare, est celle de l'établissement de la protection douanière. Dans chacune de ces parties, il examine la situation de l'industrie et le développement de la production. Les ukases de 1816-1821 organisent la colonisation intérieure en Pologne, et, jusqu'en 1877, le gouvernement russe s'efforce d'accomplir l'éducation économique du pays sous un régime de douanes libérales. L'industrie demeure surtout artisane dans le tissage et s'élève à la grande exploitation dans la filature. A partir de 1877, le développement du capitalisme produit ses effets. Les Russes et les Polonais prennent dans l'industrie, comme entrepreneurs, une place de plus en plus grande. La production se diversifie et se concentre. La concurrence augmente entre Lodz et Moscou, qui représentent respectivement l'industrie germano-polonaise et l'industrie russe. Au total, immigration des entrepreneurs et de la main-d'œuvre, éducation industrielle des indigènes, augmentation numérique et perfectionnement qualitatif des facteurs nationaux, adaptation progressive à la technique moderne et au régime capitaliste, telles sont les étapes de la colonisation et du développement de l'industrie textile dans la région de Lodz.

L'auteur subordonne l'explication de cette évolution, où il est porté à exagérer le rôle déterminant des forces administratives et gouvernementales, à la formation des agents industriels et à la concurrence des éléments appartenant aux nationalités

1. *Die Textilindustrie des Lodzer Rayons, Ihr Werden und ihre Bedeutung*, H. 160, 1912, XI-111 p.

juxtaposées. Or, ces facteurs n'agissent que sous des conditions générales qui sont ici oubliées ou méconnues. Ainsi les deux périodes du développement industriel et commercial séparées par la date de 1877 répondent aux conditions générales de l'évolution économique, dont les caractères communs apparaissent, aux dates critiques, sur tous les marchés en relation. La rivalité même des éléments nationaux s'exprime en termes économiques, elle correspond à des différences qualitatives et quantitatives d'activités et de besoins, et, pour une très forte part sans doute, elle s'explique par ces différences.

Limitée au tissage du coton dans un canton de la Saxe, l'étude de M. Edmund Gröllich[1] nous apporte des connaissances précises. C'est seulement au début du XIXe siècle que cette industrie se développe, sous les formes de l'industrie à domicile, où le tissage du lin s'était lui même antérieurement développé, surtout du milieu du XVIe siècle au milieu du XVIIe : entre les besoins des classes urbaines, consommatrices de tissus, et l'activité des classes paysannes, inemployées sur le sol et appauvries, le gros commerce urbain avait créé les liens de l'industrie à domicile. Le développement de l'entreprise, constituée et répandue depuis la fin du XVIIIe siècle, coïncide et concorde avec celui de l'industrie nouvelle, où le machinisme accroît énormément la productivité. Cependant, les progrès décisifs de la technique ne sont pas antérieurs à 1860 : ils ont été retardés par la concurrence de l'Angleterre, par les bas salaires, par l'insuffisance des voies de communication. A partir de 1860, et surtout après 1870, les besoins accrus du marché déterminent un essor économique qui se manifeste par les créations industrielles et l'activité commerciale : l'industrie contemporaine a trouvé ses conditions de développement. M. Gröllich en étudie l'organisation et le fonctionnement, en insistant sur la situation matérielle et morale des ouvriers. Entrepreneurs et ouvriers ont été les facteurs d'une puissante évolution.

Les parties les plus pénétrantes de ce travail se rapportent à la psychologie de ces divers groupes sociaux, dont l'activité a

1. *Die Baumwollweberei der sächsischen Oberlausitz und ihre Entwickelung zum Grossbetrieb*, H. 159, 1911, X-144 p.

constitué l'industrie, et plus particulièrement l'industrie en fabrique. Cette forme économique, en effet, suppose un concours de forces mentales et d'énergies qui ont dû triompher de forces contraires, liguées pour la conservation des formes anciennes. Les tisseurs à la main, devenus commissionnaires ou petits fabricants, les grands entrepreneurs, les moyens fabricants ont formé plusieurs lignes d'attaque, diversement nombreuses, actives, opiniâtres ; les dispositions et les capacités de ces hommes, où M. Gröllich voit surtout des individus, et où les faits nous obligent à voir surtout des valeurs collectives, ont emporté les résistances. D'autre part, les patrons, anciens ou nouveaux, ont eu à compter avec les dispositions et les capacités, héréditaires, mais variables, de la main-d'œuvre : l'esprit des paysans, qui devinrent tisseurs à domicile, puis ouvriers de fabrique, était traditionaliste, routinier, incapable de saisir immédiatement le sens des transformations industrielles ; ensuite se constituèrent dans les usines des coteries mi-professionnelles, mi-familiales ; puis le régime même de la fabrique et l'afflux d'ouvriers étrangers au pays déterminèrent la formation d'un esprit nouveau, avide de changements et d'améliorations, audacieux et ardent.

Quelles que soient les réserves que nous avons dû faire sur la méthode, la composition, les conclusions des publications comprises dans les *Forschungen*, notre étude permet de mesurer quelle somme de faits et d'idées elles apportent à la science économique [1].

*
* *

Les *Münchener volkswirtschaftliche Studien*, publiées sous la direction de Lujo Brentano et Walther Lotz [2], forment aussi une collection considérable, remarquable par son ampleur et sa continuité [3]. Un grand nombre d'entre elles sont un peu

1. Signalons encore, comme travaux publiés en 1910 dans les *Forschungen* : Paul Goehts, *Berlin als Binnenschiffahrplatz*, VIII-183 p. ; Paul Lederer, *Die Entwicklung der südafrikanischen Union auf verkehrspolitischer Grundlage*, VIII-164 p. ; Frederick W. Roman, *Die deutschen gewerblichen und kaufmännischen Fortbildungs- und Fachschulen und die industriellen und kommerziellen Schulen in den Vereinigten Staaten von Nord-Amerika*, X-214 p. ; en 1912 : Hans Helfritz, *Die Finanzen der Stadt Greifswald*, XII-297 p. ; Oswald Schreiner, *Bismarks Finanz- und Wirtschaftspolitik*, XIV-276 p.

2. Stuttgart et Berlin, J. C. Cotta'sche Buchhandlung, in-8°.

3. Le dernier volume paru en 1912 porte le n° 120.

étroitement historiques ou techniques, et leur portée en est limitée d'autant ; mais ce sont pour la plupart des contributions sérieuses, intéressantes et instructives, d'ailleurs extrêmement variées.

Sur l'administration financière des communes médiévales, M. L. Schönberg a composé un travail de mise au point et d'éclaircissement très précis et soutenu [1] ; il décrit successivement l'administration proprement dite, la comptabilité, la trésorerie. Le système des impôts à Brême, au XIXe siècle, dans ses transformations et dans son développement, a été étudié par M. Fritz Waldthausen avec une érudition précise et méthodique [2]. M. Frithjof Noack a retracé avec beaucoup de soin l'histoire des fidéicommis nobiliaires dans l'Italie méridionale aux XVIe et XVIIe siècles [3]. M. Bernhard Mehrens a écrit avec application et détail l'histoire des grandes institutions françaises de crédit [4] : Banque de France, Crédit foncier, Comptoir d'escompte, Crédit industriel et commercial, Société générale, Crédit Lyonnais ; cette histoire montre comment le rôle de la Banque de France s'est modifié depuis sa création, comment le marché financier dépend de l'activité des grands établissements de crédit, comment le développement industriel et, plus généralement, le développement économique de la France sont soutenus, mais faiblement accrus et intensifiés par ces établissements.

Nous insisterons un peu plus sur deux publications qui, sans être considérables, présentent un intérêt plus général, et ont plus de portée. Dans une étude précise, quoique parfois un peu confuse, sur la boulangerie et la coopération [5], M. Conrad Goldschmidt expose les progrès concurrents des grandes boulangeries commerciales et des grandes boulangeries coopéra-

1. *Die Technick des Finanzhaushalts der deutschen Städte im Mittelalter*, 103. Stück, 1910, XIV-199 p.

2. *Der Bremer Vermögensschoss im Rahmen der direkten Besteurung Bremens im XIX. Jahrhundert*, 111. Stück, 1911, VI-150 p.

3. *Zur Entstehung des Adelsfideikommisses in Unteritalien, Eine sozialgeschichtliche Untersuchung*, 113. Stück, 1911, X-130 p.

4. *Die Entstehung und Entwicklung der grossen französischen Kreditinstitute mit Berücksichtigung ihres Einflusses auf die wirtschaftliche Entwicklung Frankreichs*, 107. Stück, 1911, IX-360 p.

5. *Bäckereigewerbe und Konsumvereine, Eine Untersuchung*, 101. Stück, 1910, VIII-96 p.

tives. Les premières peuvent appliquer au plus haut degré les perfectionnements techniques, dans l'intérêt de la fabrication, des ouvriers et des consommateurs eux-mêmes. Les boulangeries coopératives peuvent répondre aux besoins des vastes agglomérations urbaines, surtout des agglomérations ouvrières, dans l'intérêt desquelles elles peuvent faire baisser le prix du pain. Contre ces institutions typiques de l'économie moderne, la petite boutique ne peut plus guère lutter ; seule se maintient la boulangerie de produits fins et de spécialités, adaptée aux besoins et aux habitudes des consommateurs de quartier.

M. Fridolin Liebel a étudié très exactement l'exploitation de la tourbe en Wurtemberg [1], avec le souci de résoudre par des expériences précises des questions d'ordre général. A l'imitation de la Hollande et sous l'effet de la pénurie de bois, l'exploitation des tourbières a été organisée par l'État au XVIIIe siècle. L'augmentation des besoins de chauffage et l'insuffisance des forêts déterminèrent, au XIXe siècle, la constitution d'exploitations privées ; l'essor de cette nouvelle industrie fut considérable après 1870. Elle essaya de s'adapter aux transformations économiques, en particulier au service des chemins de fer, mais elle ne put lutter contre l'emploi de la houille, plus dense, plus aisément transportable ; au contraire, employée pour les litières comme succédané de la paille, la tourbe devint un élément de concurrence et de développement industriel. Le machinisme, appliqué à l'industrie de la tourbe, y accéléra la formation d'une classe d'ouvriers spécialisés et la concentration des exploitations. Les anciennes conceptions *a priori* sur cette industrie, sur ses conditions d'existence, sur son extension, ont donc cédé devant les faits, qui ont ouvert eux-mêmes les voies de l'évolution rationnelle ; les grandes exploitations avec machines perfectionnées caractérisent le stade aujourd'hui atteint. Toutefois, les petites exploitations archaïques subsistent et prospèrent encore ; d'ailleurs, la petitesse et l'irrégularité des marais s'opposent souvent à l'entreprise de vastes dessèchements.

1. *Die Würtembergische Torfwirtschaft, Eine wirtschaftsgeschichtliche Studie unter besonderer Berücksichtigung Oberschwabens nach den Ergebnissen einer Privaterhebung*, 114. Stück, 1911, VIII-288 p.

*
* *

Les travaux des séminaires des professeurs K. Diehl et v. Schulze-Gävernitz, de Fribourg, E. Gothein et A. Weber, de Heidelberg, après avoir été publiés séparément[1], sont aujourd'hui rassemblés dans une même collection, celle des *Volkswirtschaftliche Abhandlungen der badischen Hochschulen*[2], à la direction de laquelle collabore aussi le professeur v. Zwiedineck, de Karlsruhe. Dans les trois séries ont paru des études dignes d'attention.

Celle de M. Fried. Christ. Beyer sur l'introduction de la machine à composer dans l'imprimerie[3] suit un plan compliqué, et la matière y est souvent confusément entassée. Une première partie expose la situation de l'imprimerie allemande avant l'introduction de la machine : technique, organisation des travailleurs, tarifs, etc. Une seconde partie décrit les transformations produites par la machine dans le travail de la composition. Une troisième partie, beaucoup plus étendue, analyse les conséquences « sociales » : changements dans la durée du travail et dans les salaires, augmentation de la production, emploi des travailleurs non qualifiés, des femmes, des apprentis, d'autre part, protection des travailleurs par eux-mêmes (tarifs, assistance aux chômeurs, placement, syndicats, organisation internationale), et protection par l'État et par la société (lois et règlements). Enfin une quatrième partie expose, en quatre chapitres, les effets observés sur la situation des exploitations de différentes grandeurs, l'emploi des travailleurs par les industries connexes, la politique syndicale, les progrès techniques sous l'influence du capital.

Il y a dans ce plan et dans cette distribution de la matière des complications, des répétitions réellement inintelligibles. Néanmoins, l'ouvrage est instructif. Il montre comment et dans quelle mesure la machine à composer réduit les frais de

1. *Freiburger volkswirtschaftliche Abhandlungen*, hgg. v. K. Diehl u. v. Schulze-Gävernitz, et *Heidelberger volkswirtschaftliche Abhandlungen*, hgg. v. E. Gothein u. A. Weber, Karlsruhe, Braun, in-8°.

2. Neue Folge, Karlsruhe, Braun, in-8°.

3. *Die volkswirtschaftliche und sozialpolitische Bedeutung der Einführung der Setzmaschine in Buchdruckgewerbe, Freiburger volksw. Abhandlungen*, 1. B., 1. H., 1910, XI-166 p.

production et la durée du travail, augmente la productivité et les salaires, tend d'une part à diminuer le nombre des ouvriers, puisqu'elle les remplace, d'autre part à l'augmenter, puisqu'elle permet l'accroissement de la consommation ; elle favorise l'augmentation du nombre relatif des plus grands établissements. Contre l'abus résultant de l'emploi des ouvriers non qualifiés, des femmes, des apprentis employés aux machines, le syndicat a lutté et vaincu par les tarifs, de plus en plus généraux et précis.

M. Curt Goldschmidt a étudié la concentration dans les mines allemandes de charbon [1]. Il en expose les conditions : consommation, exploitation, machinisme, traitement des produits et des sous-produits. Il en analyse les caractères : l'industrie minière n'est point passée par le stade de l'artisanerie ; l'exploitation moyenne, dont les dimensions répondent à un optimum qualitatif et quantitatif de production, constitue la force principale de l'industrie : au-dessous du niveau qu'elle représente, la résistance est possible par des fonctions qualitativement supérieures ; les exploitations géantes ne sont ni prédominantes ni exclusives ; la spécialisation et la coopération de la production sont possibles dans les exploitations de grandeur moyenne. Toutes ces conclusions paraissent solides, mais elles manquent généralement de démonstration vraiment positive.

Le travail de M. Herbert v. Beckerath sur les cartels de la soie en Allemagne [2] est vigoureusement documenté et construit. Dans l'industrie dont il retrace le développement, la constitution des cartels n'est pas antérieure à la victoire décisive de la fabrique sur les autres formes d'industrie : alors la surproduction, les difficultés de l'exportation, la forte situation de la clientèle allemande, les besoins d'extension, la nécessité de régler les conditions du marché imposent la fondation des cartels, dont M. de Beckerath décrit l'organisation et l'évolution. Ils résultent donc du développement de la fabrique : il est impossible, sous un régime de libre concurrence, d'empêcher

1. *Ueber die Konzentration im deutschen Kohlenbergbau, Eine ökonomische Studie, Volksw. Abhandlungen der bad. Hochschulen*, N. F., H. 5, 1912, VIII-122 p.

2. *Die Kartelle der deutschen Seidenweberei-Industrie (bis zum Frühjahr 1911), Volksw. Abhandlungen*, N. F., H. 2, 1911, VI-200 p.

que l'offre s'élève au-dessus des besoins et d'adapter la production aux oscillations du marché ; le désaccord entre la production et la demande, entre le profit et le risque du capital entraîne la formation des cartels. En se constituant, la plupart ont pour objet de réglementer les conditions du marché ; les cartels de prix ne se sont développés que lorsque l'organisation de la production et de l'écoulement des produits s'est simplifiée, et, d'autre part, que les exploitants sont restés en assez petit nombre pour s'entendre aisément. D'ailleurs, entre les deux espèces de cartels, il n'y a qu'une différence de degré ; les uns et les autres tendent au monopole. Ils ont trouvé leurs limites, non dans des difficultés techniques, mais dans l'impossibilité de dominer le marché ; reste à prévoir la constitution d'un cartel national. Dans l'industrie de la soie, le succès des cartels résulte de la forte spécialisation des établissements et aussi de la politique des cartels eux-mêmes, qui laissent place à l'initiative individuelle et à la concurrence. Le plus souvent, ils ont empêché la concentration en maintenant les petites et moyennes exploitations et en s'opposant à la « combinaison verticale » ; ils ont seulement renforcé les tendances du développement économique : ils ont favorisé l'élimination des petites exploitations, partout où les grandes prévalent, et leur résistance, partout où elles se défendent par la spécialisation. On peut supposer que les cartels amélioreront, par la méthode qui leur est propre, les rapports entre les industriels et les commerçants.

Minutieuse, mais de portée restreinte, est l'étude de M. Goetz Briefs sur le cartel de l'alcool[5] et, plus particulièrement, sur les réglementations économiques, financières et fiscales, et sur leurs effets. M. Briefs en a exagéré l'action, et il a commis l'erreur de détacher l'objet de ses observations du mouvement général de l'économie. Si, comme il l'affirme, tout le développement de l'industrie de l'alcool a été déterminé par la législation spéciale qui s'y applique, comment peut-il s'accorder si exactement avec le mouvement général, indépendant de cette législation ? Il est probable que les réglementations d'intérêt fiscal se sont adaptées aux variations morphologiques de l'industrie, et que

5. *Das Spirituskartell, Eine wirtschaftspolitische Untersuchung, Volksw. Abhandlungen*, N. F., H. 7, 1913, VII-252 p.

la tendance au monopole d'État a été favorisée par la concentration.

M. Engelbert Mülhaupt décrit les associations de producteurs de lait en Allemagne [1], expose leurs origines, leur constitution, leur histoire, leur action. Elles tendent à faire augmenter les prix payés aux producteurs et à améliorer les conditions de la production ; mais la disette de lait, dans les campagnes, est funeste pour la population et pour le bétail. Les consommateurs ont un produit meilleur, mais plus cher, et résistent à l'augmentation. Ce régime tend à opposer producteurs et consommateurs, ruraux et urbains.

Dans une ferme étude sur l'industrie de la potasse [2], M. H. A. Giebel montre comment cette industrie est devenue réellement subordonnée à la volonté supérieure et à la direction des banques. Leur participation à la gestion industrielle répartit entre elles les risques financiers : c'est une assurance mutuelle en même temps qu'un consortium de gestion. Cette organisation à l'américaine réalise la concentration systématique de l'industrie ; une fois achevée, elle applique et asservit l'industrie aux objets propres de la finance.

Parmi ces travaux badois se distingue une série spécialisée, inspirée et dirigée par le professeur Alfred Weber. Depuis plusieurs années, M. Weber a entrepris de constituer une théorie de la localisation des industries, et il fait concourir à cette œuvre les recherches de ses élèves. La partie de la théorie actuellement publiée [3] est tout abstraite et mathématique. Écartant pour le moment les démonstrations de fait, M. Weber prétend, dans une propédeutique très développée et systématique, établir mathématiquement et déductivement les lois de la localisation et les lois connexes. Cette propédeutique se heurte à des objections essentielles, que nous n'avons pas à exposer ici, non plus que ses thèses fondamentales. Qu'importe d'ailleurs, après tout, si elle inspire des travaux utiles et conduit à des

1. *Der Milchring, Ein Beitrag zur Kartell-und Milchpreisfrage, Volksw. Abhandlungen*, N. F., H. 9, 1912, VIII-112 p.

2. *Die Finanzierung der Kaliindustrie, Volksw. Abhandlungen*, N. F., H. 4, 1912, IV-147 p.

3. *Ueber den Standort der Industrien*, 1. Teil, *Reine Theorie des Standorts*, mit einem mathematischen Anhang v. Georg Pick, Tübingen, Mohr, 1909, in-8°, VII-246 p.

découvertes scientifiques ? Jusqu'à présent, la plupart de ces travaux sont encore en projet ; ils paraîtront en deux séries [1], les uns sous le titre collectif de *Ueber den Standort der Industrien* [2], les autres sous celui de *Kultur und Leben* [3]. Toutefois, quelques-uns ont déjà été publiés dans la collection des *Abhandlungen*.

Celui de M. Hans Kampffmeyer sur le développement d'une localité industrielle moderne [4] a surtout une portée pratique : en vue d'une politique générale de peuplement industriel, l'auteur a voulu fonder ses propositions sur l'étude précise d'une localité, celle de Bad-Rheinfelden. Il a donc recherché les origines de l'agglomération industrielle, du peuplement ouvrier, l'influence de l'industrie et du peuplement sur l'agriculture concentrique, sur la situation financière municipale, sur le logement, sur la spéculation ; puis il a développé ses propositions en faveur d'une politique rationnelle de peuplement. Ce cas bien étudié a la valeur d'un exemple pour la détermination des conditions de la localisation : elles sont purement économiques, et, à partir de besoins et de moyens définis de l'industrie, dans un état donné du développement économique en général, elles accomplissent leurs effets avec une énergie, une rapidité, une nécessité frappantes. M. Kampffmeyer démontre donc surtout la possibilité d'expériences qui pourraient être concluantes.

La monographie de M. Ernst Rosehr est et veut être une application de la méthode de M. Alfred Weber à une série d'observations sur les industries du fer dans les territoires du Rhin supérieur [5]. Or, cette application se compose exclusivement d'exemples dans lesquels, étant donné des faits présents et particuliers, l'auteur montre que les industries en question ont dû se localiser comme elles se sont localisées, sans qu'il soit possible de vérifier l'explication particulière qui est fournie, puisque l'auteur ne nous met en présence que des données

1. D'après une lettre que M. Alfred Weber a bien voulu m'écrire le 20 janvier 1913.

2. Chez Mohr, à Tübingen.

3. Chez Eugen Diederichs, à Iena.

4. *Die Entwicklung eines modernen Industriecortes und die Lehren die sich daraus für die industrielle Ansiedlungs-Politik ergeben, Heidelberger volksw. Abhandlungen*, 1. B., 4. H., 1910, 95 p.

5. *Die Standorte der eisenverarbeitenden Industrien am Oberrhein, Volksw. Abhandlungen*, N. F., H. 3, 1912, 78 p.

actuelles. Ainsi, la situation des fonderies est interprétée comme celle d'établissements qui, attachés par la lourdeur de leurs produits au siège de la fabrication des produits bruts, ont été affranchis par le développement des transports et rapprochés des lieux de consommation : où sont les données successives, les variations de nombres et de lieux qui vérifient l'hypothèse ? La spécialisation des aciéries Martin et leur éloignement des hauts-fourneaux sont expliqués par des raisons techniques, l'emploi des vieux fers leur permettant de s'installer presque partout : des exemples confirment cette explication, mais ils ne prouvent pas que les établissements ont dû s'établir où ils se sont établis et au moment où ils se sont établis. Et ainsi de suite.

Dans l'application, que d'ailleurs nous ne prétendons pas ici certainement fidèle et rigoureuse, la méthode abstraite et schématique conduit à une extrême variété de conditions et de facteurs possibles, et aux conclusions les plus vagues sur l'importance des voies de transport, en particulier des voies fluviales, et sur la diversité des conditions du travail. C'est une démonstration très forte de la vanité de toute méthode qui n'est pas réellement expérimentale, de toute méthode statique d'explication qui néglige les variations mêmes des phénomènes à expliquer et les données historiques.

*
* *

Sous la direction du professeur Carl Johannes Fuchs, les *Tübinger staatswissenschaftliche Abhandlungen*[1] publient, depuis 1909, avec une remarquable activité, une série de travaux très variés. Leur valeur est aussi très inégale, comme on s'en rendra compte par quelques spécimens.

La monographie de M. Georg Gerlach sur l'industrie sidérurgique dans la région de la Lahn et de la Dill[2] n'apporte pas d'éléments nouveaux à la théorie du développement industriel. Elle introduit seulement dans la documentation générale du sujet quelques données particulières, historiquement exposées, depuis les origines, au XVIIIe siècle, jusqu'à la fin du XIXe. L'au-

1. Stuttgart, Enke, in-8°.
2. *Die wirtschaftliche Entwicklung des Eisenhüttenwesens an der Lahn und Dill im XIX. Jahrhundert*, 14. H., 1911, X-108 p.

teur paraît plus préoccuppé de questions pratiques relatives au succès de l'industrie que de questions théoriques.

Le travail de M. Fritz Conrad Krüger sur l'exploitation des lignites dans le district de Kottbus [1] manque de portée et de conclusions. Une première partie, précédée d'une introduction historique, administrative et technique, décrit le développement de l'industrie : d'abord annexée à certains établissements pour leur fournir des combustibles, elle constitue ensuite des établissements indépendants pour répondre à l'augmentation de la demande ; avec les progrès du machinisme, ces établissements grandissent, et la concentration s'y accroît jusqu'à l'organisation du syndicalisme patronal. Une deuxième partie décrit la formation de la main-d'œuvre, d'abord à demi paysanne, puis alimentée par des sources de provenances très diverses, et sa situation actuelle, à l'usine et au foyer domestique.

Plus important est le travail de M. Erhard Schmidt sur la fabrique et l'industrie à domicile dans la confection allemande [2]. Sans doute, l'auteur ne pénètre pas jusqu'aux raisons profondes des structures et du fonctionnement économique, et sa détermination des causes manque de méthode et de sûreté ; mais sa description des faits, des caractères et des tendances présente un remarquable souci de précision et de définition.

La confection n'est pas sortie de l'industrie domestique, mais d'une artisanerie déjà ancienne. Quand, à la fin du XVIIIe siècle, elle apparaît dans les villes, prête à se développer sous le régime de la liberté de l'industrie, elle manifeste les résultats des efforts patients des artisans irréguliers et des marchands qui l'ont constituée, par leur sous-concurrence, contre l'artisanerie corporative spécialisée. Dans les campagnes, la confection a été organisée de toutes pièces par les industriels avec une main-d'œuvre neuve, qui n'est point passée par l'artisanerie. La part de l'artisan n'a cessé de se restreindre sous la concurrence de plus en plus puissante des entreprises capitalistes.

La confection se divise en deux groupes, lingerie et vêtement.

1. *Die ökonomischen und sozialen Verhältnisse in der Braunkohlenindustrie der Niederlausitz in ihrer Entwicklung bis zur Gegenwart*, 13. H., 1911, XII-171 p.

2. *Fabrikbetrieb und Heimarbeit in der deutschen Konfektionsindustrie, Eine Darstellung der Betriebsformen*, 23. H., 1912, X-199 p.

Dans l'industrie du vêtement, qui est particulièrement étudiée ici, la proportion de la petite industrie reste élevée, la décentralisation est très étendue. Dans la confection pour dames et fillettes, la division du travail est poussée très loin, et le rôle des sous-entrepreneurs grandit, parce que, en raison des exigences croissantes de la mode et de l'accélération de la production, les travaux décisifs lui incombent, entre le confectionneur, qui ne veut pas, et l'ouvrier à domicile, qui ne peut pas s'en charger. La confection pour hommes et garçonnets est moins concentrée ; de nombreuses formes d'exploitation y coexistent. La division du travail est plus parfaite dans les fabriques que dans l'industrie à domicile ; souvent le confectionneur fait exécuter en fabrique les travaux terminaux et élimine de cette manière les tâcherons. Dans les localités où sont établies des fabriques, les travaux inférieurs sont réservés aux ouvriers à domicile, dont la situation est d'autant rabaissée. Les fabricants tendent à augmenter la division du travail, pour s'affranchir du travail qualifié à la main, et à généraliser l'emploi de machines de plus en plus spéciales ; la productivité est accrue par le rassemblement des forces ouvrières.

M. Schmidt répartit les facteurs du développement de l'industrie en deux groupes, selon qu'ils tendent à la centralisation ou à la décentralisation de l'industrie. Mais cette répartition ne vaut que pour certaines conditions économiques qui n'ont pas été définies préalablement, faute de quoi la démonstration reste en l'air.

*
* *

L'*Archiv für exakte Wirtschaftsforschung* (*Thünen-Archiv*), publié sous la direction du professeur Richard Ehrenberg, de Rostock [1], se distingue des publications précédentes par un souci méthodologique fréquemment exprimé et par l'unité même et la continuité de la méthode suivie dans l'*Archiv*, dans la publication annexe des *Landwirtschaftliche Abhandlungen des Instituts für exakte Wirtschaftsforschung* [2] et dans les travaux de l'école.

1. Iena, Fischer, in-8°.

2. Berlin, Parey, in-8°. — D'ailleurs l'*Archiv* publie sur l'économie agricole des articles nombreux, souvent intéressants et instructifs ; par exemple, F. Waterstradt, *Statistische Untersuchungen über Futterbau und Kapital-Ausmetzung durch Nutz-*

D'après un prospectus publié en janvier 1913, l'*Archiv* a pour but l'étude exacte de l'économie par des séries d'expériences comparées. Il se recommande de Thünen, qu'il considère comme un génial initiateur. Il choisit les expériences placées dans les conditions de la meilleure observation possible, c'est-à-dire portant sur les entreprises économiques et sur les petites unités de l'économie : il recourt le plus possible à la méthode comparative ; il étudie les problèmes les plus importants pour le présent et pour l'avenir immédiat.

Un recueil d'articles de l'*Archiv*, publié en 1912 par M. Ehrenberg [1], précise et développe ce programme. M. Ehrenberg y définit et oppose l'une à l'autre les deux grandes méthodes dont l'application alterne ou coexiste dans l'économie politique. La méthode déductive, qui a commencé par utiliser, après Smith, quelques propositions sommaires fondées sur un petit nombre de faits généraux, a fini par se contenter d'abstractions qui ne correspondent pas à la complexité du réel. La méthode inductive, inaugurée en somme par les écoles camérales, n'est pas encore parvenue à se constituer complètement. La réaction justifiée de l'école historique allemande contre les erreurs de la méthode déductive s'est terminée par des erreurs semblables : de nouvelles abstractions se sont heurtées aux anciennes. Dans ces conditions, la science économique exige un effort et un rajeunissement de méthode. Or, la seule méthode possible des sciences morales ou sociales, comme des sciences naturelles, c'est une méthode fondée sur l'observation et l'expérimentation. Mais si les sciences naturelles peuvent user habituellement de l'expérimentation, les sciences morales ne peuvent recourir qu'à une méthode comparative. Cette méthode sera d'autant plus féconde que les faits seront mesurables : c'est le cas des sciences économiques. Or, pour que les faits soient mesurables, il faut qu'ils aient été enregistrés, et si cet enregistrement est difficile ou même impossible pour l'économie sociale, il se réalise aisément pour les « unités » économiques, privées (entreprises, ménages) ou

viehhaltung in verschiedenen Gebieten Deutschlands, 4. B., 1. H., 1912, p. 88-128 ; B. Sagawe, *Der Einfluss der Verkehrslage auf Intensität und Rentabilität landwirtschaftlicher Betriebe*, p. 129-158.

1. *Zur Einführung in die exakt-vergleichende Wirtschaftsforschung, Aufsätze aus dem Archiv für exakte Wirtschaftsforschung*, Iena, Fischer, 1912, in-8°, 106 p.

publiques (État, commune, associations). D'ailleurs, les groupements artificiels combinés par l'observateur équivalent à des expérimentations, qui peuvent déterminer des relations causales typiques. Pour cette étude, les entreprises ont une importance capitale, en raison du nombre et de la valeur des données numériques qu'elles rassemblent ; elles peuvent constituer des unités typiques dont l'observation peut dispenser d'expériences comparatives.

Dans cette direction scientifique, la voie fut ouverte par Thünen, qui réalisait en sa personne l'union nécessaire du théoricien et du praticien. Il unissait aussi deux tendances fondamentales, la tendance à l'abstraction mathématique et la tendance à l'observation concrète. Dans son œuvre, la première de ces tendances a primé l'autre, d'où un excès de schémas et de formules. L'*Archiv* fondé sous le patronage moral de Thünen a pour objet une science exacte qui réalise tout ce que sa méthode contenait d'aspirations à l'exactitude scientifique par l'observation et l'expérience.

L'*Archiv* se propose de réunir des matériaux, mais plus encore de poser et de résoudre des problèmes d'ordre général. Sa méthode s'affirme dans la conception même de ces problèmes. Par exemple, l'école classique anglaise et l'école allemande des socialistes de la chaire ont respectivement réduit à l'intérêt individuel et à l'intérêt commun ou social le mobile essentiel de l'activité économique. Or, ce que nous fait connaître la réalité, observée dans l'œuvre et dans la pensée des grands industriels, c'est, d'une part, un grand nombre de motifs d'action, divers et complexes, et, d'autre part, un intérêt permanent, constant, pour l' « affaire » entreprise et gérée (*Geschäftsinteresse*). Cet intérêt, qui se manifeste comme un besoin de maintenir et de développer l'entreprise, est un facteur spécial, distinct, essentiel de la vie économique.

L'économie exacte et comparée doit donc tendre à « isoler » pour l'étude, pour la comparaison scientifique rigoureuse, des unités économiques aussi typiques que possible. Elle impose avant tout un travail de recherches cellulaires (*Zellenforschung*). Elle a trois principaux problèmes à résoudre : celui des conditions d'existence des grandes et des petites exploitations agricoles; celui de l'essence et des conditions d'existence de

l'entreprise industrielle ; celui de la situation actuelle du travail. Chacun de ces problèmes en implique d'autres ; par exemple, la théorie de l'entreprise se subdivise en celles du capital, de la direction, de la subordination du travail manuel, de l'intérêt industriel.

Ces vues générales ont été fréquemment reproduites par M. Ehrenberg et par ses disciples, qui, sur plusieurs points, ont apporté dans l'*Archiv* des compléments et des éclaircissements. Ainsi M. Otto Leucke, reprenant les affirmations de M. Ehrenberg sur l'insuffisance de la statistique [1], déclare que la statistique de masse est inefficace pour les démonstrations à la fois amples et précises que réclame la science ; la méthode monographique est aussi, à elle seule, insuffisante ; il convient d'utiliser les séries numériques qui se rapportent à certains groupes économiques, en pénétrant dans les différences individuelles pour en faire exactement le compte et pour déterminer, après les facteurs principaux, les facteurs secondaires. M. Hermann v. Wenckstern [2] oppose à la statistique, qui rassemble des masses d'observations pour atteindre des faits typiques, la monographie, qui, des cas particuliers, dégage ce qui est général ; il déclare que la monographie est plus rigoureuse dans sa détermination des causes ; tandis qu'avec la statistique la recherche causale est restreinte aux facteurs mesurables, la monographie pénètre jusqu'à ce qui ne se mesure pas, jusqu'à l'intimité des personnalités. Mais c'est surtout à M. Ehrenberg que nous sommes redevables des commentaires de sa propre méthode.

Dans un article sur la crise actuelle de l'économie politique en Allemagne [3], où il proteste avec quelque virulence contre le « terrorisme » du socialisme de la chaire, M. Ehrenberg expose que l'économie politique doit se libérer de la politique par une méthode d'analyse exacte de la réalité, et, d'autre part, que cette libération est pour elle une nécessité qui résulte de son propre développement. Née de la politique, formée et orga-

1. *Ueber einige Bestimmungsgründe der Lohnverdienste*, 3. B., 4. H., 1911, p. 577-664.

2. *Existenz-Bedingungen sesshafter Landarbeiter*, dans les *Landwirtschaftliche Abhandlungen*, 1, u. 4. H., 1909-1911, 2 vol. in 8°, t. II, p. XXII sqq.

3. *Zur gegenwärtigen Krisis in der deutschen Wirtschafts Wissenschaft*, 4. B., 1. H., 1912, p. 4-27.

nisée pour la pratique, elle s'est progressivement efforcée, école par école, de se transformer en théorie indépendante et en œuvre de science désintéressée. M. Ehrenberg revient sur ces idées dans un autre article[1], où il oppose à la politique sociale, traitée par lui comme un succédané du socialisme, la connaissance réaliste, concrète, exacte de la vie économique elle-même. La science, dit-il encore ailleurs[2], a surtout besoin de clarté, de solutions précises issues de problèmes spécialisés ; il lui reste beaucoup de notions et de termes à élucider, par exemple ceux de capitaliste et d'entrepreneur, souvent confondus, ceux de capital et de travail, souvent mal définis. Du reste, M. Ehrenberg se défend d'avoir pour unique but, comme le lui a reproché Schmoller, l'analyse des unités de l'économie privée : des monographies industrielles ont une valeur sociale[3].

Telle est la méthode que l'*Archiv* se propose de propager et d'appliquer. Cette méthode veut être nouvelle, et elle l'est en effet par une rupture énergique avec les principes, les traditions, les aspirations de l'école historique allemande, contre laquelle M. Ehrenberg dirige une critique souvent acerbe, mais non sans clairvoyance. Elle l'est moins en elle-même, car si elle comporte le renoncement à la politique, l'objectivité, l'exactitude, ce sont là des caractères que d'autres écoles ou ou d'autres savants ont revendiqués, recherchés et réalisés[4]. Ce qui importe, d'ailleurs, c'est moins les déclarations de principes que la réalité même de la conscience scientifique. Après qu'on a proclamé, de part et d'autre, son intention de fonder la science, en raison et en fait, il reste à s'entendre, s'il est possible, sur le sens et le plan de la recherche scientifique.

Pour M. Ehrenberg, comme pour ses disciples, cette recherche peut et doit se passer de la statistique, c'est-à-dire, plus précisément, des grandes collections de séries statistiques qui s'appliquent à des ensembles, à des totaux de faits sociaux ; M. Ehrenberg allègue que, jusqu'à présent, la statistique n'a fondé aucune théorie économique valable. Admettons-le : est-ce

1. *Volkskraft und Sozialpolitik, Kritische Betrachtungen und Lehren der Dresdener Hygiene-Austellung*, 4. B., 2. H., 1912, p. 181-207.

2. *Babylonische Verwirrung*, 4. B., 3. H., 1912, p. 388-396.

3. « *Privatwirtschaftliche Untersuchungen* » ? 4. B., 1. H., 1912, p. 28-47.

4. M. Ehrenberg paraît entièrement ignorer, entre autres, l'œuvre de l'école sociologique française et les travaux économiques qu'elle a produits ou inspirés.

une raison de renoncer à l'outil parce qu'aucun ouvrier n'a su encore s'en servir? Que nous offre-t-on en échange? La méthode monographique, un retour à Thünen et à Le Play; car Le Play est expressément cité par M. Ehrenberg et ses disciples comme un des patrons et des modèles à suivre, et Thünen ne lui est préféré qu'en raison de sa rigueur supérieure. Ce grand effort, ce grand renouvellement de pensée, cette libération des servitudes dogmatiques, cet appel au rajeunissement de la science vont-ils donc s'évanouir dans une vaine reconstitution, dans un vain recommencement? M. Ehrenberg nous convie explicitement au travail monographique, et c'est par des travaux minuscules qu'il nous invite à résoudre les problèmes entiers, énormes et complexes, qu'il repose lui-même après ses devanciers. Isolons les unités économiques du milieu économique : tout essai d'explication sera frappé d'impossibilité. Toute interprétation sera factice et illusoire qui sera purement intrinsèque. Créé sur le marché et pour le marché, l'établissement ne s'explique point par le dedans, mais par le dehors, qui le détermine. Si, à l'exemple de Thünen, nous restreignons l'explication économique à la comptabilité, nous nous condamnons à ne percevoir que la surface littérale des phénomènes, leur traduction mathématique et superficielle; nous nous interdisons de saisir et de comprendre les réactions proprement économiques qui constituent notre véritable réalité. Nous sommes peut-être capables de décrire et d'interpréter une technique; l'objet propre de notre science, la société économique dans sa constitution et son activité, nous échappe.

Au reste, rien ne nous garantit dans les monographies cette valeur réduite de vérité générale qui nous est promise. De l'étude de la société économique, prise dans son ensemble, M. Ehrenberg nous renvoie à l'étude des unités constitutives : mais comment concevoir les unités, les cellules dont se compose l'organisme, si l'on supprime par la pensée toutes les espèces de relations qui les unissent à l'organisme, si elles sont considérées et traitées comme des réalités complètes, qui vivent et valent en elles-mêmes et pour elles-mêmes? M. Ehrenberg nous affirme que ces unités existent; il les circonscrit, les isole et les définit, mais *a priori*, sans démonstration, par un mélange de tradition et d'arbitraire. Entre toutes, il attribue à

l'entreprise une valeur éminente, une essence supérieure, un caractère souverain de chose en soi. Il s'ensuit qu'il est conduit à une abstraction qui renouvelle les erreurs qu'il a critiquées, et qu'il abolit la notion primordiale de la concurrence des exploitations et, en général, de toute espèce de concurrence.

Pour que l'entreprise pût être légitimement choisie comme sujet d'observation et d'expérience, il faudrait qu'elle fût quelque chose de typique ; et, si M. Ehrenberg affirme l'existence de ce caractère dans les unités proposées pour l'étude, il ne démontre ni qu'il existe en réalité, ni qu'il résulte de facteurs définis. Dépourvue des garanties indispensables de détermination et de choix, la méthode monographique nous introduit dans le domaine du particulier, de l'individuel, et, malgré les apparences, de l'inconnaissable. Car, en matière de documentation monographique, les apparences d'activité volontaire, de conscience précise, de motivation claire et exacte sont trompeuses ; les individus s'abusent souvent eux-mêmes sur leurs vrais mobiles ; et à ces erreurs s'ajoutent celles qui résultent de la transmission historique. Dans ces conditions, il est impossible de tirer d'une monographie des conclusions valables pour la généralité des cas, pour l'ensemble de l'économie, que la monographie prétend servir ou contribuer à faire comprendre. On s'égare, sans s'en douter, hors de la moyenne, au-dessus ou au-dessous du niveau commun ; on risque de ne pas atteindre les conditions, les causes, les tendances que l'économiste a pour objet de saisir et d'expliquer. A supposer que la science puisse rendre compte un jour, sans imperfection, des cas particuliers et des anomalies, ce sera à la condition qu'elle ait établi, par de sûres méthodes statistiques, la théorie générale du développement et du fonctionnement économique.

La monographie des entreprises, fondée sur la comptabilité et sur la bibliographie, sur les déclarations bureaucratiques, et sur les confidences des patrons et des chefs, ne conduit qu'à la théorie de l'entreprise, faite d'un point de vue patronal et monarchique. Le développement de l'entreprise, le succès de l'entreprise fournissent le critérium auquel on se placera, non seulement pour apprécier l'œuvre, mais pour définir et classer les résultats. Et il est à craindre que par cette voie ne rentrent dans la science

toutes les influences nuisibles qu'on s'est fait fort d'en chasser, les préoccupations politiques, les préférences sentimentales, ce qui est personnel, subjectif, tendancieux. Et en effet il semble que la méthodologie même de M. Ehrenberg, malgré son effort sincère à l'objectivité et à l'exactitude, laisse passer des préjugés fondamentaux au sujet de la répartition, du salaire, de la classe ouvrière, de la direction patronale. Quelques diatribes résultant de l'ardeur de la polémique ne comptent pas ; mais une position préjudicielle des questions et des problèmes serait grave. Voyons donc comment les problèmes sont traités, en fait, par M. Ehrenberg et son école.

Dans un travail étendu et minutieux, M. Ehrenberg a étudié ce qu'il appelle la faiblesse des communautés de travail modernes, c'est-à-dire des groupements ouvriers dans les exploitations industrielles[1]. En suivant de près son exposition, nous pourrons nous rendre compte de l'application de sa méthode.

M. Ehrenberg part de ce principe que toute civilisation dépend d'une certaine stabilité des rapports humains : ce principe, postulat ou préjugé, vague, incomplet ou non prouvé, ne risque-t-il pas, au seuil de la recherche, de la vicier tout entière ? Admettons-le toutefois : le degré de civilisation de l'industrie dépendra donc de la stabilité de la main d'œuvre. Problème énorme, auquel M. Ehrenberg prélude par un historique sommaire de la migration depuis la horde jusqu'à l'usine moderne ; il le conclut en définissant la migration comme une manière d'établir l'équilibre entre la population et ses moyens de subsistance, lorsque l'esprit migrateur, qui dirigeait l'homme aux origines de l'humanité, prédomine sur l'esprit de foyer. Nous voyons poindre ici une explication sociologique, qui réclame une étude rigoureuse d'expériences bien choisies : comment M. Ehrenberg y procède-t-il ?

Après une critique des théories contemporaines, il se propose d'analyser l'instabilité des conditions du travail dans l'industrie. Il enregistre d'abord et admet les conclusions de Le Play, qui explique le passage de la stabilité à l'instabilité par l'augmentation de la division du travail, de la valeur de la

1. *Schwäche und Stärkung neuzeitlicher Arbeitsgemeinschaften, 1. Abschnitt, Die Schwäche der neuzeitlichen Arbeitsgemeinschaften*, 3. B., 4. H., 1911, p. 401-558.

richesse, de l'individualisme : par cette voie passent dans l'exposition de M. Ehrenberg le subjectivisme, le moralisme et le patriarchalisme leplayen. Mais brusquement l'exposition change de direction, et M. Ehrenberg se met à la recherche de l'influence des variations des conjonctures sur celles des conditions, et, en particulier, de la stabilité du travail : il utilise et interprète des statistiques précises concernant plusieurs grandes exploitations. Nous ne méconnaissons la valeur ni des matériaux ni du commentaire : mais combien auraient été plus efficaces et plus démonstratives des statistiques à grands nombres et à séries complètes ! D'autre part, si les variations de la stabilité dépendent des conjonctures, que deviennent les préjugés moraux que M. Ehrenberg a recueillis de Le Play ?

M. Ehrenberg étudie l'influence des saisons, de l'âge, du sexe, de la profession, de la localité, de la grandeur de l'exploitation : est-ce donc là une vérification d'hypothèse ? et de quelle hypothèse ? On dirait un tâtonnement au milieu de conjectures, de conceptions arbitraires, ou même de possibilités quelconques, à l'infini. Comment, d'ailleurs, des causes générales pourraient-elles être induites d'observations inégales, disparates, relatives à des entreprises manifestement affectées de manières très différentes par le marché ? Comment se fier à des sources exclusivement patronales, où les motifs de départ, c'est-à-dire les raisons d'instabilité des ouvriers, peuvent être disposés et présentés arbitrairement ? L'origine exclusive de la documentation vicie les conclusions, notamment celles qui concernent la proportion des départs volontaires ou involontaires des ouvriers employés dans les divers établissements [1]. Si l'on néglige les conclusions, si l'on renonce à fonder une théorie générale sur les fragments documentaires rassemblés ici, on reconnaîtra que les matériaux, les statistiques reproduites, les faits rapportés et décrits sont en eux-mêmes intéressants, utilisables ; mais, pour une explication valable, ils réclament une autre méthode, ils attendent un traitement réellement positif.

Le résumé donné par M. Ehrenberg des résultats de son

1. D'après des statistiques fournies par quelques établissements, les départs volontaires seraient de beaucoup prédominants.

travail confirme nos observations. Tout ce qu'il y a de solide dans ces résultats procède d'observations qui sortent du cadre monographique ou qui s'appliquent exclusivement à ce qu'il contient de normal et de moyen. Que les migrations des ouvriers d'un établissement à l'autre soient devenues un phénomène consistant, que la stabilité du travail dépende des conjonctures, que les hautes conjonctures accroissent la mobilité du travail, voilà des faits démontrés ou démontrables par une expérience générale où les études monographiques doivent se fondre et s'absorber. Mais que les patrons soient plus ou moins responsables individuellement d'un état de choses dont la dépendance est prouvée à l'égard du mouvement économique, que la stabilité du travail soit en rapport avec la culture morale des ouvriers, voilà des affirmations que ne justifie pas et que ne peut pas justifier la documentation de l'auteur.

Nous retrouvons dans un travail de M. Friedr. Syrup sur les migrations des ouvriers industriels [1] les défauts que nous venons de relever dans celui de M. Ehrenberg, et aussi les constatations utiles que nous y avons faites. Si les démonstrations monographiques sont insuffisantes, si la recherche des influences particulières tâtonne autour des hypothèses et des faits, il paraît prouvé par tout ce qui est fourni de statistiques et de corrélations précises que les phénomènes observés dépendent de phénomènes économiques généraux, et que, par conséquent, ils sont indépendants des caprices individuels et des systèmes particuliers de moralité. Dans l'application, et par l'application même, la méthode monographique nous renvoie de ses conclusions incertaines ou impossibles à l'élaboration rationnelle des faits sociaux méthodiquement groupés.

De cette sorte de renvoi et d'appel en seconde instance il semble que les disciples de M. Ehrenberg aient souvent conscience. Souvent ils n'exposent leurs conclusions qu'avec une modestie extrême et d'expresses réserves. M. Frd. Freise déclare que son étude sur les conditions d'existence des colons allemands au Brésil [2] ne peut être décisive, faute de données suffisantes. M. Walter Schmitz termine sa dissertation inau-

1. *Studien über den industriellen Arbeiterwechsel*, 4. B., 2. H., 1912, p. 261-303.
2. *Existenzbedingungen deutscher Ansiedler auf einigen Kolonien des Staates Minas Geraes Brasilien*, 4. B., 1. H., 1912, p. 48-87.

gurale sur la réglementation de la durée du travail[1] par un résumé méthodologique, où il célèbre les principes de l'*Archiv*, et par des conclusions plus que timides, où il se défend de prétendre à des solutions complètes et parfaitement sûres. Ainsi la méthode de M. Ehrenberg est loin d'entraîner d'elle-même confiance et sécurité. De l'aveu de ceux mêmes qui l'appliquent, elle laisse les questions en suspens. De là à s'en servir comme d'une méthode provisoire et d'attente, il n'y a qu'un pas, et ce pas est facile à franchir. M. Richard Passow, après avoir reconnu l'utilité des statistiques officielles, tout en les subordonnant étroitement, comme le veut l'école, aux recherches monographiques, emploie exclusivement la statistique des exploitations de 1907 à des recherches intéressantes et précises sur la constitution et la composition des établissements de différentes grandeurs[2]. Ce faisant, il met excellemment en œuvre les principes de méthode positive contenus dans les formulaires de M. Ehrenberg, en laissant tomber ce qu'ont de faux les règles d'ordre monographique. Il évite par là même ce que ces règles peuvent comporter de tendancieux et d'erroné.

Ce ne sont pas là des dangers imaginaires. Dans un article de M. Syrup sur la limitation légale de la durée du travail[3], on trouvera, contre l'introduction de la journée de huit heures, des conclusions peu justifiées, des allégations tendacieuses, des énonciations de problèmes fictifs, des descriptions de fantômes économiques. On trouvera, sous la signature de M. Ehrenberg, un panégyrique assez extraordinaire de Krupp[4], symbole de l'industriel, de l'entrepreneur et de l'organisateur. On trouvera, dans une monographie étendue sur les familles ouvrières de l'usine Krupp[5], avec une documentation très abondante et des observations très multipliées et très minutieuses, tous les principaux défauts du type monographique : le questionnaire

1. *Regelung der Arbeitzeit und Intensität der Arbeit*, Rostock, 1910, in-8°, 160 p.

2. *Der Aufbau der grösseren industriellen Betriebe nach den Ergebnissen der gewerblichen Betriebsstatistik von 1907*, 4. B., 2. H., 1912, p. 308-324.

3. *Die gesetzliche Begrenzung der Arbeitszeit*, 4. B., 4. H., 1912, p. 483-608.

4. *Alfred Krupp*, 4. B., 3. H., p. 385-387.

5. Richard Ehrenberg u. Hugo Racine, *Krupp'sche Arbeiter-Familien, Entwicklung und Entwicklungs-Faktoren von drei Generationen deutscher Arbeiter*, 6. Ergänzungsheft. 1912, VIII-398 p.

énorme, rempli avec la participation directe et intense des bureaux de l'usine ; l'expérience en vase clos, la sélection artificielle des facteurs humains, sans aucune garantie de caractères typiques ; l'étroitesse des conclusions, sans aucune possibilité de généralisation valable ; pour clore 400 pages d'observations, 15 lignes, dont voici la teneur : les ouvriers ont aujourd'hui de multiples possibilités de progrès, comme de stagnation ou de regrès ; les éléments du développement économique sont les qualités personnelles des travailleurs, le succès des entreprises, leur stabilité, le caractère moral des familles ouvrières.

Nous n'insisterons pas sur ces critiques. Le développement même que nous leur avons donné prouve l'intérêt que nous paraissent mériter le travail et les publications de M. Ehrenberg et ses disciples. Nous voudrions qu'elles pussent contribuer à rectifier leur méthode et leur œuvre dans un sens qui ne s'y trouve pas seulement indiqué, mais qui a déjà conduit à d'utiles recherches, un sens rigoureusement exact de science positive.

*
* *

Depuis 1910 paraît, sous la direction du professeur Bernhard Harms et sous le patronage de l'*Institut für Seeverkehr und Weltwirtschaft*, de Kiel, une série de volumes ayant pour objet les problèmes de l'économie mondiale, *Probleme der Weltwirtschaft* [1], c'est-à-dire les problèmes économiques d'ordre international ou de portée internationale. Ce n'est pas un travail de séminaire proprement dit : l'œuvre répond à une direction scientifique générale ; d'autre part, elle s'adresse aux hommes d'action [2].

M. Bernhard Harms nous expose lui-même, dans le 6e volume

1. *Probleme der Weltwirtschaft, Schriften des Instituts für Seeverkehr und Weltwirtschaft an der Universität Kiel*, hgg. v. B. Harms, Iena, Fischer, gr. in-8°. — Sont parus de 1910 à 1912 : William Scholz, *Die Stellung der Segelschiffahrt zur Weltwirtschaft und Technik* ; Th. Schmer, *Die Eisenerzversorgung Europas* ; K. A. Gerlach, *Dänemarks Stellung in der Weltwirtschaft* ; Karl Leonhard Weigand, *Der Tabakbau in Niederländisch-Indien* ; Max Moszkowski, *Vom Wirtschaftsleben der primitiven Völker, unter besonderer Berücksichtigung der Papua von Neuguinea und der Sakai von Sumatra* ; B. Harms, *Volkswirtschaft und Weltwirtschaft* ; A. Heber, *Japanische Industriearbeit* ; Alfons Krziza, *Emden und der Dortmund-Ems-Kanal* ; Adolf Hennigsen, *Die gleitende Zollskala für Getreide* ; Anton Fleck, *Kanada, Volkswirtschaftliche Grundlagen und weltwirtschaftliche Beziehungen.*

2. Prospectus de juin 1911.

de la collection, les principes et les fondements de ce qu'il entend par économie mondiale. Comme l'économie monographique de M. Ehrenberg, l'économie mondiale de M. Harms est une réaction contre l'école historique ; mais ses tendances sont bien opposées. A l'économie des unités, *Einzelwirtschaft*, à l'économie nationale ou sociale, *Volkswirtschaft*, M. Harms superpose l'économie mondiale, *Weltwirtschaft*, qu'il définit par la notion de rapports établis entre les unités sociales de la terre, peuples ou nations, et rendus possibles par un régime de communications très développées et de traités entre les nations. Cette société d'échanges et de traités s'est constituée par le développement des moyens de transports, des échanges commerciaux, des exportations de capitaux, des institutions internationales, privées et publiques. La théorie pure de l'économie mondiale, qui ne s'oppose pas, mais qui concourt constamment à la théorie appliquée, comprend une partie de généralités, qui s'étend jusqu'aux conditions géographiques de la vie économique, et une partie de théories spéciales, afférentes aux transports, commerces, industries diverses, etc. De toutes ces théories M. Harms dresse le plan et le programme.

Nous applaudissons à l'effort de constituer l'économie mondiale, qui répondra, comme partie de la science, à une partie de plus en plus considérable et de plus en plus importante de la réalité. Nous applaudissons à l'effort de rajeunissement que ce dessein impose à la doctrine et à la méthode. Nous applaudissons enfin à la puissante collection de travaux qui s'accomplissent, s'élaborent ou se conçoivent sous la direction ou l'impulsion du professeur de Kiel. Voici nos craintes ou nos réserves. La scolastique tient une grande place dans la construction, dans la méthode et dans la pensée directrice de cette œuvre. La littérature économique tient une grande place dans la documentation de ces économistes. Nous redoutons les concepts d'origine livresque, d'origine déductive, d'origine administrative ou juridique ; nous redoutons l'idéologie. La théorie de M. Harms ne sort point de la réalité par une induction méthodique et rigoureuse ; elle n'apparaît pas ici avec les caractères d'œuvre positive et évolutive qui seuls peuvent fonder cette espèce de sociologie. Mais peut-être la réalisation même, l'effort de recherche et d'interprétation des travailleurs

rectifiera la méthode, et, à mesure que, dans tous les sens où l'enquête se poursuivra, la réalité sera saisie et analysée, elle inspirera et constituera la théorie positive de l'économie mondiale.

*
* *

Nous avons examiné avec une très libre critique les travaux d'ordre économique publiés par les universités allemandes et leurs annexes. Nous n'avons pas dissimulé les faiblesses, les lacunes, les erreurs que nous avons cru y apercevoir. Tout compte fait, à en juger seulement par ceux qui ont été compris dans notre recensement partiel, la valeur de ces travaux est considérable, et ils méritent l'attention que nous avons portée sur eux.

D'abord, la somme de connaissances livrées par eux à la science est énorme. Ils représentent un immense labeur de lecture, d'enquête, de dépouillement, de calcul, de construction et d'exposition. Plusieurs sont tout à fait neufs et seront désormais indispensables à la bibliographie et à l'étude de certaines questions ; la plupart sont très utiles ; il n'en est peut-être pas un dont on puisse être sûr que la science n'aura rien à tirer.

Ils forment une œuvre de discipline et de volonté collective. Nous ne savons pas quelle part de direction, d'organisation, d'invention et de collaboration ont pu y prendre tels ou tels individus, maîtres ou élèves ; mais cela ne nous importe point, et la tâche réalisée nous montre que notre curiosité serait sans objet. Les fascicules de chaque collection vont, un par un, au but, qui est d'intérêt général : c'est l'exploitation en commun du domaine collectif que l'école et la publication se sont circonscrit. Ce travail patient et bien réglé enseigne une forme de courage scientifique, qui consiste, non pas seulement à concevoir, mais à réaliser, ou, comme nous disons plus vulgairement, à aboutir. C'est un enseignement de force et d'énergie.

Dirons-nous aussi que c'est un enseignement de méthode ? Nous avons fait des réserves sur la méthode de certaines écoles, et nous aurions à en faire aussi, plus communément, sur celle d'un bon nombre de monographies, où la scolastique a conservé

trop de place, où les habitudes un peu routinières de la composition paralysent en quelque mesure la réflexion et l'invention même. Mais, en somme, malgré des défauts d'initiative, ces publications sont très variées, et, par le fait des sujets ou des auteurs, elles saisissent les aspects les plus divers de la réalité.

Nous avons même trouvé dans plusieurs d'entre elles et même dans plusieurs séries un effort d'innovation méthodologique, qui peut être, pour la science universitaire allemande, le symptôme de progrès nouveaux et prochains. En quoi cet effort est imparfait, nous avons essayé de le montrer ; mais il existe, et les préoccupations mêmes qu'il révèle sont l'indice d'un travail interne de réflexion, de revision, de renouvellement. Il nous paraît désirable et possible que les travailleurs soient encouragés dans leur recherche du mieux par l'intérêt dont ils se verront suivis loin de leur sphère d'activité.

Hubert Bourgin.

PROBLÈMES ALLEMANDS

A PROPOS DE PUBLICATIONS RÉCENTES

Jamais sans doute depuis 1871 les Français n'ont tourné leurs regards si obstinément et si anxieusement vers l'Allemagne qu'à l'heure actuelle, et jamais on n'a autant écrit pour renseigner sur les choses d'outre-Rhin l'opinion publique française, alarmée par l' « énigme » allemande. Nous résumerons ici une demi-douzaine d'ouvrages récemment parus, consacrés à l'Allemagne contemporaine ; mais ces ouvrages étant dissemblables par leurs tendances et inconciliables en leurs conclusions, nous serons contraint de présenter un exposé critique [1].

*
* *

Selon M. Moysset l'Allemagne est à la veille d'une transformation radicale. Les éléments de la société allemande se reclassent et se coalisent pour substituer à l'antique État agraire et demi-féodal un État démocratique, sous la poussée du mouvement industriel et commercial. Mais contre la volonté populaire se raidit la vieille Prusse ; obstinément le gouvernement prussien demeure fidèle à ses traditions conservatrices, fidèle aussi à sa méthode oppressive et violente. M. Moysset le montre à l'œuvre, et étudie principalement, d'ailleurs avec beaucoup d'exactitude et de conscience, deux graves questions : d'abord les tentatives de germanisation de la Pologne, jusqu'ici infructueuses, ensuite la résistance au parti démocratique, qui réclame pour les élections au Landtag le suffrage universel,

1. Henri Moysset, *L'Esprit public en Allemagne vingt ans après Bismarck*, Paris, Alcan, 1911, 304 pp. in-8°. — William Martin, *La Crise politique de l'Allemagne contemporaine*, Paris, Alcan, 1913, 283 pp. in-12. — Jeanne et Frédéric Régamey, *L'Allemagne ennemie*, Paris, Albin Michel, 1913, 300 pp. in-12. — Georges Bourdon, *L'Énigme allemande*, Paris, Plon-Nourrit, 1913, 479 pp. in-12. — André François Poncet, *Ce que pense la Jeunesse allemande*, Paris, Oudin, 1913, 115 pp. in-12.

direct et égal au lieu du système censitaire actuel. Et la thèse de M. Moysset est fort nette : la poussée libérale allemande triomphera du Junkertum prussien ; l'aristocratie militaire prussienne ne laissera sans doute pas dire sans coup férir : *Finis Borussiæ*, mais les moyens violents auxquels elle aura recours n'arrêteront pas, ne dévieront même pas la coulée des idées libérales. M. Moysset se réjouit de cette défaite prochaine de la politique prussienne, politique militariste et féodale, qui, après avoir rançonné la France, ruine l'Europe en lui imposant le système de la paix armée.

Nous donnerons volontiers raison à M. Moysset quant à la question de la germanisation de la Pologne, puisque la politique brutale d'expropriation des Polonais n'a abouti et ne peut aboutir qu'à discréditer et à ruiner la Prusse. Mais dans le second problème, dans la question électorale, l'idéologie au nom de laquelle M. Moysset combat la politique prussienne nous paraît un peu trop française. M. Moysset a écrit son livre au lendemain des échauffourées berlinoises du printemps de 1910 ; hanté par le souvenir de la France de 1847 il compare ces manifestations de Berlin à la campagne des banquets contre Louis-Philippe et il a cru qu'allait se répéter à Berlin, notre révolution de février. Cette prophétie n'était pas exacte puisque les manifestations en question ont été sans lendemain, et la comparaison avec la France de 1847 ne nous paraît pas juste. Le suffrage universel et égal, qui a triomphé chez nous en 1848, et qui exprime si bien, en sa logique simple et abstraite, le tempérament français, est peu du goût des Prussiens. Bismarck en a doté l'Empire, mais à regret et dans l'espérance qu'il saurait s'en défaire. Aujourd'hui encore l'idée du gouvernement prussien est que les individus, en tant que tels, n'ont pas besoin d'être représentés, que seuls doivent être défendus les intérêts collectifs, et chacun d'eux dans la mesure où il importe au bien de l'État, qu'enfin la démocratisation du parlementarisme a eu pour résultat, comme le disait en 1910 le Chancelier, « de rendre en tous pays superficielles et grossières les mœurs politiques ». Certes les manifestations socialistes se répèteront, et sans aucun doute la répartition actuelle des circonscriptions électorales, qui date de 1860 et n'est plus conforme à la répartition de la population, sera modifiée. Peut-être

même le principe du vote direct et égal triomphera-t-il en Prusse d'ici peu ; mais rien ne le prouve. De ce que l'évolution s'est faite en France dans le sens de ce système de scrutin, s'ensuit-il que la Prusse va nous imiter ? M. Moysset le croit, il estime que tous les peuples passent l'un après l'autre par les mêmes stades de culture, il parle des expériences démocratiques faites par la France, et qui « devancent de peu celles qui se proposeront un jour, fatalement, à la sagesse politique des Allemands ». Mais cette logique historique nous paraît un peu trop précipitée. Si tous les peuples aspirent à la liberté, entendent-ils par ce mot la même chose ? Les Prussiens se croient sincèrement aussi passionnés de liberté que les Français et, en fait, au moins aussi libres ; ils ne formulent guère de revendications nouvelles. En conséquence nous ne pouvons croire, avec M. Moysset, que la question du suffrage universel oriente à l'heure actuelle toute la politique prussienne. Si l'Allemagne souffre d'un malaise, les causes doivent en être plus profondes.

M. Martin a cherché ces causes profondes. Nous ne saurions dire trop de bien de son étude, admirablement prudente, pénétrante et précise. En définissant la crise allemande il nous prévient qu'il n'a pas voulu présenter un exposé complet de la situation actuelle de l'Allemagne ; il reconnaît que ce pays est fort et mérite à bien des points de vue notre admiration ; mais il a étroitement limité son sujet, il a voulu traiter spécialement de la crise, et même, plus rigoureusement encore, de la crise politique. Or sur ce point précis sa thèse est toute contraire à celle de M. Moysset. Selon ce dernier, l'Allemagne souffre d'un abus d'autorité, se révolte, se démocratise à l'exemple de la France. M. Martin, moins logicien et plus soucieux de comprendre l'Allemagne par le passé allemand, non par l'exemple de la France, croit que la crise politique de l'Allemagne contemporaine ne réside pas dans un abus de l'autorité, bien au contraire ; il se propose précisément de montrer « que l'esprit du peuple, issu de ses traditions et basé sur elles, exige un gouvernement fort et que le gouvernement actuel ne l'est pas ». Le peuple allemand a la passion de la force et de la discipline, il a besoin d'être énergiquement commandé ; or Bismarck n'a pas eu de successeur, le pouvoir actuel est tiraillé entre un

souverain sans esprit de suite et un parlement sans majorité et sans volonté ; l'autorité n'est plus aux mains de personne et est en train de tomber à terre ; c'est en cela que réside l'état de crise et cela paraît à M. Martin bien plus grave que s'il s'agissait, selon la thèse de M. Moysset, d'une évolution libérale ; car une telle solution porterait en elle son remède, tandis que la débilité de la politique allemande actuelle laisse très incertain l'avenir. Après avoir décrit la faiblesse du gouvernement et le désordre parlementaire, l'auteur montre dans une seconde partie comment la question des nationalités contribue à aggraver ce malaise : les protestations des Polonais, des Danois, des Guelfes, des Alsaciens-Lorrains affaiblissent le pouvoir exécutif et législatif ; les lois d'exception dont souffrent ces opprimés corrompent l'esprit public en faussant le sens du droit ; enfin cette politique de persécution ébranle le pays entier en créant sur chacune de ses frontières exposées des Vendées latentes. La crise actuelle va-t-elle durer ? ou un nouveau Bismarck surgira-t-il ? ou une catastrophe est-elle prochaine ? M. Martin a la sagesse de s'abstenir de toute prédiction. Il note seulement la conséquence de cette inquiétude : c'est l'accroissement des forces militaires ; le gouvernement et le peuple, alarmés, ne pensent qu'à des dangers prochains, réels ou imaginaires ; l'insécurité régnante vient exaspérer cette volonté de puissance qui anime l'Allemagne contemporaine ; la nation est prise d'une véritable folie militariste, « et ce sera plus tard un sujet d'étonnement, de voir qu'un peuple, grand par ses inventions et son effort économique, a eu à ce degré la hantise du nombre et de la force brutale ».

Nous parvenons par cette dernière remarque à la question des rapports franco-allemands. Les récents armements allemands sont devenus le cauchemar des Français patriotes. Que veut donc l'Allemagne ? et pourquoi ses protestations pacifiques sont-elles si manifestement démenties par ses actes ? Dans leur *Allemagne ennemie* M. et Mme Régamey prêtent à nos voisins les intentions les plus alarmantes. L'Allemagne se croit la conscience morale du monde, le sel de la terre, le peuple élu pour une mission providentielle ; elle prétend jouer le premier rôle, parler le plus haut dans le conseil

des peuples ; elle est plus avide que jamais, en dépit de toute sa religiosité et de ses effusions sentimentales ; l'aigle de Hohenzollern, aux serres menaçantes, au bec formidable, bête de proie et de meurtre, bête apocalyptique, terrorise toujours le monde de ses cris ; le pangermanisme a gagné aujourd'hui la nation presque entière et même les socialistes ; la pieuse Allemagne hait la France corrompue et corruptrice et fera tout ce qui est humainement possible pour la supprimer. Heureusement le coup d'Agadir a ouvert les yeux aux Français pacifistes ; il faut que tout le monde soit convaincu, chez nous et au dehors, qu'il y a en Europe vingt millions d'Allemands de trop ; « l'Europe ne pourra vivre en paix que lorsqu'elle aura été débarrassée de ces vingt millions d'Allemands, d'une façon ou d'une autre ». Cela s'appelle parler net, et certes il ne manque dans ce livre ni l'ardeur, ni la sincérité, ni la verve, et l'on rend grand service aux Français, trop bons enfants et trop aisément dupes, en leur faisant voir tout ce qu'il y a de grossier et de haineux dans l'apparent idéalisme des teutomanes. Mais pourquoi n'avoir pas gardé plus d'atticisme et de flegme ? pourquoi n'avoir pas rendu aussi hommage aux admirables qualités grâce auxquelles les Allemands sont, à certains égards, fort en avance sur nous ? et pourquoi s'interdire l'espoir que la pensée allemande finira tout de même par acquérir la qualité qui lui a toujours manqué le plus, nous voulons dire : la mesure ?

L'*Énigme allemande* de M. Bourdon est d'une très bonne tenue littéraire ; son succès a été vif, et était mérité. M. Bourdon s'est rendu en Allemagne pour faire dire à des Allemands, presque tous personnages considérables, les inquiétudes et les désirs de leurs compatriotes. Il faut, à notre avis, lire ce livre comme on visiterait une galerie de portraits ; M. Bourdon est un portraitiste, ses personnages vivent, nous voyons leurs gestes, nous croyons entendre le timbre de leur voix. Ce livre vaut surtout par l'agrément de la forme, et d'ailleurs le fond n'est, hélas ! que trop passionnant. Mais ni la méthode, ni la thèse de M. Bourdon ne nous satisfont pleinement. La méthode d'abord, car il ne faut attendre de ces interviews aucun résultat sûr. Les interlocuteurs de M. Bourdon sont tous des gens distingués, avec lesquels il est trop aisé de s'entendre, et surtout ils

savent qu'ils parlent à un journaliste, ils se tiennent en scène, ils mettent leur coquetterie à soigner leurs réponses ; ils sont sincères sans doute dans ce qu'ils disent, mais disent-ils tout et ne leur échapperait-il pas autre chose dans un moment de colère ? Mieux aurait valu interroger des étrangers, des Danois ou des Russes par exemple, ou écouter des Allemands parlant librement entre eux, ou faire une telle enquête de préférence dans les revues et les livres. L'information eût été plus complète. Celle de M. Bourdon est insuffisante ; il arrive en Allemagne ignorant tout d'un Karl Lamprecht, comme il l'avoue sans embarras (p. 332) ; pour savoir quel esprit règne dans les écoles primaires allemandes, il se contente d'interroger quelques pédagogues ; tous lui répondent, bien entendu, que l'école enseigne aux petits Allemands l'esprit national, mais sans chauvinisme, sans animosité contre la France ; pour savoir ce que valent ces bonnes paroles, pourquoi l'auteur n'a-t-il pas lu quelques manuels scolaires ou des copies d'élèves ?

Superficielle la méthode, insuffisante l'information, et par suite très vague la thèse. M. Bourdon, lettré, humaniste, artiste, est ami des solutions douces et croit à un rapprochement franco-allemand ; il n'a qu'ironie pour les pangermanistes, il en parle en homme de goût, peu capable d'éprouver les sentiments primitifs, rudes et puissants qui animent les masses allemandes, et il en calcule mal la force ; il adjure Français et Allemands d'éviter la colère et l'orgueil, de s'appliquer à « la sagesse, la vérité, la justice, la civilisation, la concorde ». Cette solution idéale n'est la solution de rien. Car étant donnés la force du nationalisme germanique et l'impérieux besoin allemand de richesse matérielle et d'hégémonie politique, le problème de la paix franco-allemande ne saurait être autre chose que le problème de l'équilibre des forces françaises et allemandes. Sans doute les Allemands nous disent que leur patrie est pacifique, qu'elle a besoin de la paix, qu'elle tient à l'amitié de la France ; et ils sont sincères, d'abord parce qu'à notre époque l'amour de la paix passe pour une vertu dont personne ne voudrait être privé, ensuite parce que les profits divers que l'Allemagne retirerait de notre amitié sont assez évidents ; mais cette sympathie pour la France résisterait-elle à de sérieuses épreuves ? et est-elle aussi vive que le disent certains interlo-

cuteurs de M. Bourdon ? Car il n'est pas malaisé de se rendre compte que si les Allemands goûtent encore notre art et notre langue, ils méprisent, au fond, la France révolutionnaire, régicide, anarchique, athée, décadente ; de sorte qu'un rapprochement franco-allemand ne peut, à l'heure actuelle, qu'être préparé par une petite élite, et de fort loin.

Entre l'ouvrage trop réaliste et pessimiste de M. et Mme Régamey et celui de M. Bourdon, trop idéaliste et optimiste, la courte étude de M. François-Poncet, pleine à la fois de modération et d'énergie, nous paraît toucher la note juste. Une pensée de guerre circule à travers tout l'État allemand, et il en sera de même demain encore, parce que la jeunesse qui mûrit dans les écoles allemandes se laisse docilement élever dans le culte de l'armée et de la grandeur germanique ; elle a peu d'esprit critique, elle se chauffe à l'immense flambée de gloire et d'orgueil qu'ont allumée les prodigieux succès des armées allemandes ; la patrie est tout son idéal, toute sa politique ; seuls les étudiants israëlites et quelques intellectuels sont gens d'avant-garde ; tout le reste est embrigadé, dressé, assujetti, et toute la culture des esprits est organisée en vue d'un rendement patriotique et militaire. Cette constatation oblige la France à rester sur ses gardes. « On a beau me dire, écrit l'auteur, qu'un État militaire n'est pas nécessairement un État guerrier, je ne suis pas sensible à cette nuance et il me semble qu'un État militaire est plus facilement guerrier qu'un autre. » L'Allemagne, en cas de graves difficultés diplomatiques, affrontera la guerre avec la France « sans aucune peur et ses classes dirigeantes accepteront cette éventualité avec un enthousiasme unanime ». La conclusion pratique, c'est que si nous voulons sauvegarder notre territoire et notre culture il nous faut fortifier notre armée et réveiller la conscience française.

Nous ne pouvons que nous associer à ce jugement. Ce n'est pas, comme le laisse trop croire M. Bourdon, par la persuasion, par une douceur inactive et une confiance inerte en la victoire fatale du droit désarmé sur la force, que nous nous mettrons à l'abri ; car cette paresseuse philanthropie, qui n'a que l'apparence de la générosité, exciterait seulement les convoitises allemandes. Soyons sûrs que l'Allemagne nous ménagera d'autant plus qu'elle sera contrainte de nous respecter davantage et aussi

qu'elle trouvera davantage chez nous les qualités qu'elle estime. La vraie façon de travailler pour la paix n'est donc pasde mettre notre main nue dans la main gantée de fer de l'Allemagne, mais d'aimer l'action, de mépriser le danger, d'augmenter la puissance française, soit en mettant en ligne plus de soldats, soit en fortifiant partout la discipline, soit d'ailleurs aussi en produisant dans le calme domaine de la science et de l'art des œuvres sérieuses et probes. A ce prix, et en attendant que l'Allemagne renonce d'elle-même à son attitude de combat et à ses rêves impérialistes, nous aurons une paix satisfaisante et digne, et la sécurité dont nous jouirons sera notre vraie et incontestée « revanche ».

Bien que les préoccupations de la pratique immédiate soient étrangères à la *Revue*, l'avenir est si intéressé à ces questions d'histoire contemporaine qu'on ne peut s'abstenir de toute réflexion de ce genre. Quoi qu'il en soit, l'Allemagne d'aujourd'hui est pour l'historien un sujet d'observations singulièrement attachant.

P. Roques.

NOTES, QUESTIONS ET DISCUSSIONS

L'ESPAGNE PRÉHISTORIQUE

A PROPOS D'UN OUVRAGE RÉCENT [1]

Les deux frères H. et L. Siret, ingénieurs belges, établis vers 1880 dans la Sierra Almagrera, en Almérie, S. E. de l'Espagne, pour exploiter des mines de galène argentifère et de minerai de fer, furent amenés par la nature de leur travail à quelques découvertes archéologiques accidentelles, et celles-ci firent d'eux des préhistoriens. Lorsqu'ils publièrent en 1887 leur ouvrage *Les premiers âges du métal dans le Sud-Est de l'Espagne* (440 p. de texte, + un atlas f° de 70 pl.), ils avaient déjà fouillé, dans les provinces de Murcie et d'Almérie, sur une zone côtière de 75 km sur 30, plus de 40 stations principales (néolithique, énéolithique, âges du cuivre et du bronze), trouvé et classé des centaines d'objets. John Evans pouvait dire, et justement, à la suite de ce livre : « Jusqu'à présent on était dans l'ignorance relativement aux temps primitifs de l'Espagne ; maintenant il semble que c'est ce pays qui soit appelé à jeter la lumière sur les grandes questions de l'âge du bronze en Europe. » Depuis, les fouilles ont été poursuivies sans interruption jusqu'à nos jours et les frères Siret (Louis surtout) ont poursuivi leurs publications. Celles-ci toutefois diffèrent beaucoup de la première, laquelle était un inventaire de fouilles, tandis que les suivantes sont des travaux d'ordre théorique, et le présent ouvrage, comme l'indique fort bien le mot « questions » inclus dans son titre, a le même caractère. Il eût été préférable, à mon sens, qu'un nouveau recueil de faits vînt avant ce recueil de questions. M. Cartailhac constate lui-même dans la Préface (p. x sq.) et prouve en effet que « les publications de M. Siret ne sont pas en rapport avec ses découvertes », c'est-à-dire que si nous connaissons ses conclusions, nous ne connaissons pas, dans toute leur étendue, les matériaux sur l'étude desquels elles sont appuyées. De là une gêne et une incertitude constante et la néces-

1. L. Siret, *Questions de chronologie et d'ethnographie ibériques*. T. I, *de la fin du quaternaire à la fin du bronze* (Préface de E. Cartailhac). Paris, Geuthner, 1913, XIII-540 p., in-8, XV pl.

sité de s'en tenir à enregistrer lesdites conclusions, avec toute la considération que mérite le travail accompli, nous le savons, pour y arriver, et à ne leur appliquer à peu près que de la critique externe.

L'objet du livre est « le classement des découvertes archéologiques de la péninsule ibérique relatives aux époques comprises entre la fin du quaternaire et la conquête romaine ». (J'avertis de suite que ce que M. Siret appelle le quaternaire est différent de ce que les préhistoriens et les anthropopaléontologistes désignent d'habitude par ce mot [je laisse ici de côté, comme inutile, la mention des divergences entre géologues sur la limite inférieure du quaternaire]. Pour ceux-ci, le quaternaire = paléolithique + néolithique. Pour M. Siret quaternaire et paléolithique sont identiques, le néolithique étant postérieur au quaternaire. Les raisons de M. Siret se trouvent dans la façon dont il conçoit l'importance du néolithique, lequel selon lui est la plus importante révolution de l'histoire, le « commencement de l'ère actuelle » [p. 5 sqq.]. Même si cette vue est juste, et elle le paraît, cette dérogation au sens habituel des mots est fâcheuse : il devrait être entendu que le vocabulaire préhistorique est un langage conventionnel, que, pour sa commodité même, il ne faut pas soumettre à de constants remaniements. Cependant, pour faire court, j'emploierai ici le mot quaternaire [= paléolitique] au sens de l'auteur.)

Selon lui, le matériel exhumé par ses fouilles (et en partie seulement publié) atteste la coexistence et la pénétration, sur le sol de la péninsule, de différentes civilisations, formant en outre une série d'étapes, mais celles-ci telles qu'elles « ne sont pas le produit d'une évolution locale » mais « correspondent à l'entrée en scène, dans la péninsule ibérique, de races successives et très variées » (le mot « race » n'implique pas, tel qu'il l'emploie, l'idée de types somatiques définis : il est employé, selon l'usage courant, comme équivalent de « peuple » [la race romaine, le peuple romain].)

Voici cette succession (p. 2 sqq. Cf. Pl. I) :

A. La plus ancienne civilisation « renseignée » continue celle qui caractérise la fin des temps quaternaires. Elle règne d'abord seule (quaternaire), puis voit s'implanter dans le pays la culture néolithique et disparaît ensuite, laissant cependant, comme survivance, à travers tout le néolithique, une flèche en silex, de forme trapézoïdale caractéristique ;

B. La « grande civilisation » néolithique, attribuée par l'auteur aux Ibères, absorbe la précédente, puis se survit à son tour, côte à côte avec de nouveaux apports, et peut-être jusque dans l'âge du fer, par ses constructions funéraires ;

C. A la fin du néolithique (énéolithique) apparition d'un nouvel ensemble industriel, nouvelle civilisation, dont l'auteur attribue la paternité aux Phéniciens ;

D. Age du bronze (invasion celtique) ;

E. Age de fer (invasion hallstattienne) ;

F. Colonies tyriennes ;

G. Colonies et conquête carthaginoises.

Au moins en logique, et supposé bien fait le classement des matériaux

(que nous n'avons pas), la thèse de M. Siret se décompose donc en ces deux temps :

1° Reconnaissance d'un certain nombre d'apports nouveaux, venus de l'extérieur, de *n* révolutions ;

2° Attribution de la responsabilité de ces apports.

L'origine « extérieure » de la civilisation néolithique ressort de l'examen des objets qu'elle a laissés et dont l'apparition, dans leur état de perfection, est à la fois soudaine et simultanée. Ainsi (p. 10 sq.), tandis que l'industrie du silex taillé, se continuant dans le néolithique même et sans progrès, consiste en armes et surtout en armes de chasse, l'industrie de la pierre polie, sans présenter de formes intermédiaires avec la précédente, répond au travail du bois (coins, haches, herminettes, gouges, ciseaux), corollaire indispensable de l'agriculture, et elle apparaît « parfaite » dès qu'on la trouve en Ibérie. De même (p. 13) la céramique se montre dès le début comme un art en possession de nombreuses ressources, ayant depuis longtemps dépassé le stade de son enfance ; des céréales (p. 14), attestant l'usage du pain, se trouvent dès les plus anciennes stations néolithiques, quoiqu'elles ne soient pas autochtones ; des ornements personnels en rapport avec des idées religieuses (bracelets, colliers), des idoles ou objets du culte, des caveaux, spécialement destinés aux morts (p. 14) font également une apparition soudaine avec le néolithique. — Mêmes procédés de démonstration pour le caractère révolutionnaire de l'énéolithique (C). Ainsi, en ce qui concerne les armes et instruments en silex taillé (p. 29 sqq.) : tandis qu'au néolithique et jusqu'à la période immédiatement antérieure à l'énéolithique, ceux qu'on relève se réduisent à des lames insignifiantes et à des flèches taillées sur une seule face, survivance en décadence de la civilisation quaternaire, on voit tout à coup apparaître, à l'énéolithique, des types très variés, des lames longues et régulières, et non seulement des flèches de toutes formes d'une taille merveilleuse, mais des faucilles, des socs de charrue, des bouts de pioche, etc., de sorte qu'après la décadence du premier âge du silex taillé et tandis que, côte à côte, se prolonge l'âge de la pierre polie néolithique, c'est à nouveau le « règne du silex » et dans toute sa splendeur. — Même démonstration pour l'âge du bronze (p. 71 sqq.).

L'attribution du néolithique aux Ibères (p. 21 sq.) résulte de la concordance de divers faits : 1° la « tradition constante » de l'antiquité désignant sous le nom d'Ibères le plus ancien peuple civilisé établi dans la Péninsule (opinion de Varron, citée par Pline, III, 3, 3 : « in Universam Hispaniam M. Varro pervenisse Iberos, et Persas, et Phœnicas, Celtasque et Pœnos tradit ») ; 2° le caractère civilisé des néolithiques (agriculteurs, travailleurs de bois, mangeurs de pain, tandis que les quaternaires, autochtones, étaient mangeurs d'huîtres, chasseurs de petits animaux, véritables sauvages) ; 3° l'uniformité et l'abondance des vestiges néolithiques dans toute la péninsule, où aucune autre civilisation n'a occupé autant d'espace ni duré autant de temps, caractère bien propre à la race qui donna son nom au pays. M. Siret cite en outre, sinon comme fondement, du moins comme appui de sa thèse, le travail de E. Philipon (*Les Ibères*, 1909), qui, repoussant l'idée

d'une parenté entre Ibères et Basques, et voyant dans les derniers les descendants d'une population plus ancienne, non indoeuropéenne, tient les Ibères comme des immigrants, venus de l'Est, avec une civilisation complètement distincte, supérieure, et indoeuropéenne comme leur langage. — Pour l'attribution de l'énéolithique aux Phéniciens (p. 43 sqq.) l'auteur analyse le matériel proprement énéolithique (c'est-à-dire en excluant, parmi les objets de cette date, ceux qui sont de la culture néolithique) et cherche à déterminer l'origine, un à un, des divers éléments, ce qui le mène à trouver à leur ensemble diverses origines : ainsi à l'Égypte se rapportent la belle taille du silex, les bibelots taillés dans de l'ivoire d'hippopotame ou d'éléphant, à la Baltique l'ambre, le cuivre à l'Ibérie elle-même, certains motifs décoratifs soit à Chypre, soit au bassin égéen, etc. Ces origines apparaissent multiples (Égypte, Assyrie, Arabie, Chypre, bassin égéen, Ibérie, Angleterre, mer Baltique) et cette multiplicité, jointe au caractère (objets de culte, bibelots de toilette...) et à la matière (métaux, précieux ou non, ambre...) des objets eux-mêmes, implique l'activité d'une puissance maritime et commerciale, maîtresse des routes du commerce, capable de servir de lien entre ces régions et de colporter leurs produits et jusqu'à un certain point les objets matériels où s'expriment leurs idées et leurs croyances, ce qui a été précisément le rôle historique des Phéniciens. — Enfin si l'âge du bronze est attribué aux Celtes (p. 79 sqq. Cf. p. 173 et pl. IX) c'est que le matériel nouveau de cette époque indique un peuple qui enterre ses morts dans des cercueils individuels, presque toujours à squelettes accroupis, qui affectionne les pierres en forme de phallus, se sert de l'autel « à cornes », dépose dans le cercueil un repas pour le mort, tous caractères que, à la fois, l'archéologie gauloise et des textes de César montrent communs aux anciens Gaulois, — et c'est encore que le caractère « terrien » et peu commerçant du peuple du bronze est attesté par la disparition rapide des objets d'origine africaine et orientale, lesquels impliquaient une vie maritime, tandis que, d'autre part, les vases monochromes et à surface noire lissée qui succèdent alors à la céramique polychrome et méditerranéenne de l'énéolithique, ont les types et l'aspect de ceux de l'Europe centrale.

Le rôle de ces diverses « civilisations » a été lui-même fort divers :

Tandis que le quaternaire représente la « sauvagerie primitive », et que d'ailleurs sa culture disparaît assez rapidement, c'est la civilisation ibère (néolithique) qui paraît à M. Siret avoir joué le rôle essentiel dans la Péninsule (p. 6 sqq.) : elle apporte l'agriculture, avec les mœurs, les industries, la religion, qui lui font cortège (apparition des villages, composés de huttes, outillage nouveau, mouture du blé, tissage, poterie, domestication plus avancée des animaux, progrès dans le culte des morts); c'est, pour l'Occident, « l'avènement d'une humanité nouvelle ». Elle se prolonge non seulement pendant tout l'énéolithique, mais même, ce qu'atteste, entre autres, la persistance alors de son type de monuments funéraires, jusque dans l'âge du fer. – Au contraire (p. 89 sq.) les « colonies » énéolithiques (phéniciennes) ne doivent être considérées que « comme un météore qui a pendant un certain temps illuminé l'atmosphère de la Péninsule, mais qui

n'a produit aucune modification sensible dans sa civilisation. Les colons phéniciens s'y sont établis, ont exploité ses richesses minérales, sans beaucoup se mêler aux Ibères, et lorsqu'ils ont été chassés par une nouvelle invasion, ils ont laissé les indigènes à peu près au même point où ils les avaient trouvés... » — Par contre, l'arrivée des Celtes (p. 92 sq., 332 sq., 422) a eu un véritable caractère d'invasion, avec les luttes qui l'accompagnent et les antagonismes qui la suivent : par exemple la sépulture collective ibère s'est maintenue longtemps en face de la sépulture individuelle celte, et en même temps les conquérants apparaissaient nettement comme des « fondateurs de forteresses ». Ils finirent cependant par se mêler à la population conquise : à la fin du bronze, ils avaient abandonné leurs acropoles, et, vers 800 avant J.-C., toute la civilisation des peuples de la Péninsule était celtisée.

On voit que M. Siret, au moins pour les dernières périodes, arrive à établir ce que les préhistoriens appellent une « chronologie absolue », et qu'il serait plus simple d'appeler « chronologie historique ». Pour lui (pp. 318, 476, 176 sqq.) on aurait les dates approximatives suivantes :

Énéolithique : 1550-1200
Age du bronze : 1200-800

les deux dates extrêmes de l'énéolithique concordant avec celles « des deux plus grands évènements de l'histoire ancienne : les premières grandes conquêtes de l'Égypte [1550] et la première expansion celtique [1200] ».

Ces vues sont certainement hardies et ambitieuses, ce qui ne suffit cependant pas à les faire rejeter pour autant. L'auteur a un goût évident pour les hypothèses. Il est visible par exemple (p. 6) qu'il a un faible pour l'hypothèse qui verrait, dans le basque, une descendante d'une langue quaternaire. On peut aussi citer ses théories sur la hache symbolique et le poulpe (*Index*, à ces mots). Ces théories peuvent sembler effarantes, et il est facile sans doute, comme l'a fait dernièrement encore M. Déchelette (*L'Anthropologie*, 1913, n° 4-5, p. 495 sqq.) de jeter, en les attaquant, une sorte de discrédit sur l'ensemble de la pensée de M. Siret. Mais les attaques de M. Déchelette, qui brouille les faits et commet des erreurs, sont plus virulentes que probantes ; de plus, vraies ou fausses, les théories en question apparaissent reposer sur une étude serrée et sérieuse, sur de nombreux documents sériellement classés, et sont dignes d'examen ; enfin elles n'ont nulle part un rôle prépondérant et ne servent pas de preuves. Par contre, non seulement le livre atteste une vaste science et l'étude d'un vaste matériel, mais les principes analytiques qui ont présidé au classement de ce matériel sont excellents. La méthode des rapprochements typologiques ne l'est pas moins et c'est même la seule qui possède une valeur réelle. M. Siret en outre en fait bon usage et, par exemple, l'analyse des relations à l'énéolithique, aboutissant à l'attribution de celui-ci aux Phéniciens, est un modèle. Enfin les résultats sont cohérents et vraisemblables. Sont-ils vrais ? C'est ce que l'on ne peut dire. Il faudrait en effet pour décider, passer de la critique externe à la critique interne, qui ne peut se faire que pièces en mains, et ce passage nous est interdit puisque nous ne connaissons le matériel de

M. Siret que par les allusions qu'il y fait et qu'il ne l'a pas publié. Si séduisante et probable qu'apparaisse sa thèse, on ne peut en somme qu'en prendre acte et sous bénéfice d'inventaire, en attendant qu'il nous livre lui-même, comme il nous le doit, les matériaux qui lui ont servi à l'élaborer.

Jean-Paul LAFITTE.

UNE MONOGRAPHIE PSYCHOLOGIQUE

WILLIAM GODWIN[1]

Une monographie psychologique sur un penseur particulièrement bien choisi comme sujet d'une telle analyse : voilà ce qu'a entrepris de nous donner un jeune historien plein de promesses, M. Roussin. Son dessein apparait fort net dès le début de sa brève mais substantielle introduction : « Pour nous, — dit-il, — l'homme, doué de mémoire, de réflexion, de prévoyance et de liberté, n'est pas cette marionnette creuse que meuvent des fils extérieurs. Le milieu où nous vivons a, certes, une influence sur l'évolution de notre caractère et de notre pensée ; mais il agit comme cause seconde, la cause première étant l'impulsion de notre nature propre. »

Définir cette « nature propre » de William Godwin, c'est l'objet que se propose M. Roussin. En un triptyque bien distribué, — avant, pendant, et après la Révolution française, — Godwin nous apparait, d'abord calviniste intransigeant, passant au pur déisme sous l'influence des « philosophes français », glissant ensuite par une pente fatale de sa mentalité toute en logique à l'athéisme. Mais « il est sans importance qu'à l'âge de trente ans il ait perdu la foi », car « l'anarchisme rationaliste de Godwin découle tout entier de son atavisme et de sa formation calviniste. » Un évènement extérieur survient : la Révolution française ; Godwin en transpose les principes dans un monde idéal et devient constructeur d'un système social d'une hardiesse toute spéculative. Enfin la réaction du XIXe siècle a pour corollaire la détresse à la fois matérielle et morale de cet optimiste déçu, qui, sans abdiquer tous ses espoirs et toutes ses illusions, abandonne quelques-unes de ses croyances et perd en fait toute autorité. L'homme qui a fait le scandale ou l'admiration de ses compatriotes tombe en tel oubli qu'on ne sait s'il est mort ou vivant ; c'est parce qu'il a surtout obéi à la loi interne de son esprit que Godwin est et reste, dans l'histoire de la pensée humaine, un « solitaire ».

Non qu'il ait été, à proprement parler, original dans ses idées. M. Roussin, tout en se défendant de céder au souci d'inventorier les sources de Godwin, a bien soin de nous faire toucher du doigt la variété de ses emprunts. Mais, si ses idées sont à d'autres, son système est bien à lui. D'autres ont repoussé l'innéité, d'autres ont professé l'égalité absolue des hommes,

1. Henri Roussin, *William Godwin (1756-1836)*, Paris, Plon, 1913, VII-336 pp. in-8.

d'autres encore ont proclamé la supériorité du bien général : lui, poussant comme par un besoin de nature toute proposition doctrinale à ses extrêmes conséquences, ne fait aux contingences nulle concession et bâtit dans l'absolu un royaume de la Raison.

Son œuvre maîtresse, la *Justice politique* n'est donc que le reflet lumineux et froid de son intelligence. Tout sentiment en est banni comme toute contrainte. Une critique impitoyable des vices sociaux et politiques, — admirable en sa force dialectique, — sert de préface à l'élaboration d'une cité idéale où chaque citoyen, éclairé par sa seule raison, travaillerait au bien commun. Le besoin, seul légitime créateur des droits ; la raison individuelle, seule lumière de la conscience ; l'intérêt commun, seul but des activités : de ces principes, justifiés eux-mêmes par l'égalité originaire et par le postulat de la vie, découlent sans effort tous les impératifs de la logique pure qui président à la formation de la société godwinienne. L'individu, affranchi de la tyrannie des institutions empiriques et malfaisantes, y sera entièrement mais volontairement subordonné à l'humanité ; l'égalité primordiale s'y résoudra en une harmonie de la raison de chacun avec le bonheur de tous. Socialisme et anarchisme ont visiblement leur part dans cette doctrine, mais une part telle et si bien mélangée au facteur contraire que ni un socialiste ni un anarchiste ne saurait considérer vraiment William Godwin comme un ancêtre, tout en se réclamant de ce qui, dans la *Justice politique*, peut servir sa propre école.

Pour saisir l'évolution intellectuelle de Godwin et les lignes directrices de son œuvre, pour démêler le vrai rôle de la Révolution française dans l'histoire de sa pensée, pour restituer l'homme dans son milieu et l'œuvre dans son ambiance, pour expliquer enfin l'œuvre par l'homme et l'homme par l'œuvre, il fallait à la fois beaucoup de vigueur et beaucoup de finesse. A ces qualités nécessaires pour mener à bien le livre qu'il entreprenait, M. Roussin a ajouté l'attrait d'une composition excellente parce qu'elle est plutôt harmonieuse qu'ordonné, et le charme d'un style à la fois ferme et nuancé, éclairé de sobres images ménagées en bonne place. Aussi Godwin vient-il en pleine lumière : c'est un portrait aux traits précis aux reliefs puissants, aux couleurs vives et justes. Les personnages de second plan qui entourent le protagoniste sont dessinés parfois en quelques lignes seulement, mais avec une rare vigueur de traits : tel Shelley, le poète dont l'idylle avec la fille du philosophe, Mary, introduit soudain dans un chapitre austère le scenario rapide d'une aventure romantique.

La psychologie collective ne saurait, non plus, perdre ses droits. Elle inspire en particulier à M. Roussin des pages suggestives sur les variations de l'opinion anglaise touchant notre Révolution. « Par tempérament, observe-t-il, les Anglais envisagent du point de vue utilitaire même les choses qui sont de pure spéculation. » De fait, c'est bien le « sursaut du nationalisme anglais » entre 1798 et 1801 qui entraîne la condamnation de la *Justice politique*, tardivement battue en brèche par les penseurs qui, de Proby à Malthus et au docteur Parr, reflètent les préoccupations d'un opportunisme réaliste.

Enfin, si M. Roussin a mis comme une coquetterie à dissimuler l'érudition qui sert de substratum à sa monographie, le travail de recherche et la documentation approfondie qu'il a poursuivie en Angleterre ne s'en laissent pas moins deviner : par exemple, pour caractériser le rôle de la société *for constitutional information*, des centaines de brochures appartenant à Francis Place ont été dépouillées et l'étude des attaques dirigées contre Godwin a exigé de même le rapprochement de traités nombreux et de sermons de prêtres anglicans fort dispersés. Il importe de souligner ici une richesse documentaire très réelle et qui pourrait passer inaperçue, faute d'être étalée comme elle l'est si souvent et parfois là précisément où, à regarder de près, elle se révèle insuffisante.

Pour conclure, le livre sur Godwin est fait désormais. Grâce à M. Roussin non seulement on *voit* Godwin, mais on le *comprend ;* la personnalité même de Godwin gagne à cette pénétration intime de son génie et de sa pensée : génie séduisant, — malgré son dédain parfois offensant des choses du cœur, — tant il est sincère ; pensée attirante, — malgré son mépris des vivantes réalités, — tant elle est ferme de lignes et riche de belles vérités partielles qui valent d'être méditées.

Joseph CALMETTE.

NOTES DE PSYCHOLOGIE ET D'HISTOIRE CONTEMPORAINES

A PROPOS D'OUVRAGES RÉCENTS

Le nombre des « néanioscopes », comme les appelait M. Émile Faguet, demeure toujours considérable[1] ; sans cesse on nous apprend ce que veut, ce que pense la jeunesse : distraction innocente, qui peut fournir quelques documents curieux aux chercheurs de l'avenir. M. Henriot a fait une enquête exclusivement littéraire : parue en 1912 dans le *Temps*, c'est une suite d'interviews prises aux chefs du néo-symbolisme, du paroxysme, de l'unanimisme, etc., de même qu'à beaucoup d'autres écrivains. Ces entretiens, bien présentés par l'auteur, sont intéressants et parfois suggestifs ; ils révèlent beaucoup de beaux projets : puissent les œuvres être à la hauteur des promesses ! — M. Heyraud défend les idées traditionalistes et catholiques : son ouvrage renferme un tableau très pessimiste de la France actuelle, minée par l'incrédulité, la révolution et le socialisme, puis une apologie de l'Église catholique, de sa morale, de ses dogmes. L'auteur nie qu'il y ait des erreurs dans la Bible et proclame la vérité des miracles de Lourdes. — M. Riou, qui possède un vrai talent d'exposition, est un républicain de gauche, convaincu des dangers du catholicisme ultramontain pour

1. Henriot, *A quoi rêvent les jeunes gens*, Paris, Champion, 1913, 148 pp. in-12. — Heyraud, *La France de demain*, Paris, Perrin, 1913, 476 pp. in-12. — Riou, *Aux écoutes de la France qui vient*, Paris, Grasset, 335 pp. in-12.

la France ; mais ce démocrate est persuadé qu'un grand pays ne saurait se passer d'une religion : reprenant la pensée d'un Edgard Quinet, d'un Renouvier, il demande à la France d'adopter le protestantisme libéral.

Georges WEILL.

***

Voici deux livres, écrits par des Russes, qui portent sur le même sujet, paraissent en même temps en France, et présentent un contraste des plus saisissants [1]. Le premier est dû à un député socialiste, exilé de son pays pour avoir participé à la révolution de 1906 ; le second est l'œuvre d'un défenseur convaincu du régime qui arrêta le mouvement révolutionnaire et fit tant de victimes. Les mêmes questions, politiques, sociales et autres, sont donc envisagées de deux points de vue diamétralement opposés : là où l'un des auteurs admire, l'autre dénigre et inversement.

L'ouvrage de M. Polejeïeff relève du genre apologétique. Toutes ses sympathies vont à la Russie officielle et le but qu'il se propose semble être de prouver que tout est pour le mieux dans le meilleur des états. D'une part, il attribue au mérite du gouvernement les quelques réformes qui lui ont été arrachées par l'opinion publique dans le domaine de la législation et dans celui de l'enseignement. Et d'autre part, il s'efforce de démontrer l'absolue nécessité de toutes les mesures prises par ce gouvernement contre les différentes formes de la liberté : liberté de conscience, liberté de presse, droit de réunions et d'association, autonomie de l'école supérieure, etc. En même temps, l'auteur passe sous silence tous les abus du pouvoir, toutes les injustices d'une politique étroitement nationaliste, anti-finlandaise, anti-polonaise et anti-sémite. Tel est l'esprit de ce livre dont l'adaptation française ne s'imposait vraiment pas à notre avis. M. Gaston Dru n'en a pas jugé ainsi.

M. Alexinsky a voulu faire un essai de synthèse sur la Russie moderne, donner au lecteur étranger « une petite encyclopédie de la vie russe, avec la manifestation de tous ses phénomènes, aussi bien matériels que spirituels ». Bien qu'animé des meilleures intentions, l'auteur n'a pas réussi dans cette tâche si délicate. Il nous promet de ne parler que « le calme langage des faits, des chiffres et des données exactes », mais à chaque page de son livre il est emporté par la fougue de son tempérament de lutteur, prend parti pour ou contre, nous impose sa façon de sentir et de voir. Même son aperçu historique qui ne devrait être que de la vulgarisation laisse à désirer au point de vue de l'objectivité. Ça et là s'y glissent aussi des erreurs de fait dont la plus lourde nous paraît être la prétendue influence phonétique du finnois sur le russe (v. p. 29), influence qui, selon l'auteur, « est pour ainsi dire comme une confirmation de l'histoire coloniale de la nation russe ». Quant aux chapitres consacrés à l'étude de la littérature et de l'art contemporain russe, nous regrettons vivement que M. Alexinsky ait cru de son

1. Grégoire Alexinsky, *La Russie moderne*, 3 fr. 50, Paris, Flammarion, 1912, 386 p. in-12. Pierre Polejeïeff, *Six années : la Russie de 1906 à 1912*, adapté du russe par Gaston Dru.

devoir de les insérer à la fin de son volume : il n'était nullement qualifié pour ce rôle de critique. N'insistons pas sur ses fautes de goût et de style. Passons maintenant à la partie la plus intéressante de son travail, celle où il nous parle de la grande crise révolutionnaire. C'est ici que le talent personnel de M. Alexinsky s'épanouit librement. Il nous trace un tableau très vivant de la société intellectuelle à cette époque, nous fait assister en spectateurs émus à la lutte tragique du peuple contre le pouvoir, et à la lutte, non moins tragique peut-être, des divers partis entre eux. Les caractéristiques qu'il donne de ces derniers sont un peu tendancieuses, il est vrai, mais font nettement ressortir les différences qui les séparent : d'un côté la bourgeoisie libérale et de l'autre les deux courants du socialisme russe, les socialistes révolutionnaires, partisans de l'action directe, terroristes par principe, et les socialistes démocrates auxquels confine par son programme la démocratie rurale, connue sous le nom de groupe travailliste. La défaite, d'abord de l'extrême gauche, puis de tout le parti avancé enrôlé sous les drapeaux de la révolution, la dissolution des deux premières Doumas, vraies représentantes des vœux de la nation, enfin l'écrasement des vaincus par les vainqueurs — tel est l'épilogue du drame que M. Alexinsky a esquissé en quelques pages d'une sincérité éloquente, les meilleures de son livre.

Myrrha Borodine.

***

Le petit livre de psychologie collective ou, comme disent les Allemands, de *Völkerpsychologie*, que vient de publier M. de Nesselrode [1], jette un jour très vif sur l'âme du peuple russe, du paysan d'abord, puis du clergé, de la noblesse, des intellectuels, des marchands et des fonctionnaires. M. de Nesselrode, d'hérédité à la fois allemande et russe, ayant fait ses études en France et en Suisse française, ayant habité plus de trente ans la Russie, était particulièrement qualifié pour observer impartialement les différentes classes sociales du vaste Empire. Ses esquisses, finement tracées, sont en général très exactes. Bien que l'auteur explique peu ou mal ce qu'il constate, son exposé très simple, dénué de tout appareil bibliographique ou critique, n'en est pas moins un précieux document. Que les sociologues et les historiens soucieux de synthèse travaillent sur ces faits consciencieusement observés : ils pourront y découvrir des « causations » de réelle portée scientifique.

P. Chasles.

***

L'ouvrage de M. Angel Marvaud sur l'Espagne au XXe siècle [2] intéresse les historiens au même titre que le grand public. En effet pour donner le tableau de ce qu'est l'Espagne aujourd'hui, il est nécessaire de faire

1. A. de Nesselrode, *L'âme russe*. Paris, 1913, Éditions de *La Revue*, 1 vol. in-18.
2. Angel Marvaud, *L'Espagne au XXe siècle, étude politique et économique*, Paris, Colin, 1913, in-16, XIV-515 pp., 1 carte.

entrevoir ce qu'elle a été autrefois. On se trouve donc amené à faire une véritable synthèse de l'histoire espagnole. Mais l'auteur n'a pas pensé qu'il lui fallût se débarrasser au début de son livre de la partie historique de son travail. L'histoire est partout dans son exposé ; à propos de chaque question, qu'il s'agisse de politique pure, d'économie sociale ou d'administration, l'étude des questions actuelles est rattachée au passé. Bien que M. Marvaud soit plutôt un économiste et un sociologue qu'un historien, son érudition historique est sûre et suffisamment étendue. On trouvera dans son livre des considérations intéressantes et un sentiment juste de ce qu'a été l'histoire de l'Espagne. Pour la période la plus voisine de nous, pour laquelle les documents sont encore assez dispersés, son travail sera particulièrement utile, car il permettra de fixer rapidement les idées sur les principaux événements qui ont agité la Péninsule depuis la restauration alphonsiste.

Albert Girard.

***

Le récent établissement du régime républicain en Portugal et les convoitises plus ou moins avouées que suscite, en présence de la faiblesse du gouvernement nouveau, un domaine colonial qui, bien que fort diminué, ne laisse pas cependant de constituer encore un ensemble considérable, font par excellence du livre de M. A. Marvaud un livre d'actualité [1]. L'auteur étudie d'abord l'histoire politique du Portugal durant ces dernières années, histoire marquée, comme on sait, par un malaise grandissant, auquel essaya vainement de remédier le dictateur Joao Franco, et qui finit par aboutir au meurtre du roi Carlos, puis, après le court règne de son fils Manuel, à l'établissement de la République. M. M. trace ensuite le tableau de l'état économique du pays. Il insiste notamment sur les difficultés du problème financier qui constitue à l'heure actuelle pour la jeune République un danger gros de menaces. Dans une troisième partie enfin il passe rapidement en revue les différentes colonies portugaises en indiquant, d'après les plus récentes statistiques, leurs ressources et leur avenir. L'ensemble de cette étude constitue un livre intéressant, documenté, et écrit avec impartialité par quelqu'un qui connait à fond les choses de Portugal ; il permet au lecteur de suivre l'une des questions les plus intéressantes peut-être, sinon les plus connues, de la politique extérieure d'aujourd'hui.

René Girard.

***

La Finlande attire depuis plusieurs années l'attention sympathique de nombreux Français par l'énergie qu'elle a déployée en défendant son autonomie [2]. Les intellectuels finlandais ont voulu montrer à la France que

1. Angel Marvaud, *Le Portugal et ses colonies*, Paris, Alcan, 1912, in-8, 335 pp.
2. *Finlande et Finlandais*, sous la direction de Werner Söderhjelm. Paris, Armand Colin, 1913, 330 pp. in-12.

cette sympathie est justifiée, qu'il y a chez le petit peuple des bords de la Baltique une civilisation avancée, digne de vivre et de grandir encore. Divers spécialistes se sont donc unis pour nous faire connaître à grands traits la géographie, l'histoire de la Finlande, et surtout pour décrire sa situation actuelle ; organisation du Parlement, régime de l'enseignement, état des lettres et des arts, de l'industrie et de l'agriculture, hygiène et sports, idées féministes, voilà les principaux sujets traités par les collaborateurs. Un professeur bien connu de l'Université d'Helsingfors, M. Söderhjelm, a dirigé l'entreprise commune et résumé, dans une bonne introduction, ce que les Français ont écrit sur la Finlande. Ce livre mérite d'être lu et de nous intéresser au pays qui a mené si loin la réalisation de l'idéal démocratique.

G. W.

Le prochain Congrès international d'Histoire aura lieu en 1918, à Saint-Pétersbourg.

Un Comité russe se préoccupe déjà de l'organiser : il est composé de MM. Baïov, professeur d'histoire militaire à l'Université de Saint-Pétersbourg, B. Bartold, orientaliste, de l'Académie des Sciences et de l'Université de Saint-Pétersbourg, N. Gloubokowski, professeur à l'Académie ecclésiastique de Saint-Pétersbourg, J. Greaves, médiéviste, professeur à l'université de Saint-Pétersbourg, M. Diakonow, de l'Académie des Sciences, professeur d'histoire du droit russe, N. Karéiev, professeur d'histoire moderne, M. Kovalevski, professeur de droit comparé, A. Lappo-Danilewski, de l'Académie des Sciences, professeur d'histoire de la Russie, S. Oldenbourg, de l'Académie des Sciences, indianiste, A. Presniakov, S. Rojdestvenski, professeurs d'histoire de la Russie, M. Postovtsev, professeur de philologie classique.

Un programme provisoire a été établi, qui témoigne d'un intéressant effort de systématisation.

Section I : 1) La théorie de l'histoire. 2) Les sciences auxiliaires. 3) Opérations techniques.

Section II : Anthropologie. Ethnologie. Préhistoire.

Section III : Histoire ancienne de l'Orient, de la Grèce et de Rome.

Section IV : Histoire de l'Occident de l'Europe et des colonies européennes.

Section V : Histoire de l'Orient de l'Europe et des pays voisins. 1) Byzance et l'Orient chrétien ; l'Islam ; la Chine et le Japon. 2) La Russie.

Section VI : Histoire de l'esprit humain (histoire des religions et des philosophies, des littératures, des sciences, de l'art).

Section VII : Histoire économique et histoire du droit.

*
* *

Les lecteurs de la *Revue* connaissent la *Weltgeschichte* de Hans Helmolt

(voir la *Revue*, t. III, pp. 164, 359, t. XIII, p. 376). L' « Institut Bibliographique » de Leipzig en publie une seconde édition, revue et augmentée, sous la direction du Dr Armin Tille. Cette édition diffèrera de la première par le nombre des volumes (10 au lieu de 9), par la place qu'y occupera la Bibliographie (à la fin de chaque volume, et non à la fin de l'œuvre), par la répartition des matières dans les volumes. — Le tome Ier, *Vorgeschichte, Ostasien*, vient de paraître : nous en reparlerons.

***

La grande *Histoire de l'Art* dirigée par André Michel, que publie la librairie A. Colin, suit son cours ; le tome V (2e partie), *Formation de l'Art classique moderne*, vient de paraître. Nous consacrerons prochainement une étude d'ensemble aux derniers volumes parus.

***

G. Vauthier. *Villemain (1790-1870). Essai sur sa vie, son rôle et ses ouvrages* (Paris, Perrin et Cie, 1913, in-16, VIII-306 pp.). — Cette biographie a été écrite presque exclusivement d'après la correspondance et les papiers inédits de Villemain lui-même, auxquels M. Vauthier a pu avoir accès chez M. Abel Ferry, l'arrière-petit-fils du collègue de Guizot et de Cousin en Sorbonne ; et c'est dans les nombreux extraits que l'auteur publie de cette correspondance et de ces papiers que réside l'intérêt de son livre. Il y a dans le dossier qu'il a ainsi constitué des lettres ou des notes curieuses pour l'histoire des candidatures ou des discussions académiques vers le milieu du siècle dernier ; mais on éprouvera une déception en constatant combien M. Vauthier est bref sur le rôle de Villemain en dehors des milieux académiques, soit comme professeur en Sorbonne soit comme ministre de l'instruction publique. Ainsi, il ne nous dit rien de l'impulsion donnée par lui aux recherches savantes et de l'organisation des « missions scientifiques et littéraires », sur lesquelles il eût trouvé des renseignements dans le recueil bien connu de X. Charmes, *Le comité des travaux historiques et scientifiques* (3 vol. in-4°, 1886), qu'il ne semble pas avoir consulté (cf. aussi les rapports de quelques « missionnaires » de cette époque, Ph. Le Bas, entre autres). Sur les ouvrages mêmes de Villemain, les détails sont maigres. On eût aimé quelques rapprochements avec d'autres travaux similaires, et pour l'*Histoire de Cromwell*, en particulier, ces rapprochements s'imposaient. L'information enfin est un peu trop uniquement puisée dans les papiers de Villemain et les dossiers académiques ; on nous renvoie bien à deux ou trois reprises à des pièces « découvertes aux Archives nationales » (sans autre référence plus précise !) ; mais n'y avait-il rien d'autre à trouver parmi les documents d'archives sur le rôle ministériel de Villemain ou sur les affaires universitaires et politiques auxquelles il fut mêlé ? — Une observation de détail pour finir : p. 110, M. Vauthier parle, à la date de 1839, de l'archevêque de Besançon, « le futur cardinal Mathieu ». Il eût été bon de dire de quel cardinal Mathieu il

s'agissait. — En dépit de toutes ces critiques, nous nous plaisons à reconnaître que le livre de M. Vauthier est amusant à lire et que les lettres et les notes qu'il cite sont parfois très curieuses au point de vue épisodique. — Louis Halphen.

*
* *

L'ouvrage récent de M. Déchelette sur *La Collection Millon*[1] doit d'abord être signalé parce qu'il est d'un type trop rare ; il décrit en effet, avec de nombreux dessins ou photographies, une collection particulière. De plus, cette collection est très riche et a été constituée et classée avec soin et méthode, et enfin la plupart des objets qu'elle contient proviennent d'une région — la Bourgogne — particulièrement importante au point de vue archéologique. Le matériel comprend : plus de 900 pièces paléolithiques et néolithiques, provenant pour le plus grand nombre des riches gisements de la forêt d'Othe (Yonne et Aube) ; quelques objets de premier ordre pour l'âge du bronze et la phase hallstattienne ; et deux séries remarquables, d'une part le résultat des fouilles de quelques sépultures gauloises, méthodiquement explorées par M. Millon, et notamment de celle, très riche, de la Motte Saint-Valentin, à Courcelles en Montagne (Haute-Marne), — d'autre part les trouvailles du port de Cabillonum (Chalon-sur-Saône), grand entrepôt commercial de la Gaule centrale, d'une importance, à certains égards, comparable à celle de la station de la Tène.

On ne saurait naturellement entrer ici dans l'étude de ce matériel et je me contente de signaler un certain nombre de points.

La forêt d'Othe apparaît comme ayant été, pendant toute la durée du quaternaire, un centre de fabrication intense des armes et outils de pierre, et l'on y trouve à nombreux exemplaires (sauf cependant pour le moustérien et le paléolithique supérieur où les objets sont plus rares) tous les types de cette industrie, à partir des types chelléens. De ce fait, son étude systématique d'ensemble mériterait d'être entreprise. MM. Parat et Brulard (p. 4, p. 19 sqq.) montrent d'ailleurs qu'elle est largement ébauchée et que l'effort, pour la mener à bout, serait aussi minime que fructueux.

Dans la description des objets trouvés dans la Saône à Chalon, M. Déchelette a réimprimé (p. 191-245, *Broches en fer d'époque gauloise servant de monnaies primitives, étude sur les origines de la drachme et de l'obole*) une magistrale étude parue déjà dans la *Revue numismatique* (1911, p. 1-59). L'auteur rappelle d'abord qu'au témoignage de plusieurs textes grecs, l'emploi des premières monnaies grecques d'argent a été précédé de celui des ὀβελίσκοι, c'est-à-dire de broches de fer, que la substitution à ceux-ci de la véritable monnaie a été, d'après les anciens, effectuée à Egine par le roi Phidon, lequel fit alors déposer des ὀβελίσκοι dans le temple d'Hera à Argos, soit, comme le dit Aristote, pour les consacrer à la déesse en souvenir des anciens usages, soit, comme le pense M. Th. Reinach (et ce n'est pas

1. J. Déchelette, *La Collection Millon. Antiquités préhistoriques gallo-romaines* (avec la collaboration de MM. l'abbé Parat, Dr Brulard, P. Bouillerot, C. Drioton). Paris, Geuthner, 1913, 282 p., 46 pl. fig., in-4.

contradictoire au texte d'Aristote), pour les préserver en tant qu'étalons *ne varietur*, et que diverses trouvailles, notamment celles des fouilles de l'Heraion d'Argos, ont confirmé ces textes. L'obole n'est autre chose que l'équivalent de l'*obélisque* isolée ou broche, et la drachme que celui de la poignée de broches, toutes deux d'origine grecque. On trouve, montre M. Déchelette, et la broche et la poignée de broches non seulement chez les Grecs, mais chez les Étrusques (où des exemplaires de bronze apparaissent vers le VIIIe siècle), puis, quelques siècles plus tard, en Italie, chez les Gaulois Sénonais, dans la Gaule transalpine et l'Europe centrale, les broches étrusques et celtiques étant réunies en faisceaux par groupes de six, sept et huit (le plus souvent six) et assemblées au moyen d'une poignée. — Jean-Paul LAFITTE.

***

The Cambridge medieval history, publiée par H.-M. GWATKIN et J.-P. WHITNEY ; tome II : *The rise of the Saracens and the foundation of the western empire* (Cambridge, University Press, 1913, in-8, XXIV-889 pp. et I album de 14 cartes). — Le second volume de la grande histoire du moyen âge publiée sous la direction de MM. Gwatkin et Whitney répond pleinement aux espérances qu'avait fait concevoir le tome Ier (cf. *Revue de Synth. hist.*, t. XXIII, p. 353). Comme lui, il se compose d'une vingtaine de chapitres confiés chacun à un ou, dans quelques cas, à deux ou trois spécialistes éprouvés auxquels on demande parfois seulement de résumer leurs propres travaux en les mettant au point. La *Cambridge history* devient ainsi une sorte de tribune où les savants du monde entier, sans distinction de nationalités, sont invités à venir tour à tour exposer les parties de l'histoire qu'ils connaissent le mieux. M. Charles Diehl s'est chargé de l'œuvre politique et administrative de Justinien (chap. I et II) et M. Roby de son œuvre législative (chap. III), M. Christian Pfister des Mérovingiens (chap. IV et V), M. Altamira de l'Espagne wisigothique (chap. VI), M. Ludo-Moritz Hartmann de l'Italie lombarde et byzantine (chap. VII et VIII), M. Hutton de Grégoire le Grand (fin du chap. VIII), M. Norman Baynes des successeurs de Justinien et de leurs guerres contre les Perses, les Turcs et les Avares (chap. IX) ; c'est à un arabisant, M. Bevan, qu'est incombée la tâche de parler de Mahomet (chap. X), et c'est le directeur de la grande revue d'histoire musulmane, *Der Islam*, M. C.-H. Becker, qui a tracé le tableau de l'expansion musulmane en Asie, en Afrique, en Espagne et en Sicile (chap. XI et XII). M. Brooks a écrit l'histoire de l'empire byzantin depuis la mort d'Héraclius jusqu'en 717 (chap. XIII), M. Peisker celle de l'expansion slave (chap. XIV). Les caractères principaux des religions païennes de Gaule, de Grande-Bretagne et de Germanie ont été dégagés par M. Camille Jullian, par Sir Anwyl et par Mlle Phillpotts (chap. XV), tandis que MM. Warren et Whitney ont étudié la conversion de ces pays au catholicisme (chap. XVI). M. Corbett a résumé à grands traits l'histoire de l'Angleterre jusqu'au début du IXe siècle (chap. XVII), et M. Burr celle de l'avènement de Pépin le Bref et des débuts de l'État pontifical (chap. XVIII) ; M. Seeliger a consacré deux chapitres à

Charlemagne (chap. XIX et XXI) ; enfin M. Paul Vinogradoff a écrit quelques pages suggestives sur les origines du régime féodal (chap. XX) et M. Foaks-Jackson un chapitre de conclusion sur le rôle de la papauté au VIIIe siècle (chap. XXII).

Comme on le voit, MM. Gwatkin et Whitney ont eu la bonne fortune d'obtenir le concours d'une élite d'historiens anglais et américains, français, allemands, autrichiens, espagnol, que des travaux de valeur désignaient d'avance à leur choix. Il semble même, à vrai dire, qu'ils aient poussé un peu loin le désir de confiner chaque spécialiste dans sa spécialité la plus étroite. Ainsi, était-il indispensable de partager entre quatre collaborateurs l'histoire de l'empire byzantin au VIe et au VIIe siècle et entre trois autres collaborateurs les histoires, intimement mêlées, de la maison carolingienne et de la papauté au VIIIe siècle ? Ce système, non seulement entraîne des redites, des contradictions et certaines inégalités dans l'exposé des faits, mais accentue encore l'impression de décousu que laisse, malgré tout, dans l'esprit du lecteur un ouvrage qui n'est, en somme, qu'un recueil de monographies, excellentes d'ordinaire en elles-mêmes, mais insuffisamment solidaires les unes des autres.

En outre, une armée aussi nombreuse de collaborateurs est d'un maniement malaisé, et c'est sans doute ce qui explique le retard avec lequel paraissent les divers volumes de cette *Histoire* qui devrait en être déjà au tome IV ou au tome V, si les promesses du début avaient été tenues ; et il est visible, rien qu'à parcourir la bibliographie, que certains chapitres ont été achevés il y a plusieurs années déjà, tandis que d'autres datent d'hier. Ce sont là des inconvénients difficiles à éviter dans une entreprise de ce genre, et celle-ci garde du moins l'avantage d'une information particulièrement riche et d'une exposition claire et toujours instructive. — Louis HALPHEN.

*
* *

Louis REYNAUD, *Les origines de l'influence française en Allemagne, Étude sur l'histoire comparée de la civilisation en France et en Allemagne pendant la période précourtoise, 950-1150.* Tome Ier : *L'offensive politique et sociale de la France*[1]. — Voici le premier volume d'un ouvrage considérable, très étudié et qui ne manque pas d'originalité. Originalité excessive à coup sûr ; car on est surpris de la vigoureuse antipathie dont M. Reynaud, professeur de langue et littérature germaniques, poursuit tout ce qui est allemand. La thèse qu'il soutient prend elle-même des allures de violent réquisitoire : il s'agit de prouver que le Germain, naturellement brutal et grossier et toujours prêt à retomber dans la brutalité et la grossièreté, n'a dû chacun de ses progrès politiques, sociaux, moraux ou intellectuels qu'à l'influence bienfaisante de la France loyale et chevaleresque. La démonstration est faite à grands renforts de preuves et comme, pour mieux abaisser l'Allemagne, il faut idéaliser la France, M. Reynaud nous trace de la France féodale un

1. Paris, H. Champion, 1913, XL-547 pp. in-8, 12 fr.

tableau idyllique, qui diffère, en effet, sensiblement, comme il le remarque lui-même, de celui auquel les historiens nous ont accoutumés. C'est que M. Reynaud se méfie des chroniques, des chartes et, pour tout dire, des témoignages proprement historiques, tout au moins en ce qui touche la France des purs et généreux chevaliers : seuls sont exacts les poétiques enjolivements des chansons de geste, seules ces dernières nous permettent de comprendre l'âme féodale. Procédé de critique bien dangereux et qui entraînerait de singulières conclusions si on l'appliquait à nos sociétés modernes. Pour notre part, nous regrettons toutes ces exagérations, qui n'ajoutent rien à une thèse, vraie dans certains de ses traits essentiels, mais qu'un peu moins de parti-pris eût permis, croyons-nous, de présenter sous un jour meilleur. — L. Halphen.

***

M. Ch. Bastide s'est plu à rassembler quelques études sur les rapports de la France et de l'Angleterre au XVIIe siècle [1]. On leur reprochera peut-être d'être parfois superficielles, de présenter sur le même plan l'étude attentive et le détail insignifiant, de se fonder sur des documents rencontrés au hasard de recherches ailleurs dirigées. Mais le livre tel quel est fort agréable à lire, il plaira au lecteur instruit que l'anecdote historique amuse, et que séduit l'inédit. Je signalerai un chapitre aimable sur les conditions du voyage d'Angleterre à cette époque ; un autre sur la Gallomanie en Angleterre, bien plus vive que l'Anglomanie en France ; quelques citations curieusement rassemblées pour montrer comment les Anglais d'autrefois écrivaient le français, enfin et surtout, à côté d'amusettes d'érudit, qui auraient plus de prix si elles s'accompagnaient d'une information plus complète, deux chapitres suggestifs sur l'influence politique des huguenots en Angleterre. — Georges Ascoli.

***

La franc-maçonnerie allemande était cosmopolite au XVIIIe siècle, elle est devenue patriote au début du XIXe : M. Haarhaus, dans un livre récent [2], nous décrit cette évolution, en puisant quelques idées essentielles dans l'ouvrage bien connu et vraiment classique de Fr. Meinecke (*Weltbürgertum und Nationalstaat*, 2e éd. 1911). C'est d'une façon toute naturelle que les francs-maçons allemands de 1813 concilient leur principe fondamental, l'idée d'humanité, avec l'idée nationale ; car la cause de l'Allemagne soulevée contre la tyrannie de Napoléon, c'est à leurs yeux la cause de l'humanité même : telle est la conception des francs-maçons Stein, Hardenberg, Scharnhorst, Boyen, Schön, Frey, Schrötter etc..., et leur ardent patriotisme est épuré par tout ce qu'il y a de généreux et de libre dans l'huma-

1. Charles Bastide, *Anglais et Français du XVIIe siècle*, Paris, Félix Alcan, 1912, XII-362 pp. in-16.

2. J. R. Haarhaus, *Deutsche Freimaurer zur Zeit der Befreiungskriege*. Iena, Diederichs, 1913, 197 pp. in 8.

nisme des grands francs-maçons allemands du XVIIIe siècle. M. Haarhaus a cru devoir élargir son sujet et résumer l'histoire du soulèvement prussien de 1808 à 1813 ; son bref exposé est de tour un peu trop populaire ; plus instructifs sont les quelques détails qu'il nous donne, d'après ses recherches dans les archives de certaines loges, sur l'activité de quelques francs-maçons pendant la domination napoléonienne. La conclusion de l'ouvrage, rédigée par M. D. Bischoff, est destinée à rappeler aux francs-maçons allemands d'aujourd'hui leur double devoir humanitaire et patriotique. — Ce livre fait certainement honneur à la maison Diederichs, sans doute la librairie allemande qui travaille aujourd'hui le plus à maintenir chez nos voisins leurs traditions, un peu trop délaissées, de culture idéaliste et esthétique et de pensée libre. — P. Roques.

***

La *Revue des Études napoléoniennes*, de juillet 1913, publie un bulletin historique de M. Georges Pagès, relatif à l'*Histoire extérieure du second Empire*. On y trouvera jugées avec sympathie et impartialité les récentes publications relatives à des événements dont encore aujourd'hui nous supportons les conséquences. Le numéro de mai de la *Revue* contenait un article de M. Paul Marmottan, sur *Un projet de code rural sous le premier Empire*, et une étude de M. Georges Weill, sur *Les Saint-Simoniens sous Napoléon III*, où l'auteur rappelle que, si l'on connaît bien l'âge héroïque du Saint-Simonisme, on oublie trop l'époque qui suivit, l'époque des « réalisations », des grandes œuvres industrielles. M. Georges Weill montre justement combien les saint-simoniens, indifférents aux formes politiques et soucieux avant tout de prospérité matérielle, étaient près du gouvernement impérial. M. E. Cazes a consacré une étude fort intéressante à *Napoléon à Versailles et à Trianon* dans les numéros de septembre et novembre 1913. Quant aux pages que M. Georges Bourgin a écrites sur *La législation ouvrière du second Empire* (n° de septembre, p. 220-230), elles seront consultées avec fruit par les historiens, qui y trouveront, à propos d'une thèse de doctorat récente, un utile inventaire des derniers résultats scientifiques acquis. — André Fribourg.

BIBLIOGRAPHIE

BULLETIN CRITIQUE

HISTOIRE ÉCONOMIQUE

PAUL-LOUIS, *Le Travail dans le monde romain* (*Histoire universelle du travail*, publ. sous la direction de GEORGES RENARD). Paris, F. Alcan, 1912, 1 vol. de 416 pp. in-8, avec 41 grav. dans le texte. — Le dessein de l'auteur n'apparaît pas très clairement. Au fond, son livre traite en général de la situation économique du monde romain, énorme sujet, qui pouvait fournir la matière de plusieurs gros volumes, surtout si l'on s'était donné la peine d'étudier à cet effet les très nombreux ouvrages qui y ont été consacrés dans ces dernières années, et dont l'indication complète et méthodique, jusqu'en 1910, a été fournie par M. Maurice Besnier dans le *Journal des Savants* de cette même année. Mais M. Paul-Louis ignore tout de ces ressources nouvelles, et il a simplement pillé les très vieux répertoires, comme celui de Dureau de la Malle. Il se borne à tel point aux généralités qu'il commet assez peu d'erreurs de doctrine [J'en vois cependant touchant les rapports du travail libre et du travail servile, l'impérialisme du Sénat, les origines du colonat, les causes de développement du christianisme et l'intensité des persécutions, etc...], et que l'on est choqué surtout par l'abus des superfluités [exagération de détails sur les monnaies ou sur l'histoire politique.....] et des nomenclatures sans intérêt ; je songe, par exemple, à des énumérations de contrées et de villes, dont les noms, autre inconvénient, sont trop souvent imprécis : Apamée, Laodicée (lesquelles ?) ou écorchés, comme les noms de personnes : Spenther, le Cloaca Maxima, Halycarnasse, Sydé, Cybyra, golfe d'Araba, Pisis, Dydyme, Ariminium, Chorax, Dioscurios, et combien d'autres ! M. Paul-Louis écrit sans sourciller : *oncia*, *upiarii*, *dauratores*, *offertores* (*offect. !*), *indunarii* (*indusiarii*), etc... et porte à sa bibliographie : Virgile, Tacite... Le beau renseignement ! On sent que le monde antique lui est étranger et qu'il travaille de seconde main. Son livre n'est pas dangereux, parce que très superficiel, mais sera-t-il bien utile ? Il est des vulgarisations meilleures, ainsi celle de René Ménard et Claude Sauvageot, *Le Travail dans l'antiquité*, avec figures qui, elles, se rapportent

au sujet, tandis que nous trouvons ici une rue de Pompéi, une vue de la Maison Carrée de Nîmes ou du Théâtre d'Orange, et autres banalités. Le prospectus de la collection annonce divers volumes qui tous sont confiés à des spécialistes ; pour Rome, je ne sais pourquoi, M. G. Renard a fait une fâcheuse exception. — VICTOR CHAPOT.

PAUL VIARD, *Histoire de la dîme ecclésiastique dans le royaume de France aux XIIe et XIIIe siècles (1150-1313)*. Paris, Picard, 1912, 212 pp. in-8. — M. Viard s'est fait l'historien de la dîme ecclésiastique. Il l'a étudiée une première fois en France, jusqu'au Décret de Gratien, puis dans les royaumes d'Arles et de Vienne, aux XIIe et XIIIe siècles. Il nous donne maintenant, sur la dîme en France aux XIIe et XIIIe siècles, un nouveau volume qui, heureusement, ne sera point le dernier de la série. Il s'est arrêté cette fois-ci à la mort de Philippe le Bel, sans doute parce qu'il fallait bien qu'il choisît une date comme terme de son étude, plutôt que pour des raisons proprement historiques : il a prouvé lui-même que Philippe le Bel n'a pas, comme on l'a cru quelquefois, promulgué d'ordonnance générale touchant les dîmes.

Ce livre, qui est, au vrai, un manuel, ne pouvait se fonder sur un dépouillement d'archives. Du moins témoigne-t-il d'une lecture extrêmement soigneuse des textes imprimés, recueils de chartes ou cartulaires, actes des rois et des papes, littérature du droit canon et du droit coutumier[1]. Parfaitement informé, connaissant à la fois la théorie canonique de la dîme et la pratique, telle que la fixaient les coutumes locales, M. Viard a su marquer très nettement cette opposition entre le droit et le fait en quoi se résume l'histoire juridique presque tout entière de l'institution qu'il étudiait. Sans doute peut-on lui adresser quelques critiques de détail[2], et

1. M. Viard paraît ignorer le livre de M. Rhein sur les seigneurs de Montfort (*La seigneurie de Montfort en Iveline. Mém. Soc. arch. Rambouillet* XXI (1910) p. 1-363) où il eût trouvé quelques textes. L'article de E. Hoffmann (*Die Entwicklung der Wirtschaftsprincipien im Cistercienorden*. Histor. Jahrb. t. 31 (1910) pp. 699-727) qui lui eût fourni des renseignements importants sur l'histoire des dîmes cisterciennes lui a également échappé.

2. En voici quelques-unes. Le mot « nutrimen animalium », ne doit-il pas s'interpréter dans le même sens que le vieux français « nourriture » c'est-à-dire croît des animaux ? (p. 56). Est-il exact que le bail à long terme, et surtout le bail perpétuel, au XIIIe siècle, ne conféraient au cessionnaire qu'un droit personnel ? sur la dîme (bien immeuble) le fermier n'avait-il pas au contraire un véritable droit réel ? (p. 63). Il n'est pas certain que les résistances à la perception de la dîme soient devenues « plus fréquentes et plus graves » à partir de la fin du XIIe siècle ; ce qui est sûr, c'est que — les documents étant bien plus nombreux — nous sommes relativement bien renseignés sur celles qui se sont produites à partir de ce moment-là ; nous ignorons au contraire à peu près tout de celles qui ont pu se produire à une époque antérieure (p. 71). Je crois que « chasement » était tout simplement synonyme de fief, comme en témoigne la langue des chansons de geste, trop peu consultées lorsqu'il s'agit de droit féodal (p. 161). Enfin pourquoi M. Viard, pourtant si désireux d'être clair, et qui d'ordinaire y réussit si bien, introduit-il au milieu de phrases françaises des fragments de phrases latines non traduites ? Ce procédé, trop souvent employé par les auteurs allemands, n'a rien qui le recommande à notre imitation.

surtout lui reprocher de n'avoir pas fait sentir, comme il aurait convenu, l'importance économique des dîmes. Il faut, par dessus tout, le remercier d'avoir écrit un livre substantiel et clair. Il a fait lui-même appel aux études locales qui complèteront et, s'il y a lieu, rectifieront ses conclusions. Les érudits qui entreprendront de telles études devront avoir sous la main ses ouvrages. Ils y recourront sans cesse, avec profit ; s'ils ne sont des ingrats, M. Viard peut-être assuré de leur reconnaissance. — Marc Bloch.

Henri Marion, *La dîme ecclésiastique en France au XVIIIe siècle et sa suppression*. Bordeaux, Imprimerie de l'Université, 1912, xx-403 pp. in-8. — L'Assemblée constituante n'eut pas à liquider que le régime féodal, elle eut aussi à s'occuper de la suppression de la dîme, redevance bien plus ancienne que toutes les redevances féodales, puisqu'elle remontait à Pépin le Bref, et même plus haut, et qui répondait à un besoin permanent.

Tel est l'objet du livre de M. Marion. L'auteur étudie d'abord l'assiette de la dîme ecclésiastique, redevance généralement en nature, personnelle et non réelle, grevant les fruits et non le fonds. Tout le monde était soumis à la dîme, les nobles aussi bien que les roturiers ; mais la noblesse, suivant son habitude, l'esquiva tant qu'elle put. M. M. nous montre la situation de ceux qui profitent de la dîme, les gros décimateurs, de ceux pour qui elle est établie et qui en profitent peu, les congruistes, les efforts de l'État, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, pour améliorer la congrue. Il nous fait l'énumération compliquée des fruits décimables, la distinction en dîmes anciennes et novales, en grosses et en menues, en solites et en insolites, il nous expose la théorie des dîmes vertes, des dîmes de charnage, ces dernières frappant les animaux domestiques, il nous met au courant des interversions de culture, des défrichements, de l'extrême diversité du taux, variant du quart au trente-sixième, des charges de la dîme, notamment de l'assistance aux pauvres, et de l'entretien des bâtiments consacrés au culte. Viennent ensuite l'étude de la perception des dîmes, leur affermage, leur levée, leur contentieux, si important à une époque où tout était contesté et dont finit par connaître, en définitive, la juridiction séculière au moyen des cas royaux et de l'appel comme d'abus.

Une seconde partie : *Appréciation de la dîme*, se réfère à la portée économique de l'institution, qui ne répond plus à son triple but, le bas clergé, les pauvres et les édifices du culte étant négligés. Les physiocrates, qui ne veulent frapper que le produit net de la terre, ne peuvent admettre un impôt sur le revenu brut. L'opinion publique demande donc une réforme, surtout le bas clergé congruiste.

Mais cette réforme était très compliquée ; les événements le firent bien voir. En août 1789, les théories du rachat, de la conversion en fonds de terre, du maintien pur et simple, de la suppression, se heurtèrent. La suppression aboutissait à un cadeau fait à la noblesse et en général aux propriétaires fonciers, qui avaient contracté *contemplatione decimæ*, et à une injustice à l'égard des propriétaires mobiliers, qui n'avaient jamais payé la dîme. Ce fut l'objection de Sieyès et de Louis XVI. Dupont de Nemours

reprit la thèse rachatiste. Puis, d'autres constituants voulurent conserver la dîme, en subrogeant, comme créancière, la Nation à l'Église. Quelques anciens congruistes appuyèrent la suppression pure et simple, espérant mieux des nouveaux traitements ecclésiastiques. Les mesures transitoires ne purent s'appliquer, naturellement, et des troubles violents se manifestèrent, parallèles à ceux de la liquidation féodale. L'auteur ajoute quelques mots sur les essais de retour offensif de la dîme, à l'époque de la Restauration.

La fin de l'ouvrage est consacrée à l'étude des dîmes inféodées, sujet tout différent, mais qu'il eut été difficile de traiter par prétérition complète. L'histoire de leur disparition se rapproche beaucoup plus de la liquidation de la féodalité que de la suppression des dîmes ecclésiastiques.

L'ouvrage de M. M. est d'un très grand intérêt. L'auteur n'a pu étudier son sujet de première main dans la France entière, mais il a vu les documents de régions très diverses : la Flandre maritime, l'Artois, les bailliages de Sézanne, Châlons, Troyes, Sens, Bar-sur-Seine, Vic, Alençon, Coutances, Romorantin, les sénéchaussées de Rennes, Draguignan, Aix, Marseille, Nîmes, Angoulême, Cahors. Mais le centre de ses informations est la Gironde. Il n'y a, dans ce beau travail, que quelques erreurs de détail, insignifiantes à signaler. A la p. 207, M. M. nous parle de la sénéchaussée de Paris hors-les-murs. C'est *bailliage* qu'il faut dire. A la p. 283, il parle de l'arrondissement de Clamecy : il veut dire le *district*. Enfin (même p. 283), il place Nemours dans le département du Loiret : ce célèbre centre physiocratique a toujours fait partie de Seine-et-Marne. — Irénée Lameire.

Léon Maitre, *Le lac de Grandlieu et ses affluents*. Nantes, Dugas, 1912, 232 pp. in-8 (avec 8 grav. et 2 cartes hors texte). — Voici une précieuse monographie d'histoire économique, où rien n'a été négligé de ce qui peut intéresser le lac de Grandlieu, sa région et ses riverains. « Antiquités, histoire, exercice de la pêche et de la police, topographie, navigation ancienne et nouvelle, projets de dessèchement, travaux exécutés, organisation de sociétés », — telles sont les rubriques énumérées au sous-titre. — M. L. Maître a tout envisagé et il peut se rendre le témoignage d'avoir toujours emprunté ses renseignements aux sources les plus authentiques.

Le lac de Grandlieu est-il navigable ? Telle est la question essentielle, depuis longtemps posée, jamais résolue, et d'où dépend la question de propriété individuelle ou domaniale. Ce bassin de 7 lieues de tour n'a d'autre issue que le cours de la Chenau pour vider ses eaux dans la Loire, et il est lui-même rempli par deux rivières qui portent bateaux, l'Ognon et la Boulogne. Mais le lac lui-même n'est pas classé comme navigable, et de là pour la batellerie une situation singulière.

Pour trancher le différend, on aurait pu invoquer le secours de l'Océan et lui demander une démonstration à l'époque où le canal maritime ne barrait pas l'étier de Vue et le canal de Buzay comme aujourd'hui. Un jour de grande marée, en ouvrant les écluses, on aurait vu si le flot remontait jusque dans le bassin de Grandlieu. Théoriquement le fait est admissible,

car le plan d'eau du lac est à 4 m. 30 au-dessous du zéro de l'échelle de St-Nazaire et, si le problème demeure obscur, c'est que la vallée est encombrée de vases. Pratiquement, d'ailleurs, la submersion maritime est attestée par des documents d'archives jusqu'en septembre et octobre 1789. Les Anciens employaient toute une flottille de barques qui circulaient sans cesse entre le port de St-Mesme et le port de Nantes. Les « Salorges » de Nantes ne s'approvisionnaient pas autrement : elles enlevaient le sel de la baie de Bourgneuf et passaient par le lac, évitant ainsi les pirates et surtout le bureau du *trépas* de St-Nazaire. Les vins de St-Aignan, de St-Léger, de Pont-St-Martin, de St-Philbert et de St-Lumine venaient aussi à Nantes par le lac et la Chenau et non par les routes dont l'entretien était négligé.

Une importante partie de ce volume est consacrée au canal de Buzay et à son syndicat. M. Maître fait un long historique de ce canal dont l'établissement fut inspiré par les travaux d'irrigation qu'entreprirent au XVIIIe siècle les moines de l'abbaye de Buzay. Mais bientôt apparaissent divers projets de dessèchement et le Syndicat des riverains discute pied à pied avec l'État les conditions nouvelles qui semblent menacer la prospérité du pays.

L'ouvrage de M. Maître, très consciencieux et très documenté, rendra de grands services, et son intérêt dépasse la portée d'une étude purement régionale. — Louis VILLAT.

MAURICE DESLANDRES, *L'Acheteur. Son rôle économique et social. Les Ligues sociales d'acheteurs*. Paris, Alcan, VIII-510 pp. in-8. — Ce qui donne à cette histoire des Ligues sociales d'acheteurs son grand intérêt, c'est la sympathie vivante qui, sans cesse, place le lecteur au cœur même du mouvement et le met en contact direct avec les idées et les sentiments inspirateurs. Et l'on doit se réjouir que cette étude ait été entreprise, non pas par un économiste, avide de sujets inédits, mais par un homme, qui, ayant puissamment contribué à la naissance et au développement des Ligues en France, parle avec foi d'un mouvement qu'il a vécu.

Les Ligues d'acheteurs sont nées aux États-Unis d'un accident. En 1890, une enquête organisée par la *Working Women's Society* dont l'objet était de défendre les intérêts des ouvrières, rendit manifeste la déplorable condition des employées des magasins de détail à New-York : hygiène insuffisante, temps excessif de travail, salaire trop bas, inapplication d'une loi de 1881 obligeant les patrons à fournir des sièges à leurs vendeuses... Un remède se présentait naturellement à l'esprit : le groupement des ouvrières en de puissants syndicats qui auraient forcé les patrons à réaliser certaines réformes. Mais il fut jugé impossible.

Et c'est ici qu'apparaît l'importance économique et sociale formidable de l'enquête de la *Working Women's Society*. On découvrit que la triste situation des ouvrières n'avait pas pour remède leur coalition et leur énergie, et pour cause principale la dureté d'âme des employeurs. Le mal venait de la concurrence impitoyable entre les ouvrières, plus nombreuses que les emplois, et entre les patrons, menacés par la perte ou la raréfaction de

leur clientèle. L'idée, sur laquelle l'économie politique classique avait vécu, que les conditions du travail sont déterminées souverainement par l'accord des patrons et de leur personnel, s'effondrait, et le rôle énorme du consommateur était dévoilé. C'était pour satisfaire la clientèle, exigeante dans ses caprices et avide de bon marché, que le salaires étaient abaissés, le temps de travail élevé, etc... Sur cette observation s'édifia, en 1890, à New-York, la première *Consumer's League*. Puisque la découverte était faite que l'acheteur détermine les conditions du travail, il importait d'instruire l'acheteur, de lui enseigner les droits qu'il tire de sa puissance, et les devoirs qu'il tire de ses droits.

La Ligue de New-York, puis les Ligues qui se formèrent à sa suite, dans les principales villes des États-Unis, spécialisèrent d'abord leur effort : elles protégèrent les femmes et les enfants employés dans les magasins de tissus, en dressant et publiant une liste des bonnes maisons, c'est-à-dire des maisons qui traitaient avec humanité leur personnel. Peu à peu, elles étendirent leur action : elles attinrent, non plus seulement les magasins de vente, mais, par leurs enquêtes et l'octroi de leur label, les ateliers de production. Bientôt, elles entrèrent même en lutte contre le *Sweating System*.

Des États-Unis l'idée et la pratique des Ligues d'acheteurs passèrent en France, grâce au dévoûment et à l'activité de Madame Henriette Jean Brunhes, puis en Suisse, en Allemagne, en Belgique. Ici et là, leur action se déploya en une triple branche : éducation des acheteurs, éducation des patrons, obtention de la part des pouvoirs publics de réformes et d'une législation protectrice du travail.

Ce qui est remarquable, c'est le caractère essentiellement *positif* de la formation et du développement des Ligues. Elles sont nées d'un fait : une enquête philanthropique, et jamais, elles n'ont fait appel, pour vivre, à l'appui de quelques grands principes théoriques. Cependant l'idée qui les fonde : la royauté économique du consommateur, était trop vaste et trop révolutionnaire pour qu'il ne fût pas nécessaire d'en dégager l'originalité scientifique. A cette tâche, M. Deslandres a consacré la troisième partie de son livre. Dans l'action des Ligues sont incluses toute une économie politique et toute une philosophie sociale nouvelles. L'auteur situe la doctrine des Ligues à l'opposé des conceptions classiques qui n'envisageaient que le producteur et défendaient comme un dogme la liberté du travail — aux côtés des doctrines interventionnistes. Mais il montre que l'attitude des Ligues se distingue de l'attitude des interventionnistes en faisant moins appel à l'État qu'aux individus. Ce que veulent les Ligues, c'est enseigner au consommateur ses responsabilités, et que, lorsqu'il achète une marchandise, il achète du travail humain, c'est-à dire de la vie humaine ; elles pensent que ce qui constitue la force et la richesse d'une nation, c'est non pas la richesse matérielle, mais, ainsi que l'a montré Ruskin, la santé et la vie de ses membres. L'étude des Ligues sociales touche ainsi aux plus hauts problèmes. Nul n'était mieux qualifié que M. Deslandres pour nous le montrer avec une grande distinction de sentiments et de forme. Mais le règne du consommateur, qu'appelle de ses vœux l'apôtre de la coopé-

ration, semble encore bien éloigné : les Ligues sociales d'acheteurs pourront-elles doter d'une autorité véritable ce débile président de la république économique ? — Édouard Dolléans.

Pawlowski, *Les syndicats féminins et les syndicats mixtes en France*. Paris, Alcan, 1912, 188 pp. in-12. — L'auteur, qui a déjà décrit la C. G. T., puis les syndicats jaunes, continue ses enquêtes en journaliste avisé, sachant réunir des renseignements précis. Les deux sortes de groupements dont il parle cette fois dérivent le plus souvent d'une inspiration catholique ; malgré sa sympathie pour eux, M. Pawlowski ne cache pas les difficultés que rencontre le syndicalisme féminin, et l'échec à peu près complet des syndicats mixtes. — G. W.

HISTOIRE DES IDÉES POLITIQUES

Paul Janet, *Histoire de la science politique dans ses rapports avec la morale*, 4e édition. Paris, Félix Alcan, 1913, 2 vol., xvi-608 et 779 pp. in-8. — Ce bel ouvrage est trop connu pour qu'il soit nécessaire d'en parler longuement : c'est un de ces livres de fonds qu'il y a toujours profit à lire ou à consulter. Qu'il s'agisse des doctrines de Platon et d'Aristote ou de celles de Machiavel, des idées de Luther ou de celles de la Ligue, des systèmes de Hobbes et de Locke ou des innovations des philosophes français du xviiie siècle, Paul Janet les analyse toujours avec une probité scrupuleuse et une clarté remarquable ; que les théories lui paraissent dignes d'éloge ou de critique, jamais il ne les trahit en les résumant. L'exposé s'arrête à la fin du xviiie siècle. Cette quatrième édition a été revue d'après les notes laissées par l'auteur, et précédée de la notice lue à l'Académie des Sciences morales par Georges Picot ; mais on aurait dû compléter avec plus de soin les indications bibliographiques. — Georges Weill.

V. Marcaggi, *Les origines de la déclaration des droits de l'homme de 1789* (*Bibl. de l'hist. du droit et des institutions*). Paris, Fontemoing, 1912, vi-253 pp. in-8. — M. M. s'est efforcé de prouver que la déclaration française des droits ne se rattache directement ni à la déclaration américaine, ni aux constitutions particulières des États américains, ni à l'influence de la philosophie rousseauiste. Ses origines les plus lointaines se retrouvent, selon lui, dans les travaux de l'école du droit naturel, et surtout dans les idées de l'école physiocratique : cette école, qui admet la nécessité des lois naturelles, dont les lois positives ne sont que la conséquence, qui revendique le droit à la liberté politique et économique du citoyen, qui tend à la pratique du despotisme légal organisé pour le bien des individus, a des représentants qualifiés à la Constituante, elle domine de nombreux esprits, si bien que sur les 21 projets de déclaration présentés à l'assemblée, deux

seulement s'inspirent de J.-J. Rousseau, les autres étant nettement physiocratiques. Taine s'est mépris sur le sens des discussions et du texte voté : la Constituante n'avait pas en vue l'homme abstrait, mais les hommes de son temps, les Français de la France du XVIIIe siècle. Les thèses physiocratiques de la liberté économique n'ont pas été toutefois développées dans la déclaration, sauf en ce qui touche le principe premier de la propriété individuelle ; elles ont été reprises ailleurs, dans la législation agronomique et industrielle. En revanche, rien n'a été retenu d'une autre idée chère aux physiocrates, à savoir qu'une déclaration des droits impliquait une déclaration corollaire des devoirs : du moins cette idée recueillit à la Constituante une minorité fort honorable (438 voix contre 370). M. M. n'a pas lu tout ce qui concerne l'exégèse de la déclaration de 1789, il n'a point vu tous les textes où se sont intégrées les doctrines physiocratiques; mais sa dissertation, intelligemment menée, tend à prouver qu'en matière de philosophie politique, l'année 1789 ne marque pas une rupture entre le passé et l'avenir. — G. B.

V. A. Boutenko, *Le parti libéral en France sous la Restauration*, tome I, *1814-1820* (en russe), Saint-Pétersbourg, 1913, in-8. — Voici un livre, puisé aux sources originales, qui éclaire d'un jour nouveau la genèse du parlementarisme libéral en France. C'est là une des questions fondamentales de l'histoire politique contemporaine. Quoi qu'on en ait dit, la Restauration a été aussi créatrice que la Révolution et l'Empire. C'est à cette époque que s'est définitivement affermi le droit budgétaire du parlement et que sont nées les traditions du véritable régime parlementaire. M. Boutenko a magistralement analysé l'idéologie politique des « doctrinaires » et des « indépendants », leurs programmes, leur tactique, leur lien avec la société française d'alors. Trois cartes en couleur, annexées au volume, indiquent nettement la situation des partis politiques dans les divers départements, lors des élections générales de 1815 et de 1816, ainsi qu'après les élections partielles de 1819.

Nous souhaitons vivement que cet important volume de plus de 600 pages soit bientôt suivi du tome second, particulièrement consacré à l'histoire du parti libéral de 1820 à 1830. Ce serait rendre un réel service à la science historique française que de publier une traduction de ce remarquable ouvrage, à la fois si neuf et si solide. — P. Chasles.

Alfred Pereire, *Autour de Saint-Simon*. Paris, Champion, 1912, XII-239 pp. in-12. — Ce volume est un recueil d'articles. L'auteur est le petit-fils d'un des « frères Pereire », ces deux célèbres financiers qui passèrent par l'église saint-simonienne et voulurent ensuite en appliquer les idées pratiques, surtout en encourageant la création des chemins de fer. Comme ses papiers de famille contiennent de nombreux documents sur le saint-simonisme, il a bien raison d'en faire profiter le public. Sur les rapports entre Auguste Comte et Saint-Simon, sur l'entrée des Pereire dans l'école, nous avons ainsi des textes parfaitement sûrs. Mais la découverte la plus intéressante

qu'il ait faite, dans un manuscrit de la Bibliothèque de la Ville de Paris, est le portrait de Saint-Simon par un secrétaire inconnu. Ce livre fait bien augurer de la biographie des frères Pereire, que nous promet l'auteur : souhaitons qu'elle nous fasse pénétrer fort avant dans l'histoire économique, si mal connue encore, de la France à l'époque de Louis-Philippe et de Napoléon III. — G. W.

FIDAO-JUSTINIANI, *Pierre Leroux*. Paris, Bloud, 1912, 64 pp. in-12. — L'auteur semble s'être proposé, non pas de résumer exactement les idées du philosophe, mais de les juger du point de vue catholique. Il lui reproche, par exemple, d'avoir prêché la morale de la solidarité, qui « traîne aujourd'hui chez les apothicaires et les Diafoirus de la démocratie ». — G. W.

I. CHABOSEAU, *De Babeuf à la Commune*. II. ZEVAÈS, *De la semaine sanglante au congrès de Marseille*. III. ZEVAÈS, *Les guesdistes*. IV. HUMBERT, *Les possibilistes*. Paris, Marcel Rivière, 1911, in-16, le vol. de 88 à 112 pp. — M. Zevaès, ancien député, qui fut longtemps membre influent du groupe guesdiste, puis se sépara du parti socialiste unifié, a publié en 1908 un intéressant livre de vulgarisation, *Le socialisme en France depuis 1871*. Depuis lors, il a repris le sujet avec plusieurs collaborateurs qui doivent publier sous sa direction une « Histoire des partis socialistes en France », comprenant onze petits volumes. Voici les quatre premiers. Le plus bref est celui de M. Chaboseau : c'est une sorte d'introduction, un peu vague, qui nous raconte à la fois le complot de Babeuf et l'histoire du saint-simonisme, la carrière de Proudhon et la Commune. Les autres volumes sont beaucoup plus approfondis et détaillés. Le tome II est consacré à la période de 1871 à 1879, où le socialisme, décimé par la répression, oublié des masses, hésitait entre diverses tendances, jusqu'à ce congrès de Marseille qui fit triompher les principes du collectivisme révolutionnaire. Le tome III nous montre à l'œuvre, depuis 1879 jusqu'à l'unification en 1905, le Parti ouvrier français auquel Jules Guesde a imposé pendant trente ans, avec son impérieuse autorité, le respect des principes formulés par Karl Marx. Le tome IV suit jusqu'à 1905 l'histoire du parti opposé, de la fraction « broussiste » qui repoussa le marxisme orthodoxe et accepta l'union avec les républicains bourgeois pour la défense des libertés politiques. Ces quatre volumes, avec leur souci d'exactitude, avec le soin qu'apportent les auteurs à éviter les polémiques de parti, donnent une idée très heureuse de la collection dirigée par M. Zevaès. — G. W.

Histoire des partis socialistes en France sous la direction de ZEVAÈS, Paris, Marcel Rivière, 1912, 11 vol. in-18 de 80 à 100 pp. chacun. — Les collaborateurs de cet ouvrage ont mené leur entreprise à bonne fin. Après les quatre volumes dont il a déjà été question, M. Charnay dans le tome V parle des Allemanistes, Da Costa dans le tome VI des Blanquistes, J.-L. Breton de L'Unité Socialiste (VII), Orry des Socialistes Indépendants (VIII), Sylvain Humbert du Mouvement syndical (IX), Jacques

Prolo des Anarchistes (X); enfin Zevaès (XI) donne ses conclusions, puis publie des Annexes consacrées au parti républicain socialiste organisé en 1910, aux listes des congrès et des journaux socialistes, à l'origine du mot *socialisme* (d'après l'article de Deville qu'il faudrait compléter maintenant par les études de Carl Grunberg), enfin à la poésie et la chanson socialistes. Ces volumes peuvent se lire séparément; d'où ce défaut de plusieurs d'entre eux, de renfermer des chapitres faisant double emploi. Mais chacun d'eux a été préparé sérieusement et contient nombre de manifestes politiques et de documents originaux devenus introuvables. Presque tous les rédacteurs prennent parti pour le socialisme réformiste contre le socialisme révolutionnaire et prônent la politique du Bloc, telle qu'elle fut pratiquée de 1899 à 1905 ; toutefois ces tendances nettement accusées ne les empêchent pas de raconter exactement les faits. — G. W.

Georges Guy-Grand, *Le procès de la démocratie*. Paris, Armand Colin, 1911, 327 pp. in-12. — La démocratie est vigoureusement attaquée depuis quelques années par deux sortes de théoriciens, ceux d'extrême droite avec M. Charles Maurras et ses amis de *l'Action française*, ceux d'extrême-gauche avec M. Georges Sorel et les partisans du syndicalisme révolutionnaire. L'auteur essaye, comme l'avaient déjà fait MM. Parodi et Bouglé, de discuter leurs idées et de réfuter leurs conclusions. Ses études, parues d'abord dans la *Revue de métaphysique et de morale*, ont aussitôt attiré l'attention par leur franchise, leur probité, par l'effort sérieux qu'il faisait pour résumer la pensée de ses contradicteurs sans jamais l'affaiblir. On sera heureux de lire cette discussion reprise et complétée dans le présent volume. M. Guy-Grand montre fort bien que traditionnalistes et syndicalistes, séparés par des dissidences profondes, ne peuvent s'entendre que pour détruire ; il prouve que leurs critiques les plus fondées portent contre tel défaut d'un gouvernement démocratique donné, mais non contre la démocratie elle-même. Son esprit critique l'empêche de se laisser aller aux espoirs infinis, aux rêves chimériques des hommes de 1848 ; mais sa clairvoyance ne l'empêche pas d'aboutir à un optimisme raisonné, à un acte de foi dans la démocratie, dans ce régime qui peut aller toujours se perfectionnant, pourvu que les citoyens acquièrent de plus en plus le sens de l'intérêt général. Ce livre n'est pas seulement intéressant à lire, il a le mérite de faire penser. — G. W.

Charles Maurras, *La politique religieuse*. Paris, Nouvelle Librairie Nationale, 1912, LXI-427 pp. in-12. — Ce livre est un recueil d'articles parus principalement dans l'*Action Française* et la *Gazette de France* entre 1900 et 1908, et revus par l'auteur ; ils sont précédés d'une préface écrite en 1912. On connaît l'ardente campagne menée depuis longtemps par M. Maurras contre le libéralisme et la démocratie, contre tous les principes sur lesquels repose notre République. Cet incroyant, qui déclare franchement ne pas avoir de foi religieuse, défend le catholicisme par amour de l'autorité, de la tradition, de la royauté : il veut unir catholiques et royalistes, en un

mot tous les ennemis de 1789, tous les hommes de droite, sur le terrain politique ; mais de cette union sont exclus les catholiques libéraux, les sillonnistes, les hommes qui pactisent avec la Révolution ; un Marc Sangnier, un comte d'Haussonville figurent parmi les plus dangereux partisans de la démagogie. M. Maurras a ressuscité le système de 1815, l'union du trône et de l'autel ; mais on peut désormais défendre l'autel sans s'agenouiller devant lui. L'auteur développe ces paradoxes avec un incontestable talent, non sans constater que les conservateurs mettent peu d'entrain à préparer le « coup » attendu par les hommes de l'Action française. — G. W.

Étienne Lamy, *Quelques œuvres et quelques ouvriers*. Paris, Bloud, 1911, 289 pp. in-12. — Ce recueil d'articles et de discours, allant de 1889 à 1908, a pour auteur un catholique et un libéral. Le catholique blâme avec force, avec amertume, la politique suivie par le gouvernement républicain ; le libéral conseille aux conservateurs d'accepter la République et d'y faire prévaloir leurs idées par la propagande légale. Ce sont les idées de Léon XIII, aujourd'hui abandonnées à Rome et attaquées par l'Action française. Le livre contient aussi quelques discours sur des œuvres charitables, et une notice biographique intéressante consacrée au duc d'Audiffret-Pasquier. L'élégance de la forme donne de la valeur à ces morceaux très divers. — G. W.

Marcault, *L'art de tromper, d'intimider et de corrompre l'électeur*. Paris, Bloud, 1910, 527 pp. in-8. — Voici un volumineux pamphlet contre l'anticléricalisme, qui est accusé de tous les crimes. Il renferme de nombreux extraits de la *Croix* et des journaux locaux de droite, principalement sur les élections législatives de 1910. — G. W.

Gustave Aron, *Peut-on limiter le pouvoir législatif?* Extrait de la *Grande Revue*, août et septembre 1911. — Intéressante étude, où l'auteur examine les projets présentés pour défendre les citoyens contre l'omnipotence parlementaire, pour créer en France un corps semblable à la Cour Suprême des Etats-Unis. Ces projets, d'après lui, ne peuvent aboutir à aucun résultat pratique. — G. W.

Robert Meynadier, *L'idée républicaine dans les pays monarchiques d'Europe*, Paris, Félix Alcan, 1911, 288 pp. in-12. — L'auteur cherche quelles sont actuellement les chances de succès des partis opposés à la monarchie dans cinq pays : l'Espagne, l'Italie, la Hongrie, la Belgique, la Hollande. Pour chacun d'eux il étudie brièvement l'histoire du passé, avec plus de détail l'histoire de l'époque récente, afin de voir quel est aujourd'hui l'état de l'opinion publique. La conclusion des cinq études est la même : dans tous ces pays la monarchie s'est fortifiée, parce qu'elle a su emprunter beaucoup aux idées républicaines. Partout les monarchies se font démocratiques, elles acceptent ou favorisent le suffrage universel ; souvent elles

prennent l'initiative des réformes sociales. Sont-elles donc sûres de durer ? Le régime monarchique, toujours incarné dans un homme, est certainement plus vulnérable que le régime républicain, protégé par son impersonnalité ; mais les royautés actuelles, ayant su dans ces derniers temps s'adapter à l'évolution populaire, peuvent subsister longtemps encore. Telle est la conclusion, prudente et modérée, de ce livre plein de renseignements intéressants. — G. W.

Drouilly, *Les problèmes sociaux du temps présent*. Paris, Paulin, 1912, 242 pp. in-12. — L'auteur, longtemps fonctionnaire au Chili, nous expose ses vues sociales, qui aboutissent à un socialisme pratique reposant sur la paix universelle. — G. W.

Maciejewski, *La solution du problème de la paix universelle*. Paris, Giard et Brière, 1911, 12 pp. — La cour d'arbitrage entre les nations doit, d'après l'auteur, avoir à son service une armée internationale, payée par un capital international. — G. W.

André Poey, *La paix mondiale*. Paris, Garnier, XXIII-331 pp. in-12. — Ce livre d'un disciple fidèle d'Auguste Comte annonce le triomphe prochain de la paix universelle. — G. W.

Ouvrages reçus par la Revue et dont il sera rendu compte ultérieurement :

GOOCH, *History and historians in the nineteenth century*, Londres, Longmans, 1913, in-8.

FR. ADAMS WOODS, *The influence of monarchs*, New-York, Macmillan, 1913, in-8.

Helmolts Weltgeschichte, 2e éd. p. p. Armin Tille, t. I, *Vorgeschichte, Ostasien*, Leipzig, Bibliographisches Institut, 1913, gr. in-8.

J. ROMAN, *Manuel de sigillographie française*, Paris, Picard, 1912, in-8.

R. VERNEAU et P. RIVET, *Ethnographie ancienne de l'Équateur*, fasc. 1 *(Ministère de l'instruction publique. Mission du service géographique de l'armée... en Amérique du Sud*, 1899-1906, t. VI), Paris, Gauthiers-Villars, 1912, in-4°.

AD. ERMAN, *Die Hieroglyphen*, Berlin et Leipzig, Göschen, 1912, in-16.

BESNIER, *Lexique de Géographie ancienne*, Paris, Klincksieck, 1914, in-12.

C. JULLIAN, *Histoire de la Gaule*, Paris, Hachette, 1914, in-8.

HOFMEISTER, *Deutschland und Burgund im früheren Mittelalter*, Leipzig, Dyk, 1913, in-8.

AL. CARTELLIERI, *Die Schlacht bei Bouvines*, Leipzig, Dyk, 1913, in-8.

OLSCHI, *Paris nach den altfranzösischen nationalen Epen*, Heidelberg, Winter, 1913, in-8.

ID., *Der ideale Mittelpunkt Frankreichs im Mittelalter*, Heidelberg, Winter, 1913, in-8.

G. PASOLINI, *Adriano VI, Saggio storico*, Milan, Loescher, 1913, in-8.

L. PASSY, *François Vettori : sa vie et ses œuvres (1474-1539)*, Paris, Plon-Nourrit, 1914, in-8.

P. FOULD, *Un diplomate au XVIIIe siècle, Louis-Augustin Blondel*, Paris, Plon-Nourrit, 1914, in-8.

En collaboration, *La vie parisienne au XVIIIe siècle*, Paris, 1914, Alcan, in-8.

G. ROCHER, *Le district de St-Germain-en-Laye pendant la Révolution*, Paris, Rieder, 1914, in-8.

P. BODEREAU, *Bonaparte à Ancône*, Paris, Alcan, 1914, in-16.

A. GRASSET, *La guerre d'Espagne (1807-1813)*, Paris, Berger-Levrault, 1914, in-8.

Capne VIDAL DE LA BLACHE, *L'Évacuation de l'Espagne et l'Invasion dans le midi (juin 1813-avril 1814)*, Paris, Berger-Levrault, 1914, in-8.

CH. GAILLY DE TAURINES, *La Reine Hortense en exil*, Paris, Hachette, 1914, in-16.

V. Cartier, *Un méconnu : Le général Trochu (1815-1896), d'après des documents inédits*, Paris, Perrin, 1914, in-8.

A. Siegfried, *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République*, Paris, Colin, 1914, in-8.

E. Driault, *L'unité française*, Paris, Alcan, 1914, in-16.

A. Fribourg, *Les questions actuelles et le passé (1913)*, Paris, Alcan, 1914, in-16.

Ch. Dufayard, *Histoire de Savoie*, Paris, Boivin, 1914, in-8.

Bontoux, *Louis Veuillot et les mauvais maîtres*, Paris, Perrin, 1914, in-16.

A. Weber, *Essai sur le problème de la misère. — L'assistance aux miséreux à l'étranger*. Paris, Rivière, 1913, in-8.

Dr E. Kaufmann, *La Banque en France*, Paris, Girard et Brière, 1914, in-8.

R. Worms, *Les associations agricoles*, Paris, Giard et Brière, 1914, in-18.

G. Richard, *La question sociale et le mouvement philosophique au XIXe siècle*, Paris, Colin, 1914, in-18.

P. Descamps, *La Formation sociale de l'Anglais moderne*, Paris, Colin, 1914, in-18.

P. Deslandres, *Les grands conciles de Latran*, Paris, Bloud, 1914, in-16.

H. Joly, *La Compagnie de St-Sulpice*, Paris, Bloud, 1914, in-16.

A. Hallays, *Le couvent des Carmes (1613-1913)*, Paris, Bloud, 1914, in-16.

A. Rastoul, *Histoire de la Démocratie catholique (1789-1903)*, Paris, Bloud, 1914, in-16.

A. Lombard, *L'abbé du Bos (1670-1742)*, Paris, Hachette, 1914, in-8.

A. Aulard, *Les grands orateurs de la Révolution*, Paris, Rieder, 1914, in-8.

N. Serban, *Léopardi sentimental*, Paris, Champion, 1914, in-8.

E. Bouvier, *La bataille réaliste*, Paris, Fontemoing, 1914, in-8.

Dieulafoy, *Espagne et Portugal (Ars una, Species mille)*, Paris, Hachette, 1913, in-16.

Channe Poirée, *L'art normand (Les arts français)*, Paris, Fontemoing, s. d., in-4.

E. Fougerat, *Holbein*, Paris, Alcan, 1914, in-8.

P. Lavedan, *Léonard Limosin et les émailleurs français*, Paris, Laurens, 1914, in-8.

A. Luzio, *La Galleria dei Gonzaga venduta all' Inghilterra nel 1627-28*, Milan, Cogliati, 1913, in-16.

H. Prunières, *L'opéra italien en France avant Lulli (Bibl. de l'Inst. fr. de Florence*, III), Paris, Champion, 1914, in-8.

R. Jean, *Puvis de Chavannes*, Paris, Alcan, 1914, in-8.

Le Gérant : Paul CERF.

TABLES DU TOME VINGT-SEPTIÈME

TABLE DES AUTEURS

(ARTICLES ET REVUES)

ALAZARD (Jean). — Bulletin d'histoire de l'art italien. 143
B. (H.). — « Nouvelle série ». 1
BOURGIN (Hubert). — Publications économiques des Universités allemandes. . 309
BRÉHIER (Émile). — Une nouvelle théorie des origines de la philosophie grecque 120
CARRÉ (Jean-Marie). — Le piétisme de Halle et la philosophie des lumières (1690-1750) 279
DAVILLÉ (Louis). — La comparaison et la méthode comparative, en particulier dans les études historiques, I et II. 4
FEBVRE (Lucien) — Le développement des langues et l'Histoire. 52
— A propos d'une étude de psychologie historique. 272
LACOMBE (Paul). — Réflexions sur l'influence des idées pures. 34
PASQUET (D.). — Une Histoire du peuple anglais au XIXe siècle 131
REINACH (Adolphe). — Égyptologie et Histoire des religions. 66
ROQUES (Paul). — Problèmes allemands, à propos de publications récentes. . 347
VAN TIEGHEM (P.). — Principaux ouvrages récents de littérature comparée . . 137
XÉNOPOL (A.-D.). — La causalité dans la série historique 258

TABLE DES MATIÈRES

ARTICLES DE FOND

Causalité (La) dans la série historique, par A.-D. Xénopol. 258
Comparaison (La) et la méthode comparative, en particulier dans les études historiques, I et II, par Louis Davillé. . . . . 4 et 217
Égyptologie et Histoire des religions, par Adolphe Reinach 66
Idées pures (Réflexions sur l'influence des), par Paul Lacombe 34
Langues (Le développement des) et l'Histoire, par Lucien Febvre 52
« Nouvelle série », par H. B. 1
Piétisme (Le) de Halle et la philosophie des lumières (1690-1750), par Jean-Marie Carré 279
Psychologie historique (A propos d'une étude de), par Lucien Febvre. . . . 272

REVUES CRITIQUES

Allemagne. Voir Problèmes et Publications.
Art italien (Bulletin d'histoire de l'), par Alazard 143
Littérature comparée (Principaux ouvrages récents de), par P. Van Tieghem . 137
Peuple anglais (Une Histoire du) au XIXe siècle, par D. Pasquet. 131
Philosophie grecque (Une nouvelle théorie des origines de la), par Émile Bréhier 120
Problèmes allemands, à propos de publications récentes, par Paul Roques . . 347
Publications économiques des Universités allemandes, par Hubert Bourgin. . 309

NOTES, QUESTIONS ET DISCUSSIONS

Argot ancien (Les sources de l') (L. Febvre). 167
Doctrines psychologiques de l'antiquité (Les), à propos d'un ouvrage récent (É. Bréhier) 153
Espagne préhistorique (L'), à propos d'un ouvrage récent (J.-P. Lafitte). . . 355
Godwin (William): une monographie psychologique (J. Calmette). 360

Histoire et économie rurales (Notes sur deux ouvrages d') (M. Bloch) 162
Montesquieu (La pensée de), d'après un livre récent (H. Sée). 157
Nouvelles et publications diverses . . . . . 169 et 366
Philosophie contemporaine (La), d'après un penseur italien (Dr S. Jankélévitch) 159
Psychologie et histoire contemporaines (Notes de), à propos d'ouvrages récents (M. Borodine, P. Chasles, A. et R. Girard, G. Weill). 362

BIBLIOGRAPHIE

BULLETIN CRITIQUE

Histoire générale :

Antioche (Comte d'), *Châteaubriand ambassadeur à Londres* (G. Weill) . . 181
Apponyi (Comte R.), *Journal* (G. W) 182
Bapst (E.), *Les origines de la guerre de Crimée* (G. W.) 185
Barthety, *Le maréchal Bernadotte et les souvenirs palois* (G. W.) 180
Beaucaron (Regnault de), *Souvenirs de famille* (G. W.). 182
Bérard (V.), *La mort de Stamboul* (P. Chasles) 190
Borrey (Capitaine F.), *La Franche-Comté en 1814* (L. Febvre). 178
Cordaillac (F. de), *Un témoin du coup d'État, Bernard Lacaze* (G. W.) . . . 185
Chambolle, *Retours sur la vie* (G. W.). 184
Crémieux, *La révolution de février 1848; Id., La censure en 1820 et 1821* (G. W.) 182
Dejean (E.), *La Duchesse de Berry et les monarchies européennes* (G. W.) . . 181
Despatys, *Magistrats et criminels* (G. W.). 181
Feyel (P.), *Histoire politique du XIXe siècle* (G. W.). 190
Fosseyeux, *Les écoles de charité à Paris sous l'ancien régime et dans la première moitié du XIXe siècle* (G. W.). 176
Hanotaux (G.), *La politique de l'équilibre* (G. W.) 189
Hardy, *Mes Loisirs* (G. W.) 177
Haury, *Exposé simple et clair de la question d'Orient* (G. W.) 190
Houssaye (H.), *Iéna et la campagne de 1806* (G. W.). 178
Jackson (B.), *Waterloo et Sainte-Hélène* (G. W.) 179
Lanzac de Laborie (De), *Falloux* (G. W.). 185
Laudet, *Madame Swetschine; Augustin Cochin* (G. W.) 185
Laur (F.), *L'époque boulangiste* (G. W.) 189
Leménestrel, *L'instruction en France date-t-elle de la Révolution?* (G. W.). 176
Lepelletier (E.), *Histoire de la Commune de 1871* (G. Bourgin) 187
Lévy-Schneider, *Un commissaire général de la République à Lyon* (G. W.) . . 184
Lhomer, *François de Neufchâteau* (G. W.). 177
Masson (P.), *Marseille et la colonisation française* (P. Cultru). 189
May (G.), *La lutte pour le français en Lorraine avant 1870* (L. Villat) . . . 186
Paul-Muller, *La Révolution de 1848 en Alsace* (G. W.) 183
Paul-Reynaud, *Waldeck-Rousseau* (G. W.) 188
Perrin, *L'esprit public dans le département de la Meurthe de 1814 à 1816* (G. W.) 189

Petit (E.), *Eugène Pelletan* (G. W.). 184
Pigallet, *Les élections de Montalembert dans le Doubs* (G. W.) 185
Pottet (E.), *Histoire de Saint-Lazare* (A. Fribourg) 177
Pouvourville (A. de), *L'Annam sanglant* (P. C.). 189
Rain (P.), *Un tsar idéologue, Alexandre Ier (1777-1825)* (P. Chasles). . . . 181
Roos, *1812, Souvenirs d'un médecin de la Grande Armée* (G. W.). 178
Ranc, *Souvenirs-Correspondance* (G. W.). 188
Robert-Pimienta, *La propagande bonapartiste en 1848* (G. W.). 184
Rousset (Lt-Col), *1871. La Commune à Paris et en province* (février-mai) (G. B.). 187
Simond (E.), *Histoire de la troisième République de 1887 à 1894* (G. W.) . . 188
Thibaudeau, *Mémoires* (G. W.) 180
Uzureau (Abbé), *Andegaviana* (12e et 13e séries) (G. W.). 176
Vachée (Col), *Napoléon en campagne* (P. Roques). 179
Wassermann (S.), *Les Clubs de Barbès et de Blanqui en 1848* (G. W.) . . . 183
Weill (G.), *La France sous la monarchie constitutionnelle, 1814-1848* (G. B.) . 180
Zurlinden (Ga), *Mes souvenirs depuis la guerre* (G. W.). 188

Histoire économique :

M. Deslandres, *L'Acheteur. Son rôle économique et social. Les Ligues sociales d'acheteurs* (Éd. Dolléans) 377
Maître (L.), *Le lac de Grandlieu et ses affluents* (L. Villat) 376
Marion (H.), *La dîme ecclésiastique en France au XVIIIe siècle et sa suppression* (I. Lameire). 375
Paul-Louis, *Le travail dans le monde romain* (V. Chapot) 373
Pawlowski, *Les syndicats féminins et les syndicats mixtes en France* (G. Weill) 379
Viard (L.), *Histoire de la dîme ecclésiastique dans le royaume de France aux XIIe et XIIIe siècles* (M. Bloch) 374

Histoire des idées (philosophie et morale) :

Baillet (J.), *Introduction à l'étude des idées morales dans l'Égypte antique* (P. Masson-Oursel). 191
— *Le régime pharaonique dans ses rapports avec l'évolution de la morale en Égypte* (P. M.-O.) 192
Belin (J.-P.), *Le mouvement philosophique de 1748 à 1789. Étude sur la diffusion des idées des philosophes à Paris, d'après les documents concernant l'histoire de la librairie* (L. Villat) 195
— *Le commerce des livres prohibés à Paris de 1750 à 1789* (L. V.). 196
Cook Wilson (J.), *Aristotelian Studies* (É. Bréhier). 194
Dörfler (J.), *Die Eleaten und die Orphiker. Id., Zur Urstoffslehre des Anaximenes* (É. B.) 193
Guyau (A.), *La philosophie et la sociologie d'Alfred Fouillée* (P. Chasles). . 199
James (W.), *Le Pragmatisme* (A. Rey) 200
Ménard (A.), *Analyse et critique des principes de la psychologie de W. James* (A. R.) 200
Prezzolini (G.), *Studi e capricci sui mistici tedeschi* (Dr S. Jankélévitch) . . 197
Roques (P.), *Hegel, sa vie et ses œuvres* (G. Marcel) 198

Histoire des idées politiques :

Aron (G.), *Peut-on limiter le pouvoir législatif ?* (G. Weill) 383
Boutenko (V. A.), *Le parti libéral en France sous la Restauration, I, 1814-1820* (P. Chasles) 380
Drouilly, *Les problèmes sociaux du temps présent* (G. W.) 384
Fidao-Justiniani. *Pierre Leroux* (G. W.). 381
Guy-Grand (G.), *Le procès de la démocratie* (G. W.) 382
Janet (P.), *Histoire de la science politique dans ses rapports avec la morale*, 4e éd. (G. W.) 379
Lamy (Et.). *Quelques œuvres et quelques ouvriers* (G. W.) 383
Maciejewski, *La solution du problème de la paix universelle* (G. W.). . . . 384
Marcaggi (V.), *Les origines de la déclaration des droits de l'homme de 1789* (G. Bourgin). 379
Marcault, *L'art de tromper, d'intimider et de corrompre l'électeur* (G. W.). . 383
Maurras (Ch.), *La politique religieuse* (G. W.) 382
Meynadier (R.), *L'idée républicaine dans les pays monarchiques d'Europe* (G. W.) 383
Pereire (A.), *Autour de Saint-Simon* (G. W.). 380
Poey (A.), *La paix mondiale* (G. W.) 384
Zevaès, dir., *Histoire des partis socialistes en France.* — I. Chaboseau, *De Babeuf à la Commune.* — Zevaès, *De la semaine sanglante au congrès de Marseille.* — III. *Id.*, *Les Guesdistes.* — IV. Humbert, *Les possibilistes.* — V. Charnay, *Les Allemanistes.* — VI. Da Costa, *Les blanquistes.* — VII. J.-L. Breton, *L'Unité socialiste.* — VIII. Orry, *Les socialistes indépendants.* — IX. S. Humbert, *Le mouvement syndical.* — X. J. Prolo, *Les anarchistes.* — XI. Zevaès, *Conclusions* (G. W.). 381

Histoire littéraire :

Cazamian (L.), *Carlyle* (P. Van Tieghem) 208
Chaponnière (P.), *Piron, sa vie et son œuvre* (G. Ascoli). 203
Charlier (G.), *Le sentiment de la Nature chez les Romantiques français.* (P. V.-T.) 205
Falconnet (Abbé L.), *Un essai de Rénovation théâtrale, « die Makkabäer » d'Otto Ludwig* (P. V.-T.) 212
Fleury (Abbé), *Hippolyte de la Morvonnais, étude sur le Romantisme en Bretagne* (P. V.-T.). 206
— *Hippolyte de la Morvonnais, Œuvres choisies (poésie et prose)* (P. V.-T.) . 206
Frost (L.), *Johanna Schopenhauer, Ein Frauenleben aus der klassischen Zeit* (P. Bastier) 209
Gillouin (R.), *Essais de critique littéraire et philosophique* (P. V.-T.). . . . 211
Hazard (P.), *Leopardi* (Dr Jankélévitch) 206
Lefebvre de Montjoye, *Les Ligures et les premiers habitants de l'Europe, leurs termes géographiques* (V. Chapot). 201
Mignon (M.), *Études de littérature italienne* (P. V.-T.) 208
Mornet (D.), *Le Romantisme en France au XVIIIe siècle* (G. A.). 204
Norlind (T.), *Studier i Svensk Folklore* (L. Pineau) 201
Patouillet (J.). — I. *Le théâtre de mœurs russes des origines à Ostrowski (1672-1850).* — II. *Ostrowski et son théâtre de mœurs russes* (E. Duchesne). . . 210

Pierquin (H.). *Le poème anglo-saxon de Beowulf* (L. P.). 201
Reynier (G.), *Les origines du roman réaliste* (G. A.) 203
Rondel (A.), *La Bibliographie dramatique et les collections de théâtre* (P. V.-T.) 212
Serban (N.), *Lettres inédites à Giacomo Leopardi* (P. V.-T.). 208
Tommasini (O.), *La vita e gli scritti di Niccoló Machiavelli nella loro relazione col Machiavellismo. Storia ed esame critico* (P. V.-T.) 202

Abbeville. — Imprimerie F. Paillart.

D
1
R4
t.27

Revue de synthèse historique

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY